UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00062521 0

GOLDWIN SMITH.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

45

CORRESPONDANCE

XIII

ANNÉES 1767-1768. — Nos 6644-7220

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie

7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

---

CORRESPONDANCE

XIII

(ANNÉES 1767-1768. — Nos 6644-7220)

112145
25/5/11

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1881

CORRESPONDANCE

6644. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL [1].

Vendredi au soir, 2 janvier 1767.

On prétend dans Ferney, mon cher ange, que j'ai eu hier une petite attaque d'apoplexie. Vous voyez bien qu'il n'en est rien, puisque je suis toujours *dictateur*. J'en ai été quitte pour me mettre dans mon lit pendant trois heures, et je me suis tiré d'affaire tout seul. Je ne sais pas encore si je me tirerai aussi heureusement du danger où m'a mis ce misérable Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, entre Ferney et Genève. J'étais certainement tombé dans l'apoplexie la plus complète quand j'ai été assez imbécile pour penser que ce coquin ne me ferait point de mal, parce que je lui avais fait du bien, parce que je l'avais logé et nourri, et que je lui avais prêté de l'argent. J'avoue donc qu'à soixante-treize ans je ne connais pas encore les hommes, du moins les hommes de son espèce.

Votre protégée[2] me fait saigner le cœur ; c'est assurément une femme de mérite. Elle est actuellement en Suisse, au milieu des neiges ; elle n'en peut sortir, et certainement je ne la ferai pas revenir par la route de Genève, pour la faire passer devant les bureaux où elle est guettée. J'ai le plus grand soin d'elle dans la retraite où elle est. Elle ne manque de rien, et il ne ne lui en coûte rien. Tout ce qui est dangereux, encore une fois, c'est que ce scélérat de Janin a déclaré le véritable nom de cette personne. Heureusement cette déclaration n'est pas juridique ; mais elle peut le devenir. Il n'y a rien que je ne fasse pour faire chasser ce monstre, et je compte que vous ne perdrez pas un moment pour dresser vos batteries, et pour exiger de M. de La Reynière qu'on le révoque sur-le-champ, sans lui donner jamais d'autre emploi. Il ira prendre, s'il veut, celui de garçon du bourreau ; il n'est guère propre qu'à cela. Si j'étais plus jeune, je le ferais mourir sous le bâton.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Mme Le Jeune.

Mme Denis est toujours dans la ferme résolution de ne point payer le prix de son carrosse et de ses chevaux, et moi dans le dessein invariable d'aller mourir hors de France, si on fait cet affront à ma nièce : car si elle est condamnée à perdre ses chevaux et son carrosse, elle est visiblement condamnée comme complice de votre protégée et comme convaincue d'avoir envoyé en France des livres abominables. Elle serait détestée et déshonorée dans un pays de bêtes brutes où la superstition a établi son domicile. Il n'y aurait, en ce cas, d'autre parti à prendre qu'à brûler le château que j'ai bâti.

Voilà, mon divin ange, tout ce que l'état le plus douloureux du monde me permet de vous écrire sur cette abominable aventure.

Je vais répondre actuellement dans une autre lettre à tout ce que vous me mandez sur *les Scythes*. Ces deux lettres partiront pour Genève demain samedi, 3 janvier, avant que j'aie reçu celles que Mme Denis et moi nous attendons de vous sur cette cruelle affaire.

Monsieur l'ambassadeur a quitté, comme vous savez, Genève incognito; il a passé deux jours chez moi. Je pourrais bien aller lui rendre sa visite, et ne revoir jamais Ferney. Le bon de l'affaire est que je lui ai prêté tous mes chevaux, et que je n'en ai pas même pour envoyer chercher un médecin. Tant mieux, je guérirai plus vite ; mort ou vif, mon très-cher ange, je vous idolâtre toujours de tout mon cœur.

Votre protégée m'écrit qu'elle part dans le moment à cheval pour retourner à Paris. Vous voyez qu'elle a le courage de son frère ; mais ils ne sont pas heureux dans cette famille-là, ni moi non plus, ni les Genevois non plus. Les affaires empirent de quart d'heure en quart d'heure. Milord Abington, qui est haut comme un chou, a déjà tué une sentinelle, à ce qu'on vient de me dire ; mais on dit beaucoup de sottises, et je ne peux savoir encore la vérité, parce que les portes de Genève sont fermées.

6645. — A M. DAMILAVILLE.

2 janvier 1767.

Vous devez être actuellement bien instruit, mon cher et vertueux ami, du malheur qui m'est arrivé[1] : c'est une bombe qui

1. Voyez, tome XLIV, lettre 6634.

m'est tombée sur la tête, mais elle n'écrasera ni mon innocence ni ma constance. Je ne peux vous rien dire de nouveau là-dessus, parce que je n'ai encore aucune nouvelle.

J'ai éclairci tout avec M. le prince de Gallitzin : il n'y avait point de lettre de lui; tout est parfaitement en règle; et, dans quelque endroit que je sois, les Sirven auront de quoi faire leur voyage à Paris, et de quoi suivre leur procès. Vous pourrez, en attendant, envoyer copie du factum à Mme Denis, si M. de Beaumont ne le fait pas imprimer à Paris.

Vous aurez *les Scythes* incessamment, à condition qu'ils ne seront point joués; et la raison en est que la pièce est injouable avec les acteurs que nous avons.

On m'a envoyé de Paris une pièce très-singulière, intitulée *le Triumvirat;* mais ce qui m'a paru le plus mériter votre attention dans cet ouvrage, et celle de tous les gens qui pensent, c'est une histoire des proscriptions[1]. Elles commencent par celles des Hébreux, et finissent par celles des Cévennes; ce morceau m'a paru très-curieux. Il me semble que la tragédie n'est faite que pour amener ce petit morceau; la pièce d'ailleurs n'est point convenable à notre théâtre, attendu qu'il y a très-peu d'amour.

Adieu, mon cher ami; vous devinez le triste état dans lequel nous sommes, Mme Denis et moi. Nous attendons de vos nouvelles; écrivez à Mme Denis, au lieu d'écrire à M. Souchai, et songez, quoi qu'il arrive, à *écr. l'inf....*

6646. — A M. HENNIN.

A Ferney, vendredi au soir, 2 janvier.

Monsieur l'ambassadeur est parti extrêmement affligé, et *Argatifontidas*[2], un peu embarrassé. Vous allez être, mon cher conciliateur, chargé d'un lourd fardeau que vous porterez légèrement et avec grâce, car on ne peut nier que les trois Grâces ne soient chez vous[3]. Je suppose que c'est vous, mon cher résident, qui m'avez envoyé un paquet de M. le duc de Choiseul; voici la réponse[4], et voici encore des balivernes[5] pour M. le duc de Praslin.

1. Voyez tome XXVI, page 1.
2. Le chevalier de Taulès.
3. Allusion au tableau des trois Grâces, de Carle Vanloo. (*Note de Hennin fils.*)
4. Elle manque.
5. *Les Scythes.*

Je vous prie de mettre tout cela dans votre paquet de la cour, demain samedi.

Je pourrais bien dans quelques jours aller rendre à monsieur l'ambassadeur sa visite, à Soleure. Je vous prie, à tout hasard, de vouloir bien m'envoyer un passe-port, car voilà les troupes qui vont border Versoy.

Maman et toute ma famille vous embrassent tendrement.

Nous sommes ici la victime des troubles de Genève, car nous n'avons point l'honneur de vous voir. Nous savons que le peuple vous aime, mais nous vous aimons sûrement davantage.

6647. — DE M. HENNIN[1].

A Genève, le 3 janvier 1767.

Je vois avec une peine infinie, monsieur, le projet que vous formez de voyager dans ce temps-ci. Quant au passe-port, de plus de huit jours il n'en sera besoin pour venir ici. Vous pouvez sans aucune difficulté passer en Suisse sans passe-port. S'il en fallait un pour un Français aux portes de Versoy, ce ne pourrait être qu'un passe-port de la cour. J'espère que vous changerez de résolution, et je vous prie instamment de m'en instruire.

Le temps me manque pour vous en dire davantage. L'idée de vous perdre, ne fût-ce que pour quelque temps, me rendra ce pays-ci insupportable.

Pardon de mon laconisme, mais, en vérité, je suis excédé d'écritures. Mes respects à toutes vos dames. Je vous embrasse bien tendrement, et vous prie de disposer de moi en tout ce que je pourrai faire pour vous témoigner mon dévouement sincère et inviolable.

6648. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, samedi au matin, 3 janvier, avant que la poste de France soit arrivée à Genève.

Mes anges sauront donc pourquoi j'ai fait imprimer *les Scythes :*

1° C'est que je n'ai pas voulu mourir intestat, et sans avoir rendu aux deux satrapes, Nalrisp et Elochivis[2], l'hommage que je leur dois ;

2° C'est que mon épître dédicatoire est si drôle[3] que je n'ai pu résister à la tentation de la publier ;

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.
2. Praslin et Choiseul.
3. Voyez tome VI, page 263.

3° C'est qu'il n'y a réellement point de comédiens pour jouer cette pièce, et que je serai mort avant qu'il y en ait;

4° C'est que j'emporte aux enfers ma juste indignation contre les comédiennes qui ont défiguré mes ouvrages, pour se donner des airs penchés sur le théâtre ; et contre les libraires, éternels fléaux des auteurs, lesquels infâmes libraires de Paris m'ont rendu ridicule, et se sont emparés de mon bien pour le dénaturer avec un privilége du roi.

J'ai donc voulu faire savoir aux amateurs du théâtre, avant de mourir, que je protestais contre tous les libraires, comédiens, et comédiennes, qui sont les causes de ma mort ; et c'est ce que mes anges verront dans l'*Avis au lecteur*, qui est après ma naïve préface.

Je proteste encore, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'y a pas une seule critique de mes anges et de mes satrapes à laquelle je n'aie été très-docile. Ils s'en apercevront par le papier collé page 19, et par d'autres petits traits répandus çà et là.

Je proteste encore contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie ; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, et mon style n'est point apoplectique.

Si mes anges et mes satrapes veulent que la pièce soit jouée avant que l'édition paraisse, ils sont les maîtres. Gabriel Cramer la mettra sous cent clefs, pourvu qu'il y ait des acteurs pour la jouer, et que les comédiens la fassent succéder immédiatement après *la pomme*[1] : car, pour peu qu'on diffère, il sera impossible d'empêcher l'édition de paraître ; les provinces de France en seront inondées, et il en arrivera à Paris de tous côtés.

Je la lus devant des gens d'esprit, et même devant des connaisseurs, quatre jours avant mon apoplexie ; et je fis fondre en larmes pendant tout le second acte et les trois suivants.

J'enverrai au bout des ailes de mes anges les paroles et la musique, dès que les comédiens auront pris une résolution. J'attends leurs ordres avec la soumission la plus profonde.

6649. — DE M. L'ABBÉ D'OLIVET[2].

Paris, 3 janvier 1767.

Bonjour, mon illustre confrère, bon jour et bon an. N'est-ce pas ainsi que nos anciens Gaulois s'écrivaient à pareil jour ? Et pourquoi changerions-

1. C'est-à-dire le *Guillaume Tell* de Le Mierre (voyez lettre 6583), où le principal personnage enlève une pomme sur la tête de son fils. (B.)

2. *Dernier Volume des OEuvres de Voltaire*, 1862.

nous de style? Mais savez-vous dans votre pays que nous avons ici un froid qui rappelle l'idée de 709? Il me rappelle de plus, à moi, une autre idée. C'est qu'alors nous grelottions au coin d'un méchant feu, et qu'aujourd'hui nous nous tenons au coin d'un bon feu. Alors vous étiez mon disciple, et aujourd'hui je suis le vôtre. Alors je vous aimais, et vous ne me haïssiez pas. A cet égard, rien de changé, au moins de ma part, et je serais tenté de repondre aussi pour vous. Je voudrais pouvoir également répondre de votre santé comme de la mienne. Je me porte à un rien près comme en 709. Je bois assez bien, je mange de même, je dors encore mieux[1]. Que je serais charmé si vous m'en pouviez dire autant! Mais il n'y a pas d'année qu'on ne vienne cinq ou six fois me tenir des propos qui ne vous font pas le même honneur. Allons, mon ancien et cher ami, sacrifions tout à notre santé, dont gaieté est la cause ou l'effet. Que les d'Alembert et les Mairan décident lequel c'est des deux. Peu m'importe, pourvu que j'en jouisse. Les hommes, j'ai vecu assez pour les connaître, les hommes vaudraient-ils la peine que je perdisse un moment pour eux? Qu'est-ce que la gloire qui me viendra d'eux? Moins que rien, par rapport à mon bonheur. Qu'est-ce que les chagrins dont ils me menacent, si je veux obtenir la gloire? C'est quelque chose de réel, et qui, grâce à ma faiblesse, peut m'empêcher d'être heureux. Je passe ma vie, *ante focum, si frigus erit,* avec Virgile, un Térence, un Molière, un Voltaire, et les six mois prochains, *si messis, in horto,* aux Tuileries, dont je suis à quatre pas.

Voulez-vous bien faire mille et mille complaisances de ma part à Mme Denis? Et pour vous montrer que je me souviens encore du *Pro Marcello,* je vous dirai : *Unde est orsa, in eodem terminetur oratio.* Bonjour et bon an.

L'abbé d'Olivet.

Je vais porter ceci à notre féal d'Argental.

6650. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

Dimanche soir, 4 janvier.

En attendant que je reçoive demain une lettre de vous, mon divin ange, sur cette malheureuse affaire, je dois vous instruire de tout dans le plus grand détail.

Cette femme innocente et infortunée est en route, comme je vous l'avais marqué. Mais ce nom de Le Jeune, sous lequel elle était venue, me fait toujours trembler. Son mari lui avait donné un billet pour les Cramer, dans lequel il spécifiait les marchan-

1. L'abbé d'Olivet était né en 1682, et mourut en 1768, le 8 octobre. Il avait quatre-vingt-cinq ans lorsqu'il écrivit cette lettre.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

dises qu'elle devait acheter. Les Cramer, qui sont mes libraires, n'ont point de ces effets dangereux; ils n'impriment que mes ouvrages. Elle s'adressa à un autre, et lui laissa par malheur la note de son mari, signée *Le Jeune, valet de chambre de M. D****. C'était une note particulière de son mari à elle : il faut qu'elle soit tombée par mégarde quand on faisait ses petits ballots, car elle est très-prudente et ne compromet personne. Je retirerai ce billet; n'en soyez point en peine; ne grondez point votre valet de chambre, et encore moins cette pauvre femme; ce qui est fait est fait : il ne s'agit que de se tirer de ce bourbier.

Après nous être tournés de tous les sens, il nous a paru que le procès criminel contre la Doiret était trop dangereux, parce qu'elle est trop connue sous le nom de Le Jeune, parce que tous nos domestiques seraient interrogés; parce que cette femme ayant demeuré huit jours avec eux, ils ont su qui elle est et qui est son mari; parce qu'enfin, ayant resté plusieurs jours chez nous et s'étant servie de notre équipage, nous sommes présumés être ses complices, quoique assurément nous en soyons bien éloignés. Le mieux est sans doute d'étouffer l'affaire; mais comment s'y prendre? Je n'en sais rien, au milieu de mes neiges, avec un quart d'apoplexie et la faiblesse où je suis.

Je pense même que monsieur le vice-chancelier y sera fort embarrassé; il ne le serait pas si vous étiez son ami intime. Je crois pourtant que vous étiez assez lié avec lui quand il était premier président. Enfin vous êtes sur les lieux; mais peut-être un vieux vice-chancelier n'a point d'amis, et moi j'ai beaucoup d'ennemis. Vous savez que je n'ai absolument rien à me reprocher; mais vous savez aussi que cela ne suffit pas.

Je persiste entièrement dans mon premier avis, qui est que monsieur le vice-chancelier se fasse représenter les malles adressées à *la dame Doiret, de Châlons*, qu'il fasse brûler secrètement ce qu'elles contiennent, et qu'il laisse Mme Denis disputer son droit en matière civile contre la saisie illégale de ses équipages. Il est certain que cette saisie ne peut se soutenir en justice réglée; les commis mêmes ne l'entreprendront pas. Cette tournure, que je proposai d'abord, me paraît encore la meilleure de toutes, quoiqu'elle me soit venue dans l'esprit, et que je n'aie pas d'ordinaire grande foi à mes expédients.

Mme Denis vous embrasse cent fois. Elle est consternée et malade; je serais au désespoir de la quitter dans cet état.

Voici cependant un exemplaire que vous pourrez faire lire à Lekain. Je vous adresserai bientôt l'ouvrage avec la musique en

marge[1]. Vous voyez que l'état horrible où je suis ne me fait pas négliger les belles-lettres, qui sont, après vous, la plus douce consolation de ma vie.

Adieu, mon très-cher et très-adorable ange.

6651. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

5 janvier.

Sire, je me doutais bien que votre muse se réveillerait tôt ou tard. Je sais que les autres hommes seront étonnés qu'après une guerre si longue et si vive, occupé du soin de rétablir votre royaume, gouvernant sans ministres, entrant dans tous les détails, vous puissiez cependant faire des vers français ; mais moi, je n'en suis pas surpris, parce que j'ai fort l'honneur de vous connaître. Mais ce qui m'étonne, je vous l'avoue, c'est que vos vers soient bons ; je ne m'y attendais pas après tant d'années d'interruption. Des pensées fortes et vigoureuses, un coup d'œil juste sur les faiblesses des hommes, des idées profondes et vraies, c'est là votre partage dans tous les temps ; mais pour du nombre et de l'harmonie, et très-souvent même des finesses de langage, à trois cents lieues de Paris, dans la Marche de Brandebourg, ce phénomène doit être assurément remarqué par notre Académie de Paris.

Savez-vous bien, sire, que Votre Majesté est devenue un auteur qu'on épluche ?

Notre doyen, mon gros abbé d'Olivet, vient, dans une nouvelle édition de la *Prosodie française*, de vous critiquer sur le mot *crépe*[2], dont vous avez retranché impitoyablement le dernier *e* dans une lettre à moi adressée[3], et imprimée dans les *Œuvres du philosophe de Sans-Souci;* mais je ne crois pas que cette édition ait été faite sous vos yeux : quoi qu'il en soit, vous voilà devenu un auteur classique, examiné comme Racine par notre doyen, cité devant notre tribunal des mots, et condamné sans appel à faire *crépe* de deux syllabes.

Je me joins au doyen, et je vais intenter au philosophe de Sans-Souci une accusation toute contraire. Vous avez donné deux syllabes au mot *hait* dans votre beau discours du *Stoïcien :*

1. C'est-à-dire avec le jeu des acteurs en marge des *Scythes*.
2. Voyez ci-après, page 15.
3. Le 20 février 1750; voyez tome XXXVII, page 109.

Votre goût offensé *haït* l'absinthe amère [1].

Nous ne vous passerons pas cela. Le verbe *haïr* n'aura jamais deux syllabes à l'indicatif, *je hais, tu hais, il hait;* vous auriez beau nous battre encore,

Nous pourrions bien haïr les infidélités
De ceux qui par humeur ont fait de sots traités;
Nous pourrions bien haïr la fausse politique
De ceux qui, s'unissant avec nos ennemis,
Ont servi les desseins d'une cour tyrannique,
Et qui se sont perdus pour perdre leurs amis [2];

mais nous ne ferons jamais *il hait* de deux syllabes. Prenez, sire, votre parti là-dessus, et ayez la bonté de changer ce vers; cela vous sera bien aisé.

Où est le temps, sire, où j'avais le bonheur de mettre des points sur les *i* à Sans-Souci et à Potsdam? Je vous assure que ces deux années ont été les plus agréables de ma vie. J'ai eu le malheur de faire bâtir un château sur les frontières de France et je m'en repens bien. Les Patagons, la poix-résine, l'exaltation de l'âme, et le trou pour aller tout droit au centre de la terre, m'ont écarté de mon véritable centre. J'ai payé ce trou bien chèrement [3]. J'étais fait pour vous. J'achève ma vie dans ma petite et obscure sphère, précisément comme vous passez la vôtre au milieu de votre grandeur et de votre gloire. Je ne connais que la solitude et le travail; ma société est composée de cinq ou six personnes qui me laissent une liberté entière, et avec qui j'en use de même: car la société sans la liberté est un supplice. Je suis votre Gilles en fait de société et de belles-lettres.

J'ai eu ces jours-ci une très-légère attaque d'apoplexie, causée par ma faute. Nous sommes presque toujours les artisans de nos disgrâces. Cet accident m'a empêché de répondre à Votre Majesté aussitôt que je l'aurais voulu.

Le diable est déchaîné dans Genève. Ceux qui voulaient se retirer à Clèves restent. La moitié du conseil et ses partisans se sont enfuis; l'ambassadeur de France est parti incognito, et est venu se réfugier chez moi.

1. Frédéric profita de la critique, et, dans sa pièce intitulée *le Stoïcien*, qui fait partie de ses *Œuvres posthumes*, on lit :

L'absinthe à votre goût est âpre et trop amère.

2. *Tancrède*, acte I, scène II.

3. Ce fut le ridicule jeté par Voltaire sur ces idées de Maupertuis qui amena la brouille entre Frédéric et Voltaire.

J'ai été obligé de lui prêter mes chevaux pour retourner à Soleure. Les philosophes qui se destinent à l'émigration sont fort embarrassés, ils ne peuvent vendre aucun effet; tout commerce est cessé, toutes les banques sont fermées. Cependant on écrira à M. le baron de Werder, conformément à la permission donné par Votre Majesté[1]; mais je prévois que rien ne pourra s'arranger qu'après la fin de l'hiver.

J'attends avec la plus vive reconnaissance les douze belles préfaces[2], monument précieux d'une raison ferme et hardie, qui doit être la leçon des philosophes.

Vous avez grande raison, sire ; un prince courageux et sage, avec de l'argent, des troupes, des lois, peut très-bien gouverner les hommes sans le secours de la religion, qui n'est faite que pour les tromper ; mais le sot peuple s'en fera bientôt une, et tant qu'il y aura des fripons et des imbéciles, il y aura des religions. La nôtre est sans contredit la plus ridicule, la plus absurde, et la plus sanguinaire qui ait jamais infecté le monde.

Votre Majesté rendra un service éternel au genre humain en détruisant cette infâme superstition, je ne dis pas chez la canaille, qui n'est pas digne d'être éclairée, et à laquelle tous les jougs sont propres ; je dis chez les honnêtes gens, chez les hommes qui pensent, chez ceux qui veulent penser. Le nombre en est très-grand : c'est à vous de nourrir leur âme ; c'est à vous de donner du pain blanc aux enfants de la maison, et de laisser le pain noir aux chiens. Je ne m'afflige de toucher à la mort que par mon profond regret de ne vous pas seconder dans cette noble entreprise, la plus belle et la plus respectable qui puisse signaler l'esprit humain.

Alcide de l'Allemagne, soyez-en le Nestor : vivez trois âges d'homme pour écraser la tête de l'hydre.

6652. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET[3].

A Ferney, 5 janvier.

Cher doyen de l'Académie,
Vous vîtes de plus heureux temps;

1. Voyez lettre 6617.

2. Il s'agit de douze exemplaires de l'*Avant-propos* mis par le roi au devant d'un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, en deux volumes in-8°, Berne, 1767.

3. Il venait de publier une nouvelle édition de son *Traité de la Prosodie française,* qui parut pour la première fois en 1736. Voltaire n'avait pas reçu encore

Des neuf Sœurs la troupe endormie
Laisse reposer les talents;
Notre gloire est un peu flétrie.
Ramenez-nous, sur vos vieux ans,
Et le bon goût et le bon sens
Qu'eût jadis ma chère patrie.

Dites-moi si jamais vous vîtes, dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV, le mot de *vis-à-vis*[1] employé une seule fois pour signifier *envers, avec, à l'égard*. Y en a-t-il un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'ingrat envers moi ; *il se ménageait vis-à-vis ses rivaux*, au lieu de dire avec ses rivaux ; *il était fier vis-à-vis de ses supérieurs*, pour fier avec ses supérieurs, etc? Enfin ce mot de *vis-à-vis*, qui est très-rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la cour, et le barreau, et la société : car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé* Boileau, si Bossuet a *persiflé* Pascal, et si l'un et l'autre ont *mystifié* La Fontaine, en abusant quelquefois de sa simplicité? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait;* que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, etc., ils ne disaient point : J'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*.

Errement a été substitué par les procureurs au mot *erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes : arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Don Sanche d'Aragon* (acte V, scène VI) :

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux
Que reçut don Fernand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres* ; des *erres* au coche ; donnez-moi des *erres*. De là, *errements;* et aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves, le roi a suivi ses derniers *errements vis-à-vis* des rentiers.

la lettre de l'abbé, du 3 janvier, à laquelle il répondra le 4 février. Il semble même que cette lettre du 3 ne lui parvint pas avant le 18 (voyez ci-après la lettre 6683).

1. Voyez la note 3, tome V, page 413.

Le style barbare des anciennes formules commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que Sa Majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, monsieur, la langue paraît s'altérer tous les jours; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images et les tours de la poésie en physique; on parle d'anatomie en style ampoulé; on se pique d'employer des expressions qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre[1] rempli d'idées profondes, ingénieuses, et neuves, on ait traité du fondement des lois en épigrammes. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet : et combien a-t-il fait de mauvais imitateurs, qui, n'ayant pas son génie, n'ont pu copier que ses défauts!

Boileau, il est vrai, a dit après Horace :

> Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix légère,
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère[2]!

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomène, ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce, il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sully et du grand ministre Colbert; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sully, il l'appelle l'*ami d'Henri IV :* et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états : il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable; mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère.

Des hommes même de beaucoup d'esprit ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'esprit. Le jésuite Castel, par exemple, dans sa *Mathématique universelle,* veut prouver que si le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre système solaire, ce serait le dernier de ses satellites que la loi de

1. *L'Esprit des lois,* par Montesquieu.
2. *Art poétique,* I, 75-76.

la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée que la raison pour laquelle le satellite le plus éloigné prendrait cette place, c'est que les souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers présomptifs.

Cette idée serait plaisante et convenable dans la bouche d'une femme qui, pour faire taire des philosophes, imaginerait une raison comique d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain ; mais que le mathématicien fasse le plaisant quand il doit instruire, cela n'est pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui ; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente, des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon. Un charlatan est parvenu jusqu'à dire, dans je ne sais quelles lettres, en parlant de l'angoisse et de la passion de Jésus-Christ, que si Socrate mourut en sage, Jésus-Christ *mourut en dieu*[1] : comme s'il y avait des dieux accoutumés à la mort ; comme si on savait comment ils meurent ; comme si une sueur de sang était le caractère de la mort de Dieu ; enfin comme si c'était Dieu qui fût mort.

On descend d'un style violent et effréné au familier le plus bas et le plus dégoûtant ; on dit de la musique du célèbre Rameau, l'honneur de notre siècle, qu'elle *ressemble à la course d'une oie grasse et au galop d'une vache*[2]. On s'exprime enfin aussi ridiculement que l'on pense, *rem verba sequuntur*[3] ; et, à la honte de l'esprit humain, ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus, si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre *Traité de la Prosodie;* c'est un livre classique qui durera autant que la langue française.

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous parlez du célèbre, j'ose presque dire de l'inimitable Quinault, le plus concis peut-être de nos poëtes dans

1. C'est dans le livre IV de l'*Émile* que J.-J. Rousseau a dit : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un dieu. »

2. Expression de J.-J. Rousseau dans sa *Lettre à M. Grimm sur Omphale.*

3. Horace, *Art poétique*, vers 311.

les belles scènes de ses opéras, et l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté comme avec le plus de grâce. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinault ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, Mme Denis et moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinault savait assez de latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, et qu'il possédait encore mieux l'italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine* (acte I, scène I) :

Les superbes géants armés contre les dieux
Ne nous donnent plus d'épouvante;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage expirante.
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'*Armide*. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas, dans cette pièce, air détaché, composé sur les canevas du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de

. . . . Ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique[1].

On commence à savoir que Quinault valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite[2], déjà célèbre par le prix qu'il a remporté à notre Académie, et par une tragédie[3] qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinault et de Lulli :

Aux dépens du poëte on n'entend plus vanter
De ces airs languissants la triste psalmodie,
Que réchauffa Quinault du feu de son génie[4].

1. Boileau, satire x, vers 141-142.
2. La Harpe.
3. *Le comte de Warwick*, joué le 7 novembre 1763.
4. *Discours sur les préjugés et les injustices littéraires*, par La Harpe, vers 42-44.

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me paraît très-bon, mais les scènes de Quinault encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que « les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un *e* muet », et vous citez les vers du philosophe de Sans-Souci :

La nuit, compagne du repos,
De son crêp couvrant la lumière[1],
Avait jeté sur ma paupière
Les plus léthargiques pavots.

Il est vrai que, dans les commencements, nos *e* muets embarrassent quelquefois les étrangers; le philosophe de Sans-Souci était très-jeune quand il fit cette épître : elle a été imprimée à son insu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites, et qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le philosophe de Sans-Souci sait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères[2] et moi, nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec autant de pureté que de génie et de force, *eodem animo scribit quo pugnat*[3]; et je vous dirai, en passant, que l'honneur d'être encore dans ses bonnes grâces, et le plaisir de lire les pensées les plus profondes, exprimées d'un style énergique, font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un souverain, chargé de tout le détail d'un grand royaume, écrive souramment et sans effort ce qui coûterait à un autre beaucoup de temps et de ratures.

M. l'abbé de Dangeau, en qualité de puriste, en savait sans doute plus que lui sur la grammaire française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable académicien qu'un musicien, en chantant *la nuit est loin encore*, prononce, pour avoir plus de grâces, la nuit est *loing* encore. Le philosophe de Sans-Souci, qui est aussi grand musicien qu'écrivain supérieur, sera, je crois, de mon opinion.

1. C'est le commencement de la lettre de Frédéric à Voltaire, du 20 février 1750 (voyez tome XXXVII, page 109), et le second vers s'imprimait encore en 1760 tel que d'Olivet le cite. Il a été corrigé depuis.

2. D'Alembert.

3. Quintilien (*Instit.*, I, 1) dit : « Tanta in eo vis est ut illum eodem animo dixisse quo bellavit appareat. »

Je suis fort aise qu'autrefois Saint-Gelais ait justifié le *crêp* par son *Bucéphal*. Puisqu'un aumônier de François Ier retranche un *e* à *Bucéphale*, pourquoi un prince royal de Prusse n'aurait-il pas retranché un *e* à *crêpe?* Mais je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François Ier, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher doyen, avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du philosophe de Sans-Souci. J'ai dit, il est vrai, dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des Musiciens[1], que nos rimes féminines, terminées toutes par un *e* muet, font un effet très-désagréable dans la musique, lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer :

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la *vi-eu*[2].

Arcabonne est forcée de dire ;

Tout me parle de ce que j'*aim-eu*
(*Amadis*, acte, II, scène II.)

Médor est obligé de s'écrier :

. . . . Ah! quel tourment
D'aimer sans *espérance-eu*[3]!

La gloire et la victoire, à la fin d'une tirade, font presque toujours la *gloire-eu*, la *victoire-eu*. Notre modulation exige trop souvent ces tristes désinences. Voilà pourquoi Quinault a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines; et c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poëtes qui composaient pour lui.

Qu'il me soit donc permis, mon cher maître, de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites « qu'il est inutile, et peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette prononciation *gloire-eu victoire-eu*, ailleurs que dans la bouche de nos villageois ». Je n'ai jamais entendu de paysan

1. Voyez tome XIV, page 145.
2. *Armide*, acte V, scène I.
3. *Roland*, acte I, scène III.

prononcer ainsi en parlant; mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des acteurs et des actrices de l'Opéra ; au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, et ne peuvent souvent en venir à bout. C'est un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sentir les *e* muets, excepté la nôtre. Les Italiens et les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands et les Anglais en ont quelques-uns ; mais ils ne sont jamais sensibles ni dans la déclamation ni dans le chant.

Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens et les Anglais se sont défaits dans la tragédie, et dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne sais si c'est moi que vous accusez d'avoir dit que la rime est une invention des siècles barbares; mais, si je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardiesse de vous le dire.

Je tiens, en fait de langue, tous les peuples pour barbares, en comparaison des Grecs et de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie. Il faut surtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de brèves et de longues, et qui, par un mélange harmonieux de consonnes et de voyelles, était une espèce de musique vocale. Vous ne me condamnerez pas, sans doute, quand je vous répéterai que le grec et le latin sont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs est au jeu de dames, et ce qu'une belle danse est à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu, je suis bien loin de vouloir proscrire la rime, comme feu M. de La Motte ; il faut tâcher de se bien servir du peu qu'on a, quand on ne peut atteindre à la richesse des autres. Taillons habilement la pierre, si le porphyre et le granit nous manquent. Conservons la rime ; mais permettez-moi toujours de croire que la rime est faite pour les oreilles, et non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très-dévoué à saint François, j'ai voulu le distinguer des *Français;* j'avoue que j'écris *Danois* et *Anglais :* il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on con-

serve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot.

Comme je suis très-tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonnerez surtout ce style négligé à un *Français* ou à un *François* qui *avait* ou qui *avoit* été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans, au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'Académie pour m'éclairer et m'échauffer; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement et de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

6653. — A M. PEZAY.

5 janvier.

Je vous fais juge, monsieur, des procédés de Jean-Jacques Rousseau avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors était ami de Rousseau : je trouvai les environs de cette ville si agréables que j'achetai d'un magistrat, quatre-vingt-sept mille livres, une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille lorsque je la quitterais. Rousseau dès lors conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre les magistrats, et il a eu enfin la funeste et dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

Il écrivit d'abord à M. Tronchin qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève tant que j'y serais; M. Tronchin peut vous certifier cette vérité. Voici sa seconde démarche.

Vous connaissez le goût de Mme Denis, ma nièce, pour les spectacles; elle en donnait dans le château de Tournay et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France, et les Genevois y accouraient en foule. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentants, et quelques prédicants qu'on nomme ministres.

Voilà pourquoi, monsieur, il prit le parti des ministres, au sujet de la comédie, contre M. d'Alembert, quoique ensuite il ait pris le parti de M. d'Alembert contre les ministres, et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que je corrompais sa république, en faisant représenter des tragédies dans mes maisons par la nièce du grand

Corneille, que plusieurs Genevois avaient l'honneur de seconder.

Il ne s'en tint pas là ; il suscita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature ; il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout Genevois peut acheter en France des terres seigneuriales, et même y posséder des emplois de finance. Ainsi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conscience, et qui avait tant de besoin de tolérance pour lui, voulait établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule.

M. Tronchin entendit lui-même un citoyen[1], qui est depuis longtemps le principal boute-feu de la république, dire qu'il fallait absolument exécuter ce que Rousseau voulait, et me faire sortir de ma maison des Délices, qui est aux portes de Genève. M. Tronchin, qui est aussi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de bouclier, et ne m'en avertit que longtemps après.

Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève : je résiliai mon bail à vie des Délices ; je reçus trente-huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille francs[2] que j'avais employés à bâtir dans cet enclos.

1. Deluc ; voyez lettre 6661.

2. Voici le compte de l'achat des Délices, tel que nous le trouvons dans la *Revue suisse*, année 1855, page 669. Tronchin de Lyon avait sans doute eu connaissance de la lettre de Voltaire à Pezay, et avait dressé ce compte pour y répondre :

« L'assertion sommaire de M. de Voltaire présente l'idée d'un vendeur peu délicat, et d'un acquéreur trop magnifique sur le prix de ses jouissances. Ce n'est ni l'un ni l'autre. Le domaine des Délices a en effet été vendu par un magistrat, le

10 février 1755, non compris les lods ou droits	78,033 l.	06 s.	8 d.
« Les lods et frais se sont élevés à la somme de. . . .	9,166	13	4
Total . . .	87,200	»	»
« Dans ce prix étaient compris les meubles dont M. de Voltaire achetait la propriété pour le prix de.	15,000	»	»
« Les Délices, sans les meubles et tels qu'ils devaient être rendus à M. Tronchin par M. de Voltaire, ne coûtaient ainsi que	72,200	»	»
« De ces 72,200 livres, M. Tronchin en paya, lors de l'acquisition	10,000	»	»
« M. de Voltaire ne paya donc du prix des Délices que.	62,000	»	»
« A la mort de M. de Voltaire ou à la cessation volontaire de sa jouissance, il était stipulé que M. Tronchin rentrerait dans son domaine en remboursant à M. de Voltaire.	38,000	»	»
« M. de Voltaire en acquérait ainsi la jouissance pendant sa vie pour.	24,000	»	»

« Le magistrat à qui ce domaine appartenait certifiera que la partie utile lui

Ce sont là, monsieur, les moindres traits de la conduite que Rousseau a eue avec moi. M. Tronchin peut vous les certifier, et toute la magistrature de Genève en est instruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de Conti et de Mme la duchesse de Luxembourg, dont il avait surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les services de M. Grimm, de M. Helvétius, de M. Diderot, et de tous ceux qui avaient protégé ses extravagantes bizarreries, qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence.

Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées, pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne nommée l'Ermitage, que vous avez vue entre Tournay et Ferney. Je vous renvoie, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. Hume[1], et qui était d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. d'Alembert, et moi, avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. d'Alembert et M. Hume, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, monsieur, que, malgré mon âge et mes maladies, je suis très-gai, quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose ampoulée, de vers plats, ou de mauvaises critiques;

rendait 2,000 livres par année, et M. de Voltaire en a joui dix ans. Il est vrai que les deux dernières années, M. de Voltaire ayant fixé sa résidence à Ferney, avait mis à ferme une portion de la partie utile des Délices pour 700 livres de France. Il en avait diminué le produit par la destruction du quart des vignes, et la conversion de quelques objets de production en agrément. Une écurie, un poulailler, et quelques cabinets hors d'œuvre, sont les seules constructions qu'il y ait faites. Elles peuvent avoir coûté de 4,000 à 5,000 livres. Les effets mobiliers servant à la culture, chariots, tombereaux, une assez grande quantité d'orangers, etc., étaient demeurés dépendants du domaine, et devaient y être laissés par M. de Voltaire à sa sortie. Les chariots, tombereaux, orangers, tout, jusqu'aux chaudières de lessive, avait passé à Ferney lors de la reprise du domaine par M. Tronchin. »

1. Voyez tome XXVI, page 29.

mais on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur, et sur les devoirs de la vie.

6654. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

5 janvier, à deux heures.

La poste part dans le moment; nous n'avons que le temps de dire que nous venons de recevoir la copie du mémoire de mon cher ange à monsieur le vice-chancelier. Malheureusement ce mémoire contredit toutes nos requêtes; nous avons toujours articulé que nous ne connaissons pas la dame Doiret. Nous avons commencé un procès contre elle, et tout cela est très-vrai. Mon cher ange dit dans le mémoire que la Doiret est cousine de la femme de charge du château : c'est nous rendre évidemment ses complices. Nous conjurons mon cher ange de dire qu'il s'est trompé, comme il s'est trompé en effet. Cela n'arrive pas souvent à mon cher ange; mais quand il s'agit de faits, le pape même n'est pas infaillible. Au nom de Dieu, tenez-vous-en à notre dernière requête à monsieur le vice-chancelier. Je vais dans le moment à Soleure rendre compte de plusieurs affaires importantes à monsieur l'ambassadeur.

6655. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

7 janvier.

Comme nous ne voulons rien faire, mon très-cher ange, sans vous en donner avis, nous vous communiquons, Mme Denis et moi, le nouveau mémoire que nous sommes obligés d'envoyer à monsieur le vice-chancelier, fondé sur une lettre dans laquelle on nous avertit que des personnes[3] pleines de bonté ont daigné lui recommander cette malheureuse affaire.

Le mémoire, dont ces personnes ont ordonné qu'on nous fît part, alléguait des faits dont elles ne pouvaient être instruites. Ce mémoire se trouvait en contradiction avec les nôtres, et avec le procès-verbal. Vous voyez, mon divin ange, que nous sommes dans l'obligation indispensable d'exposer le fait tel qu'il est, et de requérir que monsieur le vice-chancelier daigne se procurer les informations que nous demandons. Nous sommes si innocents que nous sommes en droit de demander justice au lieu de grâce.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. D'Argental.

Nous passerions pour être évidemment complices de la Doiret, si nous l'avions connue.

Nous vous supplions de vouloir bien vous intéresser à l'autre affaire[1] que nous avons recommandée à vos bontés auprès de M. de La Reynière, le fermier général.

Venons à des choses plus agréables. On ne pouvait guère, dans l'état de crise où la république de Genève et moi nous nous trouvons par hasard, imprimer correctement *les Scythes;* nous vous enverrons incessamment des exemplaires plus honnêtes. J'ai essuyé de bien cruelles afflictions en ma vie. Le baume de Fier-à-bras, que j'ai appliqué sur mes blessures, a toujours été de chercher à m'égayer. Rien ne m'a paru si gai que mon épître dédicatoire. Je ne sais pas si elle aura plu, mais elle m'a fait rire dans le temps que j'étais au désespoir.

J'avais promis à M. le chevalier de Beauteville d'aller lui rendre sa visite à Soleure, et d'aller de là passer le carnaval chez l'électeur palatin et arranger mes petites affaires avec M. le duc de Wurtemberg; mais mon quart d'apoplexie et une complication de petits maux assez honnêtes me forcent à rester dans mon lit, où j'attends patiemment la nombreuse armée de cinq à six cents hommes qui va faire semblant d'investir Genève. L'état-major n'investira que Ferney; il croira s'y amuser, et il n'y trouvera que tristesse, malgré le moment de gaieté que j'ai eu dans mon épître dédicatoire, et dans ma préface contre Duchesne[2].

Je pense qu'on ne saurait donner trop tôt *les Scythes;* il ne s'agit que de trouver un vieillard. La représentation de cette pièce ferait au moins diversion : cette diversion est si absolument nécessaire qu'il faut que la pièce soit jouée ou lue.

Adieu, mon aimable et très-cher ange; je me mets aux pieds de Mme d'Argental; j'ai bien peur qu'elle ne soit affligée.

6656. — A M. DAMILAVILLE.

7 janvier.

Je ne sais si je vous ai mandé, mon cher ami, que j'ai eu une petite attaque qui m'avertit de mettre mes affaires en ordre.

Je n'ai rien à vous mander de nouveau. Vous aurez par le premier ordinaire la tragédie des *Scythes* imprimée. On n'en a tiré que très-peu d'exemplaires. Je vous prie de la donner à

1. Le renvoi de Janin.
2. Voyez à la fin des *Scythes*, l'Avis au lecteur.

Mme de Florian dès que vous l'aurez lue avec Platon. Vous savez qu'il est question de lui dans la préface.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

6657. — A M. DAMILAVILLE.

Jeudi matin, 8 janvier.

Mon cher ami, en attendant que je lise une lettre de vous, que je compte recevoir aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. de Pezay[1], au sujet des vers de M. Dorat, que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal faits. Vous verrez si j'ai tort de regarder J.-J. Rousseau comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal, dans la littérature, c'est qu'on ne veut jamais distinguer l'offenseur de l'offensé. M. Dorat a ses raisons pour suivre le torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'a offensé de gaieté de cœur, sans me connaître.

J'arrête ma plume, en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. d'Alembert celle que j'ai écrite à M. de Pezay, avant que M. Dorat m'eût demandé pardon.

Nous avons reçu votre lettre du 3 de janvier. Nos alarmes et nos peines ont été un peu adoucies, mais ne sont pas terminées.

Il n'y a plus actuellement de communication de Genève avec la France; les troupes sont répandues par toute la frontière; et, par une fatalité singulière, c'est nous qui sommes punis des sottises des Genevois. Genève est le seul endroit où l'on pouvait avoir toutes les choses nécessaires à la vie; nous sommes bloqués, et nous mourons de faim : c'est assurément le moindre de mes chagrins.

Je n'ai pas un moment pour vous en dire davantage. Tout notre triste couvent vous embrasse.

6658. — A M. DORAT.

A Ferney, ce 8 janvier.

Monsieur, à la réception de la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai dit, comme saint Augustin : *O felix culpa*[2]! Sans cette petite échappée dont vous vous accusez si galamment, je n'aurais point eu votre lettre, qui m'a fait plus de plaisir que l'*Avis aux* deux

1. Voyez lettre 6632.
2. Voyez la note 3, tome XXIX, page 582

prétendus *sages* ne m'a pu causer de peine. Votre plume est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisait.

Le cardinal de Bernis, étant jeune, en arrivant à Paris, commença par faire des vers contre moi, selon l'usage, et finit par me favoriser d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Vous me faites espérer les mêmes bontés de vous, pour le peu de temps qui me reste à vivre, et je crie *Felix culpa!* à tue-tête.

J'ai déjà lu, monsieur, votre très-joli poëme sur la *Déclamation;* il est plein de vers heureux et de peintures vraies. Je me suis toujours étonné qu'un art, qui paraît si naturel, fût si difficile. Il y a, ce me semble, dans Paris beaucoup plus de jeunes gens capables de faire des tragédies dignes d'être jouées qu'il n'y a d'acteurs pour les jouer. J'en cherche la raison, et je ne sais si elle n'est pas dans la ridicule infamie que des Welches ont attachée à réciter ce qu'il est glorieux de faire. Cette contradiction welche doit révolter tous les vrais Français. Cette vérité me semble mériter que vous la fassiez valoir dans une seconde édition de votre poëme.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Ma dernière lettre à M. le chevalier de Pezay[1] était écrite avant que j'eusse reçu la vôtre. J'en avais envoyé une copie à un de mes amis; mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puisse vous déplaire, et j'espère que les faits énoncés dans ma lettre feront impression sur un cœur comme le vôtre.

6659. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

8 janvier au soir, partira le 10.

Mes divins anges, nous recevons votre lettre du 3 janvier. Allons vite au fait : 1° l'affaire était si grave que la première chose que dit le receveur du bureau à cette dame, c'est qu'elle serait pendue ; 2° le fidèle Wagnière vous écrivit du bureau même pendant que les monstres du bureau écrivaient à monsieur le vice-chancelier ; 3° cette affaire étant arrivée le 23 décembre au soir, nous n'avons eu de nouvelles de vous qu'aujourd'hui 8 janvier, et Le Jeune a écrit quatre lettres à sa femme dans cet intervalle ; 4° nous ne pouvions faire autre chose que d'envoyer mémoire sur

1. C'est la lettre 6653.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

mémoire au seul maître de cette affaire ; tous ces mémoires ont été uniformes. Nous avons toujours dit la même chose, et nous ne pouvions deviner que vous imagineriez d'alléguer que cette femme est parente de notre femme de charge, attendu que nous ne l'avons jamais dit dans nos défenses dont vous avez copie, et que Wagnière, à qui cette lettre est dictée, n'énonça point du tout cette défaite dans la lettre qu'il a eu l'honneur de vous écrire du bureau.

La femme même articula dans le procès-verbal qu'elle avait une parente en Suisse, mais non pas à Ferney ; elle déclara qu'elle ne nous connaissait point, et voici le certificat que Wagnière vous en donne, en cas que vous ayez perdu sa lettre. Il nous a donc fallu absolument marcher sur la même ligne et soutenir toujours, ce qui est très-vrai, que nous n'avons connu jamais la femme Doiret, et que nous ne vendons point de livres.

5° Il est très-vrai encore que le bureau de Collonges est en faute jusque dans sa turpitude, et que sa barbarie n'est point en règle. S'il a cru que la dame Doiret et son quidam[1] voulaient faire passer en France des choses criminelles, il devait s'assurer d'eux : première prévarication. Il n'était pas en droit de saisir les chevaux et le carrosse d'une personne qui venait faire plomber ses malles, qui se déclarait elle-même, et qui ne passait point des marchandises en fraude selon les ordonnances : seconde prévarication. Il pouvait même renvoyer ces marchandises sans manquer à son devoir, et c'est ce qui arrive tous les jours dans d'autres bureaux. Mme Denis est légalement autorisée à redemander son équipage, dont d'ailleurs cette femme Doiret s'était servie frauduleusement, en achetant des habits de nos domestiques et en empruntant d'eux nos équipages et des malles.

6° Nos malles ne nous sont revenues au nombre de deux que parce que les commis mirent les papiers dans une troisièmes pour être envoyés à monsieur le vice-chancelier.

7° Il est impossible que, si nous passons le moins du monde pour complices de la femme qui faisait entrer ces papiers, nous ne soyons exposés aux désagréments les plus violents.

8° Quand nous ne serions condamnés qu'à la plus légère amende, nous serions déshonorés à quinze lieues à la ronde, dans un pays barbare et superstitieux. Vous ne vous connaissez pas en barbares.

9° Si on ne trouve pas un ami de M. de La Reynière qui

1. Janin.

obtienne de lui la prompte et indispensable révocation du nommé Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, entre Genève et Ferney, l'affaire peut prendre la tournure la plus funeste.

Cette affaire, toute désagréable qu'elle est, ne doit préjudicier en rien à celle des *Scythes;* au contraire, c'est une diversion consolante et peut-être nécessaire. Il serait bon sans doute que la pièce fût jouée incessamment, et que les acteurs eussent leurs rôles ; mais sans deux bons vieillards et sans une Obéide qui sache faire entrevoir ses larmes en voulant les retenir, et qui découvre son amour sans en parler, tout est bien hasardé. J'ai d'ailleurs fait imprimer l'ouvrage pour prévenir l'impertinente absurdité des comédiens, que Mlle Clairon avait accoutumés à gâter toutes mes pièces ; ce désagrément m'est beaucoup plus sensible que le succès ne pourrait être flatteur pour moi.

J'imagine que l'épître dédicatoire n'aura pas déplu à MM. les ducs de Praslin et de Choiseul ; et c'est une grande consolation pour le bonhomme qui cultive encore son jardin au pied du Caucase, mais qui ne fera plus éclore de fleurs ni de fruits, après une aventure qui lui ôte le peu de forces qui lui restait : ce bon vieillard vous tend les bras de ses neiges, de Scythie aux murs de Babylone. V.

Du 9 janvier 1767.

La femme Doiret n'eut jamais de parents chez nous. Voici les certificats que je vous annonçai hier :

« Je déclare que je n'ai jamais articulé dans aucun papier que la dame Doiret eût des parents dans la maison.

« Fait à Ferney, 9 janvier 1767.

« *Signé :* WAGNIÈRE. »

« Je déclare la même chose, comme ayant été présent.

« *Signé :* BACLE. »

P. S. (Relatif à la révocation de Janin.)

C'est sur quoi nous avons insisté dans toutes nos lettres ; nous n'avons proposé l'intervention de M. de Courteilles que comme le croyant à portée, par lui ou par ses amis, d'engager les fermiers généraux, chargés du pays de Gex, à casser au plus vite ce malheureux. Nous vous répétons que c'est un préalable très-important pour empêcher que notre nom ne soit compromis et que nous ne soyons exposés à un procès criminel.

Vous avez, mes divins anges, un résumé exact de l'affaire. Puisqu'elle dépend de M. de Montyon, que nous avons vu aux Délices, nous allons lui écrire. Vous connaissez sans doute le conseiller d'État qui préside à ce bureau. Nous avions espéré que monsieur le vice-chancelier aurait la bonté de décider lui-même cette affaire, et qu'il commencerait par s'informer s'il y a en effet une femme Doiret à Châlons, à laquelle la malle pleine de papiers est adressée. Il est fort triste que cette aventure soit discutée devant des juges qui peuvent la *criminaliser;* mais nous comptons sur votre zèle, sur votre activité, sur vos amis.

Nous n'avons rien à nous reprocher, et s'il arrive un malheur[1], on aura la fermeté de le soutenir, malgré l'état languissant où l'on est, et malgré la rigueur extrême d'un climat qui est quelquefois pire que la Sibérie.

N'en parlons plus, mes chers anges, il n'est question que d'agir auprès de M. de Montyon et du président du bureau, non pas comme demandant grâce, mais comme demandant justice et conformément à nos mémoires, dont aucun ne dément l'autre. Nous ne voulons point nous contredire comme Jean-Jacques. Voilà notre première et dernière résolution, dont nous ne nous sommes jamais départis, comme nous ne nous départirons point des tendres sentiments qui nous attachent à vous pour toute notre vie.

6660. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

Le favori de Vénus, de Minerve, et de Mars, s'est donc ressenti des infirmités attachées à la faiblesse humaine. Il a succombé sous la fatigue des plaisirs; mais je me flatte qu'il est bien rétabli, puisqu'il m'a écrit de sa main; il est d'ailleurs grand médecin, et c'est lui qui guérit les autres. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'espèce de mon héros : dès que les neiges couvrent la terre dans mon climat barbare, les taies blanches s'emparent de mes yeux, je perds presque entièrement la vue. Mon héros griffonne de sa main des lettres qu'à peine on peut lire, et moi, je ne peux écrire de ma belle écriture; j'entrerai d'ailleurs incessamment dans ma soixante et quatorzième année, ce qui exige de l'indulgence de mon héros.

1. D'être forcé de déguerpir. (G. A.)

Nous faisons à présent la guerre très-paisiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tournay, que j'avais prêté à M. le duc de Villars, sur le chemin des Délices. Je n'ai point de corps d'armée à Ferney ; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de sang.

Si vous avez, monseigneur, une bonne actrice à Bordeaux, je vous enverrai une tragédie nouvelle pour votre carnaval ou pour votre carême. Maman Denis, et tous ceux à qui je l'ai lue, disent qu'elle est très-neuve et très-intéressante. La grâce que je vous demanderai, ce sera de mettre tout votre pouvoir de gouverneur à empêcher qu'elle ne soit copiée par le directeur de la comédie, et qu'elle ne soit imprimée à Bordeaux. J'oserais même vous supplier d'ordonner que le directeur fît copier les rôles dans votre hôtel, et qu'on vous rendît l'exemplaire à la fin de chaque répétition et de chaque représentation ; en ce cas, je suis à vos ordres.

Voici le mémoire concernant votre protégé[1], et l'emploi de la lettre de change que vous avez eu la bonté d'envoyer pour lui. Quand même je ne serais pas à Ferney, il restera toujours dans la maison ; maman Denis aura soin de lui, et je le laisserai le maître de ma bibliothèque. Il passe sa vie à travailler dans sa chambre, et j'espère qu'il sera un jour très-savant dans l'histoire de France. Je lui ai fait étudier l'*Histoire des Pairs et des Parlements*, ce qui peut lui être fort utile. Il se pourra faire que bientôt je sois absent pour longtemps de Ferney ; je serais même aujourd'hui chez M. le chevalier de Beauteville, à Soleure, et de là j'irais chez le duc de Wurtemberg et chez l'électeur palatin, si ma santé me le permettait.

Dans cette incertitude, je vous demande en grâce d'avoir pour moi la même bonté que vous avez eue pour Galien. Ni vos affaires, ni celles de la succession de M. le prince de Guise, ne seront arrangées de plus de six mois. Je me trouve, à l'âge de soixante et quatorze ans, dans un état très-désagréable et très-violent. Votre banquier de Bordeaux peut aisément vous avancer, pour six mois, deux cents louis d'or, en m'envoyant une lettre de change de cette somme sur Genève. Il le fera d'autant plus volontiers que le change est aujourd'hui très-avantageux pour les Français ; et il y gagnera, en vous faisant un plaisir qui ne vous coûtera rien. J'aurai l'honneur d'envoyer alors mon reçu à compte, de deux cents louis

1. Galien; voyez une note sur la lettre 6530.

d'or, à M. l'abbé de Blet, sur ce qui m'est dû de votre part. Il joindra ce reçu à ceux que mon notaire a précédemment fournis à vos intendants ; ou, si vous l'ordonnez, j'adresserai ce reçu à vous-même, et vous l'enverrez à M. l'abbé de Blet. Je ne vous propose de le lui adresser en droiture que pour éviter le circuit,

Si je suis à Soleure, le trésorier des Suisses me comptera cet argent, et se fera payer à Genève. Je vous aurai une extrême obligation, car, quoique j'aie essuyé bien des revers en ma vie, je n'en ai point eu de plus imprévu et de plus désagréable que celui que j'éprouve aujourd'hui. Ayez la bonté de me donner vos ordres sur tous ces points, et de les adresser à Genève sous l'enveloppe de M. Hennin, résident de France. La lettre me sera rendue exactement, quoiqu'il n'y ait plus de communication entre le territoire de France et celui de Genève ; et si je suis à Soleure, Mme Denis m'enverra votre lettre. Vous pouvez prescrire aussi ce que vous voulez qu'elle dépense par an pour les menues nécessités de Galien ; elle vous enverra le compte au bout de l'année.

Je n'ai d'autres nouvelles à vous mander des pays étrangers, sinon que le corps des négociants français, qui est à Vienne, m'a écrit que vous partiez incessamment pour aller chercher une archiduchesse[1], et qu'il me demandait des harangues pour toute la famille impériale et pour Votre Excellence. J'ai répondu lanternes à ce corps, qui me paraît mal informé.

A l'égard du petit corps de troupes qui est dans mes terres, j'ai bien peur d'être obligé, si je reste dans le pays, de faire plus d'une harangue inutile pour l'empêcher de couper mes bois. On dit que M. de La Borde ne sera plus banquier du roi. C'est pour moi un nouveau coup, car c'est lui qui me faisait vivre.

Je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon très-tendre respect.

6661. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je comptais avoir l'honneur de venir présenter *les Scythes* à Votre Excellence, et je déménageais comme la moitié de Genève ; mais il plut à la Providence d'affliger mon corps des pieds jusqu'à la tête. Je la supplie de ne vous pas traiter de même dans ce rude hiver. Je vous envoie donc *les Scythes* comme un inter-

1. Marie-Antoinette, qui épousa, en 1770, le dauphin, depuis Louis XVI.

mède à la tragi-comédie de Genève. On a logé des dragons autour de mon poulailler, nommé le château de Tournay. Maman Denis ne pourra plus avoir de bon bœuf sur sa table ; elle envoie chercher de la vache à Gex. Je ne sais pas même comment on fera pour avoir les lettres qui arrivent au bureau de Genève. Il aurait donc fallu placer le bureau dans le pays de Gex. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il faudra un passe-port du roi pour aller prendre de la casse chez Colladon[1].

Passe encore pour du bœuf et des perdrix, mais manquer de casse ! cela est intolérable ; il se trouve à fin de compte que c'est nous qui sommes punis des impertinences de Jean-Jacques et du fanatisme absurde de Deluc le père[2], qu'il aurait fallu bannir de Genève à coups de bâton, pour préliminaire de la paix.

Que *les Scythes* vous amusent ou ne vous amusent pas, je vous demande en grâce de les enfermer sous cent clefs, comme un secret de votre ambassade. M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin sont d'avis qu'on joue la pièce avant qu'elle paraisse imprimée. Je ne suis point du tout de leur avis ; mais je dois déférer à leurs sentiments autant qu'il sera en moi.

Daignez donc vous amuser avec Obéide[3], et enfermez-la dans votre sérail, après avoir joui d'elle, et que M. le chevalier de Taulès en aura eu sa part.

Le petit couvent de Ferney, faisant très-maigre chère, se met à vos pieds.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6662. — A M. LE DUC DE CHOISEUL,

SUR LE CORDON DE TROUPES AUPRÈS DE GENÈVE.

9 janvier.

Mon héros, mon protecteur, c'est pour le coup que vous êtes mon colonel. Le satrape Elochivis environne mes poulaillers de

1. Plusieurs écrivains genevois ont porté le nom de Colladon. Un Théodore Colladon, de Bourges, avait exercé la médecine à Genève au commencement du XVIIe siècle. Il est à croire qu'il y avait, en 1767, à Genève, un apothicaire de ce nom ; mais les expressions de *casse, eau, bouteilles de Colladon,* sont employées par Voltaire pour désigner les ouvrages philosophiques. (B.)

2. François Deluc, né en 1698, mort en 1780 ; voyez tome IX, une des notes du chant IV de *la Guerre de Genève.*

3. Personnage de la tragédie des *Scythes.*

ses innombrables armées, et le bonhomme qui cultive son jardin au pied du mont Caucase[1] est terriblement embarrassé par votre funeste ambition.

Permettez-moi la liberté grande[2] de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman Denis et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'est pas les Genevois que vous punissez, c'est nous, grâce à Dieu. Nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout, et les Genevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée.

A peine l'ambassadeur de votre Sublime Porte eût-il assuré que le roi de Perse prenait les honnêtes Scythes sous sa protection et sauvegarde spéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitants de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et passer, et repasser, avec un passe-port du chiaoux Hennin ; et nous, pauvres Persans, parce que nous sommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos esclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repose sur les deux oreillers de la justice et de la compassion, daignez répandre la rosée de vos faveurs sur notre disette.

Dès qu'on eut publié votre rescrit impérial dans la superbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défense d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fit passer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je souhaite qu'il en reste assez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perse.

Que Votre Sublimité permette donc que nous lui adressions une requête qui ne sera point écrite en lettres d'or, sur un parchemin couleur de pourpre, selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passe-port signé de votre main prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins ; et nous prierons Zoroastre qu'il intercède auprès du grand Orosmade, pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

1. Voyez la dédicace des *Scythes*, tome VI, page 263.
2. Expression des *Mémoires de Grammont*, chap. III.

6663. — A M. DE MONTYON [1].

Ferney, par Genève, 9 janvier.

Monsieur, c'est une grande consolation que vous soyez le juge de ma nièce, Mme Denis : car, pour moi, n'ayant rien, on ne peut rien m'ôter ; j'ai tout donné. Le château que j'ai bâti lui appartient ; les chevaux, les équipages, tout est à elle. C'est elle que les cerbères de bureau d'entrée persécutent ; nous avons tous deux l'honneur de vous écrire pour vous supplier de nous tirer des griffes des portiers de l'enfer.

Vous avez sans doute entre les mains, monsieur, tous nos mémoires envoyés à monsieur le vice-chancelier, qui sont exactement conformes les uns aux autres, parce que la vérité est toujours semblable à elle-même.

Il est absurde de supposer que Mme Denis et moi nous fassions un commerce de livres étrangers : il est très-aisé de savoir de la dame Doiret de Châlons, à laquelle les marchandises sont adressées par une autre Doiret, toute la vérité de cette affaire, et où est la friponnerie.

Nous n'avons jamais connu aucune Doiret, y en eût-il cent : il y a une femme Doiret qui est venue dans le pays en qualité de fripière ; elle a acheté des habits de nos domestiques, sans que nous l'ayons jamais vue ; elle a emprunté d'eux un vieux carrosse et des chevaux de labourage de notre ferme, éloignée du château, pour la conduire ; et nous n'en avons été instruits qu'après la saisie.

Loin de contrevenir en rien à la police du royaume, j'ai augmenté considérablement la ferme du roi sur la frontière où je suis, en défrichant les terres, et en bâtissant onze maisons ; et, loin de faire la moindre contrebande, j'ai armé trois fois mes vassaux et mes gens contre les fraudeurs. Je ne suis occupé qu'à servir le roi, et j'ai trouvé dans les belles-lettres mon seul délassement à l'âge de soixante-treize ans.

Nous avons encore beaucoup plus de confiance en vos bontés, monsieur, que nous n'avons de chagrin de cette aventure inattendue. M. d'Argental peut vous certifier sur son honneur que

1. Jean-Baptiste-Robert Auget, baron de Montyon, mort le 29 décembre 1820 âgé de quatre-vingt-sept ans, a légué des sommes considérables aux hôpitaux de Paris, et a fait les fonds de différents prix que distribuent annuellement des classes de l'Institut.

nous n'avons aucun tort, Mme Denis, ni moi; et mon neveu, l'abbé Mignot, en est parfaitement instruit.

Nous espérons recouvrer incessamment des pièces qui prouveront bien que nous n'avons jamais eu la moindre connaissance du commerce de la femme Doiret, ni de sa personne : nous vous demandons en grâce d'attendre, pour rapporter l'affaire, que les pièces vous soient parvenues. Mme Denis est trop malade pour avoir l'honneur de vous écrire; et moi, qui l'ai été beaucoup plus qu'elle, j'espère que vous pardonnerez à un vieillard presque aveugle si j'emploie une main étrangère pour vous présenter le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

Je me joins à mon oncle avec les mêmes sentiments, monsieur. Votre très-humble et très-obéissante servante.

DENIS.

6664. — DE CATHERINE II[1],
IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Saint-Pétersbourg, ce 9 janvier 1767.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre du 22 décembre[2], dans laquelle vous me donnez une place décidée parmi les astres; mais je ne sais si ces places-là valent la peine qu'on les brigue. Par tout autre que vous et vos dignes amis je ne voudrais point être mise au rang de ceux que le genre humain a adorés pendant si longtemps. En effet, quelque peu d'amour-propre qu'on se sente, réflexion faite, il est impossible de désirer de se voir en égalité avec des oignons, des chats, des veaux, des peaux de bête, des serpents, des crocodiles, des bêtes de toute espèce, etc., etc. Après cette énumération, quel est l'homme qui voulût des temples?

Laissez-moi donc, je vous prie, sur la terre; j'y serai mieux à portée de recevoir vos lettres, celles de vos amis les d'Alembert, les Diderot; j'y serai témoin de la sensibilité avec laquelle vous vous intéressez à tout ce qui regarde les lumières de notre siècle, partageant si parfaitement ce titre avec eux.

Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés parmi les déités ci-dessus spécifiées. Voilà leur vraie place.

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie,* tome X, page 159.
2. Lettre 6629.

Au reste, monsieur, soyez persuadé que votre approbation m'encourage beaucoup.

L'article dont je vous ai fait part[1], qui regarde la tolérance, ne sera rendu public qu'à la fin de l'été prochain.

Je me souviens de vous avoir écrit dans ma précédente ce que je pensais de la publication des pièces qui concernent l'archevêque de Novogorod : cet ecclésiastique a donné depuis peu encore une preuve des sentiments que vous lui connaissez. Un homme qui avait traduit un livre le lui porta ; il lui dit qu'il lui conseillait de le supprimer, parce que, dit-il, il contient des principes qui établissent les *deux puissances*.

Soyez assuré que, quelque titre que vous preniez, il ne nuira jamais chez moi à la considération qui est due à celui qui plaide avec toute l'étendue de son génie la cause de l'humanité.

6665. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL[2].

A Ferney, 10 janvier.

Dans l'excès de ma douleur, madame, votre lettre a été pour moi d'une grande consolation. Il est vrai que cette douceur est encore empoisonnée par mes craintes : car quelle faveur a faite monsieur le vice-chancelier en faisant juger l'affaire par une commission dont le président peut la *criminaliser?* Il est certain que si on lui avait parlé d'abord au lieu de lui écrire trop tard, l'affaire aurait été étouffée comme le demandait mon oncle dans ses premières démarches. M. d'Argental lui mande aujourd'hui qu'il lui a fallu du temps pour se bien assurer que c'était à monsieur le vice-chancelier qu'il fallait s'adresser : et à quel autre, madame, était-il possible de recourir, lorsqu'on mandait le 23 décembre que c'était à monsieur le vice-chancelier que le malheureux receveur de Collonges venait d'écrire en droiture? Collonges est le premier bureau de France, et monsieur le vice-chancelier lui a donné depuis longtemps les ordres les plus rigoureux, de sa propre main. M. d'Argental reçut le billet avant que monsieur le vice-chancelier, occupé d'autres affaires, pût recevoir le procès-verbal. C'était le cas de courir sur-le-champ à Versailles ; on arrêtait tout, on prévenait tout. Si M. d'Argental ne pouvait prendre sur lui de parler lui-même, c'était assurément le cas d'employer le crédit de M. le duc de Praslin.

Mme la duchesse d'Enville n'a rien fait, si elle s'est contentée

1. Lettre 6393.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre est écrite au nom de Mme Denis.

d'écrire; il faut parler, dans une affaire aussi importante, et parler fortement.

Monsieur le vice-chancelier a fait tout le contraire de ce que nous espérions : nous nous flattions qu'il retiendrait le fond de l'affaire à lui seul, et qu'il laisserait à la justice ordinaire le soin de décider si la saisie de mon équipage était légale ou non.

Nous demandions qu'il se fît instruire de ce que c'est qu'une femme Doiret, de Châlons; nous empêchions par là qu'on ne perçât jusqu'à une dame Le Jeune, trop connue dans le pays où nous sommes, et surtout par les domestiques de M. de Beauteville, qui n'est que trop instruit de cette affaire.

Un malheureux délai, dans des circonstances qui demandaient la plus grande célérité, nous jette dans un abîme nouveau ; et l'idée de faire passer la dame Le Jeune pour la parente de notre femme de charge, idée contraire à tout ce que nous avions mandé et à la vérité, a augmenté notre malheur et notre désespoir. Il n'y a rien de si funeste dans les affaires de cette espèce que les contradictions ; elles peuvent tenir lieu de conviction d'un délit que nous n'avons certainement pas commis, et ce n'est pas à moi de payer l'amende et d'être déshonorée dans le pays pour une femme étrangère, dont j'ignore absolument le commerce.

Il était tout naturel de penser que M. le duc de Praslin, ou M. d'Argental, aurait prévenu d'un mot le funeste état où nous sommes.

Tout ce qui reste à faire, à mon avis, c'est d'engager M. de Montyon à différer son rapport, sous prétexte que nous avons encore des pièces essentielles à produire. C'est ce que mon oncle lui mande, et ce que mon frère[1], son ami intime, lui certifiera. On pourra, pendant ces délais, parler à monsieur le vice-chancelier, qui est le maître absolu de cette affaire, comme on l'avait marqué d'abord à M. d'Argental, et qui peut encore tout assoupir.

Je vous avoue que je suis toute confondue que M. le duc de Praslin ne se soit pas mis en quatre dans cette occasion. Ce n'est certainement pas notre affaire, puisque les livres appartiennent à Mme Le Jeune, et non à nous. Il serait affreux que je fusse condamnée à l'amende pour elle. Cet affront serait capable de me faire mourir de douleur. La saisie est pleine d'irrégularités, et les gens du bureau de Collonges ne méritent que punition.

1. L'abbé Mignot.

Il est peut-être encore temps d'assoupir cette affaire, si on s'y prend avec la vivacité et la chaleur qu'elle mérite. Songez, madame, que, si elle était portée au criminel, il ne s'agit pas moins que de la vie pour les accusés, et qu'il y en a des exemples.

Prenez sur vous, madame, de dire à M. le duc de Praslin la chose tout comme elle est. Il aura sans doute le courage de parler à monsieur le vice-chancelier, et de faire enterrer dans un profond oubli une affaire dont l'éclat serait épouvantable. Pourquoi n'a-t-on pas pris ce parti d'abord? Je m'y perds : car il est bien certain que M. d'Argental a été instruit qu'il fallait parler à monsieur le vice-chancelier plus de cinq ou six heures avant que ce magistrat, occupé de l'affaire de M. de La Chalotais, ait pu lire la lettre du bureau de Collonges. Ce moment manqué, et toute notre maison ayant été, ainsi que la pauvre Le Jeune, dans des transes continuelles depuis le 23 décembre jusqu'au 8 janvier, sans recevoir aucun mot d'avis, en proie aux discours affreux de la province et de Genève, nous nous voyons enfin traduits à un tribunal, et personne ne peut savoir, quand un procès commence, comment il finira.

Il ne faut pas se flatter que les conseillers d'État, que les maîtres des requêtes qui composent ce bureau se tairont : il y aura de l'éclat si l'affaire n'est pas étouffée. Il faudra bien que le receveur de Collonges dise ses raisons. Il nommera le quidam qui a accompagné Mme Le Jeune, et ce quidam se trouve tout juste celui qui peut tout perdre : c'est ce fripon de Janin qui l'a vendue, après lui avoir fait les offres les plus pressantes; c'est ce Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, dont nous obtiendrons probablement la destitution par M. Rougeot, fermier général, notre ami, et par M. de La Reynière, à qui nous avons écrit. Mais nous ne tenons rien si nous ne sommes secondés. Il est si aisé de faire parler à des fermiers généraux que je ne conçois pas qu'on ait pu manquer ce préliminaire, qui est d'une nécessité absolue. Si ce nommé Janin reste encore au pays de Gex quinze jours, j'aimerais autant que toute cette histoire fût dans la gazette, et vous verrez qu'elle y sera pour peu qu'on se néglige. Car malheureusement, en quelque endroit que soit mon oncle, il est sous le chandelier. Croyez-moi, madame, je vous en conjure; exigeons de M. de Montyon qu'il diffère le rapport. Engagez M. le duc de Praslin à demander très-sérieusement que tout soit assoupi. Je l'estime trop pour penser qu'il craigne de se compromettre pour une amie telle que vous. Il aurait dû parler dès le 28 décembre. A quoi sert l'amitié, si elle n'agit pas? Votre

cœur entend le mien; je vous suis attachée pour le reste de ma vie.

Pardonnez-moi si je ne vous écris point de ma main ; je ne sais plus où j'en suis. Tout ce que je puis faire, madame, est de vous assurer des tendres sentiments que je vous ai voués pour jamais.

6666. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Alby, ce 11 janvier.

Vos *Scythes,* mon cher confrère, n'ont rien de la vieillesse; si je leur trouvais un défaut, ce serait plutôt d'être trop jeunes. Cela veut dire que le sujet conçu par l'homme de génie a été rempli avec trop peu de soin. Le contraste des mœurs persanes et scythes n'est pas assez frappant; il n'est donc pas digne de vous. Fouillez-vous, mon cher confrère, vous trouverez à foison de ces vers brillants et heureux qui s'impriment dans la mémoire, et qui caractérisent vos ouvrages de poésie; ornez-en un peu vos Persans et vos Scythes. Vos deux vieillards, l'un nourri à la cour et dans les armes, l'autre, chef de peuples, peuvent dire des choses plus remarquables. Il faudrait bien établir, dès les premiers actes, que la femme scythe doit tuer de sa main le meurtrier de son mari. Cela augmenterait la vraisemblance, et doublerait le trouble du spectateur. Obéide renferme trop sa passion; on ne voit pas assez les efforts qu'elle a faits pour l'étouffer et pour la sacrifier au devoir et à l'honneur. L'outrage qu'elle a reçu n'est pas assez démêlé: Athamare a-t-il voulu l'enlever, ou lui faire violence? Le spectateur français ne souffrirait pas cette dernière idée, elle révolterait la décence des mœurs générales, et réveillerait le goût des mauvaises plaisanteries, si naturel aux Français. Obéide ne se défend pas assez de l'horrible fonction de poignarder son amant; elle souscrit trop tôt à cette loi des Scythes, qui n'est fondée ni dans la pièce, ni dans l'histoire. On est surpris qu'Athamare conserve la vie par la seule raison qu'Obéide a préféré de se tuer elle-même : car, convenez-en, ce n'est que par une subtilité qu'il se trouve compris dans le traité passé entre les Scythes et les Persans :

Le coupable respire, et l'innocente meurt.

L'âme du spectateur n'est guère satisfaite, quand les malheurs ne s'accordent pas avec la justice. Voilà mes remarques, ou plutôt mes doutes. J'aime votre gloire : c'est ce qui me rend peut-être trop difficile. Je ne vous parle pas de quelques expressions faibles ou impropres; vous corrigerez tout cela à votre toilette, ou en vous promenant dans votre cabinet. Dieu vous a donné le talent de produire, et l'heureuse facilité de corriger. Il vous en a donné un bien plus utile, celui de corriger les ridicules de votre siècle, et de les corriger en riant et en faisant rire ceux qui ont conservé le goût de la bonne compagnie. Les écrivains se moquent quelquefois de cette bonne compagnie avant d'y être admis; mais il est bien rare qu'ils en saisissent le ton;

or, ce ton n'est autre chose que l'art de ne blesser aucune bienséance. Moquez-vous donc, tant que vous voudrez, de l'insolence, de la vanité, de la hardiesse, si communes aujourd'hui et si déplacées. Vos récréations en ce genre contribuent à la bonne santé, et corrigent l'impertinence de nos mœurs. Il est plaisant que l'orgueil s'élève, à mesure que le siècle baisse: aujourd'hui presque tous les écrivains veulent être législateurs, fondateurs d'empires, et tous les gentilshommes veulent descendre des souverains. On passait autrefois ces chimères aux grandes maisons; elles seules en avaient le privilége exclusif: aujourd'hui tout le monde s'en mêle. Riez de tout cela, et faites-nous rire; mais il est digne du plus beau génie de la France de terminer sa carrière littéraire par un ouvrage qui fasse aimer la vertu, l'ordre, la subordination, sans laquelle toute société est en trouble. Rassemblez ces traits de vertu, d'humanité, d'amour du bien général, épars dans vos ouvrages, et composez-en un tout qui fasse aimer votre âme autant qu'on adore votre esprit. Voilà mes vœux de cette année, ils ne sont pas au-dessus de vos forces, et vous trouverez dans votre cœur, dans votre génie, dans votre mémoire si bien ornée, tout ce qui peut rendre cet ouvrage un chef-d'œuvre. Ce n'est pas une pédanterie que je vous demande, ni une capucinade; c'est l'ouvrage d'une âme honnête et d'un esprit juste.

6367. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL [1].

12 janvier.

Vous serez peut-être impatienté, mon adorable ange, de recevoir si souvent de mes lettres; mais c'est que je suis bien affligé d'en recevoir si peu de vous. Pardonnez, je vous en conjure, aux inquiétudes de Mme Denis et aux miennes.

Voyez encore une fois dans quel embarras cruel nous a jetés le délai de parler à monsieur le vice-chancelier, que dis-je, mon cher ange, de lui faire parler? On s'est borné à lui faire écrire, et il n'a reçu la lettre de recommandation qu'après avoir porté l'affaire à un bureau de conseillers d'État. Voilà certainement de ces occasions où M. le duc de Praslin aurait pu parler sur-le-champ, interposer son crédit, donner sa parole d'honneur, et finir l'affaire en deux minutes.

Vous me mandâtes quelque temps auparavant, à propos de M. de Sudre, que les ministres s'étaient fait une loi de ne point se compromettre pour leurs amis, et de ne se rien demander les uns aux autres. Ce serait assurément une loi bien odieuse que l'indifférence, la mollesse et un amour-propre concentré en soi-même, auraient dictée. Je ne puis m'imaginer qu'on n'ait de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

chaleur que pour des vers de tragédie, et qu'on n'en mette pas dans les choses les plus intéressantes pour des amis tels que vous.

Il ne m'appartient pas de me dire l'ami de M. le duc de Choiseul, comme Horace l'était de Mécène; mais il m'honore de sa protection. Sachez que, dans le temps même que vous ne vous adressiez pas à votre ami pour une affaire essentielle qui peut vous compromettre autant que moi-même, M. le duc de Choiseul, accablé d'affaires, parlait à monsieur le vice-chancelier pour un maître des comptes, beau-frère de Mlle Corneille qui a épousé M. Dupuits. M. le duc de Choiseul, qui ne connaît ni M. Dupuits ni ce maître des comptes, faisait un mémoire à ma seule recommandation, le donnait à M. de Maupeou, m'envoyait copie du mémoire, m'envoyait une lettre de quatre pages de monsieur le vice-chancelier sur cette affaire de bibus. Voilà comme on en agit quand on veut obliger, quand on veut se faire des créatures. M. le duc de Choiseul a tiré deux hommes[1] des galères à ma seule prière, et a forcé M. le comte de Saint-Florentin à faire cette grâce. Je ne connaissais pas assurément ces deux galériens; ils m'étaient seulement recommandés par un ami.

Est-il possible que dans une affaire aussi importante que celle dont il s'agit entre nous, votre ami, qui pouvait tout, soit demeuré tranquille! Pensez-vous qu'une lettre de Mme la duchesse d'Enville, écrite après coup, ait fait une grande impression, et ne voyez-vous pas que le président du bureau peut, s'il le veut, faire un très-grand mal?

Quand je vous dis que Le Jeune passe pour être l'associé de Merlin, je vous dis la vérité, parce que La Harpe l'a vu chez Merlin, parce que sa femme elle-même a dit à son correspondant qu'elle faisait des affaires avec Merlin. En un mot, pour peu que le président du bureau ait envie de nuire, il pourra très-aisément nuire; et je vous dirai toujours que cette affaire peut avoir les suites les plus douloureuses si on ne commence par chasser de son poste le scélérat Janin. Dès qu'il sera révoqué, je trouverai bien le moyen de lui faire vider le pays sur-le-champ; ne vous en mettez pas en peine.

Est-il possible que vous ne vouliez jamais agir! Quelle difficulté y a-t-il donc d'obtenir de M. de La Reynière ou de M. Rougeot la révocation soudaine d'un misérable et d'un criminel?

1. Condamnés pour un délit de chasse commis dans un domaine de la couronne

N'est-ce pas la chose du monde la plus aisée de parler et de trouver quelqu'un qui parle à un fermier général? Je vous répète encore ce que nous avons dit, Mme Denis et moi, dans notre dernière lettre : demandons des délais à M. de Montyon. Faites agir cependant, ou agissez vous-même auprès de M. de Maupeou ; qu'on lui fasse sentir l'impertinente absurdité de m'accuser d'être le colporteur de quatre-vingts (car je sais à présent qu'il y en a tout autant) exemplaires du *Vicaire savoyard*[1] de Jean-Jacques, mon ennemi déclaré! Songez bien surtout à notre dernier mémoire, signé de Mme Denis, du 28 décembre, commençant par ces mots : *Le sieur de Voltaire étant retombé malade,* etc. Observez que tous nos mémoires sont uniformes. Réparez, autant que vous le pourrez, le dangereux énoncé que vous avez fait que la femme Doiret était parente de notre femme de charge; nous avons toujours affirmé tout le contraire, selon la plus exacte vérité. Nous avons même donné à monsieur le vice-chancelier, et par conséquent au président du bureau, la facilité de savoir au juste cette vérité par le moyen du président du grenier à sel de Versailles, beau-frère de notre femme de charge. Nous n'avons épargné aucun soin pour être en tout d'accord avec nous-mêmes, et cette malheureuse invention de rendre la femme Doiret parente de nos domestiques est capable de tout perdre.

Pardon, mon cher ange, si je vous parle ainsi. L'affaire est beaucoup plus grave que vous ne pensez, et il faut, en affaires, s'expliquer sans détour avec ceux qu'on aime tendrement. Ne dites point que les mots d'*affaire cruelle et déshonorante* soient trop forts; ils ne le sont pas assez : vous ne connaissez pas l'esprit de province, et surtout l'esprit de notre province. Il y a un coquin de prêtre[2] contre lequel j'ai fait intenter, il y a quelques années, un procès criminel pour une espèce d'assassinat dévotement commis par lui ; il lui en a coûté quatre mille francs, et vous pensez bien qu'il ne s'endort pas : et quand je vous dis qu'il faut faire chasser incessamment Janin, qui est lié avec ce prêtre, je vous dis la chose du monde la plus nécessaire et qui exige le plus de promptitude.

On parle déjà d'engager l'évêque[3] du pays à faire un mandement allobroge. Vous ne pouvez concevoir combien le tronc de

1. Le *Vicaire savoyard* faisait partie du *Recueil nécessaire,* dont presque toutes les pièces sont de Voltaire.
2. Ancian, curé de Moëns.
3. Biord.

cette affaire a jeté de branches, et tout cela pour n'avoir pas parlé tout d'un coup, pour avoir perdu du temps, pour n'avoir pas employé sur-le-champ l'intervention absolument nécessaire d'un ministre qui pouvait nous servir, d'un ami qui devait nous servir.

Si la précipitation gâte des affaires, il y en a d'autres qui demandent de la célérité et du courage : il faut quelquefois saper ; mais il faut aussi aller à la brèche.

Pardon encore une fois, mon très-cher ange, mais vous sentez que je ne dis que trop vrai.

Pour faire une diversion nécessaire au chagrin qui nous accable, et pour faire sentir à toute la province que nous ne redoutons rien des deux plus détestables engeances de la terre, c'est-à-dire des commis et des *dévots*, nous répétons *les Scythes;* nous les allons jouer, on va les jouer à Genève et à Lausanne; nous vous conseillons d'en faire autant à Paris. J'envoie la pièce corrigée avec les instructions nécessaires en marge, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je souhaite que la pièce soit représentée à Paris comme elle le sera chez moi. Je me joins à Mme Denis pour vous embrasser cent fois, avec une tendresse qui surpasse de bien loin toutes mes peines.

Ah! il est bien cruel que M. de Praslin ne se mêle que des *Scythes*.

6668. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

13 janvier, partira le 14.

Nous venions, mon cher ange, d'envoyer le mémoire ci-joint à M. de Montyon, et d'en faire une copie pour vous, selon notre usage, lorsque nous avons reçu votre aimable lettre du 7 janvier.

1° C'est à votre sagesse à voir quel usage on peut faire de ce mémoire. C'est un grand bonheur que ce Janin n'ait nommé que la Doiret devant ces trois témoins; il ne sera plus reçu à nommer un autre nom. Faites valoir ou supprimez ce mémoire, tout sera bien fait.

2° Que l'on prononce contre la dame Doiret toutes les condamnations possibles, cela ne nous fait rien. Que l'on fasse des livres ce que l'on voudra, nous ne nous y intéressons assurément point.

3° Nous ne concevons pas, notre cher ange, comment vous nous proposez d'écrire à M. de Chauvelin, lorsque vous êtes à portée de lui parler.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Est-il possible que vous nous proposiez de faire par lettres, à cent trente lieues d'éloignement, ce que vous pouvez faire de vive voix à Paris en deux minutes!

Nous ne demandons la prompte révocation de Janin qu'afin qu'il ne puisse apprendre le nom de Mme Le Jeune au bureau de Collonges, et vous restez tranquille!

4° Vous ne dites point quel est le président du bureau; et vous devez bien présumer que nous le saurons sans vous, et que nous le saurons trop tard[1].

N. B. *Nous l'apprenons dans le moment, et nous aurions tremblé à ce nom, sans M. de Praslin et M. de Chastellux.*

5° Nous sommes aux pieds de M. le duc de Praslin, mais nous serions aussi à son cou s'il avait parlé d'abord à monsieur le vice-chancelier[2].

6° S'il était nécessaire que moi V. j'allasse arranger mes affaires avec M. le duc de Wurtemberg, vous concevez bien que les discours de Paris ne m'en empêcheraient pas. Il est vrai que je suis bien malade, et que je risquerais ma vie au milieu des neiges; mais si on me persécutait à soixante-treize ans, cette vie ne mériterait pas d'être conservée[3].

7° Permettez-nous d'insister plus que jamais sur la saisie de l'équipage de Mme Denis. Vous ne connaissez pas encore une fois la province où nous sommes. Cette saisie et la raison de la saisie ne lui permettraient pas de rester dans un château que j'ai bâti à si grands frais. Il faudrait tout abandonner, et j'irais certainement mourir dans les pays étrangers.

8° Moi V., je vous conjure à présent de songer aux *Scythes* plus que jamais. C'est précisément dans ce temps-ci qu'il faut qu'ils paraissent pour faire diversion; il est absolument nécessaire ou qu'on les joue ou qu'on les débite.

Vous ne m'avez point accusé réception des deux exemplaires adressés à M. le duc de Praslin; je lui en ai adressé encore un troisième, avec les directions nécessaires pour les acteurs. Puisse cette pièce être jouée comme elle va l'être à Ferney! M. et Mme de La Harpe sont des acteurs excellents, et tout le reste est fort bon.

Maintenant vous me demanderez peut-être comment je ne

1. *M. d'Argental répond en marge :* « On ne l'a point nommé parce que cela ne pouvait servir qu'à inquiéter. »

2. *Note de M. d'Argental :* « M. de Praslin n'était point à portée de parler au vice-chancelier; sa recommandation aurait tout gâté. »

3. *Note de M. d'Argental :* « Le duc est parti pour Venise; ainsi le prétexte serait tout trouvé. »

me suis pas adressé à M. le duc de Choiseul dans l'affaire présente? C'est que précisément, dans ce temps-là même, je prenais la liberté de lui en recommander d'autres auxquelles il se prêtait avec une bonté et un courage inexprimables.

C'est enfin parce que, ne sachant pas quelle serait l'issue de cette abominable aventure, je réservais sa protection pour mes affaires avec M. le duc de Wurtemberg[1].

Je vous supplie de remercier pour moi M. le chevalier de Chastellux. Je le connais par ricochet; c'est un philosophe. On me mande qu'on exerce une furieuse tyrannie contre les autres philosophes. Jugez si j'ai dû commencer par faire mes paquets!

Songez bien aux dates, mon cher ange, je vous en conjure : le mémoire pour M. de Montyon est parti un jour avant que je vous écrive cette lettre[2].

Si vous jugez à propos que ce mémoire n'ait d'autre effet que celui de faire voir combien le receveur du bureau de Collonges est indigne de recevoir le prix de sa rapine, il suffira que M. de Montyon l'ait lu sans pousser les choses plus loin.

Songez bien encore que nous n'avons commencé un procès criminel contre des quidams inconnus que pour montrer combien nous avons à cœur de poursuivre les délinquants et de constater notre innocence. Ce procès criminel n'a point été suivi, et nous en avons effacé tous les vestiges.

Encore une fois, que la Doiret et le quidam soient condamnés à l'amende, c'est ce que nous demandons; et que le nom de Janin même ni le mien ne paraissent point dans l'arrêt.

Nous aurions demandé un délai à M. de Montyon; mais, sur votre lettre et sur la lettre détaillée de l'abbé Mignot, nous n'en demandons plus.

Le mot d'amende qui se trouvait dans la lettre de Mme d'Argental, et qui semblait porter sur Mme Denis, nous avait cruellement alarmés; nous étions résolus à tout hasarder plutôt que de nous soumettre à un tel affront[3].

Nous respirons depuis douze ans l'air des républiques; mais nous reprenons gaiement nos chaînes si elles ne sont pas dés-

1. *Note de M. d'Argental :* « Cette raison est mauvaise; M. le duc de Choiseul n'aurait pas mieux demandé que d'ajouter ce service aux autres. »

2. *Note de M. d'Argental :* « Le mémoire et la lettre sont arrivés en même temps; la poste n'est point exacte, et c'est ce qui fait que monsieur le chancelier a reçu le procès-verbal avant que nous en ayons eu l'avis. »

3. *Note de M. d'Argental :* « Mme d'Argental n'a jamais parlé d'amende que comme devant tomber sur la Doiret. »

honorantes. Vous savez que, de cette petite affaire-là, j'ai eu une attaque d'apoplexie; mais je ne veux pas en avoir deux, et je veux mourir tranquille.

Je me mets aux pieds du satrape *Nabrisp*[1]. J'ai des raisons essentielles pour que l'on joue *les Scythes*, et pour qu'on les débite incessamment.

Le temps est horrible : le thermomètre est à quinze degrés au-dessous de la glace, comme en 1709, dans notre Sibérie. Le froid est, dit-on, excessif à Paris; mais on peut apprendre ses rôles dans cette extrême rigueur de la saison, et jouer la pièce dans un temps plus doux. Au reste, j'écris un mot de remerciement à M. le chevalier de Chastellux[2], et je vous supplie de vouloir bien le lui faire remettre.

Il ne me reste plus qu'à baiser les ailes de mes anges avec mon idolâtrie ordinaire.

6669. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 janvier au soir, par Genève, malgré les troupes.

Après avoir eu l'honneur de recevoir votre lettre de Bordeaux, concernant Galien, je vous écrivis, monseigneur, le 9 de janvier. Je reçois aujourd'hui votre lettre du 29, par laquelle je vois que je suis heureusement entré dans toutes vos vues, et que j'avais heureusement prévenu vos ordres concernant ce jeune homme.

Je suis encore fort incertain si je partirai ou non pour aller chez monsieur l'ambassadeur en Suisse, et de là régler mes affaires avec M. le duc de Wurtemberg. Vous seriez d'ailleurs bien étonné de la raison principale qui peut me forcer d'un moment à l'autre à faire ce voyage. C'est un homme que vous connaissez, un homme qui vous a obligation, un homme dont vous vous êtes plaint quelquefois à moi-même, un homme qui est mon ami depuis plus de soixante années, un homme enfin qui, par la plus singulière aventure du monde, m'a mis dans le plus étrange embarras. Je suis compromis pour lui de la manière la plus cruelle; mais je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de mollesse; et, quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de soixante années, et j'aime mieux tout souffrir que de le compromettre à mon tour. Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous sentez bien que je ne puis

1. Praslin.
2. La lettre 6674.

l'écrire; mais vous devinez aisément la personne[1]. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, se tenir prêt à tout, savoir se sacrifier pour l'amitié, et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde.

Cela n'empêchera pas que je ne vous envoie ma tragédie des *Scythes* pour votre carnaval, dès que vous m'en aurez donné l'ordre; cela vous amusera, et il faut s'amuser.

Je vous demande très-humblement pardon de la prière que je vous ai faite[2]; mais l'état où je suis m'y a forcé. Si je reste dans mes montagnes, nous serons obligés d'envoyer à dix lieues chercher des provisions, parce que la communication est interrompue avec Genève par des troupes; nos fermiers se sont enfuis sans nous payer; et, si je vais en Suisse et ailleurs, le secours que j'ai pris la liberté de vous demander ne me sera pas moins nécessaire.

Je suis bien de votre avis quand vous me marquez que Galien[3] n'est pas encore en état de faire l'histoire du Dauphiné; mais je pense qu'il est très à propos de lui laisser amasser les matériaux qu'il trouve dans ma bibliothèque, et dans celles de plusieurs maisons de Genève, où on se fait un plaisir de l'aider dans ses recherches. Il travaille beaucoup, et même avec passion; il cultive sa mémoire, qui est, comme tout le monde en conviendra, tout à fait étonnante; et, s'il n'est pas un jour votre secrétaire, vous ne pourrez mieux faire que de le faire agréer à la Bibliothèque du roi, place très-conforme au genre d'étude vers lequel il se porte avec une espèce de fureur. Quand même je ne serais pas à Ferney, il pourra toujours assembler ses matériaux dans ma bibliothèque et dans celles dont je vous ai parlé; après quoi son style, que je ne trouve rien moins que mauvais, venant à se perfectionner au bout de quelque temps, on le confiera à quelque savant bénédictin du Dauphiné, pour en tirer les anecdotes les plus curieuses pour l'embellissement de l'histoire de cette province, pour laquelle il a un violent penchant, et sur laquelle il a déjà huit portefeuilles d'anecdotes et de recherches qu'il a faites depuis son arrivée, sans compter ce qu'il avait déjà recueilli dans l'endroit[4] où vous l'avez si judicieusement tenu pendant deux ans, temps qu'il a mis à profit, contre l'ordinaire. Enfin j'augure

1. D'Argental. Voltaire explique encore ici les choses à sa manière. (G. A.)
2. Voltaire, créancier de Richelieu, avait demandé deux cents louis à son débiteur; voyez lettre 6660.
3. Voyez lettre 6530.
4. Ce doit être quelque maison de correction.

bien de cette histoire du Dauphiné. Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. Elle peut être enfin le fondement de sa fortune.

En vous priant d'agréer mes hommages et ceux de Mme Denis, permettez que je vous envoie un fragment d'un endroit de ma lettre[1] à la personne dont je vous ai parlé; vous verrez par là à quel homme j'ai affaire. Je vous conjure de me garder le plus profond secret.

6670. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Ferney, le 13 janvier.

Monseigneur, comme je sais que vous aimez passionnément les hypocrites, je prends la liberté de vous envoyer pour vos étrennes un petit *Éloge de l'Hypocrisie*[2], adressé à un digne prédicant de Genève. Si cela peut amuser Votre Altesse sérénissime, l'auteur, quel qu'il soit, sera trop heureux.

Votre Altesse sérénissime est informée, sans doute, de la guerre que les troupes invincibles de Sa Majesté très-chrétienne font à l'auguste république de Genève. Le quartier général est à ma porte. Il y a déjà eu beaucoup de beurre et de fromage d'enlevé, beaucoup d'œufs cassés, beaucoup de vin bu, et point de sang répandu. La communication étant interdite entre les deux empires, je me trouve bloqué dans ce petit château que Votre Altesse sérénissime a honoré de sa présence. Cette guerre ressemble assez à la *Secchia rapita;* et si j'étais plus jeune, je la chanterais assurément en vers burlesques[3]. Les prédicants, les catins, et surtout le vénérable Covelle, y joueraient un beau rôle. Il est vrai que les Genevois ne se connaissent pas en vers; mais cela pourrait réjouir les princes aimables qui s'y connaissent. La seule chose que j'ambitionne à présent, monseigneur, ce serait de venir au printemps vous renouveler mes sincères hommages.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. La lettre précédente.
2. Voyez cette pièce, tome X, parmi les *Satires*.
3. Voltaire a chanté *la Guerre civile de Genève;* voyez tome IX.

6671. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL[1].

13 janvier.

Un homme qui a été sensiblement touché de vos malheurs, monsieur, et qui est encore saisi d'horreur du désastre d'un de vos amis[2], désirerait infiniment de vous rendre service. Ayez la bonté de faire savoir à quoi vous vous sentez le plus propre; si vous parlez allemand, si vous avez une belle écriture, si vous souhaiteriez d'être placé chez quelque prince d'Allemagne, ou chez quelque seigneur, en qualité de lecteur, de secrétaire, de bibliothécaire; si vous êtes engagé au service de Sa Majesté le roi de Prusse, si vous souhaitez qu'on lui demande votre congé, si on peut vous recommander à lui comme homme de lettres; en ce cas on serait obligé de l'instruire de votre nom, de votre âge, et de votre malheur. Il en serait touché; il déteste les barbares; il a trouvé votre condamnation abominable.

Ne vous informez point qui vous écrit, mais écrivez un long détail à Genève, à M. Misopriest[3], chez M. Souchai, marchand de draps, au *Lion d'or*. Ayez la bonté de dire à M. Haas, chez qui vous logez, qu'on lui remboursera tous les ports de lettres qu'on vous enverra sous enveloppe.

Voulez-vous bien aussi, monsieur, nous faire savoir ce que monsieur votre père vous donne par an, et si vous avez une paye à Wesel? On ne peut vous rien dire de plus pour le présent, et on attend votre réponse.

6672. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 13 janvier.

Monsieur, Votre Excellence va être bien étonnée, et va prendre ceci pour une plaisanterie fort indiscrète; mais comme

1. Gaillard d'Étallonde, condamné par contumace dans l'horrible affaire du chevalier de La Barre, était fils du président de l'élection d'Abbeville. Échappé aux bourreaux, il prit du service sous le nom de Morival. Voltaire le recommanda au roi de Prusse, qui, plusieurs années après, permit à d'Étallonde de venir en France pour faire casser sa condamnation. Ce fut alors (1775) que Voltaire écrivit le *Cri du sang innocent* (voyez tome XXIX, page 375). On offrit à d'Étallonde des lettre de grâce; il les refusa, et sortit de France. Il alla voyager en Russie. Ayant obtenu, en 1788, des lettres d'abolition, il revint en France, se fixa à Amiens, où il est mort pendant les premières années de la Révolution. (B.)

2. Le chevalier de La Barre.

3. Ce mot signifie *ennemi des prêtres*.

je suis un peu embarrassé avec mes banquiers de Genève, tant par leur argot de change inintelligible que par leur agio trop intelligible, je suis obligé d'avoir recours à votre protection ; je suis un pauvre Scythe qui implore les bontés d'un ambassadeur persan.

La lettre de change ci-jointe vous dira de quoi il est question. Si vous daignez engager monsieur le trésorier des Suisses à faire tenir cette lettre de change à Montbéliard, elle sera acceptée sans difficulté, et j'espère venir prendre cet argent chez monsieur le trésorier quand je serai assez heureux pour sortir de mon lit, et pour venir vous faire ma cour dans votre royaume. Il est bien vrai que nous n'avons point eu aujourd'hui de bœuf pour faire du bouillon. Nous manquons de tout ; les Genevois mangent de bonnes poulardes de Savoie ; on s'imagine les avoir punis, et c'est nous que l'on punit. Le mal tombe surtout sur notre maison. Je prends la liberté grande de dire à M. le duc de Choiseul qu'il a le diable au corps ; mais *interea patitur justus.*

Si je ne connaissais pas votre extrême bonté, je n'aurais pas tant d'effronterie.

Au reste, je vous réponds que je ne jouerai pas mes deux cents louis au pharaon, comme le chevalier de Boufflers ; mais aussi il ne m'est pas permis, à mon âge, d'être aussi plaisant que lui.

Permettez-moi de dire les choses les plus tendres à M. le chevalier de Taulès, et daignez agréer l'attachement inviolable et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6673. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 janvier.

Vous jouez un beau rôle, monsieur ; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être aussi bien reçu en Angleterre qu'un juge des Calas le serait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la persécution était faite pour vous. Je n'ose me flatter que vous fassiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamise ; mais je crois que j'oublierais ma vieillesse et mes maux si vous faisiez ce pèlerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir

quelques livres assez curieux qu'on m'a envoyés de Hollande. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues. C'est une plaisante politique de vouloir que les hommes soient des sots, et de ne faire consister la gloire de la France que dans l'opéra-comique. Les Anglais en sont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philosophie? Ils sont aussi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous dansons mieux qu'eux, je l'avoue; c'est un grand mérite, mais il ne suffit pas. Locke et Newton valent bien Dupré et Lulli.

Mille respects à votre aimable femme, qui pense. Conservez-moi vos bontés.

6674. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX[1].

Au château de Ferney, par Genève, 14 janvier.

Monsieur, il y a des malheurs[2] qui produisent les choses du monde les plus heureuses. Votre philosophie et votre générosité ont secouru l'innocence menacée. Permettez-moi de vous témoigner la reconnaissance dont je serai pénétré toute ma vie. Souffrez aussi que je félicite mon siècle de ce qu'il produit des âmes comme la vôtre, qui désarment la superstition; cela ne serait pas arrivé il y a vingt ans.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, votre, etc.

6675. — A M. DAMILAVILLE.

14 janvier.

Votre lettre du 8 de janvier, mon cher ami, m'a remis un peu de baume dans le sang; c'est le sort de toutes vos lettres. Le président du bureau n'est pas pour les fidèles; mais le chevalier de Chastellux est fidèle; M. de Montyon[3] est fidèle aussi,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le chevalier de Chastellux a écrit en marge la note suivante : « Il s'agissait dans cette lettre de livres arrêtés. Je ne me rappelle pas à quel propos; mais c'était toujours une recommandation auprès de M. d'Aguesseau (fils du chancelier et oncle de Chastellux) que M. de V. avait demandée. »

3. A qui est adressée la lettre 6663.

et c'est beaucoup. Il y a vingt ans qu'on n'aurait pas trouvé les mêmes appuis. Laissez crier les barbares, laissez glapir les Welches; la philosophie est bonne à quelque chose.

Il se peut faire qu'en brûlant une toise cube de papiers, lorsque je faisais mes paquets, j'aie brûlé aussi le billet de onze cents livres dont vous me parlez; mais le remède est entre vos mains.

Je suppose que vous avez déjà donné les trois cents francs à M. Lembertad [1]. Il faut pardonner si on n'a pas exécuté tous ses ordres. Il doit deviner la confusion horrible où l'on est; nous avons des troupes, et nous ne mangeons actuellement que de la vache.

Les Sirven ont de l'argent pour leur voyage et pour leur séjour; ils sont à vos ordres. Je mourrai content quand nous aurons joint la vengeance des Sirven à celle des Calas.

Envoyez, je vous prie, à M. Lembertad la copie de ma lettre à M. le chevalier de Pezay; elle le regarde beaucoup. Je puise ma sensibilité pour les innocents malheureux dans le même fonds dont je tire mon inflexibilité envers les perfides. Si je haïssais moins Rousseau je vous aimerais moins. *Écr. l'inf.....*

6676. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 14 janvier.

Mon cher grand écuyer de Babylone, il est juste qu'on vous envoie *les Scythes* et *les Persans :* cela amusera la famille; notre abbé turc [2] y a des droits incontestables. Vous pourrez prier Mlle Durancy à dîner : elle trouvera son rôle noté dans l'exemplaire que je vous enverrai ; voilà pour votre divertissement du carnaval. Nous répétons la pièce ici; elle sera parfaitement jouée par M. et Mme de La Harpe, et j'espère qu'après Pâques M. de La Harpe vous rapportera une pièce intéressante et bien écrite.

Nous remercions mon Turc bien tendrement. Mme Denis et moi, nous l'aimons à la folie, puisqu'il a du courage et qu'il en inspire [3]. C'est une énigme dont il devinera le mot aisément.

Je viens d'écrire à Morival, ou plutôt de lui faire écrire; et

1. D'Alembert.
2. L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, travaillait à son *Histoire de l'empire ottoman,* qui vit le jour en 1771, quatre volumes in-12.
3. Il s'était remué pour l'affaire Le Jeune.

dès que j'aurai sa réponse j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute; mais il connaît très-bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore.

Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés. Je vous prie de me dire bien positivement si le premier mémoire[1] que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne est exactement vrai. En cas que le frère de Morival veuille fournir quelques anecdotes nouvelles, vous pourrez nous les faire tenir sous l'enveloppe de M. Hennin, résident du roi à Genève.

Vous savez que nous sommes actuellement environnés de troupes, comme de tracasseries. Nous mangeons de la vache; le pain vaut cinq sous la livre; le bois est plus cher qu'à Paris. Nous manquons de tout, excepté de neige. Oh! pour cette denrée, nous pouvons en fournir l'Europe. Il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente sur les montagnes. Je ne dirai pas que je prie Dieu qu'ainsi soit de vous.

Florianet[2] a écrit une lettre charmante, en latin, à père Adam. Je vous prie de le baiser pour moi des deux côtés. J'embrasse de tout mon cœur la mère et le fils.

6677. — DE M. HENNIN[3].

Genève, le 14 janvier 1767.

M. Dupuits, qui m'a vu *sedentem in telonio*[4], vous dira, monsieur, quelle est ma vie. Je suis aussi embarrassé que vous de savoir comment ceci finira. Vous connaissez ma façon de penser sur ces affaires, qui n'ont pas peut-être été menées comme nous l'avions espéré. Vous pouvez être sûr que je me vais jeter à la traverse de tout mon pouvoir; mais je crains qu'il ne soit bien tard. D'ailleurs, il y a ici de la part des représentants des manœuvres très-punissables. Je vous en dirai davantage quand je pourrai quitter ma prison; mais je suis bloqué comme les autres, quoique par des motifs différents. J'attends de vos nouvelles avec impatience, et j'ai prié M. Dupuits

1. Voyez, tome XLIV, page 348, l'*Extrait d'une lettre d'Abbeville*.
2. Florian, auteur d'*Estelle*, etc.
3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.
4. Vidit hominem sedentem in telonio. (Saint Matthieu, chap. IX, verset 9.)

de m'en donner. Vous savez, monsieur, combien je vous suis et serai toujours tendrement attaché.

P. S. Avertissez qu'on se taise chez vous sur nos affaires. J'ai des raisons pour vous en avertir.

6678. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[1].

A Ferney, le 15 janvier 1767.

Mon cher président, il est vrai que je suis environné de deux fléaux : dix pieds de neige et des dragons[2]; toute communication avec Genève est interrompue; nous éprouvons la plus cruelle disette, et j'ai cent bouches à nourrir par jour. Je ne réponds pas des filles de Tournay, mais je réponds des bois qui sont encore plus vieux que moi et beaucoup plus gros, et en fort petite quantité[3]; il n'y a que les taillis qui soient la proie du soldat, et M. le président de Brosses ne m'a point laissé de taillis. Il n'y a pas, Dieu merci, dans son bouquet, qu'il appelle forêt, de quoi faire deux moules de bois pour me chauffer. J'ai dix fois plus de bois à Ferney qu'il n'y en a à Tournay, et il faut que j'en achète pour quatre mille francs par an.

Si M. de Brosses m'avait connu, il aurait eu des procédés plus généreux avec moi. J'aimais Tournay, je me serais plu à l'embellir selon ma coutume. J'ai bâti onze maisons à Ferney, parmi lesquelles il y en a de très-jolies, et qui produisent des lods considérables[4]; j'ai augmenté le nombre des charrues et quadruplé celui des habitants. J'en aurais usé ainsi à Tournay ; j'aurais eu son amitié, et il aurait retrouvé après ma mort la plus jolie terre de la province. Mais je l'ai entièrement abandonnée. J'ai donné le château pour rien à mes libraires, et le rural à un Suisse, qui m'en rend environ dix-sept cents livres, en comptant ce qu'il fournit en nature[5]. Il y a quatre ans que je n'y ai mis le pied. M. de Brosses me l'a vendue à vie, à l'âge de soixante et six ans, quarante-cinq mille livres. J'ai fait en ma vie de plus grandes pertes.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. La frontière de France était garnie de troupes, à raison des troubles qui agitaient Genève malgré notre médiation. (Th. F.)

3. Ceci a trait sans doute à quelques nouveaux abus de jouissance à Tournay, dont M. de Brosses avait entretenu M. de Ruffey, qui en avait écrit à Voltaire. (Th. F.)

4. Les lods étaient un droit pécuniaire dû au seigneur lorsqu'un immeuble dépendant de sa terre changeait de main par vente, échange ou donation. (Th. F.)

5. Voltaire varie continuellement sur cette évaluation. (Th. F.)

Présentez, je vous prie, mes tendres respects à M. l'ancien premier président de La Marche. Je n'ai jamais fait qu'un bon marché, c'est avec M. Pourchet[1]; je lui ai envoyé de mauvais ouvrages qu'il m'avait demandés, et il m'a donné de bon vin. Si vous voulez, mon cher président, quelques exemplaires du recueil fait par les Cramer, je vous en ferai tenir sans exiger seulement une bouteille de bourgogne; mais je ne pourrai vous les envoyer reliés, parce qu'il n'y a plus moyen de faire travailler un seul ouvrier de Genève.

En vous remerciant de la bonté avec laquelle vous avez parlé de moi à M. le chevalier de Boufflers. Ne m'oubliez pas auprès de M. Le Gouz[2].

6679. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 16 janvier.

J'ai lu toutes les pièces que vous m'avez envoyées. Je trouve *le Triumvirat* rempli de beaux détails. Les pièces contre l'*inf*... sont si fortes que, depuis Celse, on n'a rien publié de plus frappant. L'ouvrage de Boulanger est supérieur à l'autre[3], et plus à la portée des gens du monde, pour qui de longues déductions fatiguent l'esprit, relâché et détendu par les frivolités qui l'enervent continuellement.

Il ne reste plus de refuge au fantôme de l'erreur. Il a été flagellé et frappé sur toutes ses faces, sur tous ses côtés. Partout je vois ses blessures, et nulle part d'empiriques empressés à pallier son mal. Il est temps de prononcer son oraison funèbre, et de l'enterrer. Vous défaites le charme, et l'illusion se dissipe en fumée. Je crains bien qu'il n'en soit pas ainsi des roubles intestins de Genève. J'augure, selon les nouvelles publiques, que nous touchons au dénoûment, qui causera ou une révolution dans le gouvernement, ou quelque tragedie sanglante...

Quoi qu'il en arrive, les malheureux trouveront un asile ouvert où ils le souhaitent. C'est à eux à déterminer le moment où ils voudront en profiter.

La cour de France traite ces gens avec une hauteur inouïe, et j'avoue que j'ai peine à concevoir pourquoi sa décision se trouve actuellement diametralement opposée à celle qu'elle porta sur la même affaire, il y a trente

1. Je trouve un M. Pourcher, ingénieur en chef du canal du Charolais, mort en 1778, auteur de planches géographiques gravées par Monnier.

Je trouve aussi un conseiller au parlement de Dijon, du nom de Pourcher, reçu le 3 décembre 1746, remplacé en 1777. (Th. F.)

2. Benigne Le Gouz de Gerland, né à Dijon en 1695, mort le 17 mars 1774, avait étudié avec Voltaire au collége de Clermont, aujourd'hui de Louis-le-Grand. (Th. F.)

3. Quelques ouvrages philosophiques de M. de Voltaire furent publiés d'abord sous les noms de Boulanger, Fréret, Bolingbroke, etc. (K.)

années. Ce qui était juste alors doit l'être à présent. Les lois sur lesquelles cette république est fondée n'ont point changé; le jugement devait donc être le même. Voilà ce que l'on pense dans le Nord sur cette affaire.

Peut-être dans le Sud fait-on des gloses sur la liberté de conscience sollicitée pour les dissidents. Je me suis fourré dans la *comparsa*, et je n'ai pas voulu jouer un rôle principal dans cette scène. Les rois d'Angleterre et du Nord ont pris le même parti; l'impératrice de Russie décidera cette querelle avec la république de Pologne, comme elle pourra. Les dissensions[1] polonaises et les négociations italiennes sont à peu près de la même espèce : il faut vivre longtemps et avec une patience angélique pour en voir la fin.

Je vous souhaite, en attendant, la bonne année, santé, tranquillité, et bonheur; et qu'Apollon, ce dieu des vers et de la médecine, vous comble de ses doubles faveurs. *Vale.*

FÉDÉRIC.

6680. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 janvier.

Je vous écris, mon cher marquis, mourant de froid et de faim, au milieu des neiges, environné de la légion de Flandre et du régiment de Conti, qui ne sont pas plus à leur aise que moi.

J'ai été sur le point de partir pour Soleure, avec monsieur l'ambassadeur de France ; j'avais fait tous mes paquets. J'ai perdu dans ce remue-ménage l'original de votre lettre à M. le comte de Périgord[2]. Je vous supplie de me renvoyer la copie que vous avez signée de votre main ; et sur-le-champ nous mettrons la main à l'œuvre, et tout sera en règle. Les Genevois payeront, je crois, leurs folies un peu cher. Ils se sont conduits en impertinents et en insensés ; ils ont irrité M. le duc de Choiseul, ils ont abusé de ses bontés, et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. Boursier ne peut vous envoyer que dans un mois, ou environ, les bouteilles de Colladon[3] qu'il vous a promises. Ces liqueurs sont fort nécessaires pour le temps qu'il fait; elles doivent réchauffer des cœurs glacés par huit ou dix pieds de neige qui couvrent la terre dans nos cantons.

Conservez-moi votre amitié, mon cher marquis; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

1. « Les discussions. » (*Édit. de Berlin.*)
2. Voltaire en a déjà parlé dans la lettre 6605.
3. Voyez une note sur la lettre 6661.

6681. — A M. D'ALEMBERT.

18 janvier.

Je ne peux jamais vous écrire que par ricochet, mon cher philosophe; nous avons une guerre cruelle avec les Genevois. Notre armée s'est déjà emparée de plus de douze bouteilles de vin et de six pintes de lait qui passaient aux ennemis. Tout le poids de la guerre est tombé sur nous. Nous n'avons pas, à la lettre, de quoi faire du bouillon.

Il n'est pas physiquement possible que le sieur Regnard[1] donne vingt-cinq louis d'or d'un discours[2] académique, dont on vend d'ordinaire cent exemplaires tout au plus.

Voici des vers à la louange de Vernet[3], qu'on m'a confiés. On parle d'un poëme sur *la Guerre de Genève*, qui ne sera pas aussi long que *la Secchia rapita*, mais qui doit être plus comique.

Je fais d'avance mille tendres compliments à M. Thomas[4]. Fourrez-moi beaucoup de ces gens-là dans l'Académie quand vous en trouverez.

J'adresse à l'abbé d'Olivet une petite réponse[5] à sa *Prosodie*; il doit vous la remettre : il y est beaucoup question de votre correspondant du Brandebourg. Quand votre correspondant du mont Jura pourra-t-il vous embrasser ?

6682. — A M. LE RICHE.

18 janvier.

Mes fréquentes maladies, monsieur, et des affaires non moins tristes que les maladies, m'ont privé longtemps de la consolation de vous écrire.

Il y a un paquet pour vous à Nyon en Suisse, depuis plus de quinze jours ; les neiges ne lui permettent pas de passer, et je ne sais même par quelle voie il pourra vous parvenir, à moins que vous ne m'en indiquiez une.

Je vous suis très-obligé des éclaircissements historiques[6] que

1. Imprimeur de l'Académie française.

2. Il s'agit du *Discours sur les avantages de la paix et les inconvénients de la guerre*, par La Harpe.

3. *Éloge de l'hypocrisie;* voyez tome X.

4. Reçu à l'Académie française le 22 janvier.

5. Voyez lettre 6652.

6. Ce sont probablement ceux que Voltaire donne tome XXVI, page 151, et qu'il dit tenir d'un homme en place.

vous avez bien voulu me donner sur un des plus grands génies qu'ait jamais produits la Franche-Comté, Nonotte. Le mal est que beaucoup d'imbéciles sont gouvernés par des gens de cette espèce, et qu'on les croit souvent sur leur parole. Les honnêtes gens qui pourraient les écraser ne font point un corps, et les fanatiques en font un considérable. Si on ne se réunit pas, tout est perdu. Il est bien juste que les esprits raisonnables soient amis ; et votre amitié, monsieur, fait une de mes consolations.

6683. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 18 janvier.

J'ai voulu attendre, mon cher maître, que ma réponse[1] à votre *Prosodie* fût imprimée, pour vous dire en quatre mots combien je vous aime. Grâce à Dieu, nos académiciens ne tombent point dans les ridicules dont je me plains dans ma réponse, et le bon goût sera toujours le partage de cette illustre compagnie, à qui je présente mon profond respect.

Vous allez recevoir un homme[2] pour qui j'ai la plus grande estime. Au reste, je vous renvoie à M. d'Alembert pour les *eu;* il les contrefaisait autrefois le plus plaisamment du monde.

Adieu ; conservez-moi les bontés dont je me vante dans ma lettre imprimée.

6684. — A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous envoyer ces deux rogatons. Ils ont fait diversion dans mon esprit quand j'ai été accablé de chagrins. Envoyez-en un exemplaire de chacun à Thieriot; il en fera sa cour à son correspondant d'Allemagne.

J'attends de vos nouvelles, mon cher ami, sur l'affaire des Sirven et sur tout le reste.

6685. — A M. DAMILAVILLE.

19 janvier.

Je n'ai rien à vous mander, mon cher ami, sinon que je suis toujours bloqué par les neiges et par les soldats ; que nous man-

1. C'est la lettre 6652.
2. Thomas; voyez lettre 6625.

quons de tout à Ferney; que nous n'avons nulle nouvelle de l'affaire de la Doiret; que je suis très-malade et très-affligé, et que votre amitié me console. Il me semble que, si j'avais de l'argent, je le mettrais à la Banque royale. Cette opération de finance me paraît belle et bonne.

Je vous supplie de vouloir bien donner cours à l'incluse.

6686. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 19 janvier au soir.

Monsieur, je ne vous demande pas pardon de mon ignorance, mais de ma sottise; heureusement Votre Excellence est indulgente et remplie de bontés. J'avais imaginé que je pourrais, lorsque la saison serait moins cruelle, venir vous faire ma cour à Soleure, et aller ensuite arranger mes petites affaires avec Sa très-dérangée Altesse le duc de Wurtemberg. Je croyais que messieurs les trésoriers des lignes, qui font quelquefois toucher de l'argent à Bâle, pourraient accepter la petite négociation que je proposais, le receveur du duc à Montbéliard m'ayant assuré qu'ils payeraient sans difficulté. Je trouve actuellement un correspondant à Neuchâtel qui me fera mes remises. Je ne puis remercier assez Votre Excellence de ses offres généreuses. M. Hennin ne nous a donné qu'un passe-port signé de lui pour le commissionnaire qui porte nos lettres. J'avoue que nous avons mangé aujourd'hui des soles aussi fraîches que si elles avaient été pêchées ce matin; mais, par Apicius, ce n'est pas à M. Hennin que nous en avons l'obligation. Nous manquons précisément de tout; nous n'avons autour de nous que des neiges. La voiture publique de Lyon n'arrive plus; nous sommes bloqués, nous sommes les seuls qui souffrons. Les officiers qui nous assiégent en conviennent. J'ai pris la liberté d'en écrire un mot à M. le duc de Choiseul[1], et beaucoup de mots à MM. Dubois et de Bournonville[2]; il est très-certain que les Genevois peuvent faire venir tout ce qu'ils veulent par la Savoie, par Milan, par la Suisse, par le Valais; qu'ils peuvent manger des gelinottes, et de tout, excepté des soles. Ils ont de bon sucre, de bon café, de bonne bougie, *et moi rien*, tout comme Fréron[3]. La guerre et les neiges finiront quand il plaira à Dieu.

1. Lettre 6662.
2. Ces deux lettres manquent.
3. Dans l'*Écossaise*, acte I, scène I; voyez tome V, page 121.

A l'égard de la petite affaire[1] à laquelle Votre Excellence a daigné s'intéresser, je laisse agir ceux qui en sont les auteurs. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et un attachement inviolable, monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6687. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 19 janvier.

Je suis vieux, monsieur, malade, borgne d'un œil, et maléficié de l'autre. Je joins à tous ces agréments celui d'être assiégé, ou du moins bloqué. Nous n'avons, dans ma petite retraite, ni de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi nous chauffer; nous sommes entourés de soldats de six pieds, et de neiges hautes de dix ou douze; et tout cela parce que J.-J. Rousseau a échauffé quelques têtes d'horlogers et de marchands de draps. La situation très-triste où nous nous trouvons ne m'a pas permis de répondre plus tôt à l'honneur de votre lettre : vous êtes trop généreux pour n'avoir pas pour moi plus de pitié que de colère.

Nous avons ici M. et Mme de La Harpe, qui sont tous deux très-aimables. M. de La Harpe commence à prendre un vol supérieur; il a remporté deux prix de suite à l'Académie, par d'excellents ouvrages. J'espère qu'il vous donnera à Pâques une fort bonne tragédie.

Il eut l'honneur de dédier à M. le prince de Condé sa tragédie de *Warwick*, qui avait beaucoup réussi. J'ai vu une ode[2] de lui à Son Altesse sérénissime, dans laquelle il y a autant de poésie que dans les plus belles de Rousseau. Il mérite assurément la protection du digne petit-fils du grand Condé. Il a beaucoup de mérite, et il est très-pauvre. Il ne partage actuellement que la disette où nous sommes.

Adieu, monsieur; agréez les assurances de mes tendres et respectueux sentiments, et ayez la bonté de me mettre aux pieds de Son Altesse sérénissime[3].

1. L'affaire Le Jeune ou Doiret.
2. *Ode à monseigneur le prince de Condé, au retour de la campagne de* 1763.
3. La Touraille était écuyer du prince de Condé; voyez tome XL, page 326.

6688. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

A Ferney, 19 janvier 1767.

Monsieur, il y a environ six semaines que j'ai reçu cent bouteilles de vin sans aucun avis, et comme nous sommes bloqués actuellement de tous côtés par les soldats[2] et par les neiges, il ne m'est pas possible de savoir d'où ce vin nous est venu. Je soupçonne que c'est vous qui me l'avez envoyé, et je voudrais savoir ce que je vous dois. Plût à Dieu que votre bonté pût nous consoler dans la disette extrême où nous sommes de tout ce qui est nécessaire à la vie ; nous manquons de tout sans aucune exagération. Nous sommes précisément à Ferney comme dans une ville assiégée. Je ne m'attendais pas à soutenir ici les horreurs de la guerre dans mes derniers jours. Cela serait bien plaisant, si cela n'était pas insupportable.

Je vous supplie de me mettre aux pieds de Mme Le Bault, de monsieur le premier président, et de monsieur le procureur général.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6689. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 21 janvier.

Madame, non-seulement je voudrais faire ma cour à Mme la princesse de Beauvau, mais assurément je voudrais venir, à sa suite, me mettre à vos pieds dans les beaux climats où vous êtes ; et croyez que ce n'est pas pour le climat, c'est pour vous, s'il vous plaît, madame. M. le chevalier de Boufflers, qui a ragaillardi mes vieux jours, sait que je ne voulais pas les finir sans avoir eu la consolation de passer avec vous quelques moments. Il est fort difficile actuellement que j'aie cet honneur : trente pieds de neige sur nos montagnes, dix dans nos plaines, des rhumatismes, des soldats, et de la misère, forment la belle situation où je me trouve. Nous faisons la guerre à Genève ; il vaudrait mieux la faire aux loups, qui viennent manger les petits garçons. Nous

1. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Dictée par Voltaire, signée par lui.

2. A cause des troubles civils de Genève, la France avait fait occuper militairement la frontière.

avons bloqué Genève de façon que cette ville est dans la plus grande abondance, et nous dans la plus effroyable disette. Pour moi, quoique je n'aie plus de dents, je me rendrai à discrétion à quiconque voudra me fournir des poulardes. J'ai fait bâtir un assez joli château, et je compte y mettre le feu incessamment pour me chauffer. J'ajoute à tous les avantages dont je jouis que je suis borgne et presque aveugle, grâce à mes montagnes de neige et de glace. Promenez-vous, madame, sous des berceaux d'oliviers et d'orangers, et je pardonnerai tout à la nature.

Je ne suis point étonné que M. de Sudre[1] ne soit pas premier capitoul, car c'est lui qui mérite le mieux cette place. Je vous remercie de votre bonne volonté pour lui. Permettez-moi de présenter mon respect à M. le prince de Beauvau et à Mme la princesse de Beauvau, et agréez celui que je vous ai voué pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Je ne sais sur quel horizon est actuellement M. le chevalier de Boufflers; mais, quelque part où il soit, il n'y aura jamais rien de plus singulier ni de plus aimable que lui.

6690. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

25 janvier, partira le 26.

Je reçus hier, mes divins anges, une lettre de M. de Chauvelin, qui est de votre avis sur les longueurs de la scène d'Obéide avec son père, au cinquième acte. J'étais bien de cet avis aussi, et au lieu de retrancher dix à douze vers, comme je l'avais promis à M. de Thibouville, j'en aurais retranché vingt-quatre. Nous répétâmes la pièce; le cinquième acte nous fit un très-grand effet, au moyen de quelques corrections que vous verrez dans les deux copies que je vous envoie.

L'état où je suis ne me permet pas de songer davantage à cette pièce : la voilà entre vos mains; il y a un terme où il faut enfin s'arrêter. Voyez si en effet les comédiens seront en état de vous en amuser pendant le carême; pour moi, je suis assez malheureux dans ma Scythie pour que vous me pardonniez de m'occuper un peu moins de la Scythie, d'Obéide et d'Indatire.

Parmi les malheurs imprévus qui me sont survenus du côté de Genève et de celui du Wurtemberg, ce n'en est pas un médiocre pour moi que l'aventure de la Doiret. On me mande

1. Voyez lettre 6608.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

qu'on pourra bien renvoyer toute l'affaire à la tournelle de Dijon. Si la chose est ainsi, elle est funeste. On avait demandé à monsieur le vice-chancelier, par plusieurs mémoires, qu'il laissât au cours de la justice ordinaire le différend consistant dans le payement des habits achetés par la prétendue Doiret et dans l'estimation de l'équipage, et l'on se flattait que la malle, dans laquelle les commis avaient enfermé la contrebande de la Doiret, serait envoyée à monsieur le vice-chancelier selon l'usage : il y en avait déjà plusieurs exemples. Monsieur le vice-chancelier avait lui-même ordonné au receveur de ce bureau de lui envoyer, en droiture, toutes les marchandises de cette espèce qu'il pourrait saisir. On espérait donc avec raison que ces effets lui parviendraient bientôt, qu'il les garderait, qu'il en ferait ce qu'il lui plairait, que des amis et de la protection étoufferaient tout éclat sur cette partie du procès, le reste n'étant qu'une bagatelle.

Mais si malheureusement le tribunal, à qui cette affaire a été renvoyée, juge qu'elle est entièrement de la compétence de la tournelle de Dijon, qu'arriverait-il alors? La malle de la Doiret sera portée à Dijon ; la personne accusée dans le procès-verbal par un quidam sera confrontée avec ce quidam ; on soupçonnera violemment cette personne d'avoir fourni elle-même des marchandises prohibées, trouvées dans son équipage. Son nom et la nature des effets exciteront une rumeur épouvantable, et, quel que soit l'événement de ce procès criminel, il ne peut être qu'affreux.

La personne en question, en réclamant la justice ordinaire contre la prétendue Doiret, n'intenterait qu'un procès imaginaire, et celui qu'on lui ferait craindre aujourd'hui n'est que trop réel. J'ai écrit un petit mot à M. de Chauvelin pour le prier d'agir auprès de M. de La Reynière, qui peut aisément écarter le quidam trop connu. Je suis bien sûr que vous en aurez parlé à M. de Chauvelin.

Enfin, si cette affaire est jugée au conseil de la façon qu'on nous le mande, si le tout est renvoyé à la tournelle de Dijon, ne pourrait-on pas prévenir cet éclat horrible? Le prétexte du renvoi à Dijon serait, ce me semble, le litige concernant la validité de la saisie. Ce ne serait donc réellement qu'un procès ordinaire entre la propriétaire de l'équipage saisi et le receveur saisissant. L'accessoire dangereux de ce procès serait la malle saisie, dans laquelle les juges trouveraient le corps du délit le plus grave et le plus punissable. Cet accessoire alors deviendrait l'objet principal, et vous en voyez toutes les conséquences. Pourrait-on

prévenir un tel malheur en s'accommodant avec les fermiers généraux, en payant au receveur saisissant la somme dont on conviendrait sous le nom de la Doiret?

Voilà, ce me semble, une manière de terminer cette cruelle affaire. Mais s'il arrive qu'on la traite comme un délit dont le procureur général doit informer, le remède alors paraît bien plus difficile. On ne peut éviter un ajournement personnel, qui se change en prise de corps lorsqu'on ne comparaît point; et soit qu'on se dérobe à l'orage, soit qu'on le soutienne, la situation est également déplorable.

Je soumets toutes ces réflexions à votre cœur autant qu'à la supériorité de votre esprit. Vous voyez les choses de près, et je les vois dans un lointain qui les défigure; je les vois à travers quarante lieues de neiges qui m'assiégent, accablé de maladies, entouré de malades, bloqué par des troupes, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, chargé pendant toute l'année de l'entretien d'une maison immense, et n'ayant de tous côtés que des banqueroutes pour la faire subsister, ne pouvant dans le moment présent ni rester dans le pays de Gex ni le quitter. La philosophie, dit-on, peut faire supporter tant de disgrâces; je le crois, mais je compte beaucoup plus sur votre amitié que sur ma philosophie.

J'envoie deux exemplaires[1] exactement corrigés, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin.

6691. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN[2].

A Ferney, 26 janvier.

Vous m'inspirez, monsieur, bien des sentiments à la fois, la reconnaissance de vos bontés et l'étonnement des ressources de votre esprit dans un genre qui n'est chez vous qu'un amusement passager. Jamais lettre ne m'a fait plus de plaisir que celle dont vous m'honorez. Nous allions faire une répétition des *Scythes* à Ferney, quand je la reçus, à peu près comme on jouait aux échecs au siége de Troie pour faire diversion quand on mourait de faim. Nous avons sur-le-champ changé beaucoup de choses

1. Des *Scythes*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Le marquis de Chauvelin, lieutenant général et maître de la garde-robe de Louis XV, était un des esprits les plus cultivés et les plus aimables de la cour. Il mourut en faisant le piquet du roi. C'est le père du député qui, parmi les orateurs populaires de la Restauration, se fit remarquer par la facilité de sa parole et d'heureuses saillies. (A. F.)

à la scène d'Obéide et de son père, au cinquième acte. Nous pensons, comme vous, que cette scène trop longue refroidirait l'action. Le cinquième acte nous fait actuellement un grand effet.

Si je n'étais pas pressé par le temps et par des affaires bien cruelles, je vous apporterais peut-être quelques raisons pour faire voir qu'un dénoûment prévu par le spectateur *ne peut jamais déplaire que quand ce même dénoûment est prévu par les personnages à qui on veut le cacher;* je vous dirais que le spectateur ou le lecteur se met toujours, malgré lui-même, à la place des personnages : je vous en ferais voir cent exemples. Mais dans l'état où je suis, je vous avoue que je suis plus occupé de mes propres chagrins que de ceux d'Obéide. M. d'Argental vous a dit sans doute de quoi il s'agit. Il dit que vous pouvez tout auprès de M. de La Reynière. Il est très-aisé à M. de La Reynière de faire envoyer ailleurs un nommé Janin, qu'il est important d'éloigner de l'endroit où il est : ce Janin est un employé des fermes, contrôleur à un bureau nommé Sacconex, entre Gex et Genève. L'éloignement de cet homme, coupable de la perfidie la plus noire, était un préalable nécessaire qui seul pouvait me tirer d'une situation affreuse. Cet événement, joint au chagrin de me voir bloqué chez moi par des troupes pour les querelles des Genevois, un hiver intolérable, une santé ruinée, un âge avancé, un corps souffrant et affaibli, l'impossibilité de vivre où je suis et l'impossibilité de m'en aller, voilà ce qui compose actuellement ma destinée.

Votre lettre, monsieur, a été pour moi une consolation autant qu'une instruction. J'en profiterais davantage si ma pauvre âme avait dans ce moment quelque liberté ; il faut au moins qu'elle soit tranquille pour cultiver avec succès un art que vous me rendez cher par l'intérêt que vous daignez y prendre. Comptez que j'en prends un beaucoup plus vif à votre bonheur, à celui de Mme de Chauvelin et à toute votre famille. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

6692. — DE M. D'ALEMBERT.

Le 26 janvier.

J'ai d'abord, mon cher et illustre maître, mille remerciements à vous faire du nouveau présent que j'ai reçu de votre part, de vos excellentes notes[1] sur *le Triumvirat,* que j'ai lues avec transport, et qui sont bien

1. Voyez ces notes au bas du texte, tome VI, pages 181 et suivantes.

dignes de vous, et comme citoyen, et comme philosophe, et comme écrivain. Nous avons lu hier en pleine Académie votre lettre à l'abbé d'Olivet [1], qui nous a fait très-grand plaisir; elle contient d'excellentes leçons. Vous avez bien raison, mon cher maître; on veut toujours dire mieux qu'on ne doit dire : c'est là le défaut de presque tous nos écrivains. Mon Dieu, que je hais le style affecté et recherché! et que je sais bon gré à M. de La Harpe de connaître le prix du style naturel! Vous avez bien fait de donner un coup de griffe à Diogène-Rousseau [2]. On a publié ici pour sa défense quatre brochures [3], toutes plus mauvaises les unes que les autres : c'est un homme noyé, ou peu s'en faut; et tout son *pathos*, pour l'ordinaire si bien placé, ne le sauvera pas de l'odieux et du ridicule.

J'avais déjà lu *l'Hypocrisie* [4]; il y a des vers qui resteront, et Vernet vous doit un remerciement. Vous aurez vu ce que je dis de ce maraud à la fin de mon cinquième volume [5] : je crois qu'on ne sera pas fâché non plus des deux passages de Rousseau qui disent le blanc et le noir, et que je me suis contenté de mettre à la suite l'un de l'autre.

M. de La Harpe m'a déjà parlé du poëme sur *la Guerre de Genève;* ce qu'il m'en dit me donne grande envie de le lire; je ne consentirai pourtant à trouver cette guerre plaisante qu'à condition qu'elle ne vous fera pas mourir de faim. Il ne manquerait plus à cette belle expédition que de mettre la famine dans le pays de Gex et dans le Bugey, pour faire repentir les Genevois de n'avoir pas remercié M. de Beauteville [6] de son digne et éloquent discours.

Vous croyez donc qu'on ne vend que cent exemplaires d'un discours de l'Académie ? [7] Détrompez-vous : ces sortes d'ouvrages sont plus achetés que vous ne pensez; tous les prédicateurs, avocats, et autres gens de la ville et de la province, qui font métier de paroles, se jettent à corps perdu sur cette marchandise.

A propos d'avocats et de paroles, avez vous lu un très-bon *Discours sur l'administration de la justice criminelle,* prononcé au parlement de Gre-

1. C'est la lettre 6652.

2. Voyez page 13.

3. *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*, 1766, in-12 de 28 pages. — *Observations sur l'exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau,* in-12 de 88 pages. — *Lettre à l'auteur de la Justification de J.-J. Rousseau,* in-12 de 31 pages. Cette pièce et la précédente sont quelquefois réunies sous le titre de *Précis pour M. J.-J. Rousseau.* Je ne sais quelle est la quatrième des brochures dont parle d'Alembert. (B.)

4. *Éloge de l'hypocrisie;* voyez tome X.

5. A la fin de son cinquième volume de *Mélanges,* d'Alembert inséra une *Justification de l'article* GENÈVE *de l'Encyclopédie,* et il y rapportait un morceau de la lettre de *J.-J. Rousseau à d'Alembert,* 1758, où l'auteur défend les ministres genevois, et un extrait de la seconde des *Lettres de la montagne,* où il blâme ces ministres.

6. Voyez tome XLIV, page 198.

7. Voyez lettre 6681.

noble par un jeune avocat général nommé M. Servan? Vous en serez, je crois, très-content; je voudrais seulement que le style, en certains endroits, fût un peu moins recherché; mais le fond est excellent, et ce jeune magistrat est une bonne acquisition pour la philosophie.

J'imagine que l'ouvrage sur les courbes [1], qu'on imprime actuellement à Genève, sera bientôt fini. Dites, je vous prie, à l'imprimeur de n'en envoyer d'exemplaires à personne, avant que l'auteur n'en ait au moins un, car il est désagréable que des ouvrages de science courent le monde avant que l'auteur sache au moins s'ils sont correctement imprimés. Faites-moi le plaisir de remettre cette lettre à M. de La Harpe : je lui mande d'écrire un mot d'honnêteté à M. de Boullongne, intendant des finances, auprès duquel j'aurai soin de ménager ses intérêts quand l'occasion me paraîtra favorable. Son discours a beaucoup plus de succès que celui de son concurrent ou post-concurrent Gaillard [2], qui s'est avisé de faire une note où il dit que la superstition, appuyée de l'autorité légitime, a droit de faire respecter ses oracles, et que le rebelle a toujours tort. Imaginez-vous quelle bêtise! il n'a dit cette impertinence que pour justifier la persécution contre les philosophes; et il résulte de son beau principe que les persécutions contre les chrétiens mêmes étaient très-justes. Ainsi il aura contre lui, par ce beau trait de plume, et devots et anti-dévots : j'en ai dit hier mon avis en pleine Académie, et nos dévots mêmes ont trouvé que j'avais raison. On dit pourtant du bien de ce Gaillard; mais il a des liaisons avec gens qui me sont suspects : *Dis-moi qui tu hantes*, etc. Ses notes n'ont point été lues à l'Académie; je vous prie de croire qu'on n'eût pas souffert celle dont je vous parle [3].

Croyez-vous que les *gloire-eu, victoire-eu*, etc., qui sont si choquantes dans notre musique [4], soient absolument la faute de notre langue? Je crois que c'est, au moins pour les trois quarts, celle de nos musiciens, et qu'on pourrait éviter cette désinence désagréable, en mettant la note sensible (Mme Denis me servira d'interprète), non comme ils le font sur la pénultième, mais sur l'antépénultième; la tonique ou finale appuierait sur la pénultième, et la dernière serait presque muette; mais il est encore plus sûr, comme vous le dites, pour éviter cet inconvénient, de ne terminer jamais le chant que sur des rimes masculines.

Adieu, mon cher et illustre maître; voilà bien du bavardage. On m'a dit que Marmontel vous avait écrit le détail de la réception de Thomas; elle a été fort brillante. Je crois, comme vous, que nous avons fait une très-excellente acquisition. *Iterum vale.*

1. Voyez lettre 6592.
2. Un anonyme fit remettre, en mars 1766, à l'Académie française, les fonds d'une médaille d'or destinée à celui qui aurait le mieux traité le sujet suivant : *Exposer les avantages de la paix*, etc. Le prix fut adjugé, en 1767, à La Harpe; un second prix fut donné à Gaillard.
3. La note dont parle d'Alembert n'est point dans l'imprimé.
4. Voyez lettre 6652.

6693. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 28 anvier.

Mon cher philosophe, je vous ai déjà mandé[1] qu'il y a cent lieues entre Ferney et Genève; rien ne peut passer en France, pas même un problème de géométrie. J'éprouve la guerre et la famine. Les maux causés par la rigueur de la saison me tiennent lieu de peste; il ne me manque plus rien. On dit que vous avez été comparé à Socrate[2]; mais Socrate n'écrivit rien, et vous écrivez des choses charmantes. Vous n'avez point eu d'Alcibiade, et vous ne boirez point de ciguë. Je vous comparerais plutôt à Pascal vivant dans le monde.

Il y a deux mois que je n'ai vu Cramer; l'esprit malin s'est emparé de notre petit pays : c'est la discorde en Laponie.

Est-il vrai que le secrétaire[3] est en Italie? Je me flatte que notre nouveau confrère va bien vous seconder dans votre dessein de rendre la littérature libre et respectable.

Je suis bien content de votre correspondant berlinois[4]; s'il persévère, il faut tout oublier.

6694. — A M. DORAT.

28 janvier.

La rigueur extrême de la saison, monsieur, a trop augmenté mes souffrances continuelles pour me permettre de répondre, aussitôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 14 de janvier. L'état douloureux où je suis a été encore augmenté par l'extrême disette où la cessation de tout commerce avec Genève nous a réduits. Ma situation, devenue très-désagréable, ne m'a pas assurément rendu insensible aux jolis vers dont vous avez semé votre lettre. Il aurait été encore plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talents aimables à répandre dans le public les sentiments dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Personne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite; personne n'a mieux senti combien vous feriez d'honneur un jour à l'Académie française, qui cherche, comme vous savez, à n'admettre dans son corps que des hommes qui pensent

1. Lettre 6681.
2. C'est Thomas qui avait fait cette comparaison dans son discours de réception à l'Académie française.
3. Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
4. Frédéric II, roi de Prusse.

comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne sont pas assurément contents de la conduite de Rousseau, et le sont très-peu de ses ouvrages. M. d'Alembert et M. Marmontel n'ont pas à se louer de lui.

Vous savez d'ailleurs que M. le duc de Choiseul n'est que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme; vous savez que son complice[1] a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable.

Vous sentez d'ailleurs la valeur de ces expressions, à la page 8 de votre *Avis*[2]:

> Achevez enfin par vos mœurs
> Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé; on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuscrits. Je laisse à votre probité et aux sentiments que vous me témoignez le soin de réparer ce que ces deux vers ont d'outrageant et d'odieux. Pesez, monsieur, ce mot de *mœurs*. J'ose vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni la famille des Calas, ni celle des Sirven, ni la petite-fille du grand Corneille, ne m'accuseront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote, qui a marié un gentilhomme de beaucoup de mérite avec Mlle Corneille, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que monsieur le dauphin doit épouser la fille du bourreau[3] si elle lui plaît.

Les mœurs, monsieur, n'ont rien de commun avec les querelles de littérature; mais elles sont liées essentiellement à l'honnêteté et à la probité dont vous faites profession. C'est à vos mœurs mêmes que je m'adresse. Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'amitié de M. le chevalier de Pezay, la vôtre, que j'ambitionne, et dont vous m'avez flatté, me donnent de justes espérances. Ce sera pour moi la plus chère des consolations de pouvoir me livrer sans réserve à tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

1. Le Nieps; voyez lettre 6606.
2. Voyez une note sur la lettre 6632.
3. Voyez le cinquième livre de l'*Émile* de J.-J. Rousseau.

6695. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 janvier.

Voici, monsieur, les lettres que j'ai reçues pour vous. Je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre ; Mme Denis partage mes regrets.

La malheureuse affaire[1] dont vous avez la bonté de me parler ne devait me regarder en aucune manière ; j'ai été la victime de l'amitié, de la scélératesse, et du hasard. Je finis ma carrière comme je l'ai commencée, par le malheur.

Vous savez d'ailleurs que nous sommes entourés de soldats et de neige. Je suis dans la Sibérie ; je ne puis l'habiter, et je n'en puis sortir. J'ai des malades sans secours, cent bouches à nourrir, et aucunes provisions. Vous avez vu Ferney assez agréable ; c'est actuellement l'endroit de la nature le plus disgracié et le plus misérable. Vous nous auriez consolés, monsieur, et nous ne nous consolons de votre absence que parce que nous n'aurions eu que nos misères à vous offrir.

Ce pauvre père Adam est malade à la mort ; il ne peut avoir ni médecin ni médecine[2] ; ainsi il réchappera.

Conservez-moi vos bontés, et soyez bien convaincu de mon tendre et respectueux attachement.

6696. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 janvier.

Enfin donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être[3]. Ce ne sont pas là les prestiges et le charlatanisme d'un malheureux Genevois dont Paris a été quelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature ; et ce qui n'est pas moins beau, mon cher ami, c'est la sensibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'est là le partage des vrais talents ; il faut que ceux qui les possèdent soient unis contre ceux qui les haïssent. C'est aux Chaumeix, aux Fréron, aux gazetiers ecclésiastiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le seul bruit d'une union fraternelle entre les

1. L'affaire Le Jeune.
2. A cause du cordon de troupes qui empêchait d'aller à Genève.
3. Thomas venait d'être reçu à l'Académie française.

d'Alembert, les Thomas, vous, et quelques autres, fera périr cette vermine.

Embrassez pour moi notre cher et illustre confrère, qui est, avec vous, la gloire de notre académie.

Présentez, je vous prie, à Mme Geoffrin mes tendres respects. L'affaire des Sirven, qu'elle a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est ; on en a déjà pourtant parlé au conseil du roi. M. Chardon est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que M. de Beaumont vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum, dont le fond mérite l'attention publique ; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

J'attends toujours votre *Bélisaire ;* il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes, et le scorbut ; mais il faut remercier Dieu de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié.

6697. — A M. HENNIN.

Janvier.

Je vous plains, mon cher monsieur, et je plains tout Genève.

Je vous prie de vouloir bien mettre ce paquet pour M. le duc de Praslin dans votre paquet pour la cour ; vous lui ferez plaisir.

On m'avait dit qu'on ne pouvait sortir de son trou sans passe-port. Je n'aime point tout ce tapage. Mes terres en souffriront. On veut écraser des puces avec la massue d'Hercule.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

VOLTAIRE.

6698. — A M. HENNIN.

A Ferney, 28 janvier.

M. de Taulès faisait tenir mes lettres à M. Thomas. J'espère, mon cher amateur des arts, que vous aurez la même bonté. Il faut épargner, autant qu'on peut, les ports de lettres aux vrais gens de lettres. M. Thomas l'est, car il a les plus grands talents, et il est pauvre. Tout Paris est enchanté de son discours[1] et de

1. De réception à l'Académie.

son poëme[1]. Je vous supplie de lui faire parvenir ma lettre[2] sans qu'il lui en coûte rien. Je n'ose l'affranchir, et je ne veux pas qu'un vain compliment lui coûte de l'argent. Je vous serai très-obligé de me rendre ce petit service.

Vous devriez bien, monsieur, représenter fortement à M. le duc de Choiseul l'abondance où nage Genève, et le déplorable état où le pays de Gex est réduit. Comptez que, dans ce pays de Gex, personne ne souffre plus que nous. Plus la maison est grosse, plus la disette est grande. Nous n'avons d'autre ressource que Genève pour tous les besoins de la vie ; les neiges ont bouché les chemins de la Franche-Comté, les voitures publiques n'arrivent plus de Lyon ; nous n'avons aucune provision, aucun secours. Daumart[3], paralytique depuis sept ans, ne peut avoir un emplâtre ; l'abbé Adam se meurt, et ne peut avoir ni médecin ni médecine.

Je quitterai le pays dès que je pourrai remuer, et j'irai mourir ailleurs.

Je ne vous en suis pas moins tendrement attaché. V.

6699. — DE M. HENNIN[4].

A Genève, le 28 janvier 1767.

J'ai toujours été, monsieur, dans la persuasion que vous aviez avec Genève la même correspondance que par le passé, et que, par conséquent, vous souffriez moins que personne de l'interdiction. Je suis autorisé à donner un passe-port à celui de vos gens que vous voudrez envoyer ici, et, quand vous m'aurez envoyé son nom, je le ferai expédier. Le ton de votre lettre m'afflige sincèrement. Il ne tient qu'à vos malades d'avoir des secours, puisque MM. Joly et Cabanis ont des passe-ports pour aller et venir, et que votre commissionnaire peut chaque jour prendre ici tous les remèdes dont ils auront besoin.

N'ajoutez pas, je vous prie, à la tristesse et à l'ennui de ma position le chagrin de vous savoir mécontent. Croyez que j'ai fait et ferai tout ce qui sera en moi pour diminuer les maux de cette contrée. Malheureusement on ne trouve pas que je sois au ton du moment; mais je sais paraître avoir tort quand il s'agit de faire le bien.

La neige m'a empêché d'aller vous voir, monsieur : car, malgré les embarras dont je suis surchargé, j'avais besoin d'une heure de conversation avec vous, et j'aurais été la chercher. Aussitôt que cet obstacle sera levé,

1. Sur Pierre le Grand.
2. Elle manque.
3. Arrière-cousin maternel de Voltaire.
4. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

vous me verrez arriver à Ferney. Croyez, je vous prie, que je désirerais surtout que les circonstances où se trouve ce pays-ci n'influassent en rien sur votre bonheur, et disposez de moi en tout ce qui sera de mon ressort.

Votre lettre pour M. Thomas lui sera remise en main propre. Je serai toujours très-aise d'être utile à votre correspondance avec vos amis et les gens dont vous faites cas.

6700. — A M. HENNIN.

A Ferney, 29 janvier.

C'est une grande consolation pour nous, monsieur, dans la disette où nous sommes, et dans la saison la plus rigoureuse que nous ayons jamais éprouvée, de recevoir votre lettre du 28.

Nous avons envoyé chercher de la viande de boucherie à Gex, on n'y vend que de mauvaise vache ; nos gens n'ont pu la manger. Nous avons fait venir deux fois, par le courrier de Lyon, des vivres pour un jour, mais cela ne peut se répéter. Si la cessation de notre correspondance nécessaire avec Genève pouvait contribuer à ramener les esprits, nous nous réduirions volontiers à ne manger que du pain, et vous remarquerez en passant que le pain coûte ici quatre sous et demi la livre.

Nous faisions venir des provisions de Lyon pour cette année par les voitures publiques ; elles sont arrêtées. Notre aumônier est tombé très-dangereusement malade à Ornex : nous n'avons pu encore lui faire avoir ni médecin, ni chirurgien, parce que les carrosses qui les allaient chercher n'ont pu passer.

Tout le poids retombe uniquement sur nous, notre maison étant la seule considérable du pays. Vous savez que nous avons cent personnes à nourrir par jour. Vous savez que le pays de Gex ne fournit rien du tout. Les montagnes qui nous séparent de la Franche-Comté sont couvertes de dix pieds de neige cinq mois de l'année ; c'est la Savoie qui nous nourrit, et les Savoyards ne peuvent arriver à nous que par Genève. Il n'y a de marché qu'à Genève. Celui de Sacconex, comme vous le savez, ne fournit précisément qu'un peu de bois qu'on coupe en délit dans nos forêts.

Vous êtes témoin que tout abonde à Genève, qu'elle tire aisément toutes ses provisions par le lac, par le Faucigny, et par le Chablais ; qu'elle peut même faire venir du Valais les choses les plus recherchées. En un mot, il n'y a que nous qui souffrons.

M. le chevalier de Jaucourt et M. le chevalier de Virieu[1] sont

1. Le chevalier, depuis marquis de Jaucourt, brigadier des armées du roi, colonel de la légion de Flandre, était à la tête des troupes employées à l'investis-

les témoins de tout ce que nous vous certifions. Il suffit d'une carte du pays pour voir qu'il est impossible que les choses soient autrement.

Nous ne nous plaignons pas des troupes ; au contraire, nous souhaiterions qu'elles restassent toujours dans les mêmes postes. Non-seulement elles mettraient un frein à l'audace des contrebandiers, qui passaient souvent au nombre de cinquante ou soixante sur le territoire de Genève, et qui bientôt deviendraient des voleurs de grand chemin ; mais elles empêcheraient que nos bois de chauffage, coupés en délit, fussent vendus à Genève sous nos yeux. Les forêts du roi sont dévastées ; c'est un très-grand article qui mérite toute l'attention du ministère.

Les troupes pourraient empêcher encore le commerce pernicieux de la joaillerie et de la fabrique de montres de Genève, commerce prohibé en France, et principalement soutenu par les habitants du pays de Gex, qui ont presque tous abandonné l'agriculture pour travailler chez eux aux manufactures de Genève.

Nous avons sur tous ces objets un mémoire à présenter au ministère, et personne n'est plus empressé que nous à seconder ses vues.

Nous avons toujours tiré nos provisions de France autant que nous l'avons pu, et nous voudrions en faire autant pour les besoins journaliers ; mais la position des lieux ne le permet pas.

Le bureau de la poste, qui pourrait être aisément sur le territoire de France, est à Genève ; et il faut y envoyer six fois par semaine. Outre le commissionnaire pour nos lettres, nous avons besoin d'envoyer souvent notre pourvoyeur. Nous ne pouvons nous dispenser de demander aussi un passe-port pour un homme d'affaires. Nous ne vivons que grâce aux remises que M. de La Borde veut bien nous faire. Nous avons souvent à recevoir et à payer. Le détail des nécessités renaît tous les jours.

Nous sommes donc forcés à demander trois passe-ports : pour le sieur Wagnière, pour le sieur Fay, et pour le commissionnaire des lettres.

Nous sommes plus affligés que vous ne pouvez le penser de fatiguer le ministère pour des choses si minutieuses à ses yeux, et si essentielles pour nous.

Nous vous supplions très-instamment d'envoyer notre lettre à

sement de Genève. Il avait le titre de commandant pour Sa Majesté dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey, et pays de Gex. Le chevalier de Virieu avait un commandement dans ce corps. (*Note de Hennin fils.*)

la cour. Vous êtes trop instruit des vérités qu'elle contient pour n'avoir pas la bonté de les appuyer de votre témoignage. Nous vous aurons une obligation égale à la détresse où nous sommes.

Nous avons l'honneur d'être, avec tous les sentiments que nous vous devons, monsieur, vos très-humbles et très-obéissants serviteur et servante.

DENIS, VOLTAIRE.

6701. — A M. HENNIN.

29 janvier.

Nous vous envoyons, mon cher monsieur, cette lettre, que nous vous supplions de communiquer à M. le duc de Choiseul, ou à M. de Bournonville[1]. Nous sommes réellement les seuls sur qui tombe le fardeau. Je me suis ruiné dans un pays affreux où je n'avais de consolation que votre société, dont je ne peux plus jouir. Mes chagrins sont au comble. Je finis ma vie d'une manière bien triste. L'idée que vous avez quelque bonté pour moi me soutient encore. V.

6702. — A M. HENNIN.

A Ferney, 30 janvier.

Nous eûmes hier l'honneur de vous écrire, monsieur, Mme Denis et moi, pour vous supplier d'envoyer notre lettre à M. le duc de Choiseul. Les choses changent quelquefois d'un jour à l'autre. Nous vous supplions aujourd'hui de n'en rien faire ; ou si vous avez déjà eu cette bonté, nous vous prions de vouloir bien mander que nous n'avons plus à faire que les plus respectueux remerciements, et que nous sommes pénétrés de la plus vive reconnaissance.

M. le duc de Choiseul daigne m'écrire du 19, par M. le chevalier de Jaucourt, *qu'il m'excepte de la règle générale, parce que je suis infiniment excepté dans son cœur.*

Il écrit des choses encore plus fortes à M. le chevalier de Jaucourt. Enfin, j'ai un passe-port illimité pour moi et pour tous mes gens. Il ne me reste d'autre peine que celle de voir que vos

1. Premier commis de la guerre pour les affaires des Suisses, chargé depuis, sous le duc de Choiseul, de la partie politique de ce même pays, y compris la république de Genève. Il était asthmatique, et mourut jeune. (*Note de Hennin fils.*)

occupations journalières nous privent de la consolation de vous voir, et de répéter *les Scythes* devant vous.

Venez, venez! Maman[1] vous fera bonne chère à présent; nous aurons de bon bœuf, et plus de vache.

Mille tendres respects.

6703. — DE M. HENNIN.

Genève, 30 janvier.

Je vous répéterai, monsieur, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, que j'étais dans la ferme persuasion que vous ne manquiez de rien, votre commissionnaire ayant la permission de venir à Genève, et pouvant en exporter vos provisions comme à l'ordinaire. Un mot de M. le chevalier de Jaucourt aurait abrégé toutes les difficultés, et, de mon côté, j'aurais fait tout ce qui était en moi pour diminuer l'embarras dans lequel vous vous trouviez.

Vos provisions arrêtées en venant de Lyon, si elles vous sont adressées directement, doivent vous parvenir sans difficulté; autrement on irait contre les intentions du roi, qui n'a pas pu vouloir que ses sujets, habitant en France, n'eussent pas la liberté des chemins. Si elles étaient adressées à des Genevois, vous vous trouvez comme tous les étrangers, comme moi-même, dans le cas où une chaussée se rompt, et où rien ne peut passer.

Je n'examine point ce qu'on a pu espérer de l'interdiction des vivres pour Genève, et je ne crois pas même que cet objet puisse opérer un grand effet pour le présent; mais ce n'est pas à nous à le dire, surtout dans ce moment.

Voici les deux passe-ports que vous me demandez; le commissionnaire a déjà le sien, ou une permission qui y équivaut. Je la renouvellerai, s'il est nécessaire.

Vous me priez, monsieur, d'envoyer votre lettre à la cour. Je suis trop votre ami, et je connais trop la façon de penser de M. le duc de Choiseul pour le faire. Vous pouvez être sûr qu'elle ne ferait rien changer aux dispositions générales; et puisque M. le chevalier de Jaucourt et moi nous nous prêtons volontiers pour vous à toutes les exceptions possibles, je vous demande en grâce de vous en contenter. Tout ce qui vient de Genève, ou qui y a rapport, est mal reçu dans ce moment-ci. Croyez-m'en; gardez aussi votre mémoire[2] pour des temps plus heureux.

Les représentants viennent de faire une démarche qui pourra diminuer l'aigreur qu'on a contre eux. C'est un orage passager dont vous souffrez, et qui m'accable. Tâchons, autant qu'il est possible, de le dissiper. De votre côté, je vous proteste que vous y contribuerez en ne portant point au ministre des plaintes sur les mesures qu'il a cru devoir mettre en usage pour amener ce peuple à la raison.

1. Mme Denis.
2. Celui dont Voltaire parle dans la lettre 6700.

Je vous parle avec franchise, parce que je le dois à tous égards. Vous ne doutez pas, du moins je m'en flatte, que je m'occupe de faire tout pour le mieux. Jugez si je désire que ce qui se passe ici n'altère en rien votre bonheur.

Il y a apparence, monsieur, que j'aurai l'honneur de vous voir ces jours-ci; je pourrai vous en dire davantage sur des affaires auxquelles vous prenez intérêt. Recevez, en attendant, les assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

P. S. Dans le moment où je finis cette lettre, monsieur, je reçois la vôtre de ce matin, qui me fait un très-grand plaisir. Tout finit, comme vous voyez, et le meilleur est de s'inquiéter le moins possible de ce qui est hors de nous. Je vous envoie néanmoins les deux passe-ports, parce que, pour la règle, il faudra que tous ceux de vos gens qui viendront à Genève en aient.

6704. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 30 janvier.

A mon âge, madame, on ne peut plus satisfaire ses passions. Il y a un mois que je suis dans mon lit; et, si je me faisais traîner à Lyon pour vous faire ma cour, vingt pieds de neige, qui couvrent nos montagnes, m'empêcheraient d'arriver.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que nous avons la guerre et la famine dans la très-belle et très-détestable vallée où je comptais mourir doucement : il nous manque l'agrément de la peste.

Je n'aurais pas été étonné, madame, qu'un ministre, haut de six pieds ou de trois et demi, m'eût refusé, si je lui avais demandé quelque chose; mais je le suis qu'on ait eu si peu d'égard pour un prince beau et bien fait, et qui a beaucoup d'esprit. Il y a quelque chose qui a plus de crédit que lui.

Je ne sais, madame, si vous allez à la cour ou à la ville; mais, en quelque lieu que vous soyez, vous ferez les délices de tous ceux qui seront assez heureux pour vivre avec vous. Cette consolation m'a toujours été enlevée; votre souvenir peut seul consoler le plus respectueux et le plus attaché de vos anciens serviteurs.

6705. — A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Quoi que vous en disiez, mon cher ami, et quoi qu'on en dise, nous serons toujours dans des transes cruelles. Cette affaire[1]

1. Toujours l'affaire Le Jeune.

peut avoir les suites les plus funestes, puisqu'on a manqué d'arrêter le mal dans son principe. Je m'abandonne à la destinée : c'est tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on est dans son lit, entouré de soldats et de neige.

M. Chardon me mande qu'il a trouvé le mémoire de M. de Beaumont pour les Sirven bien faible. Vous étiez de cet avis ; il est triste que vous ayez raison.

Nous sommes délivrés de la famine par les soins de M. le duc de Choiseul.

J'ai tellement refondu mes *Scythes* que l'édition de Cramer ne peut plus servir à rien, et qu'il en faut faire une autre. Voici la préface, en attendant la pièce. J'ai été bien aise de rendre un témoignage public à Tonpla[1]. Ce n'est pas que je sois content de lui : on dit qu'il laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste ; c'est Orosmade qui livre ses enfants à Arimane ; ce péché contre nature est horrible. Je me flatte qu'il sévrera enfin un enfant qu'il a laissé nourrir du lait des furies.

On dit des merveilles de mon confrère Thomas. Je vous supplie d'envoyer l'incluse à votre ami[2].

Adieu, je souffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

6706. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[3].

30 janvier, part le 31.

Nous sommes très-inquiets de la santé d'un de nos anges, et nous en demandons des nouvelles à l'autre. Voici bientôt le temps de vous amuser des *Scythes*. J'envoie deux exemplaires très-bien corrigés à M. le duc de Praslin ; je vous prie d'en remettre un à M. Lekain, de faire porter les corrections sur les autres, de les examiner avec vos amis, et de faire valoir auprès d'eux ma docilité et mes efforts. Comptez que c'est beaucoup pour un malade enseveli dans la neige et dans les chagrins.

Mon dernier mot est rarement mon dernier mot. Voici enfin la leçon suivant laquelle nous jouons le cinquième acte à Ferney. Ce dernier acte nous a fait la plus grande impression. Nous avons trouvé dans Mme de La Harpe un talent bien singulier ; il ne lui a fallu que deux ou trois répétitions pour acquérir ce que Mlle Clairon a longtemps cherché. Sa déclamation, pleine de ten-

1. Diderot.
2. Diderot ; cette lettre manque.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

dresse et de force, est soutenue par la figure la plus noble et la plus théâtrale, par de beaux yeux noirs qui disent tout ce qu'ils veulent dire, par un geste naturel, par la démarche la plus libre, et par les attitudes les plus tragiques. Son mari est un acteur excellent; il récite des vers aussi bien qu'il les fait, et, quoique très-petit, il a une figure très-agréable sur le théâtre.

Cette occupation nous console un peu de nos malheurs; et vous savez que ces malheurs sont la guerre et la famine, en attendant la peste. Ce que je crains de la part du conseil me paraît un plus grand fléau, car certainement si on renvoie le tout indivisiblement au procureur général de Dijon, cela devient une affaire horrible : décret de prise de corps contre la Doiret, qu'on peut retrouver; ajournement personnel contre la Doiret de Châlons, qu'on trouvera et qui dira tout; ajournement contre le quidam, qui est très-connu, et dont les dépositions jetteront les intéressés dans le plus grand embarras; ajournement personnel contre celui[1] qui est nommé dans le procès; décret de prise de corps auquel on n'obéit pas; une famille entière tombée tout d'un coup de l'opulence dans la pauvreté; sept ou huit personnes accoutumées à vivre ensemble depuis dix ans, séparées pour jamais; la nécessité de chercher une retraite en traversant des montagnes de glaces et des précipices, quand on est au lit, accablé de vieillesse et de maladies; voilà sans aucune exagération tout ce qui peut arriver, et ce qui arrivera infailliblement si on prend le parti funeste dont on nous a parlé.

C'est donc ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin. Il faut tâcher que le tout soit jugé définitivement au conseil. On condamnera la Doiret, à la bonne heure; il n'y aura là aucun mal ni pour elle ni pour personne; que l'équipage soit déclaré bien confisqué et qu'on s'accommode avec les fermiers pour le prix, cela est encore très-aisé : tout serait fini alors.

Nous avions demandé, dans tous nos mémoires, que la malle de la Doiret fût envoyée au premier magistrat suivant l'usage; nous le demandons encore. Nous voulions débattre la confiscation en justice réglée; nous abandonnons ce point. Nous ne craignons rien tant qu'un procès criminel devant un parlement, quel qu'il puisse être. Nous demandons surtout que le jugement du conseil soit différé, s'il est possible, parce que le temps adoucit tout, à moins que vous ne soyez sûr d'un jugement favorable; mais qui peut en être sûr? Cette affaire fait déjà du bruit

1. Voltaire lui-même.

à Versailles. Je n'en ai point écrit à M. le duc de Choiseul, et depuis sa lettre sur *les Scythes*, je n'ai point eu de nouvelles de lui[1].

Je m'étais flatté que, si *les Scythes* réussissaient, ce succès pourrait faire une diversion heureuse et détourner la persécution qui menace une tête de soixante-treize ans et un corps de quatre-vingt-dix. Je peux m'être trompé en cela ; mais au moins ce succès sera une consolation que je recommande à vos bontés généreuses. Mon attachement et ma tendresse pour vous sont une consolation bien supérieure à tous les succès possibles.

N. B. Vous savez quelle est à présent la persécution de tout ce qui a rapport à cette affaire ; un homme de Lorraine, très-protégé, vient d'être conduit en prison à Paris.

6707. — A M. ***[2].

Monsieur, puisque monsieur l'abbé votre cousin m'a ordonné de chercher les brochures qui s'impriment actuellement en Hollande contre notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il demande ces matériaux pour achever l'excellent livre qu'il a déjà commencé en faveur du concile de Trente, j'ai l'honneur de vous adresser pour lui les infamies ci-jointes, que monsieur l'abbé votre cousin confondra comme elles le méritent.

C'est une vraie consolation pour moi de coopérer à ce saint œuvre, en fournissant à monsieur l'abbé votre cousin des ennemis nouveaux à terrasser. Je me recommande à ses prières et à celles de toute votre famille. Ma femme, ma fille, et mon fils le greffier, nous vous présentons nos obéissances. J'ai l'honneur d'être, à mon particulier, très-sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Christophe Brounas.

1. *On lit en renvoi :* « J'en ai dans le moment, et je suis très-content de lui. Il nous délivre de la famine. Je ne lui ai point parlé de la Doiret. »

2. La personne à qui cette lettre fut adressée en fit une copie qu'elle joignit à un exemplaire du *Recueil nécessaire* (voyez n° 6473) que Voltaire lui avait envoyé avec cette lettre, en 1767. C'est d'après cette copie, qui toutefois n'est pas signée, que je publie cette plaisanterie, qui est cependant bien une lettre. L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, est auteur d'une *Histoire de la réception du concile de Trente dans les États catholiques*, 1756, deux volumes in-12 ; nouvelle édition, 1766, deux volumes in-12. (B.)

6708. — A MADAME GABRIEL CRAMER[1].

(Sans date.)

Je suis très-affligé de la mort de M. du Commun. Oui, c'était un philosophe; mais il était philosophe pour lui, et il me faut des gens qui le soient pour les autres, des philosophes qui en fassent, des esprits qui répandent la lumière, qui rendent le fanatisme exécrable.

C'est n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi.

Il faut absolument que je parle à votre mari. Où est M. Dupan? Je leur écrirai.

Votre Vielding ou Villading[2] ressemble assez aux enfants mal élevés, qui reçoivent des confitures et vont vite les manger sans remercier.

On disait autrefois :

Point d'argent, point de Suisse.

Il faut dire maintenant :

De l'argent, et plus de Suisse.

Je n'ai pas vu François Tronchin depuis qu'il a eu pour trente-huit mille livres ce qui m'a coûté plus de cent mille. Tout cela peut entrer dans *la Secchia rapita* genevoise[3]. Je rirai du moins, et avec vous, Génoise. V.

6709. — A M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL[4].

(1767.)

Monsieur le contrôleur général[5], s'il fallait, en France, pensionner tous les hommes de talent, ce serait, je le sais, pour vos finances, une plaie bien honorable, mais bien désastreuse, et le trésor n'y pourrait suffire; aussi, et quoique peu d'hommes puissent se rencontrer d'un aussi solide mérite que M. de La

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Nom d'un patricien bernois.
3. *La Guerre civile de Genève.*
4. Extraite du *Temps*, 26 mai 1834. L'origine de cette lettre paraît douteuse à MM. de Cayrol et François (deuxième Suppl., tome II, page 561). Elle a été reproduite comme trouvée récemment dans la boutique d'un épicier, par le *Monde illustré* du 9 mai 1863.
5. Laverdy.

Harpe, ne viens-je pas réclamer une pension pour ce mérite dans l'indigence ; je viens seulement, monsieur, empiéter sur vos attributions et contrôler le chiffre de 2,000 livres dont Sa Majesté a bien voulu me gratifier. Il me semble que M. de La Harpe n'ayant pas de pension, la mienne est trop forte de moitié, et qu'on doit la partager entre lui et moi.

Je vous aurai donc, monsieur, une dernière reconnaissance si vous voulez bien sanctionner cet arrangement et faire expédier à M. de La Harpe le brevet de la pension de 1,000 livres, sans lui faire savoir que je suis pour quelque chose dans cet événement. Il sera aisément persuadé, ainsi que tout le monde, que cette pension est une juste récompense des services qu'il a rendus à la littérature[1].

Daignez, monsieur le contrôleur général, accepter d'avance mes remerciements et croire au profond respect de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

AROUET DE VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

6710. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

2 février 1767.

Nous apprenons par la sœur de M. Thurot[3] que Dieu est juste. Nous ne savons point encore de détails ; mais nous pensons que sa justice doit écraser les diables, et que surtout le diable Janin doit être recommandé fortement à M. de La Reynière. J'en ai écrit à M. de Chauvelin. Je vous demande en grâce de m'aider et de venger la sœur de Thurot. Je respire enfin ; je ne fais plus de paquets, et nous répétons *les Scythes*.

Vous devez avoir reçu à présent les deux exemplaires envoyés à M. le duc de Praslin bien corrigés. Si vous en voulez encore une copie, on vous l'enverra ; mais vous pouvez aisément faire porter sur vos anciens exemplaires les corrections qui sont sur les nouveaux, et vous pouvez aussi en donner un à M. de Thi-

1. Dans la lettre à d'Alembert du 10 août 1767, quelques mots sembleraient confirmer cette démarche, qui n'aboutit pas. « Je ne ris point, dit Voltaire à d'Alembert, quand on me dit qu'on ne paye point vos pensions ; cela me fait trembler pour une petite démarche que j'ai faite auprès de M. le contrôleur général en faveur de M. de La Harpe ; je vois bien que, s'il fait une petite fortune, il ne la devra jamais qu'à lui-même. »

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Mme Le Jeune.

bouville. Il distribuera les rôles selon vos ordres, et de tout ceci il n'y aura pour vous que du plaisir.

Je crois qu'il est convenable que j'écrive un petit mot de reconnaissance à M. de Montyon, quoique l'abbé du grand conseil[1] et Mlle Thurot ne m'aient pas encore instruit des détails, Permettez donc que je mette ma lettre pour M. de Montyon dans votre paquet.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de Praslin. M. le duc de Choiseul nous a délivrés de la famine; qu'il soit béni, et vous aussi, mes anges, qui avez si bien battu des ailes dans cette maudite affaire!

Je me flatte que Mme d'Argental est en bonne santé. Respect et tendresse.

6711. — A M. LE RICHE.

2 février.

Quand trente pieds de neige le permettront, monsieur, et qu'on sera sûr de tromper les argus, ce paquet, qu'on attend depuis si longtemps, partira. Puisque vous avez snavé Fautet[2], je me flatte que vous le sauverez encore: votre ouvrage ne restera pas imparfait. L'aventure de Le Clerc[3] me pénètre de douleur. Faut-il donc que les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée!

L'affaire dont vous avez été instruit[4] était cent fois plus épineuse que celle de Le Clerc; mais heureusement on a des amis, et des amis philosophes, jusque dans le conseil. Les commis seront réprimandés, et on rendra l'argent; ils seront punis pour avoir fait leur infâme devoir.

Il y a quelquefois une justice qui s'élève au-dessus de la justice, mais je vous assure que ce n'est pas sans peine. Je me bflatte que Le Clerc aura des amis à Paris. Il y a des gens qui pensent et qui sentent, quoiqu'on veuille étouffer le sentiment et la pensée. J'emploie, monsieur, ces deux facultés qui restent à mon faible corps pour vous dire combien je vous aime, et combien je désire de vous voir.

1. Mignot.
2. Voyez tome XLIV, page 410.
3. C'était un libraire de Nancy qu'on était allé arrêter en janvier 1767, et qu'on amena à la Bastille. Il était en correspondance avec Cramer de Genève, Grasset de Lausanne, etc. On saisit cette correspondance, et une grande quantité de livres. (B.)
4. L'affaire Le Jeune.

6712. — A M. CHARDON.

A Ferney, 2 février.

Monsieur, le mémoire sur Sainte-Lucie[1] ne me donne aucune envie d'aller dans ce pays-là, mais il m'inspire le plus grand désir de connaître l'auteur. Je suis pénétré de la bonté qu'il a eue, je lui dois autant d'estime que de reconnaissance.

Voilà comme les mémoires des intendants[2], en 1698, auraient dû être faits; on y verrait clair, on connaîtrait le fort et le faible des provinces. Le pays sauvage où je suis, monsieur, ressemble assez à votre Sainte-Lucie; il est au bout du monde, et a été jusqu'à présent un peu abandonné à sa misère.

Je suis trop vieux pour rien entreprendre; et, après ma mort, tout retombera dans son ancienne horreur. Il faudrait être le maître absolu de son terrain pour fonder une colonie : ce n'est pas où les Français réussissent le mieux. Nous trouverons toujours cent filles d'opéra contre une Didon.

Je serai très-affligé si le mémoire pour les Sirven n'est digne ni de l'avocat ni de la cause; mais je me console, puisque c'est vous, monsieur, qui rapporterez l'affaire. L'éloquence du rapporteur fait bien plus d'impression que celle de l'avocat. Vous verrez, quand vous jugerez cette affaire, que la sentence qui a condamné les Sirven, qui les a dépouillés de leurs biens, qui a fait mourir la mère, et qui tient le père et les deux filles dans la misère et dans l'opprobre, est encore plus absurde que l'arrêt contre les Calas. Il me semble que les juges des Calas pouvaient au moins alléguer quelques faibles et malheureux prétextes; mais je n'en ai découvert aucun dans la sentence contre les Sirven. Un grand roi[3] m'a fait l'honneur de me mander, à cette occasion, que jamais on ne devrait permettre l'exécution d'un arrêt de mort qu'après qu'elle aurait été approuvée par le conseil d'État du souverain. On en use ainsi dans les trois quarts de l'Europe. Il est bien étrange que la nation la plus gaie du monde soit si souvent la plus cruelle.

Je vous demande pardon, monsieur; je suis assez comme les autres vieillards qui se plaignent toujours; mais je sais qu'heureusement le corps des maîtres des requêtes n'a jamais été si

1. *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie, par un ancien intendant de cette île;* imprimé en 1779, in-8°. Cet ouvrage est de Chardon.

2. Voyez ce que Voltaire en dit tome XIV, page 513.

3. Le roi de Prusse; voyez lettre 6557.

bien composé qu'aujourd'hui, que jamais il n'y a eu plus de lumières, et que la raison l'emporte sur la forme atroce et barbare dont on s'est quelquefois piqué, à ce qu'on dit, dans d'autres compagnies. Vous m'avez inspiré de la franchise; je la pousse peut-être trop loin, mais je ne puis pousser trop loin les autres sentiments que je vous dois, et le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

6713. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

2 février.

Je reçois un billet bien consolant de Mehemet-Saïd-effendi [1], dont le rosier soit toujours fleuri, et dont Dieu perpétue les félicités! Ce petit rayon de lumière a dissipé beaucoup de brouillards. Nous ne savons point encore de détails, mais nous sommes tranquilles, et nous ne l'étions point. Ce Turc est un habile homme; il est expéditif. Le mufti devrait bien employer des hommes de son espèce, il y en a peu. Nous l'embrassons tendrement.

J'ai reçu une lettre très-sage et très-bien écrite de ce jeune infortuné Morival[2]. Il est cadet, il est vrai, mais il est engagé. Les cadets n'ont pas plus de liberté que les soldats. Je ferai ce que je pourrai auprès de son maître; mais je connais le terrain, rien n'est plus difficile que d'obtenir une distinction; et il est impossible d'obtenir un congé.

Le père est un homme bien odieux, dans toutes les règles: c'était lui qu'on devait punir; ce sont les vices du cœur, et non des étourderies de jeunesse, qui méritent l'exécration publique. Mon indignation est aussi forte que les premiers jours. Heureusement le maître[3] de ce jeune homme pense comme moi sur cet article. Nous verrons ce qu'on en pourra tirer. Ce maître, comme vous savez, m'écrit depuis quelque temps les lettres les plus tendres; vous voyez qu'il ne faut ni compter sur rien, ni désespérer de rien.

Nous avons toujours la guerre et la neige, mais nous sommes délivrés de la famine. Mes paquets étaient faits, mais je reste dans mon lit.

P. S. Voyez, pour l'intelligence de cette lettre, la note dans

1. Cette expression désigne l'abbé Mignot; voyez lettre 6676.
2. Voyez n° 6671.
3. Frédéric II.

mon petit commentaire sur l'aventure de la sœur du capitaine Thurot.

6714. — A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, voilà donc Mlle Calas mariée[1] à un homme d'une très-grande considération dans son espèce; c'est le fruit de vos soins : ce sont des vengeurs qui vont naître. Puissions-nous marier ainsi une fille de Sirven! mais la pauvre diablesse n'a pas l'air à la danse.

J'ai actuellement bonne opinion de notre nouvelle affaire. M. Chardon est un adepte. Le conseil commence à être composé de sages, si une autre compagnie l'est de fanatiques.

L'affaire de la Doiret, qui m'avait donné tant d'inquiétude, est finie[2] d'une manière plus heureuse que je n'aurais pu le prévoir : il ne s'agit plus que d'obtenir des fermiers généraux la destitution d'un scélérat. Vous savez que les temps n'étaient pas favorables. D'Hémery est venu enlever à Nancy un libraire nommé Le Clerc[3], accusé par les jésuites. Qui croirait que les jésuites eussent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère coupée en morceaux pût mordre dans le seul trou qui lui reste?

Mon neveu, conseiller au grand-conseil[4], s'est comporté, dans toute cette affaire, en digne philosophe. Il y a encore des hommes. Un des malheureux d'Abbeville[5] est chez le roi de Prusse.

Personne ne sait de qui est *le Triumvirat*. Ce n'est pas un ouvrage fait pour le théâtre français, mais les notes sont faites pour l'Europe : il y a de terribles fautes d'impression.

Je vous embrasse, et mon cœur vole vers le vôtre. *Écr. l'inf....*

1. Elle avait épousé M. Duvoisin.

2. Le commis de la douane de Collonges, avec lequel on s'était entendu, s'appelait Dumesrel fils (voyez lettre 6817). Il avait promis de laisser passer la voiture, moyennant cinquante louis qui lui avaient été comptés, n'avait pas tenu sa parole, et saisit le carrosse de Voltaire, qui était rempli de livres. Cette affaire, qui inquiéta longtemps Voltaire (voyez la lettre 6634 et beaucoup de celles qui la suivent), fut étouffée. On vint à bout de faire regarder la chose comme une indiscrétion commise par Mme Denis, à l'insu de son oncle. Le commis fut destitué, et forcé de rendre les cinquante louis qu'il avait reçus. (B.)

3. Voyez une note sur la lettre 6711

4. D'Hornoy.

5. D'Étallonde.

6715. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL[1].

A Ferney, ce 3 février.

Raccommodons-nous, madame, car je vous aime de tout mon cœur, et je me flatte de votre amitié. Vous pardonnez sans doute à mon oncle et à moi nos inquiétudes ; vous sentez combien il m'était cruel de le voir partir après une espèce d'attaque d'apoplexie. Ses paquets ont été prêts pendant un mois entier, et où serait-il allé à travers dix pieds de neige qui couvrent le sommet de toutes nos montagnes? On nous faisait trembler de tous les côtés. Il avait été quinze jours entiers sans recevoir aucune nouvelle de chez vous, que de la part de Le Jeune. Nous savions, à n'en pouvoir douter, que les deux conseillers d'État du bureau étaient absolument contre nous, et surtout le président. Ce qui s'est passé à Nancy[2] redoublait encore nos alarmes; la prêtraille de notre canton ne servait assurément pas à nous consoler ni à nous rassurer. Il est difficile de se trouver dans une situation plus cruelle.

Mais après la victoire que nous vous devons, il est inutile de parler des dangers qu'on a courus ; il ne faut plus songer qu'aux *Scythes*. Mon oncle y a fait tout ce qu'il a pu. Il n'y a qu'une voix ici parmi ceux qui les ont lus et qui en ont vu les répétitions. Nous sommes tous très-contents. Nous pouvons nous tromper ; mais aussi nous devons espérer que ce qui fait une grande impression sur plusieurs esprits d'une trempe différente produira le même effet sur le public.

Il m'a paru surtout, madame, que mon oncle avait profité de toutes vos remarques ; elles m'ont paru aussi judicieuses qu'à lui. Vous connaissez sa docilité pour ses anges, ainsi que son tendre attachement. Je partage depuis longtemps ses sentiments pour vous. Vous êtes aimés ici comme vous devez l'être. Il n'y a point de jours où nous ne cherchions à nous consoler d'un si triste éloignement par le plaisir de parler ensemble des deux personnes à qui nous sommes les plus dévoués, et dont les bontés font le charme de notre vie.

DENIS

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. L'arrestation de Le Clerc.

6716. — A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI, ROI DE POLOGNE.

A Ferney, 3 février.

Sire, ma respectueuse reconnaissance n'a osé passer les bornes de deux lignes[1], quand j'ai remercié Votre Majesté de ses bienfaits envers la famille des Sirven, qui lui devra bientôt son honneur et sa fortune ; mais le bien que vous faites à l'humanité entière, en établissant une sage tolérance en Pologne, me donne un peu plus de hardiesse. Il s'agit ici du genre humain : vous en êtes le bienfaiteur, sire. Vous pardonnerez donc au bon vieillard Siméon de s'écrier : « Je mourrai en paix, puisque j'ai vu les jours du salut[2]. » Le vrai salut est la bienfaisance.

J'ai lu deux discours de Votre Majesté à la diète, qui sont de cette éloquence qui n'appartient qu'aux grandes âmes. Mme de Geoffrin est bien heureuse[3]. Les vieillards de Saba en feraient autant que leur reine, s'ils n'avaient que leur vieillesse à surmonter ; mais la caducité, jointe à la maladie, ne laisse de libre que le cœur. Permettez, sire, que ce cœur, pénétré de vos vertus et de votre sagesse, se mette à vos pieds pour sa consolation. Je suis avec le plus profond respect, etc.

6717. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET[4].

4 février 1767.

Bonjour, bon an, ou plutôt bonjour, bon siècle, car vous ferez le tour du cadran, comme Fontenelle et Saint-Aulaire.

Nous avons à l'Académie
Des gens qui bravent les hivers.
Pour eux la mort s'est endormie
En lisant leur prose ou leurs vers.

Vous, vous avez charmé la Parque
Par votre esprit, il m'en souvient.
Moi, je pose un pied sur la barque,
Mais votre lettre me retient.

1. Les *deux lignes* de remerciements au roi de Pologne manquent.
2. Saint Luc, II, 29-30.
3. Elle était à Varsovie.
4. *Dernier Volume des OEuvres de Voltaire;* Paris, 1862.

Je suis au haut d'un mont sauvage,
Où se confinent les autans.
Mais votre amitié du bel âge
Me ramène encore un printemps.

Vous parlez toujours comme Horace,
Vous avez trouvé le vrai bien.
Pourquoi faut-il qu'on s'embarrasse
Du vain bruit qui ne donne rien?

La gloire n'est qu'une importune
Qui fait ombre à notre bonheur,
L'amour ne fait jamais fortune,
Et l'esprit appauvrit le cœur.

Vous avez raison ; les hommes ne valent pas la peine qu'on perde une seconde pour eux, et si vous n'étiez plus de ce monde, je ne croirais plus à rien.

Je vous embrasse tendrement, et je veux toujours me dire votre disciple. V.

6718. — A M. LE COMTE DE BERNSTORFF,

PREMIER MINISTRE DU ROI DE DANEMARK.

4 février.

Monsieur, la famille Sirven, qui va manifester à Paris son innocence et les bienfaits de Sa Majesté, a dû remercier aujourd'hui Votre Excellence de ces mêmes bienfaits, dont elle vous est redevable. Je ne vous dois pas moins de reconnaissance, monsieur, de la lettre du roi, dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos principes. On juge du prince par le ministre, et du ministre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfaisance est assise sur le trône de Danemark. Heureux le pays ainsi gouverné!

Permettez, monsieur, qu'avec mes très-humbles remerciements je vous adresse ceux que je dois à Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, de Votre Excellence, etc.

6719. — A CHRISTIAN VII,

ROI DE DANEMARK.

Le 4 février.

Sire, la lettre dont Votre Majesté m'a honoré m'a fait répandre des larmes de tendresse et de joie. Votre Majesté donne de

bonne heure de grands exemples. Ses bienfaits pénètrent dans des pays presque ignorés du reste du monde. Elle se fait de nouveaux sujets de tous ceux qui entendent parler de sa générosité bienfaisante. C'est désormais dans le Nord qu'il faudra voyager pour apprendre à penser et à sentir ; si ma caducité et mes maladies me permettaient de suivre les mouvements de mon cœur, j'irais me jeter aux pieds de Votre Majesté.

Du temps que j'avais de l'imagination, sire, je n'aurais fait que trop de vers pour répondre à votre charmante prose. Pardonnez aux efforts mourants d'un homme qui ne peut plus exprimer l'étendue des sentiments que vos bontés font naître en lui. Je souhaite à Votre Majesté autant de bonheur qu'elle aura de véritable gloire.

Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher dans nos lointains climats
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime [1] ?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes États.

Tes vertus ont franchi par ce bienfait auguste
Les bornes des pays gouvernés par tes mains;
Et partout où le ciel a placé des humains,
Tu veux qu'on soit heureux et tu veux qu'on soit juste.

Hélas! assez de rois que l'histoire a faits grands
Chez leurs tristes voisins ont porté les alarmes;
Tes bienfaits vont plus loin que n'ont été leurs armes :
Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants.

6720. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Le discours de M. Thomas [2], mon cher ami, est un des plus beaux et des plus grands services rendus à la littérature. Voilà l'homme que j'aimerai tant que j'aurai un souffle de vie, et tant que je détesterai les ennemis de la raison.

A propos de raison, avouez que j'ai un bon second dans mon conseiller au grand conseil [3] ; tous les oncles n'ont pas de pareils neveux.

J'augure bien de l'affaire des Sirven. Le roi de Danemark

1. Les Sirven.
2. Voyez lettre 6625.
3. L'abbé Mignot.

m'écrit une lettre charmante, de sa main[1], sans que je l'aie prévenu, et leur envoie un secours. Tout vient du Nord. N'admirez-vous pas le roi de Pologne, qui a forcé doucement les évêques à être tolérants? N'oubliez jamais la condamnation de l'évêque de Rostou[2], pour avoir dit qu'il y a *deux puissances*.

Vous n'aurez point de sitôt *les Scythes;* il y a toujours quelque chose à changer à ces maudits ouvrages-là. J'espère que M. de La Harpe vous donnera, à Pâques, quelque chose de meilleur que *les Scythes*.

On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime.

6721. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 février.

Il y a environ cinquante ans, mon chevalier, que j'ai eu l'honneur de jouer aux échecs avec monsieur le vice-chancelier[3]; mais il me gagnait, comme de raison. J'étais attaché à toute sa maison. Il y avait surtout un certain évêque de..... [4], grand philosophe et très-savant, qui m'honorait de la plus sincère amitié. Un vice-chancelier ne se souvient pas de tout cela, mais les petits ne l'oublient pas. J'ai le cœur pénétré de ses bontés, et de la justice qu'il a rendue dans l'affaire qui m'intéressait par contre-coup.

Je prends la liberté de lui écrire quatre mots[5], car il ne faut pas de verbiage pour les hommes en place. On donne à la Chine vingt coups de latte à ceux qui écrivent aux ministres des lettres trop longues et du galimatias.

Je vous écrirais bien au long, à vous, mon chevalier, si j'en croyais mon cœur, qui est bavard de son naturel; je vous dirais combien je suis enchanté de vous et de vos bons offices; mais la guerre de Genève, les embarras qu'elle cause, les effroyables neiges qui m'environnent, la fièvre, les rhumatismes, imposent silence à ma bavarderie. Cependant il faut que je vous demande

1. On n'a pas trouvé cette lettre du roi. (K.)
2. Voyez la note, tome XLIV, page 195.
3. René-Charles de Maupeou; voyez tome XVI, page 107.
4. Le nom était sans doute en blanc dans la lettre de Voltaire. Je pense qu'il faut lire *Lombez*. Charles-Guillaume de Maupeou était évêque de cette ville en 1720.
5. Cette lettre à Maupeou manque.

si vous avez entendu la musique de *Pandore*[1], de M. de La Borde.

Vous me permettez donc de vous embrasser sans cérémonie.

6722. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[2].

6 février 1767, à Ferney.

Mon cher président, tout ce que vous me mandez est incroyable, tout vrai qu'il est. Il ne faut jamais faire des plaisanteries à des compagnies, et celle-ci est trop forte; il est impossible qu'on la souffre. Il y a tant de choses à dire sur cette espièglerie que je ne dis mot; mais je crois que M. Le Bault est un homme trop considérable pour souffrir une telle accolade.

Je vous dépêcherai les feuilles en question dès que les chemins seront un peu plus praticables. Nous sommes bloqués par les neiges et par la guerre; nous manquons de tout; je suis malade dans mon lit; voilà mon état. Je vous embrasse et je vous aime tout comme si je me portais bien. On ne peut vous être plus tendrement dévoué que moi. V.

6723. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 6 février.

Je vous réponds tard, mon cher confrère; j'ai été malade, je suis en Sibérie, on fait la guerre près de ma tanière, et j'y suis bloqué. Nous avons été exposés à la disette; aucun fléau ne nous a manqué. L'espérance de voir votre tragédie entre dans mes consolations. Je loue toujours beaucoup le dessein que vous avez de la faire imprimer, afin que son succès ne dépende pas du jeu d'un acteur. On dit que le théâtre n'est pas aujourd'hui sur un pied à donner beaucoup de tentation aux auteurs; et d'ailleurs on juge toujours mieux dans le recueillement du cabinet qu'à travers les illusions de la scène. J'ai fait une pièce fort médiocre, intitulée *les Scythes*[3]; j'ai eu bravement l'impudence de mettre des agriculteurs et des pâtres en parallèle avec des souverains et des petits-maîtres. Je l'avais fait imprimer, et ne comptais point

1. Opéra de Voltaire; voyez tome III. On en avait, le 14 mars, fait sur le théâtre des Menus-Plaisirs une répétition avec la musique de La Borde.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Elle fut jouée le 26 mars.

la livrer aux comédiens ; mais je ne me gouverne pas par moi-même ; il a fallu céder aux désirs de mes amis, dont les volontés sont des ordres pour moi. C'est à vous à voir si vous aurez plus de courage que je n'en ai eu.

Avez-vous entendu la musique de *Pandore?* Confiez-moi ce que vous en pensez ; il faut dire la vérité à ses amis. Je crois qu'il y a des morceaux très-agréables ; mais on dit qu'en général la musique n'est pas assez forte. Je ne m'y connais point, et vous êtes passé maître. Dites-moi la vérité encore une fois, et fiez-vous à ma discrétion. Adieu ; je ne suis pas trop en état de causer avec un homme qui se porte bien ; mais je ne vous en aime pas moins.

6724. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

6 février.

Votre créature l'a échappé belle, mes divins anges. Les conseillers d'État, les neiges et les maladies attachées à l'âge et à la rigueur du climat, me réduisaient à une pénible situation. Je trouve que de tous les fléaux la crainte est encore le pire ; elle glace le sang, elle m'a donné une espèce d'attaque d'apoplexie. Béni soit monsieur le vice-chancelier, qui a été mon premier médecin! Mais jugez si j'ai pu, pendant un mois de transes continuelles, faire à ces pauvres *Scythes* ce que j'aurais fait si mon pauvre corps et mon âme avaient été moins tourmentés et moins affaiblis. Tels qu'ils sont, ils pourront ne pas déplaire, puisqu'ils ne nous déplaisent pas et que nous sommes difficiles. Nous en avons suspendu les répétitions, parce que la rigueur de la saison a augmenté dans notre Sibérie, et que nous sommes tous malades. Il n'y a plus moyen de tenir à mon âge dans ce climat, qui est aussi horrible pendant l'hiver qu'il est charmant pendant l'été. Vous, qui n'avez pour montagne que Montmartre et les Bons-Hommes, jouissez en paix de vos doux climats. Je me flatte que vous aurez un très-beau temps le carême, et que *les Scythes* pourront faire quelque plaisir à mes chers compatriotes, qui sont quelquefois si difficiles et quelquefois si indulgents. Les affaires les plus désespérées peuvent réussir, et j'en ai une bonne preuve. On dit qu'il faut remercier deux ou trois maîtres des requêtes qui sont parents de l'abbé Mignot ; mais sans monsieur le vice-chancelier, il n'y avait rien de fait. Je n'avais l'honneur de le connaître que

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

pour avoir joué aux échecs avec lui, il y a plus de cinquante ans ; il pouvait me faire échec et mat cette fois-ci d'un seul mot.

Je ne puis plus rien faire aux *Scythes ;* je suis dans un état trop triste pour penser à des vers, et même à de la prose ; je suis anéanti. Les deux derniers exemplaires, que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, peuvent être regardés comme mon testament. Il sera aisé à Lekain de faire porter sur les autres exemplaires les corrections qui sont dans ces derniers. J'aurais voulu finir ma carrière par quelque chose de plus fort et de plus digne de vous ; mais il est aussi difficile d'atteindre le but qu'il est aisé de l'apercevoir.

La critique est aisée, et l'art est difficile.

(DESTOUCHES.)

M. de Chauvelin m'a envoyé des idées ingénieuses pour le cinquième acte ; mais entre les choses ingénieuses et les théâtrales, il y a un espace immense. Une chose dont je répondrais, c'est que si on joue le cinquième acte comme Mme de La Harpe, il fera plaisir aux Parisiens. Enfin j'ai jeté mes filets en votre nom, et je ne dois plus qu'attendre paisiblement la fin du carnaval.

Respect et tendresse.

6725. — A M. DE CHENEVIÈRES [1].

Ferney, 6 février.

Vraiment, mon cher ami, vous auriez bien raison de me venir voir ; j'appartiens de droit à présent à vos hôpitaux militaires. Nous sommes en guerre, je suis malade, et j'ai manqué un jour de bouillon. J'ai été bloqué par le cordon de troupes qui entoure Genève ; mais M. le duc de Choiseul a eu pitié de moi. Je ne m'en porte pas mieux ; je suis au milieu de trente lieues de neiges, impotent et perdant les yeux ; c'est mon revenu de tous les hivers. Je commence à me dégoûter fort de la retraite que j'ai choisie. Elle ne produit rien ; il n'y a de beau que le paysage, et cette beauté n'est pas pour les aveugles. Je ne sais comment les choses de ce monde sont arrangées, mais il me semble qu'on finit toujours tristement.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

6726. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

A Ferney, 6 février 1767.

Vraiment, monsieur, quand vous voudrez, vous nous ferez grand plaisir de combattre nos abominables neiges avec quarante bouteilles d'excellent vin. Il n'y aurait qu'à les faire adresser par la veuve Rameau, à Nyon, où je les enverrais chercher. Je suis plus las de ma Sibérie que je ne le suis de la guerre de Genève. L'hiver y est pire qu'à Pétersbourg, de l'aveu de tous les Russes qui sont venus chez nous. C'est acheter trop cher quatre mois d'un été agréable. Le plaisir du plus bel aspect du monde n'est pour moi qu'une privation quand je perds la vue; en un mot, je voudrais venir boire votre vin à Dijon.

Ne croyez pas au reste que notre guerre genevoise soit une pure plaisanterie. Nous n'avons plus de commerce ni avec la Savoie, ni avec Lyon, ni avec la Suisse : il faut tout faire venir avec des frais immenses. Plus notre maison est grosse, plus nous souffrons.

Vous sentez, monsieur, combien je dois être flatté de l'honneur de vous avoir pour confrère. Mais entre nous (permettez-moi de vous le dire sous le secret) nous avons un étrange associé. C'est un tour sanglant qu'on a fait à l'Académie, je ne crois pas qu'elle doive le souffrir. Il est honteux surtout que la nomination d'un homme de votre considération soit l'époque d'une pareille insulte. Un geôlier honoraire n'est guère fait pour être académicien honoraire. Toutes les bienséances sont trop blessées[2].

Je prends la liberté de vous parler avec une confiance que m'inspire mon respectueux attachement pour vous. Vous ne me décèlerez pas.

Mme Denis vous présente ses obéissances ainsi qu'à Mme Le Bault.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Dictée par Voltaire, signée par lui.

2. Il s'agit de l'Académie de Dijon. Voltaire en avait été reçu membre le 3 avril 1761. Nous n'aurons pas l'indiscrétion de rechercher à qui peut s'appliquer l'épithète de *geôlier honoraire*. (*Note du premier éditeur.*) — La lettre 6722 a trait sans doute au même sujet.

6727. — A M. HENNIN.

A Ferney, 7 février.

Je ne sais comment faire, monsieur, pour faire parvenir franc de port [cette lettre] à son adresse; et on a volontiers recours à vous, quand on ne sait comment faire. C'est un pauvre diable de mes amis de Paris que je veux obliger. Je vous supplie de m'aider. Vous connaissez sans doute le résident de Hambourg. Voulez-vous bien lui envoyer le paquet, le prier de l'affranchir de Hambourg à Pétersbourg, et me permettre de vous rembourser les frais? Cela doit être sans cérémonie.

Je commence à détester ce climat-ci. Il n'y a que vous qui puissiez me le faire supporter. Il n'y a que la vue d'agréable dans le pays de Gex, et je perds les yeux.

Toute notre maison vous fait les plus tendres compliments. V.

6728. — DE M. HENNIN[1].

Genève, 8 février 1767.

Je serai tout aussi embarrassé que vous, monsieur, pour faire passer votre lettre à Pétersbourg. Le ministre du roi à Hambourg s'est jeté par hasard, lui et son cheval, dans un four à chaux, où lui et son cheval ont été consumés en un instant. Ainsi je ne sais plus à qui m'adresser. Je verrai cependant à trouver le moyen de faire parvenir cette lettre à sa destination.

J'avais un jour mal aux yeux, et j'écrivis à un de mes amis :

Sans doute le ciel équitable,
Voulant me punir par mes sens,
En a choisi le plus coupable.

Tous les lorgneurs se glorifieraient beaucoup de vous compter parmi leurs confrères; mais il me semble que pour cette fois la peine passe le délit. J'espère qu'elle ne sera pas durable, et que vous pourrez encore jouir des beautés de ce pays. Il a les grâces d'une capricieuse. Ses beaux moments font oublier tout ce qu'on lui a trouvé d'âpreté, et un beau soir sur la terrasse de Ferney effacera le souvenir des neiges qui vous aveuglent aujourd'hui.

Respects et amitiés à tous vos commensaux. Je voudrais bien pouvoir mériter ce titre, mais quand le devoir ne me retiendra-t-il pas ici? Par malheur pour Genève, trop de gens se mêlent de sa guérison, et la pauvre petite périra peut-être à force de médecins.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

Vous savez sans doute que M. le professeur Vernet a fait imprimer son apologie. Je serais fâché que vous cessassiez de rire pour y répondre. Laissez là ce docteur, et continuez votre *Batrachomyomachie* [1].

6729. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 9 février.

Je suis bien plus satisfait encore, mon cher Cicéron, de votre dernier mémoire sur la terre de Canon que des premiers. Vous prévenez toutes les objections, vous étouffez tous les murmures. *Misericordia cum accusantibus erit.* Je serai bien trompé si Cicéron ne gagne pas son procès *pro domo sua* [2]; et j'imagine que vous souperez à Canon, cette année, avec Mme de Beaumont : vous savez cependant qu'on n'est sûr de rien avec les hommes.

A l'égard de Sirven, je m'en remets entièrement à vous ; je n'ai plus rien ni à dire ni à faire. J'attends beaucoup de M. Chardon, qui est, je crois, rapporteur de votre affaire, et qui est sûrement celui des Sirven. Le père et les filles partiront, s'il le faut ; et si le père suffit, il partira seul. On n'attend que vos ordres, et ils seront exécutés sur-le-champ.

Notre petite société de Ferney est bien attachée à M. et à Mme de Beaumont ; nous voudrions que Canon et Ferney ne fussent pas si éloignés l'un de l'autre.

6730. — A M. DAMILAVILLE.

9 février.

Vous avez dû recevoir une lettre [3] pour M. Lembertad, et vous devez être informé du petit malheur arrivé à la géométrie. Cela est bien désagréable ; mais actuellement personne ne sait ce qu'il fait dans Genève.

Voici une lettre pour notre ami M. de Beaumont. J'exécute fidèlement ce que vous m'avez prescrit. Tâchez donc enfin que ce mémoire paraisse avant que les parties soient mortes de vieillesse.

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemark venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième ; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous

1. Le poëme de *la Guerre de Genève.*
2. Titre d'un des discours de Cicéron.
3. Elle manque.

pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois[1], il n'y en ait pas un du Midi[2]?

Un hasard singulier m'a fait connaître ce Lacombe, d'abord comme un homme de lettres, ensuite comme libraire. Chose promise, chose due. Je tâcherai de réparer tout cela. Je vous quitte; il faut que j'écrive[3] aux maîtres des requêtes qui n'ont pas été de l'avis de M. d'Aguesseau. On dit que ce pauvre Le Clerc[4] est un homme d'esprit et fort honnête homme. Ne trouvera-t-il point de protecteurs? *Écr. l'inf....*

6731. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 février.

Voici d'abord ce que je réponds à la lettre du 2 de février de mon cher ange. Je le donne en quatre, je le donne en dix, à une âme plus forte que la mienne, logée dans un corps très-faible, âgée de soixante et treize ans, au milieu de cent montagnes de neige, ayant affaire à des pédants et à des prêtres, craignant les choses les plus funestes, assaillie de quatre ou cinq tristes événements à la fois, affublée d'une espèce de petite apoplexie. Je dis que cette âme aurait été pour le moins aussi embarrassée que la mienne : cependant mon âme, encore tout ébouriffée, demande très-tendrement pardon à la vôtre, et elle lui sera toujours soumise.

Vous jugez, mon cher ange, de notre pays par le vôtre; vous vous imaginez, parce que vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch; vous vous trompez cruellement.

Je ne dispute pas sur M. le duc de Wurtemberg, mais je souhaite assurément que vous ayez raison; je ne me suis pas encore aperçu de l'effet de ses beaux arrangements. Il est temps qu'il se corrige de sa manie d'imiter Louis XIV. Mais venons au plus vite aux *Scythes*.

Voici la dernière leçon. Il ne m'a guère été possible de voir les choses d'un coup d'œil bien juste, dans les horreurs des agitations que j'ai éprouvées. Je joins ici deux exemplaires de cette

1. Les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse, et l'impératrice de Russie.
2. Cet alinéa se retrouve quelquefois dans la lettre du 17 février. (B.)
3. Ces lettres manquent.
4. Voyez lettre 6711.

nouvelle correction, que vous pourrez aisément faire porter sur les anciennes éditions que vous avez, et surtout sur celles envoyées en dernier lieu par M. le duc de Praslin.

Cette scène du père et de la fille est de moitié plus courte qu'elle n'était; ni Sozame, ni les Scythes, ne se doutent de la résolution d'Obéide. Les imprécations feront toujours un très-grand effet, à moins qu'elles ne soient ridiculement jouées. Je conviens que ce cinquième acte était extrêmement difficile, mais enfin je crois être parvenu à faire à peu près tout ce que vous vouliez, et j'ose espérer que vous en viendrez à votre honneur. Ce sera à M. de Thibouville à arranger les rôles, les décorations, et les habits avec Lekain; c'est de toutes les pièces celle qui exige le moins de frais.

Le rôle d'Obéide demande d'autant plus d'art qu'elle pense presque toujours le contraire de ce qu'elle dit. Je ne sais pas comment j'ai pu faire un pareil rôle, qui est tout l'opposé de mon caractère. Je ne dis que trop ce que je pense; mais je le dis avec tant de plaisir quand je m'étends sur les sentiments qui m'attachent à mes anges, que je ne me corrigerai jamais de ma naïveté.

J'ai oublié, dans mes dernières lettres, de vous dire qu'il était impossible qu'on pût penser à Lekain dans cette édition du *Triumvirat*. Vous savez qu'on ne fait pas ce qu'on veut des libraires; et moi, je sais ce que c'est que d'être loin de Paris.

Quant aux affaires de Genève, elles s'arrangeront sans doute, car elles ne sont que ridicules; elles ne méritent qu'un *Lutrin*. J'en avais ébauché quelque chose[1] pour vous faire rire, et pour faire rire MM. les ducs de Choiseul et de Praslin; mais, pendant tout le mois de janvier, je n'ai pas eu envie de rire.

Respect et tendresse.

6732. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, le 9 février.

Vous connaissez, monseigneur, la main qui vous écrit[2], et le cœur qui dicte la lettre. Les neiges m'ôtent l'usage des yeux cet hiver-ci avec plus de rigueur que les autres; mais j'espère voir

1. Voyez lettre 6670; et, tome IX, le poëme de *la Guerre civile de Genève*.
2. Cette lettre devait être de la main de Galien, protégé de Richelieu; voyez lettre 6530.

encore un peu clair au printemps. L'aventure[1] dont vous avez la bonté de me parler dans vos deux lettres est une de ces fatalités qu'on ne peut pas prévoir. Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées les unes par les autres. Aurait-on jamais imaginé que ce serait la sœur de ce brave Thurot tué en Irlande[2] qui serait envoyée, à cent cinquante lieues, à un homme qu'elle ne connaît pas, qui s'attirerait une affaire capitale pour le plus médiocre intérêt, et qui mettrait dans le plus grand danger celui qui lui rendrait gratuitement service? L'affaire a été extrêmement grave, elle a été portée au conseil des parties. On a voulu la criminaliser, et la renvoyer au parlement. C'est principalement monsieur le vice-chancelier dont les bontés et la justice ont détourné ce coup. Cette funeste affaire avait bien des branches. Vous ne devez pas être étonné du parti qu'on allait prendre, c'était le seul convenable; et, quoiqu'il fût douloureux, on y était parfaitement résolu: car il faut prendre son parti sans pusillanimité dans toutes les occasions de la vie, tant que l'âme bat dans le corps. On risquait, à la vérité, de perdre tout son bien en France; on jouait gros jeu; mais, après tout, on avait brelan de roi quatrième[3]. Je vous donne cette énigme à expliquer. J'ajouterai seulement qu'il y a des jeux où l'on peut perdre avec quatre rois, et qu'il vaut mieux ne pas jouer du tout. Je crois que la personne à laquelle vous daignez vous intéresser ne jouera de sa vie,

Cette affaire d'ailleurs a été aussi ruineuse qu'inquiétante; et la personne en question[4] vous a une obligation infinie de la bonté que vous avez eue de la recommander à M. l'abbé de Blet.

On aura l'honneur, monseigneur, de vous envoyer, par l'ordinaire prochain, ce qui doit contribuer à vos amusements du carnaval[5] ou du carême; il faut le temps de mettre tout en règle, et de préparer les instructions nécessaires. Si on n'avait que soixante-dix ans, ce qui est une bagatelle, on viendrait en poste avec ses marionnettes, et on aurait la satisfaction de vous voir dans votre gloire de niquée[6].

1. L'affaire Le Jeune.
2. Voyez la note, tome XL, page 332.
3. Voltaire serait allé chercher asile chez l'un des quatre rois protecteurs des Sirven; voyez lettre 6730.
4. Voltaire; il s'agit des deux cents louis versés par Richelieu.
5. La tragédie des *Scythes;* voyez lettre 6669.
6. Voyez la note, tome XXXVII, page 125.

Voici une requête d'une autre espèce que le griffonneur de la lettre[1] vous présente, et par laquelle il vous demande votre protection. Quoiqu'il s'agisse de toiles, il n'en est pas moins attaché à l'histoire; et il croit que, s'il dirigeait les toiles de Voiron, il pourrait très-commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément en quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume.

Voici à présent d'une autre écriture[2]. Vous voyez, monseigneur, que celle de votre protégé s'est assez formée; s'il continue, il se rendra digne de vous servir, ce qui vaudra mieux que l'inspection des toiles de son village. Je doute fort que M. de Trudaine déplace un homme qui est dans son poste depuis longtemps, pour favoriser un enfant de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je joins toujours sa requête à cette lettre. Agréez le tendre et profond respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, votre, etc.

L'aventure de la sœur de Thurot n'est plus bonne qu'à oublier.

Il y a à Voiron, village de Graisivaudan en Dauphiné, une fabrique de toiles dont l'inspection ne se donnait qu'à un des habitants de l'endroit; cependant une personne qui demeure à Romans, et qui possède déjà plusieurs autres inspections considérables, a trouvé le moyen de se faire encore revêtir de celle-ci.

M. de Trudaine est le maître d'accorder ce petit appui au sieur Claude Galien, natif de Voiron[3]. Il soulagerait une famille nombreuse, connue depuis très-longtemps, domiciliée et estimée dans ledit endroit. Le père, l'oncle et les frères de Claude Galien ont tous été au service; son frère fut tué à Crevelt, étant pour lors dans les volontaires de Dauphiné : c'était l'aîné de la famille.

Claude Galien demande très-humblement la protection de M. de Trudaine.

6733. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 9 février.

Ayant été mort, monseigneur, et enterré environ cinq semaines dans les horribles glaces des Alpes et du mont Jura, il a fallu

1. Galien.
2. Celle de Voltaire.
3. Dans ses lettres à Hennin, des 4 et 13 janvier 1768, Voltaire dit que Galien était natif de Salmoran; voyez, sur ce personnage, une note sur la lettre 6530.

attendre que je fusse un peu ressuscité pour remercier Votre Éminence de ce qu'elle aime toujours ce que vous savez, c'est-à dire les belles-lettres, et même les vers, et qu'elle daigne aussi aimer ce bon vieillard qui achève sa carrière

Œbaliæ sub *montibus altis*[1].

(VIRG., *Georg.*, lib. IV, v. 125.)

Je vous réponds qu'il a profité de vos bons avis, autant que ses forces ont voulu le lui permettre. Je crois que je dois dire à présent :

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt.

(VIRG., ecl. III, v. 111.)

N'êtes-vous pas bien content du discours de notre nouveau confrère M. Thomas? Son prédécesseur, Hardion[2], n'en aurait point autant fait.

J'ai chez moi M. de La Harpe, qui est haut comme Ragotin, mais qui a bien du talent en prose et en vers.

Je corromps la jeunesse tant que je puis; il a fait un *Discours sur la guerre et sur la paix*[3], qui a remporté le prix d'une voix unanime. Si Votre Éminence ne l'a pas lu, elle devrait bien le faire venir de Paris; elle verrait qu'on glane encore dans ce siècle après la moisson du siècle de Louis XIV. Nous cultivons ici les lettres au son du tambour; nous faisons une guerre plus heureuse que la dernière; le quartier général est souvent chez moi. Nous avons déjà conquis plus de cinq pintes de lait que nos paysannes allaient vendre à Genève. Nos dragons leur ont pris leur lait avec un courage invincible; et comme il ne faut pas épargner son propre pays quand il s'agit de faire trembler le pays ennemi, nous avons été à la veille de mourir de faim.

Ayez la bonté de faire dire quelques prières dans vos diocèses pour le succès de nos armes, car nous combattons les hérétiques, et je hais ces maudits enfants de Calvin, qui prétendent, avec les jansénistes, que les bonnes œuvres ne valent pas un clou à soufflet. Je ne suis point du tout de cet avis; je voudrais qu'on eût envoyé contre ces parpaillots un régiment d'ex-jésuites au lieu de dragons.

Tout ce que dit Votre Éminence sur les prétentions est d'un

1. Il y a dans Virgile :

Œbaliæ sub turribus altis.

2. Voyez tome XXXIII, page 240.
3. Voyez lettre 6622.

homme qui connaît bien son siècle et le ridicule des prétendants. Cela mériterait une bonne épître en vers; et si vous ne la faites pas, il faudra bien que quelque inconnu la fasse, et la dédie à un homme titré et illustre, sans le nommer. Mais faudra-t-il dans cette épître passer sous silence ceux de vos confrères[1] qui font des mandements dans le goût des *Femmes savantes* de Molière, et qui, au nom du Saint-Esprit, examinent si un poëte doit écrire dans plusieurs genres ou dans un seul, et si Lamotte et Fontenelle étaient autorisés à trouver des défauts dans Homère? Les femmes petits-maîtres pourraient bien aussi trouver leur place dans cette petite diatribe; on remettrait tout doucement les choses à leur place. J'avoue que les polissons qui, de leur grenier, gouvernent le monde avec leur écritoire, sont la plus sotte espèce de tous; ce sont les dindons de la basse-cour qui se rengorgent. Je finis en renouvelant à Votre Éminence mon très-tendre et profond respect pour le reste de ma vie.

6734. — A M. L'AVOYER DE BERNE[2].

10 février 1767, au château de Ferney, par Genève.

Monsieur, je crois remplir mon devoir, et je satisfais en même temps mes sentiments respectueux pour votre gouvernement en avertissant Votre Excellence de libelles diffamatoires que quelques séditieux, partisans secrets de Jean-Jacques Rousseau, font imprimer journellement à Yverdun au mépris de toutes vos lois. Ces libelles sont plus dangereux dans ces temps de fermentation que dans tout autre. On m'avertit que c'est le professeur Felici qui les fait imprimer[3]. Il m'est tombé une feuille d'un de ces libelles entre les mains avec une lettre d'un garçon imprimeur nommé La Roche, qui est employé par ce professeur Felici : ce garçon, qui paraît honnête, semble indigné lui-même des manœuvres auxquelles on l'emploie, et mérite par là probablement votre protection. Je me flatte que Votre Excellence me saura gré de ma démarche. Votre gouvernement et tous les particuliers ont intérêt que de tels délits soient réprimés. Je n'oublierai jamais les bontés dont j'ai été honoré dans vos États.

1. Lefranc de Pompignan, évêque du Puy.
2. *L'Amateur d'autographes*, année 1872, page 95.
3. L'opuscule du professeur Felici portait le titre d'*Étrennes aux désœuvrés*, et le contenu en était si innocent que la confiscation fut aussitôt révoquée.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6735. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Le 10 février.

Dans la situation où vous êtes, monsieur, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre la liberté de vous recommander fortement au maître que vous servez aujourd'hui. Il est vrai que ma recommandation est bien peu de chose, et qu'il ne m'appartient pas d'oser espérer qu'il puisse y avoir égard ; mais il me parut, l'année passée, si touché et si indigné de l'horrible destinée de votre ami et de la barbarie de vos juges ; il me fit l'honneur de m'en écrire plusieurs fois avec tant de compassion et tant de philosophie, que j'ai cru devoir lui parler à cœur ouvert, en dernier lieu, de ce qui vous regarde. Il sait que vous n'êtes coupable que de vous être moqué inconsidérément d'une superstition que tous les hommes sensés détestent dans le fond de leur cœur. Vous avez ri des grimaces des singes dans le pays des singes, et les singes vous ont déchiré. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France (et il y en a beaucoup) ont regardé votre arrêt avec horreur. Vous auriez pu aisément vous réfugier, sous un autre nom, dans quelque province ; mais, puisque vous avez pris le parti de servir un grand roi philosophe, il faut espérer que vous ne vous en repentirez pas. Les épreuves sont longues dans le service où vous êtes ; la discipline, sévère ; la fortune médiocre, mais honnête. Je voudrais bien qu'en considération de votre malheur et de votre jeunesse il vous encourageât par quelque grade. Je lui ai mandé[1] que vous m'aviez écrit une lettre pleine de raison, que vous avez de l'esprit, que vous êtes rempli de bonne volonté, que votre fatale aventure servira à vous rendre plus circonspect et plus attaché à vos devoirs.

Vous saurez sans doute bientôt l'allemand parfaitement ; cela ne vous sera pas inutile. Il y aura mille occasions où le roi pourra vous employer, en conséquence des bons témoignages qu'on rendra de vous. Quelquefois les plus grands malheurs ont ouvert le chemin de la fortune. Si vous trouvez, dans le pays où vous êtes, quelque poste à votre convenance, quelque place que

1. Cette lettre de Voltaire à Frédéric manque.

vous puissiez demander, vous n'avez qu'à m'écrire à la même adresse, et je prendrai la liberté d'en écrire au roi. Mon premier dessein était de vous faire entrer dans un établissement qu'on projetait à Clèves [1], mais il est survenu des obstacles ; ce projet a été dérangé, et les bontés du roi que vous servez me paraissent à présent d'une grande ressource.

Celui qui vous écrit désire passionnément de vous servir, et voudrait, s'il le pouvait, faire repentir les barbares qui ont traité des enfants avec tant d'inhumanité.

6736. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 10 février.

L'accident qui vous est arrivé [2] attriste tous ceux qui l'ont appris. Nous nous flattons cependant que ce sera sans suite : vous n'avez presque point de corps, vous n'êtes qu'esprit, et cet esprit triomphe des maladies et des infirmités de la nature qu'il vivifie.

Je vous félicite des avantages qu'a remportés le peuple de Genève sur le conseil des Deux-Cents et sur les médiateurs. Cependant il paraît que ce succès passager ne sera pas de longue durée. Le canton de Berne et le roi très-chrétien sont des ogres qui avalent de petites républiques en se jouant. On ne les offense pas impunément; et si ces ogres se mettent de mauvaise humeur, c'en est fait à tout jamais de notre Rome calviniste. Les causes secondes en décideront. Je souhaite qu'elles tournent les choses à l'avantage des bourgeois, qui me paraissent avoir le droit pour eux. Au cas de malheur, ils trouveront l'asile qu'ils ont demandé, et les avantages qu'ils désirent.

Je vous remercie des corrections de mes vers [3]; j'en ferai bon usage. La poésie est un délassement pour moi. Je sais que le talent que j'ai est des plus bornés ; mais c'est un plaisir d'habitude dont je me priverais avec peine, qui ne porte préjudice à personne, d'autant plus que les pièces que je compose n'ennuieront jamais le public, qui ne les verra pas.

Je vous envoie encore deux contes [4]. C'est un genre différent que j'ai essayé pour varier la monotonie des sujets graves par des matières légères et badines. Je crois que vous devez avoir reçu des *Abrégé* de Fleury, autant qu'on en a pu trouver chez le libraire.

Voilà les jésuites qui pourraient bien se faire chasser d'Espagne. Ils se sont mêlés de ce qui ne les regardait pas, et la cour prétend savoir qu'ils ont excité les peuples à la sédition.

Ici, dans mon voisinage, l'impératrice de Russie se déclare protectrice des dissidents; les évêques polonais en sont furieux. Quel malheureux siècle

1. La colonie de philosophes dont il a été question dans le volume précédent.
2. L'attaque d'apoplexie dont Voltaire parle dans la lettre 6651.
3. Voyez page 9.
4. *Le Violon,* et *les Deux Chiens et l'Homme.*

pour la cour de Rome! On l'attaque ouvertement en Pologne, on a chassé ses gardes du corps de France et de Portugal. Il paraît qu'on en fera autant en Espagne.

Les philosophes sapent ouvertement les fondements du trône apostolique : on persifle le grimoire du magicien ; on éclabousse l'auteur de sa secte[1] ; on prêche la tolérance ; tout est perdu. Il faut un miracle pour relever l'Église. C'est elle qui est frappée d'un coup d'apoplexie terrible; et vous aurez encore la consolation de l'enterrer et de lui faire son épitaphe, comme vous fîtes autrefois pour la Sorbonne[2].

L'Anglais Woolston prolonge la durée de l'*inf...*, selon son calcul, à deux cents ans; il n'a pu calculer ce qui est arrivé tout récemment. Il s'agit de détruire le préjugé qui sert de fondement à cet édifice. Il s'écroule de lui-même, et sa chute n'en devient que plus rapide.

Voilà ce que Bayle a commencé de faire : il a été suivi par nombre d'Anglais, et vous avez été réservé pour l'accomplir.

Jouissez longtemps en paix de toutes les sortes de lauriers dont vous êtes couvert ; jouissez de votre gloire, et du rare bonheur de voir qu'à votre couchant vos productions sont aussi brillantes qu'à votre aurore.

Je souhaite que ce couchant dure longtemps, et je vous assure que je suis un de ceux qui y prennent le plus d'intérêt.

FÉDÉRIC.

6737. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 10 février.

Monsieur, certainement j'irai rendre à Votre Excellence les visites dont elle m'a honoré quand elle voulait mettre la paix chez des gens qui ne méritent pas d'avoir la paix.

M. le duc de Choiseul m'a donné à la vérité toutes les facilités possibles ; mais, quelques bontés qu'il ait, la gêne et le fardeau retombent toujours sur nous. Quel pays que celui-ci ! Je n'ai pu trouver dans Paris une lettre de change sur Genève ; il faut faire venir l'argent par la poste. Les coches de Lyon et de Suisse n'arrivent plus, et je peux vous assurer qu'on trompe beaucoup M. le duc de Choiseul si on lui écrit que les Genevois souffrent ; il n'y a réellement que nous qui souffrons. On croit se venger d'eux, et on nous accable. Si on voulait effectivement rendre la vengeance utile, il faudrait établir un port au *pays de Gex*, ouvrir une grande route avec la Franche-Comté, commercer directement de Lyon avec la Suisse par Versoy, attirer à soi tout le commerce de Genève, entretenir seulement un corps de garde

1. « On persifle le grimoire; on éclabousse la secte. » (*Édit. de Berlin.*)
2. *Le Tombeau de la Sorbonne;* voyez tome XXIV, page 17.

perpétuel dans trois villages entre Genève et le pays de Gex ; cela coûterait beaucoup, mais Genève, qui fait pour deux millions de contrebande par an, serait anéantie dans peu d'années. Si on se borne à saisir quelques pintes de lait[1] à nos paysannes, et à les empêcher d'acheter des souliers à Genève, on n'aura pas fait une campagne bien glorieuse.

Pardonnez-moi la liberté que je prends en faveur de la confiance que vous m'avez inspirée, et de l'intérêt très-réel que j'ai à tous ces mouvements.

La petite affaire de la sœur du brave Thurot est finie de la manière dont je l'aurais finie moi-même si j'avais été juge. Je n'en ai point importuné M. le duc de Choiseul ; j'ai la principale obligation de tout à monsieur le vice-chancelier.

Je vous conseille de jeter *les Scythes* dans le feu, car je les ai bien changés ; et je vais m'amuser à en faire une meilleure édition.

Permettez que M. le chevalier de Taulès trouve ici les assurances des sentiments que j'aurai pour lui toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, et la plus tendre reconnaissance de toutes vos bontés, monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6738. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

10 février.

Je reçus hier la lettre du 3 février de mon cher ange, après avoir fait partir ma réponse à la lettre du 2. Je suppose toujours que les deux exemplaires adressés à M. le duc de Praslin lui sont parvenus.

Les dernières additions que j'ai envoyées à mon ange et à M. de Thibouville peuvent servir aisément à rendre les deux exemplaires complets et corrects ; mais, pour abondance de précautions, voici encore un exemplaire nouveau, bien exactement revu, lequel pourra servir de modèle pour les autres ; il part à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Je ne saurais être de l'avis de mon ange sur ce vers d'Obéide, dans la scène avec son père, au cinquième acte :

1. Voyez lettres 6681 et 6733.

2. Les éditeurs de cette lettre, MM. de Cayrol et François, l'ont datée à tort du 8 février. (G. A.)

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

Cela ne veut dire autre chose pour ce père, sinon qu'il en a coûté beaucoup d'efforts à une jeune personne, élevée à la cour, pour venir s'ensevelir dans des déserts ; mais, pour le spectateur, cela veut dire qu'elle aime Athamare. Si j'avais le malheur de céder à cette critique, j'ôterais tout le piquant et tout l'intérêt de cette scène.

J'ai fait humainement ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiste plus qu'il ne peut faire ; il y a un terme à tout ; personne ne peut travailler que suivant ses forces. Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre ; il n'y a plus ni à reculer ni à travailler. Je demande seulement qu'on joue *la Jeune Indienne* avec *les Scythes*. Je serais bien aise de donner cette marque d'attention à M. de Chamfort, qui est, dit-on, très-aimable, et qui me témoigne beaucoup d'amitié.

Si ces deux pièces sont bien jouées, elles vaudront de l'argent au tripot ; elles donneront du plaisir à mes anges, mais, pour moi, je suis incapable de plaisir : je ne le suis que de consolation, et ma plus grande est l'amitié dont mes anges m'honorent.

N. B. Dans le tracas horrible qui m'a accablé pendant un mois, je ne me suis jamais aperçu d'une faute d'impression au cinquième acte, page 64 :

Sozame a-t-il appris que sa fille *qu'il* aime.

Il y avait dans le manuscrit :

Sozame a-t-il appris que sa fille qui m'aime.

Il y a encore quelques petits changements fort légers dans la copie ci-jointe.

N. B. Comment pouvez-vous m'outrager au point de me soutenir que ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire,

signifie : *Mon père, j'adore Athamare, et je ne le tuerai point,* puisque le moment d'après elle dit :

Après ce coup terrible et qu'il me faut porter... ?

Ce mot *qu'il me faut porter* ne rejette-t-il pas très-loin tous les soupçons que pourrait concevoir le père ? D'ailleurs, quels soup-

çons pourrait-il avoir après les serments de sa fille? Vous tueriez ma pièce si vous ôtiez

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

Je sais bien qu'il y aura quelques mouvements au cinquième acte parmi les malintentionnés du parterre; mais je vous réponds que le receveur de la Comédie sera très-content de la pièce. Laissons dire Fréron et l'avocat Coquelet[1], son approbateur, et les soldats de Corbulon[2], s'il y en a encore, et qu'on sonne le bouteselle.

Mille tendres respects. Je ne sais point la demeure de M. le chevalier de Chastellux; je prends la liberté de vous adresser la lettre.

6739. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 février, à huit heures du matin.

Les plus importantes affaires de ce monde, sans doute, sont des tragédies, car elles poursuivent l'âme le jour et la nuit. Ma première idée, quand on veut m'ôter un vers que j'aime, c'est de murmurer et de gronder; la seconde, c'est de me rendre. J'aimais ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire[3];

mais il était six heures du matin; et, actuellement qu'il en est huit, j'aime mieux celui-ci :

Me dompter en tout temps est mon sort et ma gloire.

Ainsi donc, mes anges, n'en croyez point mes deux paquets qui sont partis ce matin; croyez ce billet-ci qui court après. Je vous demande bien pardon, mes anges, de vous donner tant de peine pour si peu de chose[4].

Si Mlle Durancy entend, comme je le crois, le grand art des silences; si elle sait dire de ces *non* qui veulent dire *oui;* si elle sait accompagner une cruauté d'un soupir, et démentir quelquefois ses paroles, je réponds du succès; sinon je réponds des sif-

1. Ou plutôt Coqueley; voyez la lettre à Coqueley du 24 avril.
2. Les partisans de Crébillon; voyez la note, tome XXXVII, page 406.
3. Je ne sais à quelle scène ce vers appartient. (B.)
4. Dans Beuchot on trouve ici des phrases qui appartiennent à la lettre précédente.

flets. J'avoue qu'un grand succès serait nécessaire pour faire enrager les ennemis de la raison, sans parler des miens. La pièce dépend entièrement des acteurs[1].

6740. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX[2].

11 février.

Je vous devais déjà, monsieur, beaucoup de reconnaissance pour les efforts généreux que vous aviez faits auprès d'un homme respectable qui, cette fois, a été seul de son avis pour n'avoir pas été du vôtre. Je suis encore plus reconnaissant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et des sentiments que vous y témoignez. Il y a si peu de personnes qui cherchent à s'instruire de ce qui mérite le plus l'attention de tous les hommes ; les préjugés sont si forts, la faiblesse si grande, l'ignorance si commune, le fanatisme si aveugle et si insolent, qu'on ne peut trop estimer ceux qui ont assez de courage pour secouer un joug si odieux et si déshonorant pour la nature humaine. Cette vraie philosophie, qu'on cherche à décrier, élève le courage, et rend le cœur compatissant. J'ai trouvé souvent l'humanité parmi les officiers, et la barbarie parmi les gens de robe. Je suis persuadé qu'un conseil de guerre aurait mis en prison pour un an le chevalier de La Barre, coupable d'une très-grande indécence ; mais que ceux qui hasardent leur vie pour le service du roi et de l'État n'auraient point fait donner la question à un enfant, et ne l'auraient point condamné à un supplice horrible. La jurisprudence du fanatisme est quelque chose d'exécrable : c'est une fureur monstrueuse. Tandis que d'un côté la raison adoucit les mœurs, et que les lumières s'étendent, les ténèbres s'épaississent de l'autre, et la superstition endurcit les âmes.

Continuez, monsieur, à prendre le parti de l'humanité. L'exemple d'un homme de votre nom et de votre mérite pourra beaucoup. Mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'espérer de longues années; je mourrai consolé en laissant au monde des hommes tels que vous. Je vous supplie d'agréer mon sincère et respectueux attachement.

1. Cet alinéa est, sans aucun doute, un fragment d'une lettre postérieure. (G. A.)

2. François-Jean, chevalier, puis marquis de Chastellux, né en 1734, mort en 1788, auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres d'un traité *De la Félicité publique,* sur la seconde édition duquel Voltaire fournit un extrait dans le *Journal de politique et de littérature;* voyez tome XXX, le troisième des morceaux *Extraits* de ce journal.

6741. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

11 février.

J'aime tout à fait, monsieur, à m'entendre avec vous. Je vous passe l'émétique[1], comme vous me passez la saignée. Sans doute les deux vers dont vous me parlez sont un peu ridicules, et en général Cornélie vise au plus sublime galimatias ; mais aussi il y a de bien beaux éclairs, des traits de génie, des morceaux même de sentiment qui enlèvent. Le peu de remarques que j'ai pu faire sur vos remarques sont sur un petit cahier séparé ; j'ai respecté votre ouvrage. Ce que j'ai écrit ne consiste que dans des notes abrégées pour aider ma mémoire lorsque je travaillerai sérieusement à en faire une espèce de poétique de théâtre qui puisse être utile aux jeunes gens. Je pense qu'il y faut mettre beaucoup d'objets de comparaison, tant des anciens que des modernes, et que le tout doit être nourri d'un grand fonds de littérature. Je me livrerai à cet ouvrage avec un très-grand plaisir, lorsque vous m'aurez envoyé le reste de vos remarques. Je ne puis rien faire sans ce préalable. Il ne faut pas que vous abandonniez une entreprise qui peut être très-avantageuse aux lettres, très-honorable pour vous, et me procurer avant ma mort l'honneur de vous avoir pour confrère ; mais dépêchez-vous, je me porte fort mal, et j'entre dans ma soixante-quatorzième année. Je conserverai jusqu'à mon dernier moment les sentiments qui m'attachent à vous.

6742. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février.

Comme je dictais, monseigneur, les petites instructions nécessaires pour la représentation de la pièce dont je vous offrais les prémices pour Bordeaux, j'apprends une funeste nouvelle[2] qui suspend entièrement mon travail, et qui me fait partager votre douleur. J'ignore si cette perte ne vous obligera point de retourner à Paris ; en tout cas, je serai toujours à vos ordres. Je voudrais que ma santé et mon âge pussent me permettre de vous faire ma cour dans quelque endroit que vous fussiez ; mais mon état douloureux me condamne à la retraite, et si j'avais été obligé

1. *Amour médecin*, acte III, scène I.
2. Voyez la lettre du 16 mars, n° 6794.

de quitter Ferney, ce n'aurait été que pour une autre solitude, et je ne pourrais jamais quitter la solitude que pour vous. Mon petit pays, que vous avez trouvé si agréable et si riant, et qui est en effet le plus beau paysage qui soit au monde, est bien horrible cet hiver ; et il devient presque inhabitable, si les affaires de Genève restent dans la confusion où elles sont. Toute communication avec Lyon et avec les provinces voisines est absolument interrompue, et la plus extrême disette en tout genre a succédé à l'abondance. Nos laboureurs, déjà découragés, ne peuvent même préparer les socs de leurs charrues. Notre position est unique : car vous savez que nous sommes absolument séparés de la France par le lac, et qu'il est de toute impossibilité que le pays de Gex puisse se soutenir par lui-même.

Je sais que chaque province a ses embarras, et qu'il est bien difficile que le ministère remédie à tout. Les abus sont malheureusement nécessaires dans ce monde. Je sens bien qu'il n'est pas possible de punir les Genevois sans que nous en sentions les contre-coups.

Je vous demande pardon de vous parler de ces misères, dans un temps où la perte que vous avez faite vous occupe tout entier; mais je ne vous dis un mot de ma situation que pour vous marquer l'envie extrême que j'aurais de pouvoir servir à vous consoler, si je pouvais être assez heureux pour vous revoir encore, et pour vous renouveler mon tendre et profond respect.

6743. — A M. BORDES [1].

A Ferney, 11 février.

Vous m'aviez ordonné, monsieur, de vous renvoyer par le coche les deux mauvais ouvrages jésuitiques, dans lesquels il y a des anecdotes curieuses, et qui fournissent beaucoup à l'art de profiter des mauvais livres ; mais il n'y a plus de coche, plus de voitures de Genève à Lyon, plus de communication. Ce qu'il y aurait de mieux à faire, à mon avis, serait d'acheter le nouvel exemplaire qu'on vous propose pour le rendre à votre dévote. Je le payerai très-volontiers, à la faveur d'une lettre de change que j'ai sur M. Scherer pour le payement des Rois.

Je crois que vous jugez très-bien M. Thomas en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Les troubles de Genève, les mesures que le gouvernement a prises, l'interruption de tout commerce, la rigueur intolérable de l'hiver, la disette où notre petit pays est réduit, m'ont rendu Ferney moins agréable qu'il n'était. J'espère, si je suis encore en vie l'hiver prochain, le passer à Lyon auprès de vous, et ce sera pour moi une grande consolation. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher confrère.

6744. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 12 février.

Mon très-cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne savez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carrosse de Lyon ce livre que j'attends pour ma consolation et pour mon instruction? l'a-t-on envoyé par la poste avec un contre-seing? Les paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient ; enfin je vous porte mes plaintes et mes désirs. Ayez pitié de Mme Denis et de moi. Faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu Justinien et Théodora bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à Mme Geoffrin si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impératrice de Russie, pour forcer les évêques sarmates à être tolérants, et à établir la liberté de conscience ; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que Mme Geoffrin voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très-tendre respect. Aimez-moi, mon cher confrère ; continuez à rendre l'Académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de Marmontels et de Thomas que nous pourrons. M. de La Harpe sera bien digne un jour d'entrer *in nostro docto corpore*[1]. Il a l'esprit très-juste, il est l'ennemi du phébus, son goût est très-épuré et ses mœurs très-honnêtes ; il a paru vous combattre un peu au sujet de Lucain[2], mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidèle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très-bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne

1. *Malade imaginaire*, troisième intermède.

2. Dans le *Mercure* de juillet (1 et 2), août et novembre 1766, La Harpe avait donné quatre articles sur la traduction, par Marmontel, de *la Pharsale* de Lucain.

sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une[1] qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire ; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déjà lu trois actes ; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des *Scythes*, parce qu'on ne sait qui meurt ni qui vit. Vous le saurez le mercredi des Cendres, qui est souvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais, sifflé ou toléré, sachez que je vous aime de tout mon cœur.

6745. — A M. PALISSOT.

A Ferney, 13 février.

Votre lettre du 3 février, monsieur, a renouvelé mes plaintes et mes regrets. Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien se soit fait des ennemis irréconciliables de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui !

Vous avez bien raison de regarder Fréron comme la honte et l'excrément de notre littérature. Mais pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes se sont-ils divisés ? Et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devraient être vos amis, et qui ne sont que les ennemis du fanatisme ? Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais : elle rend les lettres respectables. J'apprends que vous jouissez d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous chercherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait, sans raison, des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti de ceux qui se vengent, et jamais de ceux qui attaquent de gaieté de cœur. Voyez comme Fréron est l'opprobre du genre humain ! Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles ; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit. Il s'est perdu par le détestable usage qu'il en a fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui. Je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards ; mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché que vous ayez voulu avoir mes amis pour ennemis. Eh ! monsieur, c'était contre les persécuteurs des

1. *Le Siége de Calais*, par de Belloy.

gens de lettres que vous deviez vous élever, et non contre les gens de lettres persécutés. Pardonnez-moi, je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie; et quand je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

6746. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 février.

Mes chers anges, par excès de précaution, et par nouvelle surabondance de droit, j'adresse encore un nouvel exemplaire à M. le duc de Praslin, pour que vous ayez la bonté de le communiquer. Il y a quelque peu de vers encore de changés, et les notes instructives sont plus amples. Il serait trop aisé de jouer le rôle d'Obéide à contre-sens; c'est dans ce rôle que la lettre tue, et que l'esprit vivifie[1], car dans ce rôle, pendant plus de quatre actes, *oui* veut dire *non*. *J'ai pris mon parti* signifie *je suis au désespoir*. *Tout m'est indifférent*[2] veut dire évidemment *je suis très-sensible*.

Ce rôle, joué d'une manière attendrissante, fait, ce me semble, un très-grand effet; et, si nous avons deux vieillards, je crois que tout ira bien.

J'espère toujours qu'après Pâques M. de La Harpe donnera quelque chose de meilleur que *les Scythes*. Il s'est trompé dans son *Gustave*, mais il n'en vaudra que mieux; et il est, en vérité, le seul qui ait un style raisonnable. Par quelle fatalité faut-il que des pièces qu'on ne peut lire aient eu de si prodigieux succès? Cela est horriblement welche, et les Welches ne se corrigeront jamais. Vous, qui êtes Français, tenez toujours pour le bon goût[3].

6747. — A M. LEKAIN.

14 février.

Probablement mon grand peintre tragique commencera les répétitions des *Scythes* dans le temps qu'il recevra ma lettre. Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le duc de Praslin, un exemplaire marqué A B

1. Saint Paul, IIe épître aux Corinthiens, III, 6.
2. *Les Scythes*, acte II, scène I.
3. Dans Beuchot, cette lettre se termine par un paragraphe emprunté en partie à la lettre du 10 février, en partie à la lettre du 16 février.

dans lequel vous trouverez encore quelques petits changements fort légers. Cette copie est chargée de notes qui disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée. Il n'y en a point pour Athamare, parce que c'est vous qui le jouez.

Le rôle d'Obéide ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup d'œil sur ces notes. Je suppose que M. Molé sera en état de jouer Indatire, qui n'est point du tout un rôle fatigant. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. Il y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement au lieu de la rendre naturelle.

Je ne croyais pas, à mon âge, donner encore une pièce à représenter ; mais, quand on est soutenu par vos talents, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnerez le rôle d'Obéide à Mlle Durancy. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir.

6748. — A M. DE THIBOUVILLE [1].

14 février.

Après avoir écrit à mes anges et à Lekain, il m'est venu un scrupule, mon cher marquis, et ce scrupule est qu'Athamare ne répond rien à ces deux vers d'Indatire :

> Apprends à mieux juger de ce peuple équitable,
> Égal à toi sans doute et non moins respectable.

Je sais bien qu'il doit être pressé de lui parler d'Obéide ; mais il me semble aussi que la bienséance théâtrale exige qu'Athamare ne laisse pas le discours d'Indatire sans réplique. Je crois qu'il conviendrait qu'il répondît ainsi :

> Élève ta patrie, et cherche à la vanter;
> C'est le recours du faible, on peut le supporter.
> Ma fierté, que permet la grandeur souveraine,
> Ne daigne pas ici lutter contre la tienne.
> Te crois-tu juste au moins?

INDATIRE.

> Oui, je puis m'en flatter...

1. Editeurs, de Cayrol et François.

Ces quatre vers me paraissent d'ailleurs nécessaires pour relever Athamare.

Je viens de faire partir pour M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, un exemplaire où ces quatre vers se trouvent avec quelques autres corrections qui m'ont paru essentielles; je les recommande aux bontés de M. de Thibouville. Je suppose qu'il a bien voulu donner le rôle d'Obéide à Mlle Durancy, et qu'il voudra bien aussi lui donner ses conseils. Il me semble que ce rôle, joué avec la passion convenable, peut faire beaucoup d'honneur à l'actrice. Mais je défie tous les acteurs de jouer avec plus de sensibilité que mon cœur en ressent pour tous les soins que vous daignez prendre.

6749. — A M. SERVAN.

14 février.

Je ne peux, monsieur, vous remercier assez du discours que vous avez bien voulu m'envoyer. Si l'éloquence peut servir au bonheur des hommes, ils seront heureux par vous. Les cinquante dernières pages surtout m'ont ravi en admiration, et m'ont fait répandre des larmes d'attendrissement : sept à huit personnes qui étaient à Ferney ont éprouvé les mêmes transports.

Il me semble, monsieur, que vous êtes le premier homme public qui ait joint l'éloquence touchante à l'instructive : c'est, ce me semble, ce qui manquait à M. le chancelier d'Aguesseau ; il n'a jamais parlé au cœur; il peut avoir défendu des lois, mais a-t-il jamais défendu l'humanité? Vous en avez été le protecteur dans un discours qui n'a jamais eu de modèle; vous faites bien sentir à quel point nos lois ont besoin de réforme. Elles seraient intolérables s'il ne se trouvait pas tous les jours dans les tribunaux des âmes éclairées et honnêtes qui en expliquent favorablement les contradictions, et qui en adoucissent la barbarie. Ce M. Pussort, qui rédigea l'ordonnance criminelle, était une âme bien dure ; voyez comme il insulta M. Fouquet dans sa prison, et avec quel acharnement il voulait le perdre! Le premier président de Lamoignon ne fut jamais de son avis dans la rédaction de l'ordonnance.

Je ne sais, monsieur, si vous avez lu un petit *Commentaire sur les Délits et les Peines, par un avocat de province*[1]; il y a quel-

1. L'ouvrage est de Voltaire; voyez tome XXV, page 539.

ques faits curieux. Une seule page de votre discours vaut mieux que tout ce livre ; je ne vous l'envoie qu'à cause de deux ou trois historiettes qui sont la confirmation de tous les sentiments que vous avez si bien exprimés.

J'ai toujours peur pour Grenoble, monsieur, qu'on ne vous demande à la capitale et au conseil. Partout où vous serez vous ferez du bien, et vous jouirez de la véritable gloire, qui est la récompense des belles âmes.

Je compte parmi les consolations qui embellissent la fin de ma carrière le souvenir que vous voulez bien conserver des moments que vous m'avez donnés.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6750. — A M. HENNIN.

A Ferney, 15 février.

Vous savez, monsieur, que le pauvre Sirven est à Genève, et qu'il n'est représentant que contre le parlement de Toulouse. Son affaire va être plaidée au conseil des parties, après en avoir obtenu permission au conseil du roi.

J'ai reçu de son avocat des instructions qu'il faut que je lui communique. Je vous supplie de vouloir bien lui accorder un passe-port pour venir chez moi. Je crois qu'il vous en demandera bientôt un autre pour aller à Paris faire triompher une seconde fois l'innocence du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6751. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL [1].

16 février.

Mes chers anges sauront donc que dans cette nouvelle édition de la tragédie des *Scythes*, envoyée par le dernier ordinaire à M. le duc de Praslin, il m'a paru manquer bien des choses, et que dès que je vous eus écrit que je n'y pouvais rien ajouter,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

j'y ajoutai sur-le-champ quatre vers. Voici à quelle occasion : dans la scène du quatrième acte, entre Athamare et Indatire, ce Scythe dit au prince :

> Apprends à mieux juger de ce peuple équitable,
> Égal à toi sans doute et non moins respectable.

Athamare ne répond rien à cela ; il est vrai qu'il est pressé de parler de sa demoiselle, mais il me paraît nécessaire de confondre d'abord cette bravade. Je le fais donc répondre ainsi :

> Élève ta patrie et cherche à la vanter;
> C'est le recours du faible, on peut le supporter.
> Ma fierté, que permet la grandeur souveraine,
> Ne daigne pas ici lutter contre la tienne.
> Te crois-tu juste, au moins?

INDATIRE.

> Oui, je puis m'en flatter...

Il y a encore un mot qui m'a paru trop rude, au deuxième acte. Hermodan, en voyant le repentir d'Athamare, dit :

> Je me sens attendri d'un spectacle si rare.

Sozame répond :

> Tu ne m'attendris point, malheureux Athamare !

Cela n'est pas juste, cela n'est pas honnête ; il doit lui dire :

> Tu ne me séduis point, malheureux Athamare !

Je recommande donc ces deux corrections à vos bontés angéliques ; je vous prie de les faire porter sur l'exemplaire de Lekain et sur les autres. Il n'en coûte que la peine de coller quelques petits pains.

Après cette importunité, je vous demande une autre grâce : c'est d'envoyer un exemplaire bien corrigé à Mme de Florian, qui n'en fera pas un mauvais usage, et qui ne le laissera pas courir. Il ne serait pas mal qu'elle vît une répétition ; elle s'y connaît, elle dit son mot net et court. Plus j'y pense, plus j'aime les *Scythes*. Je prie Dieu qu'ainsi soit de vous. Le sujet est heureux, ou je suis bien trompé, et le sujet fait tout.

Mille tendres respects.

6752. — A M. MARMONTEL.

16 février.

Bélisaire arrive ; nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième ; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois ; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse ; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force, car vous ne pouvez penser qu'avec votre esprit, et écrire que de votre style. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des *Scythes*. Elle est d'un jeune homme qui ne devrait pas faire de pièce de théâtre à son âge ; mais comme il essuyait une espèce de petite persécution [1], il a cru devoir imiter Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre ; vous venez de rendre service au genre humain. Dieu vous préserve des regards malins !

Je vous quitte pour entendre la lecture du reste. Bonsoir, mon très-cher confrère.

6753. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 16 février.

Mon cher Cicéron, vous venez de faire pleurer le bonhomme Sirven de tendresse et de reconnaissance. Recevez mes nouveaux remerciements ; ajoutez à toutes vos bontés celle de dire à M. Target [2], votre ami, combien je suis touché de ce qu'il veut élever sa voix en faveur des filles de Sirven. Je vous réponds que ce bonhomme ne s'adressera pas à d'autres qu'à vous. Les Calas étaient conduits par cinq ou six protestants du Languedoc, et Sirven n'a d'appui que moi ; il ne peut ni ne doit se conduire que par mes conseils et par vos ordres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends votre mémoire imprimé. Il n'y a certainement pas un instant à perdre. M. Chardon

1. Dans l'affaire Le Jeune.

2. Gui-Jean-Baptiste Target, né le 17 décembre 1733, mort le 7 septembre 1807. Il avait été membre de l'Assemblée constituante.

m'a mandé qu'il serait bientôt prêt, malgré l'affaire de la Caïenne[1], qui lui prend tout son temps. Il est humain, il est philosophe et bon juge; je compte sur lui comme sur vous. Vous aurez la gloire d'écraser deux fois le fanatisme; et les protestants, éclairés d'ailleurs par votre excellent mémoire contre M. de La Roque, ne seront plus fâchés contre Mme de Beaumont, à qui je présente mes très-tendres respects.

N. B. Vous ferez très-bien d'avertir, par une note, que ces longs délais ne doivent être imputés ni aux Sirven ni à vous. La note est nécessaire, et je vous en remercie. Je vous suis aussi tendrement attaché que si j'avais vécu avec vous.

6754. — A M. DAMILAVILLE.

16 février.

L'article de votre lettre du 10, concernant un intendant, m'étonne autant qu'il m'afflige. Je crois qu'il sera bon, dans l'occasion, de lui faire parler fortement en votre faveur, sans paraître instruit de ce que vous me mandez. Il m'était venu voir à Ferney, et j'en avais été très-content. Je me flatte encore qu'il ne sera pas difficile de le ramener.

Je ne connais point M. Cassen[2]; j'étais fort content de M. Mariette, et je vous prie instamment de le lui dire; mais il faut laisser faire M. de Beaumont, et ne le pas décourager. Il est actif, sa gloire est intéressée au succès; il est ami de M. Cassen; il fait encore travailler M. Target, qui est, dit-on, un excellent avocat, et qui doit donner un factum en faveur des filles de Sirven.

Je vous demande deux grâces, mon cher ami : c'est de voir Mariette pour le consoler, et Target et Cassen pour les remercier. J'ai très-bonne opinion du procès. Je suis persuadé que les maîtres des requêtes mettront ce dernier fleuron à leur couronne civique. M. de Beaumont croit m'apprendre qu'il a obtenu pour rapporteur M. Chardon; et il y a près d'un mois que M. Chardon m'a mandé qu'il était rapporteur. Il paraît prendre l'affaire des Sirven à cœur autant que nous-mêmes. Il m'a fait

1. Voltaire reparle de cette affaire dans la lettre 6815.

2. Pierre Cassen, avocat au conseil du roi, est mort à Paris le 23 décembre 1767, âgé de quarante ans. C'est sous son nom que Voltaire fit, en 1768, imprimer sa *Relation de la mort de La Barre;* voyez tome XXV, page 503.

l'honneur de m'envoyer un mémoire[1] sur l'île de Sainte-Lucie, dont il a été intendant : ce mémoire m'a paru un chef-d'œuvre. J'ai été d'autant plus touché de cette marque de confiance qu'elle me fait espérer qu'il aura quelque envie de s'attirer, dans l'affaire des Sirven, les applaudissements des âmes qui sont sensibles au mérite.

Nous avons reçu, maman Denis et moi, le *Bélisaire*. Nous nous sommes jetés par un heureux instinct sur le chapitre de *la tolérance*, qui est le quinzième chapitre ; il nous a enlevés. Si tout le reste est de cette force, l'ouvrage aura le succès le plus durable. Vous me ferez plaisir d'acheter pour moi un exemplaire de mes sottises chez Merlin, de le faire relier, et de le faire présenter de ma part à M. Marmontel. Voici un petit mot pour lui[2], et l'autre pour M. de Beaumont[3]. Pardon, mon très-cher ami, de toutes les peines que je vous donne.

6755. — A M. DAMILAVILLE.

17 février.

Sur votre lettre, mon cher ami, qui nous a paru un peu équivoque, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de faire signer le mémoire par les Sirven, et de l'envoyer à M. de Courteilles, pour le rendre à M. de Beaumont.

Nous avons jugé, Mme Denis et moi, que c'était le seul moyen de faire paraître cet excellent ouvrage tel qu'il est, signé par les intéressés. J'estime trop M. de Beaumont pour croire qu'il veuille rien changer à un mémoire si touchant et si victorieux. C'est un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence, et de sentiment. Faites l'impossible pour qu'il paraisse tel que je le renvoie. Je mande à M. de Courteilles qu'il peut vous le remettre ; et je n'écrirai à M. de Beaumont qu'en conformité de ce que vous m'aurez mandé. Dites-moi, je vous prie, comment réussit le *Bélisaire*, dans lequel il y a un si beau morceau sur *la tolérance*.

6756. — A M. LEKAIN.

17 février.

Mon cher ami, si vous n'avez pas le dernier exemplaire des *Scythes*, que j'ai envoyé pour vous à M. d'Argental, j'en adresse

1. Voyez lettre 6712.
2. Lettre 6752.
3. Lettre 6753.

un à M. Marin pour vous le remettre. Je me flatte qu'il aura cette bonté; et si la multiplicité de ses affaires l'empêche de vous le rendre aussitôt que je le voudrais, je vous prie de le lui demander.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans *Tancrède*, où Mlle Clairon faillit à faire tomber la pièce, en y insérant ou en y faisant insérer des vers ridicules, tels que ceux-ci :

Voyant tomber leur chef, les Maures *furieux*
L'ont accablé de traits, dans leur *rage cruelle*.

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style; mais le théâtre devient barbare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

L'exemplaire que j'envoie est chargé de notes pour l'intelligence des rôles; mais il n'y en a point pour Athamare, parce que vous le jouez : c'est à vous, au reste, à disposer de ces rôles; je vous prie de faire mes très-tendres compliments à Mlle Durancy, et de dire à M. Molé combien je m'intéresse à son rétablissement[1].

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

6757. — DE M. LINGUET[2].

A Paris, le 19 février.

Je me conforme volontiers, monsieur, à une coutume très-juste que je vois assez généralement établie : c'est que les jeunes auteurs vous adressent un exemplaire de leurs ouvrages, et qu'ils briguent pour leurs productions une place dans votre bibliothèque. Il est bien naturel que les premiers fruits d'un arbre soient cueillis par la main qui a le plus contribué à en affermir les racines. Les progrès de la raison et du goût parmi nous vous sont dus pour la plus grande partie. Ceux qui en profitent ne sauraient se dispenser de vous en marquer leur reconnaissance. La protection donnée par nos chanceliers à la littérature leur vaut un livre de chaque espèce : le même hommage vous est dû au même titre.

Le dieu du goût, ce dieu sensible et délicat,
Dont vous avez si bien fait connaître l'empire,
Vous a remis les sceaux de cet État.
Malgré les cris de la satire,

1. On retrouvait ici le troisième alinéa de la lettre 6730.

2. La réponse de Voltaire est du 15 mars; voyez nº 6793. Simon-Nicolas-Henri Linguet, avocat au parlement de Paris, né à Reims le 14 juillet 1736, a péri sur l'échafaud révolutionnaire le 27 juin 1794.

Il vous en a nommé le premier magistrat.
Ce poste-là pour la finance
Ne vaut pas tant, comme je crois,
Que la garde des sceaux de France;
Et ce n'est pas la seule différence
Qui distingue ces deux emplois.
Chacun peut se croire capable
De bien garder ces derniers sceaux.
Aussi voit-on à ce poste honorable
Prétendre à chaque instant des concurrents nouveaux.
Mais ici le cas est tout autre :
Vous n'aurez jamais de rivaux
Assez hardis pour demander le vôtre.

Il est bien vrai qu'il vous expose à recevoir de temps en temps des envois fâcheux, et à des lectures ennuyeuses. Mais vous usez sans doute du privilége des autres chanceliers, vous vous gardez bien de lire tous les placets qu'on vous adresse ; et quand vous vous y croiriez obligé en conscience, ce ne serait, après tout, qu'un des inconvénients de votre place. Il n'y en a point, comme vous savez, qui n'ait des amertumes. Ce n'est que dans l'Église qu'on trouve des bénéfices sans charge.

Si vous dérogez pour moi aux prérogatives de la vôtre, si vous daignez jeter un coup d'œil sur la *Théorie des lois civiles* [1], vous y trouverez peut-être bien des choses nouvelles; mais il y en aura beaucoup aussi que vous avez sûrement pensées avant moi. Je vous ai assez lu, je vous ai assez bien compris, pour être certain que vous ne me blâmerez pas d'avoir combattu les opinions de M. de Montesquieu. J'ai rendu justice à son grand génie en attaquant ses erreurs. C'est un esprit brillant qui est sujet à de fréquentes éclipses. Je n'en dis pas à beaucoup près tout ce que j'en aurais pu dire : il me reste des matériaux pour plus d'un volume. J'aurai occasion de les placer dans la suite de mon ouvrage, si je remplis jamais le grand projet que j'ai formé, celui d'attaquer dans sa source la multiplicité des lois, des tribunaux, des coutumes, etc.; de prouver que la simplicité, l'uniformité, sont ou doivent être les vrais ressorts de la politique, et que la complication ne fait que des monstres en tout genre. Vous sentez qu'en développant de pareils principes, il faudra souvent réfuter M. de Montesquieu, et c'est ce qui paraît aussi facile que nécessaire.

Je pense comme vous, monsieur, que la littérature, les arts, et tout ce qui y a rapport, sont des inventions très-utiles pour les riches, des ressources très-bonnes pour les hommes oisifs qui ont du superflu; ce sont des hochets qui les amusent dans l'état d'enfance perpétuelle où les retient l'opulence. Leur vivacité s'exerce sur ces bagatelles qui les occupent. L'attention qu'ils y donnent les empêche de faire du développement de leurs forces un usage plus dangereux.

Mais je crois fermement qu'il n'en est pas ainsi de l'autre portion infiniment plus nombreuse de l'humanité que l'on appelle peuple. Ces hochets

1. Ouvrage de Linguet, 1767, in-12; 1774, trois volumes in-12.

spirituels deviennent pour lui des amulettes empoisonnés qui le gâtent et le corrompent sans retour. L'état actuel de la société le condamne à n'avoir que des bras. Tout est perdu dès qu'on le met dans le cas de s'apercevoir qu'il a aussi un esprit.

Si l'on pouvait n'illuminer qu'une de ces deux divisions du genre humain; s'il était possible d'intercepter tous les rayons qui vont de la petite à la grande, et d'entreteuir une nuit éternelle sur celle des deux seulement qui n'est utile et soumise qu'autant qu'elle y reste, j'applaudirais volontiers aux travaux des philosophes et de leurs partisans. Mais songez-y, monsieur, le soleil ne saurait se lever pour la première que le crépuscule ne s'étende jusqu'à la seconde, quelque éloignée qu'elle en soit. Celle-ci, dès qu'elle est éclairée, tend nécessairement à apprécier l'autre, où à se confondre avec elle. Il s'ensuit de là que le jour leur est funeste à toutes deux, et qu'une obscurité où elles vivent tranquilles, chacune dans leurs limites respectives, est infiniment préférable à des lumières qui ne leur apprennent qu'à se dédaigner, ou à se détester réciproquement.

Voilà, monsieur, ma petite profession de foi littéraire, à laquelle je serai toujours attaché, jusqu'au martyre exclusivement, etc.

6758. — A M. DAMILAVILLE.

20 février.

Les aveugles, mon cher ami, sont sujets à faire d'énormes méprises. Lorsque le paquet contenant le mémoire des Sirven arriva, nous ne songeâmes pas seulement s'il était accompagné d'une lettre. Nous nous jetâmes dessus avec avidité : il fut lu sur-le-champ, à haute et intelligible voix, par M. de La Harpe. Nous pleurions tous, nous disions tous : Ce M. de Beaumont s'est surpassé; le mémoire des Sirven est bien supérieur au mémoire des Calas; le conseil du roi fondra en larmes. Aussitôt nous envoyons le mémoire aux Sirven pour le signer; ils le signent; le mémoire part à l'adresse de M. de Courteilles. Quand tout cela est fait, on lit votre lettre; on voit que le mémoire est de vous, qu'il n'est point juridique, que Sirven ne devait point le signer : alors nous nous promettons le secret. Je vous écris un mot à la hâte; je vous dis que votre mémoire est chez M. de Courteilles. Si on ne vous l'a pas remis, courez vite chez lui, reprenez votre excellent ouvrage; et, si vous voulez qu'il soit imprimé, renvoyez-le-moi : il fera un grand effet dans les pays étrangers; mais, surtout, que M. de Beaumont donne le sien; il nous fait périr par ses lenteurs.

Il y a six ans qu'une famille innocente gémit, et il y a deux ans que M. de Beaumont devrait avoir fini ses peines : il ne sait donc pas combien la vie est courte.

Bonsoir, mon très-cher ami ; mon corps et mes yeux vont bien mal ; mais aussi j'entre dans ma soixante et quatorzième année, malgré la fausse date de mes estampes. *Écr. l'inf....*

6759. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 février.

Monseigneur, j'ai reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, avec un passe-port général, mais non pas dans leur temps, parce que vos bontés ne me sont parvenues que par les cascades de la dragonnade.

Je vous ai envoyé le *Discours*[1] de M. de La Harpe, qui a remporté le prix à l'Académie. La justice qu'il vous a rendue a beaucoup contribué à lui faire remporter ce prix. Son ouvrage a été applaudi de tout le public.

Je ne sais si on vous a envoyé le mémoire ci-joint : permettez-moi la liberté de vous le présenter ; comptez qu'il est exact et fidèle. Il sera bien difficile de vivre dorénavant dans le pays de Gex sans votre protection. Je vous la demande aussi pour *les Scythes;* je les ai retravaillés suivant les judicieuses remarques que vous avez daigné faire. Je n'en ai fait imprimer que quelques exemplaires, pour épargner la peine des copistes ; l'édition ne paraîtra à Paris que quand vous en serez content.

Je serais bien flatté si vous pouviez honorer la première représentation de votre présence.

J'ai bien des querelles avec M. d'Argental pour *les Scythes*, sur le cinquième acte ; mais je m'en rapporte à vous.

Je suis pénétré de vos bontés, elles font ma consolation dans mes misères. M. le chevalier de Jaucourt ne m'a vu qu'aveugle et malade. J'étais mort, si je ne m'étais pas égayé aux dépens de Jean-Jacques, de la demoiselle Levasseur, et de Catherine[2].

Je me mets à vos pieds avec la plus tendre reconnaissance et le plus profond respect.

1. Voyez la note sur la lettre 6622.

2. Catherine Ferbot, qui joue un rôle dans le poëme de *la Guerre civile de Genève;* voyez tome IX, et aussi les *Questions sur les miracles,* tome XXV, page 406.

6760. — A M. DORAT.

Le 20 février.

Il est vrai, monsieur, que j'avais été flatté de la promesse que vous m'aviez faite, lorsqu'une lettre que j'avais écrite à M. de Pezay[1] m'en attira une très-obligeante de vous. Cette espérance adoucissait beaucoup le mal dont je ne connaissais qu'une partie. Des vers tels que vous les savez faire auraient plu davantage au public que la publication de quelques lettres qui ne sont pas faites pour lui.

Les procédés de J.-J. Rousseau ne sont point des querelles de littérature; ce sont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France sont assez instruits. Au reste, personne n'a jamais souhaité plus passionnément que moi l'union des gens de lettres; personne n'a mieux senti combien ils seraient utiles, et à quel point ils seraient respectés du public s'ils se soutenaient les uns les autres. Il faut laisser aux folliculaires, aux Desfontaines, aux Fréron, l'infâme métier de déchirer leurs confrères pour gagner quelque argent : ce sont des misérables qui ont fait de la littérature une arène de gladiateurs.

Vous avez redoublé mon estime pour vous, monsieur, en m'apprenant que vous n'aviez nul commerce avec ce vil Fréron, qui est, dit-on, l'opprobre de la société, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur et mépris. Cet homme, assurément, n'était fait ni pour apprécier vos agréables ouvrages, ni pour approcher de votre personne. S'il y avait encore des Chaulieu et des La Fare, ce serait leur société qui vous conviendrait, ainsi qu'à M. de Pezay, votre ami.

Je vous répéterai[2] encore que j'ai été très-touché des lettres que vous m'avez écrites; mais le public les ignore, il a vu la pièce que vous m'aviez promis de réparer. Je vous en parle pour la dernière fois. Je ne veux plus me livrer qu'au plaisir de vous dire combien j'ambitionne votre estime et votre amitié, et avec quels sentiments j'ai l'honneur d'être votre, etc.

1. Lettre 6653.
2 Il l'avait déjà dit dans la lettre 6658.

6761. — A M. COLINI.

Ferney, 20 février.

Êtes-vous actuellement à Paris, mon cher ami? Je vous écris à l'adresse que vous m'avez donnée. J'ignore l'objet de vos voyages; mais, quel qu'il soit, je vous en félicite, puisque vous ne les avez entrepris sans doute que pour le service de votre aimable souverain. Le rude hiver que nous avons essuyé a achevé de ruiner mon faible tempérament; j'éprouve tous les maux de la décrépitude; consolez-moi par le récit de vos plaisirs, et par les assurances de votre amitié.

Les tracasseries de Genève ont fait un peu de tort au petit pays que j'habite; elles ne nous ôteront pas le bel aspect dont nous commençons à jouir. Si notre climat est cruel l'hiver, il est charmant dans les autres saisons. La jouissance de la campagne et de la liberté est le plaisir de la vieillesse. L'idée d'être toujours aimé de vous redouble ce plaisir et adoucit tous mes maux.

6762. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 20 février.

Je suis bien aise que ce livre qu'on a eu tant de peine à trouver ici vous soit parvenu, puisque vous le souhaitiez. Ce pauvre abbé Fleury, qui en est l'auteur, a eu le chagrin de l'avoir vu mettre à l'*index* à la cour de Rome[1]. Il faut avouer que l'histoire de l'Église est plutôt un sujet de scandale que d'édification.

L'auteur[2] de la préface a raison, en ce qu'il soutient que l'ouvrage des hommes se décèle dans toute la conduite des prêtres qui altèrent cette religion (sainte en elle-même[3]) de concile en concile, la surchargent d'article de foi, et puis la tournent toute en pratiques extérieures, et finissent enfin par saper les mœurs avec leurs indulgences et leurs dispenses, qui ne semblent inventées que pour soulager les hommes du poids de la vertu; comme si la vertu n'était pas d'une nécessité absolue pour toute société, comme si quelque religion pouvait être tolérée sitôt qu'elle devient contraire aux bonnes mœurs.

Il y aurait de quoi composer des volumes sur cette matière; et les petits ruisseaux que je pourrais fournir se perdraient dans les immenses réservoirs

1. L'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de Fleury, avec l'*Avant-propos* de Frédéric, fut brûlé à Berne peu de temps après sa publication; mais il ne fut mis à l'index que le 1er mars 1770.

2. Frédéric lui-même.

3. « Simple en elle-même. » (*Édit. de Berlin.*)

et les vastes mers de votre seigneurie de Ferney. Vous écrire sur ce sujet, ce serait porter des corneilles[1] à Athènes.

J'en viens à vos pauvres Genevois. Selon ce que disent les papiers publics il paraît que votre ministère de Versailles s'est radouci sur ce sujet. Je le souhaite pour le bien de l'humanité. Pourquoi changer les lois d'un peuple qui veut les conserver? Pourquoi tracasser? Certainement il n'en reviendra pas une grande gloire à la France d'avoir pu opprimer une pauvre république voisine. Ce sont les Anglais qu'il faut vaincre, c'est contre eux qu'il y a de la réputation à gagner, car ces gens sont fiers et savent se défendre. Je ne sais si on réussira en France à établir leur banque. L'idée en est bonne; mais moi, qui vois ces choses de loin, et qui peux me tromper, je ne crois pas qu'on ait bien pris son temps pour l'établir. Il faut avoir du crédit pour en former une; et, selon les bruits populaires, le gouvernement en manque.

Je vous fais mes remerciements de la façon dont vous avez défendu mes barbarismes et mes solécismes envers l'abbé d'Olivet[2]. Vous, et les grands orateurs, rendez toutes les causes bonnes. Si vous vous le proposiez, vous me donneriez assez d'amour-propre pour me croire infaillible comme un des Quarante, tant l'art de persuader est un don précieux!

Je voudrais l'avoir pour persuader aux Polonais la tolérance. Je voudrais que les dissidents fussent heureux, mais sans enthousiasme, et de façon que la république fût contente. Je ne sais point ce que pense le roi de Pologne; mais je crois que tout cela pourra s'ajuster doucement, en modérant les prétentions des uns, et en portant les autres à se relâcher sur quelque chose.

Le saint-père a envoyé un bref dans ce pays-là : il n'y est question que de la gloire du martyre, de l'assistance miraculeuse de Dieu, du fer, du feu, de l'obstination[3], de zèle, etc., etc. Le Saint-Esprit l'inspire bien mal, et lui a fait faire, depuis son pontificat, toutes choses à contre-sens. A quoi bon donc être inspiré?

Il y a ici une comtesse polonaise; elle se nomme Skorzewska; c'est une espèce de phénomène. Cette femme a un amour décidé pour les lettres; elle a appris le latin, le grec, le français, l'italien, et l'anglais; elle a lu tous les auteurs classiques de chaque langue, et les possède bien. L'âme d'un bénédictin réside dans son corps : avec cela, elle a beaucoup d'esprit, et n'a contre elle que la difficulté de s'exprimer en français, langue dont l'usage ne lui est pas encore aussi familier que l'intelligence. Avec pareille recommandation vous jugerez si elle a été bien accueillie. Elle a de la suite dans a conversation, de la liaison dans les idées, et aucune des frivolités de son sexe. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle s'est formée elle-même, sans aucun secours. Voilà trois hivers qu'elle passe à Berlin avec les gens de lettres, en suivant ce penchant irrésistible qui l'entraîne.

Je prêche son exemple à toutes nos femmes, qui auraient bien une autre

1. Frédéric veut dire sans doute *des chouettes*.
2. Voyez la lettre 6652, page 15.
3. « De l'obstination de défense de la foi... » (*Édit. de Berlin.*)

facilité que cette Polonaise à se former; mais elles ne connaissent pas la félicité de ceux qui cultivent les lettres, et parce que cette volupté n'est pas vive, elles ne la reconnaissent pas pour telle. Vous, quoique dans un âge avancé, vous leur devez encore les plus heureux moments de votre vie. Quand tous les autres plaisirs passent, celui-là reste; c'est le fidèle compagnon de tous les âges et de toutes les fortunes.

Puissiez-vous encore en jouir longtemps pour le bien de ces lettres mêmes, pour éclairer les aveugles, et pour défendre mes barbarismes! Je le souhaite de tout mon cœur. *Vale.*

FÉDÉRIC.

6763. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

A Ferney, 21 février.

Il est vrai, monsieur le duc, que j'ai fait une drôle de tragédie où j'ai mis un petit-maître persan avec des paysans scythes, et une demoiselle de qualité qui raccommode ses chemises et celles de son père, supposé qu'on eût des chemises en Scythie. Comme vous ne haïssez pas les choses bizarres, j'aurais pris sans doute la liberté de vous envoyer cette facétie, si je n'étais occupé à la corriger : ce qui me coûte beaucoup, attendu que j'ai eu, il y a quelque temps, un petit *soupçon* d'apoplexie qui m'a un peu affaibli le cervelet. J'ai l'honneur d'entrer dans ma soixante et quatorzième année, quoi qu'en disent mes mauvaises estampes. Vous voyez que ma tragédie n'est pas un jeu d'enfant, mais elle tient beaucoup du radotage, ce qui revient à peu près au même.

Ou j'ai perdu entièrement la mémoire, ou je me souviens très-bien que je vous ai remercié de votre beau certificat[1] en faveur d'Urcéus Codrus. Celui qui écrit sous ma dictée (parce que je suis aveugle tout l'hiver) se souvient très-bien de vous avoir remercié de votre témoignage sur Urcéus. Nous sommes exacts, nous autres solitaires, parce que nous ne sommes point distraits par le fracas.

On dit que vous faites un bijou de l'hôtel Jansen. Je m'en rapporte bien à vous, surtout si vous avez autant d'argent que de goût.

On dit qu'on joue chez vous un jeu prodigieux. Fi ! cela n'est pas philosophe. Vous n'êtes pas encore au point où je vous voudrais.

Cependant conservez-moi vos bontés ; j'ai besoin de cette consolation, après avoir été vingt ans sans vous faire ma cour : car,

1. C'est celui qui est tome XXV, page 582.

si vous vous en souvenez, je me suis enfui de France au *Catilina* de Crébillon : c'était, pardieu! un détestable ouvrage ; c'était le tombeau du sens commun ; mais je veux actuellement qu'on ait de l'indulgence pour les vieillards.

Je vous suis attaché pour le reste de ma vie avec bien du respect, et avec toute la vivacité des sentiments d'un jeune homme.

6764. — A M. LEKAIN.

21 février.

Vous avez dû, mon cher ami, recevoir une lettre de moi avec la tragédie des *Scythes*, que j'ai adressée pour vous à M. Marin. Voici encore un petit changement que j'ai jugé absolument nécessaire. Ma mauvaise santé et mon épuisement total ne me permettent plus de travailler à cet ouvrage ; je vous demande en grâce de me dire si vous pouvez la faire jouer le mercredi des Cendres, parce que si elle ne peut être jouée dans ce temps-là, il est d'une nécessité absolue que je donne l'édition corrigée, pour indemniser le libraire de la perte de sa première édition. Il serait beaucoup plus avantageux pour vous que la pièce fût jouée le mercredi des Cendres, parce qu'alors je serai plus en état de vous procurer un honoraire de la part du libraire ; d'ailleurs, comme on joue actuellement cette pièce à Lausanne, et qu'on va la jouer à Bordeaux, aussi bien que chez moi, il paraît indispensable que les comédiens se déterminent sans délai. Je vous prie très-instamment de me mander votre dernière résolution, et de compter toujours sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour le reste de ma vie. V.

Corrections à la scène deuxième du cinquième acte, entre SOZAME *et* OBÉIDE.

OBÉIDE.

Avez-vous bien connu mes sentiments secrets?
Dans le fond de mon cœur avez-vous daigné lire?

SOZAME.

Mes yeux l'ont vu pleurer sur le sein d'Indatire;
Mais je pleure sur toi dans ce moment cruel :
J'abhorre tes serments.

OBÉIDE.

Vous voyez cet autel,
Ce glaive dont ma main doit frapper Athamare;

Vous savez quels tourments mon refus lui prépare :
Après ce coup terrible, et qu'il me faut porter, etc.

M. Lekain est prié de porter ce changement sur la copie que M. Marin a dû lui remettre.

6765. — DE STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI, ROI DE POLOGNE.

Varsovie, le 21 février.

Monsieur de Voltaire, tout contemporain d'un homme tel que vous, qui sait lire, qui a voyagé, et ne vous a pas connu, doit se trouver malheureux. Si le roi mon prédécesseur[1] eût vécu un an de plus, j'aurais vu Rome et vous. J'allais partir pour l'Italie lorsqu'il est mort, et je comptais revenir par chez vous. C'est un des plaisirs que me coûte ma couronne, et dont elle ne m'ôtera jamais le regret. Vous l'augmentez par votre lettre du 3 de ce mois; vous m'y tenez compte de faits qui ne sont malheureusement que des intentions. Plusieurs des miennes ont leur source dans vos écrits. Il vous serait souvent permis de dire : « Les nations feront des vœux pour que les rois me lisent. »

Continuez, monsieur, à jouir de votre gloire, et à prouver au monde qu'il est des esprits qui ne s'épuisent point. Je suis bien véritablement, monsieur de Voltaire, votre très-affectionné.

STANISLAS-AUGUSTE, roi.

6766. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 23 février.

Je suis partagé, monsieur, entre la reconnaissance que je vous dois et l'admiration où je suis qu'au milieu de vos occupations, et même de vos dissipations, vous ayez pu faire un plan si rempli de génie et de ressources. Nous convenons qu'il est l'ouvrage d'un esprit supérieur. Vous me direz : pourquoi ne l'adoptez-vous donc pas? Vous en verrez les raisons dans le petit mémoire que nous envoyons à M. et à Mme d'Argental.

Mlle Denis, M. et Mme de La Harpe, nos acteurs et moi, nous avons retourné de tous les sens ce que vous nous proposez. Nous nous sommes représenté vivement l'action, et tout ce qu'elle comporte, et tout ce qu'elle doit faire dire; nous sommes tous d'un avis unanime; nous osons même nous flatter que, quand vous

1. Frédéric-Auguste II, mort à Dresde le 5 octobre 1763.

verrez nos raisons déduites dans notre mémoire, elles vous paraîtront convaincantes.

Il est vrai que, malgré toutes nos raisons, nous tremblons d'avoir tort lorsque nous disputons contre vous. Nous sentons bien qu'il y a quelque chose de hasardé dans ce cinquième acte, mais nous ne pouvons juger que d'après l'impression qu'il nous laisse. Nous le jouons, et il nous fait un effet terrible.

Comment voulez-vous que nous abandonnions ce qui nous touche pour un plan qui, tout ingénieux qu'il est, nous paraît avoir des difficultés insurmontables? Il en sera toujours d'une tragédie comme de toutes les affaires de ce monde : il faut choisir entre les inconvénients les moins grands. Il y aura sans doute des critiques; *Zaïre*, *Mérope*, *Tancrède*, etc., en ont essuyé beaucoup, et *le Siège de Calais* a inspiré le plus grand enthousiasme. Il faut se soumettre à cette bizarrerie des hommes : mais nous sommes tous persuadés que la chaleur du cinquième acte doit l'emporter sur toutes les critiques qu'on fera de sang-froid.

Le spectateur assurément se doute bien, dans la tragédie d'*Olympie*, que cette Olympie se jettera dans le bûcher de sa mère; et c'est précisément ce doute qui inspire la curiosité et l'attendrissement. Il est dans la nature humaine de vouloir voir comment les choses qu'on devine seront accomplies. C'est ce que nous détaillons dans notre mémoire, que nous vous supplions de lire avec impartialité. Pour moi, je me défie de mes idées; j'aime et je respecte les vôtres autant que votre personne. C'est avec timidité et avec honte que je suis d'un autre avis que vous; mais enfin il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre son propre sentiment, comme en morale il ne faut point agir contre sa conscience : on est sûr alors de travailler très-mal; l'enthousiasme est entièrement éteint, l'esprit, mis à la gêne, perd toute son élasticité. On écrit raisonnablement, mais froidement. En un mot, lisez nos représentations, et jugez.

Agréez, monsieur, mon tendre et respectueux attachement pour vous, pour Mme de Chauvelin, et pour tout ce qui vous appartient.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous avons joué la pièce; le cinquième acte a fait plus d'effet que les autres, et on a répandu beaucoup de larmes.

6767. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 23 février.

Mon cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. Nous trouvons le projet qu'on nous propose froid et impraticable. Nous trouvons insipide ce *Je ne puis*, substitué à ce terrible *Je l'accepte*[1].

Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *Je l'accepte*, prononcé avec un ton de désespoir et de fermeté, après un morne silence, fait l'effet le plus tragique.

Nous pensons que l'étonnement, le doute, et la curiosité du spectateur, doivent suivre ce mouvement de l'actrice. Nous sommes persuadés, d'après nos propres sensations, que tout le rôle d'Obéide, au cinquième acte, tient le spectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine dans le fond de son cœur ce qui doit arriver.

Nous avons pesé les inconvénients, et ce qui nous paraît des beautés ; nous avons conclu qu'il serait abominable de faire traîner Athamare à la torture et aux supplices, et que si dans ce moment Obéide prenait la résolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des souffrances, cela ressemblerait à un bourreau qui va donner le coup de grâce ; et si elle ne prend que dans ce moment la résolution de se tuer, cette inspiration subite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un dessein pris dès la première scène, et qui rend son rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raisons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'Argental ; nous craignons à la vérité de nous tromper, en combattant l'avis des connaisseurs les plus éclairés, mais nous ne pouvons juger que d'après notre sentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'Argental ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup. C'est ainsi que les opinions se partagent sur toutes les affaires de ce monde ; mais après avoir tout pesé, tout discuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti est celui de jouer la pièce telle que je vous l'ai envoyée par M. Marin. Je vous prie seulement de changer ce vers :

Vous voyez, vous sentez quel meurtre se prépare.

1. Les *Scythes*, acte V, scène I.

Il faut mettre à la place[1] :

Vous savez quel tourment un refus lui prépare.

Je suis persuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'Obéide.

Nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral ; je suis bien sûr que vous le ferez réussir, quand vous direz au bonhomme Hermodan, avec une pitié noble :

Vieillard, ton fils n'est plus.

Encore une fois, nous pouvons nous tromper, Mme Denis, Mme de La Harpe, Mme Dupuits, M. de La Harpe, M. Dupuits, M. Cramer, et moi ; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience.

Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce ; le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue : croyez-en mon expérience, et l'effet dont je viens d'être témoin.

Souvenez-vous du quatrième acte de *Tancrède*, qu'on voulait me faire changer.

6768. — A M. LEKAIN.

25 février.

Ne vous laissez point subjuguer, mon cher ami, par un plan tout à fait antithéâtral qu'on propose. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout est simple et naturel, dans un temps où le public, égaré, semble ne vouloir que des événements incroyables, entassés les uns sur les autres, avec des vers aussi barbares que ceux de Garnier et de Hardi. Résistez au torrent du goût le plus détestable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait selon les règles de l'art, que de réussir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Parisiens comme elle nous parle ; et je ne vois pas

1. La correction a été faite acte V, scène II ; voyez tome VI, page 324.

pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes serait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changements, et je me flatte que vous en avez fait usage. En voici encore un au quatrième acte[1], dans lequel Indatire a nécessairement trop raison contre Athamare. Je fortifie votre rôle autant que la situation le permet; c'est après ce vers d'Indatire :

A servir sous un maître on me verrait descendre!

ATHAMARE.

Va, l'honneur de servir un maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république
Insensible au mérite, et même tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
J'ai parmi, etc.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous dise que si, dans la scène entre Obéide et son père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher les quatre vers d'Obéide :

Une invincible loi me tient sous son empire[2], etc.

Mais j'avoue que je les supprimerais à regret. Encore une fois laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous-en à l'effet que fait la pièce au théâtre; il n'y a point de meilleur juge.

6769. — A M. CHRISTIN.

25 février.

Mon cher avocat philosophe, il y a plus de cent lieues malheureusement de Saint-Claude à Ferney, et le chemin ne s'accourcira pas de sitôt. On dit que vous avez reçu pour moi un gros paquet de livres d'envoi de ce pauvre Fantet; je vous supplie de l'ouvrir, de lui renvoyer sa *Matière médicale* en dix volumes, dont je n'ai que faire : il y a là de quoi empoisonner un royaume. Je me contente de ma casse, et je ne veux pas d'autre remède.

Je vous envoie six exemplaires de la deuxième édition du

1. Scène II.
2. Ils n'ont pas été retranchés; voyez tome VI, page 325.

Commentaire[1]. Je ne risque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs. M. Servan, avocat général de Grenoble, a fait un discours très-pathétique sur le même sujet[2]; il est imprimé, et vous l'avez peut-être vu. La raison et l'humanité commencent à percer de tous côtés. L'impératrice de Russie m'écrit ces propres mots[3] : *Malheur aux persécuteurs ! ils méritent d'être mis au rang des furies.* Mais tandis que la raison parle, le fanatisme hurle ; on poursuit Fantet ; on en poursuit bien d'autres. M. Le Riche se signale en faveur de Fantet. J'espère qu'il viendra à bout de mettre un frein à la persécution. Si j'étais plus jeune, si je pouvais agir, je ne laisserais pas accabler ainsi un infortuné. Je fais de loin ce que je puis, et c'est fort peu de chose.

Mme Denis vous fait bien ses compliments : je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf....*

6770. — A M. MARIOTT,

AVOCAT GÉNÉRAL D'ANGLETERRE.

26 février.

Monsieur, je prends le parti de vous écrire par Calais plutôt que par la Hollande, parce que, dans le commerce des hommes comme dans la physique, il faut toujours prendre la voie la plus courte. Il est vrai que j'ai passé près de trois mois sans vous répondre ; mais c'est que je suis plus vieux que Milton, et que je suis presque aussi aveugle que lui. Comme on envie toujours son prochain, je suis jaloux de milord Chesterfield, qui est sourd[4]. La lecture me paraît plus nécessaire dans la retraite que la conversation. Il est certain qu'un bon livre vaut beaucoup mieux que tout ce qu'on dit au hasard. Il me semble que celui qui veut s'instruire doit préférer ses yeux à ses oreilles ; mais, pour celui qui ne veut que s'amuser, je consens de tout mon cœur qu'il soit aveugle, et qu'il puisse écouter des bagatelles toute la journée.

Je conçois que votre belle imagination est quelquefois très-ennuyée des tristes détails de votre charge. Si on n'était pas soutenu par l'estime publique et par l'espérance, il n'y a personne qui voulût être avocat général. Il faut avoir un grand

1. *Sur le Traité des Délits et des Peines ;* voyez tome XXV, page 539.
2. *Discours sur l'administration de la justice criminelle,* 1767, in-8°.
3. Voyez lettre 6664.
4. Voltaire a publié, en 1775, *les Oreilles du comte de Chesterfield et le chapelain Goudman ;* voyez tome XXI, page 577.

courage, quand on fait d'aussi beaux vers que vous, pour s'appesantir sur des matières contentieuses, et pour deviner l'esprit d'un testateur et l'esprit de la loi.

Ma mauvaise santé ne m'a jamais permis de me livrer aux affaires de ce monde; c'est un grand service que mes maladies m'ont rendu. Je vis depuis quinze ans dans la retraite avec une partie de ma famille; je suis entouré du plus beau paysage du monde. Quand la nature ramène le printemps, elle me rend mes yeux, qu'elle m'a ôtés pendant l'hiver; ainsi j'ai le plaisir de renaître, ce que les autres hommes n'ont point.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, a quitté son pays pour le vôtre, et moi j'ai quitté, il y a longtemps, le mien pour le sien, ou du moins pour le voisinage. Voilà comme les hommes sont ballottés par la fortune. Sa sacrée Majesté le Hasard décide de tout.

Le cardinal Bentivoglio, que vous me citez, dit à la vérité beaucoup de mal du pays des Suisses, et même ne traite pas trop bien leurs personnes; mais c'est qu'il passa du côté du mont Saint-Bernard, et que cet endroit est le plus horrible qu'il y ait dans le monde. Le pays de Vaud au contraire, et celui de Genève, mais surtout celui de Gex, que j'habite, forment un jardin délicieux. La moitié de la Suisse est l'enfer, et l'autre moitié est le paradis.

Rousseau a choisi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre : chacun cherche ce qui lui convient; mais il ne faudrait pas juger des bords charmants de la Tamise par les rochers de Derbyshire. Je crois la querelle de M. Hume et de J.-J. Rousseau terminée, par le mépris public que Rousseau s'est attiré, et par l'estime que M. Hume mérite. Tout ce qui m'a paru plaisant, c'est la logique de Jean-Jacques, qui s'est efforcé de prouver que M. Hume n'a été son bienfaiteur que par mauvaise volonté : il pousse contre lui trois arguments qu'il appelle *trois soufflets sur la joue de son protecteur*[1]. Si le roi d'Angleterre lui avait donné une pension, sans doute le quatrième soufflet aurait été pour Sa Majesté. Cet homme me paraît complétement fou. Il y en a plusieurs à Genève. On y est plus mélancolique encore qu'en Angleterre; et je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres. Ce n'est pas que le suicide soit toujours de la folie. On dit qu'il y a des occasions où un sage

1. Dans la lettre de J.-J. Rousseau à Hume, du 10 juillet 1766, il y a *troisième soufflet sur la joue de mon patron.*

peut prendre ce parti; mais, en général, ce n'est pas dans un accès de raison qu'on se tue.

Si vous voyez M. Franklin[1], je vous supplie, monsieur, de vouloir bien l'assurer de mon estime et de ma reconnaissance. C'est avec ces mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

6771. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, 27 février.

Madame, Votre Majesté impériale daigne donc[2] me faire juge de la magnanimité avec laquelle elle prend le parti du genre humain. Ce juge est trop corrompu et trop persuadé qu'on ne peut répondre que des sottises tyranniques à votre excellent mémoire. Ne pouvoir jouir des droits de citoyen parce qu'on croit que le Saint-Esprit ne procède que du Père me paraît si fou et si sot que je ne croirais pas cette bêtise si celles de mon pays ne m'y avaient préparé. Je ne suis pas fait pour pénétrer dans vos secrets d'État; mais je serais bien attrapé si Votre Majesté n'était pas d'accord avec le roi de Pologne; il est philosophe, il est tolérant par principe: j'imagine que vous vous entendez tous deux comme larrons en foire pour le bien du genre humain, et pour vous moquer des prêtres intolérants.

Un temps viendra, madame, je le dis toujours, où toute la lumière nous viendra du Nord[3]: Votre Majesté impériale a beau dire[4], je vous fais étoile, et vous demeurerez étoile. Les ténèbres cimmériennes resteront en Espagne; et à la fin même, elles se dissiperont. Vous ne serez ni ognon, ni chatte, ni veau d'or, ni bœuf Apis; vous ne serez point de ces dieux qu'on mange, vous êtes de ceux qui donnent à manger. Vous faites tout le bien que vous pouvez au dedans et au dehors. Les sages feront votre apothéose de votre vivant; mais vivez longtemps, madame, cela

1. Benjamin Franklin, né en 1706, mort en 1790.

2. Dans la lettre 6664.

3. Dans sa lettre du 22 décembre 1766, n° 6629, Voltaire avait dit à Catherine qu'elle était *l'astre le plus brillant du Nord*. Dans l'*Épître* qu'il lui adressa en 1771 (voyez tome X), il dit :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

4. Dans sa lettre n° 6664, Catherine refuse la place que Voltaire lui donne parmi les astres.

vaut cent fois mieux que la divinité; si vous voulez faire des miracles, tâchez seulement de rendre votre climat un peu plus chaud. A voir tout ce que Votre Majesté fait, je croirai que c'est pure malice à elle si elle n'entreprend pas ce changement : j'y suis un peu intéressé, car, dès que vous aurez mis la Russie au trentième degré, au lieu des environs du soixantième, je vous demanderai la permission d'y venir achever ma vie; mais, en quelque endroit que je végète, je vous admirerai malgré vous, et je serai avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté impériale, etc.

6772. — A M. DAMILAVILLE.

27 février.

En réponse à votre lettre du 21, mon cher ami, je vous dirai d'abord que j'ai été plus occupé que vous ne pensez de l'abominable calomnie qu'un homme en place a vomie contre vous. J'ai écrit à un de ses parents[1] d'une manière très-forte qui ne compromet personne, et qui ne laisse pas même soupçonner que vous soyez instruit de ce procédé infâme. Vous êtes d'ailleurs à portée d'employer des gens de mérite qui le détromperont ou qui le désarmeront.

J'admire sous quelles formes différentes le fanatisme se reproduit : c'est un Protée né dans l'enfer, qui prend toutes sortes de figures sur la terre. Je ne suis pas fâché de l'éclat qu'on a voulu faire contre *Bélisaire*. On ne peut que se rendre ridicule et odieux en attaquant une morale si pure. Les ennemis de la raison achèvent d'amonceler des charbons ardents sur leur tête; le livre qu'ils attaquent en sera plus connu et plus goûté. Dieu et la raison savent tirer le bien du mal.

Je crois enfin l'affaire de M. Lembertad finie; ce n'a pas été sans peine. La communication entre nous et Genève est absolument interdite, et sans les bontés de M. le duc de Choiseul, nous mourrions de faim, après avoir fait vivre tant de monde.

J'ai été très-content de la conversation du curé et du marguillier[2], dans laquelle on rend justice aux vues saines et patriotiques du ministère. Plus la permission qu'il a donnée d'exporter

1. Cette lettre manque.

2. *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier, au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains; par M. Gérardin, curé de Rouvre en Lorraine,* 1767, in-8°.

les blés mérite notre reconnaissance, et plus nous en devons aussi au *Dictionnaire encyclopédique*, qui démontre en tant d'endroits les avantages de cette exportation. Il est certain que c'est le plus grand encouragement qu'on pût donner à l'agriculture. Je le sens bien, moi qui suis un des plus forts laboureurs de ce petit pays.

Je suis, pour *les Scythes*, à peu près dans le même cas où Beaumont est pour son mémoire. J'éprouve des difficultés de la part de mes avocats; et ce qui finirait en deux jours si j'étais à Paris, traîne des mois entiers : voilà pourquoi vous n'avez point eu *les Scythes*. On dit que le tragique est absolument tombé; je n'ai pas de peine à le croire.

M. le chevalier de Chastellux est une belle âme. Il a des parents qui ne sont pas si philosophes que lui. Je vous assure qu'on l'a échappé belle, et qu'il y avait là de quoi perdre un homme sans ressource. Je suis affligé que vous n'ayez rien à me dire de Platon [1] sur toutes les occasions que je saisis de lui rendre justice.

Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit *sur la tolérance* [2] : « L'apothéose n'est pas si fort à désirer qu'on le pense; on la partage avec des veaux, des chats, des ognons, etc., etc., etc. Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là. » Elle m'ajoute que « les suffrages de MM. Diderot et d'Alembert l'encouragent beaucoup à bien faire ».

Voici le premier chant de *la Guerre de Genève*, puisque vous voulez vous amuser de cette plaisanterie.

6773. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 28 février.

Votre souvenir m'a bien touché, monsieur, et votre ouvrage [3] a fait sur moi l'impression la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fît les oraisons funèbres. Il faut que ce soit le cœur qui parle; il faut avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette.

C'étaient les parents ou les amis qui faisaient les oraisons funèbres chez les Romains. L'étranger qui s'en mêle a toujours

1. Diderot.
2. Du 9 de janvier 1767.
3. *Portrait historique de Stanislas le Bienfaisant*, 1767, in-8°.

l'air charlatan; il y a même une espèce de ridicule à débiter avec emphase l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu. Mais où sont les courtisans dignes de louer un bon roi? il n'y a peut-être que vous. Les patriciens romains savaient tous parfaitement leur langue; les lettres de Brutus sont peut-être plus belles que celles de Cicéron; César écrivait comme Salluste : il n'en est pas ainsi parmi nous autres Welches. Votre ouvrage est vrai, il est attendrissant, il est bien écrit. Je vous remercie tendrement de me l'avoir envoyé.

Je me suis informé de vous à tous ceux qui ont pu m'en donner des nouvelles; je ne vous ai jamais oublié. Je savais que vous aviez fait des pertes, et je croyais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc aller vivre en philosophe à la campagne? Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti, dont je me trouve fort bien. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise.

Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce feu élémentaire que Newton se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin; et si Dieu, par hasard, avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire, les docteurs n'auraient rien à dire : on aurait seulement à leur dire que leur feu élémentaire n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente.

Je suis affligé que vous ayez la goutte, mais il paraît que ce n'est pas votre tête qu'elle attaque.

Vous faites donc actuellement des vers pour votre fille, après en avoir fait pour la mère. Si elle tient de vous, elle sera charmante; elle aura du sentiment et de l'esprit. Il faut que vous me permettiez de lui présenter ici mes respects.

Je n'oublierai jamais mon cher Panpan[1]; c'est une âme digne de la vôtre. Que fera-t-il quand vous ne serez plus en Lorraine? Toute la cour de votre bon roi va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province. On commençait à penser : ces belles semences ne produiront plus rien, c'est vers la Marne qu'il faudra voyager.

Notre lac de Genève fait bien ses compliments à la Marne. Ne tremblez point pour les personnes dont vous vous souvenez; jamais querelle ne fut plus pacifique. Nous avons à la

1. Devaux.

vérité des dragons, mais ils sont aussi tranquilles que les Genevois.

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse. Votre paquet m'est venu par Paris, après bien des cascades.

6774. — A M. MARMONTEL.

28 février.

Chancelier de Bélisaire, on me dit que la Sorbonne demande des cartons. Ce n'est pas Bélisaire qui est aveugle, c'est la Sorbonne. Voici les propres mots d'une lettre[1] de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit *sur la tolérance :* « L'apothéose n'est pas si fort à désirer que l'on pense ; on la partage avec des veaux, des chats, des ognons, etc., etc., etc. Malheur aux persécuteurs ! Ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là. »

Elle ambitionnera votre suffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura lu votre *Bélisaire*, et n'y fera pas assurément de cartons. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris est toujours pour Mme Geoffrin, car j'ai la vanité de croire que je pense comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de Russie ne s'entendaient pas sur la tolérance, je serais trop affligé.

Bonsoir, mon cher confrère ; jouissez de votre gloire, et du ridicule des docteurs.

6775. — A M. PANCKOUCKE.

28 février.

J'ai reçu de vous, monsieur, une lettre charmante, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir votre traduction de *Lucrèce*[2], et votre *Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle*[3]. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de Buffon, et non pas de Catherin Fréron. Vous nous rappelez ces beaux jours où les Estienne honoraient la typographie par la science.

1. Voyez n° 6664.

2. La *Traduction libre de Lucrèce* (par Panckoucke) porte le millésime 1768, et est en deux volumes in-12.

3. Le *Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle*, dont parle ici Voltaire, est peut-être celui qui porte absolument le même titre, et qui est dans le *Journal encyclopédique*, second cahier de décembre 1765, et premier de janvier 1766.

Je doute fort que M. de La Harpe, que je crois très-supérieur au Tassoni, veuille s'abaisser à traduire le *Tassoni*. *La Secchia rapita* est un très-plat ouvrage, sans invention, sans imagination, sans variété, sans esprit et sans grâces. Il n'a eu cours en Italie que parce que l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéressait. Si on voulait faire un poëme burlesque, il faudrait choisir pour sujet les querelles de Genève[1], et surtout être plus plaisant que Tassoni, qui ne l'est point du tout en cherchant toujours à l'être.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de la bonté que vous avez de m'envoyer le livre que j'estime le plus[2]. Je vous supplie de vouloir bien me mander dans quel temps il doit arriver à Lyon, afin de prendre des mesures pour le faire venir à Ferney. Toute communication est interrompue entre Lyon et Genève, et entre Genève et le pays de Gex. J'espère que, malgré ces obstacles, je ne serai pas privé du beau présent que vous voulez bien me faire. J'ai reçu les volumes de M. de Buffon, et je vous en remercie. Tout ce qui me viendra de vous me sera précieux, excepté les feuilles de *l'Année littéraire*, auxquelles je me flatte que vous avez renoncé. Un homme de lettres comme vous, qui imprime M. de Buffon, n'est pas fait pour imprimer des sottises du Pont-Neuf.

Au reste, monsieur, je voudrais pouvoir vous prouver l'estime que vous m'avez inspirée, quand j'ai eu le plaisir de vous voir à Ferney. Tous les gens qui pensent doivent ambitionner votre amitié, et c'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

6776. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 28 février.

Je félicite l'Europe des productions dont vous l'avez enrichie pendant plus de cinquante années, et je souhaite que vous en ajoutiez encore autant que les Fontenelle, les Fleury et les Nestor en ont vécu. Avec vous finit le siècle de Louis XIV. De cette époque si féconde en grands hommes, vous êtes le dernier qui nous reste. Le dégoût des lettres, la satiété des chefs-d'œuvre que l'esprit humain a produits, un esprit de calcul, voilà le goût du temps présent.

Parmi la foule de gens d'esprit dont la France abonde, je ne trouve pas de ces esprits créateurs, de ces vrais génies qui s'annoncent par de grandes

1. Voyez lettre 6670.
2. L'*Encyclopédie*.

beautés, des traits brillants, et des écarts même. On se plaît à analyser tout. Les Français se piquent à présent d'être profonds. Leurs livres semblent faits par de froids raisonneurs, et ces grâces qui leur étaient si naturelles, ils les négligent.

Un des meilleurs ouvrages que j'aie lus de longtemps est ce *factum* pour les Calas, fait par un avocat [1] dont le nom ne me revient pas. Ce *factum* est plein de traits de véritable éloquence, et je crois l'auteur digne de marcher sur les traces de Bossuet, etc., non comme théologien, mais comme orateur.

Vous êtes environné d'orateurs qui haranguent à coups de baïonnettes et de cartouches : c'est un voisinage désagréable pour un philosophe qui vit en retraite, plus encore pour les Genevois.

Cela me rappelle le conte du Suisse qui mangeait une omelette au lard un jour maigre, et qui, entendant tonner, s'écria : « Grand Dieu! voilà bien du bruit pour une omelette au lard [2]. » Les Genevois pourraient faire cette exclamation en s'adressant à Louis XV. La fin de ce blocus ne tournera pas à l'avantage du peuple. Ce qu'ils pourraient faire de plus judicieux serait de céder aux conjonctures, et de s'accommoder. Si l'obstination et l'animosité les en empêchent, leur dernière ressource est l'asile que je leur prépare, et qui se trouve dans un lieu que vous jugez très-bien qui leur sera convenable [3].

Je ne sais quel est le jeune homme dont vous me parlez [4]. Je m'informerai s'il se trouve à Wesel quelqu'un de ce nom. En cas qu'il y soit, votre recommandation ne lui sera pas inutile.

Voici de suite trois jugements bien honteux pour les parlements de France. Les Calas, les Sirven et La Barre devraient ouvrir les yeux au gouvernement, et le porter à la réforme des procédures criminelles; mais on ne corrige les abus que quand ils sont parvenus à leur comble. Quand ces cours de justice auront fait rouer quelque duc et pair par distraction, les grandes maisons crieront, les courtisans mèneront grand bruit, et les calamités publiques parviendront au trône.

Pendant la guerre, il y avait une contagion à Breslau : on enterrait cent vingt personnes par jour; une comtesse dit : « Dieu merci, la grande noblesse est épargnée; ce n'est que le peuple qui meurt. » Voilà l'image de ce que pensent les gens en place, qui se croient pétris de molécules plus précieuses que ce qui fait la composition du peuple qu'ils oppriment. Cela a été ainsi presque de tout temps. L'allure des grandes monarchies est la même. Il n'y

1. Le *Mémoire* de Sudre ou celui d'Élie de Beaumont, mentionnés dans la note, tome XXIV, page 365, sous les nos II et IV.

2. Beaucoup d'auteurs, et Voltaire lui-même (voyez tome XXVI, page 498), attribuent ce mot à Desbarreaux.

3. A Clèves; voyez lettres 6409, 6439, 6444, 6454, 6460.

4. La lettre où Voltaire parle, pour la première fois, à Frédéric du malheureux d'Étallonde de Morival paraît perdue. (B.) — Dominique de Morival, cadet au régiment d'infanterie du général d'Eichmann, no 48, à Wesel, fut nommé officier le 27 avril 1767.

a guère que ceux qui ont souffert l'oppression qui la connaissent et la détestent. Ces enfants de la fortune, qu'elle a engourdis dans la prospérité, pensent que les maux du peuple sont exagération, que des injustices sont des méprises; et pourvu que le premier ressort aille, il importe peu du reste.

Je souhaite, puisque la destinée du monde est d'être mené ainsi, que la guerre s'écarte de votre habitation, et que vous jouissiez paisiblement dans votre retraite d'un repos qui vous est dû, sous les ombrages des lauriers d'Apollon : je souhaite encore que, dans cette douce retraite, vous ayez autant de plaisir que vos ouvrages en ont donné à vos lecteurs. A moins d'être au troisième ciel[1], vous ne sauriez être plus heureux.

FÉDÉRIC.

6777. — A M. LACOMBE.

A Ferney, février.

Non, monsieur, vous n'êtes point mon libraire, vous êtes mon ami, vous êtes un homme de lettres et de goût, qui avez bien voulu faire imprimer un ouvrage d'un de mes autres amis[2], et qui voulez bien vous charger de donner une édition correcte des *Scythes*, dès que je pourrai vous faire connaître l'original.

La cruelle saison que nous éprouvons dans nos climats, monsieur, m'a réduit à un état qui ne m'a pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à vos judicieuses lettres : je n'ai pu vous remercier de votre almanach[3], ni le lire. Les neiges, dans lesquelles je suis enterré, ont attaqué mes yeux plus violemment que jamais. On dit que c'était la maladie de Virgile ; je n'ai que cela de commun avec lui. Je n'ai ni son talent ni la faveur d'Auguste, et je ne crois pas que je soupe jamais avec M. de Laverdy, comme Virgile avec Mécène.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, *les Scythes*, que je vous promets, et qui sont à vous. Je suis dans leur pays, et j'attends les dernières résolutions de quelques amis que j'ai à Babylone, pour savoir si l'impression doit précéder la représentation. Cette pièce réussira plus auprès des Français que les héros romains. Il y a

1. « Au premier ciel. » (*Œuvres posthumes*, édit. de Berlin.)

2. La tragédie du *Triumvirat*, que Voltaire voulait qu'on attribuât à un jésuite.

3. *Almanach philosophique en quatre parties, suivant la division naturelle de l'espèce humaine en quatre classes; à l'usage de la nation des philosophes, du peuple des sots, du petit nombre des savants, et du vulgaire des curieux, par un auteur très-philosophe.* A Goa, chez Dominique Ferox, imprimeur du grand inquisiteur, à l'*Auto-da-fé*, rue des Fous; pour l'an de grâce 1767, in-12.

de l'amour comme dans l'opéra-comique, et c'est ce qu'il faut à nos belles dames.

J'ai préparé un *Avis*[1] au public, dans lequel je dis que le sieur Duchesne, qui demeurait au *Temple du Goût*, mais qui n'en avait aucun, s'est avisé de défigurer tous mes ouvrages, et qu'il a obtenu un privilége du roi pour me rendre ridicule. Je crois du moins que son privilége est expiré, et qu'il m'est permis de donner mes ouvrages à qui bon me semble.

Je finis, selon ma coutume, par les sentiments de l'amitié, sans formules inutiles.

6778. — A M. LEKAIN.

2 mars.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous *les Scythes* du monde. Ménagez-vous, je vous en prie; il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue *les Scythes* devant ou après Pâques; mais, si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parce qu'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition de Cramer ne devienne publique.

Je n'avais point eu dessein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique assez ; mais, puisqu'on la joue à Genève, à Lausanne et chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il est bien juste que vous en donniez quelques représentations. Comptez que j'aurai soin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il soit difficile d'obtenir des libraires des conditions aussi favorables pour une pièce déjà imprimée que pour une qui serait toute neuve

Je vous prie de vous amuser, pendant votre convalescence, à faire collationner sur les rôles tous les changements que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande : c'est à la première scène du cinquième acte. Il m'a paru, à la représentation, que c'était à Sozame à parler avant sa fille, et qu'Obéide devait être trop consternée pour répondre à la proposition qu'on lui fait d'immoler Athamare. Voici ce petit changement :

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

1. C'est l'*Avis au lecteur* qui est tome VI, page 335.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré[1] :
Je respecte un usage en ces lieux consacré ;
Mais des sévères lois par vos aïeux dictées,
Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes sont grands, etc.

Au reste, je ne compte sur le rôle d'Obéide qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu sans doute l'imprimé en marge duquel j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos, des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au cinquième acte que ses sentiments se déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes que l'on passe toujours avec succès.

Mme Denis vous fait mille compliments ; elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus ; mais M. de La Harpe est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon âme.

6779. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Du 3 mars.

Sire, j'entends très-bien l'aventure des *Deux Chiens*[2], et je l'entends d'autant mieux que je suis un peu mordu. Mes petites possessions touchent aux portes de Genève. Tout commerce est interrompu par cette ridicule guerre ; elle n'ensanglante pas encore la terre, mais elle la ruine. Vos chiens répondent très-pertinemment à nos héros français et bernois. Il est certain que si les animaux raisonnaient avec les hommes, ils auraient toujours raison, car ils suivent la nature, et nous l'avons corrompue.

A l'égard du *Violon*[3], je crains de n'entendre pas le mot de l'énigme. Est-ce le roi de Pologne, qui, ne pouvant pas lui-même venir à bout de ses évêques, s'est voulu secrètement appuyer de Votre Majesté, de la Russie, de l'Angleterre, et du Danemark, et qui n'est actuellement appuyé que de la Russie? Est-ce l'impé-

1. Voyez tome VI, page 334.
2. Voyez, dans les *OEuvres posthumes de Frédéric*, la fable intitulée *les Deux Chiens et l'Homme*.
3. Voyez, dans les *OEuvres posthumes de Frédéric*, le conte du *Violon*.

ratrice de Russie, qui soutient seule à présent le fardeau qu'elle avait voulu partager avec trois puissances?

Il me paraît que je tourne autour du mot de l'énigme[1]; mais je peux me tromper; vous savez que je ne suis pas grand politique.

Votre alliée l'impératrice a eu la bonté de m'envoyer son mémoire justificatif[2], qui m'a semblé bien fait. C'est une chose assez plaisante, et qui a l'air de la contradiction, de soutenir l'indulgence et la tolérance les armes à la main; mais aussi l'intolérance est si odieuse qu'elle mérite qu'on lui donne sur les oreilles. Si la superstition a fait si longtemps la guerre, pourquoi ne la ferait-on pas à la superstition? Hercule allait combattre les brigands, et Bellérophon les Chimères; je ne serais pas fâché de voir des Hercule et des Bellérophon délivrer la terre des brigands et des Chimères catholiques.

Quoi qu'il en soit, vos deux contes sont bien plaisants; votre génie est toujours le même, votre raison supérieure est toujours ingénieuse et gaie. J'espère que Votre Majesté daignera m'envoyer quelque nouveau conte sur la folie de ne vouloir pas qu'un prince afferme son bien[3], lorsqu'il est permis au dernier paysan d'affermer le sien : cela ne me paraît pas juste, et mérite assurément un troisième conte.

J'ai eu l'honneur de vous parler, dans ma dernière lettre[4], du nommé Morival, cadet dans un de vos régiments à Wesel; c'est un jeune homme très-bien né, et dont on rend de fort bons témoignages. Est-il convenable qu'il ait été condamné à être brûlé vif chez des Picards, pour n'avoir pas salué une procession de capucins, et pour avoir chanté deux chansons? L'Inquisition elle-même ne commettrait pas de pareilles horreurs. Pour peu qu'on jette les yeux sur la scène de ce monde, on passe la moitié de sa vie à rire, et l'autre moitié à frémir.

Conservez-moi sire, vos bontés, pour le peu de temps que j'ai encore à végéter et à ramper sur ce malheureux et ridicule tas de boue.

1. Voyez lettre 6812.
2. *Manifeste sur les dissensions de Pologne.*
3. Voyez lettre 6544.
4. Elle paraît perdue.

6780. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 4 mars.

Mes yeux ne me permettent pas d'écrire, mon cher Cicéron ; je n'ai pas actuellement auprès de moi celui[1] qui vous fait d'ordinaire mes remerciements ; mais vous n'en verrez pas moins que j'ai reçu votre mémoire. Nous l'avons lu, nous avons pleuré. Ou les hommes seront de bronze, ou les Sirven seront justifiés comme les Calas. La consultation est de la plus grande habileté, et d'une bienséance qui fera beaucoup d'honneur à celui qui l'a rédigée. La victoire me paraît sûre. Les protestants et les catholiques vous béniront également, et personne assurément ne vous enviera la terre de Canon[2]. On dira qu'il est bien permis au défenseur de l'humanité de se défendre lui-même, et de réclamer le bien des ancêtres de sa femme.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer un second exemplaire par M. Damilaville. Le premier sera pour messieurs du conseil de Berne ; le second sera signé par Sirven et ses filles. Messieurs de Berne doivent en avoir un, parce qu'ils ont promis de continuer aux Sirven la petite pension qu'ils veulent bien leur faire pendant qu'ils poursuivront leur procès à Paris, et qu'ils ont mis pour condition qu'ils verraient le mémoire par lequel ils seraient appelés à venir auprès de vous. Je vous enverrai Sirven et une de ses filles aussitôt que vous l'ordonnerez. Il y en a une qui est incapable de faire le voyage.

Je ne puis trop vous réitérer mes tendres remerciements. Je vous embrasse cent fois, sage et éloquent vengeur de l'innocence.

6781. — A M. DAMILAVILLE.

4 mars.

Mon cher ami, le mémoire des Sirven réussira. Les traits du premier mémoire, conservés dans le second, feront un très-grand effet. L'éloquence perce à travers le style du barreau.

Je vous adresserai les Sirven aussitôt que vous voudrez. Vous serez leur protecteur à Paris. Je me réserve à vous écrire plus amplement sur leur compte, quand je les ferai partir. Il faudra

1. Wagnière.
2. Voyez tome XLIV, page 454.

un passeport de M. le duc de Choiseul : nous sommes bien sûrs de n'être pas refusés.

La querelle que l'on fait à mon cher Marmontel n'est qu'une farce, en comparaison de la tragédie des Sirven et des Calas. Cette farce sera sifflée. Voici un petit madrigal d'un jeune homme de Mâcon[1], sur la bêtise de la sacrée faculté :

Vénérables sorboniqueurs,
De l'enfer savants chroniqueurs,
Vous prétendez que Marc-Aurèle
Doit cuire à jamais dans ce lieu :
Pour récompenser votre zèle,
Puisse incessamment le bon Dieu
Vous donner la vie éternelle!

Vous voyez que les provinces se forment.

Je n'ai pas le temps de vous parler beaucoup des *Scythes*. Je vous dirai seulement qu'un serment de punir de mort les gens convient fort dans les premiers actes de *Tancrède* et de *Brutus*, mais qu'il serait un peu déplacé dans un mariage, et qu'il serait assez ridicule qu'une femme prévît qu'on tuera son mari, lorsqu'il n'est menacé par personne. Vous sentez qu'une telle finesse serait trop grossière.

Tout dépendra du rôle d'Obéide. Il faudra que Lekain se donne la peine d'adoucir et d'attendrir la voix de Mlle Durancy, qu'on dit un peu dure et un peu sèche. Si vous avez lu la préface que je voulais aussi faire lire à M. Diderot, vous aurez vu que mon intention n'était point de faire jouer cette pièce. Mais puisque mes amis veulent qu'on la représente, j'y consens. Cela pourra donner quatre ou cinq représentations avant Pâques. Les comédiens en ont besoin ; après quoi je ne m'en mêlerai plus. Je suis bien aise que la police ait passé ces deux vers :

Le premier de l'État, quand il a pu déplaire,
S'il est persécuté, doit souffrir et se taire;

et encore celui-ci :

Pourrais-tu rechercher cette basse grandeur[2] ?

La police a jugé sagement que ces choses-là n'arrivaient qu'en Perse.

1. C'est-à-dire de Voltaire lui-même.
2. Voyez tome VI, pages 283 et 332.

Je vous remercie, mon cher ami, de l'intérêt que vous prenez à mes petites affaires. Je ne me suis point encore ressenti des arrangements économiques de M. le duc de Wurtemberg. J'écris à Cadix au sujet de la banqueroute des Gilly, mais j'espère très-peu de chose. Les Gilly n'ont fait que de mauvaises affaires.

Vous m'avez mandé, par votre dernière lettre, que Mlle de L'Espinasse [1] désirait des sottises complètes; il n'y a qu'à en prendre un recueil chez Merlin, le faire relier, et le lui envoyer. Ce sera autant de payé sur les mille livres qu'il doit à Wagnière.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Courteilles, qui est enchanté de votre mémoire.

Je voudrais vous envoyer du Lembertad[2], mais comment faire ?

Je vous embrasse plus fort que jamais.

6782. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 4 mars.

Grand Turc, grand écuyer persan, cadi, et vous, *grande écuyère*[3], tombe sur vous la rosée du ciel, et soit votre rosier toujours fleuri! Qui a donc fait la chanson de Molé[4]? Elle est naïve et plaisante. N'en fera-t-on point sur la Sorbonne, qui persécute si sottement Marmontel?

Les Gilly m'ont fait pis; leur banqueroute est forte. Je serai fort obligé à monsieur le cadi s'il fait agir vigoureusement le procureur boiteux dans mon affaire contre des Normands.

Mme Denis et moi remercions le Grand Turc de la mainlevée. Mahomet favorise ses bons serviteurs. J'aurai bientôt, je crois, une plus grande obligation aux maîtres des requêtes. Vous avez vu sans doute le mémoire de M. de Beaumont : il faudrait avoir une âme de bronze pour ne pas accorder une évocation aux Sirven. En vérité, il s'agit dans cette affaire de l'honneur de la France; il est trop honteux de se faire continuellement un jeu

1. Voyez tome XLIV, page 237.

2. Ce doit être la lettre à *M***, conseiller au parlement*, etc., dont il est parlé tome XLIII, page 473.

3. L'abbé Mignot, le marquis de Florian, d'Hornoy, son beau-fils, et la marquise de Florian, mère de ce dernier.

4. Cette chanson, qui commence par ce vers :

Quel est ce gentil animal, etc.

est de Boufflers.

d'une accusation de parricide. Mon cher grand écuyer y est surtout intéressé pour l'honneur de son Languedoc. Pour moi, je m'intéresse plus aux Sirven qu'aux *Scythes :* je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Genevois, qui y sont un peu houspillés. M. et Mme de La Harpe la jouent très-bien ; elle nous fait un très-grand effet. Les changements que les anges nous proposent nous paraissent absolument impraticables : ce serait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle est, avec ses défauts ; mais il ne la faut donner que quand Mlle Durancy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards sauront imiter la nature, ce qui est aussi rare dans ce *tripot* que dans celui de Nicolet.

Si le grand écuyer et le Grand Turc veulent se donner le plaisir des répétitions, ils feront un grand plaisir au Scythe, qui les embrasse de tout son cœur.

Il leur enverra incessamment *la Guerre de Genève*[1], dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut amuser quelques moments ceux qui connaissent les masques.

6783. — A M. LEKAIN.

4 mars.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques ; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce méritât d'être reprise ; sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas Dauberval, et que Grandval conviendrait mieux : c'est à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de Mlle Durancy, surtout dans les premiers actes? Baissera-t-elle les yeux quand il le faut? Dira-t-elle d'une manière attendrissante :

Si la Perse a pour toi des charmes si puissants,
Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;

1. Voyez ce poëme, tome IX.

J'en gémirai, Sulma : dans mon palais nourrie,
Tu fus en tous les temps le soutien de ma vie ;
Mais je serais barbare en t'osant proposer
De *supporter un joug* qui commence à peser, etc. [1].

Pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle, sans parler? Passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? Dira-t-elle bien *non* de la manière dont on dit *oui?* Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer; elle a surtout besoin de deux vieillards qui soient naturels et attendrissants. Les succès dépendent entièrement des acteurs; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres.

M. de Thibouville a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien ; je vous embrasse de tout mon cœur.

6784. — A M. DORAT.

4 mars.

Je ne sais, monsieur, si mon amour-propre corrompt mon jugement; mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers : ils sont, à mon gré, plus remplis de grâces. Votre muse fait ce qu'elle veut; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un coup de patte. Je vous jure, sur mon honneur, que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous : personne ne m'en a écrit un mot; il n'y a que vous qui m'en parliez. Toutes ces sottises couvertes par d'autres sottises tombent dans un éternel oubli au bout de vingt-quatre heures. Je suis uniquement occupé de l'affaire de Sirven, dont vous avez peut-être entendu parler. Ce nouveau procès de parricide va être jugé au conseil du roi; il m'intéresse beaucoup plus que *les Scythes*, dont je ne fais nul cas. Je n'avais destiné cet ouvrage qu'à mon petit théâtre ; mais on imprime tout : on a imprimé ce petit amusement de campagne. Les comédiens se repentiront probablement d'avoir voulu le jouer. J'ai donné un rôle à Mlle Durancy, à qui j'en avais promis un depuis très-longtemps. Je ne connaissais point Mlle Dubois; je vis ignoré dans ma retraite, et j'ignore tout. Si j'avais été informé plus tôt de son mérite et de ses droits, j'au-

1. Voyez tome VI, page 332.

rais assurément prévenu ses plaintes ; mais je vous prie de lui dire qu'elle n'a rien à regretter : le rôle qu'elle semble désirer est indigne d'elle. C'est une espèce de paysanne pendant trois actes entiers ; c'est une fille d'un petit canton suisse qui épouse un Suisse ; et un petit-maître français tue son mari. Je ne connais point de pièce plus hasardée ; c'est une espèce de gageure, et je gage avec qui voudra contre le succès. Mais on peut faire une mauvaise pièce de théâtre, et ambitionner votre amitié ; c'est là ma consolation et ma ressource.

Je vous supplie, monsieur, de compter sur les sentiments très-sincères de votre très-humble, etc.

6785. — A M. LEKAIN.

Mercredi au matin, après les autres lettres écrites, 4 mars.

Il m'a paru convenable de jeter, dans les premiers actes des *Scythes*, quelques fondements de la loi qui fait le sujet du cinquième acte ; mais il n'est pas naturel qu'on parle dans un mariage de venger la mort d'un époux dont la vie semble en sûreté, et qui n'est encore menacé de rien par personne.

On peut, dans *Tancrède* et dans *Brutus*, commencer le premier acte par dévouer à la mort quiconque trahira sa patrie ; on peut commencer dans *Œdipe* par la proscription du meurtrier de Laïus : cet artifice serait grossier et impraticable dans *les Scythes*. Cependant il serait heureux que le spectateur pût au moins deviner quelque chose de cette loi, qui a, en effet, existé en Scythie. Voici comme je m'y prends à la deuxième scène du second acte ; voici le couplet qu'Indatire doit substituer à son premier couplet, qui commence par ces mots : *En ce temple si simple*.

Cet autel me rappelle à ces forêts si chères ;
Tu conduis tous mes pas, je devance nos pères :
Je viens lire en tes yeux, entendre de ta voix,
Que ton heureux époux est nommé par ton choix.
L'hymen est parmi nous le nœud que la nature
Forme entre deux amants, de sa main libre et pure.
Chez les Persans, dit-on, l'intérêt odieux,
Les folles vanités, l'orgueil ambitieux,
De cent bizarres lois la contrainte importune,
Soumettent tristement l'amour à la fortune :
Ici le cœur fait tout, ici l'on vit pour soi ;

D'un mercenaire hymen on ignore la loi;
On fait sa destinée. Une fille guerrière
De son guerrier chéri court la noble carrière,
Se plaît à partager ses travaux et son sort,
L'accompagne aux combats, et sait venger sa mort.
Préfères-tu nos mœurs aux mœurs de ton empire ?
La sincère Obéide aime-t-elle Indatire?

OBÉIDE,

Je connais tes vertus, j'estime ta valeur, etc.

Non-seulement ces vers préparent un peu le cinquième acte, mais ils sont plus forts et meilleurs.

M. Lekain est prié de les donner à M. Molé, et de lui faire de ma part les plus sincères compliments. Je persiste toujours à croire qu'il ne faut donner que cinq ou six représentations avant Pâques. La pièce demande à être beaucoup répétée, et, en ce cas, l'approbation du public pourra produiré quelque avantage aux acteurs après Pâques.

N. B. Au cinquième acte :

OBÉIDE.

. . . . . C'est assez, seigneur; j'ai tout prévu :
J'ai pesé mon destin, et tout est résolu.
Une invincible loi me tient sous son empire;
La victime est promise au père d'Indatire;
Je tiendrai ma parole, allez, il vous attend :
Qu'il me garde la sienne; il sera trop content.

SOZAME.

Tu me glaces d'horreur!

OBÉIDE.

Hélas! je la partage.
Seigneur, le temps est cher, achevez votre ouvrage,
Laissez-moi m'affermir; mais surtout obtenez
Un traité nécessaire à ces infortunés, etc.

N. B. Comment des gens du monde peuvent-ils condamner *sénat agreste?* Ils n'ont pas vu les conseils généraux des petits cantons suisses. Le mot *agreste* est noble et poétique. Il est vrai qu'étant neuf au théâtre, quelques Frérons peuvent s'en effaroucher au parterre; mais c'est à la bonne compagnie à le défendre.

6786. — A M. DAMILAVILLE.

6 mars.

Voici, mon cher ami, un petit mot pour M. Lembertad[1]. J'ai fait réflexion à votre proposition de préparer la chose. J'ai trouvé le secret de glisser, au second acte, que les femmes dans ce pays-là vengent leurs maris quand on les a tués. Heureusement cela est dit tout naturellement et sans art. Je ne sais si on aura le temps de jouer cette rapsodie. Je voudrais vous envoyer du Lembertad[2], mais comment faire? Bonsoir, mon cher ami.

6787. — A M. DE PEZAY.

A Ferney, 9 mars[3].

Je vous répondrai, monsieur, ce que j'ai répondu à M. Dorat, que je ne connais en aucune manière les vers dans lesquels il est maltraité, que personne au monde ne m'a rien écrit sur ce sujet ; et j'ajoute que je consens que vous me regardiez comme un malhonnête homme si je vous trompe. Je vous dirai plus : je n'ai jamais montré à Ferney ni les vers que M. Dorat avait faits contre moi, ni aucune des lettres qu'il m'écrivit depuis, et dans lesquelles la bonté de son cœur réparait, par son repentir, le tort que son imagination m'avait pu faire. Je n'ai pas seulement laissé voir la jolie épître qu'il vient d'adresser à sa muse ; je me suis contenté de goûter la satisfaction de voir avec combien de grâces il guérissait les blessures qu'il avait faites.

Ni Mme Denis, ni M. et Mme Dupuits, ni M. et Mme de La Harpe, qui sont chez moi depuis quatre mois, ni mes deux neveux, conseillers au parlement et au grand conseil, n'ont vu aucune de ces pièces. Les affaires qui regardent Rousseau sont ici trop sérieuses pour qu'elles puissent être des sujets de pure plaisanterie ; et de plus, monsieur, ces plaisanteries étaient trop cruelles pour qu'elles servissent de matière à nos conversations. M. Dorat, sans me connaître, m'avait traité de bouffon dans son *Avis aux sages;* il m'avait exposé aux rigueurs du gouvernement en disant qu'on a brûlé des ouvrages qu'on m'attribue ; il finissait enfin par dire *qu'il fallait avoir des mœurs.*

1. Ce petit mot pour d'Alembert manque.
2. Voyez la note 2, page 150.
3. Nous croyons que cette lettre est bien de 1767, et non, comme le dit Beuchot, de 1768. (G. A.)

Des outrages si odieux ne devaient pas être manifestés par moi-même; j'aurais trop rougi devant la petite-fille du grand Corneille, devant mes amis, et devant ma famille. J'ai dévoré toujours cette injure, et j'ai caché aussi la rétractation.

J'aurais souhaité, sans doute, que M. Dorat rendît cette rétractation publique, comme l'outrage l'avait été. Cette réparation publique était digne d'un homme qui a le cœur bon et sensible, et qui voit qu'il a été trompé, qui revient de son illusion, et qui corrige, avec une noblesse courageuse, l'erreur où il est tombé.

Si quelque homme de lettres de Paris, indigné du tort que l'*Avis aux sages* pouvait me faire dans la situation critique où se trouvent aujourd'hui les gens de lettres, a repoussé les injures par des injures : si, ne sachant pas que M. Dorat avait réparé entièrement son tort avec moi, il s'est laissé emporter à un zèle indiscret, je désavoue ce zèle, et je vous jure sur mon honneur que je n'en ai rien appris que par M. Dorat lui-même.

Vous sentez bien que, si j'avais écouté les premiers mouvements de mon cœur ulcéré, rien ne m'aurait empêché de faire le public juge de ce différend, et que je pouvais me servir des mêmes armes qu'on avait employées contre moi ; mais je n'en ai pas même eu la pensée ; et il est impossible que cette idée me soit venue après les lettres de M. Dorat, qui m'ont touché sensiblement, qui m'ont fait tout oublier, et qui m'ont inspiré le désir d'avoir son amitié.

Voilà, monsieur, la vérité la plus entière et la plus exacte.

M. Dorat doit voir quels fruits amers produisent de pareils écarts. Toute satire en attire une autre, et fait naître souvent des inimitiés éternelles. M. de Pompignan attaqua tous les gens de lettres dans son discours à l'Académie ; il en a été payé. Je ne connais aucune satire qui soit demeurée sans réponse. Les familles, les amis, entrent dans ces querelles ; c'est le poison de la littérature. J'ai combattu hardiment dans cette arène, et je n'ai jamais été l'agresseur. Mais je vous jure encore une fois que, dans cette affaire-ci, je ne me suis pas seulement défendu ; je vous répète que j'ai été trop content du repentir de M. Dorat, pour avoir sur le cœur le moindre ressentiment. Vous pouvez en croire un homme qui n'a pas la réputation de déguiser ce qu'il pense, qui n'a nulle raison de le déguiser, et qui d'ailleurs est dans un âge où l'on voit de sang-froid tous ces petits orages de la société, qui tourmentent vivement la jeunesse.

Je vous parle avec la plus grande franchise. Soyez très-sûr, encore une fois, que je n'ai entendu parler des vers contre

M. Dorat que par vous et par lui. Cette affaire est très-désagréable, et je ne m'en suis consolé que par les assurances que vous me donnez de votre amitié et de la sienne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6788. — A M. L'ABBÉ BÉRAULT [1].

Le 11 mars.

Non-seulement, monsieur, celui que vous aviez chargé de me faire parvenir votre poëme de *la Terre promise* ne m'a point envoyé votre bel ouvrage, mais il ne m'en a point parlé : il ne m'a pas cru capable de lire un poëme aussi curieux.

Je sens tout le prix de ce que j'ai perdu. Rien n'est plus poétique sans doute que les conquêtes de Josué, et tout ce qui les a précédées et suivies. Aucune fiction grecque n'en approche ; chaque événement est prodige, et les miracles y font un effet d'autant plus admirable qu'on ne peut pas dire que l'auteur y amène la Divinité, comme les poëtes grecs qui faisaient descendre un dieu sur la scène, quand ils ne savaient comment dénouer leur intrigue. On voit le doigt de Dieu partout dans le sujet de votre ouvrage, sans que l'intervention divine soit une ressource nécessaire. Josué pouvait aisément passer à gué le Jourdain, qui n'a pas quarante-cinq pieds de large, et qui est guéable en cent endroits; mais Dieu fait remonter le fleuve vers sa source, pour manifester sa puissance.

Il n'était pas nécessaire que Jéricho tombât au son des cornemuses, puisque Josué avait des intelligences dans la ville par le moyen de Rahab la prostituée. Dieu fait tomber les murs, pour faire voir qu'il est le maître de tous les événements. Les Amorrhéens étaient déjà écrasés par une pluie de pierres tombées du ciel ; il n'était pas nécessaire que Dieu arrêtât le soleil et la lune à midi, pour que Josué triomphât de ce peu de gens qui venaient d'être lapidés d'en haut. Si Dieu arrête le soleil et la lune, c'est pour faire voir aux Juifs que le soleil et la lune dépendent de lui.

Ce qui me paraît encore de plus favorable à la poésie, c'est que le sujet est petit, et les moyens grands. Josué ne conquit, à

1. Antoine-Henri Bérault de Bercastel, né près de Metz vers 1720, mort vers 1800, est auteur de *la Conquête de la Terre promise,* poëme, 1766, deux volumes in-8°, et d'autres ouvrages.

la vérité, que trois ou quatre lieues de pays, qu'on perdit bientôt après; mais la nature entière est en convulsion pour la petite tribu d'Éphraïm. C'est ainsi qu'Énée, dans Virgile, s'établit dans un village d'Italie avec le secours des dieux. Le grand avantage que vous avez sur Virgile, c'est que vous chantez la vérité, et qu'il n'a chanté que le mensonge. Vous avez l'un et l'autre des héros pieux, ce qui est encore un avantage. Il est vrai qu'on pourrait reprocher quelques cruautés à Josué, mais elles sont sacrées, ce qui est bien un autre avantage encore. Il n'y a même que trente rois de condamnés à être pendus, dans ce petit pays de quatre lieues, pour avoir osé résister à un étranger envoyé par le Seigneur; et vous prouverez, quand il vous plaira, qu'on ne saurait pendre, pour la bonne cause, trop de princes hérétiques.

Jugez, monsieur, quel est mon regret de n'avoir pu lire, dans ma terre non promise, votre poëme épique sur la terre promise, qui me fait concevoir de si hautes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

6789. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 11 mars.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétition des *Scythes*. Le cinquième acte est sans contredit celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'Athamare quand il encourage Obéide à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribue beaucoup au succès. La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux et terrible, qu'Obéide y conserve toujours avec son père, fait de cette scène même une des plus attachantes; la curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lausanne; c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève, on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de province et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris, vous ne seriez pas exposé à ces inconvénients; mais il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées pour tout fruit de mes travaux m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à Fréron et Coqueley, son approbateur, à triompher dans Paris.

Voici un petit résumé de tous les changements faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer. Au reste, vous sentez bien que tout dépend de votre santé : il ne faut pas vous tuer pour des Scythes. Tout dépend surtout de la santé de madame la dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement.

N. B. Mlle Dubois s'est plainte à moi ; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'Obéide ; je l'ai détrompée comme je le devais.

6790. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

13 mars.

Mes anges et M. de Thibouville sauront donc que M. d'Hermenches vient de jouer Athamare à Lausanne avec un très-grand succès ; et qui est M. d'Hermenches? Un major suisse[2], qui a beaucoup d'esprit et qui a une femme très-aimable, laquelle a joué très-bien Obéide. Nous jouons sur le théâtre de Ferney dans quatre jours ; on donne *les Scythes* à Genève, on les donne à Lyon ; messieurs de Paris, faites comme il vous plaira.

Je me suis aperçu qu'il y avait deux fois *dangereux* en trois vers, page 13, dans le rôle d'Hermodan :

> D'aucun soin dangereux la paix n'est altérée.

Corrigez :

> Jamais de tristes soins la paix n'est altérée.
> La franchise, qui règne en nos déserts heureux,
> Fait mépriser ta cour et ses fers dangereux.

Acte quatrième, scène de l'embaucheur, il faut absolument ôter ce vers :

> Nous te traitons en frère, et ta férocité,
> Etc.

On dit beaucoup, au cinquième acte, que les Scythes sont féroces ; il ne faut pas qu'on dise, au quatrième acte, que les Persans sont féroces aussi. Voici comme nous avons corrigé :

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Constant d'Hermenches.

Quoi! nous t'avons en paix reçu dans ma patrie,
Ton accueil nous flattait, notre simplicité
N'écoutait que les droits de l'hospitalité,
Et tu veux me forcer dans la même journée, etc.

M. de Thibouville est prié d'ajouter à toutes ses bontés celle de faire porter sur les rôles ces petites corrections.

J'ai envoyé à Lekain un résumé de tous les changements, afin qu'il les confronte.

N. B. Il se pourrait qu'on crût que ce vers, dans le premier acte :

Dans le secret du cœur ne puisse entretenir[1]...

6791. — A M. LE RICHE.

14 mars.

Le parlement de Besançon doit être très-flatté, monsieur, que la cour ne l'ait pas cru persécuteur, et je suis persuadé que le parlement de Dijon montrera bien qu'il ne l'est pas. J'espère même que les principaux magistrats de votre province, justement indignés contre les manœuvres du procureur général[2], agiront auprès de leurs amis de Dijon. Pour moi, quoique sans crédit, j'y ferai tous mes faibles efforts.

M. l'avocat Arnoult est l'homme le plus propre à bien servir Fantet. Il faut qu'il s'adresse à cet avocat, à qui j'écrirai dès que j'aurai appris que Fantet est à Dijon. Je vais écrire à quelques amis que j'ai dans ce pays-là, et même à monsieur le premier président[3]. Ma recommandation auprès du président de Brosses ne serait pas bien reçue ; il a mieux aimé profiter de ma bonne foi, en me vendant sa terre de Tournay à vie[4], que de mériter mon amitié par des procédés généreux; mais j'ai le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui ont plus de crédit que lui dans le parlement.

Vos bontés pour Fantet redoublent, monsieur, l'attachement que je vous ai voué. Ne pourrai-je point avoir la consolation de vous posséder quelques jours dans ma retraite?

1. Le reste de cette lettre manque.
2. Doroz; voyez tome XLIV, page 430.
3. Cette lettre est perdue.
4. Voyez tome XL, page 280.

6792. — A M. CHRISTIN.

14 mars.

Le diable est déchaîné, mon cher ami ; et quand on n'est pas aussi fort que l'archange Michel, qui le battit si bien, il faut faire une honnête retraite. Il est très-prudent à vous de ne point envoyer à Dijon des armes offensives qui pourraient tomber entre les mains des ennemis ; il faut attendre qu'il y ait une trêve, pour avoir des correspondances sûres.

Je trouve qu'on fait beaucoup d'honneur au parlement de Besançon, en avouant qu'il n'est pas persécuteur ; mais je crois qu'on se trompe en regardant comme tel le parlement de Dijon. J'espère que Fantet[1] y sera traité aussi favorablement qu'il l'aurait été dans votre province.

J'écrirai à des amis qui prendront sa défense ; avertissez-moi quand Fantet sera à Dijon, et quand il faudra agir; j'y mettrai tout mon savoir-faire. J'ai la main heureuse; l'affaire des Sirven prend le train le plus favorable ; et, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, la raison et l'humanité l'emportent sur le fanatisme. Puisse la France imiter bientôt la Russie et la Pologne. L'impératrice de Russie et le roi de Pologne me font l'honneur de m'écrire de leur main qu'ils font tous leurs efforts pour établir la plus grande tolérance dans leurs États ; ils poussent l'un et l'autre la bonté jusqu'à me dire que mes faibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inspirer ces sentiments. Ma patrie ne va pas encore jusque-là ; mais la dernière aventure du bureau de Collonges[2] prouve assez les progrès de la raison.

Tâchez de faire parvenir des *Honnêtetés*[3] à M. Le Riche, et quelques *Questions*[4].

Mille tendres amitiés.

6793. — A M. LINGUET[5].

15 mars.

. . . . . .

Je crois, comme vous, monsieur, qu'il y a plus d'une inad-

1. Libraire de Besançon, poursuivi juridiquement pour avoir vendu quelques ouvrages philosophiques.
2. L'affaire Le Jeune.
3. Les *Honnêtetés littéraires;* voyez tome XXVI, page 115.
4. Les *Questions de Zapata;* voyez tome XXVI, page 173.
5. Réponse au n° 6757.

vertance dans *l'Esprit des lois*[1]. Très-peu de lecteurs sont attentifs ; on ne s'est point aperçu que presque toutes les citations de Montesquieu sont fausses. Il cite le prétendu *Testament du cardinal de Richelieu*, et il lui fait dire au chapitre v, dans le livre III, que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. Ce testament, qui d'ailleurs ne mérite pas la peine d'être cité, dit précisément le contraire ; et ce n'est point au sixième, mais au quatrième chapitre.

Il fait dire à Plutarque que les femmes n'ont aucune part au véritable amour[2]. Il ne songe pas que c'est un des interlocuteurs qui parle ainsi, et que ce Grec, trop grec, est vivement réprimandé par le philosophe Daphneüs, pour lequel Plutarque décide. Ce dialogue est tout consacré à l'honneur des femmes ; mais Montesquieu lisait superficiellement, et jugeait trop vite.

C'est la même négligence qui lui a fait dire que le Grand Seigneur n'était point obligé par la loi de tenir sa parole[3] ; que tout le bas commerce était infâme chez les Grecs[4] ; qu'il déplore l'aveuglement de François Ier, qui rebuta Christophe Colomb[5], qui lui proposait les Indes, etc. Vous remarquerez que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique avant que François Ier fût né.

La vivacité de son esprit lui fait dire au même endroit, livre XXI, chapitre XXII, que le conseil d'Espagne eut tort de défendre l'emploi de l'or en dorure. Un décret pareil, dit-il, serait semblable à celui que feraient les états de Hollande, s'ils défendaient la cannelle. Il ne fait pas réflexion que les Espagnols n'avaient point de manufactures ; qu'ils auraient été obligés d'acheter les étoffes et les galons des étrangers, et que les Hollandais ne pouvaient acheter ailleurs que chez eux-mêmes la cannelle, qui croît dans leurs domaines.

Presque tous les exemples qu'il apporte sont tirés des peuples inconnus du fond de l'Asie, sur la foi de quelques voyageurs mal instruits ou menteurs.

Il affirme[6] qu'il n'y a de fleuve navigable en Perse que le Cyrus : il oublie le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe, et le Phase,

1. On trouve dans divers ouvrages de Voltaire des critiques de *l'Esprit des lois ;* voyez la note, tome XX, page 1.

2. Livre II, chapitre IX, note 2.

3. Livre III, chapitre IX.

4. Livre IV, chapitre VIII.

5. Livre XXI, chapitre XXII.

6. Il y a dans Montesquieu, livre XXIV, chapitre XXVI : « M. Chardin dit qu'il n'y a point de fleuve navigable en Perse, si ce n'est le fleuve Kur. »

l'Indus même, qui a coulé longtemps sous les lois des rois de Perse. Chardin nous assure, dans son troisième tome, que le fleuve Zenderouth, qui traverse Ispahan, est aussi large que la Seine à Paris, et qu'il submerge souvent des maisons sur les quais de la ville.

Malheureusement le système de *l'Esprit des lois* a pour fondement une antithèse qui se trouve fausse. Il dit que les monarchies sont établies sur l'honneur, et les républiques sur la vertu ; et, pour soutenir ce prétendu bon mot : La nature de l'honneur (dit-il, livre III, chapitre VII) est de demander des préférences, des distinctions ; l'honneur est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique. Il devrait songer que, par la chose même, on briguait, dans la république romaine, la préture, le consulat, le triomphe, des couronnes, et des statues.

J'ai pris la liberté de relever plusieurs méprises pareilles dans ce livre, d'ailleurs très-estimable. Je ne serai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraisse plus rempli d'épigrammes que de raisonnements solides ; et cependant il y a tant d'esprit et de génie qu'on le préférera toujours à Grotius et à Puffendorf. Leur malheur est d'être ennuyeux ; ils sont plus pesants que graves.

Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice, a extorqué de son temps une réputation qu'il était bien loin de mériter. Son *Traité de la Religion chrétienne* n'est pas estimé des vrais savants. C'est là qu'il dit, au chapitre XXII de son Ier livre, que l'embrasement de l'univers est annoncé dans Hystaspe et dans les Sibylles. Il ajoute à ces témoignages ceux d'Ovide et de Lucain ; il cite Lycophron pour prouver l'histoire de Jonas.

Si vous voulez juger du caractère de l'esprit de Grotius, lisez sa harangue à la reine Anne d'Autriche, sur sa grossesse. Il la compare à la Juive Anne, qui eut des enfants étant vieille ; il dit que les dauphins, en faisant des gambades sur l'eau, annoncent la fin des tempêtes, et que, par la même raison, le petit dauphin qui remue dans son ventre annonce la fin des troubles du royaume.

Je vous citerais cent exemples de cette éloquence de collége dans Grotius, qu'on a tant admiré. Il faut du temps pour apprécier les livres, et pour fixer les réputations.

Ne craignez pas que le bas peuple lise jamais Grotius et Puffendorf ; il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt (s'il le pouvait) quelques chapitres de *l'Esprit des lois*, qui sont à portée de tous les esprits parce qu'ils sont très-naturels et très-agréables. Mais distinguons, dans ce que vous appelez peuple, les professions qui

exigent une éducation honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière classe est la plus nombreuse. Celle-là, pour tout délassement et pour tout plaisir, n'ira jamais qu'à la grand'messe et au cabaret, parce qu'on y chante, et qu'elle y chante elle-même ; mais, pour les artisans plus relevés, qui sont forcés par leurs professions mêmes à réfléchir beaucoup, à perfectionner leur goût, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaissez guère, à Paris, les Suisses que par ceux qui sont aux portes des grands seigneurs, ou par ceux à qui Molière fait parler un patois inintelligible, dans quelques farces[1] ; mais les Parisiens seraient étonnés s'ils voyaient dans plusieurs villes de Suisse, et surtout dans Genève, presque tous ceux qui sont employés aux manufactures passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail. Non, monsieur, tout n'est point perdu quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu au contraire quand on le traite comme une troupe de taureaux, car, tôt ou tard, ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous que le peuple ait lu et raisonné dans les guerres civiles de la rose rouge et de la rose blanche en Angleterre, dans celle qui fit périr Charles Ier sur un échafaud, dans les horreurs des Armagnacs et des Bourguignons, dans celles mêmes de la Ligue ? Le peuple, ignorant et féroce, était mené par quelques docteurs fanatiques qui criaient : Tuez tout, au nom de Dieu. Je défierais aujourd'hui Cromwell de bouleverser l'Angleterre par son galimatias d'énergumène ; Jean de Leyde, de se faire roi de Munster ; et le cardinal de Retz, de faire des barricades à Paris. Enfin, monsieur, ce n'est pas à vous d'empêcher les hommes de lire, vous y perdriez trop, etc.

6794. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 mars.

Votre lettre du 2 de mars, monseigneur, m'étonne et m'afflige infiniment. Mon attachement pour vous, mon respect pour votre maison, et toutes les bienséances réunies, ne me permirent pas de vous envoyer une pièce de théâtre le jour que j'apprenais la mort de Mme la duchesse de Fronsac. Je vous écrivis[2], et je vous

1. Dans *les Fourberies de Scapin* et dans *Monsieur de Pourceaugnac*.
2. C'est la lettre 6742.

demandai vos ordres. Voici la pièce que je vous envoie. Il se sera passé un temps assez considérable pour que votre affliction vous laisse la liberté de gratifier votre troupe de cette nouveauté, et que vous puissiez même l'honorer de votre présence.

M. de Thibouville va faire jouer à Paris *les Scythes*; c'est une obligation que je lui ai, car c'est une peine très-grande, et souvent désagréable, que de conduire des acteurs.

J'ai chez moi actuellement M. de La Harpe et sa femme. Vous n'ignorez pas que M. de La Harpe est un homme de très-grand mérite, qui vient de remporter deux prix à notre Académie, par deux ouvrages excellents[1]. Il récite les vers comme il les fait; c'est le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il est un peu petit, mais sa femme est grande. Elle joue comme Mlle Clairon, à cela près qu'elle est beaucoup plus attendrissante. Je souhaite que la pièce soit jouée à Paris et à Bordeaux comme elle l'est à Ferney.

La petite Durancy est mon élève. Elle vint, il y a dix ans, à Genève; c'était un enfant. Je lui promis de lui donner un rôle, si jamais elle entrait à Paris à la Comédie; elle me fit même, par plaisanterie, signer cet engagement. Il est devenu sérieux, et il a fallu le remplir. Je lui ai donné le rôle d'Obéide. Je ne connais point Mlle Dubois; je ne savais pas même quelle sorte d'emploi elle avait à la Comédie. Vous savez qu'il y a près de vingt ans que les Fréron me chassèrent de Paris, où je ne retournerai jamais. Vous savez aussi que les pièces de théâtre font mon amusement; j'en fais présent aux comédiens, et je ne dois attendre d'eux que des remerciements, et non des tracasseries. C'était même pour arrêter toutes les querelles de ce *tripot* que j'avais fait imprimer la pièce, que je ne comptais pas livrer au théâtre, ainsi que je le dis dans la préface. Enfin la voici avec tous les changements que j'ai faits depuis, et avec les directions, en marge, pour l'intelligence de la pièce, et pour gouverner le jeu des acteurs. Je ne sais si vous serez en état de vous en amuser, mais vous le serez toujours de la protéger.

Ces petites fêtes font l'agrément de ma vieillesse. Je vous envoie la pièce dans un autre paquet, et j'annonce sur l'enveloppe le titre du livre, afin qu'il puisse servir de passe-port.

Je me doutais bien que Galien[2], qui, dans ma tragédie, joue le rôle d'un jeune Scythe, ne jouerait pas dans votre réponse

1. Voyez tome XLIV, pages 434 et 546.
2. Voyez tome XLIV, page 458.

celui d'un futur inspecteur des toiles ; mais vous êtes assez puissant pour lui procurer autre chose. L'histoire et la bibliographie sont son fait ; mais on risque avec cela de mourir de faim, si on n'a pas quelque chose d'ailleurs. Il attend tout de vos bontés. Il travaille toujours beaucoup, et il a déjà plusieurs portefeuilles remplis de bons matériaux sur le Dauphiné, où il voudrait bien aller faire un tour pour voir ses parents près Grenoble, qui n'est pas loin d'ici.

Comme il se connaît en livres rares, il en a acheté un petit nombre de ce genre, et que vous n'avez pas. Il veut vous les offrir ; mais comme ce sont de ces livres sur lesquels on n'entend pas raillerie en France, je ne suis point du tout d'avis qu'il vous les envoie ; il y aurait du danger, et les conséquences en pourraient être fâcheuses : il vaut mieux qu'il les garde jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître vos ordres sur ces deux derniers articles.

Agréez, monseigneur, les sentiments inaltérables du respect et de l'attachement que je conserverai pour vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

6795. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

16 mars.

Mes anges et M. de Thibouville verront ci-contre ma réponse à leurs lettres du 7 et du 9 mars : ma réponse est docilité et amendement. Quand je sens la raison, je la suis ; quand je peux corriger, je corrige. Gardez-vous bien de mettre

L'accompagne aux combats, et doit venger sa mort.
(Acte II, scène d'Indatire et d'Obéide.)

Il ne s'agit point ici de ce que les femmes scythes doivent faire, mais de ce qu'elles savent faire : cela est fort différent. Votre *doit venger sa mort* montrerait la corde ; il serait impertinent qu'au cinquième acte Obéide dît : *Moi, je dois vous venger !* Vous gâteriez tout par ce léger changement.

J'ignore l'état de madame la dauphine. Je n'ai pas voulu qu'on jouât publiquement la pièce chez moi, quand les spectacles sont fermés à Paris ; je ne la laisserai jouer que quand ils seront rouverts : je n'ai pas de peine à observer cette bienséance.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

On me mande que Molé ne sera pas en état de jouer à Paris. Je ne crois pas qu'il faille donner son rôle au singe de Nicolet[1]. Vous ferez tout comme il vous plaira, mes anges ; mais que Mlle Durancy justifie la préférence que je lui ai donnée, préférence qui m'attire plus de tracasseries qu'il n'y a de mauvais vers dans les pièces que les Welches applaudissent. Moquez-vous des tracasseries, mes anges, et écrasez le mauvais goût.

Ayez la charité d'envoyer à l'ami Lekain les corrections ci-contre.

Respect et tendresse.

6796. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT[2].

16 mars.

Je vous dois depuis longtemps une réponse, mon cher ami. J'amusais mes maux et ma décrépitude en faisant jouer *les Scythes* à Ferney ; mais sur la nouvelle de l'état de madame la dauphine[3], nous avons tout interrompu. Il n'est pas permis à un bon sujet de se donner des plaisirs quand la cour est dans les alarmes, et peut-être dans le deuil.

Je vous supplie de faire mes tendres compliments à M. de Chenevières.

S'il y a quelque chose de nouveau, ayez la bonté de nous le mander ; nous prions La... de se souvenir toujours de nous.

6797. — A M. DE CHABANON.

16 mars.

Non-seulement je corromps la jeunesse, mon cher et jeune confrère, mais la vieillesse ne m'empêche point de donner de mauvais exemples. Je suis honteux de faire des tragédies à mon âge. Je vous réponds un peu tard, parce que j'ai passé mon temps à soutenir la guerre contre mes anges. Je suis quelquefois très-

1. « Quel est ce gentil animal? » dit Boufflers dans sa chanson :

Quel est ce gentil animal,
Qui dans les jours de carnaval
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes?
Ce ne peut être que Molet
Ou le singe de Nicolet.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Elle était déjà morte (13 mars).

docile et quelquefois très-opiniâtre. Je souhaite que vous n'ayez pas été trop docile en changeant votre plan; vous aurez sans doute senti que le nouveau servira mieux votre génie : c'est toujours le plan qui nous échauffe le plus que l'on doit choisir. Celui que j'avais imaginé pour mes pauvres *Scythes* m'animait, et celui qu'on me proposait me glaçait. J'ai travaillé pour mes Suisses et pour moi ; la pièce nous a amusés à Ferney, et c'est tout ce que je voulais, car, en cultivant son jardin, il faut aussi ne pas oublier son théâtre.

Nous avons suspendu nos plaisirs, sur la nouvelle du triste état où était madame la dauphine[1] ; nous sommes bons Français, quoique nous ne soyons que des Suisses.

M. de La Borde m'avait recommandé de l'informer de tout ce qu'on me manderait sur son *Péché originel*[2]. Je n'eus d'abord que des choses très-flatteuses à lui faire savoir; mais depuis il m'est revenu qu'on faisait des critiques, et que l'on trouvait quelques endroits faibles ; je m'en rapporte à vous : il y a bien de l'arbitraire dans la musique; les oreilles, que Cicéron appelle *superbes*, sont fort capricieuses. Il n'en est pas ainsi du cœur, c'est un juge infaillible; et quand il est ému dans une tragédie, toutes les critiques n'ont qu'à se taire.

Mon petit La Harpe a fait une réponse à l'abbé de Rancé[3]. Cet abbé de Rancé avait écrit ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, une héroïde à ses moines; [M. de La Harpe fait répondre un moine, qui assurément vaut mieux que l'abbé. C'est un des meilleurs ouvrages que j'ai vus; il faudrait qu'il fût entre les mains de tous les novices, il n'y aurait plus de profès. Jamais on n'a mieux peint l'horreur de la vie monacale.

J'ignore encore si la folle Sorbonne a condamné le sage *Bélisaire*. De quoi se mêle-t-elle?

Si vous avez l'*Histoire de la Philosophie* par Des Landes, vous y verrez, tome III, page 299 : « La Faculté de théologie est le corps le plus méprisable qui soit dans le royaume. » Je serais bien fâché de penser comme M. Des Landes ; à Dieu ne plaise! personne ne respecte plus que moi la sacrée Faculté ; mais je vous aime encore davantage.

1. Marie-Joséphine de Saxe, mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, était morte le 13 mars 1767.

2. *Pandore;* voyez lettre 6721.

3. Voyez tome XXVI, page 567.

6798 — A M. PALISSOT.

A Ferney, 16 mars.

Vous avez touché, monsieur, la véritable corde. J'ai vu Fréret, le fils de Crébillon, Diderot, enlevés et mis à la Bastille ; presque tous les autres, persécutés ; l'abbé de Prades, traité comme Arius par les Athanasiens ; Helvétius, opprimé non moins cruellement ; Tercier, dépouillé de son emploi ; Marmontel, privé de sa petite fortune[1] ; Bret, son approbateur, destitué et réduit à la misère. J'ai souhaité qu'au moins des infortunés fussent unis, et que des forçats ne se battissent pas avec leurs chaînes[2]. Je n'ai pu jouir de cette consolation ; il ne me reste qu'à achever, dans ma retraite, une vie que je dérobe aux persécuteurs.

Jean-Jacques, qui pouvait être utile aux lettres, en est devenu l'ennemi par un orgueil ridicule, et la honte par une conduite affreuse. Je conclus qu'il faut cultiver son jardin. Je cultive le mien, et je serai toujours avec autant d'estime que de regret, etc.

6799. — A M. LE COMTE DE BOISGELIN,

MAITRE DE LA GARDE-ROBE DU ROI.

A Ferney, mars.

Ce que vous m'avez envoyé, monsieur, m'a mortellement ennuyé. Voilà tout ce que je peux en dire : je n'aime pas les phrases. Vous avez un frère qui m'a accoutumé au bon.

On m'a parlé d'un homme de Nancy, qu'on dit fourré à la Bastille, sur la dénonciation d'un jésuite : il s'appelle, je crois, Le Clerc[3] ; il avait la protection de Mme la marquise de Boufflers, votre belle-mère, si on ne m'a pas trompé. En ce cas, je présume que vous daignerez agir tous deux en sa faveur. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux.

1. Ce ne fut pas à l'occasion du *Bélisaire*, comme quelques personnes l'ont dit, que Marmontel fut privé du privilége du *Mercure*, mais en 1759, c'est-à-dire huit ans plus tôt, à l'occasion d'une *Parodie d'une scène de Cinna*, qui était l'ouvrage de Cury ; voyez la note 4, tome XXXVII, page 33.

2. Voltaire avait dit dans les derniers vers de la troisième partie de *la Loi naturelle*, poëme (voyez tome IX) :

Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,
Se pouvant secourir, l'un sur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés

3. Voyez une note sur la lettre 6711.

J'étais impotent et aveugle quand Mme de Boufflers a passé par Lyon. Je suis encore à peu près dans le même état ; je ne vaux rien des pieds jusqu'à la tête ; et, à l'égard de ma pauvre âme, elle est extrêmement sensible à votre souvenir et à vos bontés, dont je vous demande la continuation avec la sensibilité la plus respectueuse.

6800. — A M. MARMONTEL.

16 mars.

Je prie le secrétaire de Bélisaire de dire à Mme Geoffrin que j'avais bien raison de n'être point surpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire sur la tolérance une lettre dans le goût et dans le style de Trajan ou de Julien[1]. Il faudrait la graver dans les écoles de Sorbonne, et y graver surtout ce grand mot de l'impératrice de Russie : *Malheur aux persécuteurs !*

Mon cher confrère, un grand siècle se forme dans le Nord, un pauvre siècle déshonore la France. Cependant l'Europe parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation ? A ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on persécute.

Non lasciar la magnanima impresa.

(PÉTRARQUE, SON. VII.)

6801. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 18 mars.

Je doute fort, mon cher Cicéron, que le conseil de Berne ajoute rien à la modique pension qu'il fait aux Sirven ; c'est beaucoup s'il la continue. M. Seigneux de Correvon, à qui vous écrivez, ne peut nous être d'aucun secours ; il n'a que sa bonne volonté.

Je sens bien que la réconciliation du premier président[2] avec le parlement de Toulouse peut nous être défavorable ; mais j'espère que le conseil ne voudra pas se relâcher sur le droit qu'il a de prononcer des évocations que la voix publique demande, et que l'équité exige. Les conseillers d'État et les maîtres des requêtes paraissent penser unanimement sur cette affaire. Votre mémoire vous fait beaucoup d'honneur ; il a consolé ce pauvre

1. Lettre 6765.
2. Bastard; voyez tome XXVI, page 286.

Sirven. Je vous l'enverrai dès que le tribunal qui doit le juger sera nommé. Cinq années de désespoir ont un peu affaibli sa tête, il ne répondra peut-être qu'en pleurant; mais, après votre mémoire, je ne sais rien de plus éloquent que des pleurs.

M. Seigneux de Correvon voulait l'engager à faire travailler M. Loyseau ; vous pensez bien qu'il n'en fera rien. J'imagine que rien ne sera décidé qu'après Pâques. J'exécuterai tous vos ordres ponctuellement, et au moment que vous prescrirez.

Bien des respects à Mme de Canon.

6802. — A M. DAMILAVILLE.

18 mars.

Voici, mon cher ami, une réponse à M. de Beaumont. Son mémoire réussit beaucoup. S'il avait conservé ce bel épiphonème : *Vous n'avez point d'enfants !* il aurait réussi davantage ; mais, tel qu'il est, il inspire la conviction.

Voici la réponse tout ouverte que je vous envoie pour M. Linguet[1].

Et voici une réponse d'un moine à une héroïde de l'abbé de Rancé[2]. Le moine vaut mieux que l'abbé. C'est, à mon gré, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Faites-en faire tant de copies qu'il vous plaira, et ensuite ayez la bonté d'envoyer cet exemplaire, avec la lettre ci-jointe, à M. Barthe, secrétaire de l'abbé de la Trappe.

Je vous enverrai incessamment ce que M. Lambertad demande. Nous avons suspendu à Ferney les représentations des *Scythes;* nous ne prétendons pas nous réjouir quand la cour est dans les alarmes ou dans le deuil. J'ignore le sort de madame la dauphine, mais il ne peut être que funeste. Quoique nous ne soyons que des Suisses, nous avons le cœur aussi français que les Parisiens.

Je voudrais que les sorboniqueurs, qui persécutent Marmontel, apprissent que l'impératrice de Russie, les rois de Danemark, de Pologne, de Prusse, et la moitié des princes d'Allemagne, établissent hautement la liberté de conscience dans leurs États, et que cette liberté les enrichit. J'ai reçu du roi de Pologne une lettre[3] qui ferait honneur à Trajan pour le fond et pour le style.

Je vous embrasse ; aimez-moi comme je vous aime.

1. C'est la lettre 6793.
2. Voyez tome XXVI, page 567.
3. C'est le n° 6765.

6803. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, 18 mars.

Je vous ai déjà mandé[1], monsieur le marquis, que je n'avais jeté sur le papier que des notes informes, de simples indications pour me faire souvenir de ce que je dois dire quand vous m'aurez envoyé le reste. Si vous ne me l'envoyez pas, que puis-je faire? rien. Je sais bien que Racine est rarement assez tragique; mais il est si intéressant, si adroit, si pur, si élégant, si harmonieux; il a tant adouci et embelli notre langue, rendue barbare par Corneille, que notre passion pour lui est bien excusable. M. de La Harpe est tout aussi passionné que nous; il s'indigne avec moi qu'on ose comparer le minerai brut de Corneille à l'or pur de Racine.

Vous savez qu'il a répondu à l'abbé de Rancé, et que l'épître du moine[2] vaut beaucoup mieux que l'épître de l'abbé. Je présume qu'il vous a envoyé les corrections nécessaires qu'il a faites à ce bel ouvrage. Je me flatte que vous en ferez faire plusieurs copies, pour l'édification de ceux qui aiment la raison et les vers.

Si vous n'avez vu *les Scythes* que dans l'édition des Cramer, vous n'avez point vu la pièce. Je la corrige tous les jours, et j'y ai fait plus de cent vers nouveaux; on n'a jamais fini avec une tragédie. Il est beaucoup plus aisé de faire toute l'*Histoire* de Rollin qu'une seule pièce de théâtre. Je ne sais si on jouera *les Scythes* avant ou après Pâques, et si même on les jouera jamais. J'ai fait cette pièce pour m'amuser, et pour la jouer à Ferney. Si elle peut servir à faire gagner quelque argent aux comédiens de Paris, à la bonne heure. Nous fermons notre théâtre à Ferney tant que madame la dauphine sera en danger. Je vous assure pourtant que je ne crois pas qu'elle meure; et ma raison, c'est que les médecins l'ont condamnée.

Adieu, monsieur; mille tendres respects du meilleur de mon cœur.

6804. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT

Du 20 mars.

Votre mémoire, monsieur, en faveur des Sirven a touché et convaincu tous les lecteurs, et fera sans doute le même effet sur

1. Lettre 6741.
2. Voyez tome XXVI, page

les juges. La consultation, signée de dix-neuf célèbres avocats de Paris, a paru aussi décisive en faveur de cette famille innocente que respectueuse pour le parlement de Toulouse.

Vous m'apprenez qu'aucun des avocats consultés n'a voulu recevoir l'argent qu'on leur offrait[1] pour leur honoraire. Leur désintéressement et le vôtre sont dignes de l'illustre profession dont le ministère est de défendre l'innocence opprimée.

C'est la seconde fois, monsieur, que vous vengez la nature et la nation. Ce serait un opprobre trop affreux pour l'une et pour l'autre, si tant d'accusations de parricides avaient le moindre fondement. Vous avez démontré que le jugement rendu contre les Sirven est encore plus irrégulier que celui qui a fait périr le vertueux Calas sur la roue et dans les flammes.

Je vous enverrai le sieur Sirven et ses filles, quand il en sera temps ; mais je vous avertis que vous ne trouverez peut-être point dans ce malheureux père de famille la même présence d'esprit, la même force, les mêmes ressources qu'on admirait dans Mme Calas. Cinq ans de misère et d'opprobre l'ont plongé dans un accablement qui ne lui permettrait pas de s'expliquer devant ses juges : j'ai eu beaucoup de peine à calmer son désespoir dans les longueurs et dans les difficultés que nous avons essuyées pour faire venir du Languedoc le peu de pièces que je vous ai envoyées, lesquelles mettent dans un si grand jour la démence et l'iniquité du juge subalterne qui l'a condamné à la mort, et qui lui a ravi toute sa fortune. Aucun de ses parents, encore moins ceux qu'on appelle *amis*, n'osait lui écrire, tant le fanatisme et l'effroi s'étaient emparés de tous les esprits.

Sa femme, condamnée avec lui, femme respectable, qui est morte de douleur en venant chez moi ; l'une de ses filles, prête de succomber au désespoir pendant cinq ans ; un petit-fils né au milieu des glaces, et infirme depuis sa malheureuse naissance ; tout cela déchire encore le cœur du père, et affaiblit un peu sa tête. Il ne fait que pleurer ; mais vos raisons et ses larmes toucheront également ses juges.

Je dois vous avertir de la seule méprise que j'aie trouvée dans votre mémoire. Elle n'altère en rien la bonté de la cause. Vous faites dire au sieur Sirven que le conseil de Berne et le conseil de[2] Genève l'ont pensionné. Berne, il est vrai, a donné

1. C'est d'après la lettre 6838 que Beuchot a imprimé ainsi, au lieu de *l'argent consigné entre vos mains*, qu'on lit dans toutes les éditions.

2. C'est d'après la même autorité que Beuchot a rétabli deux fois dans cette phrase les mots *le conseil de*, qui ne sont pas dans les autres éditions.

au père, à la mère, et aux deux filles, sept livres dix sous par tête chaque mois, et veut bien continuer cette aumône pour le temps de son voyage à Paris; mais Genève n'a rien donné.

Vous avez cité l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse, qui ont secouru cette famille si vertueuse et si persécutée. Vous ne pouviez savoir alors que le roi de Danemark, le landgrave de Hesse, Mme la duchesse de Saxe-Gotha, Mme la princesse de Nassau-Saarbruck, Mme la margrave de Baden, Mme la princesse de Darmstadt, tous également sensibles à la vertu et à l'oppression des Sirven, s'empressèrent de répandre sur eux leurs bienfaits. Le roi de Prusse, qui fut informé le premier, se hâta de m'envoyer cent écus, avec l'ordre de recevoir la famille dans ses États, et d'avoir soin d'elle.

Le roi de Danemark, sans même être sollicité par moi, a daigné m'écrire, et a fait un don considérable. L'impératrice de Russie a eu la même bonté, et a signalé cette générosité qui étonne, et qui lui est si ordinaire; elle accompagna son bienfait de ces mots énergiques, écrits de sa main : *Malheur aux persécuteurs*[1]!

Le roi de Pologne, sur un mot que lui dit Mme de Geoffrin, qui était alors à Varsovie, fit un présent digne de lui; et Mme de Geoffrin a donné l'exemple aux Français, en suivant celui du roi de Pologne. C'est ainsi que Mme la duchesse d'Enville, lorsqu'elle était à Genève, fut la première à réparer le malheur des Calas. Née d'un père et d'un aïeul illustres pour avoir fait du bien, la plus belle des illustrations, elle n'a jamais manqué une occasion de protéger et de soulager les infortunés avec autant de grandeur d'âme que de discernement : c'est ce qui a toujours distingué sa maison, et je vous avoue, monsieur, que je voudrais pouvoir faire passer jusqu'à la dernière postérité les hommages dus à cette bienfaisance, qui n'a jamais été l'effet de la faiblesse.

Il est vrai qu'elle fut bien secondée par les premières personnes du royaume, par de généreux citoyens, par un ministre[2] à qui on n'a pu reprocher encore que la prodigalité en bienfaits, enfin par le roi lui-même, qui a mis le comble à la réparation que la nation et le trône devaient au sang innocent.

La justice rendue sous vos auspices à cette famille a fait plus d'honneur à la France que le supplice de Calas ne nous a fait de honte.

1. Voyez la lettre de Catherine II, du 9 janvier, n° 6661.
2. Le duc de Choiseul.

Si la destinée m'a placé dans des déserts où la famille des Sirven et les fils de Mme Calas cherchèrent un asile, si leurs pleurs et leur innocence si reconnue m'ont imposé le devoir indispensable de leur donner quelques soins, je vous jure, monsieur, que, dans la sensibilité que ces deux familles m'ont inspirée, je n'ai jamais manqué de respect au parlement de Toulouse; je n'ai imputé la mort du vertueux Calas, et la condamnation de la famille entière des Sirven, qu'aux cris d'une populace fanatique, à la rage qu'eut le capitoul David de signaler son faux zèle, à la fatalité des circonstances.

Si j'étais membre du parlement de Toulouse, je conjurerais tous mes confrères de se joindre aux Sirven pour obtenir du roi qu'il leur donne d'autres juges. Je vous déclare, monsieur, que jamais cette famille ne reverra son pays natal qu'après avoir été aussi légalement justifiée qu'elle l'est réellement aux yeux du public. Elle n'aurait jamais la force ou la patience de soutenir la vue du juge de Mazamet, qui est sa partie, et qui l'a opprimée plutôt que jugée. Elle ne traversera point des villages catholiques, où le peuple croit fermement qu'un des principaux devoirs des pères et des mères, dans la communion protestante, est d'égorger leurs enfants, dès qu'ils les soupçonnent de pencher vers la religion catholique. C'est ce funeste préjugé qui a traîné Jean Calas sur la roue; il pourrait y traîner les Sirven. Enfin, il m'est aussi impossible d'engager Sirven à retourner dans le pays qui fume encore du sang des Calas, qu'il était impossible à ces deux familles d'égorger leurs enfants pour la religion.

Je sais très-bien, monsieur, que l'auteur d'un misérable libelle périodique intitulé, je crois, *l'Année littéraire*, assura, il y a deux ans, qu'il est faux qu'en Languedoc on ait accusé la religion protestante d'enseigner le parricide[1]. Il prétendit que jamais on n'en a soupçonné les protestants; il fut même assez lâche pour feindre une lettre qu'il disait avoir reçue de Languedoc; il imprima cette lettre, dans laquelle on affirmait que cette accusation contre les protestants est imaginaire : il faisait ainsi un crime de faux pour jeter des soupçons sur l'innocence des Calas, et sur l'équité du jugement de messieurs les maîtres des requêtes : et on l'a souffert! et on s'est contenté de l'avoir en exécration!

Ce malheureux compromit les noms de M. le maréchal de Richelieu et de M. le duc de Villars; il eut la bêtise de dire que je me plaisais à citer de grands noms : c'est me connaître bien

1. Voyez la note, tome XLIV, page 28.

mal ; on sait assez que la vanité des grands noms ne m'éblouit pas, et que ce sont les grandes actions que je révère. Il ne savait pas que ces deux seigneurs étaient chez moi quand j'eus l'honneur de leur présenter les deux fils de Jean Calas, et que tous deux ne se déterminèrent en faveur des Calas qu'après avoir examiné l'affaire avec la plus grande maturité.

Il devait savoir, et il feignait d'ignorer, que vous-même, monsieur, vous confondîtes, dans votre mémoire pour Mme Calas, ce préjugé abominable qui accuse la religion protestante d'ordonner le parricide ; M. de Sudre, fameux avocat de Toulouse, s'était élevé avant vous contre cette opinion horrible, et n'avait pas été écouté. Le parlement de Toulouse fit même brûler, dans un vaste bûcher élevé solennellement, un écrit extrajudiciaire dans lequel on réfutait l'erreur populaire ; les archers firent passer Jean Calas chargé de fers à côté de ce bûcher, pour aller subir son dernier interrogatoire. Ce vieillard crut que cet appareil était celui de son supplice ; il tomba évanoui ; il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette, son trouble servit à sa condamnation.

Enfin, le consistoire et même le conseil de Genève furent obligés de repousser et de détruire, par un certificat authentique, l'imputation atroce intentée contre leur religion ; et c'est au mépris de ces actes publics, au milieu des cris de l'Europe entière, à la vue de l'arrêt solennel de quarante maîtres des requêtes, qu'un homme sans aveu comme sans pudeur ose mentir pour attaquer, s'il le pouvait, l'innocence reconnue des Calas.

Cette effronterie si punissable a été négligée, le coupable s'est sauvé à l'abri du mépris. M. le marquis d'Argence, officier général, qui avait passé quatre mois chez moi, dans le plus fort du procès des Calas, a été le seul qui ait marqué publiquement son indignation contre ce vil scélérat.

Ce qui est plus étrange, monsieur, c'est que M. Coqueley, qui a eu l'honneur d'être admis dans votre ordre, se soit abaissé jusqu'à être l'approbateur des feuilles de ce Fréron, qu'il ait autorisé une telle insolence, et qu'il se soit rendu son complice.

Que ces feuilles calomnient continuellement le mérite en tout genre, que l'auteur vive de son scandale, et qu'on lui jette quelques os pour avoir aboyé, à la bonne heure, personne n'y prend garde ; mais qu'il insulte le conseil entier, vous m'avouerez que cette audace criminelle ne doit pas être impunie dans un malheureux chassé de toute société, et même de celle qui a été enfin chassée de toute la France. Il n'a pas acquis par l'opprobre

le droit d'insulter ce qu'il y a de plus respectable. J'ignore s'il a parlé des Sirven ; mais on devrait avertir les provinciaux qui ont la faiblesse de faire venir ses feuilles de Paris, qu'ils ne doivent pas y faire plus d'attention qu'on n'en fait dans votre capitale à tout ce qu'écrit cet homme dévoué à l'horreur publique.

Je viens de lire le mémoire de M. Cassen, avocat au conseil ; cet ouvrage est digne de paraître même après le vôtre. On m'apprend que M. Cassen a la même générosité que vous : il protége l'innocence sans aucun intérêt. Quels exemples, monsieur, et que le barreau se rend respectable ! M. de Crosne et M. de Baquencourt ont mérité les éloges et les remerciements de la France, dans le rapport qu'ils ont fait du procès des Calas. Nous avons pour rapporteur[1], dans celui des Sirven, un magistrat sage, éclairé, éloquent (de cette éloquence qui n'est pas celle des phrases) ; ainsi nous pouvons tout espérer.

Si quelques formes juridiques s'opposaient malheureusement à nos justes supplications, ce que je suis bien loin de croire, nous aurions pour ressource votre factum, celui de M. Cassen, et l'Europe ; la famille Sirven perdrait son bien, et conserverait son honneur ; il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamnée, car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public.

On tremblera désormais de déshonorer la nation par d'absurdes accusations de parricides, et nous aurons du moins rendu à la patrie le service d'avoir coupé une tête de l'hydre du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de l'estime la plus respectueuse, etc.

6805. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 mars.

Il est arrivé, monsieur, bien des événements qui nous obligent de différer. L'affaire des Sirven, qui commence à faire un grand bruit à Paris, et qui va être jugée au conseil du roi, m'occupe à présent tout entier, et ne me permet pas une diversion qui pourrait lui nuire. Beaucoup d'autres considérations me persuadent qu'il faut attendre encore quelque temps. M. Boursier doit vous envoyer incessamment trois ou quatre petits pa-

1. M. de Chardon. (*Note de Voltaire.*) — Voyez la lettre que lui adressa Voltaire en février 1768.

quets du *Colladon*[1], que vous aimez tant; vous pourrez en donner une boîte à M. le chevalier de Chastellux, s'il est dans vos cantons. Les affaires de Genève sont toujours dans la même situation, et elles y seront encore probablement longtemps. Plus de communication entre la France et le territoire de Genève, plus de voitures, ni de Lyon, ni de Dijon; nous sommes enfermés comme dans une ville assiégée.

M. le duc de Choiseul a eu pour moi les plus grandes bontés, mais je n'en souffre pas moins; je suis toujours très-languissant, mon âge avance, ma force diminue; mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais.

6806. — A M. DE CHABANON.

21 mars.

Si vous êtes sage, mon cher confrère vous attendrez la fin, d'avril pour revenir dans votre couvent. Nous espérons que la communication avec Lyon et la Bourgogne sera rouverte dans ce temps-là, ou du moins au commencement de mai. Je ne sais si vous savez que nous sommes entourés de troupes et de misère. Nous aurons encore des neiges sur nos montagnes pendant plus d'un mois; les désastres nous environnent, et les secours nous manquent. Je suis obligé en conscience de vous en avertir, afin que si vous nous faites le plaisir de venir plus tôt, vous ne soyez pas étonné de souffrir comme nous. Je crois même qu'il vous faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul.

Je n'aime point du tout cette guerre, toute ridicule qu'elle est. Je me serais retiré à Lyon, si je n'avais pas eu trop de monde à transporter.

On joue actuellement *les Scythes* à Genève et à Lyon; on va les jouer à Paris[2], dès que les spectacles se rouvriront. Les méchants m'attribuent tant d'ouvrages hétérodoxes que j'ai voulu leur faire voir que je ne faisais que de mauvaises tragédies. J'ai prouvé par là mon alibi; j'ai fait comme Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien afin qu'on ne l'accusât pas d'autres sottises. *Les Scythes* pourront être sifflés par les Welches; mais j'aime

1. Voltaire s'est déjà servi de ce nom; voyez lettre 6661 : les ouvrages dont il parle ici doivent être les *Honnêtetés théologiques* et les *Questions de Zapata*. Voyez la fin de la lettre 6792.

2. Ils y furent joués le 26 mars.

mieux être sifflé par le parterre que d'être calomnié par les cagots.

Mes respects à *Eudoxie* ou *Eudocie*[1], et à monsieur son père, que j'aime de tout mon cœur.

6807. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

23 mars.

Il est vrai que le diable est déchaîné. Votre confiseur[2] est devenu martyr, pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre. Il faut espérer que Mme de Boufflers abrégera le temps de ses souffrances. Je prendrai toutes les mesures possibles pour recevoir le présent de M. de Montcomble, malgré l'interruption de tout commerce avec Lyon.

Je vous demande en grâce de me ménager toujours les bontés de M. de Clausonet. Voici une plaisanterie[3] qui pourra vous réjouir, vous et M. Duché.

Adieu, monsieur ; je vous aime trop pour faire avec vous la moindre cérémonie.

6808. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Ferney, 23 mars.

Vous avez affligé ce pauvre La Harpe et moi : cela n'est pas bien ; il ne faut pas faire comme Dieu, qui damne ses créatures. Il y a quelques longueurs dans le commencement de son ouvrage[4]. On les retranche. La pièce est bonne, elle est utile. Au nom de Dieu, monsieur le marquis, ne brisez pas le cœur de mon petit La Harpe.

On jouera, je crois, le 25 ou le 26, ces polissons de *Scythes*. J'espère que vous aurez la bonté de m'informer de ce qu'il faudra y corriger. On ne voit pas les choses comme elles sont avec des lunettes de cent trente lieues.

Je me flatte que la Sorbonne s'accommodera avec le révérend père Marmontel pour la permission du *Petit Carême de Bélisaire*.

Je vous embrasse très-tendrement ; mais vous n'êtes pas assez ennemi du fanatisme ! V.

1. Tragédie de Chabanon.
2. Le libraire Le Clerc, de Nancy.
3. *La Guerre civile de Genève*.
4. Sa *Réponse d'un solitaire de la Trappe*, etc.; voyez tome XXVI, page 567.

6809. — A M. DORAT.

23 mars.

Je réponds, monsieur, à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit plus jamais question entre nous d'une affaire si désagréable.

Tout ce que j'ai mandé à M. le chevalier de Pezay est dans la plus exacte vérité. Il est très-vrai que je n'ai jamais montré à personne ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés[1], ni vos seconds manuscrits[2].

Il est très-vrai que Mme Denis, ayant appris de Paris l'effet dangereux que pouvait faire l'*Avis*[3] imprimé chez Jorry, me demanda, en présence de M. de La Harpe, ce que c'était que cette triste aventure. J'avais la pièce, et je ne la communiquai pas ; je dis que vous aviez tout réparé ; que je vous croyais un très-bon cœur ; que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur ; que vous étiez, de toute façon, au-dessus de la jalousie, qui est le vice des esprits médiocres. Je citai un endroit de votre lettre, très-bien écrit, et qui m'avait fait impression. Si M. de La Harpe a fait quelque usage de cette seule confidence, je l'ignore entièrement. Je viens de lui parler ; il m'a dit qu'il était très-affligé d'avoir eu sujet de se plaindre de vous. Je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talents que peu de fortune. Il a une femme et des enfants. Qui pourra seconder ses talents, sinon des gens de lettres aussi capables d'en juger que vous? Nous sommes dans un temps où la littérature n'est que trop persécutée ; elle le serait certainement moins si ceux qui la cultivent étaient unis.

Il faut tout oublier, monsieur, et ne se souvenir que du besoin que nous avons de nous soutenir les uns les autres. Nous avons tous la même façon de penser ; faudra-t-il que nous soyons la victime de ceux qui ne pensent point, ou qui pensent mal?

Ce qui est encore malheureusement très-vrai, c'est que, lorsque votre *Avis* parut, lorsqu'on eut la cruauté d'y trop remarquer l'injustice publique faite par nos ennemis communs à certains ouvrages, j'avais, dans ce temps-là même, une affaire très-sérieuse, et la calomnie me poursuivait vivement.

1. L'*Avis aux sages du siècle;* voyez lettre 6632.
2. Voyez lettre 6784.
3. L'*Avis aux sages du siècle.*

Je ne vous dissimulai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec Rousseau, convaincu, aux yeux de M. le duc de Choiseul, et même à ceux du roi, des manœuvres les plus criminelles. Je pousserai même la franchise avec vous jusqu'à vous avouer que je venais de recevoir des reproches de M. le duc de Choiseul sur les affaires qui concernaient ce Genevois. Vous voyez que vous aviez fait beaucoup plus de mal que vous ne pensiez en faire.

N'en parlons plus ; j'ai tout oublié pour jamais, et je ne suis sensible qu'à votre mérite et à vos politesses. Je veux que M. le chevalier de Pezay en soit le garant. Tout ce que j'oserais exiger d'un homme aussi bien né que vous l'êtes, ce serait de sentir combien votre supériorité doit vous écarter de tout commerce avec Fréron. Ni ses mœurs ni ses talents ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolèrent.

Ceux qui, comme vous, monsieur, ont tant de droits de prétendre à l'estime du public ne sont pas faits pour soutenir ceux qui en sont l'exécration.

6810. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

24 mars.

Voici, ma chère nièce, l'état où nous sommes. Toute communication avec Genève est interrompue. Il faut tout faire venir de Lyon, et les voitures de Lyon ne peuvent passer : plus de carrosses, plus de messageries, plus de rouliers. Nous faisions venir tout ce qui nous était nécessaire par le courrier, et on vient de saisir ce courrier. Si j'étais plus jeune, j'abandonnerais Ferney pour jamais, j'irais chercher ailleurs la tranquillité ; mais le moyen de déménager à soixante-quatorze ans ! Sans doute votre fils doit manger peu et marcher beaucoup, ou souffrir ; il faut opter. Il s'agit ici de ne pas se condamner soi-même à une vie courte et malheureuse.

Je vous remercie bien tendrement de votre assistance aux répétitions des *Scythes* avec votre brave Persan, grand écuyer de Babylone. Je voudrais bien qu'on ne gâtât pas, qu'on ne mutilât pas indignement ces *Scythes*, comme on a défiguré toutes les pièces dont j'ai gratifié les comédiens : j'ai été mal payé par eux de mes bienfaits...

Nous avons fermé notre porte heureusement aux Anglais, aux Allemands, et aux Genevois. Il faut finir ses jours dans la re-

traite ; la cohue m'est insupportable. Vous accommoderez-vous de notre couvent? Ne comptez pas sur la bonne chère : elle est devenue impossible.

6811. — A M. DE CHABANON[1].

Si j'avais votre jeunesse et vos grâces, par ma foi, je ferais tout comme vous. Je préférerais de grandes filles, belles et bien faites, à de vieux malades. Quand elles vous donneront un moment de relâche, venez voir votre oncle à Ferney : notre hôpital est triste, mais cet hôpital vous aime.

Souvenez-vous que vous m'avez promis de me montrer quelque chose de votre façon. Vous savez combien tout ce que vous faites m'est précieux. Adieu, cher ami, réjouissez-vous.

6812. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 24 mars.

Je vous plains de ce que votre retraite est entourée d'armes; il n'est donc aucun séjour à l'abri du tumulte! Qui croirait qu'une république dût être bloquée par des voisins qui n'ont aucun empire sur elle? Mais je me flatte que cet orage passera, et que les Genevois ne se roidiront pas contre la violence, ou que le ministère français modérera sa fougue.

Vous voulez savoir le mot du *conte?* Il ne regarde que moi. Ce conte[2] fut fait l'an 1761, et convenait assez à ma situation telle qu'elle était alors. J'ai corrigé cet ouvrage depuis la paix, et je vous l'ai envoyé. Je suis si ennuyé de la politique que je la mets de côté dans mes moments de loisir et d'étude; je laisse cet art conjectural à ceux dont l'imagination aime à s'élancer dans l'immense abîme des probabilités.

Ce que je sais de l'impératrice de Russie, c'est qu'elle a été sollicitée par les dissidents de leur prêter son assistance, et qu'elle a fait marcher des arguments munis de canons et de baïonnettes, pour convaincre les évêques polonais des droits que ces dissidents prétendent avoir.

Il n'est point réservé aux armes de détruire l'*inf...*; elle périra par le bras de la Vérité et par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je développe cette idée, voici ce que j'entends :

J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a le plus de couvents et de moines sont ceux où le peuple est le plus aveuglément livré à la superstition : il n'est pas douteux que, si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets, qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait donc

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Date incertaine.
2. Voyez lettre 6779.

de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre. Ce moment est venu, parce que le gouvernement français et celui d'Autriche sont endettés, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leurs dettes sans y parvenir. L'appât de riches abbayes et de couvents bien rentés est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs États, ainsi que l'abus du grand nombre de Cuculati qui remplissent leurs provinces, en même temps la facilité de payer en partie leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés, qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme; et il est à présumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira le reste.

Tout gouvernement qui se déterminera à cette opération sera ami des philosophes, et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires et le faux zèle des hypocrites qui voudraient s'y opposer.

Voilà un petit projet que je soumets à l'examen du patriarche de Ferney. C'est à lui, comme au père des fidèles, de le rectifier et de l'exécuter.

Le patriarche m'objectera peut-être ce que l'on fera des évêques : je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher encore; qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de petits garçons dont les souverains disposeront, par la suite des temps, comme ils voudront.

La puissance des ecclésiastiques n'est que d'opinion; elle se fonde sur la crédulité des peuples. Éclairez ces derniers, l'enchantement cesse.

Après bien des peines, j'ai déterré le malheureux compagnon de La Barre [1] : il se trouve porte-enseigne à Wesel, et j'ai écrit pour lui.

On me marque de Paris qu'on prépare au Théâtre-Français, avec appareil, la représentation des *Scythes* [2]. Vous ne vous contentez pas d'éclairer votre patrie, vous lui donnez encore du plaisir. Puissiez-vous lui en donner longtemps, et jouir dans votre doux asile des délices que vous avez procurées à vos contemporains, et qui s'étendront à la race future autant qu'il y aura des hommes qui aimeront les lettres, et d'âmes sensibles qui connaîtront la douceur de pleurer! *Vale.*

FÉDÉRIC.

6813. — DE CATHERINE II [3],

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Moscou, ce 15 et 26 mars 1767.

Monsieur, j'ai reçu hier votre lettre du 24 février, où vous me conseillez de faire un miracle pour rendre le climat de ce pays moins rude. Cette ville-ci était autrefois très-accoutumée à en voir, ou plutôt les bonnes gens

1. D'Étallonde de Morival; voyez lettres 6671, 6735, 6779.
2. La représentation eut lieu le 26 mars.
3. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances, relatifs à l'histoire de l'empire de Russie,* tome X, page 175.

prenaient souvent les choses les plus ordinaires pour des miracles. J'ai lu dans la préface du concile du tzar Ivan Basiliewitz, que lorsque le tzar eut fait sa confession publique, il arriva un miracle; que le soleil parut en plein midi, et que sa lueur donna sur lui, et sur tous les pères rassemblés. Notez que ce prince, après avoir fait une confession générale à haute voix, finit par reprocher, dans des termes très-vifs, au clergé, tous ses désordres, et conjura le concile de le corriger, lui et son clergé aussi.

A présent les choses sont changées. Pierre le Grand a mis tant de formalités pour constater un miracle, et le synode les remplit si strictement, que je crains d'exposer celui que vous me conseillez. Cependant je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour procurer à la ville de Pétersbourg un meilleur air. Il y a trois ans qu'on est après à saigner les marais qui l'entourent, par des canaux, et à abattre les forêts de sapins qui la couvrent du midi; et déjà à présent il y a trois grandes terres occupées par des colons, là où un homme à pied ne pouvait passer sans avoir de l'eau jusqu'à la ceinture; et ils ont semé, l'automne passée, leurs premiers grains.

Comme vous paraissez, monsieur, prendre intérêt à ce que je fais, je joins à cette lettre la traduction française du *Manifeste*[1] publié le 14 décembre de l'année passée, dont la traduction a été si fort estropiée dans les gazettes de Hollande qu'on ne savait pas trop ce qu'il devait signifier. En russe c'est une pièce estimée : la richesse et la concision de notre langue l'ont rendue telle. La traduction en a été d'autant plus pénible. Au mois de juin, cette grande assemblée commencera ses séances, et nous dira qu'est-ce qui lui manque : après quoi l'on travaillera aux lois, que l'humanité, j'espère, ne désapprouvera pas. D'ici à ce temps-là, j'irai faire un tour dans différentes provinces, le long du Volga; et au moment peut-être que vous y attendrez le moins, vous recevrez une lettre datée de quelque bicoque de l'Asie.

Je serai là, comme partout ailleurs, remplie d'estime et de considération pour le seigneur du château de Ferney.

Le comte Schouvalow m'a montré une lettre par laquelle vous lui demandez des nouvelles de deux écrits envoyés à la Société économique de Pétersbourg. Je sais que parmi une douzaine de mémoires qui lui ont été envoyés pour résoudre sa question, il y en a un en français, qui est adressé par Schaffouse. Si vous pouviez m'indiquer les devises de ceux pour lesquels vous vous intéressez, je ferais demander à la Société si elle les a reçus. Je crois que le jour pour les décacheter n'est pas encore échu.

6814. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Alby, le 26 mars.

J'ai attendu, mon cher confrère, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir lu les discours de M. Thomas et de M. de La Harpe. Le style du

1. Sur les dissensions de Pologne.

premier ne me plaît guère que dans les notes qui accompagnent ses éloges. Je n'aime point le style oriental qui se met à la mode. Il est dommage qu'on ne cherche plus à allier la force avec le naturel, et que Lucain ait parmi nous plus d'imitateurs que Virgile. En général, j'ai été content de la manière d'écrire de M. de La Harpe. S'il passe encore quelque temps avec vous, il achèvera de perfectionner des talents qui donnent les plus grandes espérances. Dès que vos *Scythes* seront imprimés, je vous prie de m'en envoyer un exemplaire. J'aime toujours les lettres, et même les vers, surtout quand c'est vous qui les avez faits. Rarement j'en lis d'autres. Je deviens vieux, mon cher confrère, puisque je deviens si difficile. J'espère que nous verrons bientôt vos commentaires sur la petite guerre de Genève. Il ne tiendra qu'à vous de les écrire comme César. L'intérêt des événements ne pourra être le même, et je crois que les comptes de votre maître-d'hôtel y joueront le premier rôle.

Dans vos moments de loisir, je vous prie de vous moquer un peu de la bouffissure qui règne aujourd'hui. En fait de goût, dès que les premières bornes seront franchies, on ne sait plus jusqu'où l'on pourra aller. Nous touchons presque au galimatias. Est-il possible que dans un siècle où vous écrivez on s'éloigne si fort du style de Racine, de Despréaux, et du vôtre! Rendez encore ce service aux lettres. Vous pouvez faire cette heureuse révolution en vous jouant.

Adieu, mon cher confrère; soyez toujours aimable. Vivez, malgré la délicatesse de vos organes et la vivacité de votre âme : soyez un prodige dans le monde physique comme dans le monde moral; et surtout ayez de l'amitié pour moi, qui vous admire et qui vous aime.

6815. — A M. DAMILAVILLE.

27 mars.

Je ne sais comment les paquets que vous m'avez adressés me parviendront. Il n'y a plus de voitures de Lyon à Genève; et, malgré toutes les bontés de M. le duc de Choiseul, nous serons dans l'état le plus gênant et le plus désagréable jusqu'à ce que l'on ait fait un nouveau chemin. Nous ne pouvions même faire venir des étoffes de Lyon que par le courrier. Un commis du bureau de Collonges[1], aussi insolent que fripon, nous a saisi nos étoffes; ainsi je ne vois pas comment les cinquante mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven me parviendront. Nous souffrons infiniment des mesures qu'on a prises très-justement contre Genève; nous payons les fautes de cette ville. Il est bon d'être philosophe, mais il est triste d'être toujours obligé de se servir de sa philosophie.

1. Voyez lettre 6817.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 21. M. Boursier assure qu'il vous a dépêché par Lyon, à M. de Courteilles, les instruments de mathématiques de M. Lembertad. Il est très-vraisemblable qu'on ne quittera point l'affaire de la Caïenne[1] pour celle d'un particulier : nous sommes résignés à tout.

L'aventure de Mme Le Jeune a du moins produit un grand bien. On lui a saisi deux cents exemplaires du dernier livre de feu M. Boulanger. Je viens de lire ce livre abominable pour la troisième fois : je sens combien il est dangereux. Il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques, avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu et de la probité, qui sont si malaisées à rencontrer, et qui ne suffisent pas.

Vous aurez bientôt une lettre ostensible sur les Sirven[2], qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles. On joue actuellement *les Scythes* à Lausanne, à Genève, à Lyon, à Bordeaux, et probablement à Paris. J'aime assez les choses dont personne ne s'est encore avisé; mais je crains que Paris ne soit plus difficile que les provinces.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse. *Écr. l'inf....*

6816. — A M. BORDES[3].

27 mars.

On vient de réimprimer, monsieur, le *Commentaire sur les Délits et les Peines*. L'imprimeur de Genève, nommé Grasset, commence à débiter actuellement son édition ; elle est beaucoup augmentée. Il doit avoir écrit à Deville pour s'arranger avec lui. J'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire par la première occasion. On n'ose plus actuellement se servir des courriers des lettres, depuis qu'un coquin de commis, nommé Dumesrel le fils, a osé arrêter le courrier au bureau de Collonges, sur la route de Lyon ; et vous savez qu'il n'y a nulle communication entre Lyon, le pays de Gex et Genève. J'ai pris le parti de faire réimprimer les deux petits volumes que vous savez, et j'espère que vous serez payé au centuple avant six semaines. En attendant, voici une petite brochure[4] qu'on peut mettre dans une

1. Il en a déjà été question dans la lettre 6753.
2. Probablement la lettre 6804.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Sans doute les *Questions de Zapata*.

lettre ; le port n'en sera pas bien considérable ; elle m'a été envoyée de Paris.

Je ne puis jouir de la consolation de vous aller voir à Lyon ; mais nous sommes malades, Mme Denis et moi. Nous ne pouvons quitter le coin du feu ; nos montagnes sont encore couvertes de neige.

Conservez-moi, monsieur, une amitié dont je sens tout le prix.

6817. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

Au château de Ferney, 27 mars.

Encouragé par vos bontés, et par celles de monseigneur le duc, votre frère, je prends encore la liberté de vous écrire à tous deux, et de vous supplier de lui faire lire cette lettre dans un moment de loisir, s'il est possible qu'il en ait.

Nous sommes bien loin de nous plaindre, Mme Denis, M. et Mme Dupuits, et moi, et tout ce qui habite dans ma retraite, ni des arrangements pris par M. le duc de Choiseul, ni des troupes, ni des officiers. Nous nous sommes conformés à ses intentions avec le plus grand zèle, en ne tirant de Genève que la viande de boucherie (pardon de ces détails) ; nous faisons venir tout autre comestible, toute autre provision de Lyon, pour donner l'exemple. Mais jusqu'à ce que les voitures publiques puissent marcher de Lyon au pays de Gex et en Suisse, nous sommes forcés d'user des bontés de monseigneur le duc de Choiseul, en chargeant le courrier de nous apporter les choses nécessaires. Cette voie est la seule praticable.

Un malheureux commis du bureau de Collonges (nommé Dumesrel fils) saisit les étoffes que Mme Denis renvoie à Lyon, après avoir choisi celles qu'elle garde. Ce commis, qu'elle a déjà fait condamner à restituer cinquante louis d'or qu'il lui avait extorqués[1], nous persécute comme s'il était le tyran de la province.

Confinés et bloqués dans notre château ; ne voulant rien tirer de Genève ; obligés de faire venir par Lyon notre argent, nos provisions, nos habits ; n'ayant d'autre ressource que la voie du courrier, que deviendrons-nous si on nous coupe la communication avec Lyon ? Faudra-t-il me réfugier en Suisse à l'âge de soixante-quatorze ans ? Je sais qu'ordinairement il est défendu

1. Voyez lettre 6714.

aux courriers de se charger d'aucun ballot; mais cette loi, portée pour favoriser les entrepreneurs de voitures, cesse quand les voitures manquent.

Comment puis-je recevoir cinquante exemplaires du mémoire de Sirven qui sont à Lyon, et que j'attends pour envoyer aux cours étrangères?

Monseigneur le duc de Choiseul est grand maître des postes; il peut permettre que le courrier de Lyon nous apporte notre nécessaire, dans cette interruption totale de commerce. Il peut réprimer les rapines du nommé Dumesrel fils, receveur du bureau de Collonges.

Il peut donner ses ordres au sieur Tabareau, directeur de la poste de Lyon, à qui le petit ballot saisi était renvoyé. Nous demandons cette justice et cette grâce au protecteur des Calas, des Sirven et au nôtre.

Comptez, madame, que nous éprouvons depuis trois mois l'état le plus cruel dans un désert qui est pire que la Sibérie la moitié de l'année, et que j'ai pourtant embelli et amélioré aux dépens de ma fortune.

Nous nous jetons à vos pieds et aux siens.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6818. — A M.***, AVOCAT A BESANÇON,

ÉCRITE SOUS LE NOM D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE ZURICH EN SUISSE.

Mars.

Nous nous intéressons beaucoup, monsieur, dans notre république, à la triste aventure du sieur Fantet[1]. Il était presque le seul dont nous tirassions les livres qui ont illustré votre patrie, et qui forment l'esprit et les mœurs de notre jeunesse. Nous devons à Fantet les œuvres du chancelier d'Aguesseau et du président de Thou. C'est lui seul qui nous a fait connaître les *Essais de morale* de Nicole, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, les *Sermons* de Massillon et ceux de Bourdaloue, ouvrages propres à toutes les religions; nous lui devons *l'Esprit des lois*, qui est encore un de ces livres qui peuvent instruire toutes les nations de l'Europe.

Je sais en mon particulier que le sieur Fantet joint à l'utilité

1. Libraire de Besançon poursuivi.

de sa profession une probité qui doit le rendre cher à tous les honnêtes gens, et qu'il a employé au soulagement de ses parents le peu qu'il a pu gagner par une louable industrie.

Je ne suis point surpris qu'une cabale jalouse ait voulu le perdre. Je vois que votre parlement ne connaît que la justice, qu'il n'a acception de personne, et que, dans toute cette affaire, il n'a consulté que la raison et la loi. Il a voulu et il a dû examiner par lui-même si, dans la multitude des livres dont Fantet fait commerce, il ne s'en trouverait pas quelques-uns de dangereux, et qu'on ne doit pas mettre entre les mains de la jeunesse; c'est une affaire de police, une précaution très-sage des magistrats.

Quand on leur a proposé de jeter ce que vous appelez des monitoires[1], nous voyons qu'ils se sont conduits avec la même équité et la même impartialité, en refusant d'accorder cette procédure extraordinaire. Elle n'est faite que pour les grands crimes; elle est inconnue chez tous les peuples qui concilient la sévérité des lois avec la liberté du citoyen ; elle ne sert qu'à répandre le trouble dans les consciences, et l'alarme dans les familles. C'est une inquisition réelle qui invite tous les citoyens à faire le métier infâme de délateur, c'est une arme sacrée qu'on met entre les mains de l'envie et de la calomnie pour frapper l'innocent en sûreté de conscience. Elle expose toutes les personnes faibles à se déshonorer, sous prétexte d'un motif de religion ; elle est, en cette occasion, contraire à toutes les lois, puisqu'elle a pour but la réparation d'un délit, et que l'objet de ce monitoire serait d'établir un délit lorsqu'il n'y en a point.

Un monitoire, en ce cas, serait un ordre de chercher, au nom de Dieu, à perdre un citoyen ; ce serait insulter à la fois la loi et la religion, et les rendre toutes deux complices d'un crime infiniment plus grand que celui qu'on impute au sieur Fantet. Un monitoire, en un mot, est une espèce de proscription. Cette manière de procéder serait ici d'autant plus injuste que, de vos prêtres qui avaient accusé Fantet, les uns ont été confondus à la confrontation, les autres se sont rétractés. Un monitoire alors n'eût été qu'une permission accordée aux calomniateurs de chercher à calomnier encore, et d'employer la confession pour se venger. Voyez quel effet horrible ont produit les monitoires contre les Calas et les Sirven !

Votre parlement, en rejetant une voie si odieuse, et en procé-

1. Lettres du juge d'église, qu'on publiait au prône des paroisses pour obliger les fidèles à venir déposer.

dant contre Fantet avec toute la sévérité de la loi, a rempli tous les devoirs de la justice, qui doit rechercher les coupables, et ne pas souhaiter qu'il y ait des coupables. Cette conduite lui attire les bénédictions de toutes les provinces voisines.

J'ai interrompu cette lettre, monsieur, pour lire en public les remontrances que votre parlement fait au roi sur cette affaire. Nous les regardons comme un monument d'équité et de sagesse, digne du corps qui les a rédigées, et du roi à qui elles sont adressées. Il nous semble que votre patrie sera toujours heureuse quand vos souverains continueront de prêter une oreille attentive à ceux qui, en parlant pour le bien public, ne peuvent avoir d'autre intérêt que ce bien public même dont ils sont les ministres.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, monsieur, etc.

D....,
du conseil des Deux-Cents.

P. S. Nous avons admiré le factum en faveur de Fantet. Voilà monsieur, le triomphe des avocats : faire servir l'éloquence à protéger sans intérêt l'innocent, couvrir de honte les délateurs, inspirer une juste horreur de ces cabales pernicieuses qui n'ont de religion que pour haïr et pour nuire, qui font des choses sacrées l'instrument de leurs passions : c'est là sans doute le plus beau des ministères. C'est ainsi que M. de Beaumont défend à Paris l'innocence des Sirven après avoir si glorieusement combattu pour les Calas. De tels avocats méritent les couronnes qu'on donnait à ceux qui avaient sauvé des citoyens dans les batailles. Mais que méritent ceux qui les oppriment?

6819. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, mon chevalier, une quantité prodigieuse de paquets contre-signés, depuis deux mois, tantôt vice-chancelier, tantôt ministres, tantôt Sartines. Je me souviens, entre autres, d'un imprimé fort éloquent sur les évocations. Je ne crois pas qu'il fût accompagné d'une lettre de vous.

On me rend d'ordinaire toutes les lettres qui me sont adressées, et surtout celles qui sont à contre-seing. Il me semble n'en avoir point reçu de vous depuis le mois de février. Si ma mémoire me trompe, si ma mauvaise santé me rend négligent, daignez me plaindre ; si je n'ai pas reçu vos lettres, plaignez-moi

encore davantage. Elles font ma consolation ; peu de choses me sont plus chères que les témoignages de vos bontés.

On dit qu'il y a eu beaucoup de bruit à la première représentation des *Scythes*, et qu'il y avait dans le parterre des barbares qui n'ont nulle pitié de la vieillesse. Vous serez plus indulgent, vous pardonnerez à un vieillard un peu languissant une lettre si écourtée ; elle serait bien longue si j'avais le temps de vous exprimer tous les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie. Mme Denis et toute la maison vous font les plus tendres compliments.

6820. — A M. THIERIOT.

1er avril.

M. le marquis de Maugiron[1] vient de mourir. Voici les vers qu'il a faits une heure avant sa mort :

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde,
Ni Daumat[2] en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière :
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière;
Qu'au murmure de vos baisers,
Tout doucement mon âme soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'Amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte;
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

Vous remarquerez qu'il logeait chez l'évêque de Valence, son parent. Tout le clergé s'empressait à lui venir donner son passeport avec la plus grande cérémonie. Pendant qu'on faisait les préparatifs, il se tourna vers son médecin, et lui dit : *Je vais bien les attraper; ils croient me tenir, et je m'en vais.* Il était mort en effet quand ils arrivèrent avec leur goupillon. Vous pourrez, mon ancien ami, régaler de cette anecdote certain génie à qui vous écrivez quelquefois des nouvelles[3]. Cela sera d'autant mieux placé

1. Dans la *Correspondance de Grimm*, à la date du 15 auguste 1768, on parle du marquis de Maugiron, mort au commencement de l'année précédente. C'est sur cette autorité que j'ai placé à l'année 1767 cette lettre, mise, avant moi, en 1766. (B.)

2. Médecin à Valence, et qui y donnait des soins à Maugiron.

3. Thieriot était le correspondant littéraire du roi de Prusse.

qu'il serait homme en pareil cas à imiter M. de Maugiron, et même à faire de meilleurs vers que lui.

Vous avez dû voir la lettre de M. Mauduit sur *Bélisaire*[1]; cela peut encore amuser un philosophe.

Continuez à vivre de régime, afin de vivre longtemps. On me parle dans plusieurs lettres de monsieur l'évêque de Saint-Brieuc et de son aventure, qu'on me dit fort plaisante. On suppose que je sais cette aventure, et je ne sais rien du tout[2]. Je suis bien aise d'ailleurs qu'un évêque amuse le monde, cela vaut mieux que de l'excommunier.

P. S. Ah! on vient de me conter l'aventure. Voilà une maîtresse femme. *Vale.*

6821. — A MADAME DU BOCCAGE[3].

Du château de Ferney, 2 avril.

Bion et Moschus, madame, vous ont bien de l'obligation de les avoir embellis, et moi d'avoir bien voulu m'envoyer vos deux très-jolies imitations. Je m'imagine que votre beauté est tout comme votre esprit. Vous étiez très-belle quand vous passâtes par ma cabane, en revenant des palais d'Italie. Vous ne devez avoir changé en rien; une femme ne s'avise point de faire des vers amoureux sans inspirer de l'amour.

Mon petit La Harpe est enchanté de la bonté que vous avez de le faire Normand; le voilà enrôlé sous vos drapeaux. C'est Sapho qui met Phaon de son académie; il a plus d'esprit et de génie que Phaon, et peut-être autant de grâces; cela n'a que vingt-sept ans.

Il semble fait également
Et pour le Pinde et pour Cythère,
Et pourrait être votre amant
Aussi bien que votre confrère.

Mais je vous avertis, madame, qu'il est coupable, comme moi, de préférer Jean Racine à Pierre Corneille. J'ai peur que, dans

1. *Anecdote sur Bélisaire;* voyez tome XXVI, page 109.

2. Bareau de Girac, évêque de Saint-Brieuc, avait été surpris en flagrant délit avec une dame qui, feignant d'être violée, sauta sur l'épée de son mari, et la plongea dans la cuisse du prélat. On parla beaucoup de ce coup d'épée, qui avait percé la cuisse sans endommager la culotte. (B.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

le fond de l'âme, vous ne tombiez dans le même péché. Je crois que c'est à cause de mon hérésie que Cideville ne m'écrit plus ; il m'a abandonné tout net comme un réprouvé. Faites-moi grâce : il ne faut pas que je sois excommunié partout.

Mille remerciements, madame, et mille respects. Comptez que je vous suis attaché pour le reste de ma vie[1].

6822. — A M. DAMILAVILLE.

3 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21 mars par M. Mallet, et je n'ai reçu encore aucun des envois que vous avez bien voulu me faire par Lyon. Tous les mémoires de M. de Beaumont en faveur des Sirven sont encore à la douane : je ne sais pas quand je pourrai les avoir. Toute communication entre Lyon et Genève est interrompue.

M. Fournier vous avait envoyé l'étui de mathématiques pour M. Lembertad, il y a environ trois semaines, par la même voie que vous aviez vous-même choisie, et par laquelle vous aviez reçu le factum des Sirven signé de toute la famille. Il était à croire que l'étui de mathématiques[2], qui coûte, comme vous savez, cent écus, vous parviendrait de même. Il faut que quelque grand mathématicien ait mis la main dessus et se le soit approprié, car il est d'un des meilleurs ouvriers de l'Europe.

Je suis actuellement séparé du reste du monde. Nous ne savons plus de quel côté nous tourner pour faire venir les choses les plus nécessaires à la vie, et je mets les bons livres parmi les choses absolument nécessaires.

Je me sais bien bon gré de vous avoir envoyé ma lettre pour M. Linguet[3]. Je le croyais de vos amis intimes, puisqu'il m'envoyait son livre[4] par vous, et que M. Thieriot me l'avait vanté comme un des meilleurs ouvrages qu'on eût vus depuis longtemps. Je n'ai pas plus reçu le livre que les autres ballots ; mais je vous en crois sur ce que vous me dites. Il est bon de savoir à qui on a affaire. Vous vous êtes conduit très-sagement, je vous en loue, et je vous en remercie.

1. Cette dernière ligne est de sa main.
2. L'ouvrage de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites*, pour lequel l'auteur avait reçu du libraire cent écus.
3. Voyez lettre 6793.
4. *Théorie des lois civiles;* voyez *ibid.*

On m'a envoyé la lettre de l'abbé Mauduit[1]. Il me semble qu'elle n'est que plaisante, et qu'elle n'a aucune teinture d'impiété. L'auteur s'égaye peut-être un peu aux dépens de quelques docteurs de Sorbonne, mais il paraît respecter beaucoup la religion : c'est, comme nous l'avons dit tant de fois ensemble, le premier devoir d'un bon sujet et d'un bon écrivain. Aussi je ne connais aucun philosophe qui ne soit excellent citoyen et excellent chrétien. Ils n'ont été calomniés que par des misérables qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Je ne sais point qui est M. de La Férière; mais il paraît que c'est un Burrhus. Je souhaite qu'il ne trouve point de Narcisse.

On m'avait déjà touché quelque chose de ce qu'on imputait à Tronchin[2]. Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentants de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé, pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève comme si j'en étais à cent lieues, et j'ai assez de mes propres chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de Pythagore : *Dans la tempête, adorez l'écho.*

Adieu, mon très-cher ami[3].

6823. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 avril.

Mon cher grand écuyer, parmi toutes mes détresses il y en a une qui m'afflige infiniment, et qui hâtera mon petit voyage à Montbéliard et ailleurs. Plusieurs personnes dans Paris accusent Tronchin d'avoir dit au roi qu'il n'était point mon ami, et qu'il ne pouvait pas l'être; et d'en avoir donné une raison très-ridicule, surtout dans la bouche d'un médecin. Je le crois fort incapable d'une telle indignité et d'une telle extravagance. Ce qui a donné lieu à la calomnie, c'est que Tronchin a trop laissé voir, trop dit, trop répété, que je prenais le parti des représentants; en

1. *L'Anecdote sur Bélisaire;* voyez tome XXVI, page 109.

2. On prétendait que le roi avait demandé à Tronchin s'il était toujours grand ami de Voltaire, et que Tronchin avait répondu qu'il n'était pas l'ami d'un impie. Ce mot, rapporté à Ferney porta Voltaire à faire figurer Tronchin dans le deuxième chant de *la Guerre de Genève.*

3. A cette lettre on ajoute quelquefois un *P. S.*, qui n'est autre que les alinéas 1, 4 et 5 de la lettre 6829.

quoi il s'est bien trompé. Je ne prends assurément aucun parti dans les tracasseries de Genève, et vous avez bien dû vous en apercevoir par la petite plaisanterie intitulée *la Guerre genevoise*[1], qu'on a dû vous communiquer de ma part.

Je n'ai d'autre avis sur ces querelles que celui dont le roi sera ; et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion quand le roi a nommé des plénipotentiaires. Je dois attendre qu'ils aient prononcé, et m'en rapporter entièrement au jugement de M. le duc de Choiseul.

Voilà à peu près la vingtième niche qu'on me fait depuis trois mois dans mon désert.

Votre cidre n'arrivera pas, et sera gâté. Il arrive la même chose à mon vin de Bourgogne. Vingt ballots envoyés de Paris, avec toutes les formalités requises, sont arrêtés, et Dieu sait quand ils pourront venir, et dans quel état ils viendront. J'aurais bien assurément l'honnêteté de vous envoyer des *Honnêtetés*[2] ; mais on est si malhonnête que je ne puis même vous procurer ce léger amusement.

Je viens d'écrire à Morival[3] ; et, dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours ; il fait tout ce que je veux. Les choses, dans ce monde, prennent des faces bien différentes ; tout ressemble à Janus ; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute, mais il connaît très-bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore. Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés.

Je ne sais si je vous ai mandé que je suis enchanté de la nouvelle calomnie[4] répandue sur les Calas. Il est heureux que les dévots, qui persécutent cette famille et moi, soient reconnus pour des calomniateurs. Ils font du bien sans le savoir ; ils servent la cause des Sirven. Je recommande bien cette cause à mon cher Grand Turc[5]. Il y a des gens qui disent qu'on pourrait

1. *La Guerre civile de Genève*, poëme ; voyez tome IX.

2. Les *Honnêtetés littéraires ;* voyez tome XXVI, page 115.

3. Cette lettre est perdue ; Voltaire lui avait déjà écrit ; voyez les lettres 6669 et 6735.

4. Jeanne Viguière, servante catholique de la famille Calas, ayant eu la jambe cassée en février 1767, on répandit le bruit de sa mort. On disait qu'en mourant elle avait avoué que Jean Calas était coupable du meurtre de son fils. C'était une calomnie qui fut la cause de la *Déclaration juridique*, imprimée tome XXIV, page 403.

5. L'abbé Mignot, qui faisait alors une *Histoire des Turcs*.

bien la renvoyer au parlement de Paris. Je compte alors sur la candeur, sur le zèle, sur la justesse d'esprit de mon gros goutteux[1], que j'embrasse de tout mon cœur, aussi bien que sa mère.

Vivez tous sainement et gaiement; il n'y a que cela de bon.

Nouvelles tracasseries encore de la part des commis, et point de justice; et je partirai, mais gardez-moi le secret, car je crains la rumeur publique. Je vous embrasse tous bien tendrement.

6824. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

5 avril.

Sire, je ne sais plus quand les chiens qui se battent pour un os, et à qui on donne cent coups de bâton, comme le dit très-bien Votre Majesté[2], pourront aller demander un chenil dans vos États[3]. Tous ces petits dogues-là, accoutumés à japper sur leurs paliers, deviennent indécis de jour en jour. Je crois qu'il y a deux familles qui partent incessamment, mais je ne puis parler aux autres, la communication étant interdite par un cordon de troupes dont on vante déjà les conquêtes. On nous a pris plus de douze pintes de lait[4], et plus de quatre paires de pigeons. Si cela continue, la campagne sera extrêmement glorieuse. Ce ne sont pourtant pas les malheurs de la guerre qui me font regretter le temps que j'ai passé auprès de Votre Majesté.

Je ne me consolerai jamais du malheur qui me fait achever ma vie loin de vous. Je suis heureux autant qu'on peut l'être dans ma situation, mais je suis loin du seul prince véritablement philosophe. Je sais fort bien qu'il y a beaucoup de souverains qui pensent comme vous; mais où est celui qui pourrait faire la *Préface*[5] de cette *Histoire de l'Église?* Où est celui qui a l'âme assez forte et le coup d'œil assez juste pour oser voir et dire qu'on peut très-bien régner sans le lâche secours d'une secte? Où est le prince assez instruit pour savoir que depuis dix-sept cents ans la secte chrétienne n'a jamais fait que du mal?

1. Son petit-neveu d'Hornoy.
2. Dans la fable intitulée *les Deux Chiens et l'Homme;* voyez page 146.
3. M. de Voltaire voulait alors que Wesel servît d'asile aux proscrits de Genève. Il avait essayé, quelque temps auparavant, d'y établir une colonie de philosophes français. (K.)
4. Voyez lettre 6681.
5. C'est l'*Avant-propos* par le roi de Prusse; voyez tome XLIV, page 203.

Vous avez vu sur cette matière bien des écrits auxquels il n'y a rien à répondre. Ils sont peut-être un peu trop longs, ils se répètent peut-être quelquefois les uns les autres. Je ne condamne pas toutes ces répétitions, ce sont les coups de marteau qui enfoncent le clou dans la tête du fanatisme ; mais il me semble qu'on pourrait faire un excellent recueil de tous ces livres, en élaguant quelques superfluités, et en resserrant les preuves. Je me suis longtemps flatté qu'une petite colonie de gens savants et sages viendrait se consacrer dans vos États à éclairer le genre humain. Mille obstacles à ce dessein s'accumulent tous les jours.

Si j'étais moins vieux, si j'avais de la santé, je quitterais sans regret le château que j'ai bâti et les arbres que j'ai plantés, pour venir achever ma vie dans le pays de Clèves avec deux ou trois philosophes, et pour consacrer mes derniers jours, sous votre protection, à l'impression de quelques livres utiles. Mais, sire, ne pouvez-vous pas, sans vous compromettre, faire encourager quelque libraire de Berlin à les réimprimer, et à les faire débiter dans l'Europe à un prix qui en rende la vente facile ? Ce serait un amusement pour Votre Majesté, et ceux qui travailleraient à cette bonne œuvre en seraient récompensés dans ce monde plus que dans l'autre.

Comme j'allais continuer à vous demander cette grâce, je reçois la lettre dont Votre Majesté m'honore, du 24 mars[1]. Elle a bien raison de dire que *l'inf...* ne sera jamais détruite par les armes, car il faudrait alors combattre pour une autre superstition qui ne serait reçue qu'en cas qu'elle fût plus abominable. Les armes peuvent détrôner un pape, déposséder un électeur ecclésiastique, mais non pas détrôner l'imposture.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas eu quelque bon évêché pour les frais de la guerre, par le dernier traité ; mais je sens bien que vous ne détruirez la superstition christicole que par les armes de la raison.

Votre idée de l'attaquer par les moines est d'un grand capitaine. Les moines une fois abolis, l'erreur est exposée au mépris universel. On écrit beaucoup en France sur cette matière ; tout le monde en parle. Les bénédictins eux-mêmes ont été si honteux de porter une robe couverte d'opprobre qu'ils ont présenté une requête au roi de France pour être sécularisés ; mais on n'a

1. C'est la lettre 6812.

pas cru cette grande affaire assez mûre ; on n'est pas assez hardi en France, et les dévots ont encore du crédit.

Voici un petit imprimé[1] qui m'est tombé sous la main ; il n'est pas long, mais il dit beaucoup. Il faut attaquer le monstre par les oreilles comme à la gorge.

J'ai chez moi un jeune homme nommé M. de La Harpe, qui cultive les lettres avec succès. Il a fait une épître[2] d'*un Moine au fondateur de la Trappe*, qui me paraît excellente. J'aurai l'honneur de l'envoyer à Votre Majesté par le premier ordinaire. Je ne crois pas qu'on le condamne à être disloqué et brûlé à petit feu comme cet infortuné qui est à Wesel, et que je sais être un très-bon sujet. Je remercie Votre Majesté, au nom de la raison et de la bienfaisance, de la protection qu'elle accorde à cette victime du fanatisme de nos druides.

Les Scythes sont un ouvrage fort médiocre. Ce sont plutôt les petits cantons suisses et un marquis français, que les Scythes et un prince persan. Thieriot aura l'honneur d'envoyer de Paris cette rapsodie à Votre Majesté.

Je suis toujours fâché de mourir hors de vos États. Que Votre Majesté daigne me conserver quelque souvenir, pour ma consolation.

6825. — A M. CHARDON.

5 avril.

Monsieur, il paraît, par la lettre dont vous m'honorez, du 27 de mars, que vous avez vu des choses bien tristes dans les deux hémisphères. Si le pays d'Eldorado avait été cultivable, il y a grande apparence que l'amiral Drake s'en serait emparé, ou que les Hollandais y auraient envoyé quelques colonies de Surinam. On a bien raison de dire de la France :

> Non illi imperium pelagi;
>
> (VIRG., *Æneid.*, lib. I, v. 142.)

mais si on ajoute :

> Illa se jactet in aula,
>
> (VIRG., *Æneid.*, lib. I, v. 144.)

ce ne sera pas *in aula tolosana*[3].

1. L'*Anecdote sur Bélisaire*, tome XXVI, page 109.
2. C'est-à-dire *Réponse d'un solitaire de la Trappe;* voyez tome XXVI, page 567.
3. Le parlement de Toulouse.

Je suis persuadé, monsieur, que vous auriez couru toute l'Amérique sans pouvoir trouver, chez les nations nommées sauvages, deux exemples consécutifs d'accusations de parricides, et surtout de parricides commis par amour de la religion. Vous auriez trouvé encore moins, chez des peuples qui n'ont qu'une raison simple et grossière, des pères de famille condamnés à la roue et à la corde, sur les indices les plus frivoles, et contre toutes les probabilités humaines.

Il faut que la raison languedochienne soit d'une autre espèce que celle des autres hommes. Notre jurisprudence a produit d'étranges scènes depuis quelques années; elles font frémir le reste de l'Europe. Il est bien cruel que, depuis Moscou jusqu'au Rhin, on dise que, n'ayant su nous défendre ni sur mer ni sur terre, nous avons eu le courage de rouer l'innocent Calas; de pendre en effigie et de ruiner en réalité la famille Sirven; de disloquer dans les tortures le petit-fils d'un lieutenant général, un enfant de dix-neuf ans; de lui couper la main et la langue, de jeter sa tête d'un côté, et son corps de l'autre, dans les flammes, pour avoir chanté deux chansons grivoises, et avoir passé devant une procession de capucins sans ôter son chapeau. Je voudrais que les gens qui sont si fiers et si rogues sur leurs paliers voyageassent un peu dans l'Europe, qu'ils entendissent ce que l'on dit d'eux, qu'ils vissent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent sur leur conduite; ils rougiraient, et la France ne présenterait plus aux autres nations le spectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politesse, des grâces, de l'enjouement et de la philosophie indulgente, qui règnent de l'autre; et tout cela dans une même ville, dans une ville sur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux-arts y ont été cultivés: car il est très-vrai que ce sont nos beaux-arts seuls qui engagent les Russes et les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois si bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités et nos folies.

Vous me paraissez trop philosophe, monsieur, et vous me marquez trop de bonté, pour que je ne vous parle pas avec toute la vérité qui est dans mon cœur. Je vous plains infiniment de remuer, dans l'horrible château[1] où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs. La brillante fonction de faire valoir le code de la raison et l'innocence des Sirven sera plus consolante

1. Le Palais, où le tribunal appelé *Requêtes de l'hôtel* tenait ses audiences.

pour une âme comme la vôtre. Je suis bien sensiblement touché des dispositions où vous êtes de sacrifier votre temps, et même votre santé, pour rapporter et pour juger l'affaire des Sirven, dans le temps que vous êtes enfoncé dans le labyrinthe de la Caïenne. Nous vous supplions, Sirven et moi, de ne vous point gêner. Nous attendrons votre commodité avec une patience qui ne nous coûtera rien, et qui ne diminuera pas assurément notre reconnaissance. Que cette malheureuse famille soit justifiée à la Saint-Jean ou à la Pentecôte, il n'importe; elle jouit du moins de la liberté et du soleil, et l'intendant de la Caïenne n'en jouit pas. C'est au plus malheureux que vous donnez bien justement vos premiers soins; et je suis encore étonné que, dans la multitude de vos affaires, vous ayez trouvé le temps de m'écrire une lettre que j'ai relue plusieurs fois avec autant d'attendrissement que d'admiration. Pénétré de ces sentiments et d'un sincère respect, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

6826. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 6 avril.

Je vous remercie, mon cher maître, de l'ouvrage de mathématiques[1] que vous m'avez envoyé; il aurait grand besoin d'un *errata*, étant rempli de fautes, dont quelques-unes sont absurdes. Je désirerais fort que vous pussiez faire parvenir à l'auteur une douzaine d'exemplaires pour quelques bons mathématiciens de ses amis. J'imagine que la première partie de l'ouvrage aura été réimprimée, en même temps que le supplément, sur l'exemplaire que vous avez reçu corrigé de la main de l'auteur : il se flatte que les imprimeurs y auront moins fait de bévues que dans l'impression du manuscrit.

Le cinquième volume de mes *Mélanges* ne paraît point encore ici, grâce à la négligence de l'imprimeur Bruyset, de Lyon, qui n'en a point encore envoyé. Les matières que j'y ai traitées et la manière dont elles le sont me mettront à l'abri de la criaillerie des fanatiques, qui devient ici plus odieuse et plus importune que jamais. Cette vermine est une vraie plaie d'Égypte, et qui par malheur a l'air de durer longtemps. Ils sont actuellement aux trousses de Marmontel, qui, je crois, s'est trop avancé avec eux, et qui aura de la peine à s'en tirer. Ils ont écrit un gros volume de censures pour expliquer ou plutôt pour embrouiller leur barbare et ridicule doctrine. J'ai lu avec grand plaisir une certaine *Anecdote sur Bélisaire*[2], où cette maudite et plate engeance est traitée comme elle le mérite. J'aurais voulu seulement que l'auteur eût ajouté un petit compliment de

1. L'ouvrage de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites en France.*
2. L'*Anecdote sur Bélisaire,* tome XXVI, page 109.

condoléance à la Sorbonne sur l'embarras où elle doit être au sujet du sort des païens vertueux : car si ces païens sont damnés, Dieu est atroce ; et, s'ils ne le sont pas, on peut donc à toute force être sauvé sans être chrétien. Damnés ou sauvés, Dieu nous garde d'être en l'autre monde dans la compagnie des docteurs !

Votre ami Jean-George de Pompignan, par la permission divine évêque du Puy et frère de Simon Lefranc, a refusé de faire l'oraison de madame la dauphine, pour laquelle l'archevêque de Reims l'avait fait nommer, par quelques raisons d'intrigue qu'on ignore. Jean-George a senti qu'il n'y ferait pas bon pour lui; que ceux qu'il a appelés mauvais chrétiens pourraient bien lui prouver qu'il est encore plus mauvais orateur. Le parlement vient d'ordonner aux évêques de s'en retourner chacun chez eux, parce qu'ils tenaient, dit-on, des assemblées secrètes. On ne sait ce qu'il en arrivera; mais, pendant qu'on se battra, la raison aura peut-être quelques moments pour respirer. Adieu, mon cher maître ; on m'a assuré que *les Scythes* avaient bien réussi aux deux dernières représentations : recevez-en mes compliments *Vale, et me ama.*

Savez-vous que Rousseau a une pension de 2,400 livres du roi d'Angleterre ? Un honnête homme ne l'aurait pas obtenue.

6827. — A M. ***[1].

6 avril 1767.

Je comptais, monsieur, vous remercier de jour en jour en connaissance de cause, et vous parler du plaisir que m'aurait fait le livre que vous avez bien voulu m'envoyer, mais je ne l'ai point encore reçu. Il est, depuis près de trois semaines, à la douane de Lyon. Il n'y a plus de communication entre Lyon et Genève. Votre livre est arrêté avec du vin de Bourgogne. Passe encore pour du vin, mais je ne puis supporter qu'on me prive d'un ouvrage dont on m'a dit tant de bien, et dans lequel j'espérais m'instruire. Je fais beaucoup plus de cas de mon âme que de mon gosier, et je consens que les soldats qui m'entourent boivent mon vin, pourvu que je vous lise.

Au reste, que puis-je vous répondre sur l'article de J.-J. Rousseau, sinon que je le plains beaucoup d'avoir insulté ses amis et ses bienfaiteurs, d'avoir manqué à sa patrie et d'avoir mérité l'indignation des ministres à qui nous devons la paix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

6828. — A M. DESPREZ DE CRASSY[1].

A Ferney, 8 avril.

Monsieur, vous me pénétrez de joie en m'apprenant votre heureux succès; je me flatte que tout sera bientôt réglé à votre satisfaction. Vous méritiez bien assurément la justice qu'on vous a rendue. Personne ne s'intéressera jamais plus que moi à tous vos avantages. Je suis bien fâché que mon âge et ma mauvaise santé m'empêchent de venir vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

6829. — A M. DAMILAVILLE[2].

9 avril.

On reçoit dans ce moment[3] la nouvelle que l'étui de mathématiques est arrivé. Le quart de cercle[4] que vous demandez ne sera pas sitôt prêt : vous savez que jamais les ouvriers de Genève n'ont été si profonds politiques et si mauvais artisans. On se donne beaucoup, dans ce pays-là, le passe-temps de se tuer : voilà quatre suicides en six semaines ; mais on n'accuse pas encore les pères de tuer leurs enfants; il faut espérer que cette mode viendra de France.

L'aventure de la servante est heureuse. Fréron la contait en s'enivrant avec ses garçons empoisonneurs. Je vous l'ai déjà dit[5], nos ennemis amassent des charbons ardents sur leur tête. M. de Lavaysse, à qui je fais mille compliments, sait la demeure de M. l'abbé Sabatier[6] ; il faudra absolument le faire appeler en témoignage.

J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux *Scythes;* ces gens-là ne respectent point la vieillesse.

Adieu, mon digne et vertueux ami ; souvenez-vous de ce que vous avez promis de donner à Mme de Florian.

Embrassez bien pour moi le très-aimable Lembertad.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Les alinéas 1, 4 et 5 de cette lettre ont été quelquefois imprimés comme *P. S.* de la lettre 6822.
3. Voyez la lettre 6826.
4. La réimpression de la première partie de l'opuscule de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites.*
5. Dans la lettre 6772.
6. L'auteur des *Trois Siècles* (voyez tome VII, page 172); avant d'écrire contre les philosophes, il les avait hantés et flattés. (B.)

6830. — DE M. CASSEN.[1]

Le 10 avril 1767.

Je comptais vous adresser mon mémoire pour la famille infortunée que vous protégez; M. Damilaville a bien voulu s'en charger, et j'apprends indirectement par une lettre imprimée que vous avez lu cette défense; je me reprocherais à présent mon silence, et je joins mes excuses à mes remerciements. Ce n'est que par mon zèle, monsieur, que mon ministère peut être utile à ces malheureuses victimes d'un aveugle préjugé; mais elles peuvent compter sur toute son étendue; il y a longtemps qu'on m'avait choisi pour être l'avocat des Sirven, et ce ne fut qu'au mois de janvier dernier qu'on me mit en état de faire les premiers pas; depuis j'ai donné à cette affaire la préférence qu'elle mérite. Les malheureux ont toutes sortes de droits à nos travaux, et nous sommes trop payés par le bonheur de les défendre: c'est la gloire de notre profession, et le désintéressement dans ces occasions n'est que le payement d'une dette que tout avocat contracte, et qu'il s'empresse toujours d'acquitter. Ainsi, monsieur, je n'ai nul mérite personnel à cet égard; un devoir n'est point une générosité.

L'intérêt que vous prenez à cette affaire est bien respectable; le protecteur des Calas et des Sirven est ce grand homme dont tout l'univers admire les ouvrages; la bonté de son cœur est aussi connue que l'étendue de son génie; il fait des heureux, il protége l'innocence, et tous les moments de sa vie sont ainsi destinés au bonheur et à l'instruction de l'humanité! Il y a ongtemps, monsieur, que j'admire en vous cette disposition toujours renaissante de faire du bien; né dans la même ville que M. Corneille, j'ai suivi tous ses pas, j'ai même été le confident de ses démarches, et je n'ai plus douté de sa félicité quand j'ai appris que vous adoptiez sa famille; peut-être Mme Dupuits se souvient-elle de mon nom, et je désire que ce soit pour être persuadée de tout l'intérêt que je prends à elle.

Je n'ose, monsieur, vous interrompre plus longtemps, et je vous supplie d'agréer les assurances du respectueux dévouement.

CASSEN,
avocat au conseil.

6831. — A M. DAMILAVILLE.

10 avril.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 3. Coqueley a certainement approuvé les infamies de Fréron sur la famille Calas, j'en suis certain; mais, pour ne pas compromettre M. de Beaumont, retranchons ce passage. Je crois que vous pouvez très-bien faire imprimer la lettre[2] par Merlin, avec l'addition que je vous

1. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire,* 1862.
2. Celle du 20 mars; voyez n° 6804

envoie ; cette publication me paraît essentielle. Au reste, les Welches sont bien welches ; mais il faut les forcer à goûter le noble et le simple. Ils commencent à n'aimer que les tours de passe-passe et les tours de force. Le goût dégénère en tout genre ; c'est aux Français à ramener les Welches. Je n'ai reçu encore ni le ballot, ni les mémoires pour Sirven, ni aucun envoi de Lyon. Je suis dans la position la plus désagréable et la plus gênante. Pourquoi faut-il que je sois dans un désert, et séparé de vous?

On m'a envoyé de province une espèce de dialogue entre l'auteur de *Bélisaire* et un moine. L'auteur a trouvé dans saint Paul qu'il ne faut pas damner Marc-Aurèle. Il pourrait faire rougir la Sorbonne, si les corps rougissaient. *Écr. l'inf....*

6832. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 avril.

Je reçois deux lettres bien consolantes de M. d'Argental et de M. de Thibouville, écrites du 2 d'avril. Ma réponse est qu'on s'encourage à retoucher son tableau lorsqu'en général les connaisseurs sont contents, mais qu'on est très-découragé quand les faux connaisseurs et les cabales décrient l'ouvrage à tort et à travers : alors on ne met de nouvelles touches que d'une main tremblante, et le pinceau tombe des mains.

Vous me faites bien du plaisir, mon cher ange, de me dire que Mlle Durancy a saisi enfin l'esprit de son rôle, et qu'elle a très-bien joué ; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était là l'essentiel. Mme de La Harpe pleure.

Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu[1], qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très-essentielles pour les amateurs des beaux-arts, et je lui parlerai de Mlle Durancy comme je le dois. Mais vous avez à Paris M. le duc de Duras, qui a du goût et de la justice. Je suppose, mon cher ange, que vous avez raccommodé la sottise de Lacombe[2]. Vous me demandez pourquoi j'ai choisi ce libraire : c'est qu'il avait rassemblé il y a deux ans, avec beaucoup d'intelligence, quantité de choses éparses dans mes ouvrages, et qu'il en avait fait une espèce de poétique qui eut assez de succès[3].

Il m'écrivit des lettres fort spirituelles. Je ne savais pas qu'il

1. On n'a point de lettre à Richelieu du 11 avril.
2. Libraire de Paris, qui y faisait imprimer *les Scythes*.
3. *La Poétique de M. de Voltaire;* voyez tome XLIV, page 300.

fût lié avec Fréron. Il me semble qu'il en a agi comme les Suisses, qui servaient tantôt la France et tantôt la maison d'Autriche. Enfin il me fallait un libraire, et j'ai préféré un homme d'esprit à un sot.

Il faut vous dire encore que, lorsque je lui envoyai la pièce à imprimer, mon seul but était de faire connaître aux méchants, et à ceux qui écoutent les méchants, qu'un homme occupé d'une tragédie ne pouvait l'être de toutes les brochures qu'on m'attribuait. Vous savez bien que je voulais prouver mon alibi.

A présent que je suis un peu plus tranquille et un peu plus rassuré contre la rage des Welches, j'ai revu *les Scythes* avec des yeux plus éclairés, et j'y ai fait des changements assez importants. Je crois que la meilleure façon de vous faire tenir toutes ces corrections éparses est de les rassembler dans le volume même; j'y ferai mettre des cartons bien propres, afin de ménager vos yeux.

J'attends l'édition de Lacombe, pour vous renvoyer deux exemplaires bien corrigés. Mais croirez-vous bien que je n'ai pas cette édition encore? La communication interrompue entre Lyon et mon petit pays me prive de tous les secours. J'ai vingt ballots à Lyon, qui ne m'arriveront probablement que dans trois mois. Je ne sais pas pourquoi je ris de la guerre de Genève[1], car elle me gêne infiniment, et me rend l'habitation que j'ai bâtie insupportable.

Si je ne puis avoir l'édition de Lacombe, je me servirai de celle des Cramer, quoiqu'elle soit déjà chargée de corrections qui font peine à la vue.

Quand vous aurez la pièce en état, je vous demanderai en grâce qu'on la joue deux fois après Pâques, en attendant Fontainebleau. Une fois même me suffirait pour juger enfin de la disposition des esprits, qu'on ne peut connaître que quand ils sont calmés.

Peut-être le rôle d'Athamare n'est pas trop fait pour Lekain. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, passionné, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère, n'ayant que des paroles de feu à la bouche dans sa scène avec Obéide, au troisième acte ; point de lenteur, point de gestes compassés.

Il faudrait d'autres vieillards que Dauberval, il faudrait d'autres confidents; mais le spectacle de Paris, le seul spectacle qui lui fasse honneur dans l'Europe, est tombé dans la plus hon-

1. Voyez, tome IX, le poëme de *la Guerre civile de Genève.*

teuse décadence, et je vous avoue que je ne crois pas qu'il se relève.

M. de La Harpe était le seul qui pût le soutenir ; le mauvais goût et les mauvaises intentions l'effrayent. Il n'a rien, il n'a été que persécuté ; il pourra bien renoncer au théâtre, et passer dans les pays étrangers.

Vous me parlez des caricatures que vous avez de ma personne. Je n'ai jamais eu l'impudence d'oser proposer à quelqu'un un présent si ridicule. Je ne ressemble point à Jean-Jacques, qui veut à toute force une statue[1]. Il s'est trouvé un sculpteur[2], dans les rochers du mont Jura, qui s'est avisé de m'ébaucher de toutes les manières : si vous m'ordonnez de vous envoyer une de ces figures de Callot, je vous obéirai.

Je vous assure que je suis très-affligé de n'être sous vos yeux qu'en peinture.

Mlle Sainval, comme je vous l'ai dit, me demande à jouer Olympie. Si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'est-à-dire des larmes, de tout mon cœur.

Vous trouvez qu'on peut faire un partage des autres pièces entre Mlle Dubois et Mlle Durancy ; votre volonté soit faite.

Je compte qu'une grande partie de cette lettre est pour M. de Thibouville aussi bien que pour mes anges. J'obéirai d'ailleurs aux ordres de M. de Thibouville, à la première occasion que je trouverai.

Je me mets aux pieds de Mme d'Argental.

6833. — A M. DE CHENEVIÈRES[3].

11 avril.

Je ne doute pas, mon cher ami, que vous n'ayez fait parvenir ma lettre à M. le chevalier de Rochefort ; je vous prie de lui dire combien je suis pénétré de ses bontés. Je crois qu'on lui adresse à présent ses lettres à l'hôtel de Puisieux à Paris ; mais je n'en suis pas bien sûr. Ce dont je suis bien sûr, c'est que nous sommes toujours bloqués par vos troupes dans le pays de Gex. Nous manquons de blé, et je suis très-embarrassé pour en faire venir ; je manque d'argent avec lequel on achète du blé, et il

1. Voyez son écrit intitulé *J.-J. Rousseau de Genève à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.*

2. Dont il est parlé dans les lettres 6249 et 6346.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

faudra probablement que je fasse le voyage de Wurtemberg, au mois de mai, pour aller arranger mes affaires avec la chambre des finances de ce pays-là, sur lequel j'ai une grande partie de mon bien; après quoi je pourrai bien transplanter mes pénates à Lyon, jusqu'à ce que la guerre de Genève soit finie.

Nous avons passé tout à coup d'une grande abondance à une plus grande disette. J'ai eu grande raison de faire *les Scythes*, car je suis en Scythie. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6834. — A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE A PARIS.

A Ferney, 11 avril.

Monsieur, Votre Excellence ne doute pas à quel point son souvenir m'est précieux. Je vous suis attaché à deux grands titres, comme à l'ambassadeur de l'impératrice, et comme à un homme bienfaisant.

Je vous remercice de l'imprimé que vous avez bien voulu m'envoyer[1]. Sa Majesté impériale avait déjà daigné m'en gratifier il y a trois mois, avant qu'il fût public. Je n'y ai rien trouvé ni à resserrer ni à étendre. Cet ouvrage me paraît digne du siècle qu'elle fait naître. J'oserais bien répondre qu'elle fera goûter à son vaste empire tous les fruits que Pierre le Grand a semés. Ce fut Pierre qui forma l'homme, mais c'est Catherine II qui l'anime du feu céleste.

J'ai une opinion particulière sur l'affaire de Pologne, quoiqu'il ne m'appartienne guère d'avoir une opinion politique. Je crois fermement que tout s'arrangera au gré de l'impératrice et du roi, et que ces deux monarques philosophes donneront à l'Europe étonnée le grand exemple de la tolérance. Les pays qui ne produisaient autrefois que des conquérants vont produire des sages, et, de la Chine jusqu'à l'Italie (exclusivement), les hommes apprendront à penser. Je mourrai content d'avoir vu une si belle révolution commencée dans les esprits.

6835. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 11 avril.

Famille aimable, je vous embrasse tous. J'aimerais mieux assurément être Picard que Suisse; et, pour comble de désa-

1. C'était le manifeste de Catherine sur les dissensions de Pologne.

grément, il faudra qu'au mois de mai je quitte la Suisse pour la Souabe[1]. Il est comique que le bien d'un Parisien soit en Souabe; mais la chose est ainsi. La destinée est une drôle de chose. Je ne dois ni ne veux mourir avant d'avoir mis ordre à mes affaires.

La destinée des *Scythes* est à peu près comme la mienne: ce sont des orages suivis d'un beau jour. Ne regrettez point Paris quand vous serez à Hornoy, il n'y a plus à Paris que l'opéra-comique et le singe de Nicolet[2].

Je vois que les deux magistrats[3] resteront à Paris. Je prie le Grand Turc de me dire pourquoi le baron de Tott[4] est à Neuchâtel; il me semble qu'il n'y a nul rapport entre Neuchâtel et Constantinople.

Quand M. d'Hornoy rencontrera par hasard mon boiteux de procureur, je le prie de vouloir bien l'engager à recommander au marquis de Lézeau de marcher droit.

Vous trouverez du blé en Picardie; nous en manquons au pays de Gex : il faudra faire une transmigration à Babylone. On ne sait plus où se fourrer pour être bien. Je sais qu'il faut s'accommoder de tout; mais cela n'est pas aussi aisé qu'on dirait bien.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous embrasser du meilleur de mon cœur.

6836. — DE MADAME VEUVE DUCHESNE[5].

12 avril 1767.

O vous le protecteur des veuves et le père des orphelins!

Quand toute l'Europe admire encore les bienfaits dont vous avez comblé Mlle Corneille, la généreuse défense des infortunés Calas, tant d'innocents protégés, tant de malheureux secourus, enfin tant de calomniateurs confondus par vos soins, serai-je la seule qui ne trouverai pas dans la grande âme de M. de Voltaire ces sentiments d'humanité que je réclame et qui la caractérisent si bien? Avec ces idées de justice et de bonté qu'on doit avoir sur votre compte, monsieur, jugez de ma surprise et de ma douleur de voir à la fin de la pièce des *Scythes*, sous le nom d'avis au lecteur[6], la calomnie la plus

1. Dans le Wurtemberg.
2. Ce singe est le sujet d'une chanson de Boufflers; voyez lettre 6795.
3. Mignot et d'Hornoy, ses neveu et petit-neveu.
4. A qui est adressée la lettre 6854.
5. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 6854.
6. Voyez tome VI, page 1862.

injurieuse pour la mémoire de mon mari. Quoiqu'on vous fasse parler, je n'aurai jamais à rougir de vous imputer la moindre phrase de ce libelle : toute l'infamie en est due à mes ennemis, qui en cela sont aussi les vôtres ; eh ! qui dans ce monde n'en a pas ? Combien même ne vous en ont pas suscité vos vertus, et surtout vos sublimes talents ! Mais du moins vous les avez vaincus ou forcés au silence. Puissé-je par votre secours en faire autant des miens ! Il n'est pas possible que votre âme bienfaisante ne me rende justice, dès que j'aurai eu l'honneur de vous instruire du sujet de mes justes plaintes, et c'est à vous seul que j'en appelle.

Je commence, monsieur, par vous attester sur ce que j'ai de plus cher, c'est-à-dire votre estime, et vos bontés elles-mêmes, que mon mari a toujours été dans le principe de ne jamais rien imprimer de vos ouvrages, ni même aucun de ceux qui se trouvent chez moi, qu'il n'y ait été formellement autorisé par le droit le plus légitime, et les titres qu'il m'a laissés en sont la preuve incontestable.

Je n'ai pas oublié qu'il y a trois ou quatre ans qu'il eut l'honneur de vous écrire pour vous faire part qu'il avait acquis de MM. Prault père et fils, Bareche, Lambert, etc., le droit que vous avez bien voulu leur donner d'imprimer vos pièces de théâtre, et qu'en conséquence il se proposait sous votre bon plaisir d'en faire un corps complet. Vous eûtes la générosité de lui répondre, et de lui donner votre agrément [1]. Vous poussâtes même la complaisance jusqu'à lui marquer que rien ne vous était plus agréable que la réunion de vos pièces dans une seule maison.

Depuis ce temps-là il reçut de Manheim l'*Olympie ;* de Genève, *l'Écossaise* et *le Droit du seigneur*. De plus, M. Lekain m'a vendu *Adélaïde du Guesclin,* quoique je l'eusse déjà payée à M. Lambert, sous le titre de *Duc de Foix*. Tout cela nous a coûté plus de 20,020 francs. Je sais bien que vous n'avez pas touché cet argent, mais je ne l'ai pas moins compté à gens qui vous représentaient, ou du moins qui tenaient ces ouvrages de votre générosité. Eh ! qui ne croira pas (puisque rien n'est si beau que le don) qu'ils étaient en droit de traiter avec moi de vos présents ?

D'après cet exposé, vous entrevoyez, monsieur, qu'on n'a pas plus épargné mon nom que mes intérêts et la mémoire de mon mari. Je mériterais seule l'infamie dont on s'efforce de le couvrir si je n'intéressais ici votre équité naturelle à me faire justice. Les expressions honnêtes dont on se sert

1. Dans une lettre de Colini au libraire Duchesne, datée de Manheim 18 août 1764, et qui est reproduite dans le *Dernier Volume des œuvres de Voltaire,* Colini transmet à Duchesne une permission ainsi conçue :

« Le sieur Duchêne, libraire de Paris, m'ayant demandé mon consentement pour l'impression de mes œuvres, je ne puis que lui en témoigner ma satisfaction, à condition qu'il se conformera à la dernière édition de Genève, et qu'il fera soigneusement corriger les fautes d'impression.

« Fait au château de Ferney, le 31 juillet 1764.

« VOLTAIRE. »

Colini accepte, pour sa rémunération, cinquante exemplaires dans leur nouveauté et francs de port.

pour le qualifier équivalent à peu près aux épithètes de voleur, de coquin qui ne se serait pas fait scrupule de tromper le roi, son ministre, et vous-même, en demandant un privilége, quoique vous sachiez, monsieur, que, loin d'établir un droit de propriété, il se réduit à la permission d'imprimer, qu'on n'exerce qu'après avoir fait preuve de l'acquisition de l'ouvrage qu'on publie.

Ne suis-je donc pas en droit de demander une réparation authentique du tort que cet avis honnête et modéré pourrait faire à la mémoire de mon mari, et de la tache qu'il m'imprime à moi-même? J'attends donc de votre seule justice, monsieur, cette réparation, et je ne doute point qu'elle ne soit aussi douce que facile à un cœur comme le vôtre, qui nous a donné tant de fois le précepte et l'exemple de la droiture.

J'ose donc me flatter que vous voudrez bien vous donner la peine d'écrire à M. de Sartines pour faire supprimer ce libelle, indigne d'emprunter votre nom, quand vos sentiments lui sont si contraires. D'ailleurs, quel motif assez puissant pourrait vous engager à priver du fruit de leurs travaux et de leurs avances des citoyens vos patriotes, que vous avez plusieurs fois honorés de votre protection, pour le transporter à des étrangers avides qui ne nous prennent déjà que trop? Je n'ai pas moins lieu que vous de me plaindre de la mauvaise foi qui règne aujourd'hui. Car combien d'ouvrages que j'ai payés d'avance, et dont les auteurs ont fait la vente ailleurs sous différents titres!

D'après ces détails j'ose attendre, monsieur, l'honneur de votre protection, que vous m'avez comme promise dès l'année passée, à l'occasion de la nouvelle édition de *la Henriade*, en m'envoyant la copie et l'instruction pour l'ordre de la typographie. Les gravures seules sont cause du retard, mais je compte sous quelques semaines vous envoyer cinq à six bonnes épreuves. Si j'eusse voulu donner à toutes sortes de graveurs, les choses seraient bien plus avancées; mais quel reproche ne me ferait pas le public, si jaloux de l'éclat de *la Henriade*, qu'il regarde comme le seul poëme national que nous ayons, si la perfection des gravures ne répondait pas à la célébrité d'un ouvrage si sûr de passer à la postérité! J'espère, par les mêmes recherches et les mêmes soins, avoir aussi le même avantage dans la suite pour votre théâtre, et, réparant par là tous les torts, mériter vos bontés les plus particulières. Je suis avec respect, monsieur, votre, etc.

N. B. Peu de temps avant la funeste mort de mon mari, nous avions pris la liberté de vous faire demander les différents changements qu'il y aurait à faire dans l'édition actuelle. Je suis toujours dans la même disposition; dès que vous aurez daigné me faire passer vos notes, j'y ferai mettre la main tout de suite.

6837. — A M. DAMILAVILLE.

13 avril.

Mon cher ami, vous aurez tout ce que vous demandez. Mais il faut auparavant savoir si mon paquet du 9 ou du 10 vous a

été rendu chez M. Gaudet. Il y a eu beaucoup de paquets perdus. Je n'ai point encore le ballot des mémoires de M. de Beaumont. Comme vous le voyez, je vis dans l'embarras et dans le chagrin, c'est-à-dire comme la plupart des hommes. Faites passer, je vous prie, mon cher ami, cette petite lettre[1] à M. de Lembertad.

6838. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 avril.

Je reçois, mon cher Cicéron, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante[2]. Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois pas qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai su me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil, en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites de votre mémoire : c'est ce qui pourra surtout ramener M. d'Aguesseau, qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'âme est dans le pays conquis autrefois par Gengis-kan[3].

Je ne peux faire signer votre mémoire par les Sirven que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé[4] que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre puisse être bien reçue du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. Damilaville, ôtez les mots : *consigné entre vos mains;* et mettez : *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire;* mettez : *le conseil de Berne,* au lieu de *Berne; le conseil de Genève,* au lieu de *Genève*[5] ; et tout sera dans

1. Elle manque.
2. La *Déclaration juridique de la servante de Mme Calas,* du 29 mars 1767 ; voyez tome XXIV, page 408.
3. La Chine.
4. Lettre du 13 janvier, nº 6686.
5. Beuchot a fait ces trois corrections ; voyez lettre 6804.

la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et Mme la duchesse d'Enville et Mme Geoffrin ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. Coqueley[1], il est très-sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de Fréron : c'est être le recéleur de Cartouche. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis longtemps un emploi si odieux et si indigne d'un avocat. On m'assure que c'est un nommé d'Albaret qui lui a succédé, et qui a été réformé ; si cela est, je transporte authentiquement à d'Albaret, et par-devant notaire s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de Fréron mérite ; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentiments pour jamais.

6839. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 avril.

Je supplie mes anges et M. de Thibouville de lire les nouveaux changements ci-joints. Il ne faut plaindre ni la peine de l'auteur, ni celle du libraire, ni celle des comédiens.

Pour engager le libraire à faire des cartons, ou à faire une édition nouvelle, il ne donnera que trois cents livres à Lekain, et je lui donnerai les trois cents autres.

J'ose me persuader que mes juges, en voyant ce nouveau mémoire de leur client, me donneront cause gagnée.

Je ne sais pas pourquoi on a imprimé à Paris :

> Nous marchons dans la nuit, et d'abîme en abîme.

Je vous assure que mon vers

> Nous partons, nous marchons de montagne en abîme,
>
> (Acte I, scène III.)

est beaucoup plus convenable aux voisins du mont Jura. Je vois de mes fenêtres une montagne au milieu de laquelle se forment des nuages. Elle conduit à des précipices de quatre cents pieds de profondeur, et, quand on est englouti dans cet abîme, on trouve d'autres montagnes qui mènent à d'autres précipices. Je peins la nature telle qu'elle est, et telle que je l'ai vue. Je vous demande en grâce de faire jouer *les Scythes* après Pâques, de

1. A qui est adressée la lettre 6855.

n'en faire annoncer qu'une représentation, et d'en donner deux si le public les redemande, après quoi on les jouera à Fontainebleau.

Les papiers publics disent qu'on les reprendra à la rentrée; il ne faut pas les démentir, ce serait avouer une chute complète; les Frérons triompheraient. Lekain me doit au moins cette complaisance; il pourrait bien retarder d'un jour son voyage de Grenoble.

J'avoue que le rôle d'Athamare ne lui convient point. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, emporté, pleurant tantôt de tendresse et tantôt de colère; mais comme il n'a rien de tout cela, qu'il y supplée un peu par des mouvements moins lents. Que Mlle Durancy passe toute la semaine de Quasimodo à pleurer; qu'on la fouette jusqu'à ce qu'elle répande des larmes : si elle ne sait pas pleurer, elle ne sait rien.

Ah! mon Dieu! peut-on me proposer d'établir une loi par laquelle on est obligé de se marier au bout de quatre ans? Cela serait en vérité d'un comique à faire rire. Il n'est permis d'ailleurs de supposer des lois que quand il en a existé de pareilles. La loi de venger le sang de son mari, ou de son père, ou de son frère, a été connue de vingt nations; celle de n'être reçu dans un pays qu'à condition qu'on s'y marierait ressemblerait à l'usage du château de Cutendre, où l'on n'entrait que deux à deux[1].

Dieu me préserve de charger d'aventures et d'épisodes la noble simplicité, si difficile à saisir, si difficile à traiter, si difficile à bien jouer!

Rendez-moi Mlle Lecouvreur et Dufresne, je vous réponds bien du troisième acte. Le meilleur conseil qu'on m'ait jamais donné se trouve exécuté dans ces vers :

> Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
> Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
> Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser :
> N'en demande pas plus...
>
> (Acte II, scène I.)

Je vous dirai de même :

> N'en demandez pas plus, ce serait tout gâter.

1. Chant XII de *la Pucelle;* voyez tome IX, page 190.

J'ose vous répondre que si les comédiens approchaient un peu de la manière dont nous jouons *les Scythes* à Ferney, s'ils avaient la vérité, la simplicité, l'empressement, l'attendrissement de nos acteurs, ils feraient fortune ; mais la même raison pour laquelle ils ne peuvent jouer ni *Mithridate*, ni *Bérénice*, ni tant d'autres pièces, leur fera toujours jouer *les Scythes* médiocrement. N'importe, je demande à cor et à cri deux représentations après Pâques.

Si mon cher ange parvient à faire chasser le monstre qui déshonore la littérature depuis si longtemps, les gens de lettres lui devront une statue. Je demande pardon à M. Coqueley ; mais un avocat plaide furieusement contre lui-même quand il se fait l'approbateur de Fréron : c'est se faire le recéleur de Cartouche. On le dit parent de monsieur le procureur général : son parent devait bien lui dire qu'il se déshonorait. On ne connaît pas toutes les scélératesses de Fréron. C'est lui qui a répandu dans Paris la calomnie contre les Calas. Il a voulu engager un des gueux avec lesquels il s'enivre à faire des vers sur les prétendus aveux de la pauvre Viguière[1]. Je suis bien fâché que la vérité se soit trop tôt découverte. Il fallait laisser parler et triompher les Frérons pendant quinze jours, et ensuite montrer leur turpitude. Les colombes n'ont pas eu la prudence du serpent[2].

Déployez vos ailes, mes anges ; jetez le diable dans l'abîme, et tirez *les Scythes* du tombeau.

Respect et tendresse.

6840. — A M. DE BELMONT[3],

A BORDEAUX.

13 avril 1767, à Ferney.

Nouveaux changements dans la tragédie des Scythes[4].

Acte Ier, scène I (édition des Cramer) :

L'olivier à la main devant nous se présente...

1. C'était la servante de Calas; voyez lettre 6823.
2. Matthieu, x, 16.
3. Publié dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, n° 3 (1880) par M. Barkhausen, d'après l'original, qui appartient à M. J.-E. Péry, notaire honoraire à Bordeaux.
4. Nous nous bornerons à indiquer, sans les transcrire, les variantes qui sont dans notre texte, tome VI, page 332.

corrigez :

Sur un coursier superbe à nos yeux se présente...

N. B. L'olivier n'est point symbole en Perse ; et s'il l'est, on ne doit pas dire : Viens-tu nous insulter...[1].

Même scène, mettez :

Son adorable fille... [7 vers.]

Acte II, scène I, corrigez ainsi :

OBÉIDE.

Après mon infortune... [9 vers.]

OBÉIDE.

Hélas! veux-tu m'ôter, en croyant m'éblouir,
Ce malheureux repos dont je cherche à jouir.
Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir : il se doit imposer
Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser.
N'en demande pas plus. Mon père veut un gendre ;
Il ne l'ordonne point, mais je sais trop l'entendre.
Le fils de son ami doit être préféré...

Acte III, scène I :

Commencez cette scène ainsi :

ATHAMARE.

Quoi! c'était Obéide... [4 vers.]

Même scène :

Elle aura rassemblé... [4 vers.]
Croyez-moi, les sanglots sont la voix des douleurs,
Et les yeux irrités... [5 vers.]
Hélas! s'il était vrai! Tu me flattes peut-être.
Ami, tu prends pitié... [3 vers].

Cette même scène doit finir ainsi :

HIRCAN.

Oui, seigneur, Obéide
Marche vers la cabane où son père réside.
Je l'aperçois.

1. Cette note est en marge de l'original, où elle est suivie d'une seconde, écrite d'une main différente : « *Pourquoi avoir rétabli dans l'édition de Genève* l'olivier à la main, *etc.* » ?

ATHAMARE.

Hélas! tâche de désarmer
Ce père malheureux... [Fin conforme au texte.]

Acte III, scène II :

Sa vertu s'est connue... [12 vers.]
J'obéis. Dieux puissants qui voyez mon outrage,
Secondez mon amour, secondez mon courage.
(Il sort.)

SCÈNE III.

SOZAME.

Eh quoi! cet ennemi nous poursuivra toujours!
Il vient flétrir ici les derniers de mes jours!

Même scène :

J'ai fait depuis quatre ans... [3 vers 1/2.]

Acte IV, scène V.

ATHAMARE.

Il m'en coûte
D'affliger ta vieillesse. . . [5 vers.]

(On a déjà envoyé toutes les corrections du cinquième acte.)

Si M. de Belmont veut que la pièce lui produise quelque chose, il faut qu'Obéide soit touchante et sache pleurer ; qu'Athamare soit jeune, brillant, passionné, emporté ; que les vieillards soient naturels ; qu'Indatire soit naïf, vif et tendre avec Obéide, simple et fier avec son rival. Il faut que les confidents prennent part à l'action. La pièce est très-difficile à jouer. Si M. de Belmont veut faire une nouvelle édition de la pièce, voici l'épître dédicatoire suivant l'édition de Paris. C'est un vieux Scythe qui lui écrit et qui lui fait ses compliments.

6841. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 avril.

Mon divin ange, battez des ailes plus que jamais, et ne laissez pas à l'infâme cabale un prétexte de dire qu'on n'ose plus rejouer *les Scythes*. Je suis persuadé que si on annonce cette pièce avec des vers nouveaux répandus dans l'ouvrage, elle attirera un très-

grand concours. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages.

Mlle Durancy, plus pénétrée de son rôle, versera enfin des larmes et en fera répandre.

On pourrait faire précéder la représentation d'un petit compliment dans lequel on dirait que l'éloignement des lieux n'a pas permis que les acteurs reçussent avant Pâques les changements qu'on avait envoyés. On pourrait faire entendre qu'il est triste qu'un homme qui travaille depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris vive et meure dans un désert éloigné de Paris.

Voyez s'il serait convenable qu'au premier acte, dans la scène des deux vieillards, Sozame dît :

. . . Ah! crois-moi, *ces lauriers* sont affreux;
Ce grand art d'opprimer, trop indigne du brave,
D'être esclave d'un roi, pour faire un peuple esclave;
Ces honneurs, cet éclat, par le meurtre achetés,
Dans le fond de mon cœur je les ai détestés.
Enfin Cyrus sur moi répandant ses largesses, etc.

(Scène III.)

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir mes réponses à Mlle Durancy et à Mlle Sainval [1].

Dites bien, quelque mardi, à M. le duc de Choiseul combien je suis outré contre lui ; il ne sait pas quel tort il me fait. Je suis vexé dans les lieux que j'ai défrichés, embellis, et enrichis ; cela n'est pas juste : je suis entré dans toutes ses vues, et il ne daigne écouter aucune de mes prières.

Joignez-y le fardeau insupportable de plus de cinquante lettres par semaine, auxquelles je suis obligé de répondre; la régie d'une terre, vingt ouvrages qui viennent à la traverse, et jugez si j'ai du temps de reste pour limer une tragédie. Plaignez-moi, et faites jouer *les Scythes*.

Mlle Sainval veut s'essayer dans *Olympie;* pourquoi non ?

6842. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 16 avril.

En réponse à la lettre du 3 d'avril du cher grand écuyer, je dirai à toute la famille que mon voyage à Montbéliard est abso-

1. Ces lettres manquent.

lument nécessaire; mais je ne le ferai que dans la saison la plus favorable.

Le succès de l'affaire des Sirven me paraît infaillible, quoi qu'en dise Fréron. La calomnie absurde contre cette pauvre servante des Calas[1] ne peut servir qu'à indigner tout le conseil, que cette calomnie attaquait vivement, en supposant qu'il avait protégé des coupables contre un parlement équitable et judicieux. Plus la rage du fanatisme exhale de poison, plus elle rend service à la vérité. Rien n'est plus heureux que de réduire ses ennemis à mentir.

Le prince au service duquel est Morival m'a mandé qu'il l'avait fait enseigne, et qu'il aurait soin de lui[2]. Il est aussi indigné que moi de cette abominable aventure, que j'ai toujours sur le cœur.

Nous sommes embarrassés de toutes les façons à Ferney. Vous pensez bien, messieurs, que les commis condamnés à restituer les cinquante louis d'or cherchent à les regagner par toutes les vexations de leur métier. Nous sommes en pays ennemi. Il est triste de batailler continuellement avec les fermiers généraux. Notre position, qui était si heureuse, est devenue tout à fait désagréable : il faut quelquefois savoir boire la lie de son vin. Nous serons plus heureux quand vous pourrez venir passer quelques mois chez nous. Notre transplantation à Hornoy est actuellement de toute impossibilité.

J'aurais souhaité que Tronchin eût été plus médecin que politique, qu'il se fût moins occupé des tracasseries d'une ville qu'il a abandonnée. S'il a pris parti dans ces troubles, il devait me connaître[3] assez pour savoir que je me moque de tous les partis. Quoi qu'il en soit, il est plaisant que Tronchin soit à Paris, et moi aux portes de Genève; Rousseau en Angleterre, et l'abbé de Caveyrac à Rome. Voilà comme la fortune ballotte le genre humain.

Je demande à monsieur le Grand Turc pourquoi son baron de Tott est à Neuchâtel. Dites-moi, je vous prie, mon Turc, si ce Turc de Tott vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pacha ?

Mille amitiés à tous. Le Turc est prié d'écrire un mot.

1. Voyez une des notes sur la lettre 6823.
2. Voyez lettre 6812.
3. Voyez ettres 6822 et 6823.

6843. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Le 16 avril.

Albi, nostrorum sermonum candide judex.
(Hor., lib. I, ep. iv.)

Vous êtes sûrement du nombre des élus, monseigneur, puisque vous n'êtes pas du nombre des ingrats. Vous chérissez toujours les lettres, à qui vous avez dû les principaux événements de votre vie. Je leur dois un peu moins que Votre Éminence; mais je leur serai fidèle jusqu'au tombeau. Je suis encore moins ingrat envers vous, qui avez bien voulu m'honorer de très-bons conseils sur la Scythie. J'attends de Paris mon ouvrage tartare[1], pour vous l'envoyer dans le pays des Visigoths, quoique assurément il n'y ait dans le monde rien de moins visigoth que vous. Le blocus de Genève retarde un peu les envois de Paris. Cette campagne-ci sera sans doute bien glorieuse; mais elle me gêne beaucoup. Dès que j'aurai ma rapsodie imprimée, j'y ferai coudre proprement une soixantaine de vers que vous m'avez fait faire, et je dirai : *Si* placet, *tuum est*[2].

Si Votre Éminence souhaite que je lui envoie le factum des Sirven, il partira à vos ordres. Il est signé de dix-neuf avocats; c'est un ouvrage très-bien fait. On y venge votre province de l'affront qu'on lui fait de la croire féconde en parricides. C'était à un Languedochien, et non à moi, de faire rendre justice aux Sirven et aux Calas. Mais ces deux familles infortunées s'étant réfugiées dans mes déserts, j'ai cru que la fortune me les envoyait pour les secourir.

Plus vous réfléchissez sur tout ce qui se passe, plus vous devez aimer votre retraite. La grosse besogne archiépiscopale me paraît fort ennuyeuse; mais vous faites du bien, vous êtes aimé, et il vous appartient de vous réjouir dans vos œuvres[3], comme dit le livre de l'*Ecclésiaste*, attribué fort mal à propos à Salomon.

Oserai-je vous demander si vous avez lu le *Bélisaire* de Marmontel, qu'on appelle son *Petit Carême?* La Sorbonne le censure pour n'avoir pas damné Titus, Trajan, et les Antonins[4].

1. *Les Scythes.*
2. Horace, livre IV, ode III, vers dernier.
3. *Ecclésiaste*, III, 22.
4. C'est la huitième des trente-sept propositions condamnées par la Sorbonne ; voyez lettre 6885.

Messieurs de Sorbonne seront sauvés probablement dans l'autre monde, mais ils sont furieusement sifflés dans celui-ci.

Riez, monseigneur : il faut souvent rire sous cape; mais il est fort agréable de rire sous la barrette.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, etc.
(VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 490.)

Que Votre Éminence agrée les très-tendres respects du vieux Suisse.

6844. — DE M. DE CHENEVIÈRES[1].

M. le chevalier de Rochefort est à présent, mon cher ami, à sa brigade, à Châlons en Champagne. Je lui ai fait parvenir votre lettre à Paris avant son départ, et je vais lui communiquer votre dernière. C'est un homme qui vous est bien attaché et qui vous rend bien justice.

J'ai lu *les Scythes;* on ne saurait mettre cette pièce en parallèle avec *Zaïre, Alzire, Mahomet* et *Mérope;* mais on y trouve des traits qui caractérisent l'auteur. Bien des gens la critiquent; mais tous conviennent qu'il y a des beautés. Vous savez que l'envie règne toujours encore plus sur le Parnasse qu'ailleurs. Je m'imagine voir la Gloire l'écraser d'une main et vous couronner de l'autre.

Il me paraît que les troubles de Genève vous mettent bien mal à votre aise : il faut pourtant que cela finisse. Ce qui me fâche, c'est qu'ils dérangent et reculent mon voyage, et le plaisir que j'aurais de vous embrasser et de vous aller renouveler, ainsi qu'à l'aimable nièce, les assurances de mon attachement et de mon respect.

6845. — A M. BORDES[2].

17 avril.

Je suis dans la nouvelle Scythie, mon cher monsieur, et j'ai perdu toute idée de l'ancienne; je ne puis plus tenir au vent de bise et à votre éloignement. Les neiges qui m'entourent me rendent aveugle; le vent me tue; les tracasseries de Genève m'ennuient; le blocus de mon petit pays me met à la gêne. On m'a parlé d'une jolie maison sur la Saône, à une lieue de votre belle ville. Si je puis l'acheter sur la tête de Mme Denis, à un prix convenable, je ferai le marché, et je partagerai mon temps entre Ferney et cette maison.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Mandez-moi sur votre honneur, je vous en prie, si vous avez eu aujourd'hui vendredi, 17 avril, un vent affreux et de la neige.

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire?* Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai, et tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés; vous n'aurez qu'à parler. Adieu, mon cher confrère. Votre très-humble, etc.

6846. — A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

Monsieur, la famille des Sirven a renvoyé selon vos ordres, à M. de Courteilles, le mémoire signé pour être remis à M. l'avocat de Beaumont par votre entremise; ayez la bonté de le retirer avec les autres pièces.

Toute notre famille est fort étonnée et très-indignée de la démarche odieuse faite auprès de M. de Meaux. Il y a des hommes qui ne sont jamais occupés qu'à nuire. Nous prions Dieu, qui bénit notre petit commerce, qu'il ne vous fasse point tomber sous la dent de ces gens-là. M. Raitvole[1] dit vous avoir envoyé le livre cité par Fabricius[2], qu'il a eu bien de la peine à trouver. Il y a longtemps qu'on ne trouve plus dans nos quartiers de livres espagnols.

Mon épouse vous salue. J'ai l'honneur d'être très-cordialement.

BOUBSIER.

6847. — A M. CASSEN[3],

AVOCAT AU CONSEIL.

A Ferney, 19 avril 1767.

Monsieur, vous m'avez prévenu; j'aurais eu l'honneur de vous écrire, sans les maladies qui persécutent la fin de ma vie. Il ne me reste plus qu'un cœur aussi sensible à votre mérite et à votre générosité qu'au sort des malheureux. Les Sirven cessent déjà d'être infortunés depuis que vous avez pris leur défense. Leur principal objet était de mettre leur innocence en plein jour; vous l'avez fait, l'Europe a prononcé, et les têtes couronnées à qui j'envoie votre mémoire ont jugé la cause avec le public. Un

1. Anagramme de Voltaire.

2. L'ouvrage que Voltaire dit être cité par Fabricius est tout simplement les *Questions de Zapata;* voyez tome XXVI, page 173.

3. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire;* Paris, 1862.

arrêt du conseil n'est plus qu'une cérémonie. Il est vrai que cette cérémonie leur rendra leur bien, mais le public leur a déjà rendu leur honneur! C'est à vous, monsieur, à qui nous en avons l'obligation, ainsi qu'à M. de Beaumont, et aux dix-neuf avocats dont la consultation est déjà regardée comme un arrêt. Ma récompense, à moi, pour tous les soins que je me suis donnés, est d'avoir reçu le témoignage de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

6848. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Je devrais dépouiller le vieil homme[1] dans ce saint jour de Pâques, et me défaire du vieux levain;

Mais *enfin* je suis Scythe, et le fus pour vous plaire[2].

Je plaide encore pour *les Scythes*, du fond de mes déserts. Voilà trois éditions de ces pauvres *Scythes*, celle des Cramer, celle de Lacombe, et une autre qu'un nommé Pellet vient de faire à Genève; on en donnera pourtant bientôt une quatrième, dans laquelle seront tous les changements que j'ai envoyés à mes anges et à M. de Thibouville, avec ceux que je ferai encore, si Dieu prend pitié de moi. Je ne plains point ma peine; mais voyez ma misère! Toutes les lettres qu'on m'écrit se contredisent à faire pouffer de rire. Une des critiques les plus plaisantes est celle de quelques belles dames qui disent: Ah! pourquoi Obéide va-t-elle s'aviser d'épouser un jeune Scythe, c'est-à-dire un Suisse du canton de Zug, lorsque dans le fond de son cœur elle aime Athamare, c'est-à-dire un marquis français? — Mais, ô mes très-belles dames! ayez la bonté de considérer que son marquis français est marié, et qu'elle ne peut savoir que madame la marquise est morte. Cette fille fait très-bien de chercher à oublier pour jamais un marquis qui a ruiné son pauvre père; et ces vers que vous m'avez conseillés, et que j'ai ajoutés trop tard, ces vers assez passables, dis-je, répondent à toutes ces critiques :

1. Saint Paul aux Éphésiens, IV, 22; et aux Colossiens, III, 9.
2. Vers des *Scythes*, acte V, scène II.

Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si *j'aime en secret* les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser.

(Acte II, scène I.)

Je vous assure encore que le second acte, récité par Mme de La Harpe, arrache des larmes. Soyez bien persuadé que si la scène du troisième acte entre Athamare et Obéide était bien jouée, elle ferait une très-vive impression.

Pleurez donc, mademoiselle Obéide, lorsque Athamare vous dit :

Elle l'est dans la haine, et lui seul est coupable.

(Acte III, scène II.)

Pleurez en disant :

Tu ne le fus que trop; tu l'es de me revoir,
De m'aimer, d'attendrir un cœur au désespoir.
Destructeur malheureux d'une triste famille,
Laisse pleurer en paix et le père et la fille, etc.

(Acte III, scène II.)

Et vous, Athamare, dites d'une manière vive et sensible :

Juge de mon amour! il me force au respect.
J'obéis... Dieux puissants, qui voyez mon offense,
Secondez mon amour, et guidez ma vengeance, etc.

(Acte III, scène II.)

La scène des deux vieillards, au quatrième acte, attendrit tous ceux qui n'ont point abjuré les sentiments de la simple nature. Mais ces sentiments sont toujours étouffés dans un parterre rempli de petits critiques à qui la nature est toujours étrangère dans le tumulte des cabales. C'est ce qui arriva à la scène touchante de Sémiramis et de Ninias; c'est ce qui arriva à la scène de l'urne dans *Oreste;* c'est ce que vous avez vu dans *Tancrède* et dans *Olympie. Trois amis y seront*[1], etc., est très à sa place, très-naturel, très-touchant; mais des acteurs froids et intimidés rendent tout ridicule aux yeux d'un public frivole et barbare, qui ne court à une première représentation que pour faire tomber la pièce.

Les deux dernières représentations ne subjuguèrent l'hydre qu'à moitié, parce que les acteurs n'étaient point encore parvenus à ce degré nécessaire de sensibilité qui est le maître des cœurs.

1. Voyez tome VI, page 317.

Ce n'est qu'avec le temps qu'on goûtera ces mœurs champêtres, cette simplicité si touchante, mise en opposition avec l'insolence du despotisme et la fureur des passions d'un jeune prince qui se croit tout permis. C'est précisément au parterre que cela doit plaire. Tous les gens de lettres sont de mon avis. On s'apercevra aussi que le style n'est point négligé, et que sa naïveté, convenable au sujet, loin d'être un défaut, est un véritable ornement; car tout ce qui est convenable est bien. Les mots de *toison*, de *glèbe*, de *gazons*, de *mousse*, de *feuillage*, de *soie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, etc., qui seraient ridicules dans une autre tragédie, sont si heureusement employés. Mais cette convenance n'est sentie qu'à la longue; elle plaît quand on y est accoutumé.

J'ai dit, dans la préface, que la pièce est très-difficile à jouer, et j'ai eu grande raison. Voilà les acteurs enfin un peu accoutumés. Profitez donc, je vous en supplie, mes anges, de ce moment favorable; faites reprendre la pièce après Pâques. La nature, après tout, est partout la même, et il faudra bien qu'elle parle dans votre Babylone comme dans ma Scythie. Si Brizard peut avoir plus de sentiment, si Dauberval peut être moins gauche, si Pin pouvait être moins ridicule, s'ils pouvaient prendre des leçons dont ils ont besoin, si de jeunes bergères vêtues de blanc venaient attacher des guirlandes, dans le deuxième acte, aux arbres qui entourent l'autel, pendant qu'Obéide parle; si elles venaient le couvrir d'un crêpe dans la première scène du cinquième acte; si tous les acteurs étaient de concert; si les confidents étaient supportables, je vous réponds que cela ferait un beau spectacle.

Essayez, je vous prie; et surtout qu'Obéide sache pleurer. Je vois bien qu'elle n'est point faite pour les rôles attendrissants; il lui faudra des Léontine[1] qui disent des injures à un empereur dans sa maison, contre toute bienséance et contre toute vraisemblance. Il lui faudra des Cléopâtre[2] qui fassent à leurs fils la proposition absurde d'assassiner leur maîtresse. Le parterre aime encore ces sottises gigantesques, à la bonne heure; pour moi, qui suis le très-humble et très-obéissant serviteur du naturel et du vrai, je déteste cordialement ces prestiges dramatiques.

Je crois que je vais bientôt quitter ma Scythie, et en chercher une autre; ma santé ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril, et aux neiges qui nous envi-

1. Personnage de l'*Héraclius* de Corneille.
2. Personnage de la *Rodogune* de Corneille.

ronnent, lorsque ailleurs on mange des petits pois. Les commis sont devenus plus affreux que les neiges. Je veux fuir les loups et les frimas.

En voilà trop ; respect et tendresse, mes anges.

6849. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, le 19 avril.

Je suis bien touché, monsieur, de vos sentiments nobles, de votre lettre et de vos vers[1]. Il n'y a point de pièces de théâtre qui aient excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les Frérons ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il ressemble parfaitement au portrait que saint Paul fait de la charité[2]; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie ; c'est le meilleur morceau de saint Paul, sans contredit; et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le saint jour de Pâques.

Il est vrai que nos beaux-arts penchent un peu vers leur chute ; mais ce qui me cousole, c'est que vous êtes jeune et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs Les vers que vous m'envoyez sont charmants. J'ai avec moi M. et Mme de La Harpe, qui en sentent tout le prix, aussi bien que ma nièce.

Il y a longtemps que nous aurions joué *le Siège de Calais* sur notre petit théâtre de Ferney si notre compagnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de Chabanon va venir chez nous avec une tragédie ; nous la jouerons ; et, dès que vous aurez donné la comtesse de *Vergy*[3], notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de *la Partie de chasse de Henri IV*, de M. Collé. Où est le temps que je n'avais que soixante-dix ans! Je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce faisait verser des larmes, et c'est là le grand point. Pour M. et Mme de La Harpe, je ne connais guère de plus grands acteurs.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone croissent entre nos montagnes de Scythie ; mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

1. Sur la première représentation des *Scythes*.
2. Aux Corinthiens, XIII, 4.
3. *Gabrielle de Vergy*, tragédie de de Belloy, fut imprimée en 1770, mais ne fut jouée sur le Théâtre-Français qu'en 1777.

Adieu, monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts, que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie ; je vous aime, je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires, qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié.

V.

6850. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 avril.

J'ai reçu votre lettre du 9 d'avril, mon très-aimable et preux chevalier (puisque vous ne voulez pas que je vous appelle mon sieur). Je vous avais écrit, huit ou dix jours auparavant, par M. Chenevières. Je n'ai reçu aucun des paquets dont vous me parlez. Toutes les choses de ce monde n'atteignent pas à leur but. Il faut se consoler ; la patience est une vertu nécessaire.

Je vous fais mon compliment sur votre mariage ; faites-nous beaucoup d'enfants qui pensent comme vous : vous ne sauriez rendre un plus grand service à la société. Je vous écris à Châlons-sur-Marne. J'aimerais mieux que ce fût à Châlon-sur-Saône, j'aurais le bonheur d'être moins éloigné de vous. Je ne puis rien vous mander. Je suis dans la solitude et dans les neiges, bloqué par vos troupes, et malade. Quand vous serez à la source des plaisirs et des nouvelles, n'oubliez pas les solitaires dont vous avez fait la conquête.

6851. — A MADAME VEUVE DUCHESNE[1].

A Ferney, 22 avril 1767.

Celui qui a dicté la lettre de Mme Duchesne ne l'a pas trop bien servie. Quand le sieur Duchesne imprima le recueil de théâtre en question, il devait consulter l'auteur, qui aurait eu la complaisance de lui fournir de quoi faire une bonne édition. Il devait au moins prendre pour modèle l'édition des frères Cramer ; il devait surtout consulter quelque homme de lettres qui lui aurait épargné les fautes les plus grossières ; il ne devait pas imprimer sur des manuscrits informes d'un souffleur de la Comédie ; il ne devait pas déshonorer la littérature et la librairie. On n'imprime point un livre comme on vend de la morue au marché. Un libraire doit être un homme instruit et attentif.

1. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1862.

Si Mme Duchesne veut, en se conformant à la dernière édition de MM. Cramer, faire des cartons, et corriger tant de sottises, elle fera très-bien ; mais il faut choisir un homme versé dans cet art qui puisse la conduire ; elle peut s'adresser à M. Thieriot.

On lui envoya le tome de *la Henriade* in-4° il y a plus d'un an; elle n'en a pas seulement accusé la réception : ce n'est pas avec cette négligence et cette ingratitude qu'on réussit. M. de Voltaire a les plus justes raisons de se plaindre. Ses ouvrages lui appartiennent. Le temps de tous les priviléges est expiré; il en peut gratifier qui il voudra. Il favorisera Mme Duchesne s'il est content de sa conduite, sinon il fera présent de ses œuvres à d'autres qui le serviront mieux.

6852. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 22 avril.

Je réponds à la lettre du 14, dont mon cher ange m'honore dans le cabinet d'*Elochivis*[1], à deux grandes parasanges de Babylone. Comme je suis à trois cent mille pas géométriques de votre superbe ville, et que vos Persans m'écrivent toujours des choses contradictoires, je suis très-souvent le plus embarrassé de tous les Scythes; mais je crois mon ange, de préférence à tout. Je pense ne pouvoir mieux faire que de lui envoyer la pièce scythe, bien nettement ajustée. Si cet exemplaire ne suffit pas pour sa comédie, il sera aisé d'en faire encore un autre sur ce modèle. Je suis convaincu que tous les prétextes des ennemis leur étant ôtés, ayant sacrifié *Il est mort en brave homme*[2], qui est pourtant fort naturel ; ayant épargné aux gens malins l'idée de viol, qui pourtant est piquante ; ayant donné la raison la plus valable du mariage d'Obéide, raison prise dans l'amour même d'Obéide pour Athamare, raison touchante, raison tragique, raison même que mes anges ont toujours voulu que j'employasse; ayant enfin distillé le peu qui me reste de cerveau pour apaiser les Welches, et pour plaire aux bons Français, j'espère que tant de peines ne seront pas perdues.

Ceux qui demandent que le mariage d'Obéide avec Indatire soit nécessaire n'entendent point les intérêts de leurs plaisirs. Cela est bon dans *Alzire*, cela serait détestable dans *les Scythes*.

1. C'est par cet anagramme que Voltaire, dans son *Épître dédicatoire* des *Scythes* (voyez tome VI, page 263), désigne le duc de Choiseul.

2. Ces mots devaient se trouver dans la scène v de l'acte IV.

Les deux vieillards doivent faire un très-grand effet au quatrième acte, s'ils peuvent jouer d'une manière attendrissante; et surtout si les Welches sont capables de faire réflexion que deux bonnes gens de quatre-vingts ans, sans armes, et consignés à la porte d'Athamare, ne peuvent commander une armée, surtout quand l'un des deux vieillards est évanoui. Le malheur de tous vos comédiens, c'est de jouer froidement; ils n'ont point d'âme, ils n'arrivent jamais qu'à moitié. Je le dirai toujours, jusqu'à ce que je meure, *les Scythes* bien joués doivent faire un grand effet. Mme de La Harpe fait pleurer quand elle dit :

Ah, fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc.
(Acte III, scène IV.)

et Mme Dupuits, qui a une voix touchante, augmente l'attendrissement. Il y a l'infini entre jouer avec art et jouer avec âme.

Je vous ai soumis, mon cher ange, ma réponse à Mlle Sainval[1]; je n'ai écrit que des politesses vagues à Mlle Dubois; je ne me suis engagé à rien : vous savez que je ne ferai que ce que vous voudrez; mais je vous répète encore qu'il faut reprendre *les Scythes* après Pâques, malgré la cabale, ou plutôt malgré les cabales, car il y en a quatre contre nous. Il faut que Mlle Durancy fasse pleurer, afin que M. le maréchal de Richelieu ne la fasse pas enrager, s'il ne lui fait pas autre chose.

On fait une nouvelle édition des *Scythes* à Genève; on en fait une en Hollande; on en va faire une encore à Lyon : cela peut servir de prétexte à Lacombe pour diminuer un peu l'honoraire de Lekain; mais il n'y perdra rien, il aura toujours ses six cents francs[2]. Puisse-t-il être beau comme le jour, et être un amant charmant quand il viendra, au troisième acte, se jeter aux genoux d'Obéide! puisse-t-il avoir une voix sonore et touchante! puissent les confidents n'être pas des buffles! puisse le seul véritable théâtre de l'Europe n'être pas entièrement sacrifié à l'Opéra-Comique!

Grâce au ridicule retranchement fait par la police à la première scène du troisième acte, Sozame ne dit mot, et joue un rôle pitoyable; je le fais parler de manière que la police n'aura rien à dire.

1. Elle manque, ainsi que la lettre à Mlle Dubois.
2. Voyez la lettre 6839.

Je vous remercie tendrement, vous et Elochivis ; je suis terriblement vexé, et si on ne réprime pas l'insolence des commis, je serai obligé d'aller mourir ailleurs.

A propos de mourir, savez-vous, mon divin ange, que je n'ai guère de santé ? Mais qu'importe ! je suis aussi gai qu'homme de ma sorte. Je n'ai actuellement que la moitié d'un œil, et vous voyez que j'écris très-lisiblement. Je soupçonne avec vous que le tyran du *tripot*[1] a contre vous quelque rancune qui n'est pas du *tripot*. N'y a-t-il pas un fou de Bordeaux, nommé Vergy[2], qui aurait pu vous faire quelque tracasserie? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean-Jacques est aussi fou que les d'Éon et les Vergy, mais il est plus dangereux.

N. B. Vous serez peut-être surpris que Luc[3] m'écrive toujours ; j'ai trois ou quatre rois que je mitonne : comme je suis fort jeune, il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de la vie. Divin ange ! ces quatre rois ne valent pas seulement une plume de vos ailes.

Couple céleste, couple aimable, vous savez si vous m'êtes chers ! Mais ce que vous ne saurez jamais bien, c'est le bonheur et la félicité suprême que goûte mon cœur, des hommages purs qu'il vous rend chaque jour dans le temple d'Hyperdulie.

6853. — A M. MARIN.

22 avril.

Vous devez être bien ennuyé, monsieur, des misérables tracasseries de la littérature. Vous êtes plus fait pour les agréments de la société que pour les misères de ce *tripot*. En voici une que je recommande à vos bons offices. Vous êtes le premier qui m'ayez instruit de l'insolence des libraires de Hollande ; il est dans votre caractère que vous soyez le premier qui m'aidiez à confondre ces abominables impostures.

Puis-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien faire rendre mes barbares[4] à l'avocat devenu libraire[5], qui plaide pour moi au bas du Parnasse? Il me paraît un homme de beaucoup d'esprit, et plus fait pour être mon juge que pour être mon imprimeur.

1. Le maréchal de Richelieu.
2. Voyez tome XLIII, page 438.
3. Le roi de Prusse.
4. *Les Scythes*.
5. Lacombe.

On dit qu'on ôte à Fréron ses feuilles; mais quand on saisit les poisons de la Voisin, on ne se contenta pas de cette cérémonie.

Lekain est allé chercher des acteurs en province : il n'en trouvera pas; il n'y en a que pour l'opéra-comique. C'est le spectacle de la nation, en attendant Polichinelle.

Fuit Ilium, et ingens
Gloria Teucrorum.
(Virg., *Æn.*, lib. II, v. 326.)

J'attends avec impatience le décret de la Sorbonne pour damner les Scipion et les Caton. Il ne manquait plus que cela pour l'honneur de la patrie.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme disent les Italiens.

6854. — A M. LE BARON DE TOTT[1].

A Ferney, le 23 avril.

Monsieur, je m'attendais bien que vous m'instruiriez; mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays.

Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes; mais quelques agréments que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces Tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'Orphée et d'Homère. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur, et qui est l'ennemi des arts.

Je plains mon neveu de faire l'histoire de cette vilaine nation. La véritable histoire est celle des mœurs, des lois, des arts, et des progrès de l'esprit humain. L'histoire des Turcs n'est que celle des brigandages; et j'aimerais autant faire les mémoires des loups du mont Jura, auprès desquels j'ai l'honneur de demeurer. Il faut que nous soyons bien curieux, nous autres Welches de l'Occident, puisque nous compilons sans cesse ce qu'on doit penser des peuples de l'Asie, qui n'ont jamais pensé à nous.

Au reste, je crois le canal de la mer Noire beaucoup plus

1. François, baron de Tott, né en France en 1733, mort en Hongrie en 1793, après avoir reçu de la France plusieurs missions diplomatiques. Il a laissé des *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, 1784, quatre volumes in-8°. Il était à Neuchâtel quand Voltaire lui adressa sa lettre.

beau que le lac de Neuchâtel, et Stamboul une plus belle ville que Genève, et je m'étonne que vous ayez quitté les bords de la Propontide pour la Suisse; mais un ami comme M. du Peyrou vaut mieux que tous les vizirs et tous les cadis. J'ai l'honneur d'être, etc.

6855. — A M. COQUELEY[1].

A Ferney, 24 avril.

Dans la lettre dont vous m'honorez, monsieur, vous m'apprenez que j'ai mal épelé votre nom, qui est mieux orthographié dans l'histoire du président de Thou. Comme je n'ai cette histoire qu'en latin, et que de Thou a défiguré tous les noms propres, je n'ai point consulté ses dix gros volumes, et je n'ai pu vous donner un nom en *us;* ainsi vous pardonnerez ma méprise; mais si votre nom se trouve dans cette histoire, il ne doit pas certainement être au bas des feuilles de Fréron. Vous étiez son approbateur, et il avait trompé apparemment votre sagesse et votre vigilance lorsqu'une de ses feuilles lui valut le For ou le Four-l'Évêque, et lui attira même *l'Écossaise,* qui le fit punir sur tous les théâtres de l'Europe. Franchement, un homme bien né, un avocat au parlement, un homme de mérite, ne pouvait pas continuer à être le réviseur d'un Fréron. Je vous sais très-bon gré, monsieur, d'avoir séparé votre cause de la sienne ; mais je ne pouvais pas en être instruit. Je suis très-fâché d'avoir été trompé. Je vous demande pardon pour moi, et pour ceux qui ne m'ont pas averti. Je transporte, par cette présente, mon indignation et mon mépris, c'est-à-dire les sentiments contraires à ceux que vous m'inspirez; j'en fais une donation authentique et irrévocable à celui qui a signé et approuvé la lettre supposée que ce misérable imprima contre le jugement du conseil en faveur de l'innocence des Calas. Il crut se mettre à couvert en alléguant que cette lettre n'était que contre moi; mais, dans le fond, toutes les raisons pitoyables par lesquelles il croyait prouver que je m'étais trompé en défendant l'innocence des Calas tombaient également sur tous les avocats qui s'étaient servis des mêmes moyens que moi, sur les rapporteurs qui employèrent ces mêmes moyens, et enfin sur tous les juges qui les consacrèrent d'une voix unanime par le jugement le plus solennel.

Cette feuille de Fréron, et celle qui lui avait mérité le sup-

1. C.-G. Coqueley de Chaussepierre, avocat et censeur royal, mort en 1791.

plice de *l'Écossaise*, sont les seules de ce polisson que j'aie jamais lues. Je vous avoue que je ne conçus pas comment on permettait de si infâmes impostures. Un homme très-considérable me répondit que l'excès du mépris qu'on avait pour lui l'avait sauvé, et qu'on ne prend pas garde aux discours de la canaille. Je trouve cette réponse fort mauvaise, et je ne vois pas qu'un délit doive être toléré, uniquement parce qu'on en méprise l'auteur.

Voilà mes sentiments, monsieur; ils sont aussi vrais que la douleur où je suis de vous avoir cru coupable, et que l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

6856. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

24 avril.

Mon divin ange, je ne puis empêcher la foule des éditions qu'on fait de ces pauvres *Scythes*, et tout ce que je puis faire, c'est de fournir quelques changements pour les rendre plus tolérables. Je ne doute pas qu'après y avoir réfléchi vous ne sentiez combien une scène d'Obéide au premier acte serait inutile et froide; un monologue d'Obéide, au commencement du second acte, serait encore pis. Il y a sans doute beaucoup plus d'art à développer son amour par degrés; j'y ai mis toutes les nuances que ma faible palette m'a pu fournir.

Je vous prie de vouloir bien faire corriger deux vers à la fin du quatrième acte; j'ôte ces trois-ci :

Où suis-je? Qu'a-t-il dit? Où me vois-je réduite?
Dans quel abîme affreux, hélas! l'ai-je conduite?
Viens, je t'expliquerai ce mystère odieux;

et je mets à la place :

OBÉIDE.

Qu'a-t-il dit? Que veut-on de cette infortunée?
O mon père! en quels lieux m'avez-vous amenée?

SOZAME.

Pourrai-je t'expliquer ce mystère odieux? etc.

Je vous enverrai incessamment une édition bien complète, qui vous épargnera toutes les importunités dont je vous accable, et dont je vous demande pardon.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je ne vois pas ce qui empêcherait Lekain de jouer au mois de mai cette pièce; et il me semble que le rôle d'Indatire n'est pas assez violent pour faire mal à la poitrine de Molé.

Vous m'avez flatté d'une nouvelle qui vaut bien le succès d'une tragédie, c'est qu'on allait fermer la boutique de Fréron.

Voici la copie de ma réponse à M. Coqueley; je vous soumets prose et vers.

M. de Chabanon arrive au milieu de nos frimas. Respect et tendresse.

6857. — A M. PERRAND,

CHANOINE D'ANNECY [1].

24 avril.

Monsieur, votre procureur Vachat n'imite ni votre politesse ni vos procédés honnêtes. Il exige toujours un prix exorbitant de deux arpents de terre achetés autrefois de M. de Montréal, et relevant de votre chapitre. Il suppose, dans son exploit, qu'il avait une maison sur ce terrain, et il est évident, par son exploit même, et par le plan levé en 1709, que le terrain en question confinait à cette maison ou masure; ainsi il accuse faux pour embarrasser et intimider une veuve qu'il croit hors d'état de se défendre.

Les deux arpents qui vous doivent un cens sont un terrain absolument inutile, que j'ai enclavé dans mon jardin, et qui ne produit rien du tout. Il y avait autrefois dans un de ces arpents une petite vigne entourée de gros noyers, lesquels subsistent encore, et qui, par conséquent, ne valait pas la culture. Ce peu de vigne a été arraché il y a longtemps. Vous savez, monsieur, ce que valent les vignes dans ce pays-ci; vous savez que les paysans ne veulent pas même boire du vin qu'elles donnent.

Et à l'égard de l'autre arpent, sur lequel il y a aujourd'hui des arbres d'ombrage plantés, vous savez que ce qui ne produit aucun avantage n'a pas une grande valeur. Les terres à froment même ne sont estimées dans ce pays-ci que vingt écus l'arpent ou la pose. Quand on évaluerait ces deux poses ensemble à cent écus, je ne devrais au sieur Vachat que le sixième de cent écus, qui font cinquante livres.

Vous avez eu la générosité de me mander que votre procureur

1. Cette lettre fut écrite au nom de quelque habitante de Ferney ou de Tournay. (K.) — Ou plutôt de Mme Denis, pour qui Voltaire avait acheté la terre de Ferney.

devait en user avec moi selon l'usage ordinaire, qui est de n'exiger que la moitié des lods. Si donc, monsieur, le sieur Vachat s'était conformé à la noblesse de vos procédés, il n'aurait exigé que vingt-cinq livres de France; et, s'il avait imité la manière dont j'en use avec mes vassaux, il se serait réduit à douze livres dix sous.

Je suis bien loin de demander une telle diminution, je n'en demande aucune; je suis prête à payer tout ce que vous jugerez convenable: c'est à messieurs du chapitre qu'il appartient de mettre un prix au fonds dont nous vous devons le cens. Vachat, étant votre fermier, ne peut exiger pour lods et ventes que la sixième partie de ce fonds même; cependant il exige plus que la valeur du terrain. Il veut me ruiner en frais; il a pris pour m'assigner le temps où j'étais très-malade, et où je ne pouvais répondre; il m'a fait condamner par défaut; il m'a traduite au parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour ce cens de deux sous et demi.

Votre chapitre, monsieur, est trop équitable et trop religieux pour ne pas réprimer une telle vexation. Je n'ai jamais contesté votre droit, sur quelque titre qu'il puisse être fondé. Je suis si ennemie des procès, que je n'ai pas seulement répondu aux manœuvres de Vachat. Je suis prête à consigner le double et le triple, s'il le faut, de la somme qui vous est due. Ayez la bonté d'évaluer le fonds vous-même, et cette évaluation servira de règle pour l'avenir. Je vous propose de nommer qui il vous plaira pour arbitre de cette évaluation. Voulez-vous choisir monsieur le maire de Gex, M. de Menthon, gentilhomme du voisinage, et le curé de la terre de Ferney, où ces terrains sont situés? Vous préviendrez par là non-seulement ce procès injuste, mais tous les procès à venir. Ce sera une action digne de votre piété et de votre justice.

6858. — A M. MOULTOU[1].

24 avril 1767.

Voilà deux grandes nouvelles, mon cher philosophe : voilà une espèce de persécuteurs bannie de la moitié de l'Europe[2], et une espèce de persécutés qui peut enfin espérer de jouir des

1. Éditeur, A. Coquerel.
2. Les jésuites.

droits du genre humain, que le révérend père La Chaise et Michel Le Tellier leur ont ravis.

Il faudrait piquer d'honneur M. de Maupeou. Je réponds bien de M. le duc de Choiseul et de M. le duc de Praslin; mais dans une affaire de législation le chancelier a toujours la voix prépondérante.

Mme la duchesse d'Enville est à la Rocheguyon; mais écrivez-lui, flattez sa grande passion, qui est celle de faire du bien, et qui vous est commune avec elle. Elle est capable d'aller exprès à Versailles.

Le succès d'une pareille entreprise rendrait le roi cher à l'Europe. Est-il possible que les Turcs permettent aux chiens de chrétiens (comme ils les appellent) de porter leur Dieu dans les rues et de chanter : *O filii! o filiæ!* à tue-tête, tandis que les Welches ne permettent pas à d'autres Welches de se marier! La conduite welche est si folle et si odieuse qu'elle ne peut pas durer[1].

Je vous embrasse tendrement. Je n'ai pas un moment à moi. J'attends le livre de M. de Serres.

6859. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 avril.

J'ignore, monseigneur, si vous vous amusez encore des spectacles dans votre royaume de Guienne. Je vous envoie à tout hasard cette nouvelle édition[2]; et, en cas que vos occupations vous permettent de jeter les yeux sur cette pièce, la voici telle que nous la jouons sur le théâtre de Ferney.

Je ne sais par quelle heureuse fatalité nous sommes les seuls qui ayons des acteurs dignes des restes de ce beau siècle sur la fin duquel vous êtes né. Nous avons surtout, dans notre retraite de Scythes, un jeune homme nommé M. de La Harpe, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler. Il a remporté deux

1. Il s'agit ici des lois qui déclaraient nuls les mariages protestants, et d'après lesquelles les héritages de leurs enfants étaient réclamés avec plein succès par tout collatéral qui se déclarait catholique. Plusieurs procès eurent lieu à ce sujet sous Louis XV et Louis XVI, et de nombreux mémoires furent publiés, de part et d'autre, sur cette question. Ceux de Malesherbes, de Rippert de Monclar, de Turgot, de Target, de Condorcet, de Gilbert de Voisins et de Robert de Saint-Vincent, contribuèrent pour beaucoup à l'émancipation civile des protestants. (*Note du premier éditeur.*)

2. Des *Scythes*.

prix[1] cette année à votre Académie. Il est l'auteur du *Comte de Warwick*, tragédie dans laquelle il y a de très-beaux morceaux. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui n'a absolument que ce mérite pour toute fortune. Il a une femme dont la figure est fort au-dessus de celle de Mlle Clairon, qui a beaucoup plus d'esprit, et dont la voix est bien plus touchante. Je les ai tous deux chez moi depuis longtemps. Ce sont, à mon gré, les deux meilleurs acteurs que j'aie encore vus. Vous n'avez pas à la Comédie française une seule actrice qui puisse jouer les rôles que Mlle Lecouvreur rendait si intéressants ; et, hors Lekain, qui n'est excellent que dans *Oreste* et dans *Sémiramis*, vous n'avez pas un seul acteur à la Comédie.

Mlle Durancy joue, dit-on (et c'est la voix publique), avec toute l'intelligence et tout l'art imaginables. Elle est faite pour remplacer Mlle Dumesnil ; mais elle ne sait point pleurer, et par conséquent ne fera jamais répandre de larmes.

J'ai vu une trentaine d'acteurs de province qui sont venus dans ma Scythie en divers temps ; il n'y en a pas un qui soit seulement capable de jouer un rôle de confident : ce sont des bateleurs faits uniquement pour l'opéra-comique. Tout dégénère en France furieusement, et cependant nous vivons encore sur notre crédit, et on se fait honneur de parler notre langue dans l'Europe.

Nous sommes toujours bloqués dans nos retraites couvertes de neiges. Nous n'avons plus aucune communication avec Genève, et malgré toutes les bontés de M. le duc de Choiseul, dont j'ai le plus grand besoin, notre pays souffre infiniment. Nous ne pouvons ni vendre nos denrées, ni en acheter. Le pain vaut cinq sous la livre depuis très-longtemps. Les saisons conspirent aussi contre nous ; et enfin, n'ayant plus ni de quoi nous chauffer, ni de quoi manger, ni de quoi boire, je serai forcé de transporter mes petits pénates et toute ma famille auprès de Lyon, uniquement pour vivre. Je tâcherai d'y mener votre protégé[2], si je m'accommode du château qu'on me propose. Il aura plus de secours pour faire son *Histoire du Dauphiné*, dont il est toujours entêté, et qui ne sera pas extrêmement intéressante.

Je ne sais trop à quoi vous le destinez, ni ce qu'il pourra devenir. Il est bien dangereux, pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen

1. Voyez tome XLIV, pages 434 et 546.
2. C. Galien ; voyez tome XLIV, page 458.

de mériter sa fortune par de vrais services. Il a une aversion mortelle pour copier et pour faire la fonction de secrétaire, à laquelle je pensais que vous le destiniez. Il n'a point réformé sa main, et j'ai peur qu'il ne soit au nombre de tant de jeunes gens de Paris, qui prétendent à tout, sans être bons à rien. Il est bien loin d'avoir encore des idées nettes, et de se faire un plan régulier de conduite. Je lui recommande cent fois de se faire un caractère lisible pour vous être utile dans votre secrétairerie, de lire de bons livres pour se former le style, d'étudier surtout à fond l'histoire de la pairie et des parlements, d'avoir une teinture des lois ; il pourrait par là vous rendre service, aussi bien qu'à M. le duc de Fronsac ; mais il vole d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun.

Il a fait venir de Paris, à grands frais, des bouquins que l'on ne voudrait pas ramasser. Il achète à Genève tous les libelles dignes de la canaille, et j'ai peur que ses fréquents voyages à Genève ne le gâtent beaucoup. Il est défendu à tous les Français d'y aller. Si vous le jugiez à propos, on prierait le commandant des troupes de ne le pas laisser passer. J'ai peur encore que sa manière de se présenter et de parler ne soit un obstacle à une profession sérieuse et utile. C'est un grand malheur d'être abandonné à soi-même dans un âge où l'on a besoin de former son extérieur et son âme.

Je m'étonne comment M. le duc de Fronsac ne l'a pas pris pour voyager avec lui ; il aurait pu en faire un domestique utile. Il a de la bonté pour lui ; l'envie de plaire à un maître aurait pu fixer ce jeune homme. Vous avez daigné l'élever dans votre maison dès son enfance ; ce voyage lui aurait fait plus de bien que dix ans de séjour auprès de moi. Il me voit très-peu ; je ne puis le réduire à aucune étude suivie.

Je vous ai rendu le compte le plus fidèle de tout ; je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon respect et mon attachement inviolable.

6869. — A M. VERNES.

Le 25 avril.

Mon cher prêtre philosophe et citoyen, je vous envoie deux mémoires des Sirven. Ce petit imprimé vous mettra au fait de leur affaire. Comptez qu'ils seront justifiés comme les Calas. Je suis un peu opiniâtre de mon naturel. Jean-Jacques n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir.

Bénissez Dieu, mon cher huguenot, qui chasse partout les jésuites, et qui rend la Sorbonne ridicule. Il est vrai qu'il traite fort mal le pays de Gex ; mais il faut lui pardonner le mal en faveur du bien. Je me suis mis, depuis longtemps, à rire de tout, ne pouvant faire mieux.

Rien ne vous empêche de venir chez nous en passant par Versoy, Gentoux, et Collex ; alors nous parlerons de perruques[1].

Je vous donne ma bénédiction.

6861. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Je reçois la lettre du 21 d'avril, toute de la main de mon ange. Il doit être bien sûr que je pèse toutes ses raisons ; mais je conjure tous les anges du monde, en comptant M. de Thibouville, d'examiner les miennes. J'ai toujours voulu faire d'Obéide une femme qui croit dompter sa passion secrète pour Athamare, qui sacrifie tout à son père, et je n'ai point voulu déshonorer ce sacrifice par la moindre contrainte. Elle s'impose elle-même un joug qu'elle ne puisse jamais secouer ; elle se punit elle-même, en épousant Indatire, des sentiments secrets qu'elle éprouve encore pour Athamare, et qu'elle veut étouffer. Athamare est marié ; Obéide ne doit pas concevoir la moindre espérance qu'elle puisse être un jour sa femme. Elle doit dérober à tout le monde et à elle-même le penchant criminel et honteux qu'elle sent pour un prince qui n'a persécuté son père que parce qu'il n'a pu déshonorer la fille. Voilà sa situation, voilà son caractère.

Une froide scène entre son père et elle, au premier acte, pour l'engager à se marier avec Indatire, ne serait qu'une malheureuse répétition de la scène d'Argire et d'Aménaïde dans *Tancrède*, au premier acte. Il est bien plus beau, bien plus théâtral, qu'Obéide prenne d'elle-même sa résolution, puisqu'elle a déjà pris d'elle-même la résolution de fuir Athamare, et de suivre son père dans des déserts. Ce serait avilir ce caractère si neuf et si noble que de la forcer, de quelque manière que ce fût, à épouser Indatire ; ce serait faire une petite fille d'une héroïne respectable. Un monologue serait pire encore ; cela est bon pour Alzire. Mais lorsque, dans son indignation contre Athamare, dans la certitude de ne pouvoir jamais être à lui, dans le plaisir con-

1. C'est-à-dire des conseillers genevois.

solant de se livrer à toutes les volontés de son père, dans l'impossibilité où elle croit être de jamais sortir de la Scythie, dans l'opiniâtreté de courage avec laquelle elle s'est fait une nouvelle patrie, elle a conclu ce mariage, qui semble devoir la rendre moins malheureuse, tout à coup elle revoit Athamare, elle le revoit souverain, maître de sa main, et mettant sa couronne à ses pieds : alors son âme est déchirée ; et si tout cela n'est pas théâtral, neuf et touchant, j'avoue que je n'ai aucune connaissance du théâtre, ni du cœur humain.

Je vous répète que, si quelques-unes de vos belles dames de Paris ont trouvé qu'Obéide épousait trop légèrement Indatire, c'est qu'elles ont elles-mêmes jugé trop légèrement ; c'est qu'elles ont trop écouté les règles ordinaires du roman, qui veulent qu'une héroïne ne fasse jamais d'infidélité à ce qu'elle aime. Elles n'ont pas démêlé, dans le tapage des premières représentations, qu'Obéide devait détester Athamare, et ne jamais espérer d'être à lui puisqu'il était marié. Elles ont apparemment imaginé qu'Obéide devait savoir qu'Athamare était veuf : ce qu'elle ne peut certainement avoir deviné. Il faut laisser à ces très-mauvaises critiques le temps de s'évanouir, comme aux critiques de *Mérope*, de *Zaïre*, de *Tancrède*, et de toutes les autres pièces qui sont restées au théâtre.

Je vois trop évidemment, et je sens avec trop de force, combien je gâterais tout mon ouvrage, pour que je puisse travailler sur un plan si contraire au mien. Je ne conçois pas, encore une fois, comment ce qui intéresse à la lecture pourrait ne point intéresser au théâtre. Je ne dis pas assurément qu'Obéide doive toujours pleurer ; au contraire, j'ai dit qu'elle devait avoir presque toujours une douleur concentrée ; douleur qui vaut bien les larmes, mais qui demande une actrice consommée. J'ai marqué les endroits où elle doit pleurer, et où Mme de La Harpe pleure. C'est à ces vers :

D'une pitié bien juste elle sera frappée,
En voyant de mes pleurs une lettre trempée, etc.
(Acte II, scène I.)

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide.
Ah!... c'est pour mon malheur.
(Acte III, scène II.)

Ah! fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare ?
Que t'a fait Obéide ? etc.
(Acte IV, scène IV.)

A l'égard des détails, vous les trouverez tout comme vous les désirez.

On veut qu'Athamare soit moins criminel, et moi, je voudrais qu'il fût cent fois plus coupable.

Venons maintenant à ce qui m'est essentiel pour de très-fortes raisons : c'est de donner incessamment deux représentations avec tous les changements, qui sont très-considérables ; de n'annoncer que ces deux représentations, qui probablement vaudront deux bonnes chambrées aux comédiens. Je vous demande en grâce de me procurer cette satisfaction ; c'est d'ailleurs le seul moyen de savoir à quoi m'en tenir. Je vous envoie un nouvel exemplaire où tout est corrigé, jusqu'aux virgules. Il servira aisément aux comédiens ; je leur demande une répétition et deux représentations : ce n'est pas trop, et ils me doivent cette complaisance.

J'ajoute encore que, quand cette pièce sera bien jouée (si elle peut l'être), elle doit faire beaucoup plus d'effet à Paris qu'à Fontainebleau. C'est auprès du parterre qu'Indatire doit réussir à la longue, et jamais à la cour.

Je sais bien qu'Athamare n'est point dans le caractère de Lekain ; il lui faut du funeste, du pathétique, du terrible. Athamare est un jeune cheval échappé, amoureux comme un fou ; mais pourvu qu'il mette dans son rôle plus d'empressement qu'il n'y en a mis, tout ira bien ; le quatrième et le cinquième acte doivent faire un très-grand effet.

Enfin le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, dans les circonstances où je me trouve, c'est de me procurer ces deux représentations. Je vous en conjure, mes chers anges ; quand cela ne servirait qu'à faire crever Fréron, ce serait une très-bonne affaire.

J'aurai à M. de Thibouville une obligation que je ne puis exprimer, s'il engage les comédiens à me rendre la justice que je demande. Le rôle d'Indatire[1] ne peut tuer Molé ; et il me tue s'il ne le joue pas.

6862. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

27 avril.

Après vous avoir écrit, mon cher ange, et vous avoir envoyé un exemplaire des *Scythes* corrigé à la main, je suis obligé de

1. Dans *les Scythes*.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

vous écrire encore. La nouvelle édition, à laquelle on travaille à Genève, sera achevée dans deux jours, et il a fallu envoyer la pièce telle qu'elle est en Hollande, pour prévenir l'édition qu'on y allait faire suivant celle de Paris. Me voilà donc engagé absolument à ne plus rien changer. On traduit cette pièce en italien et en hollandais. Les éditeurs et les traducteurs auraient trop de reproches à me faire si je les gênais par de nouveaux changements.

Je vous dirai encore que plus je réfléchis sur l'idée de la nécessité d'un mariage en Scythie, et sur l'addition d'un monologue au deuxième acte, plus je trouve ces additions entièrement opposées au tragique. Tout ce qui n'est pas de convenance est froid ; et ce monologue, dans lequel Obéide s'avouerait à elle-même son amour, tuerait entièrement son rôle ; il n'y aurait plus aucune gradation. Tout ce qu'elle dirait ensuite ne serait qu'une malheureuse répétition de ce qu'elle se serait déjà dit à elle-même. Je préfère à tous les monologues du monde ces quatre vers que vous et Mme d'Argental m'avez conseillés :

> Au parti que je prends je me suis condamnée.
> Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
> Mon cœur doit s'en punir ; il se doit imposer
> Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser, etc.

En un mot, je vous conjure d'engager le premier gentilhomme de la chambre à exiger de Molé une ou deux représentations; cela ne peut nuire à sa santé. Le rôle d'Indatire n'est point du tout violent, et il n'y a guère de principal rôle comique qui ne demande beaucoup plus d'action. Il serait fort triste et fort déplacé que Lacombe, à qui j'ai rendu service, refusât de sacrifier ce qui peut lui rester de son édition pour en faire une plus complète, surtout lorsqu'il ne lui en coûte que cent écus pour Lekain. Je pense bien donner à Lekain les cent autres écus, puisque, en d'autres occasions, je lui ai donné cinq ou six fois davantage.

J'envoie à Lekain, par cet ordinaire, un exemplaire conforme aux vôtres, à un ou deux vers près. J'ai oublié, à la page 45 :

> Ils vaincront avec moi. Qui tourne ici ses pas?

au lieu de :

> Quel mortel tourne vers moi ses pas?

Je crois aussi qu'à la page 73 il faut :

Connaissez dans quel sang vous plongerez mes mains;

au lieu de :

vous enfoncez mes mains.

Je me jette à vos pieds et je vous demande mille pardons de tant de tourments; mais je vous supplie que je vous aie l'obligation de la représentation que je demande aux comédiens, et de l'édition que je demande à Lacombe, édition d'ailleurs dont je lui achèterai deux cents exemplaires pour envoyer aux académies dont je suis, et dans les pays étrangers. Je me mets à vos pieds, mon cher ange, toujours honteux de mes importunités, et toujours le plus importun des hommes.

6863. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

27 avril.

Je prie mon digne chevalier de vouloir bien me mander dans quel endroit du Languedoc demeure le sieur de La Beaumelle. Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites. Le Japon commença par chasser ces fripons-là ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Espagne imitent les Chinois. Puisse-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de Loyola! Si on laissait faire la Sorbonne, elle serait pire que les jésuites : on est environné de monstres.

On embrasse bien tendrement notre digne chevalier. On l'exhorte à combattre toujours, et à cacher ses marches aux ennemis.

6864. — A M. LEKAIN.

27 avril.

Vous me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des *Scythes*, à votre retour de Grenoble, suivant la leçon nouvelle ci-jointe. Engagez M. Molé à se prêter à mes désirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé ; mais il joue dans le comique, et son rôle dans *les Scythes* est bien moins violent que plusieurs rôles de comédie ; je m'en tiendrai même à une seule représentation. Elle vous attirera certainement

beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'Indatire; il n'a pas ce tragique fier et terrible de Ninias, d'Oreste, et de quelques rôles dans lesquels j'ai servi heureusement vos grands talents. C'est un très-jeune homme amoureux comme un fou, fier, sensible, empressé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de son personnage aucune de ces pauses, lesquelles font ailleurs un très-bel effet. Il doit surtout couper la parole à Obéide avec un empressement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé, par cet art que vous entendez si bien, le peu de convenance qui se trouve peut-être entre ce personnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'Argental deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la nécessité absolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime actuellement la pièce en plusieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il est impossible d'y rien changer désormais sans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous sera bien aisé de faire porter sur les rôles les changements que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint.

6865. — A M. DAMILAVILLE.

29 avril.

Monsieur, comme je sais que vous aimez les belles-lettres, je crois ne pas vous importuner en vous dépêchant les deux brochures[1] ci-jointes, qui ne se débitent pas encore dans la ville de Lyon, mais que je me suis procurées par le canal d'un de mes amis qui est fort au fait de la littérature.

On dit que M. de Voltaire, par le conseil des médecins, va quitter le pays de Gex. C'est en effet un climat trop dur pour sa vieillesse, et pour une santé aussi faible que la sienne. L'air de la Saône est beaucoup plus favorable. Mais je plains beaucoup

1. Ce doit être la *Lettre sur les Panégyriques* (voyez tome XXVI, page 307), et les *Homélies prêchées à Londres* (voyez *ibid.*, page 315).

les environs de Ferney, qui vont retomber dans leur ancienne misère si M. de Voltaire vient en effet s'établir ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous ai voués, etc.

BOURSIER.

6866. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Alby, le 30 avril.

J'ai lu, mon cher confrère, *les Scythes* imprimés, avec l'éloge des deux grands satrapes de Babylone. J'ai trouvé dans cette pièce des changements heureux, et plusieurs morceaux qui prouvent que vous pouvez encore remplir cette carrière avec plus de force et d'intérêt que nos jeunes gens. Si vous m'envoyez des vers, faites en sorte que je puisse m'en vanter. Je ne suis ni pédant, ni hypocrite; mais sûrement vous seriez bien fâché que je ne fusse pas ce que je dois être et paraître. Vous me ferez grand plaisir de m'envoyer les mémoires des Sirven. Je suis très-disposé à trouver innocents les malheureux; on ne peut d'ailleurs être plus éloigné que je le suis du fanatisme en tout genre. J'aime l'ordre et la paix. L'humanité a sur moi les droits les plus étendus. A propos d'humanité, avez-vous lu le discours d'un avocat général de Grenoble? Quoiqu'il donne quelquefois dans l'enflure et l'enluminure modernes, on ne peut s'empêcher d'être remué en lisant cet ouvrage. Finissez votre petite guerre. Prolongez, embellissez votre couchant, en riant des ridicules, en donnant aux jeunes écrivains des leçons et des exemples, et en faisant les délices de vos amis. Adieu, mon cher confrère; je vous aime autant que je vous admire.

Je n'approuve pas que la Sorbonne censure *Bélisaire*, qui respire les bonnes mœurs, et je n'approuve pas non plus que notre confrère se soit exposé à la censure par un chapitre épisodique [1], et qui ne tient à rien.

6867. — A M. LACOMBE.

A Ferney, avril.

Si vous m'aviez pu répondre plus tôt, monsieur, je vous aurais envoyé tous les changements que j'ai faits à mesure pour mon petit théâtre de Ferney, et votre nouvelle édition des *Scythes* aurait été complète. Je vous les envoie à tout hasard par M. Marin.

Je compte toujours sur votre amitié, et je vous prie de donner un petit honoraire de vingt-cinq louis d'or à M. Lekain, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre : car, quoique cette

1. Le chapitre XV, sur lequel portait principalement la censure de la Sorbonne. (*Note de Bourgoing.*)

pièce ne fût point faite du tout pour Paris, il faut pourtant témoigner sa reconnaissance à celui qui s'est donné tant de peine pour si peu de chose. Je suppose que la pièce a quelque succès : si vous y perdez, je suis prêt à vous dédommager; vous n'avez qu'à parler.

Je voudrais vous avoir donné un meilleur ouvrage; mais, à mon âge, on ne fait ce que l'on veut en aucun genre; on boit tristement la lie de son vin.

Mandez-moi, le plus tôt que vous pourrez, quel est l'auteur[1] du *Supplément à la Philosophie de l'Histoire* de feu M. l'abbé Bazin, mon cher oncle. C'est un digne homme, qui mérite de recevoir incessamment de mes nouvelles; mais vous me ferez plus de plaisir de me donner des vôtres.

N. B. Je suis bien fâché contre vous de ce que, dans votre *Avant-Coureur*, vous imprimez toujours français par un *o*. Je vous demande en grâce de distinguer mon bon patron saint François d'Assise de mes chers compatriotes. Imprimez, je vous en prie, *anglais*, *français*. Si j'*osais*, j'*irais* jusqu'à vous prier de mettre un *a* à tous les imparfaits, etc. ; mais je ne suis pas encore assez sûr de votre amitié pour vous proposer une si grande conspiration.

6868. — A M. DE BELMONT[2].

Sans date (1767, avec le timbre de Genève).

M***, qui veut bien se charger du rôle de Sozame dans la tragédie des *Scythes*, est prié de corriger ces deux vers qui se trouvent sur son rôle au premier acte :

> Nous partons dans la nuit, nous traversons le Phase,
> Elle affronte avec moi les glaces du Caucase.

Le Caucase et le Phase sont trop loin de la route que Sozame a prise : c'est une faute de géographie qu'on doit absolument rectifier; on a mis à la place :

> Nous partons; nous marchons de montagne en abîme;
> Du Taurus escarpé nous franchissons la cime[3].

1. Cet ouvrage est de Larcher; voyez l'avertissement de Beuchot, tome XI.
2. *Lettres inédites de Voltaire*, Gustave Brunet, 1840.
3. C'est ainsi que ces vers (acte I, scène III) se trouvent dans la présente édition; voyez tome VI, page 284.

6869. — A M. DE LA BORDE[1].

1er mai.

Notre Chabanon arrive; il a la plus grande opinion de mon Orphée[2] de Versailles. Il nous a trouvés dans de grands embarras. Si mon Orphée trouve des épines dans ce meilleur des mondes, nous y trouvons des loups et des tigres. La boîte de Pandore est inépuisable. J'espère que votre belle musique adoucira les mœurs.

J'ai trouvé enfin la brochure que vous demandez[3]; je vous l'envoie, sachant bien qu'on peut tout confier à un homme aussi sage que vous. Ces petites plaisanteries des huguenots n'ébranlent pas votre religion ; elles n'ont jamais dérangé la mienne. J'ai été toujours bon sujet et bon catholique, et j'espère mourir dans ces sentiments.

Je suis bien fâché que M. Marmontel ait prétendu qu'il pouvait y avoir de la vertu chez des rois et chez des philosophes qui n'étaient pas catholiques. J'espère que la Sorbonne, qui est le concile perpétuel des Gaules, préviendra le scandale qu'une telle opinion peut donner. On dit que le révérend père Bonhomme, cordelier, prépare une censure admirable de cette hérésie. Vous qui cultivez avec succès un des plus beaux arts, vous ne vous mêlez point de querelles théologiques : vous vous bornez à faire le charme de nos oreilles et celui de la société.

Que dites-vous de votre chevalier[4], qui va faire l'éducation d'une Mlle de Provenchère? On m'écrit qu'elle est charmante, et la vraie fille d'une mère qui l'était. Notre chevalier n'est pas un trop mauvais précepteur. Croyez-vous qu'il lui permette de mettre du rouge? Pensez-vous que l'esprit qu'on donne à la jeune enfant dégénère entre ses mains? Faites passer la brochure à ce chevalier, et dites-lui combien je l'aime.

6870. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

2 mai 1767[5].

Je rends grâce à Votre Majesté de ce qu'elle a daigné m'envoyer, par M. de Catt, la réponse qu'elle a faite à Marmontel sur

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. La Borde lui-même.
3. Sans doute les *Questions de Zapata*.
4. Il doit s'agir de Rochefort, qui se mariait.
5. Ce fragment est bien de l'année 1767, comme on peut le voir par son con-

la Poétique[1]. Que de leçons elle nous donne! Votre digne Suisse[2] m'a écrit une lettre charmante. Il s'estime heureux d'avoir vu ces grandes scènes où Votre Majesté a joué si supérieurement son rôle. Pour moi, je l'estime plus heureux d'être chaque jour aux pieds de mon héros, s'occupant du bonheur de son peuple.

6871. — DE MADAME VEUVE DUCHESNE[3].

A Paris, le 2 mai 1767.

Monsieur, ce n'était pas sur la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire ce mois dernier que je comptais avoir raison de mes justes plaintes, mais bien, monsieur, dans votre justice. Je sais que les louanges, quoiqu'elles vous soient dues, ne vous affecteront jamais au point de vous faire faire ce que votre équité n'approuve pas. J'ai donc fondé mon espérance plus dans vous-même que dans les plus belles phrases que j'aurais pu employer à ce sujet. Je ne connais rien autre que la vérité.

Certainement, mon intention est la plus ferme de ne jamais réimprimer aucun de vos ouvrages sans vous en faire part, et prendre en conséquence les avis que vous voudrez bien me communiquer. Ce n'est que par un malentendu, et l'éloignement les uns des autres, si jusqu'à présent il en a été agi autrement : chose pour laquelle je vous supplie, monsieur, d'en faire un oubli général par la promesse la plus sincère que je vous fais que vous aurez lieu d'être content par la suite.

Comme je veux absolument rendre moins défectueux ce qui me reste de cette édition de votre théâtre, j'ai envoyé à M. Thieriot un exemplaire, pour qu'il ait la bonté d'y sabrer généralement tout ce qu'il jugera à propos d'après vos intentions; et comme le tome V sera quasi refait, je vous supplie, monsieur, de me faire savoir si je puis mettre à la fin de ce tome la pièce des *Scythes*, ainsi que toute autre chose, pour rendre cette édition au gré de vos désirs : ceci ne sera cependant qu'en attendant la belle édition que je me propose de faire immédiatement après *la Henriade*.

A propos de *la Henriade*, M. Thieriot a bien voulu se charger de vous

tenu. La lettre de d'Alembert à Frédéric, du 10 avril de la même année, nous apprend que ce fut en effet vers ce temps que le roi envoya à Marmontel ses observations sur la *Poétique* de cet écrivain. Cependant M. Beuchot a inséré ce fragment dans une lettre de Voltaire à Frédéric qui est réellement du 31 juillet 1772, date sous laquelle elle est placée avec raison dans l'édition de Kehl; mais l'habile éditeur français a commis la même erreur que les éditeurs de Bâle, en assignant à cette lettre la date du 2 mai 1767, à laquelle n'appartient que le fragment qui nous occupe. (*OEuvres de Frédéric le Grand*, note de l'édition Preuss.)

1. La réponse aux remarques de Frédéric se trouve dans les *OEuvres complètes de Marmontel*, Paris, 1820, tome VII, IIe partie, pages 828-831.

2. De Catt était Suisse; voyez tome XL, page 69.

3. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1862.

faire passer quelques épreuves des gravures; comme ce ne sont que des épreuves, s'il y avait quelque chose qui ne vous plût pas, j'y ferai retoucher sur vos remarques, avant de faire tirer pour l'édition. La première figure, qui est destinée pour être placée devant le titre, devait vous être envoyée il y a déjà bien du temps; mais je ne l'ai différé que parce que je voulais l'accompagner de quelques autres : c'est la même raison pour laquelle j'ai différé aussi de vous accuser la réception de l'exemplaire qui doit servir de copie pour l'impression, qui, quoique pas encore commencée, sera plus tôt faite que les gravures : je fais faire un papier exprès à Annonay par celui qui a remporté le prix proposé par le ministre chargé du département du commerce. Enfin je tâcherai de ne rien épargner pour mériter votre estime et votre amitié. J'espère que, d'après la sincérité de mes sentiments pour vous et pour vos œuvres, vous voudrez bien m'honorer d'une lettre qui satisfera les désirs que j'ai de me réconcilier avec vous.

Je suis avec respect, monsieur, etc.

P. S. J'ai à vous dire, monsieur, qu'il se débite dans Paris fort souvent des ouvrages qui paraissent être de mon fonds, et que souvent je ne connais pas: ce sont des auteurs qui les font imprimer pour leur compte et les font débiter de même, en y faisant mettre mon adresse, parce que la maison a une sorte de célébrité. Je m'en suis déjà plainte, et j'espère que je parviendrai à empêcher un abus qui me compromet vis-à-vis des personnes pour qui je dois avoir toutes sortes d'égards.

6872. — A M. D'ALEMBERT.

3 mai.

M. Necker, qui part dans l'instant, mon cher et véritable philosophe, vous rendra une *Lettre au Conseiller*[1]. Messieurs de la poste en ont butiné deux, selon leur louable coutume. Ces messieurs de la poste aux lettres deviendront des gens très-lettrés : ils se forment une belle bibliothèque de tous les livres qu'ils saisissent. Chaque pays, comme vous voyez, a son inquisition; vous n'êtes pas plus tôt délivré des renards que vous tombez dans la main des loups.

Votre *Lettre au Conseiller* devrait exciter le monde à faire une battue. Ne voudriez-vous point ajouter à l'histoire de *la Destruction* quelque chose concernant l'Espagne[2], en retranchant le dernier chapitre touchant le serment que devaient prêter les jésuites, chapitre devenu inutile par les précautions que l'on a prises en France contre ces pauvres diables, dignes aujourd'hui de pitié?

1. Opuscule de d'Alembert; voyez tome XLIII, page 473.

2. D'Alembert publia une *Seconde lettre à M.****, etc., *sur l'édit du roi d'Espagne pour l'expulsion des jésuites*. Elle circulait en juin (voyez lettre 6913).

L'imbécile et ignorant libraire qui s'est chargé de votre seconde édition ne l'aura pas achevée sitôt. Je n'ai de lui aucune nouvelle; toute communication est interrompue entre Genève et la France. On s'est imaginé assez ridiculement que je suis en France; et je m'aperçois en effet que j'y suis, parce que je manque de tout. Je ne sais comment on fera pour faire passer dans votre monarchie française la *Lettre au Conseiller*. Il n'est plus permis de lire, et il n'y a que les auteurs du *Journal chrétien* et Fréron qui aient la liberté d'écrire.

Vous verrez par les deux petites pièces ci-jointes[1] qu'on ne rogne pas les ongles de si près dans les pays étrangers. L'exemple que donne l'impératrice de Russie est unique dans ce monde. Elle a envoyé quarante mille Russes prêcher la tolérance, la baïonnette au bout du fusil. Vous m'avouerez qu'il était bien plaisant que les évêques polonais accordassent des priviléges à trois cents synagogues, et ne voulussent plus souffrir l'Église grecque.

Bonsoir, mon cher philosophe; souvenez-vous, je vous en prie, que je n'ai aucune part aux *Anecdotes sur Bélisaire*. On m'accuse de tout : voyez la malice!

6873. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 4 mai.

Gens inimica mihi Tyrrhenum navigat æquor,
Ilium in Italiam portans, victosque Penates.
(VIRG., *Æn.*, lib. I, v. 67.)

Voilà, mon cher et illustre philosophe, ce que disait l'autre jour des jésuites d'Espagne un abbé italien[2] qui, comme vous voyez, les aime tendrement, attendu qu'ils ont empêché son oncle d'être cardinal. Et vous, mon cher maître, que dites-vous de cette singulière aventure? Ne pensez-vous pas que la société se précipite vers sa ruine? ne pensez-vous pas qu'elle travaille depuis longtemps à mériter ce qui lui arrive aujourd'hui, et qu'elle recueille ce qu'elle a semé? Mais croyez-vous tout ce qu'on dit à ce sujet? croyez-vous à la lettre de M. d'Ossun, lue en plein conseil, et qui marque que les jésuites avaient formé le complot d'assassiner, le jeudi saint, bon jour, bonne œuvre, le roi d'Espagne et toute la famille royale? Ne croyez-vous pas, comme moi, qu'ils sont bien assez méchants, mais non pas assez

1. L'*Anecdote sur Bélisaire* (voyez tome XXVI, page 109); et la *Seconde Anecdote sur Bélisaire* (voyez tome XXVI, page 169.)
2. Galiani.

fous pour cela, et ne désirez-vous pas que cette nouvelle soit tirée au clair? Mais que dites-vous de l'édit du roi d'Espagne, qui les chasse si brusquement? Persuadé, comme moi, qu'il a eu pour cela de très-bonnes raisons, ne pensez-vous pas qu'il aurait bien fait de les dire, et de ne les pas renfermer *dans son cœur royal* [1]? Ne pensez-vous pas qu'on devrait permettre aux jésuites de se justifier, surtout quand on doit être sûr qu'ils ne le peuvent pas? ne pensez-vous point encore qu'il serait très-injuste de les faire tous mourir de faim, si un seul frère coupe-chou s'avise d'écrire bien ou mal en leur faveur? Que dites-vous aussi des compliments que fait le roi d'Espagne à tous les autres moines, prêtres, curés, vicaires et sacristains de ses États, qui ne sont, à ce que je crois, moins dangereux que les jésuites que parce qu'ils sont plus plats et plus vils? Enfin ne vous semble-t-il pas qu'on pouvait faire avec plus de raison une chose si raisonnable? Le *cœur royal* me fait souvenir de la surprise impériale d'un certain *Rescrit de l'empereur de la Chine* [2]. Ma surprise de tout ce qui arrive, et de la manière dont il arrive, n'est ni royale ni impériale, mais n'en est ni moins grande ni moins fondée. Après tout, il faut attendre la fin.

Soyez sûr que c'est à M. Hume, et point à d'autres, que Rousseau est redevable de sa pension. Soyez sûr qu'il s'en doute bien lui-même; mais il ne veut pas paraître le savoir, et son cœur reconnaissant en sera plus à son aise. La Sorbonne vient de faire imprimer trente-sept propositions extraites du livre de Marmontel [3], et qu'elle se propose de qualifier dans un gros volume qu'elle donnera quand il plaira à Dieu. Cet extrait va d'avance la couvrir d'opprobre. Voici une des propositions par où vous pourrez juger des autres : « La vérité brille de sa propre lumière, et l'on n'éclaire pas les esprits avec la flamme des bûchers [4]. » Que dites-vous de cette impudente et odieuse canaille? On dit que vous allez demeurer à Lyon; permettez-moi de vous demander, par le tendre intérêt que je prends à vous, si vous y avez bien pensé. N'est-ce pas vous mettre à la merci d'une race d'hommes aussi méchante que les jésuites, plus puissante et plus dangereuse, et plus déterminée à chercher les moyens de vous nuire? Pourquoi quittez-vous le ressort du parlement de Bourgogne, dont vous avez lieu d'être content?

Adieu, mon cher maître; le papier m'oblige de finir; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. M. le chevalier de Rochefort, que je viens de voir, et qui, par parenthèse, vous aime à la folie, est inquiet de deux paquets qu'il vous a envoyés contre-signés *Vice-chancelier,* et dont vous ne lui avez point accusé la réception. Il me charge de vous faire mille compliments. M. de Chabanon part mercredi pour vous aller voir; je lui envie bien le plaisir qu'il aura. Je me flatte au moins qu'il vous dira combien je vous aime, et

1. L'édit qui chasse les jésuites d'Espagne n'en donne pas les raisons, et porte que le roi les renferme *dans son cœur royal.*

2. Voyez tome XXIV, page 231.

3. *Bélisaire.*

4. Chapitre XV de *Bélisaire.*

combien j'ai de plaisir à lui parler de vous. Il vous apporte une tragédie dont je crois que vous serez content, supposé pourtant que je n'aie point été séduit par la lecture que je lui en ai entendu faire, car il est impossible de mieux lire. Je viens d'apprendre que l'arrêt du parlement qui renvoie les évêques chez eux vient d'être cassé par un arrêt du conseil. Les jansénistes, qui, comme vous savez, sont fort plaisants, ne manqueront pas de dire que le roi vient d'ordonner aux évêques de ne point résider. Cette aventure fera sans doute dire et faire bien des sottises aux imbéciles et aux fanatiques des deux partis. Vous ne voulez donc pas m'envoyer cette petite figure [1] que je vous demande depuis tant de temps avec tant d'instance ? Est-ce que l'original ne m'en croit pas digne, ou bien est-ce qu'il ne m'aime plus? J'aurais bien envie de le quereller aussi sur ce que je ne reçois jamais de lui rien de ce qu'il pourrait m'envoyer; ni l'*Anecdote sur Bélisaire*, de son ami l'abbé Mauduit [2]; ni les *Honnêtetés littéraires* [3]; que je n'ai pas encore lues; ni la *Lettre à Élie de Beaumont* [4]; ni le poëme sur la belle *Guerre de Genève* [5], aussi intéressante que celle de nos pédants en robe et en soutane. Dites, je vous prie, à l'auteur de toutes ces pièces qu'il a tort d'oublier ainsi ses amis.

6874. — A M. DAMILAVILLE.

4 mai.

Je vois, mon cher ami, qu'il y a dans le monde des gens alertes qui ont dévalisé les licenciés espagnols [6] que je vous avais envoyés ; et, à l'égard de la *Destruction des Jésuites*, je ne compte pas qu'elle soit sitôt prête, attendu la négligence et l'imbécillité des gens qui s'en sont chargés.

J'envoie à M. d'Alembert un exemplaire de sa *Lettre au Conseiller*, par M. Necker [7]. Il doit vous faire remettre aussi des chiffons qui ne valent pas cette lettre, deux *Zapata* et deux *Honnêtetés*.

Je suis bien faible, bien languissant, mon cher ami ; c'est un grand effort d'écrire de ma main ; mon cœur vous en dit cent fois plus que je ne vous en écris.

Ah ! qu'importe que les jésuites soient chassés d'Espagne, s'il n'est pas permis de penser en France ?

1. Un des bustes que faisait le sculpteur de Saint-Claude, dont il est parlé dans les lettres 6252, 6346, 6592, 6832.
2. C'est sous le nom de l'abbé Mauduit que fut imprimée l'*Anecdote* (première) *sur Bélisaire*.
3. Voyez tome XXVI, page 115.
4. C'est la lettre 6804.
5. Ce poëme est au tome IX.
6. Les *Questions de Zapata;* voyez tome XXVI, page 173.
7. Voyez la lettre 6872.

6875. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Vous êtes plus aimable que jamais, mon cher ange, et moi plus importun et plus insupportable que je ne l'ai encore été. Moi, qui suis ordinairement si docile, je me trouve d'une opiniâtreté qui me fait sentir combien je vieillis. Ce monologue que vous demandez, je l'ai entrepris de deux façons : elles détruisent également tout le rôle d'Obéide. Ce monologue développe tout d'un coup ce qu'Obéide veut se cacher à elle-même dans tout le cours de la pièce. Tout ce qu'elle dira ensuite n'est plus qu'une froide répétition de son monologue. Il n'y a plus de gradations, plus de nuances, plus de pièce. Il est de plus si indécent qu'une jeune fille aime un homme marié, cela est si révoltant chez toutes les nations du monde, que, quand vous y aurez fait réflexion, vous jugerez ce parti impraticable.

Il y a plus encore : c'est que ce monologue est inutile. Tout monologue qui ne fournit pas de grands mouvements d'éloquence est froid. Je travaille tous les jours à ces pauvres *Scythes*, malgré les éditions qu'on en fait partout.

Lacombe vient d'en faire une qu'il m'envoie, mais il n'y a pas la moitié des changements que j'ai faits ; il ne pouvait pas encore les avoir reçus. Il n'a fait cette nouvelle édition que dans la juste espérance où il était que la pièce serait reprise après Pâques. C'est encore une raison de plus pour que je ne puisse exiger de lui qu'il donne cent écus à Lekain ; j'aime beaucoup mieux les donner moi-même.

Il est bien vrai que tout dépend des acteurs. Il y a une différence immense entre bien jouer et jouer d'une manière touchante, entre se faire applaudir et faire verser des larmes. M. de Chabanon et M. de La Harpe viennent d'en arracher à toutes les femmes dans le rôle de Nemours et dans celui de Vendôme, et à moi aussi.

Je doute fort qu'on puisse faire des recrues pour Paris. On a écarté et rebuté les bons acteurs qui se sont présentés ; je ne crois pas qu'il y en ait actuellement deux en province dignes d'être essayés à Paris. Je vous l'ai déjà dit, les troupes ne subsistent plus que de l'opéra-comique. Tout va au diable, mes anges, et moi aussi.

Ma transmigration de Babylone me tient fort au cœur. Ce que vous me faites entrevoir redoublera mes efforts ; mais j'ai bien

peur que la situation présente de mes affaires ne me rende cette transmigration aussi difficile que mon monologue. Je me trouve à peu près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney ; que j'y ai établi des marchands, des artistes, un chirurgien ; que je leur bâtis des maisons ; que, si je vais ailleurs, ma colonie tombe ; mais aussi, si je reste, je meurs de faim et de froid. On a dévasté tous les bois ; le pain vaut cinq sous la livre ; il n'y a ni police ni commerce. J'ai envoyé à M. le duc de Choiseul, conjointement avec le syndic de la noblesse, un mémoire très-circonstancié[1]. J'ai proposé que M. le duc de Choiseul renvoyât ce mémoire à M. le chevalier de Jaucourt, qui commande dans notre petite province. Il a oublié mon mémoire, ou s'en est moqué; et il a tort, car c'est le seul moyen de rendre la vie à un pays désolé, qui ne sera plus en état de payer les impôts. On a voulu faire, malgré mon avis, un chemin qui conduisît de Lyon en Suisse en droiture ; ce chemin s'est trouvé impraticable.

Je vous demande pardon de vous ennuyer de ces détails ; mais je vois qu'avec la meilleure volonté du monde on nous ruinera sans en retirer le moindre avantage. Je me suis dégoûté de *la Guerre de Genève*, je n'ai point mis au net le second chant, et je n'ai pas actuellement envie de rire.

J'écris lettre sur lettre[2] au sculpteur qui s'est avisé de faire mon buste : c'est un original capable de me faire attendre trois mois au moins, et ce buste sera au rang de mes œuvres posthumes.

Il peut être encore un acteur à Genève dont on pourrait faire quelque chose. Il est malade; quand il sera guéri, je le ferai venir : La Harpe le dégourdira ; pour moi, je suis tout engourdi. D'ordinaire la vieillesse est triste, mais la vieillesse des gens de lettres est la plus sotte chose qu'il y ait au monde. J'ai pourtant un cœur de vingt ans pour toutes vos bontés; je suis sensible comme un enfant ; je vous aime avec la plus vive tendresse.

6876. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 5 mai.

J'aurais cru, pendant les troubles qui désolaient l'Europe, que la terre de Ferney et la ville de Genève étaient l'arche où quelques justes furent pré-

1. Il m'est inconnu. (B.)

2 On n'a aucune de ces lettres au sculpteur de Saint-Claude, dont il est parlé dans les n°s 6252, 6346, 6592, 6832, 6873.

servés des calamités publiques. Mais, il faut l'avouer, il n'est aucun lieu où l'inquiétude des hommes et l'enchaînement fatal des causes ne puissent amener ce fléau[1]. Je plains les citoyens de la Rome calviniste de se trouver réduits à la dure nécessité d'abandonner leur patrie, ou de renoncer aux priviléges de leur liberté. Ils ont affaire à trop forte partie, et les Français les traitent à la rigueur. Lentulus[2], qui a fait un tour en sa patrie, s'était proposé de passer chez vous, si ce cordon impénétrable ne l'en eût empêché. Voilà comme tout se dénature par les lois de la vicissitude.

La ville de Jérusalem, bâtie par le peuple de Dieu, est possédée par les Turcs; le Capitole, cet asile des nations, ce lieu auguste où s'assemblait un sénat maître de l'univers, est maintenant habité par des récollets; et Ferney, douce et agréable retraite philosophique, sert de quartier général aux troupes françaises. Mais vous adoucirez ces guerriers farouches, comme Orphée, votre devancier, apprivoisa les tigres et les lions.

Il est fâcheux que vous soyez assujetti, comme le reste des êtres, aux infirmités de l'âge; il faudrait que les corps joints à des âmes privilégiées comme la vôtre en fussent exempts. Les arts et la société de notre petite contrée regretteront à jamais votre perte. Ce ne sont pas de celles qu'on répare facilement; aussi votre mémoire ne périra-t-elle pas parmi nous.

Vous pouvez vous servir de nos imprimeurs selon vos désirs. Ils jouissent d'une liberté entière, et comme ils sont liés avec ceux de Hollande, de France et d'Allemagne, je ne doute pas qu'ils n'aient des voies pour faire passer les livres où ils le jugent à propos.

Voilà pourtant un nouvel avantage que nous venons d'emporter en Espagne : les jésuites sont chassés de ce royaume. De plus, les cours de Versailles, de Vienne et de Madrid, ont demandé au pape la suppression d'un nombre considérable de couvents. On dit que le saint-père sera obligé d'y consentir, quoique en enrageant. Cruelle révolution! A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre? La cognée est mise à la racine de l'arbre : d'une part, les philosophes s'élèvent contre les absurdités d'une superstition révérée; d'une autre, les abus de la dissipation forcent les princes à s'emparer des biens de ces reclus, les suppôts et les trompettes du fanatisme. Cet édifice, sapé par ses fondements, va s'écrouler, et les nations transcriront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution qui se fit au XIXe[3] siècle dans l'esprit humain.

Qui aurait dit au XIIe siècle que la lumière qui éclairerait le monde viendrait d'un petit bourg suisse nommé Ferney? Tous les grands hommes communiquent leur célébrité aux lieux qu'ils habitent et au temps où ils fleurissent.

On m'écrit de Paris qu'on m'enverra *les Scythes*. Je suis bien sûr que cette pièce sera intéressante et pathétique; heureux talents qui font le charme

1. « Amener le fléau de guerrre. » (*OEuvres posthumes*, édition de Berlin.)

2. Robert-Scipion, baron de Lentulus, était un général prussien qui avait fait toutes les campagnes avec Frédéric, et qui était né en Suisse.

3. « Au XVIIIe. » (*OEuvres posthumes*, édition de Berlin.)

de toutes vos tragédies! J'ai vu des tragédies et des panégyriques du jeune poëte[1] dont vous me parlez; il a du feu et versifie bien. Je vous suis obligé de son épître, que vous voulez me communiquer. On m'a envoyé le *Bélisaire* de Marmontel. Il faut que la Sorbonne ait été de bien mauvaise humeur pour condamner l'envie que l'auteur a de sauver Cicéron et Marc-Aurèle. Je soupçonnerais plutôt que le gouvernement a cru apercevoir quelques allusions du règne de Justinien à celui de Louis XV, et que, pour chagriner l'auteur, il a lâché contre lui la Sorbonne, comme un mâtin accoutumé d'aboyer contre qui on l'excite.

Conservez-vous toutefois, et ménagez votre vieillesse dans votre quartier général de Ferney. Souvenez-vous qu'Archimède, pendant qu'on donnait l'assaut à la ville qu'il défendait, résolvait tranquillement un problème, et soyez persuadé que le roi Hiéron s'intéressait moins à la conservation de son géomètre que moi à celle du grand homme que le cordon des troupes françaises entoure.

FÉDÉRIC.

6877. — A M. D'ALEMBERT.

9 mai.

Si on vous a appelé Rabsacès[2], mon cher philosophe, on m'appelle Capanée[3]. Nos savants d'aujourd'hui prodiguent les titres honorifiques. Je vous garderai le secret : dites-moi quel est le cuistre nommé Foucher[4] qui vient, dit-on, de faire un *Supplément à la Philosophie de l'Histoire?* N'est-il pas de l'Académie des inscriptions et belles-lettres? S'il y a des académies de politesse et de raison, je ne crois pas qu'il y soit reçu.

Je vous ai mandé[5] que je vous avais envoyé par M. Necker un volume de la *Lettre au Conseiller;* mais Dieu sait quand M. Necker arrivera à Paris.

Faites-moi, je vous prie, réponse en droiture sur mon ami Foucher. Je ne sais qu'est devenu le libraire à qui on a donné *la Destruction* jésuitique. Nous avons quatre mille cinq cents soldats autour de Genève; c'est la seule nouvelle que j'aie. Quand

1. La Harpe.

2. A la page 29 de la *Lettre à un ami sur un écrit intitulé* Sur la destruction des jésuites, par un auteur désintéressé.

3. C'est dans la Préface de son *Supplément à la Philosophie de l'Histoire* (page 33 de la première édition, et 31 de la seconde) que Larcher appelle Voltaire « un Capanée ».

4. Ce n'est point Foucher, mais Larcher.

5. Si c'est par une lettre autre que le nº 6872, cette autre lettre manque. Il est possible toutefois que Voltaire entende parler du nº 6874 adressé à Damilaville, qui communiquait à d'Alembert ce qu'il recevait de Voltaire.

il y aura des guerres ou des bruits de guerre, fuyez aux montagnes.

Interim vale, et me ama.

6878. — DE M. LE COMTE DE WORONCEW

A M.*** [1].

La Haye, le 10 mai et 29 avril 1767.

Monsieur, Votre Excellence me permettra de l'incommoder relativement à deux lettres de M. de Voltaire écrites à moi, par lesquelles elle verra tout le respect dont cet auteur est rempli pour la personne sacrée de l'impératrice, et combien il admire tout ce qu'elle a fait de grand depuis que nous avons le bonheur de l'avoir sur le trône. Elle voudra bien se charger de ne pas laisser ignorer à Sa Majesté impériale les sentiments qu'elle a su si bien inspirer non-seulement à ses sujets, mais même aux étrangers.

M. de Voltaire m'a envoyé à cette occasion une brochure *Sur les panégyriques*, où il est beaucoup question de celle qui y fournit plus de matière que tous ceux que l'évêque de Meaux a célébrés avec tant d'éloquence. Quoique M. de Voltaire dit que la pièce lui a été envoyée de Suisse, autant que je puis m'y connaître, elle est de lui! on y reconnaît son style et sa tournure d'esprit. Votre Excellence m'obligera si, en rendant compte de cette pièce à l'impératrice, elle veut bien me mettre à même de dire à l'auteur quelque chose d'obligeant, ne doutant pas que cet envoi fait à moi n'ait été dans l'intention afin que ça puisse aller à la connaissance de Sa Majesté impériale. J'oserai la supplier encore de vouloir bien (après qu'elle aura fait l'usage nécessaire des deux lettres que M. de Voltaire m'a écrites) me les renvoyer ici, ayant l'honneur d'être avec le respect le plus profond et l'attachement le plus inviolable, monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

Comte DE WORONCEW.

On lit en marge : Voltaire lui-même m'a envoyé ces pièces, et je l'en ai déjà remercié.

6879. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 12 mai.

Je crois, mon cher maître, vous avoir parlé, dans ma dernière lettre [2], d'une liste de propositions que la Sorbonne a extraites de *Bélisaire* pour les condamner, liste qui est le comble de l'atrocité et de la bêtise. Cette

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, tome X, page 181.
2. N° 6873.

canaille mourait de peur que cette liste ne se répandît avant la censure : en conséquence les amis de Marmontel l'ont fait imprimer, et frère Damilaville vous l'enverra ; vous ne pourrez pas en croire vos yeux, tant ces animaux-là sont absurdes. Je me flatte que le cri public va les faire rentrer dans la boue, et qu'ils n'oseront pas publier leur censure, tant la seule liste des propositions les rendra d'avance odieux et ridicules !

Chabanon m'étonne et m'afflige beaucoup en m'apprenant que vous n'êtes pas content de sa pièce[1]. Je vous avoue qu'elle m'avait fait beaucoup de plaisir, et me paraissait bien meilleure que dans le premier état ; mais vous vous y connaissez mieux que moi. La seule chose que je vous demande, mon cher maître, et que mon amitié pour Chabanon exige de la vôtre pour moi, c'est de vouloir bien donner à son ouvrage, pour le fond et pour les détails, toute l'attention possible ; Chabanon le mérite, en vérité, et par lui-même, et par les sentiments qu'il a pour vous. L'intérêt que vous lui marquerez en cette occasion sera une nouvelle obligation que je vous aurai, car on ne saurait lui être plus attaché que je le suis.

Voilà donc les jésuites chassés d'Espagne, et puis de France, grâce à l'abbé de Chauvelin, et vraisemblablement bientôt de Naples et de Parme. On dit pourtant que Naples sera difficile, parce qu'ils y ont à leurs ordres cent cinquante mille coquins. L'autre jour je déplorais leur triste sort, car au fond je suis bon homme ; quelqu'un me dit : « Vous êtes bien bon de vous lamenter sur des hommes qui vous verraient brûler en riant. » J'avoue que j'essuyai un peu mes larmes ; ils me font pitié pourtant : *O qu'il est doux de plaindre*[2] ! etc. Adieu, mon cher et illustre confrère ; je vous embrasse de tout mon cœur. Vous ne voulez donc pas dire au libraire de m'envoyer quelques exemplaires de l'ouvrage de mathématiques[3] ? Ce sera de la moutarde après dîner. *Vale, et me ama.*

6880. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[4].

13 mai.

Je n'ai que le temps, mes anges, mes juges et mes patrons, de vous envoyer cette nouvelle édition[5] nouvellement corrigée. Jugez ; je m'en rapporte à vous.

Je n'ai pas eu le temps de répondre à M. de Chauvelin.

N. B. M. de Chabanon joue encore mieux que M. de La Harpe.

1. *Eudoxie.*
2. Voyez les vers de Corneille dans *Pompée*, acte V, scène I, tome XXXI, page 471.
3. L'ouvrage de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites ;* voyez lettre 6592.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.
5. Des *Scythes.*

6881. — A M. BORDES.

13 mai.

Mon âge commence à désespérer, mon cher confrère, de venir *cum penatibus et magnis diis*[1]. Il m'arrive des dérangements dans ma fortune qui pourront bien me faire rester dans ma Scythie.

Il y a près de cinq mois qu'on m'avait mandé, des frontières d'Espagne, que beaucoup de moines avaient eu part à la révolte générale qui devait se manifester le même jour dans toutes les provinces. Je n'en croyais rien, et me voilà désabusé. On n'a chassé que les jésuites :

Mais à tous penaillons Dieu doint pareille joie[2].

Voici une *Lettre sur les Panégyriques*[3], laquelle n'est pas le panégyrique des moines.

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire?* Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai ; et, tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés : vous n'avez qu'à parler.

Je crois que vous jugez très-bien M. Thomas, en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

Vous m'affligez en m'apprenant qu'il y a tant de sots et de méchants à Lyon. C'est la destinée de toutes les grandes villes ; mais je crois qu'il y a plus de justes qu'il n'y en avait à Sodome. Il y a du moins trois fois plus de philosophes. Je vous nommerais bien quinze personnes qui pensent comme vous et moi. Il me semble que la lumière s'étend de tous côtés ; mais les initiés ne communiquent pas assez entre eux : ils sont tièdes, et le zèle du fanatisme est toujours ardent.

L'anecdote qu'on vous a contée sur ce malheureux Jean-Jacques est très-vraie : ce misérable a laissé mourir ses enfants à l'hôpital, malgré la pitié d'une personne compatissante qui voulait les secourir. Comptez que Rousseau est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité, et de contradictions.

1. *Æneid.*, III, 12.
2. La Fontaine a dit dans son conte du *Diable en enfer* (vers dernier) :

A tous époux Dieu doint pareille joie !

Penaillons est aussi un mot de La Fontaine pour désigner les moines.
3. Voyez tome XXVI, page 307.

6882. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 mai.

Nous jouons donc plus souvent *les Scythes* en Scythie qu'à Paris? C'est en essayant mon habit de Sozame que je présente encore ma requête à M. et Mme d'Argental, à M. de Thibouville, à M. de Chauvelin (à qui je n'ai pas encore pu faire réponse), et à toutes les belles dames qui se sont imaginé qu'Obéide doit commencer par un beau monologue sur son amour adultère pour un homme marié, qui a voulu l'enlever et en faire une fille entretenue : monologue qui certainement jetterait de l'indécence, du froid et du ridicule sur tout son rôle.

De l'indécence, parce qu'elle ne doit pas balancer lorsqu'elle croit son amant marié ; du froid, parce que les combats secrets qu'elle éprouve ensuite ne seraient qu'une répétition de ce que son monologue aurait dit ; du ridicule, parce que alors elle serait forcée de dire, dans son entrevue avec Athamare : « Ah! ah! votre femme est donc morte? Tant mieux ; tirez-moi d'ici au plus vite, et allons nous marier à Ecbatane. »

Oui, j'aurai le courage
D'ensevelir mes jours dans ce désert sauvage [1].

Cela seul, dit de la manière dont Mme de La Harpe le récite, fait cent fois plus d'effet qu'un monologue, qui est presque toujours du remplissage.

Ah! si vous aviez deux vieillards attendrissants! Non, vous dis-je, cette pièce n'a jamais été bien jouée que par nous. J'avertirai toujours qu'il faut qu'Obéide pleure à ces vers :

Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide...
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare [2]...

Si tout finit pour moi, toi seul en es la cause;
Toi seul m'as condamnée à vivre en ces déserts.
Ah! c'est pour mon malheur!...
Va, c'est toi qui reviens pour m'arracher le cœur [3].

Et puis, quand son père lui dit :

Mais qu'il parte à l'instant; que jamais sa présence
N'épouvante un asile ouvert à l'innocence [4];

1. Acte II, scène I.
2. Acte II, scène I.
3. Acte III, scène II.
4. Acte III, scène III.

comme elle doit répondre avec une voix entrecoupée :

C'est ce que je prétends, seigneur !

comme elle doit dire douloureusement :

Et plût aux dieux
Que son fatal aspect n'eût point blessé mes yeux [1] !

Relisez la pièce d'une tire, je vous en prie, et voyez si, étant jouée avec un concert unanime, par des acteurs intelligents et animés, elle ne doit pas attacher le spectateur d'un bout à l'autre. Voyez si le style n'est pas convenable au sujet ; si ce n'est pas une critique ridicule, et digne d'un Fréron, de vouloir qu'Obéide parle comme Sémiramis, Sozame comme Mahomet, et Indatire comme César.

On ne laisse pas de sentir un peu d'indignation de se voir si mal jugé. Ah ! Welches ! maudits Welches ! quand je vous donne du grand, vous dites que je suis boursouflé, et quand je vous donne du simple, vous dites que je suis bas. Allez, vous ne méritez pas les peines que je prends pour vous depuis cinquante années ; je vous abandonne à votre sens réprouvé.

Monsieur le marquis de Chauvelin, je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit. Lisez la pièce, en voilà trois exemplaires ; voyez l'effet qu'elle fera sur vous.

Messieurs, détrompez tant que vous pourrez les belles dames ; je les respecte fort, mais jamais je n'approuverai le monologue qu'elles demandent sur un amour adultère dont il ne faut pas dire un mot.

Et toi, pauvre Théâtre-Français, qui n'as qu'un seul acteur, et encore est-il trop gros ; toi qui n'approches pas de notre petit théâtre de Ferney, est-il possible que tu n'aies ni confident ni second rôle ? Ferme donc ta porte, malheureux !

Faites comme vous pourrez, mes anges ; mais venons-en à notre honneur, et mettez-moi dans l'occasion aux pieds d'Elochivis et de Nalrisp [2].

A l'égard de Valider [3], je crois que cette âme-là se soucie peu d'une tragédie, et que vous ne vivez pas le long du jour avec lui.

Le faiseur de buste a mandé qu'il avait envoyé, par une dili-

1. Acte III, scène III.
2. Choiseul et Praslin.
3. Laverdy.

gence qui va de Besançon à Paris, un petit buste d'ivoire dont l'original vous adore. Ce n'était pas ce que je lui avais demandé ; je ne l'ai point vu : je suis contredit en tout dans les déserts de Scythie.

Je reçois dans le moment une lettre de M. de Thibouville, lettre funeste, lettre odieuse, dans laquelle il propose un froid réchauffé du monologue d'*Alzire;* cela est intolérable. Ce qui est bon dans *Alzire* est affreux dans *les Scythes*. Il est beau qu'Obéide, étant adultère dans son cœur, se cache dans son crime; il est beau qu'elle l'expie en épousant Indatire; mais il faut que l'actrice fasse sentir qu'elle est folle d'Athamare; il y a vingt vers qui le disent. Comment n'a-t-on pas compris que ce détestable monologue serait absolument incompatible avec le rôle d'Obéide? Une telle proposition excite ma juste colère.

M. de Thibouville me mande que mon ange prend des bouillons purgatifs. Ah! mes anges, portez-vous bien, si vous voulez que je vive.

6383. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mai.

Je dépêche aujourd'hui à M. d'Argental, par M. le duc de Praslin, trois exemplaires d'une nouvelle édition de Genève. Je vous enverrai incessamment celle de Lyon, qui sera, je crois, plus correcte. Je n'impute toutes ces éditions qu'on s'empresse de faire qu'à cet heureux contraste des mœurs républicaines et agrestes avec les mœurs fardées des cours. Je ne pense pas que la pièce ait un grand mérite; cependant, si vous nous l'aviez vu jouer, je crois que vous en seriez assez content. Lekain trouverait peut-être du plaisir à dire :

> Nul monarque avant moi sur le trône affermi
> N'a quitté ses États pour chercher un ami;
> Je donne cet exemple, et ton maître te prie;
> Entends sa voix, entends la voix de ta patrie,
> Celle de ton devoir, qui doit te rappeler,
> Et des pleurs qu'à tes yeux mes remords font couler [1].

J'ai aussi un peu fortifié sa scène avec Indatire, afin qu'il ne fût pas tout à fait écrasé par le Scythe.

1. Acte II, scène IV.

Le quatrième acte, au moyen de quelques légers changements, a fait une très-grande sensation; les deux vieillards ont fait verser des larmes. C'est un grand jeu de théâtre, c'est la nature elle-même. Les galants Welches ne sont pas encore accoutumés à ces tableaux pathétiques. Je n'ai jamais vu sur notre théâtre un vieillard attendrissant; Sarrazin même ne jouait Lusignan que comme un capucin.

Mme de La Harpe a fait pleurer dès sa première scène, en disant :

> Laisse dans ces déserts ta fidèle Obéide...
> Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare...
> Tranquilles, sans regrets, sans cruels souvenirs [1]...

Il faut convenir que ce rôle est très-neuf au théâtre, et, en vérité, c'est quelque chose que de faire du neuf aujourd'hui. Ce vers :

> Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare;

et ceux-ci :

> Va, si mon cœur m'appelle aux lieux où je suis née,
> Ce cœur doit s'en punir, il se doit imposer
> Un frein qui le retienne, et qu'il n'ose briser [2].

ces vers, dis-je, contiennent tout le monologue qu'on propose; et ils font un bien plus grand effet dans le dialogue. Il y a cent fois plus de délicatesse, plus d'intérêt de curiosité, plus de passion, plus de décence, que si elle commençait grossièrement par se dire à elle-même, dans un monologue inutile, qu'elle aime un homme marié.

Il n'y a personne de nos acteurs de Ferney qui ne sente vivement combien ce monologue gâterait le rôle entier d'Obéide, à quel point il serait déplacé, et combien il serait contradictoire avec son caractère. Comment irriter, par degrés, la curiosité du spectateur? Comment lui donner le plaisir de deviner qu'Obéide idolâtre un homme qu'elle doit haïr, quand elle aura dit platement, dans un très-froid monologue, ce qu'elle doit, ce qu'elle veut se cacher à elle-même?

Je n'aime pas assurément les longs et insupportables romans

1. Acte II, scène I.
2. Acte II, scène I.

de *Paméla* et de *Clarisse*. Ils ont réussi, parce qu'ils ont excité la curiosité du lecteur, à travers un fatras d'inutilités ; mais si l'auteur avait été assez malavisé pour annoncer, dès le commencement, que Clarisse et Paméla aimaient leurs persécuteurs, tout était perdu, le lecteur aurait jeté le livre.

Serait-il possible que ces insulaires connussent mieux la nature que vos Welches? Ne sentez-vous pas que ce qui est à sa place dans Alzire serait détestable dans Obéide?

La pièce a été mal jouée sur votre théâtre, il faut en convenir ; et la malignité a pris ce prétexte pour accabler la pièce : c'est ce qui m'est toujours arrivé. On s'est attaché à de petits détails, à des mots, pour justifier cette malignité. J'ai ôté ce prétexte autant que je l'ai pu ; mais je ne puis vous donner des acteurs. Lekain n'est point assez jeune, et Mlle Durancy ne sait point pleurer ; vos vieillards sont à la glace. Il n'y a pas un rôle dans la pièce qui ne dût contribuer à l'harmonie du tableau. Les confidents mêmes y ont un caractère ; mais où trouver des confidents qui sachent parler avec intérêt.

Malgré cette disette, Mlle Durancy, les Lekain, les Brizard, les Molé, en jouant avec un peu plus de chaleur et de véhémence (c'est-à-dire comme nous jouons), pourraient certainement attirer beaucoup de monde, et subjuguer enfin la cabale, comme ils ont fait dans *Adélaïde du Guesclin*, laquelle ne vaut pas certainement *les Scythes*.

Le rôle d'Athamare est actuellement plus favorable à l'acteur. Il arrivait au second acte sans parler ; il faut qu'il attire sur lui toute l'attention. Ce sont de ces défauts dont je ne me suis aperçu que sur notre théâtre.

Je m'attendais que les comédiens répondraient à toutes les peines que je me suis données, et à tous les services que je leur ai rendus depuis cinquante ans. Ils devaient reprendre les représentations des *Scythes;* c'est une loi dont ils ne se sont écartés que pour moi. Ils ont mieux aimé manquer à ce qu'ils me doivent, et jouer *les Illinois*[1] pour faire mieux tomber *les Scythes*. Ils savent bien que c'est à peu près le même sujet. Leur conduite est le vrai secret de dégoûter le public d'un sujet neuf qu'ils vont rendre trivial. Je ne méritais pas cette ingratitude de leur part. Ma consolation est qu'il y a plus d'éditions des *Scythes* que les comédiens n'en ont donné de représentations.

1. *Hirza, ou les Illinois*, tragédie de Sauvigny, jouée le 27 mai 1767.

6884. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

16 mai.

Il y a longtemps, monsieur le marquis, que je vous dois les plus tendres remerciements. Je voudrais faire mieux pour vous remercier; je voudrais mériter vos bontés, mais je suis un de ces justes à qui la grâce manque. Il n'y a point de janséniste qui ne vous dise que la bonne volonté ne suffit pas. J'ai fait comme la plupart des hommes qui cherchent à justifier leurs faiblesses.

J'ai écrit plusieurs lettres à M. d'Argental pour tâcher de lui prouver que j'ai raison d'être stérile.

Voici la copie de la dernière lettre que je viens d'écrire à un de ses amis. Je la soumets à votre jugement, et je vous supplie de lire un des trois exemplaires de la dernière édition de Genève, que je viens de faire partir.

Imaginez, en lisant, des acteurs attendrissants, des voix touchantes, des vieillards désespérés, de jeunes amants bien passionnés, et jugez sur l'impression que vous aura faite la lecture.

Il se peut que je sois bien baissé; mais j'ose vous répondre que mes sentiments pour vous ne le sont pas, et que mon très-tendre respect et ma reconnaissance n'éprouvent aucune diminution.

6885. — A M. DAMILAVILLE.

16 mai.

Je vois bien, monsieur, par votre lettre du 9 de mai, que ce pauvre homme[1] qui fut mis à Valladolid n'a pu arriver à Paris dans votre hôtel. M. Boursier, votre ami, m'a promis qu'il tenterait de vous faire tenir ce magot par une autre voie.

Ce pauvre Boursier est bien embarrassé. Je ne crois pas qu'il aille sur la Saône. Il prendra patience. On dit que c'est la vertu des ânes ; mais il faut que chacun porte son bât dans ce monde.

Je vous demande en grâce de m'envoyer le petit libelle sorbonique[2] contre *Bélisaire*. Il y a cent lieues et cent siècles des honnêtes gens d'aujourd'hui à la Sorbonne. J'ai toujours fait une

1. Voltaire veut parler des *Questions de Zapata;* voyez tome XXVI, page 173.

2. *Indiculus propositionum excerptarum ex libro cui titulus : Bélisaire.* Le nombre des propositions qu'y condamne la Sorbonne est de trente-sept. Peu après parurent *les XXXVII Vérités opposées aux XXXVII impiétés de Bélisaire, par un bachelier ubiquiste.* On attribua cet écrit à Voltaire. Il est de Turgot.

prière à Dieu, qui est fort courte ; la voici : *Mon Dieu, rendez nos ennemis bien ridicules !* Dieu m'a exaucé.

Je vous embrasse tendrement ; tantôt je pleure, tantôt je ris.

6886. — A M. MARMONTEL.

16 mai.

Comment, mon cher confrère, toute l'Académie française ne se récrie-t-elle pas contre l'insolente et ridicule absurdité des chats fourrés qui osent condamner cette proposition[1] : « La vérité luit par sa propre lumière, et on n'éclaire pas les esprits à la lueur des bûchers » ? C'est dire évidemment que les flammes des seuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux sont les seuls apôtres. Ce sera bien alors que, suivant Jean-Jacques, il faudra que les jeunes princes épousent les filles des bourreaux ; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces polissons aient dit une si horrible sottise. Il est bon d'avoir affaire à de si sots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé sur-le-champ toutes les bêtises qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage ? Vous avez raison de ne point répondre, de ne vous point compromettre ; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus ici de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas consulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

N. B. Si vous avez lu le livre de *la Tolérance*, il y a deux pages entières de citations des Pères de l'Église contre la proposition diabolique des chats fourrés.

On vous embrasse le plus tendrement du monde.

6887. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

18 mai.

Voici, monseigneur, deux exemplaires du mémoire en faveur des Sirven, et de la nature, et de la justice, contre le fanatisme et l'abus des lois. J'aime mieux vous envoyer cette prose que la tragédie des *Scythes*, que je n'ai pas seulement voulu lire, parce que les libraires s'étant trop hâtés n'ont pas attendu mon dernier

1. C'est la trente-quatrième des propositions condamnées par la Sorbonne.

mot. On en fait actuellement une édition plus honnête, que j'aurai l'honneur de soumettre au jugement de Votre Éminence. Je joue demain un des vieillards sur mon petit théâtre, et vous sentez bien que je le jouerai d'après nature.

Vraiment, si je suis assez heureux pour vous dédier une épître, cette épître ne sera que morale ; mais il faut que cette morale soit piquante, et c'est là ce qui est difficile.

Ce M. Servan[1] se taille des ailes pour voler bien haut. Il vint, il y a deux ans, passer quelques jours chez moi. C'est un jeune philosophe tout plein d'esprit ; il pense profondément ; il n'a pas besoin des petites pretintailles du siècle.

J'ai peur que notre guerre de Genève ne dure autant que celle de Corse ; mais elle ne sera pas sanglante. L'aventure des jésuites fait une très-grande sensation jusque dans nos déserts ; et on parle à peine d'une femme[2] qui établit la tolérance dans onze cent mille lieues carrées de pays, et qui l'établit encore chez ses voisins. Voilà, à mon gré, la plus grande époque depuis trois siècles.

Conservez-moi vos bontés, aimez toujours les lettres, et agréez mon tendre et profond respect.

6888. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 mai.

Il y a plus de six semaines, madame, que je suis toujours prêt à vous écrire, à m'informer de votre santé, à vous demander comment vous supportez la vie, vous et M. le président Hénault, et à m'entretenir avec vous sur toutes les illusions de ce monde; mais je me suis trouvé exposé à tous les fléaux de la guerre, et à celui de trente pieds de neige, dont j'ai été longtemps environné. Les neiges et les glaces me privent tous les ans de la vue pendant quatre mois ; j'ai l'honneur d'être alors, comme vous savez, votre confrère des Quinze-Vingts ; mais les quinze-vingts ne souffrent pas, et j'éprouve des douleurs très-cuisantes. Je renais au printemps, et je passe de la Sibérie à Naples, sans changer de lieu ; voilà ma destinée.

Pardonnez-moi si j'ai passé tant de temps sans vous écrire ; vous savez que je vous aimerai toujours. Vous me direz : *Montrez-*

1. Il venait de publier son *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, 1767, in-8°.

2. Catherine II, impératrice de Russie.

moi votre foi par vos œuvres[1] *; on écrit, quand on aime.* Cela est vrai; mais, pour écrire des choses agréables, il faut que l'âme et le corps soient à leur aise, et j'en ai été bien loin. Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'insipidité ou du trouble.

Quand je vous dis que j'enrage, c'est un peu exagérer : cela veut dire seulement que j'ai de quoi enrager. Les troubles de Genève ont dérangé tous mes plans ; j'ai été exposé, pendant quelque temps, à la famine ; il ne m'a manqué que la peste ; mais les fluxions sur les yeux m'en ont tenu lieu. Je me dépique actuellement en jouant la comédie. Je joue assez bien le rôle de vieillard, et cela d'après nature, et je dicte ma lettre en essayant mon habit de théâtre.

Vous vous êtes fait lire sans doute le quinzième chapitre de *Bélisaire ;* c'est le meilleur de tout l'ouvrage, ou je m'y connais bien mal. Mais n'avez-vous pas été étonnée de la décision de la Sorbonne, qui condamne cette proposition[2] : « La vérité luit de sa propre lumière, et on n'éclaire point les hommes par les flammes des bûchers? » Si la Sorbonne a raison, les bourreaux seront donc les seuls apôtres.

Je ne conçois pas comment on peut hasarder quelque chose d'aussi sot et d'aussi abominable. Je ne sais comment il arrive que les compagnies disent et font de plus énormes sottises que les particuliers: c'est peut-être parce qu'un particulier a tout à craindre, et que les compagnies ne craignent rien. Chaque membre rejette le blâme sur son confrère.

A propos de sottises, je vous ferai présenter très-humblement de ma part ma sottise des *Scythes,* dont on fait une nouvelle édition, et je vous prierai d'en juger, pourvu que vous vous la fassiez lire par quelqu'un qui sache lire des vers ; c'est un talent aussi rare que celui d'en faire de bons.

De toutes les sottises énormes que j'ai vues dans ma vie, je n'en connais point de plus grande que celle des jésuites. Ils passaient pour de fins politiques, et ils ont trouvé le secret de se faire chasser déjà de trois royaumes[3], en attendant mieux. Vous voyez qu'ils étaient bien loin de mériter leur réputation.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande : c'est la Sémiramis du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en

1. Épître de saint Jacques, II, 18.
2. Voyez lettre 6886.
3. Portugal, France et Espagne.

Pologne pour établir la tolérance et la liberté de conscience. C'est une chose unique dans l'histoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ses bonnes grâces : je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au sujet de son mari[1]; mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas ; et d'ailleurs, il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours.

Il me prend envie, madame, pour vous désennuyer, de vous envoyer un petit ouvrage concernant Catherine[2], et Dieu veuille qu'il ne vous ennuie pas! Je m'imagine que les femmes ne sont pas fâchées qu'on loue leur espèce, et qu'on les croie capables de grandes choses. Vous saurez d'ailleurs qu'elle va faire le tour de son vaste empire. Elle m'a promis de m'écrire des extrémités de l'Asie ; cela forme un beau spectacle.

Il y a loin de l'impératrice de Russie à nos dames du Marais, qui font des visites de quartier. J'aime tout ce qui est grand, et je suis fâché que nos Welches soient si petits. Nous avons pourtant encore un prodigieux avantage : c'est qu'on parle français à Astracan, et qu'il y a des professeurs en langue française à Moscou. Je trouve cela plus honorable encore que d'avoir chassé les jésuites. C'est une belle époque sans doute que l'expulsion de ces renards; mais convenez que Catherine a fait cent fois plus en réduisant tout le clergé de son empire à être uniquement à ses gages.

Adieu, madame ; si j'étais à Paris, je préférerais votre société à tout ce qui se fait en Europe et en Asie.

6889. — A M. ***,

POUR REMETTRE AU COMTE DE WARGEMONT[3].

A Ferney, 20 mai.

Je suis bien malade, monsieur, et la santé de Mme Denis est aussi un peu altérée ; ainsi nous comptons sur l'indulgence de M. le comte de Wargemont, quand il aura la bonté de venir dans

1. Voyez tome XV, page 351.
2. La *Lettre sur les Panégyriques;* voyez tome XXVI, page 307.
3. Éditeurs, de Cayrol et François. — Le comte de Wargemont était colonel en second de la légion de Soubise, plus tard brigadier et maréchal de camp. Lors des troubles de Genève, en 1767, il vint à Ferney à la tête de sa légion.

notre hôpital. Vous savez que nous ne sortons jamais ; tous les jours nous sont égaux, et, soit qu'il nous fasse l'honneur de venir dîner vers les deux heures, ou de venir souper et coucher, nous nous flattons qu'il voudra bien avoir quelque condescendance pour un vieillard malingre et pour la simplicité de notre vie.

Vous connaissez les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

6893. — DE M. MOREAU DE LA ROCHETTE[1].

De Neuville, près Houdan, ce 20 mai 1767.

Il y a deux ans, monsieur, que, touché de l'état malheureux des enfants trouvés qui périssent misérablement dans les hôpitaux, où ils sont comme ensevelis dans des tombeaux vivants, je conçus le projet d'en former des citoyens utiles à l'État, en les employant à différents genres de culture capables de former leur tempérament et de leur inspirer l'amour du travail.

Je proposai à monsieur l'intendant de Paris[2] de me charger d'en faire faire l'essai dans une petite terre que j'ai près de Melun ; il adopta mes vues et me dit qu'il ferait volontiers contribuer à la dépense de la nourriture et entretien de vingt-quatre de ces enfants, si je voulais m'en charger; en conséquence j'en fis prendre ce nombre de vingt-quatre dans la maison de la Pitié, à Paris, le 24 mai 1765; j'en formai une espèce d'école d'agriculture pour la partie des jardins, des potagers, des pépinières, et de toute espèce de plantations de bois. Je leur donnai des maîtres doux qui les dressèrent insensiblement au travail sans que leur santé en ait été altérée; au contraire, leur tempérament s'est singulièrement fortifié en très-peu de temps, au point que mon établissement a pris, dès la première année, une si bonne consistance, que je crus devoir m'occuper des moyens de lui faire donner toute l'extension dont il me parut pouvoir devenir susceptible. J'en proposai un à monsieur le contrôleur général[3], qu'il goûta fort, et, sur le rapport qu'il en fit au roi, on rendit sur-le-champ l'arrêt du conseil dont j'ai l'honneur de vous adresser un imprimé, persuadé, monsieur, qu'en bon citoyen vous voudrez bien prendre quelque part à un événement aussi intéressant pour l'humanité, et que vous verrez avec plaisir naître tout à la fois les moyens d'étendre une branche de culture et de population aussi précieuse à l'État. J'ai su, monsieur, par M. de Sauvigny, que vous aviez applaudi à cette entreprise, et je crois ne pouvoir mieux mériter votre suffrage que par mon attention à

1. *Mémoires de la Société académique d'agriculture, etc., du département de l'Aube ;* tome VI, 3e série, année 1869.
2. Sauvigny.
3. Laverdy.

vous donner des nouvelles du succès; charmé que cela me procure l'honneur de m'entretenir un moment avec vous, et de vous assurer qu'on ne peut rien ajouter aux sentiments de respect et de considération avec lesquels je suis, monsieur, etc.

MOREAU DE LA ROCHETTE.

6891. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, le 21 mai.

J'ai eu la hardiesse, monsieur, de me faire acteur dans ma soixante-quatorzième année. Des jeunes gens et des jeunes femmes ont corrompu ma vieillesse. Je n'ai pas soutenu la fatigue aussi bien qu'eux, et j'en ai été malade. C'est ce qui a retardé un peu les tendres et sincères remerciements que vous doit un cœur pénétré de votre mérite et de la beauté de votre âme.

Nous voilà, ce me semble, parvenus à imiter les Grecs, chez qui les auteurs jouaient eux-mêmes leurs pièces. M. de Chabanon et M. de La Harpe récitent des vers aussi bien qu'ils en font, et Mme de La Harpe a un talent dont je n'ai encore vu le modèle que dans Mlle Clairon.

Enfin, par un concours singulier, la perfection de la déclamation s'est trouvée dans nos déserts. Mais, ce qui fait encore plus d'honneur à la littérature, c'est l'exemple que vous donnez; c'est l'amitié que vous me témoignez du sein de vos triomphes; ce sont vos beaux vers[1] qui viennent au secours de ma muse languissante.

Les neuf Muses sont sœurs, et les Beaux-Arts sont frères.
Quelque peu de malignité
A dérangé parfois cette fraternité ;
La famille en souffrit, et des mains étrangères
De ces débats ont profité.
C'est dans son union qu'est son grand avantage :
Alors elle en impose aux pédants, aux bigots;
Elle devient l'effroi des sots,
La lumière du siècle, et le soutien du sage.
Elle ne flatte point les riches et les grands :
Ceux qui dédaignaient son encens
Se font honneur de son suffrage,
Et les rois sont ses courtisans.

1. Les *Vers* de de Belloy à Voltaire *Sur la première représentation des Scythes* sont dans le *Mercure* de juin 1767.

J'ai grande opinion du chevalier Bayard[1]. C'est un beau sujet. Je ne suis que le poëte de l'Amérique et de la Chine, et vous êtes celui des Français. Recevez, monsieur, les témoignages les plus vrais de ma reconnaissance.

6892. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 23 mai.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, le paquet que vous avez bien voulu m'envoyer par M. Necker[2] : je vous prie de vouloir bien remercier de ma part l'abbé Mauduit, de la *Seconde Anecdote sur Bélisaire*[3], qui m'a fort amusé; la *Lettre sur les Panégyriques*[4] m'a fait encore plus de plaisir; elle est pleine de vérités utiles, dont il faut espérer qu'à la fin l'espèce écrivante fera son profit.

Il y a bien à l'Académie des belles-lettres un abbé Foucher, assez plat janséniste, qui même a écrit autrefois contre la préface de l'*Encyclopédie;* mais plusieurs de ses confrères, à qui j'en ai parlé, ne croient pas qu'il soit l'auteur du *Supplément à la Philosophie de l'histoire*[5]; ils ne connaissent pas même ce beau *Supplément,* qui en effet est ici fort ignoré, et ne produit pas la moindre sensation : y répondre, ce serait le tirer de l'obscurité, comme on en a tiré Nonotte.

Avez-vous lu les trente-sept propositions que la Sorbonne doit condamner? Votre ami l'abbé Mauduit ne nous donnera-t-il pas ses réflexions sur ce prodige d'atrocité et de bêtise? Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que l'inquisition est ici à son comble; on permet à toute la canaille du quartier de la Sorbonne d'imprimer tous les jours des libelles contre *Bélisaire,* et on ne permet pas à l'auteur de se défendre.

Notre jeune mathématicien a fait une petite suite pour l'ouvrage de mathématiques[6] que vous connaissez, où il traite de l'état de la géographie en Espagne; vous la recevrez incessamment, quelque mécontent qu'il soit de la négligence du libraire.

Adieu, mon cher maître; je vous embrasse mille fois.

1. La tragédie de *Gaston et Bayard*, par de Belloy, jouée deux fois à Versailles en février 1770, et imprimée la même année, ne fut représentée à Paris que le 24 avril 1771.
2. Voyez lettre 6872.
3. Voyez tome XXVI, page 169.
4. Voyez *ibid.*, page 307.
5. L'ouvrage est de Larcher.
6. C'est la *Seconde Lettre* dont il est parlé dans une note sur le n° 6872.

6893. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Nous avons reçu, monsieur, le beau discours de M. l'abbé Chauvelin[1]. Je l'ai communiqué à M. de Voltaire, qui en a pensé comme vous. Il est un peu malade actuellement. C'est apparemment de la fatigue qu'il a eue de faire jouer chez lui *les Scythes*, et d'y représenter lui-même un vieillard. Je n'ai jamais vu de meilleurs acteurs. Tous les rôles ont été parfaitement exécutés, et la pièce a fait verser bien des larmes. Vous n'aurez jamais de pareils acteurs à la Comédie de Paris.

Je sais peu de nouvelles de littérature. J'ai ouï parler seulement d'un livre de feu M. Boulanger, et d'un autre de milord Bolingbroke[2], dont on vient de donner en Hollande une édition magnifique. On parle aussi d'un petit livre espagnol[3], dont l'auteur s'appelle, je crois, Zapata. On en a fait une nouvelle traduction à Amsterdam.

On calomnie l'impératrice de Russie, quand on dit qu'elle ne favorise les dissidents de Pologne que pour se mettre en possession de quelques provinces de cette république. Elle a juré qu'elle ne voulait pas un pouce de terre, et que tout ce qu'elle fait n'est que pour avoir la gloire d'établir la tolérance.

Le roi de Prusse a soumis à l'arbitrage de Berne toutes ses prétentions contre les Neuchâtelois. Pour nos affaires de Genève, elles sont toujours dans le même état ; mais le pays de Gex est celui qui en souffre davantage. On disait que M. de Voltaire allait passer tout ce temps orageux auprès de Lyon, mais je ne le crois pas. Il est dans sa soixante-quatorzième année, et trop infirme pour se transplanter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, bien sincèrement, avec toute ma famille, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BOURSIER.

6894. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 mai.

Je commence, mon cher ange, ma réplique à votre lettre du 14, par vous dire combien je suis étonné que vous ayez de la

1. Au sujet de l'expulsion des jésuites d'Espagne, prononcé au parlement le 29 avril 1767, imprimé in-4°.

2. L'*Examen important;* voyez tome XXVI, page 195.

3. Les *Questions de Zapata;* voyez tome XXVI, page 173.

bile ; c'est donc pour la première fois de votre vie. Il n'y a pourtant nulle bile dans votre lettre ; au contraire, vous m'y comblez de bontés, et vous compatissez à mes angoisses. C'est à moi qu'il appartient d'avoir de la bile ; je ne peux ni rester où je suis, ni m'en aller. Vous savez que j'ai donné la terre de Ferney à Mme Denis. J'ai arrangé mes affaires de famille de façon qu'il ne me reste que des rentes viagères qu'on me paye fort mal, et M. le duc de Wurtemberg surtout me met, malgré toutes ses promesses, dans l'impuissance de faire une acquisition auprès de Lyon.

Mme Denis, qui est très-commodément logée, se transplanterait avec beaucoup de peine. Tout notre pauvre petit pays est si effarouché qu'il est impossible de trouver un fermier ; nous sommes donc forcés de rester dans cette terre ingrate.

Je vous avouerai, de plus, qu'il y a un certain ressort[1] que je n'aime pas ; l'affaire d'Abbeville me tient au cœur, je n'oublie rien ; la Saint-Barthélemy me fait autant de peine que si elle était arrivée hier.

Il faut que je vous dise, à propos d'Abbeville, qu'un de ces infortunés jeunes gens qui méritait d'être six mois à Saint-Lazare, et qui a été condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté, ayant, pour comble de malheur, un père très-avare, a été obligé de se faire soldat chez le roi de Prusse. Il a beaucoup d'esprit ; il m'a écrit : j'ai représenté son état au roi de Prusse, qui, sur-le-champ, l'a fait officier. J'espère qu'il sera un jour à la tête des armées, et qu'il prendra Abbeville ; mais, en attendant, je ne crois pas que je doive me mettre dans le ressort. Mon cœur est trop plein, et je dis trop ce que je pense.

Après vous avoir ainsi rendu compte de mon âme et de ma situation, je dois vous parler de M. et de Mme de Beaumont, et de leur procès au conseil. Ils demandent que vous disiez un mot en leur faveur à M. le duc de Praslin et à M. le duc de Choiseul. Le défenseur des Calas et des Sirven mérite vos bontés, et n'a pas besoin de ma recommandation auprès de vous.

Je viens enfin aux *Scythes;* ils avancent la fin de mes jours ; ils me tuent comme Indatire Obéide. Le procédé des comédiens a été pour moi le coup de pied de l'âne ; il faut dix ans pour ressusciter quand on est mort d'un pareil coup, témoin *Oreste*, témoin *Adélaïde du Guesclin*, témoin *Sémiramis*. J'avais un besoin

1. Le ressort du parlement de Paris, qui s'étendait d'Aurillac à Boulogne et de la Rochelle à Mézières.

extrême du succès de cet ouvrage; j'ai été contredit en tout, et je finis ma carrière par essuyer l'affront et l'injustice inouïe qu'on me fait avec ingratitude. Cela n'empêchera pas que Lekain ne touche le petit honoraire qu'on lui a promis ; il peut y compter : on le portera chez lui au mois de juin.

6895. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT [1].

26 mai.

Ne résistez jamais, monsieur, au désir de m'écrire : vous ne sauriez vous imaginer le bien que me font vos lettres ; la dernière surtout a produit un effet admirable, elle a chassé les vapeurs dont j'étais obsédée. Il n'y a point d'humeur noire qui puisse tenir à l'éloge que vous faites de votre Sémiramis du Nord; *ces bagatelles que l'on dit d'elle au sujet de son mari, et desquelles vous ne vous mêlez pas, ne voulant point entrer dans des affaires de famille,* feraient même rire le défunt; mais le pauvre petit Ninias voyage-t-il avec madame sa mère? Je voudrais qu'elle vous le confiât ; j'aimerais mieux pour lui vos instructions que ses beaux exemples. J'admire son zèle pour la tolérance ; elle ne se contente pas de l'avoir établie dans ses États, elle l'envoie prêcher chez ses voisins par cinquante mille missionnaires armés de pied en cap. Oh! c'est la véritable éloquence! Qu'en dira la Sorbonne? Ses décrets me font grand plaisir. Cette compagnie vous sert à souhait, et elle concourt, autant qu'il lui est possible, au succès de vos écrits. Le fanatisme dans tous les genres fait dire et faire bien des absurdités; il n'y a point d'extravagance dont on doive s'étonner. Celle de Jean-Jacques est à son comble, il vient de s'enfuir d'Angleterre, brouillé avec son hôte, ayant laissé sur la table une lettre où il lui chante pouille, et puis, étant arrivé à un port de mer, il a écrit au chancelier pour lui demander un garde qui le conduisît en sûreté jusqu'à Douvres. On ne savait pas seulement qu'il fût parti ; on n'avait ni dessein de l'arrêter, ni envie de le retenir; on ne sait où il va. Je lui conseille d'aller trouver les jésuites, de se mettre à leur tête; leur politique et sa philosophie se conviennent admirablement bien. Ah! monsieur, si on n'avait pas à vivre avec soi-même, on serait trop heureux, on aurait bien des sujets de se divertir et de rire. Mais que devenez-vous avec votre guerre de Genève ? On disait ici que vous songiez à vous établir à Lyon. Je ne vous le conseille pas, vous seriez dans une ville, et vous êtes dans un temple. Je me plains de ce que vous ne me parlez point de ce qui vous regarde; douteriez-vous que je m'y intéresse ?

Je vous remercie d'avance du présent que vous me promettez, *les Scythes;* je chercherai un bon lecteur. Votre petit écrit *Sur les Panégyriques* m'a fait grand plaisir.

J'approuve fort le grand Bossuet de l'importance qu'il a mise au rêve de

1. *Correspondance complète,* éditée par M. de Lescure, 1865.

la Palatine, et de l'avoir célébrée en chaire; je fais grand cas des rêves; je n'avais pas imaginé qu'ils pussent être utiles dans ces occasions; mais je suis convaincue aujourd'hui qu'ils doivent avoir toute préférence sur les raisonnements.

Il faut, monsieur, avant que je finisse cette lettre, que j'obtienne de vous une grâce, mais il faut que ce soit tout à l'heure : c'est votre statue ou votre buste qu'on a fait à Saint-Claude; on dit que vous y êtes parfaitement ressemblant; j'ai la plus extrême impatience de l'avoir. Ne m'alléguez point que je suis aveugle; on jouit du plaisir des autres, on voit en quelque sorte par leurs yeux, et puis la gloire, monsieur, la gloire, la comptez-vous pour rien? Croyez-vous que je ne serais pas extrêmement flattée que vous décoriez mon appartement? Vous en imposerez à tous ceux qui y entreront; combien de sottises peut-être m'éviterez-vous de dire et d'entendre!

Le président vous aime toujours, et me charge de vous le dire; il se porte bien, mais il porte quatre-vingt-deux ans : c'est une charge bien pesante. Moi, qui en ai douze de moins à porter, j'en suis accablée. Si j'essayais, comme vous, un habit de théâtre, et qu'il me fallût dicter en même temps, je dicterais mes billets d'enterrement; mais vous êtes un prodige en tout genre. Adieu, mon cher et ancien ami.

6896. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

26 mai.

Un voyage en Asie! allez-vous l'entreprendre,
Belle et sublime Thalestris?
Que ferez-vous dans ce pays?
Vous n'y verrez point d'Alexandre.

Hélas! Votre Majesté impériale ferait le tour du globe, qu'elle ne rencontrerait guère de rois dignes d'elle. Elle voyage comme Cérès la législatrice, en faisant du bien au monde. Je ne sais point la langue russe; mais, par la traduction que vous daignez m'envoyer, je vois qu'elle a des inversions et des tours qui manquent à la nôtre. Je ne suis pas comme une dame de la cour de Versailles, qui disait : « C'est bien dommage que l'aventure de la tour de Babel ait produit la confusion des langues; sans cela tout le monde aurait toujours parlé français. »

L'empereur de la Chine, Kang-hi, votre voisin, demandait à un missionnaire si on pouvait faire des vers dans les langues de l'Europe; il ne pouvait le croire.

Que Votre Majesté impériale daigne agréer mes sentiments, et le très-profond respect de ce vieux Suisse, etc.

6897. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

26 mai.

Je fus très-consolé, monsieur, quand le roi de Prusse daigna me mander[1] qu'il vous ferait du bien. Il a rempli sur-le-champ ses promesses, et j'ai l'honneur de lui écrire aujourd'hui[2] pour l'en remercier du fond de mon cœur. Il est assurément bien loin de penser comme vos infâmes persécuteurs. Je voudrais que vous commandassiez un jour ses armées, et que vous vinssiez assiéger Abbeville. Je ne sais rien de plus déshonorant pour notre nation que l'arrêt atroce rendu contre des jeunes gens de famille, que partout ailleurs on aurait condamnés à six mois de prison.

Le nonce[3] disait hautement à Paris que l'Inquisition elle-même n'aurait jamais été si cruelle. Je mets cet assassinat à côté de celui des Calas, et immédiatement au-dessous de la Saint-Barthélemy. Notre nation est frivole, mais elle est cruelle. Il y a peut-être dans la France sept à huit cents personnes de mœurs douces et de bonne compagnie qui sont la fleur de la nation, et qui font illusion aux étrangers. Dans ce nombre il s'en trouve toujours dix ou douze qui cultivent les arts avec succès. On juge de la nation par eux; on se trompe cruellement. Nos vieux prêtres et nos vieux magistrats sont précisément ce qu'étaient les anciens druides, qui sacrifiaient des hommes : les mœurs ne changent point.

Vous savez que M. le chevalier de La Barre est mort en héros[4]. Sa fermeté noble et simple, dans une si grande jeunesse, m'arrache encore des larmes. J'eus hier la visite d'un officier de la légion de Soubise, qui est d'Abbeville. Il m'a dit qu'il s'était donné tous les mouvements possibles pour prévenir l'exécrable catastrophe qui a indigné tous les gens sensés de l'Europe. Tout ce qu'il m'a dit a bien redoublé ma sensibilité. Quelle religion, monsieur, qu'une secte absurde qui ne se soutient que par des bourreaux, et dont les chefs s'engraissent de la substance des malheureux!

Servez un roi philosophe, et détestez à jamais la plus détestable des superstitions.

1. Lettre 6812.
2. Cette lettre est perdue.
3. Colonna Pamphile, archevêque de Colosse.
4. Voyez tome XXV, page 513.

6898. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 mai.

Il me paraît, monseigneur, que le royaume du prince Noir m'a été plus favorable que les Welches de Paris. J'en ai uniquement l'obligation au maître de l'Aquitaine[1]. Il faut qu'il ait lui-même ordonné des répétitions sous ses yeux, et que l'envie de lui plaire ait mis les acteurs au-dessus d'eux-mêmes. Vous connaissez Paris; il n'est rempli que de petites cabales en tout genre. *Zaïre*, *Oreste*, *Sémiramis*, *Mahomet*, *Tancrède*, *l'Orphelin de la Chine*, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps. On se faisait un plaisir de me mettre fort au-dessous de Crébillon, pour plaire à Mme de Pompadour, qui disait que le *Catilina* de ce Crébillon était la seule bonne pièce qu'on eût jamais faite. Voilà comme on juge de tout, jusqu'à ce que le temps fasse justice. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, vous savez que le maréchal de Villars ne jouit de sa réputation qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le favori de Vénus, de Minerve, et de Mars, sait lui-même quelles contradictions il a essuyées dans sa carrière de la gloire. Il faut se soumettre à cette loi générale qui existe dans le monde depuis le péché originel : il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui sans doute n'y étaient pas auparavant.

Je vous avertis que nous avons ici la meilleure troupe de l'Europe, et que l'envie n'est point entrée dans notre *tripot*. Nous avons un jeune M. de La Harpe, auteur du *Comte de Warwick*. Il est, par sa figure et par la beauté de son organe, beaucoup plus fait que Lekain pour jouer Athamare. Jamais je n'ai rien vu de plus parfait qu'un M. de Chabanon, qui a joué Indatire. La femme de M. de La Harpe était Obéide. Sa figure est fort supérieure à celle de Mlle Clairon; elle a une voix aussi théâtrale, elle sait pleurer et frémir. Les deux vieillards étaient de la plus grande vérité. Je ne me suis pas mal tiré du rôle de Sozame; et surtout, quand je me plaignais des cours, je puis me vanter d'avoir fait une impression singulière. La pièce n'a point été ainsi jouée à Paris; il s'en faut de beaucoup. A qui en est la faute? à mon séjour en Scythie. M. d'Argental ne s'en est point mêlé; il est

1. Le maréchal de Richelieu en était gouverneur.

très-malade, et je crains même que sa maladie ne soit trop sérieuse.

J'avais vu chez moi Mlle Durancy, il y a quelques années; je lui avais trouvé du talent; elle me demanda le rôle d'Obéide. On dit qu'elle le joua très-mal à la première représentation, mais qu'à la troisième et quatrième elle fit un très-grand effet. On me mande qu'elle joue avec beaucoup d'intelligence et de vérité, mais qu'elle n'est pas d'une figure agréable, et qu'elle n'a pas le don des larmes. On dit que les autres actrices n'ont point de talent, et que le théâtre tragique n'a jamais été dans un état plus pitoyable. On me mande que, lorsqu'un acteur de province se présente pour doubler les premiers rôles, ceux qui sont chargés de ces rôles ne manquent pas de les accabler de dégoûts, et de les faire renvoyer. Si on est aussi malin dans ce *tripot* qu'à la cour, je vous réponds que vous n'aurez d'autre théâtre que celui de l'Opéra-Comique. C'est à vous, qui êtes doyen de l'Académie et premier gentilhomme de la chambre, de protéger les beaux-arts; ils en ont besoin. Vous savez dans quelle décadence est ma chère patrie dans tous les genres.

Vous conservez votre gloire, mais la France a un peu perdu la sienne. Il faut espérer que nous aurons du moins encore quelques crépuscules des beaux jours du siècle de Louis XIV.

Agréez, monseigneur, mon tendre et profond respect.

6899. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE [1].

A Casan, ce 29 mai 1767.

Je vous avais menacé [2] d'une lettre de quelque bicoque de l'Asie; je vous tiens parole aujourd'hui.

Il me semble que les auteurs de l'*Anecdote sur Bélisaire* [3] et de la *Lettre sur les Panégyriques* [4] sont proches parents du neveu Bazin. Mais, monsieur, ne vaudrait-il pas mieux renvoyer tout panégyrique des gens après leur mort, de peur que tôt ou tard ils ne donnent un démenti, vu l'inconséquence et le peu de stabilité des choses humaines?

Je ne sais si, après la révocation de l'édit de Nantes, on a fait beaucoup

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, etc., tome X, page 203.
2. Voyez lettre 6813.
3. Tome XXVI, page 109.
4. Tome XXVI, page 307.

de men ion des panégyriques de Louis XIV: les réfugiés au moins ne s'en sont pas chargés.

Je vous prie, monsieur, d'employer votre crédit auprès du savant du canton d'Uri[1], pour qu'il ne perde point son temps à faire le mien, si faire se peut, jusqu'à mon décès.

Ces lois dont on a parlé tant, au bout du compte ne sont point faites encore; et qui peut répondre de leur bonté? C'est la postérité, et pas nous, en vérité, qui sera à portée de décider cette question. Imaginez, je vous prie, qu'elles doivent servir pour l'Asie et pour l'Europe; et quelle différence de climat, de gens, d'habitudes, d'idées même!

Me voilà en Asie; j'ai voulu voir cela par mes yeux. Il y a dans cette ville vingt peuples divers qui ne se ressemblent point du tout. Il faut pourtant leur faire un habit qui leur soit propre à tous. Ils peuvent se bien trouver des principes généraux; mais les détails? Et quels détails! J'allais dire : C'est presque un monde à créer, à unir, à conserver, etc. Je ne finirais pas, et en voilà cependant beaucoup trop de toutes façons.

Si tout cela ne réussit pas, les lambeaux de lettres que j'ai trouvés cités dans le dernier imprimé paraîtront ostentation (et que sais-je, moi?) aux impartiaux et à mes envieux. Et puis mes lettres n'ont été dictées que par l'estime, et ne sauraient être bonnes à l'impression. Il est vrai qu'il m'est bien flatteur et honorable de voir par quel sentiment tout cela a été produit; mais Bélisaire dit que c'est là justement le moment dangereux pour mon espèce. Bélisaire ayant raison partout, sans doute n'aura pas tort en ceci non plus. Sa traduction est finie, et elle va être imprimée incessamment. Pour faire l'essai de la traduction, on l'a lue à deux personnes du pays qui n'entendaient que leur langue. L'un se récria : « Qu'on me crève les yeux; pourvu que je sois Bélisaire, j'en serai assez récompensé »; l'autre dit : « Si cela était, j'en serais envieux. »

Au reste, monsieur, recevez les témoignages de ma reconnaissance pour toutes les marques d'amitié que vous me donnez; mais, s'il est possible, préservez, évitez mes griffonnages de l'impression.

6900. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Mai.

Je vous supplie, monseigneur, de lire attentivement ce mémoire[2]. Vous savez que j'ai rendu quelques services aux protestants. J'ignore s'ils les ont mérités; mais vous m'avouerez que La Beaumelle est un ingrat.

Je soumets ce mémoire à vos lumières, et la vérité à votre protection. Vous serez indigné, quand vous verrez tant de calom-

1. La *Lettre sur les Panégyriques* est donnée comme l'ouvrage d'un *professeur en droit du canton d'Uri.*

2. Donné tome XXVI, page 355.

nies et d'horreurs rassemblées, et ce que nous avons de plus auguste avili avec tant d'insolence. On n'oserait imaginer qu'un tel homme pût calomnier la cour impunément. Il est dans le pays de Foix, à Mazères. Peut-être un mot de vous pourrait le faire rentrer en lui-même.

Galien attend toujours la décision de son sort. Il a un frère, âgé de quatorze ans tout au plus, qui a été au Canada, à Alger, à Maroc, en qualité de mousse. Il est de retour, et est venu voir son frère ici : il y a resté sept ou huit jours ; et ensuite, avec une petite pacotille, il est retourné en Dauphiné chez ses parents, où l'aîné l'aurait bien voulu suivre, à ce qu'il m'a paru, pour peu de temps.

Peut-être ne savez-vous pas que j'ai donné la terre de Ferney à Mme Denis, et que je ne me suis réservé que la douceur de finir dans mon obscurité une vie mêlée de bien des chagrins, comme l'est la carrière de presque tous les hommes. Ce n'est qu'avec cette triste vie que finira le tendre et respectueux attachement que je vous ai voué jusqu'à mon dernier moment.

Je vous supplie instamment de me conserver vos bontés ; elles me sont nécessaires, par le prix que mon cœur y met ; elles sont la plus chère consolation du plus ancien serviteur que vous ayez.

6901. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE [1].

Au château de Ferney, par Genève, 1er juin.

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de monsieur le contrôleur général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfants trouvés et ceux des pauvres utiles à l'État et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain en desséchant les marais. J'ai fait venir des habitants, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons, mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat. Monsieur le contrôleur général m'invitait à cultiver la garance : je l'ai essayé ;

1. François-Thomas Moreau de La Rochette, né en 1720, inspecteur général des pépinières royales de France, mort le 20 juillet 1791.

rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans : cependant je ne me suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain. Les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite. Je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfants à ce genre de culture avec succès. Puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochain, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? Je les payerai au prix que vous ordonnerez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui rapporte des grappes rouges, et que nous appelons *timier*[1]; ils réussissent assez bien dans notre climat. Si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation. J'ai été très-touché de votre amour pour le bien public; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'État.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6902. — A M. CASSEN[1],

AVOCAT AU CONSEIL.

A Ferney, 2 juin 1767.

Voici le temps, monsieur, où la famille Sirven, que vous protégez, attend tout de vos bontés. M. de Chardon est actuellement délivré du triste travail qui l'a occupé si longtemps au sujet de la Caïenne. Les Sirven et moi, nous vous supplions, monsieur, de lui présenter nos prières et notre reconnaissance. Il peut actuellement rapporter l'affaire de cette malheureuse famille. Elle est prête à venir se rendre en prison quand il le faudra.

Je sais bien que M. de Beaumont est malheureusement obligé de plaider à présent pour lui-même. Je le plains autant que je

1. C'est le sorbier des oiseleurs; *sorbus aucuparia L.* (*Note de François de Neufchâteau.*)

2. *Dernier Volume des œuvres de Voltaire*, 1862.

m'intéresse à lui. Mais comme le procès des Sirven est au conseil, il me semble que c'est vous seul que cette affaire regarde dans la situation où nous sommes. Je n'ose fatiguer M. de Beaumont, dont tous les moments doivent être occupés par le procès important qu'il a en son nom. Je vous supplie de me mander quand il faudra que les Sirven partent.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6903. — A M. DE BELMONT[1],

DIRECTEUR DU THÉATRE DE BORDEAUX.

Ferney, 2 juin 1767.

Je ne suis point surpris, monsieur, qu'un homme de votre mérite ait fait réussir un ouvrage médiocre[2]. Si les comédiens de Paris étaient conduits par un homme comme vous, leur troupe serait meilleure qu'elle n'est. Vous me feriez plaisir de m'envoyer la pièce imprimée, quoique j'y aie fait depuis beaucoup de changements dont elle avait besoin. Vous n'auriez qu'à l'adresser à *M. de Courteilles, du conseil royal des finances, à Paris,* avec une seconde enveloppe sur laquelle vous auriez la bonté de mettre seulement *mémoire*.

Si M. le maréchal de Richelieu est encore à Bordeaux le mois de juin, je vous enverrai une nouvelle édition qu'on fait actuellement à Lyon[3].

J'ai l'honneur d'être, etc.

6904. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 2 juin.

Vous envoyez, monsieur, des tableaux à un aveugle, et des filles à un eunuque; l'état où je suis tombé ne me permet plus de lire. Un homme, qui prononce fort mal l'italien, m'a lu une partie de votre traduction du *Comminges*[4]. Il m'a fait entendre,

1. *Lettres inédites de Voltaire,* Gustave Brunet, 1840.
2. *Les Scythes.*
3. Cette édition est due aux soins de Ch. Bordes.
4. *Les Amants malheureux ou le Comte de Comminges,* drame en trois actes et en vers, par d'Arnaud-Baculard, avait été imprimé en 1764.

dans son baragouin, de beaux vers sur un triste sujet. Le saint homme Rancé ne s'attendait pas que ses moines fussent un jour le sujet d'une tragédie. Les jésuites fournissent actuellement une matière plus intéressante. Je les recommande à quelque muse : la mienne, aussi languissante que mon corps, ne peut plus chanter les moines. Portez-vous mieux que moi, et vivez.

6905. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juin.

Mon cher ange éprouve donc aussi les misères de l'humanité ; il est donc malade aussi bien que moi : il fait des remèdes, il évacue sa bile ; la mienne ne sort que par le bout de ma plume, quand j'écris des pouilles à mon cher ange sur des monologues. Guérissez-vous, prolongez votre agréable carrière : voilà le point important.

Le grand malheur de la mienne, c'est que je la finis sans avoir pu vous voir; j'ai le cœur percé de me voir privé de cette consolation. Voulez-vous, pour nous amuser tous deux, que je vous dise encore un petit mot des *Scythes?* vous daignez toujours vous y intéresser. Lekain m'a mandé qu'on ne m'avait fait un petit passe-droit qu'à la sollicitation de Molé ; mais je vois que vous êtes tous des fripons qui avez persisté dans l'idée de ne reprendre la pièce qu'à Fontainebleau. Eh bien! j'y consens ; je demande seulement qu'on essaye *les Scythes* une seule fois à Paris, deux ou trois jours avant que les comédiens partent pour la cour. Cette représentation servira de répétition, et la pièce n'en sera que mieux jouée devant mes deux patrons.

J'ai le malheur d'aimer mieux *les Scythes* qu'aucune de mes tragédies. Premièrement, parce qu'ils ont été honnis ; en second lieu, parce qu'elle est pleine de vers naturels, que tout le monde peut s'appliquer, et qui appartiennent à toutes les conditions de la vie autant qu'à la pièce même.

Je crois vous avoir satisfait sur tout ce que vous me demandiez, et je suis prêt à vous rendre ce vers que vous aimez :

Ah ! l'on venge mon fils, je retrouve mes sens[1].

Cela est fort aisé ; nous n'aurons pas là-dessus de querelle. J'aime aussi à me rendre à votre avis sur Mlle Durancy. Bien des gens

1. Ce vers devait appartenir à la scène VI de l'acte IV ; mais il ne peut se rattacher au texte définitif.

m'ont mandé qu'elle et Lekain avaient très-mal joué aux deux premières représentations : cela est très-vraisemblable; la pièce est difficile à jouer, et le parterre n'encourageait pas les acteurs ; mais je suis persuadé qu'à la longue les acteurs et le public s'accoutumeront à ce nouveau genre. Il me semble que ce contraste des mœurs champêtres avec celles de la cour doit être bien reçu quand les cabales seront affaiblies. Une femme qui ne s'avoue point à elle-même la passion malheureuse dont elle est dévorée est encore quelque chose d'assez neuf au théâtre. Si j'ai encore un peu d'amour-propre d'auteur, vous devez me le pardonner ; c'est vous qui, depuis environ treize ans, m'avez fait rentrer dans le champ de bataille, dont je croyais être sorti pour jamais. Je ne suis plus qu'un poëte de province ; mes pauvres pièces réussissent mieux à Genève et à Bordeaux qu'à Paris. Pourquoi vient-on de rejouer à Genève, six fois de suite, *Olympie?* pourquoi votre troupe royale ne la rejoue-t-elle point? J'aime mes enfants quand on les abandonne.

Adieu, mon cher ange; je me mets aux pieds de Mme d'Argental. Faites-moi savoir, je vous prie, des nouvelles de votre santé. J'espère que M. de Thibouville ne se refroidira pas dans son zèle; je suis pénétré pour lui de reconnaissance.

6906. — A M. D'ALEMBERT.

4 juin.

Mon cher philosophe, j'ai envoyé vos gants d'Espagne[1] sur-le-champ à leur destination; ils ont une odeur qui m'a réjoui le nez. Vous savez que je n'ai point de troupes, et que je ne peux forcer le cordon de dragons qui coupe toute communication entre Genève et mes déserts. Celui qui s'est chargé de donner des soufflets aux jésuites et aux jansénistes n'a jamais pu venir chez moi; je ne le connais point, et j'ai craint même de lui écrire. Gabriel Cramer, qui est le seul à qui je puisse me fier, a fait agir cet homme, qui est un sot et un pauvre diable, lequel fait agir encore en sous-ordre un autre sot pauvre diable. Ces sots pauvres diables n'ont aucun débouché, nulle correspondance en France, et tout va comme il plaît à Dieu. Les Genevois touchent au moment de la crise de leurs affaires; pour moi, je m'occupe à cultiver mon jardin, et à me moquer d'eux.

Dieu maintienne votre Sorbonne dans la fange où elle bar-

1. La *Seconde Lettre*, etc.

bote! La gueuse a rendu un service bien essentiel à la philosophie. On commence à ouvrir les yeux d'un bout de l'Europe à l'autre. Le fanatisme, qui sent son avilissement, et qui implore le bras de l'autorité, fait malgré lui l'aveu de sa défaite. Les jésuites chassés partout, les évêques de Pologne forcés d'être tolérants, les ouvrages de Bolingbroke[1], de Fréret et de Boulanger, répandus partout, sont autant de triomphes de la raison. Bénissons cette heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit de tous les honnêtes gens depuis quinze ou vingt années ; elle a passé mes espérances. A l'égard de la canaille, je ne m'en mêle pas ; elle restera toujours canaille. Je cultive mon jardin, mais il faut bien qu'il y ait des crapauds ; ils n'empêchent pas mes rossignols de chanter.

Adieu, aigle ; donnez cent coups de bec aux chouettes qui sont encore dans Paris.

6967. — A M. DE LA BORDE[2].

4 juin.

Je vous l'avais bien dit, mon cher Orphée : la lyre n'apprivoise pas tous les animaux, encore moins les jaloux ; mais il ne faut pas briser sa lyre, parce que les ânes n'ont pas l'oreille fine. Les talents sont faits pour combattre, et, à la longue, ils remportent la victoire. Combattez, travaillez, opposez le génie au mauvais goût, refaites ce quatrième acte, qui est de l'exécution la plus difficile. Je pense qu'il vaut mieux faire jouer une fois votre opéra à Paris que de mendier à la cour une représentation qu'on ne peut obtenir, tout étant déjà arrangé. Croyez que c'est au public qu'il faut plaire. Vous en avez déjà des preuves par devers vous. Je suis persuadé que vous en aurez de nouvelles quand vous voudrez vous plier à négocier avec les entrepreneurs des doubles croches et des entrechats.

Un jeune homme m'a montré une espèce d'opéra-comique[3] dans le goût le plus singulier du monde. J'ai pensé à vous sur-le-champ ; mais il ne faut courir ni deux lièvres ni deux opéras à la fois. Songez à votre *Pandore*. Tirez de la gloire et des plaisirs du fond de sa boîte : faites l'amour et des passacailles[4]. Pour

1. L'*Examen important de milord Bolingbroke :* voyez tome XXVI, page 195.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Sans doute *les Deux Tonneaux*.
4. Airs de danse.

moi, je suis bien hardi de vous parler de musique, quand je ne dois songer qu'à des *De profundis,* qui ne seront pas même en faux bourdon.

Voudriez-vous avoir la bonté de m'envoyer une copie des paroles de *Pandore,* telles que vous les avez mises en musique? Je tâcherai de rendre quelques endroits plus convenables à vos talents, et qui vous mettront plus à l'aise. Envoyez-moi ce manuscrit contre-signé ; cela vous sera très-aisé.

Adieu, mon cher et digne ami ; ne vous rebutez point. Quand un homme comme vous a entrepris quelque chose, il faut qu'il en vienne à bout. Le découragement n'est point fait pour le génie et pour le mérite. Combattez et triomphez. Ne parlez point surtout au maître des jeux[1] ; il est impossible qu'il fasse rien pour vous cette année ; je vous en avertis avec très-grande connaissance de cause. Ne manquez pas d'exécuter votre charmant projet de venir au 1er de juillet ; nous aurons des voix et des instruments. Je vous dirai franchement que Mme Denis se connaît mieux en musique que tous les gens dont vous me parlez. Venez, venez, et je vous en dirai davantage.

6908. — A M. DAMILAVILLE.

4 juin.

Mon cher ami, faites d'abord mes compliments à la Sorbonne du service qu'elle nous a rendu : car les choses spirituelles doivent marcher devant les temporelles ; ensuite ayez la charité de reprendre l'affaire des Sirven. M. Chardon peut à présent rapporter l'affaire. Sirven est prêt à partir pour Paris ; je vous l'adresserai. Il faudra qu'il se cache, jusqu'à ce que son affaire soit en règle.

Je tremble pour celle de notre ami Beaumont ; on me mande qu'elle a un côté odieux, et un autre qui est très-défavorable. L'odieux[2] est qu'un philosophe, que le défenseur des Calas et des Sirven reproche à un mort d'avoir été huguenot, et demande que la terre de Canon soit confisquée, pour avoir été vendue à un catholique ; le défavorable est qu'il plaide contre des lettres patentes du roi. Il est vrai qu'il plaide pour sa femme, qui demande à rentrer dans son bien ; mais elle n'y peut rentrer qu'en cas que le roi lui donne la confiscation. Il reste à savoir si ce

1. Richelieu.
2. Voyez tome XLIV, page 454.

bien de ses pères a été vendu à vil prix. Tout cela me paraît bien délicat. C'est une affaire de faveur; et il est fort à craindre que le secrétaire d'État qui a signé les lettres patentes de son adverse partie ne soutienne son ouvrage. Je crois que M. Chardon est le rapporteur. Je serais fâché que M. Chardon fût contre lui, et plus fâché encore si, M. Chardon étant pour lui, le conseil n'était pas de l'avis du rapporteur. L'affaire de Sirven me paraît bien plus favorable et bien plus claire. Je m'intéresse vivement à l'une et à l'autre.

Voici un petit mot pour Protagoras[1], qui est d'une autre nature. Tout ce qui est dans ce billet est pour vous comme pour lui ; tout est commun entre les frères.

Ma santé devient tous les jours plus faible; tout périt chez moi, hors les sentiments qui m'attachent à vous. Je vous embrasse bien fort, mon très-cher ami.

6909. — A M. DAMILAVILLE.

7 juin.

Mon cher ami, voici enfin Sirven qui veut vous voir, vous remercier de vos bontés, et remettre son sort entre vos mains. Je ne crois pas qu'il doive se montrer avant que son procès ait été porté au conseil.

J'ai écrit à M. Cassen[2] pour le supplier de presser le rapport de M. Chardon. Vous présenterez sans doute Sirven à M. de Beaumont. J'ai bien peur que M. de Beaumont ne puisse pas à présent donner tous ses soins à cette affaire : il doit être si occupé de la sienne qu'il n'aura pas le temps de songer à celles des autres. Mais, comme il ne s'agit actuellement que de procédures au conseil, M. Cassen est en état de faire tout ce qui est nécessaire. Il pourra avoir la bonté de mener Sirven chez M. Chardon.

J'ai lu les inepties contre mon ami *Bélisaire*. Ces sottises sont écrites par des Vandales dont il triomphera.

On a fait contre ce pauvre abbé Bazin un livre bien plus savant[3], qui mérite peut-être une réponse. Tout cela part, dit-on, du collége Mazarin. Il faudra que nous disions, comme du temps de la Fronde : *Point de Mazarin !*

J'espère que l'affaire du vingtième, qui est plus intéressante,

1. La lettre 6906.
2. La lettre 6902.
3. Le *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, par Larcher.

sera finie avant que vous receviez ma lettre. Il faut bien payer les dettes de l'État, et on ne les peut payer qu'au moyen des impôts.

Voici un petit livre[1] qu'on m'a donné pour vous. Personne n'est plus en état que vous de le réfuter.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

6910. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 juin.

Seigneurs châtelains, nous vous rendons grâces du pied des Alpes, d'avoir pensé à nous dans les plaines de Picardie. Il n'y a que trois jours que nous avons du beau temps. J'ai été bien près d'aller m'établir auprès de Lyon, tant j'étais las des tracasseries genevoises, qui ne finiront pas de sitôt.

Le diable est à Neuchâtel, comme il est à Genève; mais il est principalement dans le corps de J.-J., qui s'est brouillé en Angleterre avec tout le canton où il demeurait. Il s'est enfui au plus vite, après avoir laissé sur sa table une lettre[2] dans laquelle il chantait pouille à ses hôtes et à ses voisins. Ensuite il écrivit une lettre au grand chancelier[3] pour le prier de lui donner un messager d'État qui le conduisît au premier port en sûreté. Le chancelier lui fit dire que tout le monde en Angleterre était sous la protection des lois. Enfin Rousseau est parti avec sa Vachine[4], et il est allé maudire le genre humain ailleurs.

J'ai reçu une lettre pleine d'esprit et de bon sens du jeune Morival, enseigne de la colonelle de son régiment. S'il vient jamais assiéger Abbeville, soyez sûrs qu'il vous donnera des sauvegardes; mais il n'en donnera pas à tout le monde.

J'attends avec impatience l'état des finances, que l'on dit imprimé au Louvre. Je trouve cette confiance et cette franchise très-nobles. C'est ainsi qu'en usa M. Desmarets, et cette méthode fut très-applaudie. Le seul secret pour faire contribuer sans murmure est de montrer le bon usage qu'on a fait des contributions. Personne n'en fera moins mauvaise chère pour payer les deux vingtièmes. Cet impôt d'ailleurs n'étant point arbitraire

1. L'*Examen important de milord Bolingbroke.*

2. Ce doit être la lettre de J.-J. Rousseau à Davenport, du 30 avril 1767.

3. Cette lettre n'est pas dans les œuvres de Rousseau.

4. C'est du nom de Vachine que Voltaire appelle Thérèse Levasseur dans le chant III de sa *Guerre civile de Genève;* voyez tome IX.

n'est sujet à aucune malversation, et cela console le peuple : c'est à l'État que l'on paye, et non pas aux fermiers généraux.

Je vous envoie un petit mémoire [1] qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur de La Beaumelle de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

MM. de Chabanon et de La Harpe sont toujours à Ferney; mais point de tragédies. M. de Chabanon en fait une, encore y a-t-il bien de la peine. Pour moi, je suis hors de combat. Je me console en formant des jeunes gens. Mme de Fontaine-Martel disait que quand on avait le malheur de ne pouvoir plus être catin, il fallait être maq.....

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

6911. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juin.

Si vous vous portez bien, mon cher ange, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte mal. C'est ainsi qu'écrivait Cicéron, et je ne vois pas trop pourquoi on nous a conservé ces niaiseries. M. de Thibouville me mande que votre santé est meilleure, et que vous n'êtes point au lait; il dit grand bien de votre régime. Jouissez, mes anges, d'une bonne santé, sans laquelle il n'y a rien. M. de Thibouville m'écrit une lettre peu déchiffrable, mais dans laquelle j'ai entrevu que Mlle Durancy a passé de Scythie au Canada [2]; qu'elle s'est perfectionnée dans les mœurs sauvages, et qu'au lieu de se sacrifier pour son amant, elle le tue par mégarde. C'est là sans doute un beau coup de théâtre, et digne d'un parterre welche. Voici ce que je dois répondre à M. de Thibouville sur *les Scythes*, et ce que je vous prie de lui communiquer.

Puisque vous renoncez à votre diabolique monologue, je vous aimerai toujours, et il n'y aura rien que je ne fasse pour vous plaire. Je serai de votre avis sur tous les petits détails dont vous me parlez, du moins sur une bonne partie.

J'attendrai surtout Fontainebleau, pour envoyer à peu près

1. C'est celui qui est tome XXVI, page 355.

2. Thibouville avait induit Voltaire en erreur. Le seul rôle de femme qu'il y ait dans la tragédie d'*Horza ou les Illinois* (voyez lettre 6883) n'était pas joué par Mlle Durancy, mais par Mlle Dubois.

tout ce que vous désirez. Je me flatte toujours que la naïveté singulière des *Scythes* les sauvera à la fin : car la naïveté est un mérite tout neuf, et il faut du neuf aux Welches. Mettez votre gloire à faire réussir ce que vous avez approuvé, et ne vous laissez jamais séduire par ces Welches capricieux.

A vous, monsieur Lekain : continuez, combattez pour la bonne cause, ne vous laissez point abattre par les cabales et par le mauvais goût. J'aimerai toujours vos talents et votre personne ; et s'il me reste des forces, c'est pour vous que je les emploierai.

Voilà, mon cher ange, tous mes sentiments que je dépose entre vos mains, et que je vous supplie de faire valoir avec votre bonté ordinaire ; mais surtout ayez soin d'une santé si chère à tous ceux qui ont ou qui ont eu le bonheur de vivre avec vous.

6912. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 juin.

Mon cher marquis, j'allais vous écrire quand j'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas, depuis quelque temps, une destinée fort heureuse. J'ai été bien consolé quand vous m'avez appris que vous viendriez passer quelque temps dans votre ancien ermitage, et accepter une cellule dans l'abbaye de Ferney ; mais voici une nouvelle contradiction qui me survient. Je ne sais si vous êtes instruit que j'ai la plus grande partie de mon bien chez M. le duc de Wurtemberg. On propose un arrangement, et je me trouve dans la nécessité d'aller à Montbéliard. Ce voyage me déplaît fort, mais il m'est indispensable. Je vous prie de m'instruire au juste du temps auquel vous pourrez venir, afin que je règle ma marche.

Je présume qu'on commencera le procès des Sirven au conseil pendant votre séjour à Paris. Il me paraît presque impossible qu'on ne leur rende pas la même justice qu'aux Calas.

Vous allez voir des remontrances sur les deux vingtièmes. C'est fort bien de remontrer, mais il faut payer ses dettes. Si le parlement trouve le secret de libérer l'État sans contribution, il me paraîtra fort habile. Messieurs vos fils seront sans doute du camp de Compiègne. N'irez-vous pas à ce spectacle? il est plus beau que ceux dont vous me parlez. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de Mme la princesse de Ligne? Je la crois très-favorable à la bonne cause. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

6913. — A M. DAMILAVILLE.

12 juin.

J'ai vu M. de Voltaire, monsieur, comme vous me l'avez ordonné par votre lettre du 2 de juin. Sa santé décline toujours, et ses sentiments pour vous ne s'affaiblissent pas.

Sirven, que vous protégez, est parti avec une lettre pour vous. Nous nous flattons que vous le présenterez à M. Cassen, avocat au conseil, et qu'il obtiendra le rapport de son affaire Je n'ai encore aucune nouvelle sur celle de M. et de Mme de Beaumont. Il serait fort triste que notre ami succombât.

Pourriez-vous m'envoyer le dernier factum de sa partie adverse? Voulez-vous bien avoir la bonté de faire donner cinquante-trois livres au sieur Briasson?

La *Seconde Lettre* de M. Lembertad se débite à Genève, mais elle n'est point encore à Lyon. Je ne sais comment je pourrai faire pour la lui envoyer, car il est très-sévèrement défendu de faire passer des imprimés du pays étranger à Paris, quoiqu'il soit permis d'en envoyer de Paris chez l'étranger. La raison m'en paraît plausible : les livres imprimés hors de France n'ont ni approbation ni privilége, et peuvent être suspects; mais les moindres brochures imprimées en France étant imprimées avec permission, et munies de l'approbation des hommes les plus sages, elles portent leur passe-port avec elles. Ainsi j'ai reçu sans difficulté l'excellent *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, et l'*Examen de Bélisaire*, composés au collége Mazarin ; mais je ne crois pas qu'on puisse avoir les réponses à Paris. Il est d'ailleurs très-difficile de répondre à ces ouvrages supérieurs, qui confondent la raison humaine.

On a fait en Hollande une sixième édition du *Dictionnaire philosophique*. Apparemment que ce livre n'est pas aussi dangereux qu'on l'avait présumé d'abord. On y a ajouté plusieurs articles de divers auteurs. J'en ai acheté un exemplaire. Je vous avoue que j'ai été très-content d'y voir partout l'*immortalité de l'âme*, et l'*adoration d'un Dieu*. Au reste, il est ridicule d'avoir attribué ce livre à M. de Voltaire, votre ami ; c'est évidemment un choix fait avec assez d'art de plus de vingt auteurs différents.

On me mande aussi qu'on imprime à Amsterdam un ouvrage curieux de feu milord Bolingbroke[1]; mais il faut plus de trois

1. L'*Examen important;* voyez tome XXVI, page 195.

mois pour que les livres de Hollande parviennent ici par l'Allemagne. Je crois que toutes ces nouveautés vous intéressent moins que les deux vingtièmes. Nous sommes gens de calcul à Genève[1], et nous jugeons que la continuation de cet impôt est indispensable, parce que l'État doit payer les dettes de l'État.

Au reste nous espérons que nos affaires finiront bientôt, grâce aux bontés de Sa Majesté, qui est aussi aimée et aussi révérée à Genève qu'en France.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble serviteur.

BOURSIER.

6914. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT[2].

Ferney, 18 juin.

Le solitaire pour qui M. le comte de Wargemont a eu tant de bonté le remercie très-humblement ; il profite de ses offres obligeantes. Il prend la liberté de lui envoyer ce paquet[3]. Il lui présente son respect et sa reconnaissance.

6915. — A M. LE RICHE.

19 juin.

Un solitaire, monsieur, chez qui vous avez bien voulu accepter pour trop peu de temps une petite cellule, et qui a été bien affligé de votre prompt départ, prie le Seigneur continuellement pour votre salut, et pour celui de vos frères qui souffrent persécution en ce monde. Il se flatte que votre voyage à Paris fera du bien au petit troupeau des fidèles.

On a dû vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous charger d'un paquet que vous avez fait rendre à son adresse. Si, à votre retour, vous passez par Lyon, songez que nous sommes sur votre route, et n'oubliez pas les bons moines qui vous sont essentiellement dévoués. Comptez surtout que vous avez en moi un serviteur attaché pour jamais.

1. Voltaire a dit, dans *la Guerre civile de Genève*, chant I, vers 21 (voyez tome IX) :

On y calcule, et jamais on n'y rit.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Voyez la lettre à d'Alembert du 19 juin.

6916. — A M. D'ALEMBERT.

19 juin.

Mon cher et grand philosophe, un brave officier, nommé M. le comte de Wargemont, vient à notre secours : car nous avons des prosélytes dans tous les états. Il vous fait parvenir trois exemplaires d'une très-jolie *Lettre à un Conseiller au parlement*[1]. J'en ai eu six ; Mme Denis, M. de Chabanon et M. de La Harpe, ont pris chacun le leur ; en voilà trois pour vous. Cela vient bien tard ; le mérite de l'à-propos est perdu, mais le mérite du fond subsistera toujours. C'est bien dommage que l'auteur n'écrive pas plus souvent, et ne conseille pas tous les conseillers du roi. L'inquisition redouble ; il est beaucoup plus aisé de faire parvenir une brochure à Moscou qu'à Paris. La lumière s'étend partout, et on l'éteint en France, où elle venait de naître. Il semble que la vérité soit comme ces héros de l'antiquité, que des marâtres voulaient étouffer dans leur berceau, et qui allaient écraser des monstres loin de leur patrie.

La sixième édition du *Dictionnaire philosophique* paraît en Hollande tête levée. Les dissidents de Pologne ont fait imprimer le petit panégyrique[2] de Catherine, ou plutôt de la tolérance : c'est une édition magnifique. La superstition fanatique est bafouée de tous côtés. Le roi de Prusse dit qu'on la traite comme une vieille p..... qu'on adorait quand elle était jeune, et à qui l'on donne des coups de pied au cul dans sa vieillesse[3].

Voici quelques échantillons qui vous prouveront que le roi de Prusse n'a pas tort.

Je reçois dans le moment les *Trente-sept Vérités opposées aux trente-sept impiétés de Bélisaire, par un bachelier ubiquiste*[4]; cela me paraît salé.

J'espère qu'il viendra un temps où on sèmera du sel sur les ruines du *tripot* où s'assemble la sacrée Faculté.

Je sais bien que les gens du monde ne liront point le *Supplément à la Philosophie de l'Histoire* ; mais il y a beaucoup d'érudition dans ce petit livre, et les savants le liront. L'auteur se joint à l'évêque hérétique Warburton contre l'abbé Bazin. Son neveu est

1. La *Seconde Lettre*, etc.
2. C'est la *Lettre sur les Panégyriques;* voyez tome XXVI, page 307.
3. Voyez lettre 6163, tome XLIV, page 118.
4. Par Turgot.

obligé, en conscience, de prendre la *Défense de son oncle*[1]; c'est un nommé Larcher qui a composé cette savante rapsodie sous les yeux du syndic de la Sorbonne, Riballier, principal du collége Mazarin. Je connais le neveu de l'abbé Bazin : il est goguenard comme son oncle ; il prend le sieur Larcher pour son prétexte, et il fait des excursions partout. Il n'est pas assez sot pour se défendre ; il sait qu'il faut toujours établir le siége de la guerre dans le pays ennemi.

Ne vous ai-je pas mandé que le roi de Prusse avait donné une enseigne au camarade du chevalier de La Barre, condamné par *messieurs*, dans le XVIIIe siècle, à être brûlé vif pour avoir chanté deux chansons de corps de garde, et pour n'avoir pas salué des capucins ?

Est-il vrai que Diderot a fait un roman intitulé *l'Homme sauvage*[2] ?

Si cet homme sauvage est sot, pédant et barbare, nous connaissons l'original[3].

Tout ce qui est chez nous vous fait les plus tendres compliments ; nous ne sommes, en vérité, ni sauvages, ni barbares.

6917. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange se trouve-t-il mieux de son régime ? Peut-on avoir une humeur dartreuse, et avoir l'humeur si douce ? Donnez-moi votre secret, car je suis insupportable quand je souffre. Je me tapis dans ma cellule, j'y suis inaccessible ; je ne vois ni les frères de mon couvent, ni nos commandants, ni nos inspecteurs, ni les officiers, hauts de six pieds, qui viennent remplir mon château, que j'avais bâti pour vivre en retraite.

Je me flatte que vous avez bien voulu instruire M. de Thibouville et Lekain des articles qui étaient pour eux dans ma précédente lettre[4].

J'avais pris la liberté de vous adresser, il y a environ un mois, une lettre[5] pour M. de Belloy, dans laquelle il y avait de petits vers en réponse à une belle et longue épître dont il m'avait gratifié.

1. Voyez tome XXVI, page 367.
2. 1767. in-12. Cet ouvrage est de Mercier, auteur du *Tableau de Paris*.
3. J.-J. Rousseau.
4. Celle du 10 juin, n° 6911.
5. Celle du 21 mai, n° 6891.

On m'apprend qu'il a fourré une lettre de moi dans le *Mercure;* je ne sais si c'est celle dont je vous parle[1]. Mais pourquoi imprimer les lettres de ses amis? Est-ce qu'on écrit au public, quand on fait des réponses inutiles à des lettres qui ne sont que des compliments?

M. de Chabanon refait son *Eudoxie* pour la troisième fois, et notre petit La Harpe commence une pièce nouvelle, après en avoir fait une autre à moitié. Vous voyez qu'une tragédie n'est pas aisée à faire. On a représenté *Sémiramis* sur mon théâtre, et elle a été très-bien jouée. J'avais perdu de vue cet ouvrage; il m'a fait sentir que *les Scythes* sont un peu ginguets, en comparaison.

Cependant j'ai toujours du faible pour *les Scythes*, et je vous les recommande pour Fontainebleau.

J'élève un acteur de province qui a de la figure, de la noblesse et de l'âme; quand je lui aurai bien fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai. Nous verrons enfin si on pourra vous fournir un acteur supportable.

Je ne sais si vous avez entendu parler d'un livre composé par un barbare, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*. L'auteur n'est ni poli ni gai; il est hérissé de grec; sa science n'est pas à l'usage du beau monde et des belles dames. Il m'appelle Capanée[2], quoique je n'aie jamais été au siége de Thèbes. Il voudrait me faire passer pour un impie; voyez la malice! On donne des priviléges à ces livres-là, et les réponses ne sont pas permises. Avouez qu'il y a d'horribles injustices dans ce monde. Mais portez-vous bien, vous et Mme d'Argental; conservez-moi vos bontés; jouissez d'une vie heureuse: peu de gens en sont là.

6918. — DU CARDINAL DE BERNIS.

A Alby, ce 22 juin.

J'ai lu avec intérêt, mon cher confrère, le mémoire des Sirven. Je souhaite de tout mon cœur que justice leur soit rendue, et que leurs malheurs soient réparés. O combien l'ignorance et les passions ont sacrifié de victimes, et combien cette partie de l'histoire du genre humain humilie les esprits éclairés et afflige les âmes sensibles! Ces sacrifices sanglants, répétés d'âge en âge et dans tous les pays, ne doivent pas nous rendre misanthropes, mais nous exciter à la bienfaisance. Les belles âmes se croient char-

1. C'est elle.
2. Voyez une note sur la lettre 6877.

gées de réparer toutes les injustices exercées par le plus fort sur le plus faible. J'aime en vous, de préférence même à vos talents, que j'admire, ce penchant qui vous porte à protéger le faible et à secourir l'opprimé. Vos belles actions, en ce genre, dureront autant que vos ouvrages : on ne pourra pas dire que vous ayez cru que la vertu n'était qu'une chimère. Mais on dit que vous vous êtes amusé à faire dans notre langue *la Secchia rapita*[1]. Si cela est assez grave pour moi, faites-m'en part. J'attends vos *Scythes* mieux imprimés. J'aime toujours les lettres; elles m'ont fait plus de bien que je ne leur ai fait d'honneur. Mille entraves m'ont empêché de m'y livrer entièrement ; rien ne m'empêchera de les honorer, de les chérir, ni d'admirer ni d'aimer de tout mon cœur celui qui, dans notre siècle, les a cultivées avec tant de supériorité. *Vale.*

6919. — A M. LE COMTE DE LAURENCIN.

Au château de Ferney, le 24 juin.

Monsieur, j'ai été très-touché de votre lettre. Je dois à la sensibilité que vous me témoignez l'aveu de l'état où je me trouve. Je me suis retiré, il y a environ treize ans, dans le pays de Gex, près de la Franche-Comté, où j'ai la plus grande partie de ma fortune ; mais mon âge, ma faible santé, les neiges dont je suis entouré huit mois de l'année dans un pays d'ailleurs très-riant, et surtout les troubles de Genève et l'interruption de tout commerce avec cette ville, m'avaient fait penser à faire une acquisition dans un climat plus doux. On m'a offert vingt maisons dans le voisinage de Lyon. Tout ce que vous voulez bien m'écrire, et votre façon de penser, qui me charme, me détermineraient à préférer votre château, pourvu que vous n'en sortissiez pas : mais j'ai avec moi tant de personnes dont je ne puis me séparer que ma transmigration devient très-difficile : car, outre une de mes nièces, à qui j'ai donné la terre que j'habite, j'ai marié une descendante du grand Corneille à un gentilhomme du voisinage ; ils logent dans le château avec leurs enfants. J'ai encore deux autres ménages dont je prends soin ; un parent impotent[2], qu'on ne peut transporter ; un aumônier auparavant jésuite[3] ; un jeune homme[4] que M. le maréchal de Richelieu m'a confié ; un domestique trop nombreux ; et enfin je suis obligé de gou-

1. Le Tassoni a place dans l'invocation en tête de *la Guerre civile de Genève ;* voyez tome IX.
2. Daumart.
3. Le Père Adam.
4. C. Galien.

verner cette terre, parce que la cessation du commerce avec Genève empêche qu'on ne trouve des fermiers.

Toutes ces raisons me forcent à demeurer où je suis, quelque dur que soit le climat, dans quelque gêne que les troubles de Genève puissent me mettre. M. le duc de Choiseul a bien voulu adoucir le désagrément de ma situation par toutes les facilités possibles. D'ailleurs ma terre, et une autre dont je jouis aux portes de Genève, ont un privilége presque unique dans le royaume, celui de ne rien payer au roi, et d'être parfaitement libres, excepté dans le ressort de la justice. Ainsi vous voyez, monsieur, que tout est compensé, et que je dois supporter les inconvénients en jouissant des avantages.

Je vous remercie de vos offres, monsieur, avec bien de la reconnaissance. Vos sentiments m'ont encore plus flatté; je vois combien vous avez cultivé votre raison. Vous avez un cœur généreux et un esprit juste. Je voudrais vous envoyer des livres qui pussent occuper votre loisir. Je commence par vous adresser un petit écrit qui a paru sur la cruelle aventure des Calas et des Sirven; je l'envoie à M. Tabareau, qui vous le fera tenir. Si je trouve quelque occasion de vous faire des envois plus considérables, je ne la manquerai pas. Il est fort difficile de faire passer des livres de Genève à Lyon. Il est triste que ces ressources de l'âme, et les consolations de la retraite, soient interdites.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6920. — A M. DAMILAVILLE.

24 juin.

Monsieur, je reçois la vôtre du 16 juin. Je vois que c'est toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours. Le sieur Nervis[1] s'est un peu trop hâté d'aller à Paris; mais il n'a pas été possible de modérer son empressement. Il n'était pas d'ailleurs trop content de Genève. Je sais que sa présence n'imposera pas beaucoup : la veuve respectable d'un homme livré par le fanatisme au plus horrible supplice, accompagnée de deux filles dont l'une était belle, devait faire une impression bien différente. Je crois que le mieux que peut faire Nervis est de ne se montrer que très-peu.

M. Cassen, son avocat, me paraît homme de mérite, qui pense sagement, et qui agit avec noblesse. Heureusement l'affaire est

1. Sirven.

uniquement entre ses mains. Je sais que le triste procès de M. de Beaumont peut faire grand tort à la cause que vous soutenez. Le public n'est pas dupe : il verra trop que l'envie de briller lui a fait entreprendre la cause des Calas et des Sirven, et que l'intérêt lui fait réclamer la cruauté de ces mêmes lois, contre lesquelles il s'élève dans ses mémoires pour ses deux clients protestants. Ils sont tous révoltés, ils se plaignent amèrement. Cette contradiction frappante, qui les indigne, les refroidit beaucoup pour le pauvre Nervis ; mais leur ressentiment n'aura aucune influence sur le rapporteur et sur les juges.

Il n'est point du tout vrai que la communication avec Genève soit rétablie ; au contraire, les défenses de rien laisser passer sont plus sévères que jamais. On ouvre plusieurs lettres. J'ai heureusement reçu tous vos paquets, parce qu'on sait que nous sommes tous deux bons serviteurs du roi, et que nous ne nous mêlons d'aucune affaire suspecte. M. de Lamberta doit recevoir quelques instruments de mathématiques dans peu de jours.

Bélisaire, qui est, je crois, de M. Marmontel, a été reçu dans toutes les cours étrangères avec transport. Mes correspondants me mandent que l'impératrice de Russie l'a lu sur le Volga, où elle est embarquée[1]. On me mande aussi qu'elle a fait un présent considérable à Mme de Beaumont ; mais ce n'est pas la vôtre : c'est une Mme de Beaumont-Leprince[2], qui fait des espèces de catéchismes pour les jeunes demoiselles.

Il me semble qu'on ne connaît point encore hors de Paris le *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*. Il est d'un nommé Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin, qui l'a composé sous les yeux de Riballier. Il n'est pas trop honnête qu'on permette de traiter de Capanée[3] feu l'abbé Bazin, qui était un homme très-pieux. On veut le faire passer dans la préface, page 33, pour un impie, parce qu'il a dit que la famine, la peste et la guerre, sont envoyées par la Providence[4]. Vous voyez bien que ces messieurs, qui osent nier la Providence, se rendent gaiement coupables de la plus horrible impiété quand ils en accusent leurs adversaires. Il est à croire que les mêmes personnes qui ont permis la rapso-

1. Lettre du 29 de mai 1767, n° 6899.

2. Marie Leprince, mariée à un M. de Beaumont, puis séparée d'avec lui, et connue sous le nom de Leprince de Beaumont, née à Rouen en 1711, morte à Chanavod (Savoie) en 1780. Elle est auteur de beaucoup d'ouvrages d'éducation.

3. Voyez lettre 6877.

4. Voyez tome XIX, page 318.

die infâme de Larcher permettront une réponse honnête[1]. Ils le doivent d'autant plus que ce Larcher s'appuie de l'autorité de l'hérétique Warburton, qui a scandalisé toutes les Églises de la chrétienté en voulant prouver que les Juifs ne connurent jamais l'immortalité de l'âme, et en voulant prouver que cette ignorance même imprimait le caractère de la divinité à la révélation de Moïse. Au reste, je doute fort que les gens du monde lisent tous ces fatras. On ne peut guère faire naître des fleurs au milieu de tant de chardons.

J'ai dû vous mander déjà qu'on a lu avec beaucoup de satisfaction l'ouvrage du bachelier sur les *Trente-sept Propositions de Bélisaire*[2]. Ce bachelier paraît orthodoxe, et, qui plus est, de bonne compagnie.

Voilà donc Jean-Jacques à Wesel! Il n'y tiendra pas; il n'y a que des soldats; mais il ira souvent en Hollande, où il fera imprimer toutes ses rêveries. On parle d'un roman intitulé *l'Homme sauvage*[3]; on l'attribue à un de vos amis. Je vous supplie de vouloir bien me l'envoyer par la voie dont vous vous servez ordinairement.

Adieu, monsieur; toute ma famille vous fait les plus sincères et les plus tendres compliments.

BOURSIER.

6921. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ[4].

24 juin.

Celui qui a été assez heureux pour recevoir du noble inconnu un recueil de vers pleins d'esprit et de grâces présente sa respectueuse estime à l'auteur de tant de jolies choses. Il admire comment l'inconnu peut écrire si bien dans une langue étrangère. Il admire encore plus la générosité de son cœur. On serait heureux de pouvoir jouir de la conversation d'un jeune homme d'un mérite si rare. On n'ose pas s'en flatter, on connaît quels

1. La *Défense de mon oncle;* voyez tome XXVI, page 367.
2. Voyez lettre 6885.
3. Voyez une note sur la lettre 6916.
4. Le comte George de Fékété de Galantha, vice-chancelier de Hongrie, etc., a fait imprimer dans sa patrie, en 1781, deux volumes in-12, intitulés *Mes Rapsodies, ou Recueil de différents essais de vers et de prose.* Paul Wallaszky, auteur du *Conspectus reipublicæ litterariæ in Hungaria,* deuxième édition, 1808, in-8°, n'indique ni la naissance ni la mort de Fékété. (B.) — C'est à Fékété que sont adressées les lettres 6976, 7052, et trois autres des années 1768 et 1769.

sont les liens des devoirs et des plaisirs. Il n'appartient qu'aux souverains et aux belles de jouir du bonheur de le posséder. Quand il voudra se faire connaître, on lui gardera le secret.

En attendant, on bénira le ciel d'avoir produit des Messala et des Catulle dans le pays où l'on prétend que les compagnons d'Attila s'établirent. Il est prié d'agréer tous les sentiments qu'il inspire, et le respect d'un homme pénétré de son mérite.

6922. — A M. BORDES[1].

26 juin.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, mon cher confrère, est un des meilleurs que j'aie encore vus : il écrase la partie adverse sous le poids des raisons et sous les traits du ridicule. L'infâme chicane que vous attaquez n'a point de détours et de replis qui puissent la dérober au bras victorieux qui la poursuit. Je vous réponds que le mémoire sera imprimé ; mais il faudra que vous nous aidiez à le distribuer aux juges. Dès qu'on aura fini une nouvelle édition du *Bolingbroke*, on se mettra tout de suite à votre mémoire. Je vous assure que vous rendez un grand service à l'innocence opprimée.

Oserai-je vous prier de vouloir bien revoir l'édition des *Scythes*, que Périsse devrait avoir finie il y a un mois? Il m'a envoyé les épreuves, qui sont pleines de fautes. Je lui en ai donné une liste de 53. Mais j'ai oublié, à la page 13, *onvrons* pour *ouvrons*. A la page 15, il faut un point après ce vers :

> Ma jeunesse peut-être en fut épouvantée.

A la page 33 :

> Désespéré, soumis, mais *surieux* encore, etc. ;

il faut :

> Désespéré, soumis, mais *furieux* encore.

Je vous demande bien pardon de ma témérité et de ces détails ; mais il faut que les confrères s'aident l'un l'autre, et je vous réponds que j'aurai attention aux points et aux virgules de votre mémoire. Je vous remercie encore une fois de me l'avoir

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

envoyé. J'espère qu'à la fin la bonne cause triomphera. Je vous en écrirai un jour davantage.

Je vous embrasse et vous aime comme un frère.

6923. — A M. DAMILAVILLE.

26 juin.

On me mande, mon cher ami, que les huguenots d'un petit canton en Guienne ont assassiné un curé [1], et en ont poursuivi deux autres. Si la chose est vraie, ces messieurs n'ont pas la tolérance en grande recommandation, et on n'en aura pas beaucoup pour eux. Je ne veux pas croire cette horrible nouvelle. Pour peu qu'ils eussent donné lieu à une émeute, ils ne feraient pas de bien à la cause des Sirven. Je pense qu'alors il faudrait tout abandonner. Mais je me flatte encore que ce n'est qu'un faux bruit. Je n'ai point auprès de moi mon ami Wagnière. J'écris avec peine; je suis malade. Je finis, mon cher ami, en vous recommandant les incluses, et en vous aimant.

6924. — A M. D'ALEMBERT.

Juillet.

Pendant que la Sorbonne, entraînée par un zèle louable, mais très-peu éclairé, et qui fait peu d'honneur à la nation, veut censurer *Bélisaire*, il est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Russie mande de Casan [2], en Asie, qu'on y imprime actuellement la traduction russe. M. d'Alembert est prié de faire passer ce petit billet à M. Marmontel, en quelque lieu qu'il puisse être.

6925. — A M. MARMONTEL.

Dans le long voyage que Sa Majesté l'impératrice de Russie vient de faire dans l'intérieur de ses États, elle a daigné s'amuser, dans ses loisirs, à traduire *Bélisaire* en langue russe. Les seigneurs de sa suite ont eu chacun leur chapitre. Le neuvième, sur les vrais intérêts d'un souverain, est tombé en partage à Sa Majesté. Il ne pouvait être en de meilleures mains : aussi dit-on qu'il est traduit dans la plus grande perfection. Sa Majesté a pris

1. Voyez les lettres 6934, 6950, 6960 et 6999.
2. Lettre 6899.

la peine de rédiger elle-même tout l'ouvrage. Elle le fait imprimer actuellement; et comme il a été commencé dans la ville de Twer, c'est à l'archevêque de Twer que l'impératrice l'a dédié.

6926. — A M. FABRY[1].

Vendredi à midi, 1er juillet.

Pierre Servetaz, manouvrier à Ferney, ayant loué de Durant un appartement au village de Ferney, fut obligé d'en sortir lorsque les troupes arrivèrent, et de céder cet appartement aux soldats.

N'ayant aucun endroit pour se mettre à couvert, le nommé Lareine lui loua une partie de sa cuisine, où il se retira avec sa femme et son enfant. On lui a fait fournir une paire de draps, qu'il est obligé de changer tous les quinze jours, et comme il n'en a que deux paires en tout, lui, sa femme et son enfant, sont obligés de coucher nus sur la paille pendant qu'ils blanchissent la seule paire de draps qui leur reste.

On a placé dix-neuf grenadiers dans la cuisine où il couche, pour y faire leur potage.

Ces grenadiers lui ont brûlé sept fascines de bois qu'il avait.

Il a sa femme enceinte, et qui doit accoucher dans peu de temps, et elle n'a aucun endroit que la cuisine où les dix-neuf grenadiers font leur potage. Durant veut aussi lui faire payer six patagons pour le louage de sa maison, de laquelle on l'a obligé de sortir, ne jouissant que d'un petit jardin et chenevier qu'on lui a tout dévastés.

(*De la main de Voltaire.*) Je supplie M. Fabry de vouloir bien avoir pitié de cette pauvre femme. J'ai l'honneur de lui présenter mes respectueux sentiments.

6927. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Vous serez peut-être aussi affligé que moi, mon cher ami, de ne recevoir qu'un maudit livre de prose[2], au lieu des vers scythes que vous attendiez. Ce n'est pas que vous ne soyez bientôt muni de vos vers scythes, mais enfin ils devaient arriver les premiers,

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. La *Défense de mon oncle;* voyez tome XXVI, page 367.

puisque vous les aviez ordonnés, et il est triste de ne recevoir que la prose du neveu de l'abbé Bazin quand on attend des couplets de tragédie. Bazin *minor* vous a adressé sa petite drôlerie [1] par M. Marin ; elle est toute à l'honneur des dames, et même des petits garçons, que les ennemis de l'abbé Bazin ont si indignement accusés. Il est juste de prendre la défense de la plus jolie partie du genre humain, que des pédants ont cruellement attaquée.

A l'égard de la défense juridique des Sirven, j'ai bien peur qu'elle ne soit pas admise. Le procureur général de Toulouse [2] est à Paris, il réclame vivement les droits de son corps, et ce droit est celui de juger les Sirven, et probablement de les condamner. De plus, on me mande que les protestants ont excité une émeute vers la Saintonge, qu'ils ont poursuivi trois curés, qu'ils en ont tué un, qu'on a envoyé des troupes contre eux, qu'on a tué six-vingts hommes. Je veux croire que tout cela est fort exagéré ; mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose de funeste ; et vous m'avouerez que ces circonstances ne sont pas favorables pour obtenir contre les lois du royaume une nouvelle attribution de juges en faveur d'une famille huguenote. Pour comble de disgrâce, le huguenot La Beaumelle, beau-frère du jeune huguenot Lavaysse, s'est rendu coupable d'une nouvelle horreur.

J'ai découvert enfin que c'était lui qui m'avait fait adresser quatre-vingt-quatorze lettres anonymes [3] ; le compte est net, et le fait est rare. J'en ai reçu enfin une quatre-vingt-quinzième qui m'a mis hors de doute. Il y a d'étranges pervers dans le monde.

L'ami Damilaville ira sans doute chez vous pour consulter l'oracle. Il est fâché, aussi bien que moi, du procès de M. de Beaumont. C'est une chose douloureuse que M. de Beaumont, dans ce procès, paraisse en quelque façon comme délateur des protestants, après avoir été leur défenseur ; qu'il demande la confiscation du bien d'un protestant, et qu'il réclame des lois rigoureuses contre lesquelles il s'est élevé lui-même. Il est vrai qu'il redemande le bien des ancêtres de sa femme ; mais malheureusement les apparences sont odieuses ; il a des ennemis, ces ennemis se déchaînent : tout cela fait au pauvre Sirven un tort irréparable.

1. Expression du *Bourgeois gentilhomme,* acte I, scène II.

2. Jean-Gabriel-Amable-Alexandre de Riquet de Bonrepos était procureur général au parlement de Toulouse depuis février 1750.

3. Voyez tome XXVI, page 191.

Pour me consoler, M. de Chabanon achève aujourd'hui sa tragédie; mais M. de La Harpe n'est pas si avancé; il s'en faut beaucoup. Deux tragédies à la fois, sorties des cavernes du mont Jura, auraient été pour moi une chose bien douce.

Je vous assure que j'ai besoin d'être réconforté. Je ne peux plus rien faire par moi-même pour le *tripot;* j'ai besoin de jeunes gens qui prennent ma place pour vous plaire.

Je me mets aux pieds de Mme d'Argental; je me recommande aux bontés de M. de Thibouville. J'espère que les satrapes Nalrisp et Elochivis[1] ne seront pas regardés à Fontainebleau comme des satrapes de mauvais goût quand ils protégeront des Scythes. Agréez, mon divin ange, les tendres sentiments de tout ce qui habite Ferney, et surtout mon culte de dulie.

6928. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 1 juillet.

Vous savez, mon cher ami, que ce fut vous qui, dans le temps du triomphe de la famille Calas et de M. Lavaysse, m'apprîtes que M. Lavaysse était beau-frère de ce malheureux La Beaumelle. Monsieur son père m'écrivit de Toulouse que, quelque temps après, mademoiselle sa fille, veuve d'un homme assez riche, avait en effet épousé La Beaumelle, malgré toutes ses représentations. Je fus affligé qu'une famille à laquelle je m'intéresse fût alliée à un homme si coupable; mais je n'en demeurai pas moins attaché à cette famille.

Vous n'ignorez pas que j'ai reçu dans ma retraite un nombre prodigieux de lettres anonymes; j'en ai reçu quatre-vingt-quatorze de la même écriture, et je les ai toutes brûlées. Enfin j'en ai reçu une quatre-vingt-quinzième[2] qui ne peut être écrite que par La Beaumelle, ou par son frère, ou par quelqu'un à qui ils l'auront dictée, puisque, dans cette lettre, il n'est question que de La Beaumelle même. J'ai pris le parti de l'envoyer au ministère. J'avais d'ailleurs dessein d'instruire le public littéraire de cette étrange manœuvre, et de faire connaître celui qui outrageait ma vieillesse avec tant d'acharnement, pour récompense des services rendus à la famille dans laquelle il est entré. J'ai même envoyé à M. Lavaysse le père cette déclaration que je

1. Praslin et Choiseul; voyez tome VI, page 263.
2. Voyez tome XXVI, page 191.

devais rendre publique, et que j'ai supprimée, en attendant que je prenne une résolution plus convenable.

Dans ces circonstances, M. Lavaysse de Vidou m'a écrit le 25 de juin. Il ignore apparemment la conduite de son beau-frère ; je le plains beaucoup. Je vous prie de lui faire part de mes sentiments, et de lui montrer cette lettre.

Je crains bien que nous n'ayons d'autre parti à prendre, au sujet des Sirven, que celui de la douleur et de la résignation. Ils sont innocents, on n'en peut douter. On leur a ôté leur honneur et leurs biens ; on les a condamnés à la mort comme parricides : on leur doit justice. Mais, d'un côté, le malheureux procès de M. de Beaumont ; de l'autre, la présence de monsieur le procureur général du Languedoc, qui soutiendra les droits de son parlement ; enfin les bruits affreux qui courent sur les protestants des provinces méridionales, ne permettent pas de se flatter qu'on puisse s'adresser au conseil avec succès. Les nouvelles horreurs de La Beaumelle sont encore un obstacle. Toutes ces fatalités réunies laissent peu d'espérance. Vous voyez les choses de plus près ; je m'en rapporte à vous. Je vous supplie de m'instruire de l'état des choses.

La multitude de lettres que j'ai à écrire aujourd'hui, et ma santé, qui baisse tous les jours, me mettent hors d'état de répondre aussi au long que je le voudrais à M. Lavaysse de Vidou. Le peu que je vous écris, mon cher ami, suffira pour le convaincre de mes sentiments, et de l'état où je me trouve. Ayez donc la bonté, encore une fois, de lui faire lire cette lettre ; c'est tout ce que je puis vous dire, dans l'incertitude où je suis, et dans les souffrances de corps que j'éprouve.

Je vous embrasse tendrement, et j'attends mes consolations de votre amitié.

6929. — A M. DE BELLOY.

A Ferney, 6 juillet.

Il y a quelques années, monsieur, que je ne lis aucun papier public ; j'ignore dans ma retraite ce qui se fait sur la terre. Je sais pourtant ce qui se passe à Moscou ; mais ce n'est pas par le *Mercure*. L'impératrice de Russie daigna me mander, l'année passée[1], qu'elle avait converti Abraham Chaumeix, et qu'elle en

1. La lettre de Catherine II est du 11-22 auguste 1765 ; voyez tome XLIV, page 45.

avait fait un tolérant. Si depuis ce temps-là cet Abraham a fait cette sottise ; s'il a vendu sa femme à quelque boïard, comme le père des croyants vendit la sienne[1] au roi d'Égypte et au roitelet de Gérare ; si, au lieu d'obtenir des bœufs, des vaches, des moutons, des serviteurs et des servantes, il est tombé dans la misère, c'est probablement parce qu'il est ivrogne, et que le vin coûte fort cher en Scythie.

Il n'en est pas de même dans votre Paris, où l'ami Fréron gagne de l'argent à bon marché, et s'enivre de même. Je fais mon compliment à ma chère patrie du privilége exclusif qu'on a donné à cet homme de vilipender son pays : cela manquait à notre siècle.

Ce que vous me mandez, monsieur, de la générosité des comédiens de Paris ne m'étonne point. Ils sont si riches de leur propre fonds qu'ils peuvent se passer aisément des vers charmants de Racine. Mais ce n'est pas assez qu'ils tronquent des scènes entières de ce grand homme, il faudrait, pour rendre la chose plus touchante, qu'ils substituassent des vers de leur façon à ceux qu'ils retranchent. Le copiste de la Comédie doit être le premier poëte du royaume ; et c'est à lui qu'on doit s'en rapporter.

Il me paraît que les imprimeurs en savent autant que les comédiens de votre bonne ville. Ils ont plaisamment accommodé l'endroit dont vous me parlez ; il y avait : *ennemis des lois et de la science*, et ils ont mis : *ennemis des lois et de la sienne*. Cela vaut le : *trompez, sonnettes*, au lieu de : *sonnez, trompettes*. Que cela ne vous rebute pas, monsieur ; vous savez mieux que personne combien les bons citoyens rendent justice au mérite :

Non lasciar la magnanima... impresa.

(PÉTRARQUE, SON. VII.)

Sans compliments, et avec autant d'amitié que d'estime, votre, etc.

6930. — A M. COLINI.

Ferney, 7 juillet.

Il est vrai, mon cher ami, que j'ai eu la faiblesse de jouer un rôle de vieillard dans la tragédie des *Scythes*; mais je l'ai tellement joué d'après nature que je n'ai pu l'achever : j'ai été obligé

1. *Genèse*, XII, 16; et XV, 14.

d'en sauter près de la moitié, et encore ai-je été malade de l'effort. Vous savez que j'ai soixante-quatorze ans, et que ma constitution est faible. Il y a aujourd'hui quatre années révolues que je ne suis sorti de l'ermitage que j'ai bâti. Mon cœur est à Schwetzingen; mais mon corps n'attend qu'un petit tombeau fort modeste que je me suis élevé auprès d'une petite église de ma façon. Hélas! comment oserai-je me présenter devant Leurs Altesses électorales, ayant presque perdu la vue, et n'entendant que très-difficilement? Il faut savoir subir sa destinée. Nous avons à Ferney d'excellents acteurs; leurs talents me consolent quelquefois dans ma décrépitude; le climat est dur, mais la situation est charmante; j'achève doucement ma vie entre une nièce et Mlle Corneille, que j'ai mariée, et quelques amis qui viennent partager ma retraite. Mais rien ne me dédommage de Schwetzingen. Je me ferai un plaisir bien vif de vous voir à Manheim, dans le sein de votre famille. J'embrasse de loin votre femme et vos enfants. Je m'intéresserai à votre bonheur jusqu'au dernier moment de ma vie.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de Leurs Altesses. Plaignez-moi, et que votre amitié soit ma consolation.

6931. — A M. BORDES [1].

8 juillet.

J'aurai peut-être demain jeudi de vos nouvelles, mon cher confrère, et je saurai à quoi m'en tenir avec les frères Périsse. En attendant, voici un mémoire que je vous prie de lire. Vous sentez assez que je n'ai pu me dispenser de le publier. Il faut bien à la fin confondre un pervers. Voilà le secret des lettres anonymes découvert.

Je vous prie d'éclairer de vos lumières un solitaire qui ne voit les choses que de loin, qui doit toujours redouter le public, mais qui a été forcé de parler. Dites-moi ce que vous pensez, et soyez bien persuadé de tout ce que je sens pour vous.

6932. — A M. DE SARTINES [2].

Ferney, pays de Gex, par Genève, 8 juillet.

Monseigneur, la vérité et moi, nous implorons votre protection contre la calomnie et contre les lettres anonymes. Vous daigne-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. L'original ne porte pas d'adresse; elle était sur l'enveloppe. Je présume

rez lire, avec les yeux d'un sage et d'un ministre, cette requête[1] en forme de mémoire[2]. Il s'agit des plus horribles noirceurs imputées à toute la famille royale. Il ne m'appartient que de vous supplier d'imposer silence à La Beaumelle[3], qui est actuellement

que la lettre s'adressait au lieutenant général de police, qui était alors M. de Sartines. (B.)

1. Voyez tome XXVI, page 355.

2. Lisez seulement depuis la page 10, afin de ne pas perdre un temps précieux. (*Note de Voltaire.*)

3. Voici la lettre que de son côté La Beaumelle écrivit :

« A Mazères, pays de Foix, ce 13 juillet.

« Monseigneur, on vient de me faire passer un avis dont il m'importe de vous instruire promptement. C'est M. de Voltaire qui, après avoir imprimé vingt libelles où je suis peint comme un voleur, comme un scélérat, quoique depuis quinze ans je me taise sur son compte, m'apprend qu'il a envoyé au ministère je ne sais quelle 95e lettre anonyme qu'il m'attribue, et me menace de *mettre au pied du trône certains écrits* qu'il prétend avoir de moi, et qui tous contiennent des crimes, *dont la plupart,* ajoute-t-il, *sont des crimes de lèse-majesté.* Il réveille sa vieille calomnie sur M. le duc d'Orléans, régent. Il m'accuse d'avoir outragé monsieur le duc, sur lequel je n'ai jamais écrit un mot; M. de Vrillière, dont j'écris actuellement le nom pour la première fois de ma vie; Louis XIV, que je révère avec tout l'univers; et ce qu'il y a de plus affreux, Sa Majesté même : calomnie si atroce que je me reprocherais de m'en justifier.

« Comme je suis très-décidé à ne pas reprendre la plume contre lui, quoiqu'il en ait une peur qui le jette dans des convulsions, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour avoir signées de sa main toutes les imputations qu'il prétend vouloir soutenir devant tout l'univers, afin de le poursuivre en justice réglée. Mais je n'ai pu avoir que des signatures imprimées qui ne prouvent rien, et qu'on peut toujours désavouer.

« Je suis très-persuadé, monseigneur, que si cet homme a l'audace de tenter l'exécution du projet qu'il a formé de me perdre, vous ne me jugerez point sur les allégations même les plus spécieuses d'un implacable ennemi, ou d'autres personnes que son adroite méchanceté pourrait employer. Mais comme les déclamations véhémentes, le ton affirmatif, les tours artificieux de l'accusateur, pourraient laisser quelque fâcheuse impression contre l'accusé, j'ai cru devoir vous en prévenir, et opposer une protestation d'innocence au poids de son crédit, dont il me menace de m'accabler. Je ne sais de quels écrits il parle : je ne sais s'il en a forgé pour me perdre. Il vit près d'un pays où cette fraude lui serait aisée : et de quoi n'est-il pas capable, après avoir eu le front de m'attribuer sa *Pucelle d'Orléans,* après avoir imprimé que j'avais été condamné aux galères pour avoir pris l'habitude de tirer de mes mains adroites les bijoux des poches de mes voisins; après avoir écrit à Mme de La Beaumelle et à son père des lettres dont chaque mot est un opprobre?

« Cependant je garde le silence : et depuis quinze ans que nos démêlés commencèrent et que je le réprimai vigoureusement, je n'ai rien écrit contre lui. Je suis bien déterminé à continuer de traiter ses libelles avec le même mépris; mais qu'il me soit permis de pousser un cri auprès de vous, monseigneur, quand il ose me menacer d'employer la plus sainte des autorités à l'appui de la calomnie.

« Quoi qu'il puisse m'imputer, depuis douze ans, c'est-à-dire depuis que je sortis de la Bastille, qu'il transforme pour moi en Bicêtre, je n'ai pas fait impri-

à Mazères, au pays de Foix, et de vous renouveler le profond respect et la reconnaissance avec lesquels je serai toute ma vie, monseigneur, votre très-humble, très-obéissant et obligé serviteur.

VOLTAIRE.

6933. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

A Ferney, par Genève, 8 juillet 1767.

Madame, la vieillesse, la maladie et la retraite, me laissent bien rarement la consolation d'écrire à Votre Altesse sérénissime. Les embarras causés par les troubles de Genève, des troupes de France envoyées dans notre petit pays, la longue interruption de toute communication, la disette qui est attachée à ces petites révolutions, et toutes les peines journalières qui en résultent, voilà bien de tristes raisons, madame, qui excusent un si long silence.

A toutes ces peines s'est jointe une nouvelle horreur de La Beaumelle. Votre Altesse sérénissime peut se ressouvenir qu'après avoir insulté votre auguste nom dans un mauvais livre intitulé *Mes Pensées*, il osa paraître dans Gotha, et qu'il en sortit précipitamment avec une fille qui avait volé sa maîtresse. Il a eu en dernier lieu la hardiesse d'imputer cette dernière action à un autre Français, qui s'est adressé à moi pour se plaindre de cette calomnie et pour demander mon témoignage. J'ai été obligé de le donner, attendu que j'ai été témoin de la vérité, et que tout Gotha avait vu La Beaumelle partir avec cette malheureuse, lorsque je vins vous faire ma cour. Il n'est pas juste en effet, madame, que l'innocent pâtisse pour le coupable. Aucun autre

mer une syllabe. Je vis dans mes terres, au sein de ma famille, partagé entre la culture de mon jardin et mon Tacite. Il serait bien juste que, si Voltaire ne veut pas jouir enfin tranquillement de sa gloire, il laissât au moins les autres jouir de leur obscurité. Je me flatte donc, monseigneur, que si quelque écrit, soit manuscrit, soit imprimé, vous est ou vous a été déjà déféré comme étant de moi, vous daignerez me le faire communiquer, afin que je puisse vous donner tous les éclaircissements convenables. Je suis d'autant plus fondé à vous faire cette prière qu'il est public qu'en 1751 mon ennemi me nuisit essentiellement en m'attribuant ce qui ne m'appartenait pas.

« Je suis avec un très-profond respect, monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« LA BEAUMELLE. »

Je crois cette lettre inédite; c'est ce qui m'a décidé à la donner ici. (B.)

1. Éditeurs, Bavoux et François.

Français que La Beaumelle ne serait capable de ce procédé. J'ai donc cru que je ne manquais pas à ce que je dois à Votre Altesse sérénissime en donnant un certificat authentique devant les juges du point d'honneur, qu'on appelle en France la connétablie. Ce certificat atteste que ce fut La Beaumelle, *et non un autre, qui partit de Gotha avec une servante qui avait volé sa maîtresse.* Cette affaire est très-importante pour le gentilhomme faussement accusé. Mon devoir est de vous en rendre compte. Je me flatte que votre équité approuvera ma conduite.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc et de toute votre auguste maison. Permettez-moi, madame, de ne point oublier la grande maîtresse des cœurs. Agréez le profond respect avec lequel je serai jusqu'au tombeau, madame, de Votre Altesse sérénissime le très-humble et très-obéissant serviteur.

6934. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 10 juillet.

Votre vieux philosophe est bien fâché de n'avoir pu voir apparaître encore dans son ermitage le philosophe militaire de Dirac. Comptez, monsieur, que je sens toute ma perte.

Je ne sais si la nouvelle que vous m'avez apprise d'une émeute des calvinistes, auprès de Sainte-Foy, a eu des suites. On m'a mandé qu'on avait démoli un temple auprès de la Rochelle, et qu'il y avait eu du monde tué; mais je me défie de tous ces bruits, et je me flatte encore qu'il n'y a pas eu de sang répandu; il ne faut croire le mal que quand on ne peut plus faire autrement. Notre petit pays est plus tranquille, malgré la prétendue guerre de Genève. Nous sommes entourés des troupes les plus honnêtes et les plus paisibles; il n'y a rien eu de tragique que sur le théâtre de Ferney, où nous leur avons donné *les Scythes* et *Sémiramis;* de grands soupers ont été tous nos exploits militaires.

Le ministère a daigné jeter les yeux sur notre pays de Gex. On y fait de très-beaux chemins : on m'a même pris quatre-vingts arpents de terre pour ces nouvelles routes; mais je sais sacrifier mon intérêt particulier au bien public.

On a des copies très-imparfaites de la petite plaisanterie de *la Guerre de Genève :* on a mis Tissot[1], au lieu d'un médecin nommé

1. Le nom de Tissot n'est dans aucune des éditions que j'ai vues; dans toutes on lit *Bonnet.* (B.) — Voyez tome IX, le chant III de *la Guerre civile de Genève.*

Bonnet, qui aimait un peu à boire ; le mal est médiocre. Aimez toujours un peu le vieux solitaire. J'apprends, dans ce moment, qu'il y a beaucoup de monde décrété à Bordeaux, que le curé n'est pas mort, et qu'on est fort déchaîné contre les calvinistes.

6935. — A M. BORDES.

10 juillet.

Mon cher confrère en académie, et mon frère en philosophie, mille grâces vous soient rendues de toutes les peines que vous daignez prendre[1] ! Je n'aime pas les *h* aspirés, cela fait mal à la poitrine ; je suis pour l'euphonie. On disait autrefois : *je hésite*, et à présent on dit *j'hésite;* on est fou *d'Henri IV*, et non plus *de Henri IV*. On achète du linge *d'Hollande*, et non plus *de Hollande*. Ce qu'on n'adoucira jamais, c'est la canaille de la littérature. Vous en voyez une belle preuve dans ce maraud de La Beaumelle, qui m'a adressé la plupart de ses lettres anonymes par Lyon[2], où il faut qu'il ait quelque correspondant. La dernière était datée de Beaujeu, auprès de Lyon. Je crois que ni les ministres, ni monsieur le chancelier, ni la maison de Noailles, ni même la maison royale, ne seront contents de ce La Beaumelle. En vérité, ceci est plutôt un procès criminel qu'une querelle littéraire. Ce n'est pas le cas de garder le silence. On doit mépriser les critiques, mais il faut confondre les calomniateurs.

On doit encore plus vous aimer.

Voici une petite brochure[3] en réponse à une grosse brochure. S'il y a quelque chose de plaisant, amusez-vous-en ; passez ce qui vous ennuiera. Faites-moi votre bibliothécaire, je vous enverrai tout ce que je pourrai faire venir des pays étrangers. Bientôt nous ne pourrons plus avoir de France que des almanachs, ou des fréronades, ou du *Journal chrétien*. Si je suis votre bibliothécaire, soyez, je vous prie, mon Aristarque.

Je recommande la Scythie à vos bontés.

6936. — A M. DAMILAVILLE.

11 juillet.

Il est trop certain, mon cher ami, que les protestants de Guienne sont accusés d'avoir voulu assassiner plusieurs curés[4],

1. Pour l'édition des *Scythes* faite à Lyon.
2. Voyez tome XXVI, page 191.
3. *Défense de mon oncle;* voyez tome XXVI, page 367.
4. A Sainte-Foy, sur les frontières du Périgord; voyez lettre 6923 et autres.

et qu'il y a près de deux cents personnes en prison à Bordeaux pour cette fatale aventure, qui a retardé l'arrivée de M. le maréchal de Richelieu à Paris. C'est dans ces circonstances odieuses que l'infâme La Beaumelle m'a fait écrire des lettres anonymes. J'ai été forcé d'envoyer aux ministres le mémoire ci-joint[1].

C'est du moins une consolation pour moi d'avoir à défendre la mémoire de Louis XIV et l'honneur de la famille royale, en prenant la juste défense de moi-même contre un scélérat audacieux, aussi ignorant qu'insensé. J'ai toujours été persuadé qu'il faut mépriser les critiques, mais que c'est un devoir de réfuter la calomnie. Au reste, j'ai mauvaise opinion de l'affaire des Sirven. Je doute toujours qu'on fasse un passe-droit au parlement de Toulouse en faveur des protestants, tandis qu'ils se rendent si coupables, ou du moins si suspects. Tout cela est fort triste : les philosophes ont besoin de constance.

Adieu, mon cher ami ; je n'ai pas un moment à moi, je fais la guerre en mourant. Aimez-moi toujours, et fortifiez-moi contre les méchants.

6937. — A M. BORDES[2].

13 juillet.

Je trouve, mon cher confrère, vos critiques[3] très-justes.

Faites-vous un ami *propre* à vous censurer.

Je vous remercie autant que je vous aime. Que dites-vous de La Beaumelle? Est-ce ainsi, bon Dieu, que sont faits les gens de lettres! Voilà mes ennemis, depuis l'abbé Desfontaines.

Vous y consentez tous me paraît nécessaire, et a été très-bien reçu, ainsi que tout le cinquième acte.

Continuez-moi vos bontés.

6938. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT[4].

A Ferney, 13 juillet.

Je suis pénétré, monsieur, des attentions et des bontés dont vous m'honorez. Il est bien rare qu'on se souvienne à Paris des

1. Celui qui est tome XXVI, page 355.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Sur *les Scythes*.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.

solitaires qu'on a vus en passant dans des retraites ignorées. A peine ma vieillesse et mes maladies m'ont-elles permis de vous faire ma cour, lorsque vous êtes venu dans nos cabanes, et cependant vous m'avez comblé à Paris de vos bons offices, comme si je les avais mérités. Vous avez fait bien plus : je vous dois la protection de Mme de Beauharnais[1], dont l'esprit et la beauté sont connus même dans notre pays sauvage.

Si je puis trouver à Genève ou à Bâle quelques nouveautés dignes de votre curiosité, je ne manquerai pas de vous les envoyer à l'adresse que vous avez bien voulu me donner. Je vous supplie, monsieur, d'agréer la très-respectueuse reconnaissance de votre très-humble, etc.

6939. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 14 juillet.

Je n'ai pas besoin de vous dire, ou plutôt de vous répéter, mon cher et illustre maître, avec quel plaisir j'ai lu ou plutôt relu ce que vous avez bien voulu m'envoyer; vous connaissez mon avidité pour tout ce qui vient de vous, et il ne tiendrait qu'à vous de la satisfaire encore mieux que vous ne faites. Je suis presque fâché quand j'apprends, par le public, que vous avez donné, sans m'en rien dire, quelque nouveau camouflet au fanatisme et à la tyrannie, sans préjudice des gourmades à poing fermé que vous leur appliquez si bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de rendre ces deux fléaux du genre humain odieux et ridicules. Les honnêtes gens vous en ont d'autant plus d'obligation qu'on ne peut plus attaquer ces deux monstres que de loin; ils sont trop redoutables sur leurs foyers, et trop en garde contre les coups qu'on pourrait leur porter de trop près.

Les nouveaux soufflets[2] que votre ami s'est essayé à donner aux jésuites et aux jansénistes ont bien de la peine à leur parvenir; ce seront vraisemblablement des coups perdus: il n'y a pas grand mal à cela, pourvu que les vérités qui accompagnent ces soufflets ne soient pas tout à fait inutiles.

Dites-moi, je vous prie, à propos de cela, où en est la nouvelle édition de *la Destruction des Jésuites*[3]. Pourriez-vous, si elle est enfin achevée, m'en faire parvenir quelques exemplaires?

J'ai donné à mes petits gants d'Espagne[4] une nouvelle façon qui leur procurera un peu plus d'odeur; je vous enverrai cela au premier jour, par frère Damilaville. Que dites-vous, en attendant, de ces pauvres diables-là,

1. Marie de Chaban, femme du comte de Beauharnais, cousin de l'impératrice Joséphine, née en 1738, morte en 1813. Elle a écrit quelques jolies nouvelles. (A. F.)
2. La *Seconde Lettre,* dont il a été parlé dans une note sous le n° 6872.
3. Ouvrage de d'Alembert.
4. La *Seconde Lettre.*

qui courent la mer sans pouvoir trouver d'asile? On serait presque tenté d'en avoir pitié, si on n'était pas bien sûr qu'en pareil cas ils n'auraient pitié ni d'un janséniste ni d'un philosophe. J'écrivais ces jours passés à votre ancien disciple[1] que j'étais persuadé que, s'il chassait jamais les jésuites de Silésie, il ne tiendrait pas *renfermées dans son cœur royal*[2] les raisons de leur expulsion. Je lui ai fait, par la même occasion, mes remerciements, au nom de la raison et de l'humanité, de ce qu'on peut espérer des grâces de sa part, quoiqu'on ait passé le chapeau sur la tête devant une procession de capucins, et qu'on ait chanté devant son perruquier et son laquais des chansons de b.....

J'ignore qui est ce faquin de Larcher qui a écrit sous les yeux du syndic Riballier contre *la Philosophie de l'Histoire;* mais je recommande très-instamment ce syndic Riballier au neveu de l'abbé Bazin. Je lui donne ce syndic pour le plus grand fourbe et le plus grand maraud qui existe; Marmontel pourra lui en dire des nouvelles. Croiriez-vous qu'il n'a pas été permis à ce dernier de se défendre, à visage découvert, contre ce coquin, qui l'a attaqué sous le masque, et de lui donner cent coups de bâton pour les coups d'épingle qu'il en a reçus par les mains d'un autre faquin nommé Coger[3], dit *Coge pecus,* régent de rhétorique au collége Mazarin, dont Riballier est principal? Il faut que le neveu de l'abbé Bazin applique à ces deux drôles des soufflets qui les rendent ridicules à leurs écoliers mêmes.

On dit que la censure de la Sorbonne va enfin paraître; ce sera sans doute une pièce rare. En attendant, les *Trente-sept Vérités opposées aux trente-sept impiétés* les ont couverts de ridicule et d'opprobre. On dit qu'ils désavoueront, dans leur censure, les trente-sept propositions condamnées; mais à qui en imposeront-ils? Il est certain que cette liste a été imprimée chez Simon, et qu'elle était signée du syndic, qui, à la vérité, a essuyé sur ce sujet quelques mortifications en Sorbonne, quoiqu'il n'eût rien fait que de concert avec les députés commissaires de la sacrée Faculté.

Voulez-vous bien remettre ce billet à M. de La Harpe? Nous avons pour l'éloge de Charles V un concours nombreux; mais le jugement ne sera pas aussi long que je le croyais d'abord. Comme je sais l'intérêt que vous y prenez, je ne manquerai pas de vous en mander le résultat dès que le prix sera donné, ce qui ne tardera pas : nous avons une pièce excellente, contre laquelle je doute que les autres puissent tenir. Ne trouvez-vous pas bien ridicule cette approbation que nous exigeons de deux docteurs en théologie[4]? J'ai fait l'impossible pour qu'on abolît ce plat usage; croiriez-vous que j'ai été contredit sur ce point par des gens même qui auraient bien dû me

1. La lettre de d'Alembert au roi de Prusse est du 3 juillet 1767.

2. Voyez la lettre 6873.

3. Voyez tome XXI, page 357; le surnom de *Coge pecus* fait allusion au vers vingtième de la troisième églogue de Virgile.

4. L'article 6 du règlement de 1671 portait qu'aucun discours ne serait admis au concours sans être revêtu d'une approbation signée de deux docteurs de la Faculté de théologie de Paris.

seconder? L'esprit de corps porte malheur aux meilleurs esprits. Si nous proposons, l'année prochaine, l'éloge de Molière, comme cela pourrait être, je suis persuadé que le public nous rira au nez quand nous annoncerons devant lui qu'il faut que cet éloge soit approuvé par deux prêtres de paroisse.

Je ne sais quand Marmontel reviendra des eaux; on dit que la femme [1] avec qui il y est allé, et qui comptait mourir en chemin pour éviter les prêtres, se porte beaucoup mieux, et reviendra peut-être se remettre entre leurs saintes mains cet hiver.

Je ne sais ce qu'est devenu J.-J. Rousseau, et je ne m'en inquiète guère. On dit qu'il avoue ses torts avec M. Hume, ce qui me paraît bien fort pour lui. On dit même qu'il a changé de nom, ce que j'ai bien de la peine à croire.

Adieu, mon cher et illustre confrère ; j'embrasse de tout mon cœur tous les habitants de Ferney, à commencer par vous. Ne m'oubliez pas, je vous prie, quand vous pourrez envoyer quelque chose à Paris. *Vale, et me ama.*

6940. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juillet.

Je reçois votre lettre angélique du 10 juillet, mon tendre et respectable ami. Vous aurez bientôt ces malheureux *Scythes ;* mais je crois qu'il faut mettre un intervalle entre les sauvages de l'orient et les sauvages de l'occident. Je persiste toujours à penser qu'il faut laisser le public dégorger *les Illinois* [2] ; je pense encore qu'une ou deux représentations suffisent avant Fontainebleau. Faisons-nous un peu désirer, et ne nous prodiguons pas.

Je suis sans doute plus affligé que le petit Lavaysse ; mais comment voulez-vous que je fasse? J'ai affaire à un d'Éon et à un Vergy [3], et je ne suis pas ambassadeur de France. Je suis persécuté, depuis longtemps, par mes chers rivaux les gens de lettres ; c'est un tissu de calomnies si long et si odieux qu'il faut bien enfin y mettre ordre. Il y a plus de douze ans que ce La Beaumelle me persécute, et me fait le même honneur qu'à la maison royale. Il y a plus de sûreté à s'attaquer à moi qu'aux princes. Si j'étais prince, je ne m'en soucierais guère ; mais je suis un pauvre homme de lettres, sans autre appui que celui de la vérité : il faut bien que je la fasse connaître, ou que je meure calomnié. Il ne s'agit pas ici de la *Défense de mon oncle,* qui est

1. Mme Filleul; voyez les *Mémoires* de Marmontel, livre VIII.
2. *Hirza, ou les Illinois,* tragédie de Sauvigny.
3. Voyez tome XLIII, page 458.

une pure plaisanterie ; il s'agit des plus horribles impostures dont jamais on ait été noirci.

Je serai assez hardi pour écrire à M. d'Aguesseau[1], puisque vous m'encouragez, mon cher ange ; et je tâcherai de ne lui écrire que des choses qui pourront lui plaire et le toucher.

La Harpe (Dieu merci) ne fait point deux tragédies, mais il a abandonné un sujet presque impraticable pour un autre où il est plus à son aise. En un mot, mon atelier aura l'honneur de vous servir.

Je vous avoue que je voudrais bien qu'on jouât *Olympie* une ou deux fois avant Fontainebleau ; mais qu'on la jouât comme je l'ai faite, car il est assez dur de se voir mutiler. Il est vrai que je ne le vois point, mais je l'entends dire, et je reçois la blessure par les oreilles : vous savez que les oreilles d'un poète sont délicates. Toute notre petite troupe vous présente ses hommages, ainsi qu'à Mme d'Argental.

Je crois M. de Thibouville à la campagne. S'il vient à Paris, je vous supplie de ne me pas oublier auprès de lui. Recevez toujours mon culte de dulie.

Je viens d'acheter un *Dictionnaire historique portatif*[2], par une société de gens de lettres, en quatre gros volumes in-8°, sous le titre d'Amsterdam, qu'on dit imprimé à Paris. Je tombe sur l'article *Tencin* ; madame votre tante y est indignement outragée. On y dit que *La Frenaie, conseiller au grand-conseil, fut tué chez elle.* Quels historiens ! quels Tite-Live ! Dites-moi, après cela, si je dois souffrir un La Beaumelle. Vous devriez bien demander à Marin où s'est faite cette infâme édition, et qui en sont les auteurs.

6941. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[3].

16 juillet.

Je crois que M. de Courteilles est à la campagne ; pardonnez-moi si je vous adresse ce paquet pour Lekain.

J'écris donc à M. d'Aguesseau, puisque vous l'ordonnez.

L'affaire de La Beaumelle est grave. C'est un monstre. Lavaysse le père a été assez affligé qu'il ait séduit sa fille. Il est

1. Cette lettre à d'Aguesseau, dont Voltaire reparle dans la lettre 6949, manque.

2. Ce n'est pas celui de Chaudon, mais celui de Barral et Guibaud, dont nous avons déjà parlé tome XXVIII, page 527 ; et XXIX, 279.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

l'éditeur des lettres affreuses imprimées sous mon nom. Mais comment souffre-t-on qu'il traite Louis XIV, le régent et le duc de Bourbon d'empoisonneurs? Comment au moins ne lui impose-t-on pas silence? Ah! mon cher ange, qu'il y a des gens de lettres indignes de ce nom! Cela empoisonne la fin de ma vie.

6942. — A M. LEKAIN.

17 juillet.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 de juillet. J'attends tous les jours l'édition des *Scythes*, faite à Lyon, pour vous l'envoyer ; c'est la seule à laquelle on doive se tenir. Elle est faite entièrement selon les vues de M. d'Argental ; on a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ses observations judicieuses. Il est vrai que le rôle que vous voulez bien jouer dans cette pièce ne convient pas tout à fait à vos grands talents, et n'a pas ce sublime et cette terreur que vous savez si bien mettre sur la scène. Athamare est un très-jeune homme, amoureux, vif, pétulant dans sa tendresse, un jeune petit cheval échappé, et puis c'est tout. Il est fait pour un petit blondin nouvellement entré au service; mais vous savez vous plier à toute sorte de caractères.

Si vous jouez *le Droit du seigneur*, comme je l'espère, je donne le rôle d'Acanthe à Mlle Doligny, celui de Colette à Mlle Luzy, celui du fermier Mathurin à M. Monfoulon : ce sont les dispositions que M. d'Argental a faites lui-même.

A l'égard d'*Olympie*, je suis persuadé que cette pièce, remise au théâtre, vous vaudra quelque argent ; mais il est absolument nécessaire de la jouer comme je l'ai faite, et non pas comme Mlle Clairon l'a défigurée. Elle a cru devoir sacrifier la pièce à son rôle, supprimer et changer des vers dont la suppression ou le changement ne forme aucun sens. On a surtout dépouillé le cinquième acte de ce qui en faisait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice assez bonne, qui a joué Olympie à Genève, ayant restitué tous les endroits supprimés ou altérés par Mlle Clairon, a eu un succès si prodigieux que la pièce a été jouée six jours de suite.

Si vous jouez *l'Orphelin de la Chine*, je vous prie très-instamment de la donner aussi telle qu'elle est imprimée dans l'édition des Cramer. Vous devez avoir cette édition ; et, si vous ne l'avez pas, elle est chez M. d'Argental.

Voici encore un petit mot pour *l'Écossaise*, que je vous prie de

donner à l'assemblée. Nous allons ce soir jouer *l'Orphelin de la Chine*. M. de Chabanon et M. de La Harpe travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre auquel mon grand âge, mes maladies, et peut-être encore plus mes ennemis, me forcent de renoncer.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

6943. — A M. DEPARCIEUX[1].

A Ferney, le 17 juillet.

Vous avez dû, monsieur, recevoir des éloges et des remerciements de tous les hommes en place : vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien sensible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieillesse et mes maladies m'ont fait renoncer à Paris, mon cœur est toujours votre concitoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil, ni de l'Yvette, ni même de l'Hippocrène ; mais je m'intéresserai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il est digne des anciens Romains, et malheureusement nous ne sommes pas Romains. Je ne suis point étonné que votre projet soit encouragé par M. de Sartines. Il pense comme Agrippa ; mais l'Hôtel de Ville de Paris n'est pas le Capitole. On ne plaint point son argent pour avoir un Opéra-Comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'Auguste. Je désire passionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large bassin autour de la statue de Louis XV ; je voudrais que toutes les maisons de Paris eussent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont précédés et instruits en mathématiques, les Italiens en architecture, en peinture, en sculpture, en poésie, en musique ; et j'en suis fâché.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime infinie que vous méritez, et avec la reconnaissance d'un concitoyen, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

1. Antoine Deparcieux, né le 28 octobre 1703, à Cessoux, diocèse d'Uzès, associé de l'Académie des sciences depuis 1746, mort le 2 septembre 1768, avait publié des *Mémoires sur la possibilité et la facilité d'amener auprès de l'Estrapade à Paris les eaux de la rivière d'Yvette*, 1763, in-4°. Il a donné un *Troisième Mémoire sur le projet d'amener l'Yvette à Paris*, 1768, in-12.

6944. — A M. DAMILAVILLE [1].

18 juillet.

Mon cher ami, ce qu'un homme qui a été historiographe de France doit à la maison royale, à la patrie, à la vérité, m'a forcé de publier ce mémoire. Les nouvelles accumulations des horreurs de La Beaumelle m'ont imposé ce devoir. Je suis fâché que ce coquin ait séduit et épousé la fille de l'avocat Lavaysse ; mais il faut savoir réprimer le crime de la même main dont on soutient l'innocence. Cela est triste, mais cela est indispensable.

J'ai écrit à M. d'Aguesseau : je n'ai pas un moment à moi. Je fais la guerre en mourant.

6945. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [2].

A Ferney, 18 juillet.

Madame, les nouvelles horreurs de La Beaumelle contre votre auguste maison, et contre ce que nous avons de plus respectable dans le monde, m'obligent de mettre à vos pieds ce mémoire. Je demande à Votre Altesse sérénissime la permission de confirmer la vérité de la conduite que ce malheureux tint à Gotha. Cela est important pour ma justification, et j'espère que Votre Altesse sérénissime ne refusera pas cette grâce à un vieillard qui lui est si attaché. Agréez, madame, la reconnaissance et le profond respect que je dois à Votre Altesse sérénissime.

Le Suisse V.

6946. — A M. LE PRINCE DE CONDÉ [3].

Au château de Ferney, par Genève, 20 juillet.

Monseigneur, je suis trop respectueusement attaché à votre auguste nom, et à la personne de Votre Altesse sérénissime, pour ne pas lui donner avis que La Beaumelle, retiré à présent au pays de Foix, dans la petite ville de Mazères, fait réimprimer à Avignon le livre abominable [4] dans lequel ce calomniateur ose accuser monseigneur le duc, votre père, d'avoir fait assassiner

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Éditeurs, Bavoux et François.
3. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né le 9 août 1736, mort le 13 mai 1818.
4. Le *Siècle de Louis XIV*, annoté par La Beaumelle.

le sieur Vergier[1], ancien commissaire de marine. Cette horreur, jointe à tant d'autres, doit certainement être réprimée. L'audace criminelle de ce misérable donne du cours à ses livres, surtout dans les pays étrangers. Je suis persuadé que si Votre Altesse sérénissime daigne dire ou faire dire un mot à M. de Saint-Florentin, on préviendra aisément cette nouvelle édition. Vous verrez, monseigneur, dans le *Mémoire* ci-joint, la page où ce coquin ose ainsi vous outrager. Vous y verrez ses autres crimes. Jamais l'abus de l'imprimerie n'a rien produit de si coupable. Les sentiments que la France a pour votre personne autorisent la liberté que je prends.

Je suis avec un profond respect, etc.

6947. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 21 juillet.

Il est juste, mon cher confrère, de vous laisser une seconde fois la satisfaction d'annoncer vous-même à M. de La Harpe qu'il a remporté le prix d'éloquence, d'une voix unanime[2]; ce jugement a été porté dans notre assemblée d'hier. Il avait vingt-neuf concurrents, parmi lesquels on dit qu'il y en avait de redoutables; mais aucun n'a tenu devant lui, et son discours est infiniment supérieur à tous les autres. Je le regarde comme un des meilleurs que l'Académie ait encore couronnés, et je ne doute point que le public n'en porte le même jugement.

Faites-lui, je vous prie, mon compliment sur ce nouveau succès, qui, vraisemblablement, ne sera pas le dernier, à en juger par le vol qu'il prend dans la littérature, et que je vois avec le plaisir que me donne l'intérêt que je prends à lui. Je me flatte qu'il en est bien persuadé. Il faut qu'il écrive à notre secrétaire, qui lui fera tenir, à son choix, ou la médaille, ou l'argent de la médaille. Il serait bien juste que notre libraire lui donnât encore, pour ce beau et bon discours, un honoraire convenable; mais une loi, que je trouve très-injuste, rend notre libraire propriétaire des discours qui ont remporté le prix; il ne tiendra pas à moi qu'elle ne soit réformée par la suite, ainsi que la loi absurde de l'approbation des docteurs[3]. A propos de docteurs, j'ai remarqué, dans le discours de M. de La Harpe, quelques lignes rayées qui me paraissent être de leur besogne; il me semble qu'en cela ils ont passé leurs pouvoirs, les endroits rayés ne regardant ni la religion ni les mœurs; j'en conférerai avec quelques-uns de nos amis, et je verrai si ces endroits-là ne peuvent pas se rétablir à l'impression. Au reste, le fourrage

1. Voyez tome XIV, page 142; et XV, 126.
2. Voyez tome XLIV, page 546.
3. Voyez une des notes sur la lettre 6939.

qu'ils ont fait est peu de chose, et le discours n'y perdra rien ou presque rien. Il n'y a pas, en tout, la valeur de six lignes effacées.

Je vous prie de dire au neveu de l'abbé Bazin que j'ai lu avec un grand plaisir la *Défense de* feu *son oncle;* mais qu'il aurait bien dû me l'envoyer, ainsi que tout ce qu'il fait d'ailleurs. On parle d'un roman intitulé *l'Ingénu*, que j'ai grande envie de lire. L'abbé Bazin, dont j'étais l'ami intime, m'a recommandé, en mourant, à ce neveu, qui doit respecter les volontés de son oncle, et avoir quelque égard pour ses plus zélés admirateurs. Je prie aussi ce neveu de me dire où en est la deuxième édition de *la Destruction*[1], et si je pourrai en avoir un exemplaire. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

6948. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Ah! mon respectable ami, mon cher ange, qu'il y a une différence immense entre les sentiments des sociétés de Paris et le reste de l'Europe! Il y a bien des espèces d'hommes différentes; et quiconque a le malheur d'être un homme public est obligé de répondre à tous.

Vous me mandez, dans votre lettre du 15 de juillet, que La Beaumelle est oublié, tandis qu'il y a sept éditions de ses calomnies dans les pays étrangers; et que tous les sots, dont le monde est plein, prennent ses impostures pour des vérités. Il est triste en effet que La Beaumelle soit le beau-frère de Lavaysse : sa sœur a fait cet indigne mariage malgré son père. Mais dois-je me laisser déshonorer par un scélérat dans toute l'Europe, parce que ce malheureux est le beau-frère d'un homme à qui j'ai rendu service? N'est-ce pas au contraire à Lavaysse de forcer ce malheureux à rentrer dans son devoir, s'il est possible? La Beaumelle a fait commencer secrètement une nouvelle édition de ses infamies dans Avignon. Le commandant du pays de Foix[2] est chargé, par M. le comte de Saint-Florentin, de le menacer des plus grands châtiments, mais cela ne le contiendra point; c'est un homme de la trempe des d'Éon et des Vergy : il niera tout, et il en sera quitte pour désavouer l'édition. Je n'ai de ressource que dans une justification nécessaire. Je n'envoie mon *Mémoire*[3] qu'aux personnes principales de l'Europe, dont les noms sont

1. L'ouvrage de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites*.
2. De Gudane.
3. Celui qui est tome XXVI, page 355.

intéressés dans les calomnies que La Beaumelle a prodiguées : je remplis un devoir indispensable.

A l'égard des *Scythes*, je suis indigné de la lenteur du libraire de Lyon. Il me mande qu'enfin l'édition sera prête cette semaine ; mais il m'a tant trompé que je ne peux plus me fier à lui. Un libraire d'une autre ville veut en faire encore une nouvelle édition. On n'imprime pas, mais on joue *les Illinois*. Nous avons joué ici *l'Orphelin de la Chine ;* mais, Dieu merci, nous ne l'avons pas donné tel qu'on me fait l'affront de le représenter à Paris. Je ne sais si de Belloy a raison de se plaindre[1] ; mais, pour moi, je me plains très-fort d'être défiguré sur le théâtre et par Duchesne. Je me flatte que vos bontés pour moi ne se démentiront pas. Vous m'avouerez qu'il est désagréable que les comédiens, qui m'ont quelques obligations, prennent la licence de jouer mes pièces autrement que je ne les ai faites. Quel est le peintre qui souffrirait qu'on mutilât ses tableaux ?

Ayez soin de votre santé, mon cher ange ; portez-vous mieux que moi, et je serai consolé d'avoir une santé détestable.

6949. — A M. DAMILAVILLE.

22 juillet.

Je ne puis que vous répéter, mon cher ami, que je suis très-fâché que Lavaysse soit le beau-frère de La Beaumelle, mais que ce n'est pas une raison pour que je me laisse accabler par les calomnies de ce malheureux. Mon *Mémoire*[2], présenté aux ministres, a eu déjà une partie de l'effet que je désirais. Le commandant du pays de Foix a envoyé chercher La Beaumelle, et l'a menacé des plus grands châtiments ; mais cela ne détruit pas l'effet de la calomnie. Le devoir des ministres est de la punir. Le mien est de la confondre. Je ne sais ni pardonner aux pervers ni abandonner les malheureux. J'enverrai de l'argent à Sirven : il n'a qu'à parler.

M. Marin a dû vous faire tenir un paquet ; c'est la seule voie dont je puisse me servir. J'ai écrit à M. d'Aguesseau[3].

On m'assure que la Sorbonne lâchera toujours son décret contre *Bélisaire*. Il est difficile de comprendre comment un corps entier s'obstine à se rendre ridicule. *Bélisaire* est traduit dans

1. Voyez lettre 6929.
2. Il est tome XXVI, page 355.
3. Cette lettre, dont il a déjà été parlé dans le n° 6940, manque.

presque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de Russie m'écrit, de Casan en Asie[1], qu'on y imprime actuellement la traduction russe.

Je suis assailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Je vous embrasse en courant, mais très-tendrement.

6950. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 juillet.

Je me flatte, monseigneur, que c'est par votre ordre que M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a fait de justes menaces à La Beaumelle; mais ces menaces ne l'empêchent pas de faire secrètement réimprimer dans Avignon les calomnies affreuses qu'il a vomies contre la maison royale, et contre tout ce que nous avons de plus respectable en France. Après le crime de Damiens, je n'en connais guère de plus grand que celui d'accuser Louis XIV d'avoir été un empoisonneur, et de vomir des impostures non moins exécrables contre tous les princes. J'ignore si vous êtes actuellement à Paris ou à Bordeaux; mais, en quelque endroit que vous soyez, vos bontés me sont bien chères, et j'espère qu'elles feront toujours la plus grande douceur de ma retraite. Je compte sur votre protection pour *les Scythes* à Fontainebleau; j'aurai l'honneur de vous envoyer la nouvelle édition qu'on fait à Lyon. Je vous demanderai qu'il ne soit pas permis aux comédiens de mutiler mes pièces. Vous savez qu'il y a des gens qui croient en savoir beaucoup plus que moi, et qui substituent leurs vers aux miens. Je ne fais pas grand cas de mes vers; mais enfin j'aime mieux mes enfants tortus et bossus, que les beaux bâtards que l'on me donne.

Je ne sais pas encore quelles sont vos résolutions sur Galien. Il y a longtemps que je ne l'ai vu; il est presque toujours à Genève. Si j'avais cru que vous le destinassiez à être votre secrétaire, je l'aurais engagé à former sa main; mais comme vous ne m'avez jamais répondu sur cet article, et que je n'ai point d'autorité sur lui, je me suis borné à le traiter comme un homme qui vous appartient, sans prendre sur moi de lui rien prescrire. Je souhaite toujours qu'il se rende digne de vos bontés.

Je n'ai que des nouvelles fort vagues touchant le curé de Sainte-Foy[2] et les protestants qui sont en prison. Cette affaire

1. C'est la lettre 6899.
2. Voyez lettres 6923 et 6960.

m'intéresse, parce qu'elle peut beaucoup nuire à celle des Sirven, qui se jugera à Compiègne.

Je vous supplie de conserver vos bontés au plus ancien serviteur que vous ayez, et au plus respectueusement attaché.

6951. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 juillet.

Mes chers patrons d'Hornoy, je suis toujours prêt à aller trouver le duc de Wurtemberg, et je ne pars point. Mauvaise santé, travaux nécessaires, affaires qui m'ont traversé : tout s'est opposé jusqu'à présent à mon voyage.

Il est vrai que Mme Denis a donné de belles fêtes, mais je suis trop vieux et trop malade pour en faire les honneurs. Je crois que l'affaire des Sirven sera jugée à Compiègne à la fin du mois, et nous espérons qu'elle le sera favorablement. Ce sera une seconde tête de l'hydre du fanatisme abattue.

Je profite de l'adresse que vous m'avez donnée pour vous envoyer un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de Gudane, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur La Beaumelle de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot s'il continuait à vomir ses calomnies.

Je ne sais point encore de nouvelles du procès de M. de Beaumont. Son affaire est bien épineuse, et il est triste qu'il réclame en sa faveur la sévérité des mêmes lois contre lesquelles il a paru s'élever, avec l'applaudissement du public, dans le procès des Calas et des Sirven.

MM. de Chabanon et de La Harpe sont toujours à Ferney; cela vous vaudra deux tragédies nouvelles pour votre hiver. Pour moi, je suis hors de combat, mais j'encourage les combattants.

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

6952. — A M. CH. DU C.,

GOUVERNEUR, POUR LE ROI, D'ANDELY.

Au château de Ferney, près Genève, 24 juillet.

L'honneur que vous m'avez fait, monsieur, de me choisir pour m'apprendre qu'il y a à Andely une maison où a logé quelque temps le grand-oncle de Mlle Corneille, que j'ai le bonheur

d'avoir chez moi, et qui est très-bien mariée, exigeait de moi une réponse plus prompte[1]. Je vous prie d'excuser un vieillard malade, qui a presque perdu la vue : je n'en suis pas moins sensible à votre intention.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

6953. — DE M. ROUSSEAU,
CONSEILLER DE LA COUR DE GOTHA.
A M. LA BEAUMELLE[2].

De Gotha, ce 24 juillet 1767.

Monsieur, l'indisposition de Son Altesse sérénissime madame la duchesse l'empêche de répondre elle-même à votre lettre du 18 juin, dans laquelle vous vous plaignez, monsieur, d'un outrage qu'on a fait à votre réputation, en recourant à son témoignage et à celui de monseigneur le duc. Elle m'a ordonné de vous assurer, de sa part et en son nom, qu'elle se rappelait très-bien d'avoir dit à M. de Voltaire que vous étiez parti de Gotha avec une gouvernante d'enfants qui s'était éclipsée furtivement de la maison de sa maîtresse après s'être rendue coupable de plusieurs vols, mais qu'elle ne lui a jamais dit, ni qu'elle n'avait jamais cru que vous eussiez la moindre part aux vols et à la mauvaise conduite de cette personne. Voilà le témoignage qu'elle croit devoir rendre à la vérité.

Après m'être acquitté des ordres de Son Altesse sérénissime madame la duchesse, permettez-moi, monsieur, de vous témoigner la part que je prends à ce qui vous arrive, et de vous représenter en même temps combien il doit être désagréable à des souverains qui aiment les sciences, et qui protégent et accueillent ceux qui les cultivent, de voir après cela qu'on fasse intervenir leurs noms dans les tracasseries qui font si peu d'honneur aux gens de lettres.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

6954. — A M. TABAREAU,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES, A LYON.

27 juillet.

Il a été avéré, mon cher monsieur, que c'est La Beaumelle qui me fit écrire la lettre anonyme dont je me plaignis[3] il y a trois

1. La lettre du gouverneur d'Andely était du 21 juin.
2. Éditeurs, Bavoux et François.
3. Voyez lettre 6928 ; mais cette lettre n'a pas un mois de date : Voltaire veut peut-être parler de la pièce que nous avons mise tome XXVI, page 191.

mois. M. le comte de Saint-Florentin l'a fait avertir qu'on le remettrait dans un cul de basse-fosse s'il continuait ce manége. Il est bien triste pour moi que cette aventure m'ait privé du bonheur de m'approcher de vous.

Voici le troisième chant de la très-ridicule *Guerre de Genève*[1]; je crois qu'on m'a volé le second. Un misérable capucin, très-digne, s'étant échappé de son couvent en Savoie, et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuscrits, de l'argent et des bijoux. Son nom est Bastian; il s'appelait chez moi Ricard. Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné. Il est à Lyon depuis quelques jours; c'est lui probablement qui a fait courir ce second chant. Il faut l'abandonner à la vengeance de saint François d'Assise.

Savez-vous que le roi d'Espagne a mandé au roi de France que les jésuites avaient fait un complot contre la famille royale? Voilà d'étranges gens, et la religion est une belle chose! On m'a mandé, des frontières d'Espagne, il y a longtemps, que les jésuites n'étaient pas les seuls moines coupables. Il ont été jusqu'à présent les seuls punis; espérons en la justice de Dieu sur toute cette abominable racaille.

Ne pourriez-vous point, monsieur, vous faire informer secrètement s'il n'y a point quelque négociant protestant à Beaujeu, ou même quelque prédicant secret? S'il y en a un à Lyon, comment s'appelle-t-il? comment pourrais-je parvenir à avoir une liste des négociants languedochiens protestants qui sont à Lyon? à qui pourrais-je m'adresser?

Le prétendu *Pierre III*[2] commence à faire du bruit dans le monde, mais il n'en fera pas longtemps; il ressemblera aux ouvrages nouveaux. On rapporte lundi l'affaire des Sirven.

6955. — A M. L'ABBÉ COGER[3].

27 juillet.

Vous êtes bien à plaindre, monsieur, de vous acharner à calomnier des citoyens et des académiciens que vous ne pouvez connaître.

1. Voyez tome IX.
2. Plusieurs imposteurs ont pris le nom de Pierre III : le seul célèbre est Pugatschef, qui fut mis à mort en 1775; voyez les lettres de Catherine à Voltaire des 22 octobre-2 novembre 1774, et du 29 décembre 1774-9 janvier 1775.
3. Voyez tome XXI, page 357.

Vous m'imputez, dans votre critique de *Bélisaire*, à la gloire duquel vous travaillez, vous m'imputez, dis-je, un poëme sur *la Religion naturelle*. Je n'ai jamais fait de poëme sous ce titre. J'en ai fait un, il y a environ trente ans, sur *la Loi naturelle*[1], ce qui est très-différent.

Vous m'imputez un *Dictionnaire philosophique*, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé sous ce titre, pour la sixième fois, à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part.

Page 96, vous osez profaner le nom sacré du roi, en disant que Sa Majesté en a marqué la plus vive indignation à M. le président Hénault et à M. Capperonnier[2]. J'ai en main la lettre de M. le président Hénault, qui m'assure que ce bruit odieux est faux. Quant à M. Capperonnier, j'atteste sa véracité sur votre imposture. Vous avez voulu outrager et perdre un vieillard de soixante et quatorze ans, qui ne fait que du bien dans sa retraite; il ne vous reste qu'à vous repentir.

6956. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE[3].

Au château de Ferney, 27 juillet.

Je vous remercie, monsieur, de toutes vos bontés ; j'ai pris aussi la liberté d'adresser mes remerciements à monsieur le contrôleur général.

Les platanes dont vous me parlez ne réussissent pas mal dans nos cantons : je planterais volontiers cinquante érables et cinquante platanes; mais je ne veux pas abuser de vos offres obligeantes. Je tâcherai de préparer si bien la terre que, malgré les fortes gelées auxquelles nous sommes exposés dès le mois de novembre, j'espère donner une bonne éducation aux enfants que voulez bien me confier. Je vois avec bien du plaisir combien vous êtes utile à la France, et je suis pénétré de la reconnaissance que je vous dois.

C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Voyez tome IX.
2. Voyez lettre 6963.
3. Voyez lettre 6901.

6957. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juillet.

Mon divin ange, vos *Scythes* de Lyon sont prêts; j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Je pense que *les Illinois* ayant voulu imiter *les Scythes* dans le cinquième acte, il sera bon de ne les jouer qu'une seule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du Coger, régent au collége Mazarin, contre *Bélisaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une si étrange calomnie? est-il permis de prostituer ainsi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permission! et on me dit : Méprisez ces sottises; laissez-vous calomnier; laissez-nous en rire. Quant à La Beaumelle, qui est de la clique de Fréron, les avoyers de Berne, plus essentiellement outragés que moi dans les ouvrages de ce misérable, viennent de s'en plaindre à M. de Choiseul. Si j'étais souverain à Berne, je ne me plaindrais pas.

Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et soyez le troisième.

6958. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, le 31 juillet.

J'ai cru avec le public que vous aviez changé de domicile. Des lettres de Paris nous assuraient que vous alliez vous établir à Lyon [1], et j'attribuais votre long silence à votre déménagement; la cause que vous en alléguez [2] est bien plus fâcheuse.

Le poëme sur les Genevois [3] m'était parvenu par Thieriot. Je n'en ai que deux chants; vous me feriez plaisir de m'envoyer l'ouvrage entier. J'admirais, en le lisant, ce feu d'imagination que les frimas de la Suisse et le froid des ans n'ont pu éteindre; et, comme cet ouvrage est écrit avec autant de gaieté que de chaleur, je vous croyais plus vivant que jamais. Enfin vous êtes échappé de ce nouveau danger, et vous allez sans doute nous régaler de quelque poëme sur le Styx, sur Caron, sur Cerbère, et sur tous ces objets que vous avez vus de si près. Vous nous devez la relation de ce voyage : vous vous trouverez à votre aise en la faisant, instruit par l'exemple de tant de voyageurs qui ne se sont pas gênés en nous racontant ce qu'ils n'ont jamais vu dans des pays réels. Votre champ vous fournit la mythologie, la théologie et la métaphysique. Quelle carrière pour l'imagination! Mais revenons à ce monde-ci.

1. Voyez lettres 6859 et 6865.
2. La très-légère attaque d'apoplexie dont il parle page 1.
3. *La Guerre civile de Genève.*

On y vieillit prodigieusement, mon cher Voltaire; tout a bien changé depuis le temps passé que vous vous rappelez. Mon estomac, qui ne digère presque plus, m'a contraint de renoncer aux soupers. Je lis le soir, ou je fais conversation. Mes cheveux sont blanchis, mes dents s'en vont, mes jambes sont abîmées par la goutte. Je végète encore, et je m'aperçois que le temps fixe une différence sensible entre quarante et cinquante-six ans. Ajoutez à cela que depuis la paix j'ai été surchargé d'affaires, de sorte qu'il ne me reste dans la tête qu'un peu de bon sens, avec une passion renaissante pour les sciences et pour les beaux-arts. Ce sont eux qui font ma consolation et ma joie.

Votre esprit est plus jeune que le mien; sans doute que vous avez bu de la fontaine de Jouvence, ou vous avez trouvé quelque secret ignoré des grands hommes qui vous ont devancé.

Vous allez retravailler le *Siècle de Louis XIV;* mais n'est-il pas dangereux d'écrire les faits qui tiennent à nos temps? C'est l'arche du Seigneur, il ne faut pas y toucher. Ceci me donne lieu de vous proposer un doute que je vous prie de résoudre. On dit le siècle d'Auguste, le siècle de Louis XIV : jusqu'à quel temps doit s'étendre ce siècle? combien avant la naissance de celui qui lui donne son nom, et combien après sa mort? Votre réponse décidera un petit différend littéraire qui s'est élevé ici à cette occasion.

J'envie à Lentulus le plaisir qu'il a eu de vous voir. Comme vous me parlez de lui, je suppose qu'il aura été à Ferney. Il vous aura vu *facie ad faciem,* comme le grand Condé mourant espérait voir Dieu[1]. Pour moi, je ne vois rien que mon jardin. Nous avons célébré des noces[2], et puis des fiançailles[3]. J'établis ma famille. J'ai plus de neveux et de nièces que vous n'en avez. Nous menons tous une vie paisible et philosophique.

On parle aussi peu des dissidents et de ce qu'ils décideront que des Genevois et des héros qui les entourent. Toutefois j'ai appris avec plaisir qu'on les laisse tranquilles. S'ils sont sages, ils auront hâte de s'accommoder, et de ne plus rechercher dorénavant l'arbitrage de voisins plus puissants qu'eux.

Vivez donc pour l'honneur des lettres; que votre corps puisse se rajeunir comme votre esprit, et si je ne puis vous entendre, que je puisse vous lire, vous admirer, et faire des vœux pour le patriarche de Ferney!

FÉDERIC[4].

1. Bossuet, *Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé.*

2. Celles de la princesse Louise-Henriette-Wilhelmine, fille cadette de Henri, margrave de Schwedt, avec Léopold-Frédéric-François, prince régnant d'Anh alt-Dessau. Elles furent célébrées le 25 juillet.

3. Le 27 eurent lieu les fiançailles de la princesse Wilhelmine, fille du prince de Prusse défunt, avec Guillaume, prince d'Orange.

4. Il y a ici, dans Beuchot, une lettre *à un ministre d'État* qui n'est qu'un abrégé de la lettre au duc de Choiseul, du 13 juillet 1761; voyez tome XLI, page 364.

6959. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT[1].

A Ferney, 1er auguste.

J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'honorez du 22 juillet, mais non pas celle que vous m'annoncez du 21 par le major de la légion. Il faut qu'elle ait été perdue avec quelques autres.

Vous aviez bien raison, monsieur; le livre intitulé *les Hommes* n'est pas fait par un homme fin. Si celui du *Soldat aux gardes* était en effet d'un soldat, il faudrait le faire aide-major; mais je soupçonne qu'il est du chevalier de La Tour, qui l'a mis, pour se réjouir, sous le nom d'un caporal de sa compagnie. Ce caporal m'a envoyé le livre avec une belle lettre, et j'ai encore peine à le croire l'auteur.

Je suis pénétré de vos bontés; je voudrais pouvoir les mériter; mais un pauvre anachorète ne peut vous présenter que ses regrets et son respect. Agréez, monsieur, ces sentiments de votre très-humble, etc.

6960. — A M. DAMILAVILLE.

1er auguste.

Mes associés, monsieur, vous ont envoyé ce que vous demandez, et ce qui vous était dû. Si rien ne vous est parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce : car il est plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries sont surtout prohibées.

J'ai vu votre ami à la campagne ; il traîne une vie assez languissante. Je lui ai parlé du sieur La Beaumelle, en conformité de votre lettre du 25 de juillet ; il m'a dit que ce malheureux étant sur le point de faire réimprimer ses calomnies contre tout ce que nous avons de plus respectable[2], on s'était trouvé dans la nécessité de présenter l'antidote contre le poison ; que cela ne se pouvait faire décemment que par un mémoire historique[3], lequel n'a été adressé qu'aux personnes intéressées, aux ministres, et aux gens de lettres. S'il avait été possible que le jeune M. Lavaysse eût mis un frein à la démence horrible de son beau-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez lettres 6946 et 6950.
3. C'est celui qui est tome XXVI, page 355.

frère, et si le repentir avait pu entrer dans l'âme d'un homme aussi méchant et aussi fou, on aurait pris d'autres mesures.

L'aventure de Sainte-Foy[1] est très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire: il y a beaucoup de protestants en prison. On ne sait pas un mot de tout cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province que Paris n'en saurait pas un seul mot; mais le ministère en est très-instruit.

Vous avez dû recevoir de votre ami la copie de la lettre qu'il a écrite au sieur Coger[2]. Il m'a dit qu'il était obligé de faire la guerre toute sa vie, mais que c'était l'état du métier. Il vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances. Est-il vrai que mon ancien compatriote Jean-Jacques Rousseau est établi en Auvergne?

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments les plus inviolables, votre, etc.

BOURSIER.

6961. — A M. D'ALEMBERT.

3 auguste.

Il faut que je vous dise ingénument, mon cher philosophe, qu'il n'y a point d'*Ingénu*, que c'est un être de raison; je l'ai fait chercher à Genève et en Hollande; ce sera peut-être quelque ouvrage comme *le Compère Matthieu*. L'ami *Coge pecus*[3] fait apparemment courir ces bruits-là, qui ne rendront pas sa cause meilleure. Vous voyez l'acharnement de ces honnêtes gens : leur ressource ordinaire est d'imputer aux gens des *Ingénus* pour les rendre suspects d'hérésie, et malheureusement le public les seconde, car s'il paraît quelque brochure avec deux ou trois grains de sel, même du gros sel, tout le monde dit: C'est lui, je le reconnais; voilà son style; il mourra dans sa peau comme il a vécu. Quoi qu'il en soit, il n'y a point d'*Ingénu*, je n'ai point fait *l'Ingénu*, je ne l'aurai jamais fait; j'ai l'innocence de la colombe, et je veux avoir la prudence du serpent[4].

En vérité, je pense que vous et moi nous avons été les seuls qui aient prévu que la destruction des jésuites rendrait les jansénistes trop puissants. Je dis d'abord, et même en petits vers, qu'on

1. Voyez lettre 6923.
2. La lettre 6955.
3. L'abbé Coger (voyez tome XXI, page 357), auteur de l'*Examen de Bélisaire*, 1767, in-12.
4. Matthieu, x, 16.

nous avait délivrés des renards pour nous abandonner aux loups[1]. Vous savez que la chasse aux loups est beaucoup plus difficile que la chasse aux renards ; il y faut du gros plomb : pour moi, qui ne suis qu'un vieux mouton, j'achève mes jours dans ma bergerie, en vous priant d'armer les pasteurs, et de les exciter à défendre le troupeau.

J'attends avec impatience votre réponse sur *Coge pecus*. Ce ne sont pas ces cuistres-là qui sont les plus dangereux. Les trompettes ne sont pas à craindre, mais les généraux le sont. Les honnêtes gens ne peuvent combattre qu'en se cachant derrière les haies. Il y a des choses qui affligent ; cependant il faut vivre gaiement ; c'est ce que je vous souhaite au nom du père, etc, en vous embrassant de tout mon cœur.

6962. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Ferney, le 3 auguste 1767.

Madame, mon attachement pour Votre Altesse sérénissime, qui durera autant que ma vie, a réveillé, il est vrai, ma sensibilité à la vue d'une nouvelle édition de La Beaumelle, dans laquelle il renouvelle les insolences qu'il osa vomir, il y a plusieurs années, contre votre auguste maison. Plusieurs étrangers même s'en sont plaints à notre ministère. Il est bien surprenant qu'un tel homme ait eu la hardiesse d'écrire[3] à Votre Altesse sérénissime. On lui a fait parler par M. le marquis de Gudane, commandant du pays de Foix, où il est exilé ; on a supprimé son édition, et on l'a menacé, de la part du roi, de le punir très-sévèrement s'il écrivait avec une pareille licence. Les autres personnes intéressées n'ont pas été aussi indulgentes que vous, madame, parce qu'elles ne sont pas comme vous au-dessus de ces outrages. Plus vous êtes grande, plus vous êtes clémente. Il résulte de la lettre qu'on a daigné écrire à cet homme, en votre nom, qu'il partit de vos États avec une misérable servante[4] voleuse. Il appartient bien à un tel homme de parler des princes et de les juger ! Votre nom respectable est mêlé dans ses ouvrages à ceux de Louis XIV et de toute la maison royale, infini-

1. Voyez tome XLII, page 505.
2. Éditeurs, Bavoux et François.
3. Le 18 juin. C'est le conseiller Rousseau qui lui répondit le 24 juillet, au nom de la duchesse ; voyez lettre 6952.
4. Une gouvernante d'enfants, nommée Schwecker.

ment plus outragée que Votre Altesse sérénissime. De tous ceux qu'il a insultés, il n'a osé écrire qu'à votre personne, tant il a compté sur la bonté de votre caractère et sur votre clémence. Pour moi, je ne puis que garder le silence et ne point profaner votre nom par une justification qui est trop au-dessous de ce nom, qui m'est sacré. Cette petite affaire m'avait fait sortir de ma léthargie. Je me suis ranimé au bord de mon tombeau pour renouveler à Votre Altesse sérénissime les protestations de mon inviolable attachement et de mon profond respect.

Le vieux Suisse V.

6963. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 4 auguste.

Tranquillisez-vous, mon cher maître. Aussitôt votre billet reçu[1], j'ai volé chez Capperonnier, qui est un galant homme; il m'a dit vous avoir déjà fait une réponse qui a dû calmer vos inquiétudes; il est aussi indigné que vous et moi de l'insolence du maraud[2] qui s'est avisé de le mettre en jeu. Je sais que le président Hénault pense de même, et je ne doute pas que M. Lebeau, tout janséniste et dévot qu'il est, ne vous donne la liberté que *Coge pecus* a prise de le citer. Au fond, cette tracasserie vous tourmente plus qu'elle ne vaut, et je ne puis surtout approuver la peine que vous avez prise d'écrire à ce cuistre de collége une lettre[3] dont il se glorifiera, et qui lui fera croire que vous le craignez. Je suis toujours étonné que vous ne sentiez pas votre force, et que vous ne traitiez pas tous les polissons qui vous attaquent comme vous avez fait Aliboron. A votre place, je me serais contenté d'avoir le désaveu du président Hénault, qui, par parenthèse, doit se plaindre à M. de Sartines, de Capperonnier et de Lebeau, et j'aurais ensuite publiquement donné à Coger un démenti bien formel, supposé encore que la chose en vaille la peine : car répondre à cette canaille, c'est lui donner l'existence qu'elle cherche. Capperonnier ignorait, sans votre lettre, que Coger eût écrit, et qu'il y eût une critique de *Bélisaire* où il est cité.

J'ai reçu et lu avec grand plaisir la *Défense de mon oncle*, et je vous prie d'en faire mes remerciements à son neveu, qui demeure, à ce qu'on dit, dans vos quartiers. Je ne sais qui est *Larcher des gueux* auquel le jeune abbé Bazin répond : les coups de gaule qu'il lui donne me divertissent fort; cependant j'aimerais encore mieux qu'il s'en dispensât, et il me semble voir César qui étrille des porte-faix; il ne doit se battre que contre Pompée.

La réponse *à Warburton*[4], dans la petite feuille, est juste; mais je la voudrais moins amère : il faut pincer bien fort, même jusqu'au sang, mais

1. Il manque.
2. Voyez lettre 6966.
3. Lettre 6955.
4. Voyez tome XXVI, page 435.

ne jamais écorcher; ou du moins il faut écorcher avec gaieté, et donner le knout en riant à ceux qui le méritent. J'en dis autant du ministre ou ex-ministre La Beaumelle que de l'évêque Warburton. Le premier est un va-nu-pieds, le second est un pédant; mais ni l'un ni l'autre ne sont dignes de votre colère. Vous êtes si persuadé, mon cher philosophe, qu'il faut rire de tout, et vous savez si bien rire quand vous voulez; que ne riez-vous donc toujours, puisque Dieu vous a fait la grâce de le pouvoir? Pour moi, dans ce moment, je n'en ai guère envie : on ne nous paye point nos pensions; et, à la longue, cela ne peut produire tout au plus que le rire sardonique, qui est la grimace de ceux qui meurent de faim.

J'ai envoyé à Marmontel votre petit billet[1], qui sûrement lui fera plaisir. La censure de la Sorbonne se fait toujours attendre; ce sera sans doute un bel ouvrage. A propos, je trouve que le neveu de l'abbé Bazin ne l'a pas suffisamment vengé; il dit presque autant de mal du capitaine Bélisaire que des censeurs du roman. Je lui recommande, encore une fois, les Coger, Riballier, et compagnie; et je le prie de leur donner si bien les étrivières qu'il n'y ait plus à y revenir; cette canaille a grand besoin qu'on lui rogne les ongles. Je voudrais que vous vissiez les deux ou trois phrases qu'ils ont retranchées dans le discours de M. de La Harpe. Par exemple, en parlant de l'autorité du clergé, qu'il faut, dit l'auteur, *renfermer dans de justes bornes,* ils ont mis *dans ses justes bornes.* Au lieu du mot *juger le clergé,* ils ont mis *réprimer ses excès;* ils ont retranché *principes cruels,* et la phrase suivante : *Porterez-vous encore longtemps le fardeau des vieilles erreurs?* Je voulais rétablir ces phrases à l'impression; mais la plupart de nos confrères ont cru plus prudent de n'en rien faire, pour ne pas compromettre l'Académie. Avec cette prudence-là, on recevrait, sans mot dire, cent coups de bâton. Adieu, mon cher maître; portez-vous bien, et surtout riez.

6964. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Ferney, 5 auguste 1767.

Madame, je crois devoir envoyer à Votre Altesse sérénissime le mémoire authentique ci-joint. Elle verra qu'il s'y agit des matières les plus graves, et non pas de vaines disputes littéraires. Elle plaindra peut-être un vieillard de soixante-quatorze ans, obligé de repousser les calomnies d'un homme tel que La Beaumelle. Je la supplie aussi de se faire représenter la lettre que j'écris à M. Rousseau, conseiller de sa cour. Je me recommande aux bontés de la grande maîtresse des cœurs[3], et j'attends tout de l'équité et de la protection de l'auguste princesse à qui je suis

1. Voyez lettre 6924.
2. Éditeurs, Bavoux et François.
3. Mme de Buchwald.

attaché depuis longtemps avec le plus profond respect. Son vieux Suisse V.

6965. — A M. DAMILAVILLE.

5 auguste.

Mon cher ami, Lacombe me mande qu'il imprime le *Mémoire*[1] que je n'avais présenté qu'au vice-chancelier, aux ministres, et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus instructif à la tête de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Cette nouvelle édition, consacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux-arts, est augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut servir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'espère que cet ouvrage, aussi philosophique qu'historique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais si M. Lavaysse veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne soit point imprimé avec la réfutation des calomnies de La Beaumelle, il ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en suspendre la publication, jusqu'à ce que celui qui a outragé si longtemps et si indignement la vérité et moi reconnaisse sa faute et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cause ; il serait trop lâche de se taire quand l'imposture est si publique.

Je suis très-affligé que le coupable soit le beau-frère de M. Lavaysse ; mais je le fais juge lui-même entre son beau-frère et moi. Je vous prie de lui envoyer cette lettre, et de lui témoigner toute ma douleur.

Je vous embrasse bien tendrement.

6966. — A M. MARMONTEL.

7 auguste.

Mon cher confrère, vous savez sans doute que ce malheureux Coger a fait une seconde édition de son libelle contre vous[2], et qu'il y a mis une nouvelle dose de poison. Ne croyez pas que ce soit la rage du fanatisme qui arme ces coquins-là : ce n'est que la rage de nuire, et la folle espérance de se faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a osé compromettre le nom du roi dans

1. Voyez tome XXVI, page 355
2. *Examen de Bélisaire*, seconde édition, 1767, in-12.

une de ses notes, page 96. Il dit, dans cette note, que « vous répandez le déisme, que vous habillez Bélisaire des haillons des déistes ; que les jeunes empoisonneurs et blasphémateurs de Picardie[1], condamnés au feu l'année dernière, ont avoué que c'était de pareilles lectures qui les avaient portés aux horreurs dont ils étaient coupables ; que le jour que MM. le président Hénault, Capperonnier et Lebeau, eurent l'honneur de présenter au roi les deux derniers volumes de l'Académie des belles-lettres, Sa Majesté témoigna la plus grande indignation contre M. de V., etc. ».

Vous savez, mon cher confrère, que j'ai les lettres de M. le président Hénault et de M. Capperonnier, qui donnent un démenti formel à ce maraud. Il a osé prostituer le nom du roi, pour calomnier les membres d'une académie qui est sous la protection immédiate de Sa Majesté.

De quelque crédit que le fanatisme se vante aujourd'hui, je doute qu'il puisse se soutenir contre la vérité qui l'écrase, et contre l'opprobre dont il se couvre lui-même.

Vous savez que Coger, secrétaire de Riballier, vous prodigue, dans sa nouvelle édition, le titre de séditieux ; mais vous devez savoir aussi que votre séditieux *Bélisaire* vient d'être traduit en russe, sous les yeux de l'impératrice de Russie. C'est elle-même qui me fait l'honneur de me le mander[2]. Il est aussi traduit en anglais et en suédois ; cela est triste pour maître Riballier.

On s'est trop réjoui de la destruction des jésuites. Je savais bien que les jansénistes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards, et on nous a livrés aux loups. Si j'étais à Paris, mon avis serait que l'Académie demandât justice au roi. Elle mettrait à ses pieds, d'un côté, les éloges donnés à votre *Bélisaire* par l'Europe entière, et de l'autre les impostures de deux cuistres de collège. Je voudrais qu'un corps soutînt ses membres quand ses membres lui font honneur.

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous estime et je vous aime.

P. S. On écrit de Vienne que Leurs Majestés impériales ayant lu *Bélisaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y sache très-bien ce qui se passe à Paris.

1. Le chevalier de La Barre et ses compagnons.
2. Lettre 6899.

6967. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 auguste.

Mon cher ange, je vous crois actuellement à Paris, et j'ai bien des choses à vous dire sur le *tripot*. En premier lieu, les exemplaires de l'édition de Lyon[1] sont encore en chemin de Lyon à Ferney ; et, grâce à l'interruption du commerce, ils y seront encore longtemps. Sur votre premier ordre, j'écrirai au libraire de Lyon de faire partir les exemplaires au moins à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Secondement, il faut que vous sachiez que Lekain m'écrit que M. le duc de Duras a perdu une petite distribution de rôles que j'avais envoyée, et qu'il en faut une seconde ; mais, dans cette seconde, il me semble qu'on enfle un peu la liste des pièces destinées à Mlle Durancy. On demande pour elle Alzire, Électre, Aurélie, Aménaïde, Idamé, Zulime, Obéide. Je ferai sur-le-champ ce que vous aurez ordonné. Vous savez qu'il y a des contestations entre Mlle Durancy et Mlle Dubois.

Après le *tripot* de la comédie, vient celui de la typographie. Il me paraît que c'était à Lavaysse à mettre un frein aux horreurs dont son beau-frère est coupable, et que s'il n'a pu en venir à bout, c'est une preuve que ce beau-frère est un monstre incorrigible. Vous ne savez pas, mon cher ange, combien le reste de l'Europe est différent de Paris, et avec quelle avidité de telles calomnies sont recherchées ; elles sont répétées par mille échos. Vous pouvez, ainsi que M. le duc de Praslin, mépriser les d'Éon et les Vergy. M. le prince de Condé peut dédaigner[2] un misérable qui traite son père d'assassin ; mais les gens de lettres ne sont pas dans une situation à négliger de pareilles atteintes. Il est assurément bien nécessaire de réprimer cet excès, parvenu à son comble. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel.

Les jansénistes, d'un autre côté, sont devenus plus persécuteurs et plus insolents que les jésuites. On nous a défaits des renards, mais on nous laisse en proie aux loups. Ce sont des jansénistes qui ont fait ce malheureux *Dictionnaire historique*[3], où feu Mme de Tencin est si maltraitée.

1. L'édition des *Scythes*, faite à Lyon par les soins de Bordes.
2. Dans sa réponse à la lettre 6946, le prince de Condé disait que l'ouvrage calomnieux dont lui parlait Voltaire ne pouvait mériter que le mépris.
3. Voyez lettre 6949.

Je reviens à la comédie. Vous allez avoir une nouvelle pièce[1], dont Lekain ne me parle pas. Je suis bien aise qu'il y ait quelques nouveautés qui fassent entièrement oublier *les Illinois*[2]. Les nouveautés de MM. de Chabanon et de La Harpe ne seront pas de sitôt prêtes. Tant mieux; plus ils travailleront, plus ils réussiront. M. de Chabanon vous est toujours très-attaché, maman[3] aussi, et moi aussi, qui vous adore. Mme d'Argental me boude, mais mettez-moi à ses pieds.

6968. — A M. LACOMBE.

A Ferney, le 7 auguste.

Il serait sans doute bien flatteur pour moi qu'un homme de lettres tel que vous, monsieur, qui a bien voulu se donner à la typographie, entreprît la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, que j'ai consacré principalement à la gloire des belles-lettres et des beaux-arts. J'ai augmenté le catalogue raisonné des gens de lettres d'un grand tiers, et j'ai tâché de détruire plus d'un préjugé et plus d'une fable qui déshonoraient un peu l'histoire littéraire de ce beau siècle. J'en ai usé ainsi dans la liste des souverains contemporains, des princes du sang, des généraux et des ministres. D'anciens recueils que j'avais faits pour mon usage m'ont beaucoup servi. J'ai reçu de toutes parts, depuis dix années, des instructions que je fais entrer dans le corps de l'ouvrage : j'ose enfin le regarder comme un monument élevé à l'honneur de la France.

Il est très-triste pour moi que cette édition ne se fasse pas en France; mais vous savez que je suis plus près de Genève et de Lausanne que de Paris. L'édition est commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, est de faire imprimer sous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de défectueux dans le style. J'en use ainsi en vers et en prose. On voit mieux ses fautes quand elles sont imprimées.

Au reste, cette édition est principalement destinée aux pays étrangers. Vous ne sauriez croire quels progrès a faits notre langue depuis dix ans dans le Nord : on y recherche nos livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de lettres instruisent vingt

1. La tragédie de *Cosroès*, par Lefèvre, fut jouée le 26 auguste 1767. Pierre François-Alexandre Lefèvre, né en 1741, est mort à la Flèche le 9 mars 1813.

2. Voyez lettre 6883.

3. Mme Denis.

nations, tandis qu'ils sont persécutés à Paris, même par ceux qui osent se dire leurs confrères.

Quant au *Mémoire*[1] qui regarde les calomnies absurdes du sieur La Beaumelle, il était encore plus nécessaire pour les étrangers que pour les Français. On sait bien à Paris que Louis XIV n'a point empoisonné le marquis de Louvois ; que le dauphin, père du roi, ne s'est point entendu avec les ennemis de l'État pour faire prendre Lille; que Monsieur le Duc, père de M. le prince de Condé d'aujourd'hui, n'a point fait assassiner M. Vergier; mais à Vienne, à Bade, à Berlin, à Stockholm, à Pétersbourg, on peut aisément se laisser séduire par le ton audacieux dont La Baumelle débite ces abominables impostures. Ces mensonges imprimés sont d'autant plus dangereux qu'ils se trouvent aussi à la suite des *Lettres de Mme de Maintenon*, qui sont pour la plupart authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle il est mêlé. La calomnie se perpétue dans l'Europe, si on ne prend soin de la détruire. Il est de mon devoir de venger l'honneur de tant de personnes de tout rang outragées, surtout dans des notes infâmes dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étais historiographe de France lorsque je commençai[2] le *Siècle de Louis XIV* : je dois finir ce que j'ai commencé ; je dois laver ce monument de la fange dont on l'a souillé ; enfin je dois me presser, ayant peu de temps à vivre.

N. B. Vous saurez, monsieur, en qualité d'homme d'esprit et de goût, qu'il y a dans le monde un nommé M. du Laurens, auteur du *Compère Matthieu*, lequel a fait un petit ouvrage intitulé *l'Ingénu*[3], lequel est fort couru des hommes, des femmes, des filles, et même des prêtres. Ce M. du Laurens m'est venu voir : il m'a dit, avant de partir pour la Hollande, que si vous pouviez imprimer ce petit ouvrage il vous l'enverrait de Lyon à Paris par la poste. M. Marin m'a mandé qu'il avait lu par hasard cet ouvrage, et qu'on donnerait une permission tacite sans aucune difficulté.

1. Celui qui est tome XXVI, page 355.

2. Voltaire n'a été nommé historiographe de France qu'en 1745; et dès 1732 il pensait à donner une histoire du siècle de Louis XIV.

3. Ce fut vers ce temps que parut *l'Ingénu*, l'un des romans de Voltaire, qui le donna sous le nom du P. Quesnel, et non sous celui de l'abbé du Laurens; voyez tome XXI, page 247.

6969. — A M. GUYOT[1].

A Ferney, le 7 auguste.

Il est très-certain, monsieur, que la France manque d'un bon vocabulaire; l'Espagne et l'Italie en ont; tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, dans les différents styles. Il faut remarquer surtout qu'en espagnol et en italien on écrit comme on parle. Tout cela est à désirer dans nos dictionnaires. Notre écriture est perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raison pour laquelle je *croyois*, j'*octroyois*, doivent s'écrire ainsi, quand on prononce je *croyais*, j'*octroyais*. Le second *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du temps de Corneille, on prononçait encore je *connois*, et même on retranchait l'*s*. Vous voyez dans *Héraclius* :

> Qu'il entre; à quel dessein vient-il parler à moi,
> Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi?*
>
> (Acte II, scène IV.)

On ne souffrirait point aujourd'hui une pareille rime, puisque l'on prononce *je connais*.

Notre langue est très-irrégulière. Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernements : les plus parfaits sont ceux où il y a le moins d'arbitraire. Il est bien ridicule que d'*augustus* on ait fait *août;* de *pavonem, paon;* de *Cadomum, Caen;* de *gustus, goût*. Les lettres retranchées dans la prononciation prouvent que nous parlions très-durement; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, sont nos anciens habits de sauvages.

Que de termes éloignés de leur origine! *Pédant*, qui signifiait instructeur de la jeunesse, est devenu une injure ; de *fatuus*, qui signifiait prophète, on a fait un fat; *idiot*, qui signifiait solitaire, ne signifie plus qu'un sot.

Nous avons des architraves, et point de *trave;* des archivoltes, et point de *volte*, en architecture; des soucoupes, après avoir banni les *coupes;* on est impotent, et on n'est point *potent;* il y a des gens implacables, et pas un de *placable*. On ne finirait

1. P.-J.-J.-Guillaume Guyot, né à Orléans, mort vers 1816, a coopéré à quelques ouvrages, et entre autres au *Grand Vocabulaire français*, 1767 et années suivantes; trente volumes in-4°.

pas, si on voulait exposer tous nos besoins; cependant notre langue se parle à Vienne, à Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Moscou : elle est la langue de l'Europe; mais c'est grâce à nos bons livres, et non à la régularité de notre idiome. Nos excellents artistes ont fait prendre notre pierre pour de l'albâtre.

J'attends, monsieur, votre *Vocabulaire* pour fixer mes idées, et je vous remercie par avance de votre politesse et de vos instructions.

6970. — A M. DAMILAVILLE.

8 auguste.

Je vous ai obligation, mon cher ami, de m'avoir fait connaître jusqu'où un Coger pouvait porter l'insolence. M. Capperonnier vient de m'écrire une lettre dans laquelle il donne un démenti formel à ce maraud. Il est bon de répandre parmi les sages et les gens de bien la turpitude des méchants. Cette turpitude est bien punissable. Il n'est pas permis de prendre le nom de Dieu en vain [1]. Je vous l'avais bien dit qu'il fallait passer sa vie à combattre. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, est un Hercule qui combat des hydres. Prêtez-moi votre massue, j'ai plus de courage que de force. Si j'avais de la santé, tous ces drôles-là verraient beau jeu.

M. le prince de Gallitzin me mande que le livre intitulé l'*Ordre essentiel et naturel des sociétés politiques* [2] est fort au-dessus de Montesquieu. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout? Le titre m'en déplaît fort. Il y a longtemps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris.

J'ai fait chercher *l'Ingénu*, dont vous me parlez; on ne le connaît point. Il est très-triste qu'on m'impute tous les jours non-seulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais aussi des écrits qui n'existent point. Je sais que bien des gens parlent de *l'Ingénu;* et tout ce que je puis répondre très-ingénument, c'est

1. *Deutéronome*, v, 11.

2. Par Mercier de La Rivière. (K.) — Cet ouvrage parut en 1767, deux volumes in-12 ou un volume in-4°. La Rivière, invité à venir en Russie, arriva à Pétersbourg pendant une absence de l'impératrice, et, croyant qu'il allait être premier ministre, se pressa de louer trois maisons contiguës, où il fit toutes les dispositions ou distributions des appartements dans cette idée. Il commençait déjà l'organisation des bureaux; l'arrivée de l'impératrice le tira de ces rêves. Toutefois l'impératrice de Russie le dédommagea convenablement de ses dépenses. « Nous nous séparâmes contents, » dit l'impératrice à M. de Ségur; voyez *Mémoires ou Souvenirs de Ségur*, 1826, in-8°, III, 40.

que je ne l'ai point vu encore. Je vous embrasse bien tendrement.

J'ai lu le plaidoyer de Loyseau contre Berne, par-devant l'Europe. Le cas est singulier. Ce Loyseau veut se faire de la réputation, à quelque prix que ce soit ; mais je crois qu'on s'intéressera fort peu à cette affaire dans Paris.

6971. — DE M. HENNIN[1].

Genève, 9 août 1767.

Mon secrétaire, monsieur, m'ayant quitté pour aller être auprès du nouveau primat de Pologne, j'ai jeté les yeux sur M. Galien[2] pour le remplacer. Si vous croyez qu'il soit plus avantageux à ce jeune homme d'être seul chez un chétif résident qu'en six ou septième chez un maréchal de France gouverneur de province, etc , je pense que vous donnerez votre agrément à ce que je lui propose. La place est assez bonne, et deviendra meilleure. Il aura ici des livres, des médailles, et beaucoup de paperasses à manier. Je souhaite qu'il y apprenne quelque chose, et surtout qu'il se mette en état

1. *Correspondance inédite avec P.-M. Hennin*, 1825.

2. Ce Galien était un jeune homme qui avait intéressé le duc de Richelieu. Il l'avait envoyé à Voltaire pour chercher à en faire quelque chose. (Voyez les lettres de Voltaire au duc, des 8 et 28 octobre 1766, 13 janvier 1767, et autres du même temps.)

Galien répondit peu aux bontés du duc et à celles de Voltaire ; il se conduisit mal à Ferney. M. Hennin, qui n'était pas instruit de ces détails, eut l'idée de le prendre pour secrétaire, dans l'intention de faire une chose agréable aux protecteurs de ce jeune homme. Galien fit dans ce nouveau poste de nouvelles sottises, et fut renvoyé, comme on le verra dans la suite de cette correspondance.

Lorsque M. Hennin voulut prendre Galien pour secrétaire, il crut devoir en écrire au duc de Richelieu. Il commença sa lettre par *Monsieur le Maréchal*, au lieu de *Monseigneur*, par inadvertance sans doute. Il paraît que le vainqueur de Mahon était susceptible sous le rapport des titres; cela est d'autant plus extraordinaire que c'est en général le défaut des parvenus, qui craignent toujours qu'on leur manque de respect. Le maréchal-duc en écrivit donc à Voltaire, qui en parla à M. Hennin, lequel écrivit une autre lettre au duc : il y exposait qu'il n'était pas vraisemblable qu'il eût voulu lui refuser les titres qui lui étaient dus, en lui écrivant relativement à un arrangement qui pouvait lui être agréable. La réponse du duc fut froide et polie.

Le philosophe de Ferney approuva fort le courroux du duc; et il lui écrivit sur cette importante affaire dans des termes peu mesurés, puisqu'il était question d'un homme qu'il voyait tous les jours, et qu'il nommait son ami. (Voyez les lettres de Voltaire au duc de Richelieu, des 17 août, 9 et 12 septembre 1767.)

Au reste, le duc de Richelieu ne garda pas rancune. Quelques années après, se trouvant compromis dans une affaire suscitée par Mme de Saint-Vincent, pour des billets portant sa signature fausse, et ayant besoin de faire arrêter un homme qui avait trempé dans cette affaire, et qui s'était sauvé à Genève, il écrivit à M. Hennin une lettre remplie d'expressions obligeantes. (*Note de Hennin fils.*)

d'être utile. Le règne de l'érudition à laquelle il vise est passé, et le plus sûr à tous égards est de ne pas fonder son existence sur la littérature. D'ailleurs si M. le maréchal de Richelieu veut faire du bien à ce jeune homme, il l'enrichira en lui donnant dès à présent une petite pension.

Mme Denis vous dira, monsieur, que la troupe de Prégny[1] a fait merveille. Je suis fâché que vous n'ayez pas pu voir cette fête. Vous y auriez trouvé de la jeunesse, que vous ne craignez point, et beaucoup de gens qui vous aiment autant qu'ils vous admirent.

6972. — A M. HENNIN.

9 auguste; aoust est bien welche.

Ma foi, monsieur, je crois que vous faites une bonne acquisition. Vous formerez ce jeune homme, il sera *ad nutus promptus heriles*[2]. Je vais écrire à M. le maréchal de Richelieu. Je suis d'ailleurs à vos ordres comme Galien, et comme toute notre maison, et comme tout le pays; c'est-à-dire que vous avez mon cœur.

6973. — A M. D'ALEMBERT.

10 auguste.

Mon cher philosophe saura que le maudit libraire n'a point voulu se charger de la seconde édition de *la Destruction* des prêtres de Baal[3]. Il dit qu'on lui saisit une partie de la première à Lyon, qu'il ne veut pas en risquer une seconde; que personne ne s'intéresse plus à l'humiliation des prêtres de Baal; et il n'a point encore rendu l'exemplaire corrigé qu'on lui avait remis : l'interruption du commerce désespère tout le monde.

Riballier, Larcher et Coger, sont trois têtes du collége Mazarin dans un bonnet d'âne. Ce sont les troupes légères de la Sorbonne; il faut crier : *Point de Mazarin!*

Warburton est un fort insolent évêque hérétique, auquel on ne peut répondre que par des injures catholiques. Les Anglais n'entendent pas la plaisanterie fine; la musique douce n'est pas faite pour eux; il leur faut des trompettes et des tambours.

Je fais la guerre à droite, à gauche. Je charge mon fusil de sel avec les uns, et de grosses balles avec les autres. Je me bats

1. Dans la maison de campagne de M. Sales, où on avait joué la comédie.
2. Horace dit, livre II, épître II, vers 6 :

Ad nutus aptus heriles.

3. L'ouvrage de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites*.

surtout en désespéré, quand on pousse l'impudence jusqu'à m'accuser de n'être pas bon chrétien ; et, après m'être bien battu, je finis par rire ; mais je ne ris point quand on me dit qu'on ne paye point vos pensions : cela me fait trembler pour une petite démarche que j'ai faite auprès de monsieur le contrôleur général en faveur de M. de La Harpe ; je vois bien que, s'il fait une petite fortune, il ne la devra jamais qu'à lui-même. Ses talents le tireront de l'extrême indigence, c'est tout ce qu'il peut attendre :

Atque inopi lingua desertas invocat artes[1].

A propos, je ne trouve point ma lettre à *Coge pecus* si douce[2] ; il me semble que je lui dis, d'un ton fort paternel, qu'il est un coquin. *Interim vale, et me ama.*

6974. — A M. LE MARQUIS DE MIRANDA[3],

CAMÉRIER MAJOR DU ROI D'ESPAGNE,

ÉCRITE SOUS LE NOM D'UN AMTMANN DE BALE.

10 auguste.

Vous osez penser dans un pays où l'on a regardé souvent cette liberté comme une espèce de crime. Il a été un temps à la cour d'Espagne, surtout lorsque les jésuites avaient du crédit, qu'il était presque défendu de cultiver sa raison. L'abrutissement de l'esprit était un mérite à la cour. Vos rois semblaient être comme les docteurs de la Comédie italienne, qui choisissaient des arlequins pour leurs confidents et leurs favoris, parce que les arlequins sont des balourds. Vous avez enfin un ministre éclairé, qui, ayant lui-même beaucoup d'esprit, a permis qu'on en eût. Il a surtout senti le vôtre ; mais les préjugés sont encore plus forts que vous et lui. Cicéron et Virgile auraient beau venir dans votre cour, ils verraient que des moines et des prêtres seraient plus écoutés qu'eux ; ils seraient forcés de fuir, ou d'être hypocrites. Vous avez aux barrières de Madrid la douane des pensées ; elles y sont saisies aux portes comme les marchandises d'Angleterre.

On met chez vous aux galères un libraire qui prête un livre à un officier de la cour pour le désennuyer pendant sa maladie. Cette persécution faite à l'esprit humain rend votre cour et votre

1. Pétrone.
2. C'est la lettre 6955.
3. Cette lettre fut imprimée du vivant de Voltaire.

religion odieuses à nous autres républicains. Les Grecs esclaves ont cent fois plus de liberté dans Constantinople que vous n'en avez dans Madrid. Cette crainte, si lâche et si tyrannique; cette crainte, où est toujours votre gouvernement, que les hommes n'ouvrent les yeux à la lumière, fait voir à quel point vous sentez que votre religion serait détestée si elle était connue. Il faut bien que vous en ayez aperçu l'absurdité, puisque vous empêchez qu'on ne l'examine. Vous ressemblez à cette reine des *Mille et une Nuits*, qui, étant extrêmement laide, punissait de mort quiconque osait la regarder entre deux yeux.

Voilà, monsieur, l'état où a été votre cour jusqu'au ministère de M. le comte d'Aranda, et jusqu'à ce qu'un homme de votre mérite ait approché de la personne de Sa Majesté. Mais la tyrannie monacale dure encore. Vous ne pouvez ouvrir votre âme qu'à quelques amis, en très-petit nombre. Vous n'osez dire à l'oreille d'un courtisan ce qu'un Anglais dirait en plein parlement.

Vous êtes né avec un génie supérieur; vous faites d'aussi jolis vers que Lope de Vega; vous écrivez mieux en prose que Gratien[1]. Si vous étiez en France, on croirait que vous êtes le fils de l'abbé de Chaulieu et de Mme de Sévigné; si vous étiez né Anglais, vous deviendriez l'oracle de la chambre des pairs. De quoi cela vous servira-t-il à Madrid, si vous consumez votre jeunesse à vous contraindre? Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux.

Je vous parle avec la liberté d'un républicain et d'un protestant philosophe. Votre religion, j'ose le dire, a fait plus de mal au genre humain que les Attila et les Tamerlan. Elle a avili la nature; elle a fait d'infâmes hypocrites de ceux qui auraient été des héros; elle a engraissé les moines et les prêtres du sang des peuples. Il faut, à Madrid et à Naples, que la postérité du Cid baise la main et la robe d'un dominicain. Vous êtes encore à savoir qu'il ne faut baiser de main que celle de sa maîtresse.

Je vous suis très-obligé, monsieur le marquis, de la relation d'Érèse que vous voulez bien m'envoyer. Il paraît que vous connaissez bien les hommes, et de là je conclus que vous avez bien des moments de dégoût; mais je suppose que vous avez trouvé dans Madrid une société digne de vous, et que vous pouvez philosopher à votre aise dans votre *cœtus selectus*. Vous ferez

1. Balthazar Gracian, jésuite espagnol, né en 1584, mort en 1658, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus connu est celui qu'Amelot de La Houssaye a traduit sous le titre de *l'Homme de cour*, 1684, in-4°, et qui a eu beaucoup d'éditions.

insensiblement des disciples de la raison ; vous élèverez les âmes en leur communiquant la vôtre ; et, quand vous serez dans les grandes places, votre exemple et votre protection donneront aux âmes toute l'élévation dont elles manquent. Il ne faut que trois ou quatre hommes de courage pour changer l'esprit d'une nation. Voyez ce que fait l'impératrice de Russie : elle a fait traduire le livre de *Bêtisaire*, que des cuistres de Sorbonne voulaient condamner. Elle a traduit elle-même le chapitre contre lequel les théologiens s'étaient élevés avec une fureur imbécile. On est philosophe à sa cour ; on y foule aux pieds les préjugés du peuple. C'est une extrême sottise, dans les souverains, de regarder la religion catholique comme le soutien de leurs trônes ; elle n'a presque servi qu'à les renverser. L'Angleterre et la Prusse n'ont été puissantes qu'en secouant le joug de Rome.

Puissiez-vous, monsieur, quand vous serez en place, enchaîner cette idole, si vous ne pouvez la briser ! C'est ce que j'attends d'un esprit tel que le vôtre. Vous cueillez actuellement les fleurs, vous ferez un jour mûrir les fruits.

Je suis, avec bien du respect et un véritable attachement, monsieur, votre très-humble, très-obéissant serviteur.

ERIMBOLT.

6975. — A M. DE BARRAU[1].

A Ferney, 11 auguste.

Monsieur, on fait actuellement une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je fais usage de toutes les observations que vous eûtes la bonté de me communiquer il y a plus d'une année, et je vous réitère mes très-humbles remerciements ; souffrez qu'en même temps je vous envoie ce *Mémoire*[2]. Il est fait pour venger la vérité que vous aimez, et l'honneur de la maison royale que vous servez. J'ai été forcé à cette démarche par ces deux motifs. Je soumets le mémoire à vos lumières et à vos bontés.

On m'a assuré qu'en 1685 ou 1686, il y eut un étrange traité entre l'empereur Léopold et Louis XIV, qui fut à peu près dans le goût du traité de partage fait si longtemps après. Léopold devait laisser le roi s'emparer de toute la Flandre, à condition

1. C'était sous ce nom que le chevalier de Taulès avait envoyé à Voltaire des remarques sur le *Siècle de Louis XIV ;* voyez tome XLIV, page 44 ; et ci-après la lettre 7065.

2. Celui qui est tome XXVI, page 355.

qu'à la mort du jeune Charles II, qui était d'une complexion très-faible, Louis XIV laisserait Léopold s'emparer de l'Espagne. Le traité fut très-secret, on n'en fit point de double, et l'original devait être remis au grand-duc de Florence. Louis XIV trouva moyen de l'avoir en sa possession. Les *Mémoires de Torcy* indiquent ce fait d'une manière assez confuse, et vous devez, monsieur, en avoir des preuves certaines. C'est une vérité que le temps permet enfin de révéler.

Si vous aviez d'ailleurs quelques instructions à me donner sur tout ce qui peut faire honneur à la patrie et au ministère, vous pourriez compter sur ma docilité, sur ma discrétion, et sur ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6976. — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Genève, en passant, 12 auguste.

J'ai vu la personne qui a été assez heureuse pour être quelque temps auprès de vous. Je n'ai point été surpris de ce que j'ai lu. Vous ne m'étonnez plus, et j'attends de grandes choses de vous en tout genre ; je suis surtout édifié de votre piété : c'est un sentiment que vous fortifiez tous les jours dans l'auguste cour[1] où vous êtes. Votre homme m'a dit que vous réfuteriez la lettre d'un Bâlois à M. de Miranda[2]. C'est dans cette vue que je vous l'envoie. Je suis pénétré de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux.

RATEIVOL[3],
catholique romain.

6977. — A M. DAMILAVILLE.

12 auguste.

Je crois qu'il faut laisser imprimer le *Mémoire*[4] qui devait précéder la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. C'est une affaire

1. La cour d'Autriche.
2. La lettre 6974.
3. Anagramme de Voltaire.
4. Celui qui est tome XXVI, page 355.

qui n'est pas seulement littéraire, elle est personnelle à plusieurs grandes maisons du royaume, qui m'ont témoigné leur indignation contre ce malheureux La Beaumelle. Ses calomnies, peut-être peu connues à Paris, sont répandues dans les pays étrangers. Il m'a traité comme Louis XIV, et je ne suis pas roi. Un pauvre particulier doit se défendre; il doit décrier au moins le témoignage de son ennemi.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand mes amis me disent qu'il faut mépriser de telles impostures. Je n'entends pas quel honneur il y a de se laisser diffamer, et je suis bien persuadé qu'aucun de ceux qui me disent : Gardez le silence, ne le garderait à ma place.

Voici une grâce que je vous demande. M. Diderot peut vous dire dans quel temps il croit qu'on ait écrit le *Mercure trismégiste*[1] que nous avons en grec. Je ne sais si je me trompe, mais ce livre me paraît de la plus haute antiquité, et je le crois fort antérieur à Timée de Locres. Engagez le Platon moderne à me donner sur cela quatre lignes d'éclaircissement, que vous me ferez parvenir. Il y a loin de *Mercure trismégiste* à La Beaumelle, mais il faut répondre à tout.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

6978. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 auguste.

Ah! mon Dieu! on me mande que Mme d'Argental est à l'extrémité. Je venais de vous écrire une lettre de quatre pages, je la déchire : je ne respire point. Mme d'Argental est-elle en vie? Mon adorable ange, ordonnez que vos gens nous écrivent un mot. Nous sommes dans des transes mortelles. Un mot par un de vos gens, je vous en conjure.

6979. — A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

A Ferney, 14 auguste.

Monsieur le prince, je vois, par les lettres dont Sa Majesté impériale et Votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le cha-

1. Voyez tome XIX, page 340; et tome XXX, le paragraphe xx du *Commentaire sur l'Esprit des lois*.

pitre de *Bélisaire* que quelques hommes de collége calomnient à Paris. Nous serions couverts d'opprobre si tous les honnêtes gens, dont le nombre est très-grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédantesques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la sottise, et de l'envie, dans ma patrie; mais il y aura toujours aussi de la science et du bon goût. J'ose vous dire même qu'en général nos principaux militaires et ce qui compose le conseil, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes, sont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau siècle de Louis XIV. Les grands talents sont rares, mais la science et la raison sont communes. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés. La lumière se communique de tous les côtés. Il me vient souvent du Nord des choses qui m'étonnent. Il s'est fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les esprits qui fera une grande époque. Les cris des pédants annoncent ce grand changement comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps.

Je ne connais point le livre[1] dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de Montesquieu, soit au-dessus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raison. Je ferai venir son livre; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une souveraine qui favorise tous les talents étrangers, et qui en fait naître dans ses États. Mais c'est vous surtout, monsieur, que je félicite de la représenter si bien à Paris.

J'ai l'honneur, etc.

6980. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

14 auguste 1767, à Ferney.

Madame, je suis pénétré jusqu'au fond du cœur des lettres dont Votre Altesse sérénissime m'honore. Vos bontés devraient sans doute bannir de mon esprit toute idée d'un La Beaumelle. S'il n'était question que de moi, je n'y penserais pas; mais daignez songer, madame, que je dois répondre au tribunal de l'Europe des vérités que j'ai dites dans le *Siècle de Louis XIV*, siècle heureux, où toute la branche Ernestine, dont vous êtes aujour-

1. *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Le Mercier de La Rivière. (K.) — Voyez lettre 6970.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

d'hui l'ornement, était la meilleure alliée de la France. Je trahirais lâchement mon devoir si je laissais subsister les calomnies que La Beaumelle réimprime contre presque tous ceux qui ont illustré ce beau siècle.

Je sais que Votre Altesse sérénissime est trop instruite et trop juste pour se laisser séduire par ces impostures; mais combien de lecteurs, madame, ne sont ni justes ni éclairés! Considérez, madame, qu'il n'y a pas une seule cour qui ne s'empresse de réfuter, dans les papiers publics, les mensonges des gazettes. Ces combats durent quelquefois des mois entiers. Voudriez-vous ravir aux particuliers le droit de se défendre? Non, sans doute, et ce n'est pas même comme simple particulier que je dois agir, mais comme un homme qui a été chargé de la cause publique. Je dirai plus encore. Votre Altesse sérénissime sait avec quelle insolence La Beaumelle a parlé de votre auguste maison. Voudriez-vous que je l'oubliasse, parce que vous lui pardonnez? Je ne le puis, madame. La vérité ne pardonne point; mais elle ne punit qu'en se montrant. C'est par sa lumière qu'elle confond ceux qui veulent l'obscurcir.

Les princes auxquels ce misérable a jeté de la boue feront ce que leur grandeur et leur clémence pourront leur dicter; mais, pour moi, je suis trop petit pour ne me pas défendre.

La reconnaissance que je dois à toutes vos bontés, madame, est le sentiment le plus profond qui m'occupe. Vous êtes ma protectrice et ma consolation. Je suis également dévoué à la vérité et à Votre Altesse sérénissime, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance.

Votre vieux Suisse.

6981. — A M. EISEN.

A Ferney, 14 auguste [1].

Je commence à croire, monsieur, que *la Henriade* ira à la postérité, en voyant les estampes dont vous l'embellissez; l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je suis sûr que l'édition où elles se trouveront sera la plus recherchée. Personne ne s'intéresse plus que moi aux progrès des arts; et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir.

1. Nous ne savons si cette lettre est ici bien à sa date. Les estampes d'Eisen furent faites pour l'édition de *la Henriade* qui parut en 1770. (G. A.)

Soyez persuadé des sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

6982. — A M. DAMILAVILLE.

14 auguste.

Mon cher ami, votre lettre du 8 ne m'a pas laissé une goutte de sang : je crains que Mme d'Argental ne soit morte; c'est une perte irréparable pour ses amis. Que deviendra M. d'Argental? Je suis désespéré, et je tremble.

M. le maréchal de Richelieu m'écrit sur l'aventure de Sainte-Foy[1]. La chose est très-sérieuse. J'espère qu'à la fin l'innocence des protestants sera plus reconnue au parlement de Bordeaux qu'à celui de Toulouse.

Il me mande que La Beaumelle n'est point de son département. Ce La Beaumelle n'a été que fortement réprimandé et menacé par le commandant du pays de Foix, au nom du roi. Ce n'est pas le silence de ce coquin que je demande, c'est une rétractation : sans quoi on lui apprendra à calomnier. Ne tient-il qu'à débiter des impostures atroces, pour se taire ensuite, et laisser le poison circuler? Lavaysse doit le renoncer pour son beau-frère, s'il ne se repent pas.

Il paraît tous les huit jours, en Hollande, des livres bien singuliers. Je vois avec douleur qu'on a une bibliothèque nombreuse contre la religion chrétienne, qu'on devrait respecter. Vous savez que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.

Permettez que je vous prie d'envoyer à M. Delaleu un certificat qui assure que votre ami est encore en vie, quoique cela ne soit pas tout à fait vrai; mais, tant qu'il aura un souffle, il vous aimera.

6983. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 auguste.

Je vous envoie, mon cher ami, la distribution des rôles que vous me demandez. Je tâcherai de vous faire parvenir incessamment *les Scythes*. Je crois qu'il ne les faut jouer qu'une ou deux fois tout au plus avant Fontainebleau. La nouvelle édition de Lyon, qui est la huitième, est très-bien reçue; mais l'interrup-

1. Voyez lettres 6923 et 6960.

tion du commerce de Lyon avec Genève m'a empêché jusqu'ici de l'avoir; vous l'aurez probablement à Paris avant moi.

J'apprends dans le moment, par les lettres de Paris, que Mme d'Argental est à l'extrémité; elle est peut-être morte. Que va devenir M. d'Argental? Je suis au désespoir. Adieu le théâtre, adieu tout; adieu, mon cher ami. V.

6984. — A M. RIBOTTE[1].

14 auguste 1767.

Il est triste, monsieur, qu'un homme tel que La Beaumelle soit devenu le gendre de M. de Lavaysse, et le beau-frère de M. de Lavaysse de Vidou. C'est un monstre qui s'est introduit dans une famille d'honnêtes gens. Vous me feriez plaisir de me dire quels sont les magistrats de Carlat et de Mazères, et les autres personnes, soit protestantes, soit catholiques, auxquelles il conviendrait d'envoyer le mémoire adressé aux ministres. M. de Gudane a déjà parlé à ce malheureux par ordre du roi, et l'a menacé du cachot s'il continuait ses insolences calomnieuses.

Vous me ferez plaisir, monsieur, de vouloir bien m'instruire des suites de l'affaire de Sainte-Foy : je ne doute pas que la protection et le crédit de M. le maréchal de Richelieu ne fassent rendre justice à l'innocence persécutée.

Voudriez-vous bien aussi m'apprendre s'il y a dans le Carlat, dans Mazères, et dans les environs, quelques personnes à qui l'on peut envoyer le mémoire.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre très-humble obéissant serviteur. V.

6985. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 14 auguste.

Les philosophes, mon cher et illustre confrère, doivent être comme les petits enfants : quand ceux-ci ont fait quelque malice, ce n'est jamais eux, c'est le chat qui a tout fait. Je crois très-ingénument que *l'Ingénu* n'existe pas : je ne le croirai que le plus tard que je pourrai; mais enfin, si on me le montre, et que je trouve cet *Ingénu* tant soit peu malicieux, je dirai que c'est le neveu ou le chat de l'abbé Bazin qui en est l'auteur.

A propos d'*Ingénu*, avez-vous lu un livre qui a pour titre *Théologie*

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français;* Paris, 1856, page 246.

portative[1], et dans lequel on dit ingénument aux prêtres de toutes les sectes leurs vérités? C'est une espèce de dictionnaire dont les articles sont courts, mais où il y en a un grand nombre de très-plaisants et de très-salés; c'est encore quelque chat qui a fait cette malice.

Voilà une lettre que Marmontel m'envoie pour vous la faire parvenir. On dit que la belle censure de la Sorbonne va enfin paraître, et, qui plus est, le mandement du révérendissime père en Dieu Christophe de Beaumont. On ajoute que la censure de la Sorbonne contenait douze à quinze pages contre la tolérance, mais que cette canaille les a supprimées pour laisser toute la gloire de ce beau sujet à l'archevêque de Paris, dont on dit que le mandement roulera principalement sur cet article. Il faudra, pour réponse, faire imprimer les lettres de la czarine à la suite du mandement.

Vous ne voulez donc pas me dire si la seconde édition de l'ouvrage de mathématiques[2] est imprimée, et si je pourrai en avoir au moins un exemplaire? Il n'est plus possible de rien imprimer qu'en pays étranger, lorsqu'on effleure la canaille jansénienne : je crois pourtant que, quoique ces loups soient à craindre, la philosophie, avec un peu d'adresse, viendra à bout de leur arracher les dents. Vous avez bien raison, mon cher maître; les honnêtes gens ne peuvent plus combattre qu'en se cachant derrière les haies[3], mais ils peuvent appliquer de là de bons coups de fusil contre les bêtes féroces qui infestent le pays.

L'essentiel, comme vous le dites[4], est de vivre gaiement, et de rire quand on a eu l'adresse de les coucher par terre. Adieu, mon cher et illustre philosophe; mille respects à Mme Denis, et mille compliments à MM. de Chabanon et de La Harpe. Les amis de ce dernier ont fait annoncer son prix dans la *Gazette;* ils se sont trop pressés, et ils sont cause que dorénavant l'Académie ne déclarera son jugement que le jour même de l'assemblée. *Vale, et me ama.*

Je vous embrasse de tout mon cœur.

N. B. J'oubliais de vous dire que le collége Mazarin, où président les deux cuistres Riballier et *Coge pecus,* le premier comme principal, le second comme régent de rhétorique, est des plus mauvais colléges de l'Université, et reconnu pour tel; cela peut servir en temps et lieu. On peut exhorter ces deux pédants à ne pas tant parler de philosophie, et à mieux instruire la jeunesse qui leur est confiée.

Je me recommande à vous pour me procurer, s'il est possible, tout ce que le neveu et le chat de l'abbé Bazin pourront donner de coups de griffe. Je n'ai plus d'autre plaisir que celui-là.

1. Voyez la note, tome XXVIII, page 73.
2. C'est-à-dire l'ouvrage de d'Alembert *Sur la Destruction des jésuites.* La lettre de d'Alembert s'est croisée avec le n° 6973.
3. C'est ce que Voltaire a dit dans la lettre 6961.
4. Voyez lettre 6973.

6986. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 auguste.

Celle-ci, monseigneur, est bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre que pour le souverain d'Aquitaine. Je mets à vos pieds deux exemplaires des *Scythes*, de l'édition de Lyon ; l'un pour vous, et l'autre pour votre troupe de Bordeaux. Cette édition est, sans contredit, la meilleure. *Les Scythes* se recommandent à votre protection pour Fontainebleau. J'avoue que nous avons de meilleurs acteurs que le roi. M. le comte de Coigny, M. le chevalier de Jaucourt, et M. de Melfort, en sont bien étonnés. Il ne tiendrait qu'à vous d'en avoir d'aussi bons, si vous pouviez faire effacer la note d'infamie qu'un sot préjugé attache encore à des talents précieux et rares.

M. Hennin, résident du roi à Genève, a dû avoir l'honneur de vous écrire sur Galien. Il m'en paraît content ; il espère le former : cette place est bonne. Les passe-ports et les certificats de vie des Genevois vaudront au moins à Galien mille francs par an. Je donnerai les dix louis d'or en question, sur le premier ordre que je recevrai de vous. Vous me permettez de ne pas vous écrire de ma main quand ma détestable santé me tient sur le grabat : c'est l'état où je suis aujourd'hui, avec la résignation convenable, et avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

6987. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 auguste.

Bénis soient Dieu et mes anges ! Puisque Mme d'Argental se porte mieux, je suis assez hardi pour envoyer deux exemplaires des *Scythes*. Je n'en envoie que deux, pour ne pas trop grossir le paquet. J'en ai adressé quatre à M. le duc de Praslin, et trois à M. le duc de Choiseul. J'en ferai venir tant qu'on voudra ; on n'a qu'à commander.

Dès que Mme d'Argental sera en pleine convalescence, et qu'elle pourra s'amuser de balivernes, adressez-vous à moi, je vous amuserai sur-le-champ : cela est plus nécessaire que des juleps de cresson. Elle a essuyé là une furieuse secousse. Pour moi, je ne sais pas comment je suis en vie, avec ma maigreur, qui se soutient toujours, et mon climat, qui change quatre fois

par jour. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de Damoclès : le glaive est toujours suspendu.

Portez-vous bien tous deux, mes divins anges. Le petit ermitage va faire un feu de joie.

6988. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 18 auguste.

Je doute beaucoup, monsieur, que le sieur La Beaumelle soit allé à Paris faire des siennes, car je sais qu'il avait ordre de rester où il est; et M. de Gudane, commandant du pays de Foix, l'a menacé, de la part du roi, des châtiments les plus sévères. C'est ce que M. le comte de Saint-Florentin m'a fait l'honneur de me mander. Ce La Beaumelle est un étrange homme. Je l'avais tiré, à Berlin, de la misère. Une veuve, plus charitable que moi, l'a mis à son aise en l'épousant. Cette veuve est malheureusement la fille de M. de Lavaysse, célèbre avocat de Toulouse, dont le fils fut mis aux fers avec les Calas, et dont je pris le parti si hautement et avec tant de chaleur. Il est très-triste pour moi que le gendre d'un homme que j'estime et que j'ai servi soit si criminel et si méprisable. Mais, si d'une main on soutient les innocents opprimés, on doit, de l'autre, écraser les calomniateurs. Point de quartier aux méchants, et point d'indifférence pour la cause des gens de bien : voilà le devoir d'un homme qui pense avec fermeté.

Je vois qu'il y a encore bien de la fermentation dans les esprits en Languedoc. Il me paraît qu'il y en a davantage en Guienne. Vous savez que les protestants y sont accusés d'avoir voulu assassiner un curé, qu'il y a du monde en prison, et que l'affaire n'est pas encore éclaircie. M. le maréchal de Richelieu, à qui j'en ai écrit[1], me mande que c'est une affaire fort embarrassée et fort embarrassante. La philosophie perce bien difficilement chez les huguenots et chez les papistes.

Nous avons ici plus de légions que César n'en avait quand il chassa Pompée de Rome; mais, Dieu merci, elles ne font que du bien dans notre petit pays de Gex. Vous avez, dans ce pays inconnu, un homme qui vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie avec la plus respectueuse tendresse.

1. Lettre 6950.

6989. — A M. DE CHENEVIÈRES [1].

18 auguste.

Mon cher et ancien ami, je ne vous écris que dans les occasions. Je suis si vieux et si malade qu'il n'y a plus moyen d'écrire pour écrire.

Voici un mémoire que j'ai été forcé de faire ; il s'agissait de l'honneur de la maison royale, de celui des lettres et de la vérité. Jugez de l'atrocité des calomnies! Je vous prie d'envoyer ma lettre et un mémoire à M. de La Touraille ; ma lettre pour lui est tout ouverte; vous savez que messieurs des postes ne permettent guère qu'on adresse, à ceux qui ont leur port franc, des paquets pour d'autres qu'eux. Il y a des entraves partout.

Je vous embrasse tendrement; maman Denis en fait autant.

6990. — A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 auguste.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'auguste, car *août* est trop welche. Vous avez dû recevoir la mienne [2], dans laquelle je vous disais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie, avait traduit le quinzième chapitre. On m'assure, dans le moment, qu'il est traduit en italien, et dédié à un cardinal : c'est de quoi il faut s'informer; mais ce qu'il faut surtout souhaiter, c'est que la Sorbonne le condamne : elle sera couverte d'un ridicule et d'un opprobre éternels ; elle sera précisément au niveau de Fréron.

Je vous recommande La Harpe quand je ne serai plus. Il sera un des piliers de notre Église ; il faudra le faire de l'Académie : après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne.

Au reste, souvenez-vous que s'il y a dans l'Europe des princes et des ministres qui pensent, ce n'est guère qu'en France qu'on peut trouver les agréments de la société. Les Français, persécutés et chargés de chaînes, dansent très-joliment avec leurs fers, quand le geôlier n'est pas là. Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney. Mme de La Harpe a joué comme Mlle Clairon, M. de La Harpe comme Lekain, M. de Chabanon infiniment mieux que Molé : cela console.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Lettre 6966.

Adieu, mon cher confrère; je n'écris point de ma main, je suis aveugle comme votre Bélisaire; je répète mon *Credo*, mais je ne le commente pas si bien que lui.

6991. — A M. DE BELMONT[1].

Ferney, 21 auguste 1767.

M. Belmont doit avoir reçu la nouvelle édition des *Scythes* faite à Lyon[2], qui est infiniment meilleure que toutes les autres. On en a envoyé deux exemplaires à monsieur le maréchal[3]; il y en aura un pour M. Belmont. On lui prépare un petit divertissement assez singulier et assez intéressant qu'on lui enverra dès qu'il aura été joué sur le théâtre de Ferney[4]. On lui fait les plus sincères compliments. On est si malade qu'on ne peut écrire plus au long.

6992. — A M. DAMILAVILLE.

22 auguste.

Je sais, monsieur, que vous vous amusez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher *l'Ingénu*, pour vous l'envoyer, et j'espère que vous le recevrez incessamment; c'est une plaisanterie assez innocente d'un moine défroqué, nommé du Laurens, auteur du *Compère Matthieu*[5].

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami, qui est menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la santé est très-altérée. Il m'a montré des lettres des ministres, de MM. les maréchaux de Richelieu et d'Estrées, et de toute la maison de Noailles, au sujet de La Beaumelle. Il m'a dit que ses démarches étaient absolument nécessaires; que les écrits de La Beaumelle étaient très-répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du *Siècle de Louis XIV* que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui est chargée de falsifications et de notes infâmes. Ce La Beaumelle est un énergumène du Languedoc, un esprit indomptable, qu'il a fallu écraser. Le

1. *Lettres inédites de Voltaire*, Gustave Brunet, 1840.
2. Celle de Bordes.
3. Le duc de Richelieu.
4. Il s'agit de *Charlot;* voyez la lettre du 23 décembre 1767, adressée à M. de Belmont.
5. Voyez une des notes sur la lettre 6968.

canton de Berne[1], outragé dans ses libelles, en a demandé justice au ministère.

On dit que M. de Beaumont fait le factum pour les protestants de Guienne, accusés d'avoir assassiné les curés. Je ne vois pas comment il peut faire à Paris un mémoire sur une enquête secrète instruite à Bordeaux.

Pourriez-vous, monsieur, avoir la bonté de me faire parvenir le petit livre de la *Théologie portative?* Vous savez qu'on n'a pas voulu faire une seconde édition de l'ouvrage de mathématiques[2]. Le libraire dit qu'on est surchargé d'éléments de géométrie. Il n'y a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire supplie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres compliments; il passe la moitié de la journée à souffrir, et l'autre à travailler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

BOURSIER.

6993. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU[3].

A Ferney, 22 auguste.

Vous m'avez ordonné, monseigneur, de donner dix louis d'or à Galien; mais voilà un compte de sept cent vingt-deux livres neuf sous, dont je vous enverrai tous les articles signés, quand j'aurai achevé de tout payer. De la façon dont il y allait, sa personne revenait à deux mille livres par an. Il a un frère qui a été à Maroc à meilleur marché. Je crois qu'il aura toute sa vie la reconnaissance qu'il vous doit, que M. Hennin le stylera et le fera beaucoup travailler. Son poste, qui lui vaut mille francs par an, outre le logement, la nourriture et le chauffage, pourra bientôt lui valoir plus de cent louis d'or, en vertu d'un arrangement pour les certificats de vie et pour les passe-ports; plus il aura, plus il devra vous être obligé. Il paraît être pénétré de vos bontés.

J'eus l'honneur de vous adresser, par la dernière poste, deux exemplaires de la nouvelle édition des *Scythes*, l'un pour vous, l'autre pour le théâtre de Bordeaux; mais j'implore toujours votre protection pour le Fontainebleau prochain.

1. Dans son ouvrage intitulé *Mes Pensées*, La Beaumelle outrage plusieurs familles bernoises; voyez tome XV, page 101.

2. Voyez lettres 6973 et 6985.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

J'espère, avant de mourir, vous envoyer un petit divertissement pour vous amuser dans votre royaume.

Conservez-moi vos bontés, et agréez mon attachement et mon respect.

6994. — A M. MOULTOU[1].

22 août 1767.

J'ai la fièvre, mon cher ami; je ne puis vous dire qu'un mot. J'ai écrit à M. de Richelieu, il y a trois semaines, pour ces malheureux protestants qu'on accuse d'avoir été en masque chez un curé. Il m'a répondu que s'ils étaient innocents il leur donnerait toute sa protection.

Vous verrez par le mémoire ci-joint que je suis moi-même en guerre avec un protestant[2]. Je lui ai fait parler un peu vivement, de la part du roi, par M. de Gudane, commandant de la province de Foix.

J'ai lu aussi *l'Ingénu*. Il est, comme vous savez, de l'auteur du *Compère Matthieu*, et il faut qu'il en soit.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

6995. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

23 auguste.

Si j'étais votre Atticus, mon cher Cicéron, *præclare venderem* votre livre très-instructif[3]; et je vous assure qu'au propre votre libraire le vendra à merveille. Je vous assure que je ne me porte pas si bien que vous; mais vous m'étonnez de me dire qu'il ne faut pas travailler dans la vieillesse; c'est, ce me semble, la plus grande consolation de notre âge : *Decet musarum cultorem scribentem mori*[4]. Je ne hais pas même la guerre à mon âge : cela me ranime, et je ris quelquefois dans ma barbe.

Si je ne peux plus faire de tragédies, on en fait chez moi[5] qui vaudront mieux que les miennes : nous les jouerons bientôt sur le théâtre de Ferney. Je ne faisais pas mal les rôles de vieillard; mais je deviens aveugle, et je ne pourrais plus jouer que le rôle de Tirésias. Puissiez-vous avoir la goutte, mon cher confrère!

1. Éditeur, A. Coquerel.
2. La Beaumelle.
3. *Traité de la Prosodie française.*
4. Imitation du fameux *Decet imperatorem stantem mori.*
5. La Harpe et Chabanon; voyez lettre 7000.

Bernard de Fontenelle en avait quelques accès, et il vécut jusqu'à cent ans : c'est un avant-goût de la vie éternelle.

Il faut que je vous envoie quelque jour la *Défense de mon oncle*[1]. Il y a je ne sais quelle bavarderie orientale et hébraïque qui pourra amuser un savant comme vous.

J'admire votre style, et votre petite écriture nette et ferme ; pour moi, je suis obligé presque toujours de dicter. Vous êtes *meliore luto* que moi.

Non equidem invideo; miror magis...
(VIRG., ecl. I, v. 11.)

Mes respects à l'Académie, je vous en supplie ; et quelques sifflets, si vous le voulez, à la Sorbonne.

Et, sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur, avec les sentiments les plus inaltérables. Ainsi fait ma nièce.

6996. — A M. LE COMTE DE WORONCEW[2], ENVOYÉ DE RUSSIE A LA HAYE.

25 auguste 1767, à Ferney.

Je suis, il est vrai, à mon cinquième accès de fièvre, et j'ai soixante et quatorze ans. Mais tant que je ne serai pas mort, j'embrasserai avec avidité ce que vous me proposez. Je crois même que votre projet me fera vivre. Les grandes passions donnent des forces. Je suis idolâtre de trois choses : de la liberté, de la tolérance, et de votre impératrice ; je prie ces trois divinités de m'inspirer. J'attends vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus tendre respect, etc.

6997. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

26 auguste 1767.

Madame, j'obéis à vos ordres : j'envoie à Votre Altesse sérénissime la *Défense de mon oncle*, et je suis fâché de vous l'envoyer, parce qu'elle ne vous amusera guère ; mais il faut obéir. C'est la réponse d'un pédant à un pédant, et il s'agit de choses très-

1. Voyez tome XXVI, page 367.
2. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, tome X, page 182.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

pédantes. Il est vrai qu'on s'y moque un peu de toute l'histoire ancienne, et qu'il y a de temps en temps de petites plaisanteries qui peuvent consoler de l'horreur de l'érudition, et du grec, et du latin, et de l'hébreu, et du turc. Il y a quelques mots un peu gros ; mais ce n'est pas ma faute : ils sont tirés de l'Écriture sainte, qui appelle toujours les choses par leur nom. Au reste, madame, vous pouvez choisir dans la liste des chapitres ce qui vous ennuiera le moins. Les quatre petites diatribes de feu l'abbé Bazin, qui sont à la fin du livre, pourront occuper peut-être un esprit aussi juste et aussi éclairé que le vôtre.

A l'égard de ce malheureux La Beaumelle, comme Votre Altesse sérénissime peut à présent en être instruite, il n'est accusé en aucune manière de son aventure de Gotha, dans le mémoire envoyé au ministère il y a deux ou trois mois. Votre auguste nom n'a été compromis en aucune manière. Il ne se trouve que dans la foule des rois et des princes que ce misérable a calomniés avec tant d'insolence, d'absurdité et d'ignorance. Il était absolument nécessaire de réprimer ce scandale. Comptez que ces livres-là, madame, se vendent mieux que les autres, par cela même qu'ils sont calomnieux. Ils se vendent aux foires de Francfort et de Leipsick ; ils vont jusqu'en Pologne et en Russie ; ils sont cités dans les dictionnaires allemands. Rien ne marche plus rapidement que l'imposture, et j'ai rempli un devoir indispensable en lui coupant les jarrets ; je devais cette justice à la vérité, si indignement outragée. Mais encore une fois, madame, votre nom ne sera point profané. Il est d'ailleurs gravé dans mon cœur, et il le sera jusqu'au dernier moment de ma très-languissante vie.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc et de toute votre auguste famille, avec l'attachement le plus inviolable et le plus profond respect. Votre vieux Suisse V.

6998. — A M. BORDES[1].

30 auguste.

Mon cher confrère, mettez dans votre bibliothèque le petit livre[2] que j'ai l'honneur de vous envoyer ; il est, dit-on, de l'auteur du *Compère Matthieu*.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Ce billet est de 1767, et non, comme l'ont cru les éditeurs, de 1768.
2. *L'Ingénu*.

Comment puis-je faire parvenir à cette dame son *Tout se dira* et son *Il est temps de parler*[1] ?

J'ai été bien content de M. le comte de Coigny ; il y a peu de gens de son espèce et de son âge aussi aimables et aussi instruits.

Adieu ; le pauvre malade n'a que le temps de vous dire combien il vous aime.

6999. — A M. VERNES.

1er septembre.

Voici, monsieur, les paroles de Sanchoniathon : « Ces choses sont écrites dans la *Cosmogonie* de Thaut, dans ses mémoires, et tirées des conjectures et des instructions qu'il nous a laissées. C'est lui qui nomma les vents du septentrion et du midi, etc.... Ces premiers hommes consacrèrent les plantes que la terre avait produites : ils les jugèrent divines, et vénérèrent ce qui soutenait leur vie, celle de leur postérité et de leurs ancêtres, etc. »

Au reste, mon cher monsieur, il se pourrait très-bien que Sanchoniathon eût dit une sottise, ainsi que des gens venus après lui en ont dit d'énormes.

L'affaire des Sirven n'a pu être encore rapportée, parce que M. d'Ormesson[2] a été malade : du moins on donne cette excuse, mais il se pourrait bien que le crédit des ennemis en fût la véritable raison. La malheureuse aventure de Sainte-Foy sur les frontières du Périgord, vingt-quatre pauvres diables de huguenots décrétés, le fatal édit de 1724 renouvelé dans le Languedoc[3], et enfin le malheur de Sirven, qui n'a point de jolie fille pour intéresser les Parisiens, tout cela pourrait nuire à la cause de cet infortuné.

Je vous envoie, mon cher philosophe huguenot, une petite Philippique[4] que j'ai été obligé de faire. L'ami La Beaumelle s'en est mal trouvé. Le commandant de la province l'a un peu menacé, de la part du roi, du cachot qu'il mérite. Je suis très-

1. Ouvrages de jésuites.

2. Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau était président au parlement depuis 1755; il devint premier président en 1788, et mourut le 2 février 1789. Le chevalier de La Barre était de sa famille; voyez tome XXV, page 504.

3. L'édit du 14 mai 1724 défendait aux protestants, sous les peines les plus graves, l'exercice de leur religion, leur ordonnait de faire élever leurs enfants dans la religion catholique, etc., etc. (B.)

4. Le *Mémoire* qui est tome XXVI, page 355.

tolérant, mais je ne le suis pas pour les calomniateurs. Il faut d'une main soutenir l'innocence, et de l'autre écraser le crime.

Je vous embrasse en *Jéhovah*, en *Knef*, en *Zeus*; point du tout en Athanase, très-peu en Jérôme et en Augustin.

7000. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 septembre.

Nous nous apprêtons à célébrer la convalescence : il y aura comédie nouvelle, souper de quatre-vingts couverts. C'est bien pis que chez M. de Pompignan[1]; et puis nous aurons bal et fusées.

J'envoyai, par le dernier ordinaire, un *Ingénu*, par M. le duc de Praslin, pour amuser la convalescente ; et vous aurez, mes anges, pour votre hiver, les tragédies de MM. de Chabanon et de La Harpe : cela n'est pas trop mal pour des habitants du mont Jura ; mais en vérité, vous autres Welches, vous êtes des habitants de Montmartre. Je vous assure que les *Guillaume Tell*[2] et *les Illinois*[3] sont aux Danchet et aux Pellegrin ce que les Pellegrin et les Danchet sont à Racine. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la représentation de ces parades, qui ont été applaudies à Paris. Cela met en colère les âmes bien nées : cette barbarie avancera ma mort. Le fonds des Welches sera toujours sot et grossier. Le petit nombre des prédestinés qui ont du goût n'influe point sur la multitude : la décadence est arrivée à son dernier période.

Vivez donc, mes anges, pour vous opposer à ce torrent de bêtises de tant d'espèces qui inonde la nation. Je ne connais, depuis vingt ans, aucun livre supportable, excepté ceux que l'on brûle, ou dont on persécute les auteurs. Allez, mes Welches, Dieu vous bénisse! vous êtes la chiasse du genre humain. Vous ne méritez pas d'avoir eu parmi vous de grands hommes qui ont porté votre langue jusqu'à Moscou. C'est bien la peine d'avoir tant d'académies pour devenir barbares! Ma juste indignation, mes anges, est égale à la tendresse respectueuse que j'ai pour vous, et qui fait la consolation de mes vieux jours.

Tout Ferney se réjouit de la convalescence.

1. Il n'y avait que vingt-six couverts au repas donné par Pompignan en 1763; voyez tome XXIV, page 461.
2. Tragédie de Le Mierre.
3. Tragédie de Sauvigny ; voyez lettre 6883.

7001. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

2 septembre.

Votre nom, votre âge, vos qualités, mon cher doyen, mon cher maître, envoyez-moi tout cela sur-le-champ, sans perdre un seul instant; en voici la raison. On réimprime le *Siècle de Louis XIV*, malgré La Beaumelle; il faut qu'on vous traite de votre vivant comme si vous étiez mort, que je vous rende justice, que je satisfasse mon cœur. La lettre O vous attend[1] : mettez-moi vite à portée de vous rendre l'hommage que je vous dois, et, après cela, vous m'enterrerez si vous voulez.

7002. — A M. D'ALEMBERT.

4 septembre.

Mon cher philosophe, voici une occasion d'exercer votre philosophie. Vous connaissez très-bien les théologiens de Genève, pédants, sots, de mauvaise foi, et, Dieu merci, sans crédit, comme tout animal sacerdotal devrait l'être; mais vous ne connaissez pas les libraires. L'ami Cramer avait donné à un nommé Chirol le livre de mathématiques à imprimer avec les planches corrigées. Ce Chirol est le même qui avait fait la première édition, et qui a refusé de faire la seconde. Je lui demande, depuis près de quinze jours, qu'il rende au moins l'exemplaire qu'on lui a confié en dernier lieu. Il dit qu'il ne l'a point reçu. Cramer dit qu'il le lui a donné, et je n'ai pas encore pu juger qui des deux se trompe ou me trompe. Il y a mille lieues de chez moi à Genève, et davantage, puisque toute communication est interrompue. Chirol est un pauvre diable qui n'a pas même encore pu payer le prix de la première édition, mais qui le payera.

Gabriel Cramer donne de grands soupers dans le petit castel de Tournay, que je lui ai abandonné. C'est un homme d'ailleurs fort galant, qui ne me paraît pas faire une extrême attention aux livres qu'on lui confie : voilà l'état des choses. Je suivrai cette affaire, car je suis exact, et il s'agit de mathématiques. On dit qu'on vous a prêché Louis IX et non pas saint Louis, qu'on s'est fort moqué des croisades et du pape : le prédicateur[2] ne

1. Ce fut dans son édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV* que Voltaire donna un article à l'abbé d'Olivet, encore vivant; voyez tome XIV, page 65.

2. Alexandre-Joseph Bassinet, né en 1734, mort le 16 novembre 1813; son *Panégyrique de saint Louis* a été imprimé en 1767, in-8°.

sera pas archevêque de Paris, mais il doit être de l'Académie. On parle d'une drôle de *Théologie portative;* je ne l'ai point encore. J'espère que bientôt tous ces marauds de théologiens seront si ridicules qu'ils ne pourront nuire. Notre impératrice russe les mène grand train. Leur dernier jour approche en Pologne : il est tout arrivé en Prusse et dans l'Allemagne septentrionale. Les maisons d'Autriche et de Bavière sont les seules qui soutiennent encore ces cuistres-là ; cependant on commence à s'éclairer à Vienne même. Pardieu, le temps de la raison est venu. O nature! grâces immortelles vous en soient rendues!

Mon cher philosophe, rendez tous ces pédants-là aussi énormément ridicules que vous le pouvez dans vos conversations avec les honnêtes gens : car cela est impossible à Paris par la voie de la typographie ; mais un bon mot vaut bien un beau livre. Foudroyez-moi ces marauds-là, je vous en prie.

Répandez sur eux le sel dont il a plu à Dieu de favoriser votre conversation. Faites qu'on les montre au doigt quand ils passeront dans la rue ; et quand vous les aurez bien écorchés, bien salés, marchez-leur sur le ventre en passant, cela est fort amusant. Il paraît un ouvrage de feu milord Bolingbroke[1] qui est curieux. Julien l'Apostat n'y fit œuvre. Bonsoir, vous dis-je ; je vous aime, je vous estime et je vous révère autant que je hais les b..... dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

7003. — A M. L'ABBÉ AUDRA[2].

Septembre.

La malheureuse aventure de Sainte-Foy ayant été depuis longtemps représentée au conseil du roi sous les plus noires couleurs a nui beaucoup à l'affaire des Sirven, comme je l'avais prévu. Les Sirven avaient été renvoyés par la commission des conseillers d'État ordinaires par-devant le roi lui-même, pour obtenir la cassation de la sentence confirmée par le parlement de Toulouse. Mais ce parlement a représenté avec tant d'opiniâtreté son droit de ressort contre les condamnés contumaces, droit en effet établi pour tous les parlements du royaume, que le conseil a craint les mouvements de toute la magistrature. Ces

1. *Examen important de milord Bolingbroke;* voyez tome XXVI, page 195.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — D'après une note du manuscrit, cette lettre serait adressée à l'abbé Audra, professeur royal à Toulouse. (A. F.)

mêmes considérations ont empêché de signer l'édit, qui était tout prêt, pour légitimer les mariages des réformés.

Il n'y a d'autre parti à prendre que celui d'attendre tout du temps. Il faudrait n'avoir que de loin en loin des assemblées publiques, et se contenter d'inspirer l'horreur pour les superstitions et pour les persécutions dans quelque petit livre à la portée de tout âge, que les pères de famille liraient à leurs enfants tous les dimanches. Les nouvelles sottises du pape et des jésuites ouvriront tôt ou tard les yeux du ministère.

7004. — A M. DAMILAVILLE.

4 septembre.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 29 d'auguste. Tous les paquets arrivent de Paris en pays étranger, mais rien n'arrive de nos cantons à Paris.

Je vois très-souvent votre ami, qui vous aime tendrement. Il voudrait bien avoir le *Panégyrique de Louis IX*[1]; mais je crois que l'impératrice russe méritera un plus beau panégyrique. Quelle époque, mon cher monsieur! elle force les évêques sarmates à être tolérants, et vous ne pouvez en faire autant des vôtres. O Welches! pauvres Welches! quand l'étoile du Nord pourra-t-elle vous illuminer?

Savez-vous bien qu'on fait actuellement des vers à Pétersbourg mieux qu'en France? savez-vous, mes pauvres Welches, que vous n'avez plus ni goût ni esprit? Que diraient les Despréaux, les Racine, s'ils voyaient toutes les barbaries de nos jours? Les barbares *Illinois*[2] l'ont emporté sur le barbare Crébillon; le barbare...[3] le dispute aux *Illinois* par-devant l'auteur de *Childebrand*[4]. Ah! polissons que vous êtes! combien je vous méprise!

Nous avons du moins chez nous deux hommes[5] qui ont du goût, et c'est ce qui se trouvera difficilement à Paris. La nation m'indigne.

Bonsoir, mon cher monsieur; vous avez dans mon voisinage

1. Par Bassinet; voyez la note 2, page 363.

2. *Hirza, ou les Illinois*, tragédie de Sauvigny; voyez lettre 6883.

3. D'après ce que Voltaire a dit dans la lettre 7000, le nom laissé ici en blanc est sans doute celui de Le Mierre, ou celui de son *Guillaume Tell*.

4. *Childebrand* est une tragédie de Morand, auteur dont nous avons parlé tome XXXVII, page 463.

5. La Harpe et Chabanon, alors à Ferney.

un ami qui vous aime avec la plus vive tendresse, tout vieux qu'il est. On dit que les vieillards n'aiment rien : cela n'est pas vrai. Voici un petit billet qu'on m'a donné pour M. Lembertad.

BOURSIER.

7005. — A M. AUDIBERT FILS AINÉ,

A MARSEILLE [1].

A Ferney, 5 septembre.

Celui qui a disputé le prix [2] à M. de Chamfort est M. de La Harpe. Ils sont tous deux amis ; ils s'estiment l'un l'autre ; ils méritent d'être couronnés des mains des muses et de celles de l'amitié.

Voilà, mon cher monsieur, le mot de l'énigme. Vous avez été du nombre des juges, et vous ne pouviez manquer de donner les prix à ceux qui en étaient dignes. M. de La Harpe se fait un mérite d'avoir concouru avec un adversaire qu'il chérit. Si vous voulez m'adresser à Genève ce qui peut lui revenir de cette petite aubaine, vous ferez encore une bonne action : car M. de La Harpe n'est pas auprès de Plutus aussi bien qu'auprès d'Apollon. Il est dans le château de Ferney depuis un an. Il joue la comédie, il en fait. Nous sortons de la répétition [3]. Je vous embrasse de tout mon cœur. Mme Denis vous fait les plus sincères compliments.

7006. — DE M. ROUSSEAU,

CONSEILLER DE LA COUR DE GOTHA,

A M. LA BEAUMELLE [4].

Ce 5 septembre 1767.

Monsieur, je suis on ne peut plus mortifié de voir, par votre lettre du 23 août, que vous n'êtes point satisfait de celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire par ordre de madame la duchesse. Son Altesse séréni-sime continuant à être malade, et gardant même le lit depuis près de quinze jours à cause d'un abcès qu'elle a au cou, accompagné de ressentiments de fièvre, vous jugez bien, monsieur, que dans ces tristes circonstances il ne convient

1. Copié sur l'original communiqué par M. Niel, sous-préfet à Ploërmel, à qui je suis déjà redevable de la lettre 4981. (B.)
2. Pour l'*Éloge de La Fontaine*, proposé par l'Académie de Marseille.
3. De *Charlot, ou la comtesse de Givry*, voyez tome VI, page 341.
4. Éditeurs, Bavoux et François.

point de l'entretenir de sujets aussi peu agréables que celui dont traite votre lettre, et qu'avec tout le désir que j'ai de vous obliger, je n'ai pas seulement pu approcher Son Altesse et lui en rendre compte.

Souhaitant néanmoins, dans cet embarras, de répondre à la confiance dont vous m'honorez, j'ai cru devoir aller à ce qui m'a paru le plus pressé, c'est-à-dire de ramasser tout ce que la vérité des faits pouvait fournir de circonstances capables de vous tranquilliser, monsieur, parce que je souffre véritablement de vous voir dans cet état; je me saurais un gré infini si je réussissais à vous en tirer. En conséquence j'ai recours, autant que cela a pu se faire dans l'espace de vingt-quatre heures, à la mémoire des personnes les plus distinguées à la cour et dans la ville de Gotha, et mes informations ont abouti à constater *deux faits : l'un,* qu'il n'y a qu'une voix dans tout Gotha sur votre départ et sur celui de la veuve Schwecker, dans l'année 1752, non pour Erfurth, mais pour Eisenach; qu'au besoin plus de cent, plus de mille personnes, tout Gotha enfin certifiera, dans la forme la plus authentique, la rumeur publique, l'opinion générale, l'assertion unanime, que vous êtes partis ensemble de Gotha sans faire d'adieux ni l'un ni l'autre à qui que ce soit, et que vous êtes arrivés ensemble à Eisenach. Comme vous ne disconvenez pas, monsieur, d'avoir fait le voyage de Francfort avec la personne susmentionnée, je dois vous avouer franchement que je ne vois pas ce que vous gagneriez à prouver (si cela se pouvait) que vous soyez parti avec elle d'Erfurth, et non de Gotha, vu que, dans la supposition certaine que vous ayez ignoré le vol dont la Schwecker s'est rendue coupable, il est parfaitement indifférent et égal duquel des deux endroits vous soyez partis ensemble.

En effet, bien loin de vous soupçonner (et voici le *second fait*) d'avoir pris la moindre part au méfait de la veuve en question, je suis bien aise non-seulement de vous réiterer l'assurance du contraire, mais encore d'y ajouter, sans crainte d'être désavoué, que Leurs Altesses sérénissimes monseigneur le duc et madame la duchesse vous connaissent trop homme d'esprit pour vous croire capable d'avoir voulu vous associer publiquement, sur une aussi longue route qu'est celle (en vous jugeant par votre propre aveu) d'Erfurth à Francfort, avec une personne que vous auriez reconnue voleuse. Cela n'est entré dans l'esprit de personne, et c'est ce qu'on est en état de vous confirmer. Au surplus, s'il y a eu de l'imprudence dans votre fait, elle est du genre de celles qui ne sont point criminelles.

Quant au mot de maîtresse que vous relevez, monsieur, je n'ai fait, en l'employant, que me conformer à ce qui est d'usage à cet égard en Allemagne, où une gouvernante d'enfants nomme le père et la mère des enfants dont l'éducation et l'instruction lui sont confiées son *maître* et sa *maîtresse;* d'où il résulte que, de n'avoir pas été servante, n'empêche pas qu'on n'ait pu avoir une maîtresse. Mais je n'insisterai pas sur une bagatelle tout à fait étrangère à l'objet principal. Je n'entrerai pas non plus dans tous les détails dont votre lettre est remplie, parce que quinze ans de temps les ont presque entièrement effacés de mon souvenir. Je n'ajouterai qu'un mot encore : c'est que la dame chez qui la Schwecker a servi en qualité de

gouvernante d'enfants est en vie, et se trouve actuellement à Gotha, et qu'elle, aussi bien que quelques domestiques qui l'ont servie dans le même temps, [*peuvent attester*] ce qui y a rapport.

Mais en voilà assez et peut-être trop sur une matière aussi désagréable. Je n'y aurai cependant point de regret si ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire peut contribuer à rendre le calme à votre âme et vous engager à croire votre réputation à couvert de tout reproche. Il me semble que votre meilleur ami ne devrait pas avoir de plus sage conseil à vous donner que celui de vous en tenir là.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ROUSSEAU.

7007. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

7 septembre.

Je suppose, mon cher ami, que vous avez eu la bonté de déterrer M. Barrau, qui est à la vérité un homme enterré, mais qui mérite d'être connu. Il est certainement employé au dépôt des affaires étrangères, et il m'a fourni de très-bonnes observations pour le *Siècle de Louis XIV*, qu'on réimprime.

C'est au sujet de cette nouvelle édition que j'ai été forcé de recourir au ministère, pour réprimer l'insolence et les calomnies de La Beaumelle. Le commandant du pays de Foix, où il demeure, a eu ordre de le menacer du cachot s'il continuait, et le gouverneur de Guienne lui a fait de plus fortes menaces.

La profonde ignorance où l'on est communément à Versailles et à Paris de tout ce qui se passe dans le reste de l'Europe empêche quelquefois de faire attention à des choses qui en méritent beaucoup. On dit : C'est un roquet qu'il faut laisser aboyer. Mais on ne songe pas que ces roquets ameutent les chiens ennemis de la France. Un Français qui accuse Louis XIV d'avoir empoisonné le marquis de Louvois, qui accuse le duc d'Orléans d'avoir empoisonné la famille royale, qui accuse Monsieur le Duc, père de M. le prince de Condé d'aujourd'hui, d'avoir assassiné Vergier[2], qui accuse le père du roi[3] de s'être entendu avec le prince Eugène pour trahir la France et pour faire prendre Lille, et qui ose apporter en preuve de tous ces crimes les manuscrits de Saint-Cyr, un tel coquin, dis-je, fait plus d'impression qu'on ne pense dans

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Pour se venger, dit-on, d'une satire de ce poète. Mais le véritable auteur du crime est un nommé Le Craqueur, voleur de la bande de Cartouche. (A. F.)

3. L'élève de Fénelon, le duc de Bourgogne. (A. F.)

les pays étrangers. Il est cité par tous les compilateurs d'anecdotes, et la calomnie qui n'a pas été réfutée passe pour une vérité. Tous ceux qui ont été employés dans les affaires étrangères, et particulièrement M. l'abbé de La Ville, sont bien convaincus de ce que je vous dis ; ils en ont vu des exemples frappants. Il ne s'agit point du tout de moi dans cette affaire, il s'agit de l'honneur de la maison royale. Le fou de Verberie[1], qu'on a fait pendre, était bien moins coupable que La Beaumelle.

Ne vous imaginez pas, dans votre chambre à Versailles, que les ouvrages de ce faquin soient inconnus ; on en a fait plusieurs éditions ; ils sont traduits en allemand. Je ne sais si les nouveaux mémoires de Mme de Maintenon, qui viennent de paraître, sont de lui ; c'est le même style et la même insolence.

J'avoue que ces calomnies me révoltent plus que personne. Je ne dois pas souffrir qu'on couvre d'ordures le monument que j'ai élevé à la gloire de ma patrie. Il est bien étrange qu'un prédicant de la petite ville de Mazères, du pays de Foix, insulte impunément, de son grenier, tous nos princes et les plus illustres maisons du royaume.

Je vous prie instamment de communiquer ma lettre à M. de La Touraille, et de l'engager à regarder les choses de l'œil dont tous ceux qui s'intéressent comme lui à la maison de Condé les regardent.

7008. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 septembre.

Rendez à César ce qui appartient à César[2].

J'avoue, monseigneur, que l'impertinence[3] est extrême. S'il sait si bien l'histoire, il doit savoir que le secrétaire d'État Villeroy écrivait *monseigneur* aux maréchaux de France.

Incessamment Galien pourra vous écrire avec la même noblesse de style, dès qu'il aura fait une petite fortune. Je ne manquerai pas d'exécuter vos ordres. Vous savez peut-être qu'en qualité de Français je ne puis aller à Genève : cela est défendu ;

1. Rinquet.
2. Matthieu, XXII, 21.
3. M. Hennin, sur l'adresse d'une lettre pour le maréchal de Richelieu, avait mis : *A* monsieur *le maréchal de Richelieu*. Celui-ci, qui tenait beaucoup au *monseigneur*, en voulut longtemps à Hennin, malgré les explications qui furent données ; voyez la note 2 de la page 342.

mais on viendra chez moi, et je parlerai comme je le dois. De plus, je suis dans mon lit, où une fièvre lente retient ma figure usée et languissante.

Je présume que vous donnerez l'ordre d'achever le payement de ce que doit Galien, après quoi vous serez probablement débarrassé de ce petit fardeau. Je joins ici les mémoires. Vos paquets sont francs, et ce n'est point une indiscrétion de ma part.

Quant à l'article des spectacles, j'ose espérer que vous aurez la bonté d'entrer dans mes peines. Je ne connais aucun des acteurs, excepté Mlle Dumesnil et Lekain. La petite Durancy avait joué chez moi aux Délices, à l'âge de quatorze ans; je ne lui ai donné quelques rôles que sur la réputation qu'elle s'est faite depuis. J'ai fait un partage assez égal entre elle et Mlle Dubois. Il me paraît que ce partage entretient une émulation nécessaire. Si Mlle Durancy ne réussit pas, les rôles reviennent nécessairement aux actrices qui sont plus au goût du public, et vos ordres décident de tout. Le pauvre d'Argental a été bien loin de pouvoir se mêler dans ces tracasseries; il a été longtemps malade, et sa femme a été un mois entier à la mort. M. de Thibouville, qui a beaucoup de talent pour la déclamation, n'a fait autre chose qu'assister à quelques répétitions. Il est mon ami depuis trente ans, et celui de ma nièce. Vous ne voulez pas nous priver de cette consolation, surtout dans le triste état où la vieillesse et la maladie me réduisent.

Daignez agréer mon respect et mon attachement avec votre bonté ordinaire.

7009. — A MADAME VEUVE DUCHESNE[1].

Ferney, 12 septembre.

A la réception de votre lettre, madame, je commençai une révision exacte des tragédies que vous imprimez, ainsi que des comédies et du poëme épique. Étant tombé malade trois jours après, j'ai été obligé de discontinuer l'ouvrage; et en cas que je me porte mieux, je le reprendrai avec la plus grande exactitude. Si votre mari en avait usé avec la même circonspection et la même franchise, il ne nous aurait pas jetés, vous et moi, dans l'embarras où nous sommes. J'en suis encore très-mortifié; je tâcherai de tout réparer, et de vous fournir de quoi donner une édition complète et correcte.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je suis, madame, bien véritablement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

7010. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

12 septembre.

Permettez-moi, mon cher ami, que je vous parle encore de M. Barrau[2]. Il y a certainement un M. Barrau au dépôt des affaires étrangères, homme très-instruit et très-exact, et qui m'a donné de fort bons avis pour le *Siècle de Louis XIV*. Mandez-moi, je vous prie, si vous lui avez fait tenir ma lettre.

Aurez-vous la comédie à Fontainebleau? On dit qu'il y a de belles nouveautés : *les Illinois*, *Guillaume Tell* et *Eugénie*[3], qui doivent vous faire grand plaisir. Je ne les ai pas vues; mais on m'a dit que le *Mercure* en disait beaucoup de bien[4].

7011. — A M. DAMILAVILLE.

12 septembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 5, et je suis pénétré d'une double peine, la vôtre et la mienne. Vous avez à vous plaindre de la nature, et moi aussi. Nous sommes tous deux malades; mais je suis au bout de ma carrière, et vous voilà arrêté au milieu de la vôtre par une indisposition qui pourra vous priver longtemps de la consolation du travail, consolation nécessaire à tout être qui pense, et principalement à vous, qui pensez si sagement et si fortement.

N'êtes-vous pas à peu près dans le cas où s'est trouvé M. Dubois? n'a-t-il pas été guéri? n'y a-t-il pas un homme dans Paris qu'on dit fort habile pour la guérison des tumeurs? Mandez-moi, je vous prie, quel parti vous prenez dans cette triste circonstance.

Malgré mes maux, je m'égaye à voir embellir, par des acteurs qui valent mieux que moi, une comédie[5] qui ne mérite pas leurs peines. Nous avons trois auteurs dans notre troupe. Vous m'avouerez que cela est unique dans le monde; et ce qu'il y a de beau encore, c'est que ces trois auteurs ne cabalent point les

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez la lettre du 11 août.
3. Drame de Beaumarchais.
4. Phrase ironique. (G. A.)
5. *Charlot, ou la comtesse de Givry;* voyez tome VI, page 341.

uns contre les autres. Nous sommes plus unis que la Sorbonne. Tous les étrangers sont très-fâchés que cette faculté de grands hommes ait supprimé sa censure : elle aurait édifié l'Europe, et mis le comble à sa gloire.

J'ai reçu les belles pièces de théâtre[1] qu'on m'a envoyées depuis peu ; c'est Racine et Molière tout pur. Il y a quelque temps que l'on m'adressa un livre intitulé *le Siècle de Louis XV*[2]. Les principaux personnages du siècle sont trois joueurs d'orgues et deux apothicaires. Il manquait à ce siècle l'ouvrage que la Sorbonne annonçait ; mais j'ose espérer que nous verrons ce chef-d'œuvre. Je ne peux concevoir comme on a permis en France l'impression du livre de du Laurens, intitulé *l'Ingénu*[3]. Cela me passe.

Je finis, car j'ai la fièvre. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

7012. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 septembre.

J'ai fait prier, monseigneur, notre résident de passer chez moi. Je vous avais prévenu que je n'allais plus à Genève ; et d'ailleurs quand l'entrée de cette ville serait permise aux Français, l'état où je suis ne me permettrait pas de sortir.

Nous avons eu une longue conférence ; et le résultat a été que, la première fois qu'il aurait l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous rendre ce qu'il vous doit ; voilà ce qu'il m'a dit en présence de ma nièce. Je reçus, sous votre enveloppe, hier au soir, une lettre pour Galien, et je la lui ai envoyée de grand matin.

Voici une très-grande partie des frais qui restent à payer pour lui. Comme la somme montera à près de huit cents livres, indépendamment de ce que vous avez déjà bien voulu donner, et de quantité de menus frais qui n'entrent pas en ligne de compte, je

1. *Hirza* et *Guillaume Tell* : voyez lettre 7000.

2. D'Aquin de Châteaulyon (à qui est adressée la lettre 5683, voyez tome XLIII, page 248), est auteur de *Lettres sur les hommes célèbres dans les sciences, la littérature et les arts, sous le règne de Louis XV*, 1752, deux parties in-12, qu'on reproduisit (sans les avoir réimprimées) sous le titre de *Siècle littéraire de Louis XV*, 1754, deux parties in-12. Les deux organistes d'Aquin, le père de l'auteur, et Calvière, sont appelés des *génies rares* ; mais on n'y parle pas d'apothicaires. (B.)

3. Voyez une note sur la lettre 6968.

n'ai rien voulu faire sans vos ordres exprès. Jusqu'à présent il n'a paru aucun mémoire considérable par lui-même. Je payerai tout sur-le-champ, selon l'ordre que je recevrai de vous. Voilà, je pense, toutes vos commissions remplies : il ne me reste qu'à vous souhaiter un agréable voyage, et à recommander la Scythie à votre protection, en cas qu'on ait des spectacles à Fontainebleau. J'avoue que j'aime la Scythie; pardonnez-moi ma faiblesse, et joignez l'indulgence à vos bontés.

Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je suis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire. Je regretterai Galien, qui me valait des ordres de votre part.

Nous avons ici beaucoup de troupes : notre petit pays en est charmé.

J'écris dans l'intervalle de la fièvre.

Agréez mon tendre respect.

7013. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 septembre.

Vous me pardonnerez, monseigneur, si je me sers d'une main étrangère; ma fièvre ne me permet pas d'écrire. Vous me pardonnerez encore si je vous importune si souvent pour les affaires de Galien ; mais il faut que mes comptes soient apurés avant que je meure. Il m'est venu voir aujourd'hui avec deux seigneurs espagnols qu'il m'a amenés. Je lui ai demandé s'il n'avait point encore quelques dettes, et il m'a donné le petit mémoire ci-joint ; de sorte que tout se monte à la somme de 881 livres 18 sous. Ainsi donc, monseigneur, ce jeune homme vous coûtait par an 1,200 livres, indépendamment de sa nourriture et des autres choses nécessaires. Il y a très-peu de personnes qui en fissent davantage pour leur fils. Ses dépenses me paraissent exorbitantes pour un jeune homme que vous avez si bien équipé quand vous me l'envoyâtes. Je n'ai cessé de lui recommander la plus grande retenue; mais je vois qu'il a usé largement de vos bontés. Il faut avouer pourtant qu'il a mis de la discrétion dans sa magnificence : car, à l'abri de votre protection et de votre nom, il aurait pu prendre dix mille francs chez les marchands ; on ne lui aurait rien refusé. Vous voilà heureusement débarrassé de ce fardeau, sans qu'il puisse être dégagé de la reconnaissance éternelle qu'il vous doit.

Il ne me reste, monseigneur, que d'attendre vos ordres, et de

vous supplier de me continuer vos bontés pour le peu de temps que j'ai encore à en jouir.

7014. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Mon cher ange est donc dans l'allégresse et la jubilation ; la convalescence se soutient donc parfaitement ; l'appétit est donc revenu : Dieu soit loué! Je chante *Te Deum* pour Mme d'Argental, et pour moi un *Libera*, car j'ai encore de grands ressentiments de fièvre. Je tâcherai d'engager Lacombe à faire encore mieux que vous ne proposez pour Lekain ; mais il a imprimé *l'Ingénu*, sans m'en rien dire, sur les premières feuilles incorrectes qu'il a été assez heureux pour se procurer. Son édition fourmille de fautes absurdes : je ne conçois pas comment on en a pu souffrir la lecture. Je ne lui ai écrit jusqu'à présent que pour lui laver la tête[1]. Vous aurez incessamment *Charlot, ou la Comtesse de Givry*, dont je fais plus de cas que de *l'Ingénu*, mais qui n'aura pas le même succès. Je ne la destine pas aux comédiens, à qui je ne donnerai jamais rien, après la manière barbare dont ils m'ont défiguré, et l'insolence qu'ils ont eue de mettre dans mes pièces des vers dont l'abbé Pellegrin et Danchet auraient rougi. D'ailleurs les caprices du parterre sont intolérables, et les Welches sont trop Welches.

Il m'a été de toute impossibilité, mon cher ange, de faire ce que vous exigiez à l'égard des *Scythes;* la tournure que vous vouliez était absolument incompatible avec mon goût et ma manière de penser. On fait toujours très-mal les choses auxquelles on a de la répugnance.

Au reste, les comédiens me doivent la reprise des *Scythes*, qu'ils ont abandonnés, après les plus fortes chambrées, pour jouer des pièces qui sont l'opprobre de la nation. J'espère que vous voudrez bien engager les premiers gentilshommes de la chambre, qui sont vos amis, à me faire rendre justice ; et que, de son côté, M. le maréchal de Richelieu, qui a fait jouer *les Scythes* à Bordeaux avec le plus grand succès, ne souffrira pas qu'on me traite avec si peu d'égards. On dit qu'il n'y aura point de spectacles à Fontainebleau, ainsi je compte qu'on jouera *les Scythes* à la Saint-Martin. Il serait bien étrange que les comédiens

1. Ces lettres manquent.

ne payassent mes bienfaits que d'ingratitude; vous ne le souffrirez pas : vos bontés pour moi sont trop constantes, et ce n'est pas votre coutume d'abandonner vos amis.

Mon village est devenu le quartier général des troupes qui font le blocus de Genève. Je vous écris au son du tambour, et en attendant la fièvre qui va me prendre.

Mme Denis et M. de Chabanon se joignent à moi pour vous dire combien ils s'intéressent à la santé de Mme d'Argental, et moi, je ne puis vous dire combien je vous aime.

7015. — A M. DAMILAVILLE.

18 septembre.

Je saisis, mon cher ami, l'intervalle de ma fièvre pour vous envoyer de quoi réparer un peu les griefs de Merlin. Il peut imprimer cela sur-le-champ, car je ne veux point absolument de privilége, et ce n'est qu'à condition qu'il n'aura nul privilége que je lui donne ce petit ouvrage[1]. Il nous amuse, il plaît aux officiers qui sont chez nous ; il plaira, s'il peut, aux Welches.

Je mets encore une condition à ce présent que je lui fais : c'est que la pièce sera imprimée sur-le-champ, sans avoir été communiquée à personne.

Il y a un gros paquet pour vous qui vous sera remis quand il plaira à Dieu. Tâchez que votre santé soit meilleure que la mienne. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de faire donner cette lettre[2] à Panckoucke.

7016. — A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Je vous ai envoyé, mon cher ami, une petite galanterie pour Merlin ; je vous supplie de vouloir bien faire un petit changement au premier acte.

Madame la comtesse dit à son fils :

> Tous les grands sont polis[3]. Pourquoi? C'est qu'ils ont eu
> Cette éducation qui tient lieu de vertu.

1. *Charlot, ou la Comtesse de Givry;* voyez tome VI, page 341.
2. Elle est perdue.
3. Le premier hémistiche n'est ni dans le texte, ni dans les variantes; voyez tome VI, page 356.

Si de la politesse un agréable usage
N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Il faut mettre :

Leur âme en est empreinte; et si cet avantage
N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Je crois que Merlin peut tirer, sans rien risquer, sept cent cinquante exemplaires, qu'il vendra bien.

Je ne sais aucune nouvelle. Je suis entouré d'officiers et de soldats, fort affaibli de ma fièvre, et très-inquiet de votre santé.

Je rouvre ma lettre pour vous supplier de mettre encore ce petit changement à la fin du troisième acte :

Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse.

CHARLOT, dans l'enfoncement.

Qui peut changer ainsi ma destinée affreuse?
Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE.

Dans mes bras, mon cher fils.

CHARLOT.

Moi, votre fils!

LE DUC.

Sans doute.

CHARLOT.

O destins inouïs!

LA COMTESSE, l'embrassant.

Oui, reconnais ta mère; oui, c'est toi que j'embrasse, etc.

7017. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

20 septembre.

Je vous pardonne, mon cher marquis, d'avoir oublié un vieillard malade et inutile, longtemps pénétré, dans sa retraite, de l'affliction la plus profonde; mais je ne vous pardonne pas de vous livrer au public[1], qui cherche toujours une victime, et qui

1. Le marquis de Villette venait de faire imprimer son *Éloge de Charles V*, 1767, in-4°. C'était le sujet du prix d'éloquence proposé l'année précédente par l'Académie française, et que remporta La Harpe.

s'acharne impitoyablement sur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il a faites lui-même. Je vous prédis que vous serez malheureux si vous ne vous dérobez pas à l'envie et à la malignité ; et je vous répète que vous n'avez d'autre parti à prendre que de vivre avec un petit nombre d'amis dont vous soyez sûr.

Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués ; j'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cent mille francs que de vous voir déchirer par les harpies de la société, qui remplissent le monde. Il faut absolument que vous sachiez que cela a été poussé à un excès qui m'a fait une peine cruelle. On dit : Voilà comme sont faits tous les petits philosophes de nos jours : on clabaude à la cour, à la ville. Vous sentez combien mon amitié pour vous en a souffert. Vous êtes fait pour mener une vie très-heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la nature et la fortune ont fait en votre faveur.

Je vous dirai encore qu'il ne tient qu'à vous de faire tout oublier. Je vous demande en grâce que vous soyez heureux. Je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise ; c'est mon cœur qui vous parle ; il ne vous déguise ni son affliction, ni ses sentiments pour vous, ni ses craintes : je vous aime trop pour vous écrire autrement.

Je vous invite plus que jamais à vous livrer à l'étude. L'homme studieux se revêt à la longue d'une considération personnelle que ne donnent ni les titres, ni la fortune. Celui qui travaille n'a pas le temps de faire mal parler de soi. Je vous parle ainsi, parce que vous me devez compte de cette heureuse facilité, et de vos belles dispositions pour les lettres. Je vous pardonne si vous écrivez, et surtout si vous m'écrivez. Vous voilà quitte de ma morale; mais, si vous étiez ici, je vous avertis qu'elle serait beaucoup plus longue.

Mme Denis pense absolument de même : quiconque s'intéressera à vous vous dira les mêmes choses. Pardonnez, encore une fois, aux sentiments qui m'attachent à vous.

7018. — A M. DAMILAVILLE.

21 septembre.

Le malade demande comment se porte le malade. Il le supplie de faire coller sur la pièce cette dernière leçon, qui est la meilleure. Il demande à Merlin exactitude et diligence. *Le Huron*

du sieur du Laurens est défendu à Paris; mais on espère que *la Comtesse de Givry* aura permission de paraître.

Dernière leçon du commencement de la dernière scène du troisième acte[1].

MADAME AUBONNE.

J'ai mérité la mort...

LA COMTESSE.

C'est assez, levez-vous.
Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse :
Tu m'as rendu mon sang.

CHARLOT, dans l'enfoncement.

O destinée affreuse!
Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE, courant à lui.

Dans mes bras, mon cher fils.

CHARLOT.

Vous, ma mère!

LE DUC.

Oui, sans doute.

JULIE.

O destins inouïs!

LA COMTESSE, l'embrassant.

Oui, reconnais ta mère; oui, c'est toi que j'embrasse, etc.

7019. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 septembre.

Avouez, mon cher et illustre maître, que les pauvres mathématiciens à double courbure ont bien raison de se louer de vos libraires huguenots; ces gens-là traitent les ouvrages de géométrie comme ils feraient le *Catéchisme* du docteur Vernet, ou le *Journal chrétien :* ils en font des papillotes, et en sont quittes après pour dire qu'ils les ont perdus. Je ne trouve pas mauvais qu'ils se frisent, quoique leur patriarche Calvin l'ait défendu; mais j'aimerais autant que ce fût avec *la Religion vengée*[3] du Père Hayer, récollet, qu'avec mes œuvres. Je vous prie pourtant de les engager à parler encore

1. Voyez tome VI, page 387.
2. L'auteur a mis : « O ciel! je te bénis. » Voyez tome VI, page 388.
3. Voyez la note, tome XXXIX, page 159.

à leurs perruquiers, et à voir si les débris de mes calculs ne pourraient pas se retrouver dans les ordures. Vous aimez les mathématiques, et je vous recommande instamment mes intérêts en cette occasion.

Il est vrai que c'est l'oraison funèbre de Louis IX, et non pas le panégyrique de saint Louis, qui a été prêchée à l'Académie; mais l'ouvrage n'en était que meilleur. Les d'Olivet et compagnie avaient déjà murmuré dès le matin; mais le murmure a augmenté le soir à Saint-Roch, où l'orateur a prêché le même panégyrique. Il n'y a point d'horreurs et de faussetés que la canaille des prêtres habitués n'ait dites à cette occasion : il est pourtant vrai que deux curés de Paris, qui avaient assisté au sermon du matin, ont dit qu'ils étaient prêts à signer tout ce que le prédicateur avait avancé contre les croisades et contre le pape.

Il nous pleut ici de Hollande des ouvrages sans nombre contre l'infâme : c'est la *Théologie portative* [1], *l'Esprit du clergé* [2], *les Prêtres démasqués* [3], *le Militaire philosophe* [4], le *Tableau de l'esprit humain* [5], etc., etc., etc. Il semble qu'on ait résolu de faire le siége de l'infâme dans les formes, tant on jette de boulets rouges dans la place. Il est vrai qu'elle ne sera pas sitôt prise, car c'est le feld-maréchal Riballier qui y commande, et qui a sous lui le capitaine d'artilleurs Jean-Gilles Larcher, et le colonel de hussards *Coge pecus*. Avec ces grands généraux-là, une ville assiégée doit tenir longtemps.

Priez Dieu qu'il tire la Sorbonne et l'archevêque d'embarras au sujet de *Bélisaire;* ils ne savent plus comment s'y prendre pour faire paraître leur censure. Ils y avaient mis un grand article contre la tolérance; la cour, qui est sur cela dans des principes un peu différents de ces messieurs, et même, dit-on, le parlement, tout intolérant qu'il est, leur ont fait dire qu'ils voulaient voir cet endroit de la censure avant qu'elle parût : on dit qu'ils sont actuellement occupés à bourrer leur censure de cartons. Figurez-vous le ridicule dont ils vont se couvrir. On dira que ces pédants-là ne sont pas même décidés sur le genre de sottises qu'ils ont à dire. D'autres prétendent que l'article de la tolérance sera supprimé : c'est ce qu'ils pourraient faire de mieux; mais ils ne veulent pas qu'on dise qu'ils ont cédé ce quartier de la place. D'autres disent que la censure ne paraîtra point du tout; ils feraient encore mieux : il est vrai qu'on se moquera d'eux tant soit peu, mais un peu de honte est bientôt passée. Je sais, de science certaine, que plusieurs docteurs sont de cet avis, et pensent que la Sorbonne a déjà eu dans cette affaire sa dose d'opprobre assez complète pour ne pas grossir davantage la pacotille.

Adieu, mon cher et illustre maître; je vous recommande l'ouvrage de mathématiques, abandonné si vilainement aux barbiers de Calvin. Voulez-vous bien remettre cette lettre à M. de La Harpe ? J'écris par le même courrier à

1. Voyez la note, tome XXVIII, page 73.
2. 1767, deux volumes in-8°; voyez lettre 7175.
3. 1768, un volume in-8°; voyez lettre 7175.
4. Voyez la note 4, tome XXVII, page 117.
5. Voyez la lettre 7023.

Chabanon, qui me paraît bien pénétré de reconnaissance et d'attachement pour vous. Les expressions de son cœur à votre sujet m'ont d'autant plus attendri que j'y retrouve les sentiments du mien. Vous ne sauriez croire combien il est sensible à l'intérêt que vous prenez à son ouvrage, et combien il sent le prix de vos conseils. Je le recommande à votre amitié pour lui, et à celle que vous avez pour moi. Vous pouvez être bien sûr que vous obligez en lui l'âme la plus honnête et la plus reconnaissante. Il me mande, ainsi que M. de La Harpe (dont je ne vous parle point, parce que je sais combien vous l'aimez, et combien il en est digne), que vous avez été malade, et que pendant ce temps vous avez fait une comédie[1]; vos maladies font honte à la santé des autres. A propos, vraiment j'oublie de vous dire (car j'oublie tout) que je suis enchanté de *l'Ingénu*, quoique ce ne soit pas le neveu de l'abbé Bazin qui l'ait fait, comme il est évident dès la première page : on dit que c'est un petit-fils de l'abbé Gordon, qui me paraît avoir très-bien élevé cet enfant-là. Les ennemis du Père Quesnel[2], qui n'aiment pas qu'on les voie ingénument tels qu'ils sont, ont si bien fait que l'ouvrage vient d'être défendu. Il est vrai qu'il n'y en avait eu que trois mille cinq cents de vendus en quatre ou cinq jours, au moyen de quoi personne n'en aura. Ce petit-fils de l'abbé Gordon est un fin courtisan; il a appris à ses semblables qu'avec un petit mot d'éloge on fait passer bien de la contrebande. La recette est bonne, sans doute, mais un peu difficile à avaler. *Iterum vale*, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

7020. — A M. DAMILAVILLE.

23 septembre.

Le malade de Ferney est bien en peine du malade de Paris, et il attend avec impatience de ses nouvelles. Il soupçonne qu'on a fait une faute dans la dernière lettre, où il est question de *la Comtesse de Givry*. On a fait dire à Charlot dans la dernière scène :

O destins inouïs!

et c'est à la belle Julie de le dire. Le malade des champs recommande à la bonté du malade de la ville la Comtesse, Charlot, Julie, et l'Intendant faiseur de contes. Puisse cette pièce vous amuser autant qu'elle nous amuse, et être utile à l'enchanteur Merlin!

Que faut-il faire pour Sirven? J'ai bien peur que cette affaire ne s'en aille en fumée.

1. *Charlot, ou la Comtesse de Givry;* voyez tome VI, page 341.
2 C'était sous le nom du Père Quesnel que Voltaire avait donné *l'Ingénu*.

7021. — A M. GUYOT.

A Ferney, 25 septembre.

J'ai enfin reçu, monsieur, les deux premiers volumes de votre *Vocabulaire*. Tout ce que j'en ai lu m'a paru exact et utile : rien de trop ni de trop peu ; point de fades déclamations. J'attends la suite avec impatience ; votre entreprise est un vrai service rendu à toute la littérature.

Vous me feriez plaisir de m'apprendre les noms des auteurs à qui nous aurons tant d'obligations.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre, etc.

P. S. Il ne serait pas mal de mettre, dans votre errata, que nous prononçons *auto-da-fé* par corruption, et que les Espagnols disent *auto-de-fé*. Il y a une grosse faute à la page 423 :

Les Dieux *mêmes*, éternels arbitres [1].

Il faut lire les dieux *même*, sans *s*. Cet *s* donne une syllabe de trop au vers.

Il y a une plus grande faute à la page 422 :

Plaçât *tous* bienfaiteurs au rang des immortels [2] ;

c'est un barbarisme. On dit *tous les bienfaiteurs*, et non *tous bienfaiteurs*. On n'entendrait pas un homme qui dirait : *J'ai mis tous saints dans le catalogue*. D'ailleurs il faut tâcher, dans un dictionnaire, de ne citer que de bons vers, et ne point imiter en cela l'impertinent *Dictionnaire de Trévoux*. Les vers cités en cet endroit sont trop mauvais : *bonté fertile* [3] est ridicule.

Priez vos auteurs de ne citer que des faits avérés. Le viol d'une dame par un marabout, à la face et non *en face* de tout un peuple, est un conte à dormir debout [4], digne de Léon d'Afrique [5].

1. Vers de J.-B. Rousseau, livre III, ode II, vers 191.
2. Rousseau a dit (livre IV, ode II, vers 78) :

Plaçât leurs bienfaiteurs au rang des immortels.

3. Expression de J.-B. Rousseau, livre III, ode II, vers 188.
4. Cette histoire est rapportée dans le *Grand Vocabulaire français*, tome Ier, page 498. Ce premier volume ayant eu une seconde édition, on y corrigea les fautes sur les deux vers de Rousseau, on supprima la citation de *bonté fertile*. L'histoire du viol ne fut pas retranchée, et l'expression *en face* resta même dans le texte ; mais elle est corrigée dans l'*erratum*. (B.)
5. Lettre de Voltaire (dictée à Wagnière), à M. Éthis, commissaire provincial des guerres à Besançon, Ferney, 25 septembre 1767, signalée dans un catalogue d'autographes. Voltaire exprime le désir que de dix en dix arpents tout fût haie ou

7022. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Mon cher ange, quoique vous ne m'écriviez point, je suppose toujours que Mme d'Argental a repris sa santé, son embonpoint, sa gaieté et ses grâces, et qu'elle est tout comme je l'ai laissée il y a environ quinze ans. Vous voulez que je vous envoie, pour vous amuser, la petite drôlerie[1] qui nous a fait passer quelques heures agréablement dans nos déserts. La perfection singulière avec laquelle cette médiocrité a été jouée me fait oublier les défauts de la pièce, et me donne la hardiesse de vous l'envoyer. Je l'adresse sous l'enveloppe de M. de Courteilles, et j'espère qu'elle vous parviendra saine et sauve.

On dit qu'on va reprendre l'affaire des Sirven en considération. Je commence à en avoir bonne espérance, puisque M. de Beaumont a gagné son procès, qui me donnait tant d'inquiétude : il a la main heureuse. La justice du conseil est, à la vérité, comme celle de Dieu, fort lente ; mais enfin elle arrive. La justice du parterre est assez dans ce goût : elle fait gagner d'assez mauvais procès en première instance, et il lui faut trente années pour rendre justice à ce qui est passable.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point de spectacles à Fontainebleau. La chasse suffit ; mais, comme vous aimez mieux la comédie que la chasse, je vous supplie de me mander des nouvelles du *tripot*.

Pour l'autre *tripot*, qui a condamné *l'Ingénu*[2] à ne plus paraître, je ne vous en parle point ; mais quand je dis qu'il y a des Welches dans le monde, vous m'avouerez que j'ai raison.

Mille tendres respects à la convalescente.

7023. — A M. DAMILAVILLE.

28 septembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21. Je vous assure que vous m'aviez donné bien des inquiétudes. Prenez bien des fondants, et vivez pour l'intérêt de la raison et de la vérité.

plantation dans toute l'Europe, afin d'empêcher les batailles rangées. « On aurait plus de cultivateurs et moins de soldats. »

1. Cette expression de Molière (*Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II) désigne *Charlot*.

2. La police avait fait saisir *l'Ingénu;* mais je ne connais pas de jugement contre cet ouvrage. (B.)

Vous ne me disiez pas que M. et Mme de Beaumont avaient gagné pleinement leur cause. Il est juste, après tout, que le défenseur des Calas et des Sirven prospère. Je me flatte que le procès des Sirven sera rapporté.

J'ai lu les *Pièces relatives*[1]. Les Riballier et les Coger devraient mourir de honte, s'ils n'avaient pas toute honte bue.

Je ne sais qui m'a envoyé le *Tableau philosophique du genre humain, depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin*[2]. Je crois en deviner l'auteur ; mais je me donnerai bien de garde de le nommer jamais. Je suis fâché de voir qu'un homme si respectueux envers la Divinité, et qui étale partout des sentiments si vertueux et si honnêtes, attaque si cruellement les mystères sacrés de la religion chrétienne. Mais il est à craindre que les Riballier et les Coger ne lui fassent plus de tort par leur conduite infâme, et par toutes leurs calomnies, qu'elle ne peut recevoir d'atteintes des Bolingbroke, des Woolston, des Spinosa, des Boulainvilliers, des Maillet, des Meslier, des Fréret, des Boulanger, des La Mettrie, etc., etc., etc.

Je présume que vous avez reçu actuellement le brimborion que je vous ai envoyé pour l'enchanteur Merlin. Je lui donne cette pièce, que j'ai brochée en cinq jours [3], à condition qu'il n'aura nul privilége. Je n'ai pas osé faire paraître Henri IV dans la pièce [4] ; elle n'en a pas moins fait plaisir à tous nos officiers et à tout notre petit pays, à qui la mémoire de Henri IV est si chère. Songez à votre santé ; la mienne est déplorable.

7024. — A M. COLINI.

A Ferney, 28 septembre.

Mon cher ami, votre *Dissertation sur le cartel*[5] offert par l'électeur palatin au vicomte de Turenne m'arrivera fort à propos. On a déjà entamé une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je profiterai de votre pyrrhonisme, pour peu que je le trouve fondé : car vous savez que je l'aime, et que je me défie des anec-

1. Les *Pièces relatives à Bélisaire* sont en cinq cahiers in-8°, qui, réunis, forment un peu plus de 120 pages.

2. Cet ouvrage, qui parut en 1767, en un seul volume petit in-8°, a pour auteur Ch. Bordes, de Lyon.

3. *Charlot, ou la Comtesse de Givry*.

4. Voyez la Préface de l'auteur et la note des éditeurs de Kehl, tome VI, page 343 ; et ci-après, la lettre 7047.

5. Voyez lettre 7051.

dotes répétées par mille historiens. Il est vrai que vous êtes obligé d'avoir prodigieusement raison, car vous avez contre vous l'*Histoire de Turenne* par Ramsai, le président Hénault, et tous les mémoires du temps.

Ayez la bonté de m'envoyer sur-le-champ votre ouvrage. Voici comme on peut s'y prendre. Vous n'auriez qu'à l'envoyer à Lyon, tout ouvert, à M. Tabareau, directeur des postes, avec un petit mot de lettre. Vous auriez la bonté de lui écrire que, sachant qu'il lit beaucoup, et qu'il se forme une bibliothèque, vous lui envoyez votre ouvrage comme à un bon juge et à mon ami ; que vous le priez de me le prêter après l'avoir lu, en attendant que je puisse en avoir un exemplaire à ma disposition.

Voilà, mon cher ami, les expédients auxquels les impôts horribles mis sur les lettres me forcent d'avoir recours. Si, pour plus de sûreté, pendant que vous enverrez ce paquet par la poste à M. Tabareau, à Lyon, vous voulez m'en envoyer un autre par les chariots qui vont à Schaffhausen et dans le reste de la Suisse, il n'y a qu'à adresser ce paquet à mon nom à Genève, je vous serai très-obligé. Comptez que j'ai la plus grande impatience de lire votre dissertation ; mettez-moi aux pieds de Leurs Altesses électorales. Si je pouvais me tenir sur les miens, je serais allé à Schwetzingen, tout vieux et tout malade que je suis ; mais il y a trois ans que je ne suis sorti de chez moi.

Mme Denis ne cesse de donner des fêtes, et moi je reste dans mon lit : je dicte, ne pouvant écrire ; mais ce que je dicte de plus vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur.

7025. — A M. DUPONT.

A Ferney, 29 septembre.

Il faut que je vous avoue, mon cher ami, que j'ai soixante et quatorze ans ; que j'ai donné tout mon bien à M. le duc de Wurtemberg, qui ne me paye point. Il me doit une année entière, il doit beaucoup à M. Dietrich sur ses terres d'Alsace ; je ne sais ce qu'il doit sur celles de Franche-Comté ; mais je n'ai pas le temps d'attendre. Les dissensions de Genève m'ont attiré un régiment entier en garnison dans mes terres. Donnez-moi, je vous prie, un procureur qui puisse saisir les terres d'Alsace ; j'en chercherai un pour celles de Franche-Comté, sans quoi il faut que je demande l'aumône, moi et ma famille. M. le duc de Wurtem-

berg devrait savoir qu'il faut payer ses dettes avant de donner des fêtes. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je me recommande à votre justice.

VOLTAIRE.

7026. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 septembre.

Je ne comprends pas, mon cher ange, ni votre lettre ni vous. J'ai suivi de point en point la distribution que Lekain m'avait indiquée; comme, par exemple, de donner Alzire à Mlle Durancy, et Zaïre à Mlle Dubois, etc.

Comme je ne connais les talents ni de l'une ni de l'autre, je m'en suis tenu uniquement à la décision de Lekain, que j'ai confirmée deux fois.

Mlle Dubois m'a écrit en dernier lieu une lettre lamentable, à laquelle j'ai répondu par une lettre polie[1]. Je lui ai marqué que j'avais partagé les rôles de mes médiocres ouvrages entre elle et Mlle Durancy; que si elles n'étaient pas contentes, il ne tiendrait qu'à elles de s'arranger ensemble comme elles voudraient. Voilà le précis de ma lettre; vous ne l'avez pas vue sans doute : si vous l'aviez vue, vous ne me feriez pas les reproches que vous me faites.

M. de Richelieu m'en fait, de son côté, de beaucoup plus vifs, s'il est possible. Il est de fort mauvaise humeur. Voilà, entre nous, la seule récompense d'avoir soutenu le théâtre pendant près de cinquante années, et d'avoir fait des largesses de mes ouvrages.

Je ne me plains pas qu'on m'ôte une pension que j'avais, dans le temps qu'on en donne une à Arlequin[2]. Je ne me plains pas du peu d'égard que M. de Richelieu me témoigne sur des choses plus essentielles; je ne me plains pas d'avoir sur les bras un régiment, sans qu'on me sache le moindre gré de ce que j'ai fait pour lui : je ne me plains que de vous, mon cher ange, parce que plus on aime, plus on est blessé.

Il est plaisant que, presque dans le même temps, je reçoive des plaintes de M. de Richelieu et de vous. Il y a sûrement une étoile sur ceux qui cultivent les lettres, et cette étoile n'est pas bénigne. Les tracasseries viennent me chercher dans mes dé-

1. Elle manque; voyez nos 7043 et 7048.
2. Beuchot pense qu'Arlequin désigne ici l'abbé Bergier; voyez lettre 7148.

serts : que serait-ce si j'étais à Paris? Heureusement notre théâtre de Ferney n'éprouve point de ces orages; plus les talents de nos acteurs sont admirables, plus l'union règne parmi eux : la discorde et l'envie sont faites pour la médiocrité. Je dois me renfermer dans les plaisirs purs et tranquilles que mes maladies cruelles me laissent encore goûter quelquefois. Je me flatte que celui qui a le plus contribué à ces consolations ne les mêlera pas d'amertume, et qu'une tracasserie entre deux comédiennes ne troublera pas le repos d'un homme de votre considération et de votre âge, et n'empoisonnera pas les derniers jours qui me restent à vivre.

Vous ne m'avez point parlé de Mme de Groslée; vous croyez qu'il n'y a que les spectacles qui me touchent. Vous ne savez pas qu'ils sont mon plus léger souci, qu'ils ne servent qu'à remplir le vide de mes moments inutiles, et que je préfère infiniment votre amitié à la vaine et ridicule gloire des belles-lettres, qui périssent dans ce malheureux siècle.

7027. — A M. LE COMTE ANDRÉ SCHOUVALOW [1].

A Ferney, 30 septembre.

J'ai été longtemps malade, monsieur; c'est à ce triste métier que je consume les dernières années de ma vie. Une de mes plus grandes souffrances a été de ne pouvoir répondre à la lettre charmante dont vous m'honorâtes il y a quelques semaines. Vous faites toujours mon étonnement, vous êtes un des prodiges du règne de Catherine II. Les vers français que vous m'envoyez sont du meilleur ton, et d'une correction singulière; il n'y a pas la plus petite faute de langage : on ne peut vous reprocher que le sujet que vous traitez [2]. Je m'intéresse à la gloire de son beau règne, comme je m'intéressais autrefois au *Siècle de Louis XIV*. Voilà les beaux jours de la Russie arrivés; toute l'Europe a les yeux sur ce grand exemple de la tolérance que l'impératrice donne au monde. Les princes jusqu'ici ont été assez infortunés pour ne connaître que la persécution. L'Espagne s'est détruite elle-même en chassant les Juifs et les Maures. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France. Les prêtres désolent l'Italie. Les pays d'Allemagne, gouvernés par les prélats,

1. Le comte André Schouvalow est le neveu de Jean.
2. C'était Voltaire qui était le sujet des vers de Schouvalow.

sont pauvres et dépeuplés, tandis que l'Angleterre a doublé sa population depuis deux cents ans, et décuplé ses richesses. Vous savez que les querelles de religion, et l'horrible quantité de moines qui couraient comme des fous du fond de l'Égypte à Rome, ont été la vraie cause de la chute de l'empire romain; et je crois fermement que la religion chrétienne a fait périr plus d'hommes depuis Constantin qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe.

Il est temps qu'on devienne sage ; mais il est beau que ce soit une femme qui nous apprenne à l'être. Le vrai système de la machine du monde nous est venu de Thorn[1], de cette ville où l'on a répandu le sang pour la cause des jésuites. Le vrai système de la morale et de la politique des princes nous viendra de Pétersbourg, qui n'a été bâtie que de mon temps, et de Moscou, dont nous avions beaucoup moins de connaissance que de Pékin.

Pierre le Grand comparait les sciences et les arts au sang qui coule dans les veines; mais Catherine, plus grande encore, y fait couler un nouveau sang. Non-seulement elle établit la tolérance dans son vaste empire, mais elle la protége chez ses voisins. Jusqu'ici on n'a fait marcher des armées que pour dévaster des villages, pour voler des bestiaux, et détruire des moissons. Voici la première fois qu'on déploie l'étendard de la guerre uniquement pour donner la paix, et pour rendre les hommes heureux. Cette époque est, sans contredit, ce que je connais de plus beau dans l'histoire du monde.

Nous avons aussi des troupes dans ce petit pays de Ferney, où vous n'avez vu que des fêtes, et où vous avez si bien joué le rôle du fils de Mérope. Ces troupes y sont envoyées à peu près comme les vôtres le sont en Pologne, pour faire du bien, pour nous construire de beaux grands chemins qui aillent jusqu'en Suisse, pour nous creuser un pont sur notre lac Léman : aussi nous les bénissons, et nous remercions M. le duc de Choiseul de rendre les soldats utiles pendant la paix, et de les faire servir à écarter la guerre, qui n'est bonne à rien qu'à rendre les peuples malheureux.

Si vous allez ambassadeur à la Chine, et si je suis en vie quand vous serez arrivé à Pékin, je ne doute pas que vous ne fassiez des vers chinois comme vous en faites de français. Je vous prierai de m'en envoyer la traduction. Si j'étais jeune, je

1. Cette ville est la patrie de Copernic ; voyez tome XIV, page 534.

ferais assurément le voyage de Pétersbourg et de Pékin ; j'aurais le plaisir de voir la plus nouvelle et la plus ancienne création. Nous ne sommes tous que des nouveaux venus, en comparaison de messieurs les Chinois ; mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été sans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'est parvenu à être quelque chose qu'à force d'industrie. Nous devons respecter nos premiers maîtres.

Adieu, monsieur ; je suis le plus grand bavard de l'Occident. Mille respects à Mme la comtesse de Schouvalow.

7028. — A M. D'ALEMBERT.

30 septembre.

Mon cher philosophe, Gabriel Cramer dit qu'il n'a point retrouvé votre livre de géométrie. Je ne lui donne point de relâche, mais il s'en moque ; il donne de bons soupers dans mon château de Tournay, que je lui ai prêté. Il renoncera bientôt au métier d'imprimeur, comme moi à celui d'auteur. Il est d'ailleurs si dégoûté par l'interruption totale du commerce qu'il ne songe qu'à se réjouir. Pour moi, j'ai un régiment entier à Ferney. Les grenadiers ni les capitaines ne se soucient que fort peu de géométrie ; et quand je leur dis que la Sorbonne veut écrire contre *Bélisaire*, ils me demandent si Bélisaire est dans l'infanterie ou la cavalerie. Cependant la raison perce jusque dans ces têtes peu pensantes, et occupées de demi-tours à gauche. Genève surtout commence une seconde révolution plus raisonnable que celle de Calvin. Les livres dont vous me parlez[1] sont entre les mains de tous les artisans. On ne peut voir passer un prêtre dans les rues sans rire ; c'est bien pis dans le Nord : l'affaire des dissidents achève de rendre Rome ridicule et odieuse, et dans dix ans la Pologne aura entièrement secoué le joug. On a fait en Angleterre une seconde édition de l'*Examen de milord Bolingbroke*[2] ; elle est beaucoup plus ample et beaucoup plus forte que la première. Les femmes, les enfants, lisent cet ouvrage, qui se vend à très-bon marché. Voilà plus de trente écrits, depuis deux ans, qui se répandent dans toute l'Europe. Il est impossible qu'à la longue cela n'opère pas quelque changement

1. Dans le troisième alinéa de la lettre 7019.
2. Voyez tome XXVI, page 195.

utile dans l'administration publique. Celui qui dit le premier que les hommes ne pourraient être heureux que sous des rois philosophes[1] avait sans doute grande raison. Je suis trop vieux pour voir un si beau changement, mais vous en verrez du moins les commencements. Je reconnais déjà le doigt de Dieu dans la bêtise de la Sorbonne. On craignait qu'elle n'élevât le trône du fanatisme sur le colosse renversé des Lessius et des Escobar : elle est devenue plus ridicule que les jésuites mêmes, et beaucoup moins puissante. Ces polissons sont l'opprobre de la France, et le capitaine Bélisaire reviendra d'Aix-la-Chapelle leur tirer leurs longues oreilles. Ils ont fait souvent des démarches plus scandaleuses et plus atroces, mais ils n'en ont jamais fait de plus impertinentes.

Gardez-vous bien de recevoir jamais dans l'Académie un seul homme de l'Université. Vous reverrez probablement, vers la fin de l'automne, M. de Chabanon et M. de La Harpe. Il faut qu'ils soient un jour vos confrères ; mais il faut que M. de La Harpe ait du pain, et nous n'avons point de Colbert qui encourage le génie. Il commence une carrière bien épineuse. Le théâtre de Paris n'existe plus. Nous sommes dans la fange des siècles pour tout ce qui regarde le bon goût. Par quelle fatalité est-il arrivé que le siècle où l'on pense soit celui où l'on ne sait plus écrire ? Vous qui savez l'un et l'autre, aimez-moi toujours un peu.

729. — A M. THIERIOT.

30 septembre.

Mon ancien ami, j'ai été fort occupé, et ensuite fort malade. Je n'ai pu vous remercier aussitôt que je l'aurais voulu des bons conseils que vous avez donnés à la Duchesne. J'ai chez moi un régiment entier que les tracasseries de Genève nous ont attiré. Aucun des officiers qui sont dans mon château ou dans mon village ne sait si le capitaine Bélisaire a des querelles avec la Sorbonne. Les officiers soupent chez moi pendant que je suis dans mon lit, et les soldats me font un beau chemin aux dépens de mes blés et de mes vignes ; mais ils ne me défendront pas du vent du nord, qui va me désoler pendant six mois, ou qui va me tuer.

1. Rabelais, au chapitre XLV du livre Ier de *Gargantua*, rapporte cette maxime dont il fait honneur à Platon, livre V de la *République*.

Tâchez de conserver votre santé, et que je puisse vous dire : *Si bene vales, ego quidem valeo*[1].

Je ne sais plus où vous demeurez. J'envoie cette lettre à M. Damilaville, dont la santé m'inquiète beaucoup, et dont l'amitié, toujours égale, ardente et courageuse, est pour moi d'un prix inestimable.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

7030. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT[2].

A Ferney, 1er octobre.

Je venais, monsieur, d'écrire à Mme la comtesse de Beauharnais, lorsque je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 24 septembre. Je vous confirme ce que je dis à Mme de Beauharnais, que je suis à vos ordres jusqu'au dernier moment de ma vie.

La facétie, dont vous avez vu une faible répétition, a été jouée bien supérieurement. Tous les acteurs vous regrettaient, car c'est à vous qu'on veut plaire. On regrettait bien aussi les officiers de la légion de Soubise ; il n'y a point de corps mieux composé. Tel maître, telle légion.

Je suis bien honteux, monsieur, des peines que je vous ai données ; je vous en demande pardon, autant que je vous en remercie. Je ne sais pas trop où demeure Thieriot ; tout ce que je sais, c'est qu'il est correspondant du roi de Prusse : c'est une fonction qui ne lui produira pas des pensions de la cour. Si vous vouliez avoir la bonté d'ordonner à votre secrétaire de mettre le paquet pour Thieriot dans celui de Damilaville, et de l'envoyer sur le quai Saint-Bernard, au bureau du vingtième, il serait sûrement rendu. Damilaville n'est que le premier commis du vingtième ; mais c'est un homme d'un mérite rare, et d'une philosophie intrépide. Il a servi, il s'est distingué par son courage ; il se distingue aujourd'hui par un zèle éclairé pour la philosophie et pour la vertu : c'est un homme qui mérite votre protection.

Tout ce qui habite mes déserts vous présente ses hommages. Recevez, monsieur, avec la bonté à laquelle vous m'avez accoutumé, mes très-sincères et très-tendres respects.

1. Voyez la note, tome XLIV, page 137.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

7031. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

1er octobre.

Il est vrai, mon cher confrère, qu'il a couru des bruits ridicules. Une parente[2] de M. le duc de Choiseul a daigné même venir m'en instruire dans ma retraite. Vous savez qu'il suffit d'un homme malintentionné ou mal instruit pour répandre les rumeurs les plus odieuses. Il n'y avait pas le plus léger fondement à tout ce qu'on a débité ; d'ailleurs je compte sur les bontés de M. le duc de Choiseul, qui me fait l'honneur de m'écrire quelquefois de sa main. M. le duc de Praslin et lui sont mes deux protecteurs très-constants, et je crois d'ailleurs mériter leur protection et les bontés du roi par ma conduite.

Si tous ceux qui habitent leurs terres faisaient ce que je fais dans les miennes, l'État serait encore plus florissant qu'il ne l'est. J'ai défriché des terrains considérables ; j'ai bâti des maisons pour les cultivateurs ; j'ai mis l'abondance où était la misère ; j'ai construit des églises ; mes curés, tous les gentilshommes mes voisins, ne rendent pas de moi de mauvais témoignages, et quand les Fréron et les Pompignan voudront me nuire, ils n'y réussiront pas.

Je vous remercie tendrement de votre attention et de la lettre de notre chevalier[3] ; nous vous embrassons tous, vous et la sœur-du-pot[4].

7032. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1er octobre.

Par votre lettre du 20 de septembre, mon cher philosophe militaire, vous m'apprenez que MM. de Broglie s'imaginent que je ne leur suis pas attaché : cela prouve que ni MM. de Broglie ni vous n'avez jamais lu *le Pauvre Diable;* il a pourtant été imprimé bien souvent. Vous y auriez trouvé ces vers-ci, lesquels sont adressés à un pauvre diable qui voulait faire la campagne :

Du duc Broglie osez suivre les pas :
Sage en projets, et vif dans les combats,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Sans doute Mme de Saint-Julien.
3. Rochefort.
4. Mme la duchesse d'Aiguillon.

Il a transmis sa valeur aux soldats;
Il va venger les malheurs de la France :
Sous ses drapeaux marchez dès aujourd'hui,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Pour moi, je suis un pauvre diable environné actuellement du régiment de Conti, dont trois compagnies sont logées à Ferney. Si elles étaient venues il y a dix ans, elles auraient couché à la belle étoile. Je fais ce que je peux pour que les officiers et les soldats soient contents; mais mon âge et mes maladies ne me permettent pas de faire les honneurs de mon ermitage comme je le voudrais. Je ne me mets plus à table avec personne. J'achève ma carrière tout doucement; et, quand je la finirai, vous perdrez un serviteur aussi attaché qu'inutile.

7033. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 1er octobre.

Je suis encore entre le mont Jura et les Alpes, monsieur, et j'y finirai bientôt ma vie. Je n'ai point reçu la lettre par laquelle vous me faisiez part de votre chambellanie. Je vous aimerais mieux dans votre palais à Bologne, que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été aussi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la sienne. On meurt plus à son aise chez soi que chez des rois; c'est ce qui m'arrivera bientôt. En attendant, je vous présente mes respects.

7034. — A M. DAMILAVILLE.

2 octobre.

Fondez donc cette maudite glande, mon cher et digne ami. Que l'exemple de M. Dubois vous rende bien attentif et bien vigilant : vous n'avez pas, comme lui, cent mille écus de rente à perdre; mais vous avez à conserver cette âme philosophique et vertueuse, si nécessaire dans un temps où le fanatisme ose combattre encore la raison et la probité. Vous êtes dans la force de l'âge; vous serez utile aux gens de bien qui pensent comme il faut, et moi, je ne suis plus bon à rien. Je suis actuellement obligé de me coucher à sept heures du soir. Je ne peux plus travailler.

Que Merlin ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. Si par hasard son édition a quelque succès dans ce

siècle ridicule, je lui prépare un petit morceau[1] sur Henri IV, qu'il pourra mettre à la tête de la seconde édition, et je vous réponds que vous y retrouverez vos sentiments. Je finis ma carrière littéraire par ce grand homme, comme je l'ai commencée, et je finis comme lui. Je suis assassiné par des gueux; Coger est mon Ravaillac.

Adieu, mon cher ami; je suis trop malade pour dicter longtemps; mais ne jugez point de mes sentiments par la brièveté de mes lettres.

Faudra-t-il que je meure sans vous revoir?

7035. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE.

Au château de Ferney, le 4 octobre.

Monsieur, voici le mois d'octobre; il est dans nos cantons le vrai mois de décembre. J'ai fait tous les préparatifs nécessaires pour planter, et je plante même dès aujourd'hui quelques arbres qui me restaient en pépinière.

J'attendrai l'effet de vos bontés pour planter le reste. Je crois que la rigueur du climat ne permet guère de faire un essai aussi considérable, et qu'il ne faut hasarder que ce qui pourrait remplir une charrette. Si elle peut contenir plus de cent arbres, à la bonne heure; mais je crois que vingt-cinq tiniers, vingt-cinq ormes, autant de platanes, autant de peupliers d'Italie, suffiront pour cette année.

Je réclame donc, monsieur, les bontés que vous avez voulu me témoigner. J'enverrai une charrette à Lyon pour prendre ces arbres; et si la gelée était trop forte chez moi lorsqu'ils arriveront à Lyon, je les ferais mettre en pépinière à Lyon même, chez un de mes amis. Il n'y aura pas de soin que je ne prenne pour ne pas rendre vos bontés inutiles.

Il est certain qu'on a trop négligé jusqu'ici les forêts en France, aussi bien que les haras. Je ne suis pas de ceux qui se plaignent à tort et à travers de la dépopulation; je crois au contraire la France très-peuplée, mais je crains bien que ses habitants n'aient bientôt plus de quoi se chauffer. Personne n'est plus persuadé et plus touché que moi du service que vous rendez à l'État, en établissant des pépinières. Je voulus, il y a trois ans, avoir des ormes à Lyon, de la pépinière royale; il n'y en avait plus.

1. Ce morceau m'est inconnu. (B.) — Voltaire en reparle dans la lettre 7047.

Je plante des noyers, des châtaigniers, sur lesquels je ne verrai jamais ni noix ni châtaignes; mais la folie des gens de mon espèce est de travailler pour la postérité. Vous êtes heureux, monsieur, de voir déjà le fruit de vos travaux : c'est un bonheur auquel je ne puis aspirer; mais je n'en suis pas moins sensible à la grâce que vous me faites.

J'ai l'honneur d'être, avec de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7036. — A M. MARMONTEL[1].

4 octobre.

Mon cher ami, tandis que vous imprimez l'éloge de Henri IV sous le nom de *Charlot*, on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la Comédie. Mme Denis m'a donné, en présence du régiment de Conti et de toute la province, la plus agréable fête que j'aie jamais vue. Les princes en peuvent donner de plus magnifiques; mais il n'y a point de souverain qui en puisse donner de plus ingénieuses.

J'attends avec impatience le recueil qui achève d'écraser les pédants de collége. Savez-vous bien que l'impudent Coger a eu l'insolence et la bêtise de m'écrire? J'avais préparé une réponse qu'on trouvait assez plaisante; mais je trouve que ces marauds-là ne valent pas la plaisanterie : il ne faut pas railler les scélérats, il faut les pendre. Voici donc la réponse que je juge à propos de faire à ce coquin[2]. Il m'est très-important de détromper certaines personnes sur le *Dictionnaire philosophique*, que Coger m'impute. Vous ne savez pas ce qui se passe dans les bureaux des ministres, et même dans le conseil du roi, et je sais ce qui s'y est passé à mon égard.

Je pense que l'enchanteur Merlin peut bien me rendre le service d'imprimer la réponse à Coger, et vous pourrez la faire circuler pour achever d'anéantir ce misérable.

Je recommande toujours une faible édition de *Charlot*, afin qu'on puisse corriger dans la seconde ce qui aura paru défectueux dans la première. Il se peut très-bien faire que des Welches, qui ont applaudi depuis trois ans à des pièces détestables, se révoltent contre celle-ci. Il y a plus de goût actuellement en province qu'à Paris, et bientôt il y aura plus de talents. J'ai entre

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez la *Lettre de Gérofle à Coger*.

les mains un manuscrit admirable contre le fanatisme, fait par un provincial ; j'espère qu'il sera bientôt imprimé.

Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thieriot les rogatons de vers qui sont dans mon paquet : cela peut servir à sa correspondance.

Je vous embrasse plus tendrement que jamais.

Je tiens qu'il est très-bon qu'on envoie cette lettre à Coger, à ses écoliers et aux pères des écoliers. Il ne s'agit pas ici de divertir le public et de plaire, il s'agit d'humilier et de punir un maraud impudent.

7037. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 octobre.

Votre sage héros[1], si peu terrible en guerre[2],
Jamais dans les périls ne voulut s'engager :
Il ne ravagea point la terre,
Mais il la fit bien ravager.

Il doit tout à son Bertrand. Ce bon connétable, le meilleur des hommes, tailla en pièces nombre de ses ennemis. Il fut comparé, dans le temps, à Ituriel l'exterminateur, qui, de son épée flamboyante, chassa les anges rebelles.

Vous mettez sur la même ligne du Guesclin et Turenne. Mais quelle prodigieuse différence pour les mœurs! Le premier recevait des balafres dans les tournois, et voyait jouer *les Mystères;* le second assistait aux carrousels de Louis XIV et aux représentations d'*Athalie* et de *Cinna.*

Pourquoi ne dites-vous pas que votre paisible monarque avait une fort belle marine royale sans sortir de chez lui? Il prit dans les mers de la Rochelle neuf mille Anglais, avec le comte de Pembrock leur amiral!

Pourquoi ne dites-vous pas que le fastueux empereur des Germains, ce roi des rois, qui se faisait servir par sept souverains dans une cour plénière, vint abaisser son orgueil devant la sagesse de Charles? Il fit le pèlerinage de Prague à Paris, pour le visiter, comme la reine de Saba était venue voir Salomon.

Vous pouviez aussi rappeler ce trait si touchant : le jour de

1. Charles V, dont Villette avait composé un *Éloge* qu'il avait envoyé à Voltaire.

2. Dans les *Œuvres de Villette* on a mis : « très-peu terrible en guerre ».

sa mort, il supprima la plupart des impôts ; et quelques heures avant d'expirer, comme un bon père de famille, il fit ouvrir les portes de sa chambre afin de voir encore une fois son peuple, et de le bénir.

Votre amitié, monsieur, pour M. de La Harpe vous a empêché de composer pour l'Académie ; mais vous avez travaillé pour le public, pour votre gloire, et pour mon plaisir. Je vous ai deux grandes obligations : celle de m'avoir témoigné publiquement l'amitié dont vous m'honorez, et celle de m'avoir fait passer une heure délicieuse en vous lisant. Puissiez-vous être aussi heureux que vous êtes éloquent ! Puissiez-vous mépriser et fuir ce même public pour lequel vous avez écrit !

M. de La Harpe reviendra bientôt vous voir ; il a été un an chez moi : s'il avait autant de fortune que de talents et d'esprit, il serait plus riche que feu Montmartel. Il lui sera plus aisé d'avoir des prix de l'Académie que des pensions du roi. Lui et sa femme jouent ici la comédie parfaitement ; M. de Chabanon aussi. Notre petit théâtre a mieux valu que celui du faubourg Saint-Germain. On a joué *Zaïre* avec une grande perfection. Pour moi, je vous avoue que j'aime mieux une scène de César ou de Cicéron que toute cette intrigue d'amour que je filais il y a trente-cinq ans. Mais le parterre de Paris et les loges sont plus galants que moi : ils donnent la préférence à ma *Quinauderie*. Vous nous avez bien manqué. Vous devez être un excellent acteur, car, sans rire, vous jouez tous vos contes à faire mourir de rire.

Me voilà bloqué par mon grand ennemi, qui est l'hiver. On me fait peur ici d'une fièvre qui court. On me tourmente pour aller passer six mois à Lyon : toute la maisonnée en brûle d'envie. Mais je resterai où je suis bien calfeutré. J'ai plus de courage que de force. Je sens bien que cette expédition est impossible. Je ne suis pas, comme Frédéric, un héros de toutes les saisons.

Conservez vos bontés pour un vieillard dont elles feront la consolation, et qui vous sera véritablement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

7038. — A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

6 octobre.

Celui à qui vous avez écrit, monsieur, du 23 de septembre, prendra toujours un intérêt très-vif à tout ce qui vous regarde. Le roi que vous servez l'honore quelquefois de ses lettres. Il

prendra toujours la liberté de vous recommander à ses bontés, et il fera agir ses amis en votre faveur. Il vous supplie de penser qu'il n'y a d'opprobre que pour les Busiris en robe noire, et pour ceux qui assassinent juridiquement l'innocence. Tous les hommes qui pensent sont indignés contre ces monstres et contre la détestable superstition qui les anime. La moitié de votre nation est composée de petits singes qui dansent, et l'autre de tigres qui déchirent. Il y a des philosophes : le nombre en est petit; mais à la longue leur voix se fait entendre. Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infâmes juges seront condamnés avec horreur à son tribunal.

Consolez-vous; attendez le temps de la lumière; elle viendra : on rougira à la fin de sa sottise et de sa barbarie. Si vous avez quelque ami à peu près dans le même cas que vous, ayez la bonté, monsieur, d'en donner avis par la même adresse.

7039. — A M. LE PRINCE DMITRI GALLITZIN[1].

7 octobre 1767, à Ferney.

Monsieur le prince, il y a quelques semaines que M. le comte de Voronzoff, ambassadeur à la Haye, me fit l'honneur de m'envoyer les lettres de M. le prince de Repnin. Je reçus, l'ordinaire suivant, par la poste de France, un gros paquet contre-signé *Choiseul,* contenant plusieurs mémoires imprimés et manuscrits concernant toutes les grandes choses que fait l'impératrice pour la gloire de la Russie et pour le bonheur de la Pologne. Je crois que ce paquet venait de la part de Votre Excellence, et j'eus l'honneur de vous en donner avis.

Le titre de *Mère de la patrie* restera à l'impératrice malgré elle. Pour moi, si elle vient à bout d'inspirer la tolérance aux autres princes, je l'appellerai la bienfaitrice du genre humain. Le mérite des Français est qu'on célèbre ses louanges dans leur langue, qui est devenue, je ne sais comment, celle de l'Europe. Puissions-nous l'imiter comme nous la célébrons.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur le prince, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

L'Admirateur de Catherine II.

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie,* tome XV, page 623.

[1] *P. S.* Une assez longue maladie ne m'a pas permis encore de lire le nouveau livre dont vous me faites l'honneur de me parler; mais j'en ai grande opinion, puisque vous l'approuvez[2].

7040. — A M. DAMILAVILLE.

9 octobre.

Mon cher ami, je n'ai point encore de nouvelles de Marmontel. Je m'imagine qu'il est occupé de son triomphe[3]; mais le pauvre Bret, son approbateur, reste toujours interdit. On commença donc par en croire les Riballier et les Coger, et on finit par bafouer la Sorbonne et les pédants du collége Mazarin, sans pourtant rendre justice à M. Marmontel ni à l'approbateur. Ainsi les gens de lettres sont toujours écrasés, soit qu'ils aient tort, soit qu'ils aient raison.

Voici la réponse[4] que j'ai jugé à propos de faire à ce Coger, qui m'impute le *Dictionnaire philosophique;* il m'est important de détromper certaines personnes. Vous ne savez pas ce qui se passe dans les bureaux des ministres, et même dans le cabinet du roi, et je sais ce qui s'y est passé à mon égard.

Tandis que vous imprimez l'*Éloge d'Henri IV,* sous le nom de *Charlot*[5], on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la Comédie. Mme Denis m'a donné, en présence du régiment de Conti et de toute la province, la plus agréable fête que j'aie jamais vue. Les princes peuvent en donner de plus magnifiques, mais il n'y a pas de souverain qui en puisse donner de plus ingénieuse.

Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thieriot les rogatons de vers[6] qui sont dans le paquet : cela peut servir à sa correspondance.

Va-t-on entamer l'affaire des Sirven à Fontainebleau? Puis-je en être sûr? car je ne voudrais pas fatiguer M. Chardon d'une lettre inutile.

Ma santé va toujours en empirant, et je suis bien inquiet de la vôtre. Adieu, mon cher ami; nous savons tous deux combien la vie est peu de chose, et combien les hommes sont méchants.

1. Ce *post-scriptum* est de la main de Voltaire.

2. M. G. Avenel a placé ici au 8 octobre 1767, au nom du marquis de Thibouville, la lettre à Mlle Clairon, n° 6531.

3. Le gouvernement venait d'arrêter la censure de la Sorbonne et le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire.*

4. La lettre 6955.

5. Voyez tome VI, page 341.

6. Probablement la *Prophétie de la Sorbonne;* voyez tome XXVI, page 527.

7041. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, le 12 octobre.

Il n'y a pas moyen, ma chère nièce, que je vous blâme de penser comme moi. Je vous sais très-bon gré de passer votre hiver à la campagne : on n'est bien que dans son château. Consultez le roi ; c'est ainsi qu'il en use. Il ne passe jamais ses hivers à Paris. Le fracas des villes n'est fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper. Ma santé a été si mauvaise que je n'ai pu aller à Montbéliard, quoique ce voyage fût indispensable. Il y a un mois que je ne sors presque pas de mon lit. Je ne me suis habillé que pour aller voir une petite fête que votre sœur m'a donnée. Vous jugerez si la fête a été agréable, par les petites bagatelles ci-jointes[1]. On vous enverra bientôt de Paris la petite comédie qu'on a jouée[2]. M. de La Harpe et M. de Chabanon n'ont pas encore fini leurs pièces ; et quand elles seraient achevées, je ne vois pas quel usage ils en pourraient faire dans le délabrement horrible où le théâtre est tombé.

Ferney est toujours le quartier général. Nous avons le colonel du régiment de Conti dans la maison, et trois compagnies dans le village. Les soldats nous font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Mme Denis, qui a été accoutumée à tout ce fracas à Landau et à Lille, s'en accommode à merveille. Je suis trop malade pour faire les honneurs du château. Je ne mange jamais au grand couvert. Je serais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde : je suis tranquille au milieu du tintamarre, et solitaire dans la cohue.

S'il me tombe quelque chose de nouveau entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à l'adresse que vous m'avez donnée. Je m'imagine que M. de Florian ne perd pas son temps cette automne : il aligne sans doute des allées ; il fait des pièces d'eau et des avenues. Les pauvres Parisiens ne savent pas quel est le plaisir de cultiver son jardin : il n'y a que Candide[3] et nous qui ayons raison.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur.

1. Les vers de Chabanon, qui sont imprimés à la page 142 de son *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, 1795, in-8°; et sans doute quelques autres pièces de vers en l'honneur de Voltaire, dont la fête se célébrait le 4 octobre, jour de saint François son patron.

2. *Charlot, ou la Comtesse de Givry;* voyez tome VI, page 341.

3. Voyez tome XXI, page 218.

7042. — A. M. DUPONT.

A Ferney, 13 octobre.

Depuis ma dernière lettre, mon cher ami, j'ai reçu de nouveaux éclaircissements touchant les terres dépendantes du comté de Montbéliard, situées en France. Les tristes connaissances que j'ai acquises me mettent dans la nécessité indispensable d'assurer mes droits et mon revenu par des actes juridiques; j'ai besoin même de la plus grande célérité. Je suis comptable à ma famille de ce bien, qui est presque la seule chose qui me reste. Je vous prie donc de faire agir sans délai mon fondé de procuration, de m'envoyer son nom, et d'avoir l'œil sur lui.

Je vous prie aussi très-instamment de me faire avoir une copie authentique des anciens actes de M. le duc de Wurtemberg, énoncés dans les contrats que vous avez passés en mon nom. Ces anciens actes sans doute doivent tenir lieu de contrats, et vous n'aurez pas manqué de les faire homologuer au conseil d'Alsace. Je m'en rapporte à vous pour assurer mes droits et ceux de ma famille; je vous demande en grâce d'envoyer la copie de ces contrats bien conditionnée à l'adresse de *M. Damilaville, premier commis des bureaux du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris*, avec une double enveloppe, l'une à moi, l'autre à lui.

En même temps, ayez la bonté de m'écrire ce que vous aurez fait. Vous m'avez mandé que vous aviez bien voulu solliciter en ma faveur la chambre des finances de Montbéliard; mais sachez que cette chambre des finances est la chambre de la confusion et de la pauvreté; M. de Montmartin m'a fait cet aveu; c'est un naufrage, il me faut une planche pour me sauver, et je ne puis trouver ma sûreté que par la voie de la justice. Je ne prétends point en cela manquer de respect à M. le duc de Wurtemberg; je ne m'attaque qu'à ses fermiers et à ses régisseurs; on plaide tous les jours en France contre le roi; je ne dois point trahir les intérêts de ma famille par une vaine considération; en un mot, je vous prie d'agir sans délai. Mme Denis joint ses remerciements aux miens; je vous embrasse bien tendrement, et je fais mes compliments à toute votre famille. V.

7043. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 octobre.

Mon cher ange, j'apprends qu'on vous a saigné trois fois : voilà ce que c'est que d'être gras et dodu. Si on m'avait saigné

deux fois, j'en serais mort. On dit que vous vous en êtes tiré à merveille. J'apprends en même temps votre maladie et votre convalescence; tout notre petit ermitage aurait été alarmé, si on ne nous avait pas rassurés. Vous voilà donc au régime avec Mme d'Argental, et sous la direction de Fournier. Pour moi, je suis dans mon lit depuis un mois; je suis plus vieux et plus faible que vous; il faut que je me prépare au grand voyage, après un petit séjour assez ridicule sur ce globe.

La Comédie française me paraît aussi malade que moi. Je me flatte qu'après les saignées qu'on vous a faites, votre sang n'est plus aigri contre votre ancien et fidèle serviteur. Vous avez dû voir combien on a abusé de ma lettre[1] à Mlle Dubois, qui n'était qu'un compliment et une plaisanterie, mais dans laquelle je lui disais très-nettement que j'avais partagé mes rôles entre elle et Mlle Durancy. Il y avait longtemps qu'on vous préparait ce tour; on[2] aurait beaucoup mieux fait de me payer beaucoup d'argent qu'on me doit. Je suis vexé de tous côtés; c'est la destinée des gens de lettres. Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile cassée.

Je vous embrasse du fond de mon trou, avec une tendresse qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt.

7044. — A M. MARMONTEL.

14 octobre.

Mon cher ami, qui m'appelez votre maître, et qui êtes assurément le mien, je reçois votre lettre du 8 d'octobre dans mon lit, où je suis malade depuis un mois; elle me ressusciterait si j'étais mort. Ne doutez pas que je ne fasse tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les suffrages des princes et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. Dieu confonde ceux qui attendent la voix du public pour oser rendre justice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence!

Il est bien vrai que la Sorbonne est dans la fange, et qu'elle y restera, soit qu'elle écrive des sottises, soit qu'elle n'écrive rien. Il est encore très-vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuistres-là comme on a traité les jésuites. Les théologiens, qui ne sont au-

1. Dont il est parlé dans les lettres 7026 et 7048 : elle manque.
2. Cet *on* est le maréchal de Richelieu.

jourd'hui que ridicules, n'ont servi autrefois qu'à troubler le monde ; il est temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reste toujours interdit[1], et la défense de débiter *Bélisaire* n'est point encore levée. Coger a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori ; c'est là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce maroufle de Coger a osé m'écrire[2]? Je lui avais fait répondre par mon laquais ; la lettre était assez drôle ; c'était la *Défense de mon Maître*. Elle pouvait faire un pendant avec la *Défense de mon Oncle ;* mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie[3].

Bonsoir, mon cher ami ; resserrez bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui pensent ; inspirez-leur du courage. Mes tendres compliments à M. d'Alembert ; ne m'oubliez pas auprès de Mme Geoffrin.

Mme Denis vous fait mille compliments ; autant en disent MM. de Chabanon et de La Harpe.

7045. — A M. DE BELMONT[4].

Ferney, 14 octobre 1767.

Votre gouverneur des Andelys, monsieur, ne paraît pas avoir l'esprit de votre gouverneur de Guienne ; je crois, comme vous, qu'il se trompe, mais il faudrait ne pas se tromper en mauvaise prose et en mauvais vers. M. le maréchal de Richelieu doit avoir eu la bonté de vous faire remettre la dernière édition des *Scythes*, imprimée à Lyon chez les frères Périsse. Je vous sais très-bon gré d'avoir quitté les criailleries du barreau et les épines de la chicane pour un des plus beaux arts qui rendent notre nation recommandable, et je ne pardonnerai point aux barbares, et surtout aux impertinents faiseurs de monologues qui endorment leur auditoire, l'insolence qu'ils ont de vouloir décrier l'art du dialogue. Soyez bien persuadé, monsieur, de l'estime inaltérable avec laquelle je serai toujours, etc.

1. Lorsque le lieutenant de police annonça à Bret qu'il était rayé du tableau, des censeurs, ce magistrat prit un air triste : « Monsieur, lui dit Bret, ne me plaignez pas tant ; c'est un malheur, mais ce n'est pas un déshonneur. »
2. En réponse à la lettre 6955.
3. Elle parut cependant. Voyez dans les *Mélanges*, à la date du 15 décembre 1767.
4. *Lettres inédites de Voltaire*, Gustave Brunet, 1840.

7046. — DE M. MOREAU DE LA ROCHETTE[1].

Au château de la Rochette, près Melun, 14 octobre 1767.

Monsieur, nous ne sommes pas mieux traités ici qu'à Ferney. Ceux qui ont du bois pour se chauffer se consolent; ceux qui n'en ont point crient contre le dérangement des saisons, qui devient si sensible aujourd'hui qu'il paraît annoncer un hiver perpétuel: c'est une bonne affaire pour ceux qui ont du bois à vendre, et du mauvais temps pour ceux qui en plantent.

Il n'y a point d'inconvénient, monsieur, à faire lever actuellement les arbres que vous me demandez; en conséquence j'écris par ce courrier au directeur des guimbardes, à Paris, que samedi prochain, 17 de ce mois, je ferai conduire ces arbres à Chailly, près de Fontainebleau, où je le prie de les faire prendre; en sorte qu'ils arriveront le 25 ou le 26 à Lyon, au bureau des diligences. Je compte vous en envoyer trois cents, qui composeront à peu près la charge de sept à huit cents pesant. Vous n'aurez que la voiture de Chailly à Lyon à faire payer. Les faux frais d'ici sont une misère dont je me charge. Si cet envoi peut réussir à votre satisfaction, je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien nous continuer votre pratique. Je suis sûr que monsieur le contrôleur général se fera toujours un plaisir de vous donner tout ce qui pourra vous être agréable; de mon côté, je serai enchanté de pouvoir contribuer à vos amusements champêtres.

Vous dites, monsieur, que vous avez planté des noyers et des châtaigniers dont vous ne mangerez ni noix ni châtaignes, et que vous ne plantez que pour la postérité : vous ne savez donc pas combien vous avez mérité et acquis l'immortalité, et qu'à ce titre vous devez continuer de travailler comme un homme qui doit toujours vivre ? Je pense comme vous, monsieur, sur la partie des bois et des haras; mais je ne suis pas tout à fait de votre avis sur ce qui concerne la population, que vous croyez assez étendue. Quoique je ne sois plus jeune, je prends encore un peu d'intérêt à la chose; et entre nous, monsieur, nous ne voyons que trop de gens qui, au bout de deux ans de mariage, ne veulent plus faire d'enfants. Pour moi, je voudrais pouvoir en faire encore assez pour peupler toutes les landes de Bordeaux et de la Bretagne, qui présentent un désert déplorable, quoique susceptibles de bonne culture et de productions très-fertiles. Les ports de mer, les villes de commerce envahissent tous les bras voisins. Les journaliers font une récolte active. Ils considèrent bien que quinze à dix-huit sols par jour doivent fournir à leur subsistance, et ils ne font pas attention que la terre ne peut les nourrir sans être cultivée, et que la culture des terres est la première et véritable richesse. En un mot, quoi que vous en puissiez dire, je crois que nous n'avons pas assez de bras, ou bien nous avons donc trop de fainéants et de paresseux qui n'apportent rien à la masse productive. Je conviens, au surplus, que je suis heureux, comme vous le dites, monsieur,

1. *Mémoires de la Société académique d'agriculture, etc., du département de l'Aube,* tome VI, 3e série, année 1869.

de pouvoir contribuer au bien de l'État par des voies pleines d'humanité. Je gagne d'un côté, et je perds de l'autre. Mes occupations, peut-être trop étendues, prennent tout mon temps et ne me laissent pas de vide pour me remplir de vos ouvrages, qui feraient le comble du bonheur de ma vie. Je n'aurai le temps de lire que lorsque je n'aurai plus d'yeux. Je me trouverai au bout de ma carrière fort ignorant, et je n'aurai pas, comme vous, monsieur, la consolation de pouvoir espérer de vivre après ma mort.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MOREAU DE LA ROCHETTE.

7047. — A M. DAMILAVILLE.

16 octobre.

Mon cher ami, je vous parlerai de Henri IV avant de vous entretenir de Mlle Durancy.

1° Je savais qu'on avait défendu de faire jamais paraître Henri IV sur le théâtre, *ne nomen ejus vilesceret;* et, en cas que jamais les comédiens voulussent jouer *Charlot*[1], il ne fallait pas les priver de cette petite ressource, supposé que c'en soit une dans leur décadence et dans leur misère ;

2° Henri IV, étant substitué au duc de Bellegarde, n'aurait pu jouer un rôle digne de lui. Il aurait été obligé d'entrer dans des détails qui ne conviennent point du tout à sa dignité. De plus, tout ce que le duc de Bellegarde dit de son maître est bien plus à l'avantage de ce grand homme que si Henri IV parlait lui-même.

Enfin il est nécessaire que celui qui fait le dénoûment de la pièce soit un parent de la maison ; et voilà pourquoi j'ai restitué les vers qui fondent cette parenté au premier acte[2] ; ils sont d'une nécessité indispensable.

Je n'ai encore rien écrit sur mon cher Henri IV, mais j'ai tout dans ma tête ; et, s'il arrivait que la mémoire de ce grand homme fût assez chère aux Français pour qu'ils pardonnassent aux fautes de ce petit ouvrage ; si, malgré les cris des Fréron et des autres Welches, il s'en faisait une autre édition après celle de Genève, je vous enverrais une petite diatribe sur Henri IV[3] ; vous n'auriez qu'à parler.

1. Voyez tome VI, page 341.
2. Voyez l'avant-dernier vers de la scène III du premier acte, tome VI, page 351.
3. Ce morceau m'est inconnu. (B.)
4. Voyez lettre 6970.

J'ai lu une grande partie de l'*Ordre essentiel des Sociétés*[1]. Cette essence m'a porté quelquefois à la tête, et m'a mis de mauvaise humeur. Il est bien certain que la terre paye tout : quel homme n'est pas convaincu de cette vérité? Mais qu'un seul homme soit le propriétaire de toutes les terres, c'est une idée monstrueuse, et ce n'est pas la seule de cette espèce dans ce livre, qui d'ailleurs est profond, méthodique, et d'une sécheresse désagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon, et laisser là le mauvais : c'est ainsi que j'en use avec tous les livres.

J'ai été bien étonné, en lisant l'article *Ligature*[1] dans le *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux sortiléges. Comment a-t-on laissé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité? Il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et je commence à croire qu'il ne sera jamais réimprimé. Il y a d'excellents articles; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés.

Depuis trois mois il y a une douzaine d'ouvrages d'une liberté extrême, imprimés en Hollande. La *Théologie portative*[2] n'est nullement théologique ; ce n'est qu'une plaisanterie continuelle par ordre alphabétique ; mais il faut avouer qu'il y a des traits si comiques que plusieurs théologiens mêmes ne pourront s'empêcher d'en rire. Les jeunes gens et les femmes lisent cette folie avec avidité. Les éditions de tous les livres dans ce goût se multiplient. Les vrais politiques disent que c'est un bonheur pour tous les États et tous les princes; que plus les querelles théologiques seront méprisées, plus la religion sera respectée; et que le repos public ne pouvait naître que de deux sources : l'une, l'expulsion des jésuites; l'autre, le mépris pour les écoles d'arguments. Ce mépris augmente heureusement par la victoire de Marmontel.

Soyez persuadé, mon cher ami, que je n'ai nulle part à la retraite de Mlle Durancy. M. d'Argental a été très-mal informé. J'ai soutenu le théâtre pendant cinquante ans ; ma récompense a été une foule de libelles et de tracasseries. Ah ! que j'ai bien fait de quitter Paris, et que je suis loin de le regretter ! Votre correspondance me tient lieu de tout ce qui m'aurait pu plaire encore dans cette ville.

Comment vos fondants réussissent-ils ? Adieu ; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience.

1. L'article est signé Y. L'auteur est inconnu.
2. Voyez tome XXVIII, page 73.

7048. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 octobre.

Je jure par tous les anges, et par la probité, et par l'honnêteté, et par la vérité, que je n'ai jamais écrit un seul mot de l'étrange et ridicule phrase soulignée dans la lettre de mon ange, du 8 d'octobre. J'ai écrit tout le contraire; j'ai écrit que le partage fait entre Mlle Durancy et Mlle Dubois devait être regardé comme mon testament, et qu'après ma mort, si elles n'étaient pas contentes de leur partage, elles pourraient lire le testament expliqué par Ésope[1], et prendre chacune ce qui lui conviendrait.

Je me doutais bien qu'il y avait là quelque friponnerie. Comme ma lettre n'était point de mon écriture, il est très-vraisemblable qu'on en aura substitué une autre, en ajoutant à mes paroles, et en me faisant dire ce que je n'ai point dit. Celui à qui je dictai ma lettre se souvient très-bien qu'il n'y a pas un seul mot de ce qu'on m'impute. Je le somme devant Dieu de dire la vérité.

Je proteste, devant Dieu et devant M. d'Argental, que je n'ai jamais écrit un seul mot de la phrase soulignée par M. d'Argental dans sa lettre du 8 d'octobre, laquelle commence par ces mots : *Vous devez regarder ce qui s'est passé comme un testament mal fait.* En foi de quoi j'ai signé, ce 16 d'octobre 1767. A Ferney.

WAGNIÈRE.

Si j'avais écrit à Mlle Dubois ce qu'on prétend que je lui ai écrit, elle m'en aurait remercié ; et c'est ce qu'elle n'a eu garde de faire. Cependant voilà Mlle Durancy sacrifiée par sa faute, et cela, pour avoir pris une résolution trop précipitée, pour n'avoir point confronté l'écriture, pour avoir mal lu, pour n'avoir point pris de moi des informations. L'affaire est faite ; l'artifice a réussi. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué ; c'est, Dieu merci, le seul revenant-bon de la littérature. L'auteur du beau poëme intitulé *le Balai* et de *la Poule à ma tante*[2] s'avisa un jour de falsifier et de faire courir une lettre que j'avais écrite à M. d'Alembert[3], et de me faire dire que les ministres étaient des oisons, et qu'il n'y avait que *la Poule à ma tante* et *le*

1. La Fontaine, livre II, fable XX.

2. Ces deux poëmes ne sont pas du même auteur. *Le Balai* est de l'abbé du Laurens; *Caquet Bonbec ou la Poule à ma tante* est de Jonquières.

3. Celle du 29 mars 1762, n° 4872; voyez tome XLII, page 78.

Balai qui soutinssent l'honneur de la France. Cette belle lettre parvint à M. le duc de Choiseul, qui d'abord goba cette sottise, et qui bientôt après me rendit plus de justice que vous ne m'en rendez.

Tout ce qui reste, ce me semble, à faire après cette petite infamie, c'est d'abandonner le théâtre pour jamais. Je mourrai bientôt, mais il mourra avant moi. Ce siècle des raisonneurs est l'anéantissement des talents; c'est ce qui ne pouvait manquer d'arriver après les efforts que la nature avait faits dans le siècle de Louis XIV. Il faut, comme le dit élégamment Pierre Corneille,

. . . Céder *au destin*, qui roule toutes choses[1].

Pour moi, qui ai vu empirer toutes choses, je ne regrette rien que vous.

Je me doutais bien que Mme de Groslée vous jouerait quelque mauvais tour; c'est bien pis que Mlle Dubois. Ces collatéraux-là ne sont pas votre meilleur côté.

Adieu, mon cher ange; achevons notre vie comme nous pourrons, et ne nous fâchons pas injustement. Il y a dans ce monde assez de sujets réels de chagrin. Tous les miens sont plus adoucis par votre amitié qu'ils n'ont été aigris par vos reproches. Comptez que je vous aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie.

7049. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

18 octobre.

Vous m'apprenez, mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt. Si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit. Vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à votre conservation; il égale mon indifférence pour le théâtre que vous avez quitté. Il fallait, pour que je l'aimasse, que vous en fissiez l'ornement.

Si vous voulez vous amuser à faire la Scythe[2] chez Mme de Villeroi, j'ai l'honneur de vous en adresser un exemplaire par M. Janel. Une bagatelle intitulée *Charlot ou la Comtesse de Givry* a été exécutée à Ferney d'une manière qui peut-être ne vous aurait pas déplu; c'est à vous qu'il appartient de juger des talents.

1. Corneille a dit dans *Pompée*, acte I, scène I :

Et cédons au torrent, etc.;

voyez tome XXXI, page 429.

2. C'est-à-dire jouer le rôle d'Obéide dans la tragédie des *Scythes*.

Tout ce qui est à Ferney vous fait les plus sincères compliments. Je n'ai pas besoin des arts qui doivent nous unir l'un et l'autre, pour vous être tendrement attaché pour le reste de ma vie.

7050. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

19 octobre.

Je n'osais me plaindre de votre silence, mon cher ancien évêque de Montrouge, mais j'en étais affligé. Vous sentez bien que, dans la décadence où nous sommes, et dans la barbarie dont nous approchons, vous m'êtes nécessaire pour me consoler. Si Mme de Saint-Julien prend des cuisiniers à l'Opéra, vous pourriez bien prendre des marmitons à la Comédie française. Si vous aviez été homme à venir faire un pèlerinage à Ferney, vous auriez été étonné d'y voir des tragédies mieux jouées qu'à Paris. Nous avons depuis un an M. et Mme de La Harpe, et M. de Chabanon, qui sont d'excellents acteurs. Il y a des rôles dont la descendante de Corneille se tire très-bien, et elle récite quelquefois des vers comme l'auteur de *Cinna* les faisait. Mme Denis a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée *la Comtesse de Givry, ou Charlot.* Monsieur l'évêque de Montrouge aurait donné sa bénédiction à toutes nos fêtes.

Je ne sais si vous êtes docteur de Sorbonne : si vous l'êtes, vous ne prendrez pas assurément le parti de Riballier contre Marmontel. Ce maraud et ses semblables veulent absolument que Dieu soit aussi méchant qu'eux. Vous savez bien que les hommes ont toujours fait Dieu à leur image. Je vous parle votre langage de prêtre. Je suis trop vieux et trop hors de combat pour vous parler la langue de la bonne compagnie, qui vous est plus naturelle que celle de l'Église.

Conservez-moi vos bontés, comme vous avez conservé votre gaieté. Mme Denis et tout ce qui est à Ferney vous fait ses compliments de tout son cœur. V.

7051. — A M. COLINI.

Ferney, 21 octobre.

J'ai lu, mon cher ami, avec un très-grand plaisir votre *Dissertation*[1] sur la mauvaise humeur où était si justement l'électeur

1. *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne;* Manheim, 1767, in-8°.

palatin Charles-Louis contre le vicomte de Turenne. Vous pensez avec autant de sagacité que vous vous exprimez dans notre langue avec pureté. Je reconnais là *il genio fiorentino*[1]. Je ferai usage de vos conjectures dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*[2], qui est sous presse, et je serai flatté de vous rendre la justice que vous méritez. Voici, en attendant, tout ce que je sais de cette aventure, et les idées qu'elle me rappelle.

J'ai eu l'honneur de voir très-souvent, dans ma jeunesse, le cardinal d'Auvergne et le chevalier de Bouillon, neveu du vicomte de Turenne. Ni eux ni le prince de Vendôme ne doutaient du cartel ; c'était une opinion généralement établie. Il est vrai que tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très-grand mépris pour le prétendu Du Buisson, auteur de la mauvaise *Histoire de Turenne*. Ce romancier Sandras de Courtilz, caché sous le nom de Du Buisson, qui mêlait toujours la fiction à la vérité, pour mieux vendre ses livres, pouvait très-bien avoir forgé la lettre de l'électeur, sans que le fond de l'aventure en fût moins vrai.

Le témoignage du marquis de Beauvau[3], si instruit des affaires de son temps, est d'un très-grand poids. La faiblesse qu'il avait de croire aux sorciers et aux revenants, faiblesse si commune encore en ce temps-là, surtout en Lorraine, ne me paraît pas une raison pour le convaincre de faux sur ce qu'il dit des vivants qu'il avait connus.

Le défit proposé par l'électeur ne me semble point du tout incompatible avec sa situation et son caractère ; il était indignement opprimé ; et un homme qui, en 1655, avait jeté un encrier à la tête d'un plénipotentiaire, pouvait fort bien envoyer un défi, en 1674, à un général d'armée qui brûlait son pays sans aucune raison plausible.

Le président Hénault[4] peut avoir tort de dire que M. de Turenne *répondit* avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette *bravade*. Ce n'était point, à mon sens, une bravade ; c'était une très-juste indignation d'un prince sensible et cruellement offensé.

On touchait au temps où ces duels entre des princes avaient

1. Colini était Florentin.

2. Voyez tome XIV, page 268.

3. *Mémoires du marquis de B***, concernant ce qui s'est passé de plus mémorable sous le règne de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar;* in-12 de 382 pages, sans indication de lieu d'impression.

4. *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, Paris, 1768, in-4°, page 649.

été fort communs. Le duc de Beaufort, général des armées de la Fronde, avait tué en duel le duc de Nemours. Le fils du duc de Guise avait voulu se battre en duel avec le grand Condé. Vous verrez, dans les *Lettres de Pellisson*[1], que Louis XIV lui-même demanda s'il lui serait permis en conscience de se battre contre l'empereur Léopold.

Je ne serais point étonné que l'électeur, tout tolérant qu'il était (ainsi que tout prince éclairé doit l'être), ait reproché, dans sa colère, au maréchal de Turenne son changement de religion, changement dont il ne s'était avisé peut-être que dans l'espérance d'obtenir l'épée de connétable, qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très-indifférent sur les opinions qui partagent les sectes chrétiennes, peut fort bien, quand il est en colère, faire rougir un ambitieux qu'il soupçonne de s'être fait catholique romain par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans : car il est probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour, et, qui pis est, des intrigues de l'amour et des cruautés de la guerre, n'embrasse pas une secte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti dans les guerres civiles ; il n'est pas étrange qu'il ait changé de religion.

Je ne serais point encore surpris de plusieurs ravages faits en différents temps dans le Palatinat par M. de Turenne ; il faisait volontiers subsister ses troupes aux dépens des amis comme des ennemis. Il est très-vraisemblable qu'il avait un peu maltraité ce beau pays, même en 1664, lorsque le roi de France était allié de l'électeur, et que l'armée de France marchait contre la Bavière. Turenne laissa toujours à ses soldats une assez grande licence. Vous verrez, dans les *Mémoires* du marquis de La Fare[2], que, vers le temps même du cartel, il avait très-peu épargné la Lorraine, et qu'il avait laissé le pays messin même au pillage. L'intendant avait beau lui porter ses plaintes, il répondait froidement : « Je le ferai dire à l'ordre. »

Je pense, comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de Turenne est supposée. Les historiens malheureusement ne se font pas un scrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve point dans Tite-Live ce que j'aime dans Homère. Je soupçonne la lettre de Ramsay[3] d'être aussi apocryphe que

1. *Lettres historiques de M. Pellisson*, Paris, 1729, trois volumes in-12, tome II, page 6.

2. Amsterdam, J.-F. Bernard, 1755, in-12, page 162.

3. *Histoire du vicomte de Turenne* (par Ramsay), Paris 1735, deux volumes in-4°; la lettre est tome II, page 515.

celle du gascon Sandras. Ramsay l'Écossais était encore plus gascon que lui. Je me souviens qu'il donna au petit Louis Racine, fils du grand Racine, une lettre au nom de Pope, dans laquelle Pope se justifiait des petites libertés qu'il avait prises dans son *Essai sur l'Homme*. Ramsay avait pris beaucoup de peine à écrire cette lettre en français[1], elle était assez éloquente; mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que Pope savait à peine le français, et qu'il n'avait jamais écrit une ligne dans cette langue; c'est une vérité dont j'ai été témoin, et qui est sue de tous les gens de lettres d'Angleterre. Voilà ce qui s'appelle un gros mensonge imprimé; il y a même, dans cette fiction, je ne sais quoi de faussaire qui me fait de la peine.

Ne soyez point surpris que M. de Chenevières n'ait pu trouver, dans le dépôt de la guerre, ni le cartel ni la lettre du maréchal de Turenne. C'était une lettre particulière de M. de Turenne au roi, et non au marquis de Louvois. Par la même raison, elle ne doit point se trouver dans les archives de Manheim. Il est très-vraisemblable qu'on ne garda pas plus de copie de ces lettres d'animosité que l'on n'en garde de celles d'amour.

Quoi qu'il en soit, si l'électeur palatin envoya un cartel par le trompette Petit-Jean, mon avis est qu'il fit très-bien, et qu'il n'y a à cela nul ridicule. S'il y en avait eu, si cette bravade avait été honteuse, comme le dit le président Hénault, comment l'électeur, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe, ne l'aurait-il pas hautement démenti? Comment aucun homme de sa cour ne se serait-il élevé contre cette imposture?

Pour moi, je ne dirai pas comme ce maraud de Frelon dans *l'Écossaise*[2] : « J'en jurerais, mais je ne le parierais pas. » Je vous dirai : Je ne le jure ni ne le parie. Ce que je vous jurerai bien, c'est que les deux incendies du Palatinat sont abominables. Je vous jure encore que, si je pouvais me transporter, si je ne gardais pas la chambre depuis près de trois ans, et le lit depuis deux mois, je viendrais faire ma cour à Leurs Altesses sérénissimes, auxquelles je serai bien respectueusement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Comptez de même sur l'estime et sur l'amitié que je vous ai vouées.

A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout; mais si on veut brûler Ferney et Tournay, le régiment de Conti

1. Voyez tome XIV, pages 119-120; et la note, XXII, 178.
2. Acte II, scène III; voyez tome V, page 437.

et la légion de Flandre, qui sont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaiement ma défense.

7052 — A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Ferney, 23 octobre.

Je reçus hier, monsieur le comte, vos vers, qui m'étonnent toujours; votre belle apologie des chrétiens, qui en usent avec les dames beaucoup plus honnêtement que les musulmans; et votre vin de Hongrie, dont je viens de boire un coup malgré tous mes maux, et qui est, après vos vers et votre prose, ce que j'aime le mieux. Les bords du lac de Genève, qui ne produisent que de fort mauvais vin, ont été bien étonnés du vôtre, et moi confondu d'un si beau présent, qui vaut mieux assurément que toute l'eau d'Hippocrène. Je suis bien honteux que les stériles montagnes suisses n'aient rien qui soit digne de vous. Il n'y a que des ours, des chamois, des marmottes, des loups, des renards, et des Suisses.

J'ai l'honneur de vous envoyer la faible tragédie scythe[1], que vous avez la curiosité de voir. Je l'adresse à M. de ..., sans aucune lettre particulière, et seulement avec une enveloppe à votre adresse. Si elle arrive à bon port, cela m'encouragera à vous envoyer d'autres paquets.

Vous renoncez donc à la dignité de chancelier, et vous donnez la préférence à celle de général d'armée. Je ne serai plus au monde quand vous commanderez, mais je vous souhaite tous les succès que votre esprit, qui s'étend à tout, doit vous faire espérer. Le roi de Prusse a commencé par faire des vers.

M. le marquis de Miranda[2] me paraît penser très-juste, et connaît fort bien son monde. Je croyais que les chambellans de la première reine de l'Europe étaient excellences de droit. J'ai été chambellan d'un roi[3] dont le grand-père tenait sa dignité du grand-père de votre souveraine; mais ces chambellans-là étaient *vostra coglioneria*, et non pas *vostra eccellenza lustrissima*. C'est en Italie que l'*eccellenza lustrissima* a beau jeu.

1. *Les Scythes :* voyez tome VI, page 261. Voltaire avait joint à l'exemplaire neuf vers qui sont dans les *Poésies mêlées*, tome X, et dont voici le premier :

Au bord du Pont-Euxin le tendre Ovide un jour.

2. Voyez lettre 6974.
3. Le roi de Prusse.

Quelque titre que vous preniez, monsieur, je chérirai jusqu'au dernier moment de ma vie celui de votre très-humble, très-obéissant, très-attaché et très-reconnaissant serviteur.

7053. — A M. DUPONT.

A Ferney, 24 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 18. Je commence par les plus sincères et les plus tendres remerciements ; je vous dirai ensuite que si le juste soin d'assurer mes droits faisait quelque bruit en Alsace et en Souabe, ce serait tant pis pour la cour de Wurtemberg, qui ne paye pas ses dettes.

J'ai été forcé d'envoyer un avocat de mes amis en Franche-Comté pour assurer mes créances, et je me flatte que vous voudrez bien faire pour moi dans le district de Colmar ce qu'il a fait dans celui de Besançon.

Il y a longtemps que j'ai prévenu votre conseil, en écrivant à M. le duc de Wurtemberg les lettres les plus pressantes, auxquelles il n'a pas seulement fait réponse. Il faut absolument mettre cette affaire en règle, et forcer la chambre des finances de Montbéliard à me donner des délégations irrévocables sur des fermiers que je puisse contraindre. Je vous répète que j'ai cent personnes à nourrir, et que cette dépense journalière ne permet aucun ménagement.

Je crois qu'on peut faire saisir les revenus des terres en Alsace, sans faire une saisie réelle ; je m'en rapporte à vos lumières sur cette formalité.

Il aurait été bien convenable et bien utile que les lois eussent donné autant de force à la copie authentique d'un contrat qu'à la grosse : car cette grosse peut se perdre par mille accidents, par le feu, par la guerre, par la négligence d'un héritier, par la mauvaise foi d'un homme d'affaires. Il aurait donc fallu, pour prévenir tant d'inconvénients, ordonner qu'on délivrât deux grosses, comme les banquiers délivrent deux lettres de change pour la même somme, les deux lettres ne valant que pour une.

Je vous supplie de remarquer surtout que je n'ai point de grosse de contrat pour les engagements précédents de M. le duc de Wurtemberg en 1752 et 1753. Ces objets sont considérables ; ils montent à soixante-dix mille écus d'Allemagne.

Je crois vous avoir mandé, mon cher ami, que j'ai remis entre les mains de mon avocat de Franche-Comté le contrat de

deux cent mille livres que vous passâtes en ma faveur en 1764 ; c'est en vertu de ce contrat qu'il agit actuellement dans les terres de Franche-Comté. Je lui manderai de vous envoyer mon contrat dès qu'il aura rempli les formalités nécessaires. J'ai gardé par-devers moi pour quatre-vingt mille livres de contrats, uniquement pour ne point multiplier les frais du contrôle que l'on paye dans le comté de Bourgogne.

Si malheureusement quelques discussions arrêtaient trop longtemps en Franche-Comté l'avocat qui s'est bien voulu charger de mes affaires, dites-moi, je vous prie, comment vous pourriez vous y prendre pour me faire rendre justice avec les seules pièces qui sont entre vos mains.

Il est d'une nécessité absolue qu'on agisse en forme juridique dans la confusion totale où sont les affaires. J'ai écrit à M. Jean Maire ; ma lettre[1] est pleine de respect pour M. le duc de Wurtemberg, et ne parle que de la nécessité où je suis de prendre des mesures contre ceux qui pourraient me disputer mes hypothèques. Je prie même M. Jean Maire de communiquer ma lettre à la chambre des finances de Montbéliard.

Je vous ai rendu un compte exact de ma situation ; tout mon embarras actuellement est de savoir comment nous ferons pour faire valoir les promesses de contrat de M. le duc de Wurtemberg, faites en 1752 et 1753 ; promesses qui sont rappelées, si je ne me trompe, dans le contrat de 1764, que vous avez bien voulu signer. Ses promesses valent-elles en effet contrat ? Je les ai toutes deux par-devers moi ; ne faudra-t-il pas que je vous les envoie ? Dites-moi, je vous prie, quel usage vous en ferez, et quelle est, sur ce point délicat, la jurisprudence du conseil souverain d'Alsace ? Toutes ces affaires ne laissent pas d'être fort tristes pour un homme de mon âge, dont la santé est très-languissante ; ma consolation est dans votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

7054. — A M. CHRISTIN.

A Ferney, 27 octobre.

Mon cher ami, je vous écris à tout hasard, ne sachant où vous êtes, et je prie M. Le Riche de vous faire tenir ma lettre. J'ai écrit à M. Jean Maire, receveur de M. le duc de Wurtem-

1. Elle manque.

berg ; je lui ai mandé que la nécessité de soutenir mes droits et ceux de ma famille contre les créanciers du prince m'oblige de mettre les affaires en règle ; que vous êtes chargé de ma procuration ; que vous devez être incessamment dans le bailliage de Baume, et qu'il est de l'intérêt du prince que la chambre de Montbéliard prenne sans délai des arrangements avec vous, pour prévenir des frais ultérieurs ; qu'il n'y a qu'à me déléguer mes rentes et celles de ma famille, sur des fermiers solvables et sur des régisseurs, en stipulant que leurs successeurs seront tenus aux mêmes conditions, quand même ces conditions ne seraient pas exprimées dans les contrats que la chambre de Montbéliard ferait un jour avec eux.

Si la chambre de Montbéliard a une envie sincère de terminer cette affaire, elle le pourra très-aisément ; et il sera nécessaire que M. le duc de Wurtemberg ratifie ces conventions.

Si les terres de Franche-Comté étaient tellement chargées qu'elles ne pussent suffire à mon payement, il faudrait faire déléguer le surplus sur les terres de Richwir et d'Horbourg, situées près de Colmar. Mais, dans toutes ces délégations, il faut stipuler que les fermiers ou régisseurs seront tenus de me faire toucher ces revenus dans mon domicile, sans aucuns frais, selon mes conventions avec M. Jean Maire, bien entendu surtout que l'on comprendra dans la dette tous les frais que l'on aura faits, tant pour la procédure que pour les contrôles et insinuations, que pour le payement de votre voyage.

S'il est impossible d'entrer dans cet accommodement raisonnable, vous ferez saisir toutes les terres dépendantes de Montbéliard en Franche-Comté ; après quoi je vous prierai d'envoyer le contrat de deux cent mille livres, par la poste, à M. Dupont, avocat au conseil souverain de Colmar, à Colmar, avec la précaution de faire charger le paquet à la poste.

M. Le Riche m'écrit d'Orgelet qu'il faut faire insinuer mon contrat de deux cent mille livres, parce que, dit-il, on pourrait un jour prétendre *que j'aurais seulement placé sur la tête de ma nièce, sans que ce soit à son profit.* Je ne conçois point du tout cette difficulté, puisqu'il est stipulé dans le contrat que ma nièce ne jouira qu'après ma mort. Certainement cette jouissance exprimée est au profit de Mme Denis ; mais il ne faut négliger aucune précaution, et je payerai tout ce que M. Le Riche jugera convenable.

Au reste, je me rapporte de toute cette affaire entièrement à vous ; mais je crois qu'il ne faut pas se presser de faire l'insinua-

tion, si la chambre des finances se prête à un prompt accommodement.

Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de tout cela, et ce que vous aurez fait. Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le suis.

7055. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

28 octobre.

Non, mon cher défenseur de l'innocence des autres et des droits de madame votre femme, non, mon cher Cicéron, ne m'envoyez pas votre factum pour les Sirven : ce serait perdre un temps précieux. Je m'en rapporte à vous; je ne veux voir votre mémoire qu'imprimé. Vous n'avez pas besoin de mes faibles conseils, et les malheureux Sirven ont besoin que leur mémoire paraisse incessamment, signé de plusieurs avocats. Je vais écrire à M. Chardon[1], puisque vous l'ordonnez; mais il me semble qu'aucun maître des requêtes ne demande jamais d'être rapporteur d'une affaire. Ils attendent tous que monsieur le vice-chancelier les nomme. J'aurai du moins le plaisir de dire à M. Chardon tout ce que je pense de vous.

M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, en revenant de Ferney, rencontra monsieur le vice-chancelier[2] dans la chambre de Sa Majesté : il lui dit que M. le duc de Choiseul devait lui demander M. Chardon pour rapporteur dans l'affaire des Sirven ; monsieur le vice-chancelier répondit qu'il le nommerait de tout son cœur. Je m'attends donc que votre mémoire pourra faire parler M. le duc de Choiseul, qui aura cette bonté.

Quand vous serez à Paris, pourrez-vous m'envoyer par M. Damilaville vos mémoires contre Mme de Roncherolles? Tout ce qui vous concerne m'intéresse. Ne doutez pas que M. d'Argental ne parle et ne fasse parler M. le duc de Praslin à M. Chardon. J'aurai même l'insolence de demander la protection de M. le duc de Choiseul : il a déjà eu la bonté de m'écrire qu'il est depuis longtemps l'ami de M. Chardon, et qu'il l'avait envoyé dans une île[3] toute pleine de serpents, de laquelle il était revenu le plus tôt qu'il avait pu.

1. Cette lettre manque.
2. Maupeou.
3. Sainte-Lucie; voyez lettre 6712.

Vous avez donc trouvé d'autres serpents en Normandie? M. Ducelier[1] siffle donc toujours contre vous, et tâche de vous mordre au talon? Mais il paraît que vous lui écraserez la tête.

Voilà bien des affaires : vous faites la guerre de tous côtés; mais la grande guerre, celle qui m'intéresse le plus, est celle de qui dépend la fortune de Mme de Beaumont. Je vous ai déjà dit que j'ai lu avec beaucoup d'attention vos factums. Je vois que vous demandez à rentrer dans une terre de sa famille, vendue à vil prix; je vois que la raison et les lois sont pour vous : je veux voir absolument le factum de votre adverse partie. Je sais qu'elle a soulevé contre vous beaucoup de protestants ; je puis en ramener quelques-uns qui ne laissent pas d'avoir du crédit. Ce que je vous dis est plus essentiel que vous ne pensez. Je vous demande en grâce de m'envoyer ce mémoire de votre adversaire avec celui des Sirven. Depuis votre triomphe dans l'affaire des Calas, toutes vos affaires sont devenues les miennes.

Adieu, mon cher Cicéron : mille respects à Mme Terentia.

7056. — DE M. COLINI.

Manheim, 29 octobre.

Monseigneur l'électeur a lu avec avidité, monsieur, la lettre que vous venez de m'écrire [2]. Il regrette de ne pouvoir pas vous voir à Manheim, et vous ne lui donnez seulement pas l'espoir de vous posséder un jour. Je vous remercie des réflexions que vous avez bien voulu faire sur mon petit ouvrage. Voici quelques-unes de mes remarques.

Comme vous êtes né en 1694, le cardinal d'Auvergne et le chevalier de Bouillon n'ont pu vous parler du cartel de l'électeur palatin que dans un temps où ce fait était déjà imprimé dans une foule d'ouvrages. A moins qu'ils ne vous aient montré quelque écrit particulier que nous ne connaissons point, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher de penser qu'ils n'ont connu cette anecdote que par ces ouvrages, qu'elle a pu les flatter, et qu'ils pouvaient être charmés de l'adopter. Lorsque j'ai fait des recherches dans les archives de Manheim, et que j'ai souhaité qu'on en fît au dépôt de la guerre en France, ce n'était pas uniquement pour trouver le défi et la réponse de Turenne, lettres d'animosité dont je veux croire qu'on n'ait pas gardé de copie, mais je cherchais quelque trace de ce fait ; et il est étonnant que parmi ce fatras de papiers et de correspondances, qui contient souvent des choses plus inutiles que ce cartel, on n'en trouve pas le moindre

1. C'est sans doute le nom de la partie adverse de Beaumont dans le procès pour la terre de Canon; voyez tome XLIV, page 454, etc.

2. Lettre 7051.

vestige. Dites-moi, je vous prie, par quelle fatalité, depuis l'époque du cartel jusqu'à la publication du livre du romancier Courtilz, c'est-à-dire depuis 1674 jusqu'à 1685, on ne trouve ni papiers, ni nouvelles qui fassent mention de cette anecdote, et pourquoi, après la publication du même livre, voit-on ce bruit répandu dans l'Europe? Vous voudriez le faire regarder comme assez indifférent, pour qu'on ne se donnât pas plus de peine pour en conserver le souvenir qu'on ne s'en donne *pour copier des lettres d'amour*. Cependant tous les auteurs, même les plus respectables, qui ont parlé après Gatien de Courtilz, ont eu l'intention de nous le transmettre comme un fait intéressant et curieux. Ne le dites-vous pas?

Louis XIV a pu fort bien demander s'il ne pourrait pas en conscience se battre avec l'empereur Léopold; mais Louis XIV s'avisa-t-il jamais d'envoyer des défis au prince Eugène et à Marlborough?

Je n'ai point dit qu'il ne faut pas ajouter foi au marquis de Beauvau, parce qu'il croyait aux revenants et aux visions; mais j'ai dit que, du temps du prétendu cartel, il était à quatre-vingts lieues de Manheim; qu'il était attaché à la maison de Bavière, l'ennemie jurée de la Palatine, et qu'il écrivait alors son ouvrage, comme il le déclare lui-même, sur la foi d'autrui: raison bien plus plausible que celle dont vous me rendez responsable, et que je n'avais alléguée que parce que ces auteurs à visions sont sujets quelquefois à être visionnaires.

Vous vous étonnez de ce que Charles-Louis, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe, ne l'ait pas hautement démenti, et vous en concluez que le fait était vrai: vous admettez ici gratuitement ce qui fait justement le nœud de toute la difficulté. Qui est-ce qui vous a dit que Charles-Louis ait vu ce fait publié dans toute l'Europe? c'est un point fort embarrassant qui vous reste à prouver, un point que je nie hautement, et sur lequel roule toute ma dissertation. Le silence de Charles-Louis, de ses courtisans, de tous les historiens et de tous les écrivains du temps, démontre la fausseté du fait. Pour que vous puissiez donc prouver qu'il était public dans toute l'Europe du temps de l'électeur, il faut produire des pièces justificatives, citer les ouvrages et les historiens contemporains qui en ont parlé, et faire voir que j'ai eu tort de regarder Gatien de Courtilz comme le premier auteur de cette fable en 1685, dix ans après la mort de Turenne, et cinq après celle de Charles-Louis. J'ai tâché de faire voir dans mon ouvrage comment s'est répandue cette fable après Gatien, comment d'un auteur elle a passé à l'autre; et en admettant que Charles-Louis ait eu connaissance de ce fait, vous renversez sans aucune preuve mon système.

Vous ajoutez: Comment aucun homme de sa cour ne se serait-il élevé contre cette imposture? Selon moi, aucun homme de sa cour ne put s'élever contre cette imposture qu'après l'année 1685; et je trouve, en effet, que huit ans après cette date un homme de sa cour fit connaître la fausseté de cette anecdote. Pourquoi si tard, direz-vous? On n'en sera pas surpris, si on veut observer dans quelles circonstances parut l'ouvrage de Gatien de Courtilz.

Au commencement de l'année 1685, la branche réformée de Charles-

Louis vint à s'éteindre en son fils, et fit place à la catholique de Neubourg : c'est immédiatement après cet événement que le livre de Gatien devint public. On voyait alors à Heidelberg une cour entièrement nouvelle, agitée par d'autres vues et par de nouveaux intérêts, animée d'un autre esprit de religion, et qui eut tout à coup à redouter les prétentions de la maison d'Orléans sur la succession de Simmeren [1]. Pensez-vous qu'au milieu de ce changement et de la crainte d'une guerre prochaine, les anciens courtisans de feu Charles-Louis fussent fort curieux de nouveautés de littérature française ? et exigeriez-vous que le livre de Gatien leur dût être connu immédiatement après la publication, afin qu'ils pussent le réfuter ? Reiger, secrétaire de cet électeur, enveloppé dans cette catastrophe, et réfugié en Suisse, n'apprit même que vers l'an 1692 le bruit que faisait en France l'anecdote de ce cartel. Cet animé serviteur de Charles-Louis, auquel on ne saurait attribuer des vues de flatterie, publia, en 1693, *que ce fait était entièrement faux*. Vous voyez donc qu'il y a eu quelqu'un de la cour de Charles-Louis qui s'est élevé contre cette imposture aussitôt qu'il a pu en avoir connaissance. Le témoignage de cet homme me paraît d'un grand poids. Croira-t-on plutôt à M. de Beauvau, qui s'était éloigné de Manheim, qu'à Reiger, qui ne quittait pas Charles-Louis, qui était son confident, qui écrivait toutes ses lettres, et qui était auprès de son maître dans le temps de ce prétendu défi ?

Lorsqu'on jette un encrier à la tête de quelqu'un qui vous dit des injures, c'est un mouvement de colère dont on n'est pas le maître, et on a le plaisir de se voir vengé avant que d'y avoir pensé. Mais un cartel, il faut l'écrire, il faut chercher les expressions; cela demande du temps; on réfléchit; on pense que le général avec lequel on veut se battre n'est peut-être pas si coupable; qu'il agit par des ordres ; que quand on l'aura tué, les villages n'en seront pas moins brûlés ; qu'en cas qu'on soit tué, les sujets n'en seront que plus à plaindre : on commence à entrevoir l'inutilité de la bravade et le mauvais choix qu'on a fait du moyen de témoigner *sa très-juste indignation* par un défi qu'il est aisé de prévoir qu'on n'acceptera pas : en attendant, l'ardeur se calme, l'envie de se battre diminue, la raison vient; on finit par déchirer la lettre. Aura-t-on raison de conclure que si quelqu'un a commis la première de ces actions, on doit le supposer capable de la seconde ?

Voilà les remarques que j'ai voulu soumettre à vos lumières. Je voudrais que vous les trouvassiez fondées, etc.

COLINI.

1. Louis-Philippe, frère de la duchesse d'Orléans, mère du régent, mourut en 1685. Il avait en apanage la principauté de Simmeren ou Simmern, sur laquelle la maison d'Orléans éleva des prétentions.

7057. — A M. DAMILAVILLE.

30 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 20 d'octobre, car il faut que je sois exact sur les dates : on dit qu'il y a quelquefois des lettres qui se perdent.

J'écris à M. Chardon[1], à tout hasard, pour l'affaire des Sirven, quoique je ne croie pas le moment favorable. On vient de condamner à être pendu un pauvre diable de Gascon qui avait prêché la parole de Dieu dans une grange auprès de Bordeaux. Le Gascon maître de la grange est condamné aux galères, et la plupart des auditeurs gascons sont bannis du pays; mais quand on appesantit une main, l'autre peut devenir plus légère. On peut en même temps exécuter les lois sévères qui défendent de prêcher la parole de Dieu dans des granges, et venger les lois qui défendent aux juges de rouer, de pendre les pères et les mères sans preuves.

Ne pourriez-vous point m'envoyer cette *Honnêteté théologique*[2] dont on parle tant, et qu'on m'impute à cause du titre, et parce que l'on sait que je suis très-honnête avec ces messieurs de la théologie? Je ne l'ai point vue, et je meurs d'envie de la lire. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une Sorbonne, mais on pourra empêcher que cette Sorbonne fasse du mal. Le ridicule et la honte dont elle vient de se couvrir dureront longtemps. Il faut espérer que tant de voix, qui s'élèvent d'un bout de l'Europe à l'autre, imposeront enfin silence aux théologiens, et que le monde ne sera plus bouleversé par des arguments, comme il l'a été tant de fois.

Pourquoi donc ne pas donner vos observations sur l'*Ordre essentiel des Sociétés*[3]? Mais il n'y a pas moyen de dire tout ce qu'on devrait et qu'on voudrait dire.

Adieu, mon très-cher ami ; tâchez donc de venir à bout de cette enflure au cou ; pour moi, je suis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je serai bientôt réduit à rien.

1. Cette lettre, qui est probablement celle dont il est question page 417, est perdue.

2. L'*Honnêteté théologique*, qui forme le second cahier des *Pièces relatives à Bélisaire*, a été attribuée à Voltaire et à Turgot; mais il paraît qu'elle est de Damilaville; toutefois Voltaire l'a *rebouisée* (voyez tome XXVI, page 529).

3. Voyez lettre 6970.

7058. — A M. DUPONT.

A Ferney, 31 octobre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre, et celle du procureur que vous avez choisi ; je vous demande en grâce d'exiger de lui qu'il fasse sur-le-champ une opposition entre les mains des régisseurs de Richwir et des fermiers du Martinet. Il est essentiel que mes démarches soient faites en même temps en Alsace et en Franche-Comté ; je crois qu'on peut toujours faire une opposition sans avoir la grosse en main, sauf à la produire ensuite : tout mon but est de forcer M. le duc de Wurtemberg de mettre de l'ordre dans ses affaires, à ne se pas ruiner, et à ne pas ruiner ses créanciers. Quand il verra qu'on fait des saisies en France, tandis que la commission impériale lui impose des lois en Souabe, il faudra bien qu'il prenne un parti raisonnable, dans la crainte de se voir en tutelle ; il aurait même la douleur de ne pouvoir s'opposer à la vente de ses terres, s'il ne prenait incessamment une résolution digne de son rang. Il est fort mal à M. Jean Maire de ne m'avoir point averti du désordre des affaires, et de m'avoir toujours donné des paroles qu'il savait bien ne pouvoir tenir. Il m'a envoyé, en dernier lieu, quatre mille cinq cents livres, au lieu de soixante-deux mille qu'il m'avait promises ; ce n'est pas[1] sa faute de promettre ce qu'il ne peut exécuter ! M. de Montmartin a été plus sincère que lui. En un mot, mon cher ami, je compte sur vous comme sur ma seule ressource : je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

VOLTAIRE.

Je vous prie de me mander à quoi se monte la créance du baron banquier Dietrich, et celle des marchands de Lyon qui ont fourni de belles étoffes à des filles.

7059. — A M. DAMILAVILLE.

2 novembre.

Mon corps, qui n'en peut plus, fait ses compliments à votre cou, qui n'est pas en trop bon ordre, mon cher ami. J'arrange

1. Si l'autographe porte *ce n'est pas*, qu'on lit dans toutes les éditions, il me semble que c'est un *lapsus calami*. Je crois qu'il faut lire *n'est-ce pas*, etc. (B.)

mes petites affaires, et voici un papier que je vous prie de faire parvenir à M. Delaleu.

Au reste, plus la raison est persécutée, plus elle fait de progrès. Puissent les braves combattre toujours, et les tièdes se réchauffer!

Je reçois une lettre d'un des nôtres, nommé M. Dupont, avocat au conseil souverain d'Alsace, qui me mande vous avoir adressé des papiers très-importants pour moi. Il faut bien, quelque philosophe que l'on soit, ne pas négliger absolument ses affaires temporelles; ces papiers me seront très-utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de Wurtemberg. Personne ne me paye, et j'ai, depuis six semaines, le régiment de Conti, auquel il faut faire les honneurs du pays. Je suis plus embarrassé que la Sorbonne ne l'est avec M. Marmontel.

Je viens d'apprendre qu'il y a des mémoires imprimés du maréchal de Luxembourg[1], et je suis honteux de l'avoir ignoré. Ils me seront très-utiles pour la nouvelle édition que l'on fait du *Siècle de Louis XIV;* et je vous prie instamment, mon cher ami, de me les faire venir par Briasson, ou de quelque autre manière.

Connaîtriez-vous un petit écrit sur la population d'une partie de la Normandie et de deux ou trois autres provinces de France? On dit que l'intendant, M. de La Michodière, a part à cet ouvrage, qui est, dit-on, très-exact et très-bien fait[2].

Mandez-moi surtout des nouvelles de votre cou; je m'y intéresse plus qu'à tous les dénombrements de la France. Vous ne m'avez point parlé de l'opéra[3] de M. Thomas et de M. de La Borde. Je crois que vous vous souciez plus d'un bon raisonnement que d'une double croche.

Portez-vous bien, mon cher ami, et aimez un homme qui vous chérira jusqu'au dernier moment de sa vie.

1. Voltaire veut sans doute parler du volume intitulé *Mémoire pour servir à l'histoire du maréchal duc de Luxembourg, depuis sa naissance, en* 1628, *jusqu'à sa mort, en* 1695, *contenant des anecdotes très-curieuses, et sa détention à la Bastille, écrite par lui-même;* La Haye (Paris), 1758, in-4°.

2. C'est l'ouvrage dont Voltaire parle dans une note de *l'Homme aux quarante écus;* voyez tome XXI, page 312; il est intitulé *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du royaume,* 1766, in-4°.

3. *Amphion;* voyez page 434.

7060. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE.

A Ferney, 3 novembre.

Les arbres dont vous me gratifiez, monsieur, sont heureusement arrivés à Lyon. Je vais les envoyer chercher. La saison est encore favorable. Je sens également l'excès de vos bontés, et le ridicule de planter à mon âge; mais ce ridicule est bien compensé par l'utilité dont il sera à mes successeurs, et au petit pays inconnu que j'ai tâché de tirer de la barbarie et de la misère.

J'ai eu dans mes terres, en dernier lieu, la moitié du régiment de Conti et de la légion de Flandre; ils auraient été obligés de coucher à la belle étoile il y a dix ans. Les officiers et les soldats ont été fort à leur aise. Je suis toujours très-convaincu que la France en vaudrait mieux d'un tiers si les possesseurs des terres voulaient bien en prendre soin eux-mêmes; mais je gémis toujours sur les déprédations des forêts.

Je ne pense pas du tout que la France soit aussi dépeuplée qu'on le dit. Je vois, par le dénombrement exact des feux, fait en 1753, qu'il y a environ vingt millions de personnes dans le royaume, en comptant les soldats, les moines et les vagabonds. Je vois que l'industrie se perfectionne tous les jours, et qu'au fond la France est un corps robuste qui se rétablit aisément en peu d'années par du régime, après ses maladies et ses saignées.

Je ne suis point du nombre des gens de lettres qui gouvernent l'État du fond de leurs greniers, et qui prouvent que la France n'a jamais été si malheureuse; mais je suis du petit nombre de ceux qui défrichent en silence des terres abandonnées, et qui améliorent leur terrain et celui de leurs vassaux.

Je vous dois bien des remerciements, monsieur, de m'avoir aidé dans mon petit travail. Je dois payer au moins la peine de vos enfants trouvés [1], qui ont arraché les arbres, et qui les ont fait transporter à Chailly. Je vous supplie de vouloir bien me dire à qui et comment je puis faire tenir une petite lettre de change.

Continuez, monsieur, à être utile à l'État, par le bel établissement à la tête duquel vous êtes; jouissez de vos heureux succès; comptez-moi parmi ceux qui en sentent tout le prix, et qui sont véritablement sensibles au bien public.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'estime, monsieur, votre, etc.

1. Voyez lettre 690.

7061. — A M. D'ALEMBERT.

4 novembre.

Mon cher philosophe (car il faut toujours vous appeler de ce nom respectable, que la cour ne respecte guère), le philosophe M. de Chabanon aura donc le bonheur de vous embrasser! vous lèverez donc les épaules ensemble sur l'avilissement où l'on veut jeter les lettres, sur la conspiration contre la raison et contre la liberté, sur les sottises dont vous êtes environné, sur la barbarie où l'on va nous replonger, si vous n'y mettez ordre!

M. de Chabanon a un beau plan de tragédie, et a fait un premier acte qui annonce le succès des quatre autres[1]; mais pour qui travaille-t-il? quels comédiens et quels spectateurs! Le temps des beaux-arts est passé, et la philosophie, qui faisait l'honneur de ce siècle, est persécutée. La Sorbonne est dans la boue, mais les gens de lettres sont *sub gladio*. L'approbateur de *Bélisaire*[2] est toujours destitué. Rien ne marque plus le dessein formé d'empêcher la nation de penser; c'était tout ce qui lui restait. Battue par le prince de Brunswick et par le margrave de Brandebourg, par les Anglais et par le roi de Maroc; sans argent, sans commerce et sans crédit; si elle ne se met pas à penser, que deviendra-t-elle? Votre cour de parlement fait conduire en place de Grève un lieutenant général[3] avec bâillon en bouche, sans daigner alléguer le moindre délit; on coupe la main, la langue et la tête, à un jeune gentilhomme[4] à Abbeville, et on jette tout cela dans un grand feu, pour n'avoir pas salué des capucins, et pour avoir chanté deux vieilles chansons; et les gens coupables de ces assassinats judiciaires sont honorés! Vraiment, après cela, il faut boucher les yeux, les oreilles et l'entendement d'une nation; mais on n'y parviendra pas. Les hommes s'éclaireront malgré les tigres et les singes. Vous ne voulez pas être martyr, mais soyez confesseur: vos paroles feront plus d'effet qu'un bûcher. Mon cher philosophe, criez toujours comme un diable.

Je vous aime autant que je hais ces monstres.

1. *Eudoxie*, tragédie de Chabanon.
2. Bret; voyez lettre 7044.
3. Lally.
4. Le chevalier de La Barre.

7062. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Vraiment, mon divin ange, je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin[1]. Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse; et je ne conçois guère comment on attend sa santé de gens qui ne savent pas se guérir : cependant il est bon de leur demander quelquefois conseil, pourvu qu'on ne les croie pas aveuglément. Mais comment pouvez-vous prendre les mêmes remèdes, Mme d'Argental et vous, puisque vous n'avez pas la même maladie? C'est une énigme pour moi. Tout ce que je puis faire, c'est de lever les mains au ciel, et de le prier de vous accorder une vie très-longue, très-saine, avec très-peu de médecins.

J'avais déjà écrit un petit mot[2] à M. de Thibouville pour vous être montré. Votre lettre du 28 d'octobre ne m'a été rendue qu'après. Vous ne doutez pas que je ne sois bien curieux de voir ma lettre à la belle Mlle Dubois. Vous avez vu les raisons que j'ai de me tenir un peu clos et couvert jusqu'à ce que j'aie reçu des nouvelles de M. le maréchal de Richelieu. Il me semble qu'il y a dans cette affaire je ne sais quelle conspiration pour m'embarrasser et se moquer de moi. Mais comment M. le duc de Duras n'a-t-il pas eu la curiosité de voir cette lettre, qui est devenue la pomme de discorde chez les déesses du *tripot?* Rien n'est, ce me semble, si facile; tout serait alors tiré au clair, sans que des personnes qui peuvent beaucoup me nuire eussent le moindre prétexte contre moi.

Je vous avouerai grossièrement, mon cher ange, que je me trouve dans une situation bien gênante, et que je crains l'éclat d'une brouillerie qui me mettrait dans l'alternative de perdre une partie de mon bien, ou de le redemander par les voies du monde les plus tristes, et peut-être les plus inutiles. On me mande des choses si extraordinaires que je ne sais plus où j'en suis; ma santé d'ailleurs est absolument ruinée. Je dois plutôt songer à vivre que songer à la singulière tracasserie qu'on m'a faite. Je n'ose même écrire à Lekain, de peur de l'exposer.

Vous verrez incessamment M. de Chabanon et M. de La Harpe. J'ai donné une lettre à M. de La Harpe pour vous.

1. Il s'appelait Fournier.
2. Il manque.

Adieu, mon divin ange ; maman [1] et moi nous nous mettons au bout de vos ailes plus que jamais.

Vous savez quel est pour vous mon culte d'hyperdulie.

7063. — A M. DUPONT.

A Ferney, 7 novembre.

Je reçois à la fois, mon cher ami, vos deux lettres du 29 octobre et du 1er novembre. Je ne demande autre chose, sinon que mon procureur s'oppose (en vertu de mon hypothèque antérieure) à toutes délivrances d'argent ou fruits aux créanciers de Lyon ; l'arrêt viendra ensuite quand il pourra ; peut-être qu'avant l'arrêt le sieur Jean Maire aura pris un parti raisonnable ; mais il faut l'y forcer. Il m'a donné cent paroles qu'il ne m'a point tenues ; il me devra soixante et dix-sept mille livres au 1er janvier ; et ayant reçu ordre, il y a au moins six semaines, de m'envoyer trois cents louis d'or, il ne m'a donné que des lettres de change pour quatre mille cinq cents livres. Il ne sait pas la triste situation où il me réduit. Il vient de m'écrire une lettre très-ridicule ; je lui ai fait une réponse catégorique, dont j'enverrai copie, s'il le faut, à M. le duc de Wurtemberg lui-même : je veux absolument que les choses soient en règle, c'est une justice que je dois à ma famille ; mais je ne manquerai jamais de respect ni d'attention pour ce prince.

Soyez bien sûr aussi, mon cher ami, que je ne manquerai jamais de reconnaissance envers vous.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer les noms des marchands de Lyon, et de me faire savoir la somme de la créance du baron banquier Dietrich. V.

7064. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Le 9 novembre.

Je n'ai pu répondre, monsieur, aussitôt que je l'aurais voulu à la lettre par laquelle vous eûtes la bonté de m'apprendre votre excommunication. J'étais enchanté de vous avoir pour confrère, et il était bien juste qu'un doyen félicitât avec empressement un novice tel que vous ; mais j'étais dans ce temps-là sur le point

1. Mme Denis.

d'aller à tous les diables. Ma vieillesse et mes maladies continuelles ne me permettent pas de remplir mes devoirs bien exactement avec les réprouvés auxquels je suis très-attaché. Je me flatte que si vous êtes excommunié auprès de quelques habitués de paroisse, vous ne l'êtes pas auprès de l'habitué de la gloire. Les lauriers des Condé garantissent des foudres de l'Église.

Je vous souhaite, monsieur, beaucoup de joie et de plaisir dans ce monde, en attendant que vous soyez damné dans l'autre.

Ne montrez point ma lettre à monsieur l'archevêque, si vous voulez que j'aie l'honneur d'être enterré en terre sainte ; mais, si jamais vous lui parlez de moi, assurez-le bien que je ne suis pas janséniste.

Conservez-moi vos bontés. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de Son Altesse sérénissime ?

7065. — A M. DE CHENEVIÈRES.

9 novembre.

Vraiment, mon cher ami, je suis fort aise que M. de Taulès soit M. de Barrau ; mandez-moi, je vous prie, s'il est encore à Versailles, s'il reviendra bientôt à Soleure. C'est un homme fort instruit, et le seul capable de fournir des anecdotes vraies sur le siècle de Louis XIV. Je ferais bien volontiers le voyage de Soleure pour le consulter, si ma santé me le permettait ; il est d'ailleurs du pays de mon héros Henri IV, et j'ai mille raisons pour l'aimer : quand vous écrirez à M. de Rochefort, dites-lui, je vous prie, combien je m'intéresse à son nouvel établissement[1] et à son bonheur. Voici un petit mot pour M. le comte de La Touraille[2]. Maman et moi nous faisons les plus tendres compliments à notre ancien ami et à la sœur du pot[3].

VOLTAIRE.

7066. — A M. DAMILAVILLE.

Le 11 novembre.

J'ai aussi, mon cher ami, une très-ancienne colique. Je suis à peu près de l'âge de M. de Courteilles[4], et beaucoup plus faible

1. Son mariage ; voyez lettre 6850.
2. La lettre 7064.
3. Mme la duchesse d'Aiguillon ; voyez tome XXXIII, page 406.
4. Dominique-Jacques Barberie, marquis de Courteilles, était mort le 3 novembre 1767, à soixante-onze ans.

et plus usé que lui. Je dois m'attendre à la même aventure au premier jour. Que cette dernière facétie soit jouée dans mon désert ou demain, ou dans six mois, ou dans un an, cela est parfaitement égal entre deux éternités qui nous engloutissent, et qui ne nous laissent qu'un moment pour souffrir et pour mourir.

Je vous plains beaucoup d'avoir perdu votre protecteur; mais vous ne perdrez pas pour cela votre emploi. Vous vous soutiendrez par vos propres forces; et d'ailleurs vous avez des amis. Plût à Dieu que vous pussiez, au lieu de votre emploi, avoir un bénéfice simple, et venir philosopher avec moi sur la fin de ma carrière!

Mandez-moi, je vous prie, si M. Marmontel est revenu à Paris. Le voilà pleinement victorieux; et il le serait encore davantage si les chats fourrés de la Sorbonne étaient assez fous pour lâcher un décret. Vous m'avez envoyé les *Pièces relatives à Bélisaire*[1], mais elles ne sont pas complètes.

Il n'est pas juste de m'attribuer l'*Honnêteté théologique*[2] quand je ne l'ai pas faite. Il faut que chacun jouisse de sa gloire. Ceux qui font ces bonnes plaisanteries sont trop modestes de les mettre sur mon compte. J'ai bien assez de mes péchés, sans me charger encore de ceux de mon prochain.

Je ne suis point du tout fâché qu'on ait imprimé ma lettre à Marmontel[3]. J'y traite Coger de *maraud;* et j'ai eu raison, car il a eu la conduite d'un coquin avec le style d'un sot. On peut même imprimer cette lettre que je vous écris, je le trouverai très-bon.

Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent.

7067. — A M. COLINI.

A Ferney, 11 novembre.

Mon cher ami, oublierez-vous toujours que j'ai soixante-quatorze ans, que je ne sors presque plus de ma chambre? Il s'en faut peu que je ne sois entièrement sourd et mort. Vous m'écrivez comme si j'avais votre jeunesse et votre santé. Soyez très-sûr que si je les avais, je serais à Manheim ou à Schwetzingen.

Il y aura toujours un peu de nuage sur la lettre *amère* de l'électeur au maréchal de Turenne : le fait, entre nous, n'est pas

1. Voyez une note sur la lettre 7023.
2. Voyez une note sur la lettre 7057.
3. C'est la lettre 6966.

trop intéressant, puisqu'il n'a rien produit. C'est un pays en cendres qui est intéressant. Il importe peu au genre humain que Charles-Louis ait défié Maurice de La Tour ; mais il importe qu'on ne fasse pas une guerre de barbares.

Gatien de Courtilz, caché sous le nom de Du Buisson, avait déjà été convaincu de mensonges imprimés par l'illustre Bayle, avant que le marquis de Beauvau eût écrit. Il est donc très-vraisemblable que le marquis de Beauvau n'eût point parlé du cartel, s'il n'avait eu que Gatien de Courtilz pour garant. Bayle, qui reproche tant d'erreurs à ce Courtilz Du Buisson, ne lui reproche rien sur le cartel. Il faut donc douter, mon cher ami : *de las cosas mas seguras, la mas segura es dudar*. Mais ne doutez jamais de mon estime et de ma tendre amitié pour vous.

Mme Denis vous en dit autant.

7068. — A M. CHARDON.

A Ferney, 14 novembre.

Monsieur, il paraît que le conseil cherche bien plus à favoriser le commerce et la population du royaume qu'à persécuter des idiots qui aiment le prêche, et qui ne peuvent plus nuire. Dans ces circonstances favorables, je prends la liberté de rappeler à votre souvenir l'affaire des Sirven, et d'implorer votre protection et votre justice pour cette famille infortunée. On dit que vous pourrez rapporter cette affaire devant le roi. Ce sera, monsieur, une nouvelle preuve qu'il aura de votre capacité et de votre humanité. Il s'agit d'une famille entière qui avait un bien honnête, et qui se voit flétrie, réduite à la mendicité, et errante, en vertu d'une sentence absurde d'un juge de village.

Il n'y a pas longtemps, monsieur, qu'on a imprimé à Toulouse[1], par ordre du parlement, une justification de l'affreux jugement rendu contre les Calas. Cette pièce soutient fortement l'incompétence de messieurs des requêtes, et la nullité de leur arrêt. Jugez comme la pauvre famille Sirven serait traitée par ce parlement si elle y était renvoyée après avoir demandé justice au conseil. Vous êtes son unique appui. Je partage son affliction et sa reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

1. Voyez lettre 7107

7069. — A M. DUPONT.

17 novembre.

Mon cher ami, j'écris quand je peux, et les lettres arrivent aussi quand elles peuvent : la vôtre du 7 novembre m'apprend qu'il y a encore un usurier qui me coupe l'herbe sous le pied ; je ne sais si cet usurier est juif ou chrétien ; vous me ferez plaisir de m'apprendre son nom. Le royaume des cieux est souvent comparé à l'usure dans saint Matthieu[1], dont le premier métier était d'être usurier.

Je vois que le sieur Jean Maire s'est toujours moqué de moi, et ne m'a jamais dit un mot de vérité. J'ai écrit à la chambre des finances de Montbéliard[2], et je lui ai fait proposer de me payer moitié comptant, de me donner pour le reste des délégations irrévocables sur des fermiers ou régisseurs, bien acceptées, bien autorisées, et bien légalisées ; je n'ai pas le temps d'attendre, et j'ai bien la mine de mourir avant d'avoir obtenu de quoi vivre.

J'ai fort à cœur que votre baron banquier[3] n'ait rang et séance qu'après moi au conseil souverain de Colmar, pour l'article des dettes. Quand il s'agira d'une diète de l'Empire, il peut passer devant moi tant qu'il voudra.

Si l'indigente chambre des finances de monseigneur ne me fait pas une réponse catégorique, j'enverrai certaine grosse en vertu de laquelle Simon Magus instrumentera vigoureusement : *interea patitur justus.*

Adieu, mon cher ami ; on ne peut vous aimer ni vous regretter plus sincèrement que l'ermite de Ferney.

7070. — A M. DAMILAVILLE.

18 novembre.

Je présume, mon cher ami, qu'on vous a donné de fausses alarmes. Il n'est point du tout vraisemblable qu'un conseiller d'État, occupé d'une décision du roi qui le regarde, ait attendu un autre conseiller d'État à la porte du cabinet du roi, pour parler contre vous. On ne songe dans ce moment qu'à soi-même,

1. Chapitre XXV.
2. Cette lettre est perdue.
3. Dietrich.

et tout au plus aux affaires majeures, dont on ne dit qu'un mot en passant. Si mon amitié est un peu craintive, ma raison est courageuse. Je ne me figurerai jamais qu'un maréchal de France, qui vient d'être nommé pour commander les armées, attende un ministre au sortir du conseil pour lui dire qu'un major d'un régiment n'est pas dévot : cela est trop absurde. Mais aussi il est très-possible qu'on vous ait desservi, et c'est ce qu'il faut parer.

J'ai imaginé d'écrire à Mme de Sauvigny[1], qui est venue plusieurs fois à Ferney. Je ferai parler aussi par monsieur son fils. Je saurai de quoi il est question, sans vous compromettre.

On a imprimé en Hollande des lettres au Père Malebranche ; l'ouvrage est intitulé *le Militaire philosophe*[2] ; il est excellent : le Père Malebranche n'aurait jamais pu y répondre. Il fait une très-grande impression dans tous les pays où l'on aime à raisonner.

On m'assure de tous côtés que l'on doit assurer un état civil aux protestants, et légitimer leurs mariages ; il est étonnant que vous ne m'en disiez rien.

Bonsoir, mon très-cher ami ; je vous embrasse bien fort.

7071. — A MADAME D'ÉPINAI.

20 novembre.

Ma belle philosophe a donc aussi chez elle un petit théâtre ; ma belle philosophe, qui sait bien qu'il vaut mieux jouer la comédie que de jouer au wisk, se donne donc ce petit amusement avec ses amis. C'est assurément le plaisir le plus noble, le plus utile, le plus digne de la bonne compagnie qu'on puisse se donner à la campagne ; mais il est bien plaisant qu'on excommunie dans le faubourg Saint-Germain[3] ce que l'on respecte à Villers-Cotterets[4]. Il est vrai qu'on n'a jamais eu tant de raisons d'excommunier les comédiens ordinaires du roi. On prétend qu'ils sont en effet diaboliques ; le public les fuit comme des excommuniés. On dit que ce *tripot* est absolument désert, et que de toutes les troupes, après celle de la Sorbonne, c'est la plus vilipendée. Il y en a une à Genève qui le dispute à la Sorbonne : c'est la horde des prédicants. Depuis que le grand

1. Cette lettre manque.
2. Voyez la note, tome XXVII, page 117.
3. Le Théâtre-Français était alors rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie.
4. On y jouait la comédie chez le duc d'Orléans.

Tronchin l'a quittée, et qu'elle est abandonnée des médecins, elle est à l'agonie. Les autres citoyens ne se portent guère mieux; leur petite convulsion dure toujours. Il sera fort aisé de leur donner des lois, et impossible de leur donner la paix. Heureux qui se tient paisiblement dans son château! Il me paraît que ma belle philosophe prend ce parti neuf mois de l'année; ainsi je me tiens d'un quart plus philosophe qu'elle; mais elle est faite pour Paris, et moi je ne suis plus fait que pour la retraite.

Je suis bien respectueusement, véritablement, tendrement attaché à ma belle philosophe.

7072. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 20 novembre.

Le zèle de M. de Barrau[1] s'est bien ralenti; il m'avait instruit autrefois, et il m'avait promis de m'instruire encore. Faudra-t-il que je m'en tienne aux mémoires de Torcy sur ce singulier traité entre Louis XIV et Léopold, qui dut être déposé entre les mains du grand-duc? M. de Barrau laissera-t-il son ouvrage imparfait? Quand on a fait un enfant, il faut le nourrir et le vêtir. J'ai recours aux bontés de M. de Barrau, et je le somme de ses promesses.

Les plates tracasseries de Genève peuvent bien être sacrifiées au cabinet de Louis XIV.

C'est bien dommage que M. de Torcy n'ait pas écrit des mémoires sur tout son ministère; c'est un homme plein de candeur.

Si M. de Barrau veut, avec la même candeur, me continuer ses bontés, la vérité et moi nous lui en aurons grande obligation.

VOLTAIRE.

7073. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes assurément un plus aimable enfant que je ne suis un aimable papa; c'est ce que toutes les dames vous certifieront, depuis les portes de Genève jusqu'à Ferney. Vous allez faire à

1. C'était sous ce nom que Taulès avait envoyé à Voltaire des remarques sur le *Siècle de Louis XIV*.

Paris de nouvelles conquêtes; mais j'espère que vous n'abandonnerez pas l'empire romain et les Vandales.

Je sais que le *tripot* de la Comédie est tombé comme cet empire. Il n'y a plus ni acteurs ni actrices; mais vous travaillez pour vous-même. Un bon ouvrage n'a pas besoin d'un *tripot* pour se soutenir, et vous le ferez jouer à votre loisir quand la scène sera un peu moins délabrée. Je voudrais être assez jeune pour jouer le rôle de l'ambassadeur vandale sur notre petit théâtre; mais vous avez assez d'acteurs sans moi, car j'espère toujours vous revoir ici. Je suis comme toutes nos femmes; elles n'ont qu'un cri après vous, et Mme de La Harpe sera une très-bonne Eudoxie. Mon cher confrère en tragédies, avez-vous vu M. de La Borde, votre confrère en musique? *Amphion*[1] ne doit pas l'avoir découragé. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que dans sa *Pandore* il y a bien des morceaux qui vont à l'oreille et à l'âme. Ranimez, je vous prie, sa noble ardeur; il ne faut pas qu'il enfouisse un si beau talent. Il me paraît surtout entendre à merveille ce que personne n'entend : c'est l'art de dialoguer. Vous ferez quelque jour un bien joli opéra avec lui, mais je ne prétends pas que *Pandore* soit entièrement sacrifiée.

Nos dames, sensibles à votre souvenir, vous écriront des lettres plus galantes; mais je vous avertis que je suis aussi sensible qu'elles, tout vieux que je suis. Ma santé est détestable, mais je suis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être. Votre façon d'être heureux est d'une espèce toute différente.

Adieu; je vous souhaite tous les genres de félicité, dont vous êtes très-digne.

7074. — A M. DAMILAVILLE.

23 novembre.

Vous n'aviez pas besoin, mon cher ami, de la lettre de M. d'Alembert pour m'exciter. Vous savez bien que, sur un mot de vous, il n'y a rien que je ne hasarde pour vous servir.

Je vous avais déjà prévenu en écrivant la lettre[2] la plus forte à Mme de Sauvigny. Je prendrai aussi, n'en doutez pas, le parti d'implorer la protection de M. le duc de Choiseul; mais sachez qu'il est à présent très-rare qu'un ministre demande des emplois

1. Opéra de Thomas, musique de La Borde, joué le 13 novembre 1767.
2. Lettre qui est perdue; voyez 7070.

à d'autres ministres. Il n'y a pas longtemps que j'obtins de M. le duc de Choiseul qu'il parlât à monsieur le vice-chancelier en faveur d'un ancien officier à qui nous avons donné la sœur de M. Dupuits en mariage. Cet officier, retiré du service avec la croix de Saint-Louis et une pension, avait été forcé, par des arrangements de famille, à prendre une charge de maître des comptes à Dôle; il demandait la vétérance avant le temps prescrit : croiriez-vous bien que monsieur le vice-chancelier refusa net M. de Choiseul, et lui envoya un beau mémoire pour motiver ses refus? Vous jugez bien que, depuis ce temps-là, le ministre n'est pas trop disposé à demander des choses qui ne dépendent pas de lui. Soyez sûr que je n'aurai réponse de trois mois.

Il y a environ ce temps-là que j'en attends une de lui sur une affaire qui me regarde. Il m'a fait dire, par le commandant de notre petite province, qu'il n'avait pas le temps d'écrire, qu'il était accablé d'affaires : voilà où j'en suis.

Il me paraît de la dernière importance d'apaiser M. de Sauvigny ; il faut l'entourer de tous côtés. M. de Montigny, trésorier de France, de l'Académie des sciences, est très à portée de lui parler avec vigueur. N'avez-vous point quelque ami auprès de M. d'Ormesson? Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante ; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis.

La tracasserie qu'on vous fait est inouïe. Je me souviens d'un petit dévot, nommé Leleu, qui avait deux crucifix sur sa table : il débuta par me dire qu'il ne voulait pas transiger avec moi, parce que j'étais un impie, et il finit par me voler vingt mille francs. Il s'en faut beaucoup, mon cher ami, que les scènes du *Tartuffe* soient outrées : la nature des dévots va beaucoup plus loin que le pinceau de Molière.

J'aurai, dans le courant du mois de décembre, une occasion très-favorable de prier monsieur le contrôleur général de vous rendre justice. Je ne saurais m'imaginer qu'on pût manquer à sa parole sur un prétexte aussi ridicule. Cela ressemblerait trop au marquis d'O, qui prétendait que le prince Eugène et Marlborough ne nous avaient battus que parce que le duc de Vendôme n'allait pas assez souvent à la messe.

Je vous prie de ne pas oublier le maréchal de Luxembourg[1], qui n'allait pas plus à la messe que le duc de Vendôme. Je suis obligé d'arrêter l'édition du *Siècle de Louis XIV*, jusqu'à ce que

1. C'est-à dire les *Mémoires* que Voltaire croyait imprimés ; voyez lettre 7059.

j'aie vu ces campagnes du maréchal, où l'on m'a dit qu'il y a des choses fort instructives.

Le petit livre du *Militaire philosophe* vaut assurément mieux que toutes les campagnes. Il est très-estimé en Europe de tous les gens éclairés. J'ai bien de la peine à croire qu'un militaire en soit l'auteur. Nous ne sommes pas comme les anciens Romains, qui étaient à la fois guerriers, jurisconsultes et philosophes.

Vous ne me parlez plus de votre cou ; pour moi, je vous écris de mon lit, dont mes maux me permettent rarement de sortir. On ne peut s'intéresser à vos affaires, ni vous embrasser plus tendrement que je le fais.

7075. — A M. LE DUC DE BOUILLON[1].

Ferney, 25 novembre.

Monseigneur, les bontés dont Votre Altesse m'a toujours honoré m'enhardissent à vous faire une prière. On fait actuellement une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. J'ai toujours pensé que la cause de la persécution soufferte par M. le cardinal de Bouillon lui était très-honorable. Il défendit généreusement l'archevêque de Cambrai contre des ennemis acharnés, qui voulaient le perdre pour des billevesées mystiques. Je trouve la lettre qu'il écrivit à Louis XIV, en quittant la France, non-seulement très-noble, mais très-justifiable, puisqu'il était né lorsque son père était souverain de droit et de fait.

Je présume que Votre Altesse a des lettres de M. le cardinal de Bouillon sur cette affaire : si elle daigne me les confier, j'en ferai usage avec le zèle que j'ai pour sa maison, sans la compromettre, et en conciliant les devoirs d'un historien avec ceux d'un sujet.

Si vous m'accordez, monseigneur, la grâce que je vous demande, vous pourrez aisément me faire tenir le paquet contresigné par M. le prince de Soubise ou par quelque autre.

Je joindrai ma reconnaissance à l'ancien attachement et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monseigneur, de Votre Altesse, le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

7076. — A M. MARIN.

27 novembre.

Vous me demandez, mon cher monsieur, si je m'intéresse aux édits qui favorisent le commerce et les huguenots : je crois être de tous les catholiques celui qui s'y intéresse le plus. Je vous serai très-obligé de me les envoyer. Il me semble que le conseil cherche réellement le bien de l'État : on n'en peut pas dire autant de messieurs de Sorbonne.

J'ai lu les *Lettres sur Rabelais*[1] et autres grands personnages. Ce petit ouvrage n'est pas assurément fait à Genève; il a été imprimé à Bâle, et non point en Hollande, chez Marc-Michel, comme le titre le porte. Il y a, en effet, des choses assez curieuses ; mais je voudrais que l'auteur ne fût point tombé quelquefois dans le défaut qu'il semble reprocher aux auteurs hardis dont il parle.

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraissent sur cette matière, il y en a un surtout dont on fait un très-grand cas. Il est intitulé *le Militaire philosophe*, et imprimé en effet chez Marc-Michel Rey. Ce sont des lettres écrites au Père Malebranche, qui aurait été fort embarrassé d'y répondre.

On a débité en Hollande, cette année, plus de vingt ouvrages dans ce goût. Je sais que la fréronaille m'impute toutes ces nouveautés; mais je m'enveloppe avec sécurité dans mon innocence et dans le *Siècle de Louis XIV*[2], que je fais réimprimer, augmenté de plus d'un tiers. Je profite de la permission que vous me donnez de vous adresser une copie de l'*errata* que l'exacte et avisée veuve Duchesne a perdu si à propos. Je mets tout cela sous l'enveloppe de M. de Sartines.

Adieu, monsieur ; vous ne sauriez croire combien votre commerce m'enchante.

Sera-t-il donc permis au sieur Coger, régent de collége, d'employer le nom du roi pour me calomnier?

7077. — A M. DAMILAVILLE.

27 novembre.

Je suppose pour ma consolation, mon cher ami, que les Campagnes du maréchal de Luxembourg[3] sont en chemin. Il

1. Voyez tome XXVI, page 469.
2. L'édition de 1768.
3. Voyez lettre 7059.

faudra que j'arrête l'impression si elles ne viennent point, car nous en sommes aux batailles de Steinkerque, de Fleurus et de Nerwinde, l'éternel honneur des armes françaises. Il se pourrait que, le paquet étant trop gros, on l'eût laissé à la poste, ou qu'on l'eût ouvert.

Toutes les fois que vous aurez la bonté de m'envoyer quelque gros paquet, donnez-m'en avis par une lettre séparée.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en faveur des négociants et des artisans[1]. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est en quelque façon casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagements possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire de Sirven, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je n'ai point encore de réponse de M. Chardon. Votre affaire m'intéresse davantage. J'ai pris la liberté d'écrire, comme je vous l'avais mandé, et je fais présenter ma lettre par un homme à portée de la faire réussir. Cependant je me défie toujours de la cour.

Bonsoir, mon cher ami ; mandez-moi des nouvelles de votre affaire et de votre santé.

7078. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 novembre.

Il y a environ quarante-cinq ans que monseigneur est en possession de se moquer de son humble serviteur. Il y a trois mois que je sors rarement de mon lit, tandis que monseigneur sort tous les jours de son bain pour aller dans le lit d'autrui, et vous êtes tout ébahi que je me sois habillé une fois pour assister à une petite fête. Puissiez-vous insulter encore quarante ans aux faiblesses humaines, en ne perdant jamais ni votre appétit, ni votre vigueur, ni vos grâces, ni vos railleries !

Vous avez laissé choir le *tripot* de la Comédie de Paris. Je m'y intéresse fort médiocrement ; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'opéra-comique. J'ai peur d'avoir le défaut des vieillards, qui font toujours l'éloge du temps passé ; mais il me semble que le siècle de Louis XIV, dont on fait actuellement une édition

1. Voyez lettre 7100.

nouvelle fort augmentée, était un peu supérieur à notre siècle.

Comme cet ouvrage est suivi d'un petit abrégé qui va jusqu'à la dernière guerre[1], je ne manquerai pas de parler de la belle action de M. le duc d'Aiguillon[2], qui a repoussé les Anglais. J'avais oublié cette consolation dans nos malheurs.

Votre ancien serviteur se recommande toujours à votre bonté et loyauté, et vous présente son tendre et profond respect.

7079. — A M. DE CHABANON.

30 novembre.

L'anecdote parlementaire que vous avez la bonté de m'envoyer, mon cher ami, m'est d'autant plus précieuse qu'aucun écrivain, aucun historien de Louis XIV n'en avait parlé jusqu'à présent.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

(*Charlot*, acte I, scène VII.)

Vous êtes bien plus attentif que le victorieux auteur[3] de l'*Éloge de Charles V*. Il ne m'a point appris d'anecdotes, car il ne m'a point écrit du tout. Je présume qu'il passe fort agréablement son temps avec quelque fille d'Aaron-al-Raschild[4].

Je ne sais pas la moindre nouvelle des *tripots* de Paris. J'ignore jusqu'aux succès des doubles-croches de Philidor, et je suis toujours très-affligé de l'aventure des croches de notre ami M. de La Borde. J'ai sa *Pandore* à cœur, non parce que j'ai fourni la toile qu'il a bien voulu peindre, mais parce que j'ai trouvé des choses charmantes dans son exécution ; et je souhaite passionnément qu'on joue le péché originel à l'Opéra. Vous me direz qu'il ne mérite d'être joué qu'à la foire Saint-Laurent : cela est vrai, si on le donne sous son véritable nom ; mais, sous le nom de *Pandore*, il mérite le théâtre de l'Académie de musique. Je vous prie toujours d'encourager M. de La Borde : car pour vous, mon cher ami, je vous crois assez encouragé à établir votre réputation en détruisant l'empire romain. Mais commencez par

1. L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV* contenait la première édition du *Précis du Siècle de Louis XV*, dont les chapitres XXXII-XXXV donnaient le récit de la guerre de Sept ans (1757-1763).

2. Voyez tome XV, page 370.

3. La Harpe.

4. La Harpe s'occupait de sa tragédie des *Barmécides*.

établir un théâtre, vous n'en avez point. La Comédie française est plus tombée que l'empire romain.

Nous n'avons plus de soldats dans nos déserts de Ferney. L'arrêt des augustes puissances contre les illustres représentants est arrivé, et a été plus mal reçu qu'une pièce nouvelle. Vous ne vous en souciez guère, ni moi non plus.

Maman et toute la maison vous font les plus tendres compliments; j'enchéris sur eux tous.

7080. — A M. LEKAIN.

30 novembre.

Mon cher ami, voici le temps où vous m'avez promis de reprendre *les Scythes :* on me mande que votre santé est raffermie, et je vous somme de votre parole. Il faut faire jouer Obéide par celle qui en est le plus capable ; je ne connais aucune actrice; ce n'est point à moi d'employer des talents dont je ne puis juger. Je sais seulement que le public doit être servi de préférence à tout. On dit que votre théâtre est désert ; c'est à vous de le rétablir ; mais on est actuellement dans la décadence des arts. Plus je vous aime, plus je gémis sur la misère où nous sommes. V.

7081. — A M. DAMILAVILLE.

1er décembre.

J'attends demain une lettre de vous, mon cher ami ; ainsi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit, car l'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien reçu de Mme de Sauvigny, rien de M. le duc de Choiseul ; mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire antiphilosophique*[1], qui est assurément très-digne de son titre. Les malheureux y ont ressemblé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre Helvétius et Diderot, et contre quelqu'un que vous connaissez. La fureur de ces misérables est toujours couverte du masque de la religion ; ils sont comme les coupeurs de bourses qui prient Dieu à haute voix en volant dans l'église.

L'ouvrage est sans nom d'auteur, le titre le fait débiter. Il y

1. Par Chaudon.

a des morceaux qui ne sont pas sans éloquence, c'est-à-dire l'éloquence des paroles : car pour celle de la raison, il y a longtemps qu'elle est bannie de tous les livres de ce caractère. Trois jésuites, nommés Patouillet, Nonotte et Cérutti, ont contribué à ce chef-d'œuvre. On m'assure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds, à la fin d'un livre qui roule sur des matières intéressantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre humain, chassés de trois royaumes, et en horreur à la terre entière, soient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les sages qui pourraient faire le bien sont séparés, divisés, et peut-être, hélas! ne connaissent pas l'amitié? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin : les sages ne sont pas assez sages, ils ne sont pas assez unis, ne sont ni assez adroits, ni assez zélés, ni assez amis. Quoi! trois jésuites se liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens resteront tranquilles!

Vous ne serez pas tranquille sur les Sirven. Je compte toujours, mon cher ami, que M. Chardon rapportera l'affaire incessamment devant le roi. Il sera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu *l'Honnête Criminel?* Il y a quelques beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très-grande sensation, et aurait servi notre cause.

Je suis toujours très-malade : je sens de fortes douleurs; mais l'amitié qui m'attache à vous est bien plus forte encore.

Bonsoir, mon digne et vertueux ami.

7082. — A M. MARMONTEL.

2 décembre.

Commençons par les empereurs, mon très-cher et illustre confrère, et ensuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur Justinien un assez méprisable despote, et Bélisaire un brave capitaine assez pillard, aussi sottement cocu que son maître. Mais, pour la Sorbonne, je suis toujours de l'avis de Des Landes, qui assure, à la page 299 de son troisième volume[1], que c'est le corps le plus méprisable du royaume.

1. Voltaire rapporte ce passage dans la lettre 6797.

Pour le roi de Pologne, c'est tout autre chose. Je le révère, l'estime et l'aime comme philosophe et comme bienfaisant. Il est vrai que j'eus l'honneur de recevoir sa réponse au mois de mars, et que j'eus la discrétion de ne lui rien répliquer, parce que je craignis d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut assez embarrassé entre un nonce, des évêques, des Radziwill et des Cracovie ; mais, puisqu'il insinue que je dois lui écrire, il aura assurément de mes nouvelles.

Mon cher ami, vive le ministère de France ! vive surtout M. le duc de Choiseul, qui ne veut pas que les sorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un siècle aussi éclairé ! On lime les dents à ces monstres, on rogne leurs griffes ; c'est déjà beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra seulement pas. Votre victoire est entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jésuites, si on les avait laissés faire.

Je suis bien affligé que l'édit en faveur des protestants n'ait point passé. Ce n'est pas que les huguenots ne soient aussi fous que les sorboniqueurs ; mais, pour être fou à lier, on n'en est pas moins citoyen ; et rien ne serait assurément plus sage que de permettre à tout le monde d'être fou à sa manière.

Il me paraît que le public commence à être fou de la musique italienne ; cela ne m'empêchera jamais d'aimer passionnément le récitatif de Lulli. Les Italiens se moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais singes. Nous prenons aussi les modes des Anglais ; nous n'existons plus par nous-mêmes. Le Théâtre-Français est désert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous sauver par la philosophie ; mais on veut nous empêcher de penser. Je me flatte pourtant qu'à la fin on pensera, et que le ministère ne sera pas plus méchant envers les pauvres philosophes qu'envers les pauvres huguenots.

Je vous supplie d'embrasser pour moi le petit nombre de sages qui voudra bien se souvenir du vieux solitaire, votre tendre ami.

7083. — A M. DAMILAVILLE.

2 décembre.

Mon cher ami, Mme de Sauvigny, à qui j'avais écrit de la manière la plus pressante, sans vous compromettre en rien, s'explique elle-même sur les choses dont je ne lui avais point parlé ; elle les prévient ; elle me dit que M. Mabille, dont par parenthèse

je ne savais pas le nom, n'est point mort; qu'on ne peut demander la place d'un homme en vie ; que son fils d'ailleurs a exercé cet emploi depuis cinq années, à la satisfaction de ses supérieurs ; et que, s'il était dépossédé, sa famille serait à la mendicité.

Ces raisons me paraissent assez fortes. Il n'est point du tout question, dans cette lettre, des impressions qu'on aurait pu donner contre vous à M. de Sauvigny. On n'y parle que des services que Mabille a rendus à l'intendance pendant quarante années. C'est encore une raison de plus pour assurer une récompense à son fils. Que voulez-vous que je réponde? faut-il que j'insiste? faut-il que je demande pour vous une autre place? ou voulez-vous vous borner à conserver la vôtre? Vous savez mieux que moi que les promesses des ministres qui ne sont plus en place ne sont pas une recommandation auprès de leurs successeurs.

Vous savez qu'il n'y a point de survivance pour ces sortes d'emplois. Je vois avec douleur que je ne dois rien attendre de M. le duc de Choiseul dans cette affaire. Je n'ai jamais senti si cruellement le désagrément attaché à la retraite ; on n'est plus bon à rien, on ne peut plus servir ses amis.

Je crois être sûr que M. de Sauvigny ne vous nuira pas dans l'emploi qui vous sera conservé ; mais je crois être sûr aussi qu'il se fait un devoir de conserver au jeune Mabille la place de son père. En un mot, ce père n'est point mort; et ce serait, à mon avis, une grande indiscrétion de demander son emploi de son vivant.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes, et quel parti vous prenez. Celui de la philosophie est digne de vous. Plût à Dieu que vous pussiez avoir un bénéfice simple, et venir philosopher à Ferney! Mais si votre place vous vaut quatre mille livres, il ne faut certainement pas l'abandonner.

Vous êtes trop prudent, mon cher ami, pour mettre dans cette affaire le dépit à la place de la raison. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de littérature, quand il s'agit de votre fortune. Je suis d'ailleurs très-malade. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

7084. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, le 2 décembre.

Quand vers leur fin mes ans sont emportés,
Vous commencez une belle carrière :

Par les plaisirs vos moments sont comptés.
Goûtez longtemps cette douceur première;
A la raison joignez les voluptés;
Et que je puisse, à mon heure dernière,
Me croire heureux de vos félicités.

Voilà ce qu'un vieux malade, qui n'en peut plus, dit à deux jeunes époux dignes du bonheur qu'il leur souhaite. Monsieur et madame, je me garderai bien de vous séparer.

A moi, du vin de Champagne! à moi, qui suis à l'eau de poulet! à moi, pauvre confisqué! Ah! monsieur et madame, venez le boire vous-mêmes. Je ne puis être que le témoin des plaisirs des autres, et c'est surtout aux vôtres que je m'intéresse.

Votre satisfaction mutuelle me ranime un moment pour vous dire à tous deux avec combien de reconnaissance et de respect j'ai l'honneur d'être, etc.

7085. — A STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI, ROI DE POLOGNE.

6 décembre.

Sire, on m'apprend que Votre Majesté semble désirer que je lui écrive. Je n'ai osé prendre cette liberté. Un certain Bourdillon[1], qui professe secrètement le droit public à Bâle, prétend que vous êtes accablé d'affaires, et qu'il faut *captare mollia fandi tempora*[2]. Je sais bien, sire, que vous avez beaucoup d'affaires; mais je suis très-sûr que vous n'en êtes pas accablé, et j'ai répondu au sieur Bourdillon : *Rex ille superior est negotiis.*

Ce Bourdillon s'imagine que la Pologne serait beaucoup plus riche, plus peuplée, plus heureuse, si les serfs étaient affranchis, s'ils avaient la liberté du corps et de l'âme, si les restes du gouvernement gothico-sclavonico-romano-sarmatique étaient abolis un jour par un prince qui ne prendrait pas le titre de fils aîné de l'Église, mais celui de fils aîné de la raison. J'ai répondu au grave Bourdillon que je ne me mêlais pas d'affaires d'État, que je me bornais à admirer, à chérir les salutaires intentions de Votre Majesté, votre génie, votre humanité, et que je laissais les

1. C'est le nom sous lequel M. de Voltaire avait publié l'*Essai sur les Dissensions des églises de Pologne;* voyez tome XXVI, page 451.

2. Virgile (*Æn.*, IV, 293-294) a dit :

. . . . . Mollissima fandi
Tempora. . . . . .

Grotius et les Puffendorf ennuyer leurs lecteurs par les citations des anciens, qui n'ont pas fait le moindre bien aux modernes. Je sais, disais-je à mon ami Bourdillon, que les Polonais seraient cent fois plus heureux si le roi était absolument le maître, et que rien n'est plus doux que de remettre ses intérêts entre les mains d'un souverain qui a justesse dans l'esprit et justice dans le cœur ; mais je me garde bien d'aller plus loin. Vous n'ignorez pas, monsieur Bourdillon, qu'un roi est comme un tisserand continuellement occupé à reprendre les fils de sa toile qui se cassent ; ou, si vous l'aimez mieux, comme Sisyphe, qui portait toujours son rocher au haut de la montagne, et qui le voyait retomber ; ou enfin comme Hercule avec les têtes renaissantes de l'hydre.

M. Bourdillon me répondit : Il finira sa toile, il fixera son rocher, il abattra les têtes de l'hydre.

Je le souhaite, mon cher Bourdillon, et je fais des vœux au ciel avec vous pour qu'il réussisse en tout, et pour que les hommes soient moins asservis à leurs préjugés, et plus dignes d'être heureux. Je ne doute pas qu'un grand jurisconsulte comme vous ne soit en commerce de lettres avec un grand législateur. La première fois que vous l'ennuierez de votre fatras, dites-lui, je vous en prie, que je suis avec un profond respect, avec admiration, avec dévouement, de Sa Majesté, etc.

7086. — DE M. HENNIN [1].

Genève, 6 décembre 1767.

Voici, monsieur, la *Gazette du commerce* où je n'ai marqué que les pièces qui ont suivi de près la publication du livre de M. de La Rivière [2]. Il y en a dans le commencement de l'année une ou deux qui traitent plus particulièrement des principes que cet écrivain a adoptés, qui appartiennent à l'auteur du *Tableau économique*. C'est dans le *Journal d'agriculture*, que je n'ai point, mais que j'espère trouver ici, que sont celles où la matière est discutée à fond, et les auteurs des *Éphémérides du citoyen* sont les champions de MM. Quesnay et de La Rivière. Je suis bien aise de vous avertir, au reste, monsieur, que cette querelle a mis beaucoup de personnes sur la scène : M. de Mirabeau, Mme de Marchais, M. de Forbonnais, etc. Je crois la seconde lettre d'un de mes parents, auteur de plusieurs articles économiques dans

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

2. Mercier de La Rivière fut un des premiers économistes, parmi lesquels on comptait le docteur Quesnay, Mirabeau père, Turgot, l'abbé Baudot, etc. Le livre dont il est ici question est sans doute son ouvrage intitulé *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*.

l'*Encyclopédie,* et des lettres sur l'instinct des animaux, sous le nom d'un philosophe de Nuremberg, un des plus grands rieurs de France[1].

Il y a trois ans que je passais ma vie avec des personnes occupées de l'économie politique, et j'aurais pu alors vous détailler leurs principes, que j'essayais quelquefois de combattre; mais j'ai perdu de vue toutes ces disputes, et je souhaite que vous appreniez à mes amis et aux autres qu'on peut parler français en traitant des sujets économiques, et que tout législateur doit être clair.

7087. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 décembre.

Mon cher ange, je vous dépêche mon gendre[2], qui ne va à Paris ni pour l'opéra de Philidor, ni pour l'opéra-comique, ni pour le malheureux *tripot* de l'expirante Comédie française. Il aura le bonheur de faire sa cour à mes deux anges; cela mérite bien le voyage. De plus, il compte servir le roi, ce qui est la suprême félicité. Puisse-t-il le servir longues années en temps de paix!

J'ai vaincu mon horrible répugnance, en excédant M. le duc de Duras de l'histoire de la falsification de mon testament[3]. Je vois bien que je mourrai avant d'avoir mis ordre à mes affaires comiques, et que cela va produire une file de tracasseries qui ne finira point. Le théâtre de Baron, de Le Couvreur, de Clairon, n'en deviendra pas meilleur. La décadence est venue, il faut s'y soumettre; c'est le sort de toutes les nations qui ont cultivé les lettres : chacune a eu son siècle brillant, et dix siècles de turpitude.

Je finis actuellement par semer du blé, au lieu de semer des vers en terre ingrate; et j'achève, comme je le puis, ma ridicule carrière.

Vivez heureux en santé, en tranquillité.

Adieu, mon ange, que j'aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie.

7088. — A M. DE CHABANON.

A Ferney 7 décembre.

Ami aussi essentiel qu'aimable, ayez tout pouvoir sur *Pandore.* Vous me donnez le fond de la boîte, et j'espère tout de votre

1. *Lettres sur les animaux,* par le philosophe de Nuremberg, C. G. Le Roy.
2. Dupuits, qui avait épousé Mlle Corneille.
3. Voyez la lettre 7048.

goût, de la facilité de M. de La Borde. A l'égard de ma docilité, vous n'en doutez pas.

Je suis bien étonné qu'on ait fait un opéra d'Ernelinde[1], de Rodoald, et de Ricimer ; cela pourrait faire souvenir les mauvais plaisants

> *De ce* plaisant projet d'un poëte ignorant
> Qui de tant de héros va choisir Childebrand.
>
> (Boileau, *Art. poét.*, ch. III, v. 241.)

Le bizarre a succédé au naturel en tout genre. Nous sommes plus savants sur certains chefs intéressants que dans le siècle passé ; mais adieu les talents, le goût, le génie et les grâces.

Mes compliments à Rodoald ; je vais relire *Atys*[2]. J'ai peur que vous ne soyez dégoûté de l'empire romain et d'Eudoxie, depuis que vous avez vu la misère où les pauvres acteurs sont tombés. On dit qu'il n'y a que la Sorbonne qui soit plus méprisée que la Comédie française.

J'envie le bonheur de M. Dupuits, qui va vous embrasser. Je félicite M. de La Harpe de tous ses succès. Il en est si occupé qu'il n'a pas daigné m'écrire un mot depuis qu'il est parti de Ferney.

Mme Denis vous regrette tous les jours ; elle brave l'hiver, et j'y succombe. Je lis et j'écris des sottises au coin de mon feu, pour me dépiquer.

J'ai reçu d'excellents mémoires sur l'Inde ; cela me console des mauvais livres qu'on m'envoie de Paris. Ces mémoires seraient peut-être mal reçus de votre Académie, et encore plus de vos théologiens. Il est prouvé que les Indiens ont des livres écrits il y a cinq mille ans ; il nous sied bien après cela de faire les entendus ! Les pagodes, qu'on a prises pour des représentations de diables, sont évidemment les vertus personnifiées.

Je suis las des impertinences de l'Europe. Je partirai pour l'Inde, quand j'aurai de la santé et de la vigueur. En attendant, conservez-moi une amitié qui fait ma consolation.

1. Les paroles d'*Ernelinde* sont de Poinsinet, la musique de Philidor. La première représentation avait été donnée le 24 novembre 1767.
2. Opéra de Quinault.

7089. — A M. PEACOCK,

CI-DEVANT FERMIER GÉNÉRAL DU ROI DE PATNA.

A Ferney, 8 décembre.

Je ne saurais, monsieur, vous remercier en anglais, parce que ma vieillesse et mes maladies me privent absolument de la facilité d'écrire. Je dicte donc en français mes très-sincères remerciements sur le livre instructif que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous m'avez confirmé de vive voix une partie des choses que l'auteur dit sur l'Inde, sur ses coutumes antiques, conservées jusqu'à nos jours; sur ses livres, les plus anciens qu'il y ait dans le monde; sur les sciences, dont les brachmanes ont été les dépositaires; sur leur religion emblématique, qui semble être l'origine de toutes les autres religions. Il y a longtemps que je pensais, et que j'ai même écrit, une partie des vérités que ce savant auteur développe. Je possède une copie d'un ancien manuscrit qui est un commentaire du *Veidam*, fait incontestablement avant l'invasion d'Alexandre. J'ai envoyé à la Bibliothèque royale de Paris l'original de la traduction[1] faite par un brame, correspondant de notre pauvre compagnie des Indes, qui sait très-bien le français.

Je n'ai point de honte, monsieur, de vous supplier de me gratifier de tout ce que vous pourrez retrouver d'instructions sur ce beau pays où les Zoroastre, les Pythagore, les Apollonius de Tyane, ont voyagé comme vous.

J'avoue que ce peuple, dont nous tenons les échecs, le tric-trac, les théorèmes fondamentaux de la géométrie, est malheureusement d'une superstition qui effraye la nature; mais, avec cet horrible et honteux fanatisme, il est vertueux: ce qui prouve bien que les superstitions les plus insensées ne peuvent étouffer la voix de la raison, car la raison vient de Dieu, et la superstition vient des hommes, qui ne peuvent anéantir ce que Dieu a fait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une très-vive reconnaissance, etc.

1. Voyez une lettre du 13 juillet 1761; et les notes, tome XVIII, page 32; tome XXVI, page 392; et tome XXIX, page 109.

7090. — A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE[1].

A Ferney, 11 décembre.

Je ne peux trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre pièce, que l'éloquence et l'humanité ont dictée. Elle est pleine de vers qui parlent au cœur, et qu'on retient malgré soi. Il y a des gens qui ont imprimé que si on avait joué la tragédie de *Mahomet* devant Ravaillac, il n'aurait jamais assassiné Henri IV. Ravaillac pouvait fort bien aller à la comédie; il avait fait ses études, et était un très-bon maître d'école. On dit qu'il y a encore à Angoulême des gens de sa famille qui sont dans les ordres sacrés, et qui par conséquent persécutent les huguenots au nom de Dieu. Il ne serait pas mal qu'on jouât votre pièce devant ces honnêtes gens, et surtout devant le parlement de Toulouse. M. Marmontel vous en demandera probablement une représentation pour la Sorbonne.

Pour moi, monsieur, je vous réponds que je la ferai jouer sur mon petit théâtre.

Je suis fâché que votre prédicant Lisimond[2] ait eu la lâcheté de laisser traîner son fils aux galères. Je voudrais que sa vieille femme s'évanouît à ce spectacle, que le père fût empressé à la secourir, qu'elle mourût de douleur entre ses bras; que pendant ce temps-là la chaîne partît; que le vieux Lisimond, après avoir enterré sa vieille prédicante, allât vite à Toulon se présenter pour dégager son fils. Le fond de votre pièce n'y perdrait rien, et le sentiment y gagnerait.

Je voudrais aussi (permettez-moi de vous le dire) que, dans la scène de la reconnaissance, les deux amants ne se parlassent pas si longtemps sans se reconnaître, ce qui choque absolument la vraisemblance.

N'imputez ces faibles critiques qu'à mon estime. Je crois que vous pouvez rendre au théâtre le lustre qu'il commence à perdre tous les jours; mais soyez bien persuadé que *Phèdre* et *Iphigénie* feront toujours plus d'effet que des bourgeois. Votre style vous appelle au grand.

1. Charles-George Fenouillot de Falbaire, né à Salins en 1727, mort à Sainte-Menehould le 28 octobre 1800, avait envoyé à Voltaire son ouvrage intitulé *la Piété filiale, ou l'Honnête Criminel*, drame en cinq actes et en vers, imprimé dès 1767, in-8°, joué sur des théâtres de société, mais qui ne fut représenté sur le Théâtre-Français qu'en 1790.

2. Nom d'un personnage dans *l'Honnête Criminel*.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, votre très-humble, etc.

7091. — A M. CHARDON.

11 décembre.

Monsieur, vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles, quand vous êtes occupé à déployer votre éloquence sur les choses les plus sérieuses ; mais Caton allait à cheval sur un bâton avec un enfant, après s'être fait admirer dans le sénat. Je suis un vieil enfant ; vous voulez vous amuser de mes rêveries, elles sont à vos ordres ; mais la difficulté est de les faire voyager. Les commis à la douane des pensées sont inexorables. Je me ferais d'ailleurs, monsieur, un vrai plaisir de vous procurer quelques livres nouveaux qui valent infiniment mieux que les miens ; mais je ne répondrais pas de leur catholicité. Ce qui me rassurerait, c'est que le meilleur rapporteur du conseil doit avoir sous les yeux toutes les pièces des deux parties.

Si vous pouvez, monsieur, m'indiquer une voie sûre, je ne manquerai pas de vous obéir ponctuellement.

J'ose me flatter que vous ferez bientôt triompher l'innocence des Sirven [1], que vous serez comblé de gloire ; soyez sûr que tout le royaume vous bénira : vous détruirez à la fois le préjugé le plus absurde, et la persécution la plus abominable.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de respect, monsieur, votre, etc.

P. S. Vous me pardonnerez de ne pas vous écrire de ma main ; mes maladies et mes yeux ne me le permettent pas.

7092. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

12 décembre.

Vous êtes, mon cher docteur philosophe, le modèle de la générosité ; c'est un éloge que les simples docteurs méritent rarement. Vous prévenez mes besoins par vos bienfaits. Je vous dois les belles et bonnes instructions que M. de Malesherbes a bien voulu me donner. Cette interdiction de remontrances sous Louis XIV, pendant près de cinquante années, est une partie

1. Voyez lettre 7186.

curieuse de l'histoire, et par conséquent entièrement négligée par les Limiers et les Reboulet, compilateurs de gazettes et de journaux. Je ne connais qu'une seule remontrance, en 1709, sur la variation des monnaies; encore ne fut-elle présentée qu'après l'enregistrement, et on n'y eut aucun égard.

Je vous supplie, mon cher philosophe, d'ajouter à vos bontés celle de présenter mes très-humbles remerciements au magistrat philosophe[1] qui m'a éclairé. Plût à Dieu qu'il fût encore à la tête de la littérature! Quand on ôta au maréchal de Villars le commandement des armées, nous fûmes battus; et lorsqu'on le lui rendit, nous fûmes vainqueurs.

Je suis accablé de vieillesse, de maladies, de mauvais livres, d'affaires. J'ai le cœur gros de ne pouvoir vous dire, aussi longuement que je le voudrais, tout ce que je pense de vous, et à quel point je suis pénétré de l'estime et de l'amitié que vous m'avez inspirées pour le reste de ma vie.

7093. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 décembre.

Votre malingre et affligé serviteur ne peut écrire de sa main à son héros. Tout languissant qu'il est, il compte bien donner non-seulement *la Fiancée du roi de Garbe*[2], quand il aura quatre-vingts ans, mais encore *le Portier des Chartreux*[3] pour petite pièce, que monseigneur fera représenter à la cour avec tout l'appareil convenable.

La prison du prince de Condé, la mort de François II, seraient à la vérité un sujet de tragédie; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police. La pièce serait très-froide si elle n'était pas très-insolente; et, si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.

En attendant, si j'avais quelque chose à demander au *tripot*, ce serait qu'on achevât les représentations des *Scythes*. On ne les a données que quatre fois, et elles ont valu 600 francs à Lekain. Il n'y a plus de lois, plus d'honneur, plus de reconnaissance dans le *tripot*.

J'oserais implorer votre protection comme les Génois; mais

1. Malesherbes.
2. Titre d'un conte de La Fontaine.
3. Voyez une des notes sur le *Pauvre Diable* (tome X).

monseigneur vient à Paris passer six semaines, et partager son temps entre les affaires et les plaisirs; ensuite il court dans le royaume du prince Noir [1] pour le reste de l'année, et je ne puis alors recourir aux lois, du fond de mes déserts des Alpes.

On m'a mandé que vous aviez abandonné tout net le département dudit *tripot;* alors je me suis adressé à M. le duc de Duras, afin que mes prières ne sortissent point de la famille.

On m'a fait un grand crime dans Paris, c'est-à-dire parmi sept ou huit personnes de Paris, d'avoir ôté un rôle à Mlle Durancy, pour le donner à Mlle Dubois. Le fait est que j'ai écrit une lettre de politesse et de plaisanterie à Mlle Dubois, et qu'il m'est très-indifférent par qui tous mes pauvres rôles soient joués. Je ne connais aucune actrice. Le bruit public est que le c.. de Mlle Durancy n'est ni si blanc ni si ferme que celui de Mlle Dubois; je m'en rapporte aux connaisseurs, et je n'ai acception de personne.

Vous ne connaissez pas d'ailleurs ma déplorable situation. Si j'avais l'honneur de vous entretenir seulement un quart d'heure, mon héros poufferait de rire. Il sait ce que c'est que l'absence, et combien on dépend quand on est à cent lieues de son *tripot;* mais il sait aussi que je voudrais ne dépendre que de lui, et que c'est à lui que je suis attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A l'égard du jeune homme [2] dont vous avez eu la bonté de me renvoyer la lettre, il est vrai que c'est un des seigneurs les mieux mis et les plus brillants. J'ai peur que sa magnificence ne lui coûte de tristes moments. Je ne me mêle plus en aucune manière de ses affaires. J'ai eu pour lui, pendant un an, toutes les attentions que je devais à un homme envoyé par vous; je n'ai rien négligé pour le rendre digne de vos bontés; c'est maintenant à M. Hennin uniquement à se charger de son sort et de sa conduite. Si vous avez quelques ordres à me donner sur son compte, je les exécuterai avec exactitude; mais je ne ferai absolument rien sans vos ordres précis.

Agréez, monseigneur, avec autant de bonté que de plaisanterie, mon très-tendre et profond respect.

1. La Guienne, dont le duc de Richelieu était gouverneur.
2. Galien.

7094. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 14 décembre.

Mes raisons de vous aimer, monsieur, sont que vous avez la franchise et la bonté de mon héros[1], dans le pays duquel vous êtes né. Il faut avoir bien envie de crier, pour trouver mauvais qu'on ait produit les lettres de Jean-Jacques[2]; je croyais d'ailleurs que des archives étaient faites pour être consultées; on en use ainsi à la Tour de Londres, et jamais on ne s'est avisé de trouver Rymer[3] indiscret.

Je prendrai la liberté d'en écrire un mot à M. le duc de Choiseul : il y a longtemps que l'anecdote du traité apporté par des gardes du corps est imprimée. Un fait aussi peu vraisemblable a besoin d'autorité ; il y a une note[4] qui indique que cela est tiré du dépôt. Effectivement, vous savez qu'avant vous il y a un homme fort au fait qui m'apprit cette particularité, et c'est ce que je certifierai à votre principal ; mais il n'est pas encore temps.

Vous êtes informé de plus qu'on m'a fait une petite tracasserie avec lui, et qu'on m'a voulu faire passer pour *représentant*[5]; cependant je ne me mêle pas plus des représentations de Genève que de celles des parlements, et je suis comme cet homme qui chantait les psaumes sur l'air : *Tout cela m'est indifférent.* Ce qui ne m'est pas indifférent, c'est votre amitié. Je vous supplie, quand vous verrez M. Thomas, de lui dire qu'il n'a point d'admirateur plus zélé que moi. Je finis là ma lettre, car je suis bien malade, et je la finis sans compliments, ils sont dans mon cœur.

VOLTAIRE.

7095. — A M. DUPONT.

Au château de Ferney, par Genève, 14 décembre.

Monsieur, vous n'ignorez pas qu'après les saisies faites par des marchands de Lyon sur les terres de Richwir au préjudice de mes droits, après les payements exigés par d'autres créanciers

1. Henri IV. Taulès était aussi Béarnais.
2. Voyez tome XXVI, page 41.
3. A qui l'on doit la collection intitulée *Fœdera, conventiones, litteræ*, etc.
4. Cette note, qui se rapporte au fait cité tome XIV, page 235, n'existe dans aucune édition. Voltaire aura sans doute été invité à la supprimer.
5. C'est-à-dire attaché au parti de la bourgeoisie; voyez lettre 7110.

postérieurs à moi, j'ai été forcé de recourir aux voies judiciaires pour assurer mes intérêts et ceux de ma famille.

Vous savez que cette démarche était indispensable. Messieurs de la chambre des finances de Montbéliard ont reconnu la justice de mes droits et la circonspection de mes procédés.

Vous êtes avocat de monseigneur le duc de Wurtemberg, et vous pensez comme lui; vous ne pouvez désapprouver aucune de mes démarches.

On me devra environ soixante-douze mille livres à la réception de ma lettre; j'en demandais dix au mois de décembre et dix au mois de janvier, avec le payement de mes frais; et le reste en délégations sur des fermiers.

La chambre des finances m'a mandé qu'il y avait dix mille livres pour moi à Colmar, mais elle ne me les a point envoyées. Ni mon âge de soixante-quatorze ans passés, ni mes besoins pressants, ni ma famille, ne me permettent d'attendre; j'ai l'honneur de vous en donner avis; je vous supplie d'envoyer cette lettre à Montbéliard, et de me croire avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

7096. — A M. DUPONT[1].

14 décembre.

Vous voyez, mon cher ami, que je mets vos intérêts en sûreté par cette lettre ostensible, après laquelle je poursuivrai mes droits si on ne me rend une très-prompte justice.

Mes frais en Franche-Comté montent à présent à sept cent trente livres. Je vous prie de me dire à quoi montent ceux de Colmar.

Voilà une affaire bien triste à mon âge. Je vous embrasse tendrement. V.

7097. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 14 décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 28 de novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 de décembre, dans laquelle

1. Ce billet accompagnait la lettre précédente, qui seule était ostensible.

je vous mandais ce que j'avais fait auprès de M. le duc de Choiseul et de Mme de Sauvigny. Je vous rendais compte de ses intentions et de ses raisons. Je lui envoie aujourd'hui une copie de la lettre[1] de monsieur le contrôleur général, du 30 de mars. Ma lettre est pour elle et pour monsieur l'intendant, qui m'a fait aussi l'honneur de me venir voir à Ferney. Mais, encore une fois, vous ferez plus en un quart d'heure à Paris par vous et par vos amis.

Je ne peux encore avoir reçu de réponse de M. le duc de Choiseul.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits[2] en faveur des négociants et des artisans. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est, en quelque façon, casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagements possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire des Sirven, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je suis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Essai historique sur les dissidents de Pologne*[3]. Je ne crois pas que Son Excellence le nonce de Sa Sainteté ait favorisé cette impression.

On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entre autres de quelques *Lettres*[4] écrites au prince de Brunswick *sur Rabelais*, et sur tous les auteurs italiens, français, anglais, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion. On dit que ces lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse là l'opéra de Philidor[5]; je ne le verrai jamais. Je ne veux point regretter des plaisirs dont je ne peux jouir. Tout ce que je sais, c'est que le récitatif de Lulli est un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéras de Quinault sont des chefs-d'œuvre de poésie naturelle, de passion, de galanterie, d'esprit et de grâce. Nous sommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles-croches ne nous en tireront pas.

Voici une réponse que je dois depuis deux mois à un commissaire de marine[6] qui a fait imprimer chez Merlin une ode

1. Cette lettre manque.
2. Voyez lettre 7100.
3. Voyez tome XXVI, page 451.
4. Voyez *ibid.*, page 469.
5. *Ernelinde;* voyez lettre 7088.
6. Il s'appelait H. de Belin, et était ancien commissaire de la marine. Son

sur la Magnanimité. Je suis assailli tous les jours de vingt lettres dans ce goût. Cela me dérobe tout mon temps, et empoisonne la douceur de ma vie. Plus vos lettres me consolent, plus celles des inconnus me désespèrent : cependant il faut répondre, ou se faire des ennemis. Les ministres sont bien plus à leur aise ; ils ne répondent point.

Je vous supplie de vouloir bien faire rendre ma lettre par Merlin au magnanime commissaire de marine.

J'attends l'édit [1] du concile perpétuel des Gaules ; je sais qu'il n'est pas enregistré par le public.

Adieu ; embrassez pour moi Protagoras, et aimez toujours votre très-tendre ami.

Puisse votre santé être en meilleur état que la mienne !

Je n'ai point encore reçu mon *Maréchal de Luxembourg* [2].

7098. — A M. HENNIN.

Mardi.

Voici un pauvre garçon bien malheureux. Voyez, monsieur, ce que votre compassion peut faire pour lui. Il a eu le malheur d'être capucin. Je l'avais recueilli chez moi ; il lui est échappé quelques paroles indiscrètes dans un cabaret. Le curé a soulevé les habitants contre lui ; on veut lui faire un procès criminel. Je suis forcé de le renvoyer. Il est fidèle, discret, et sait copier. Si vous pouvez le placer, je ne crois pas que vous en ayez des reproches. S'il peut vous être utile, il vous coûtera peu. Adieu, monsieur, je vous vois toujours trop peu. Vous connaissez mes tendres et respectueux sentiments pour vous.

7099. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

16 décembre.

Mon cher marquis, je vous ai écrit une lettre bien chagrine [3] ; mais j'en ai reçu une de M. le duc de Duras si plaisante, si gaie, si pleine d'esprit, que me voilà tout consolé. Il est bien avéré

Ode à la Magnanimité avait été imprimée en 1767, in-8°. La lettre que Voltaire lui adressait manque.

1. La *Censure contre Bélisaire*, par la faculté de théologie, imprimée in-4° et in-8°, en latin et français ; et in-12, en français seulement. Voyez tome XXVIII, page 329.

2. Voyez lettre 7059.

3. Elle manque.

que Mlle Dubois a joué à la pauvre Durancy un tour de maître Gonin [1]; mais il n'est pas moins avéré que le *tripot* tragique est à tous les diables. Il faut que je sois une bonne pâte d'homme, bien faible, bien sotte, pour m'y intéresser encore. La seule ressource peut-être serait d'engager Mlle Clairon à reparaître; mais où trouver des hommes? Elle serait là comme Mme Gigogne, qui danse avec de petits polichinelles de trois pouces de haut.

Vous n'avez que Lekain; mais on dit qu'il a une maladie qui n'est pas favorable à la voix.

Je vous recommande à la Providence.

Le théâtre n'est pas la seule chose qui m'embarrasse; j'ai quelques autres chagrins en prose et en arithmétique.

Je vous prie de communiquer ma lettre à M. d'Argental. Adieu, mon cher marquis; le bon temps est passé.

7100. — A M. DE POMARET,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, A GANGES, EN LANGUEDOC.

18 décembre.

Le solitaire à qui M. de Pomaret a écrit a tenté en effet tout ce qu'il a pu pour servir des citoyens qu'il regarde comme ses frères, quoiqu'il ne pense ni comme eux ni comme leurs persécuteurs. On a déjà donné deux arrêts du conseil, en vertu desquels tous les protestants, sans être nommés, peuvent exercer toutes les professions, et surtout celle de négociant. L'édit pour légitimer leurs mariages a été quatre fois sur le tapis au conseil privé du roi. A la fin il n'a point passé, pour ne pas choquer le clergé trop ouvertement; mais on a écrit secrètement une lettre circulaire à tous les intendants du royaume; on leur recommande de traiter les protestants avec une grande indulgence. On a supprimé et saisi tous les exemplaires d'un décret de la Sorbonne, aussi insolent que ridicule, contre la tolérance. Le gouvernement a été assez sage pour ne pas souffrir que des pédants d'une communion osassent damner toutes les autres de leur autorité privée. Les hommes s'éclairent, et le *contrains-les d'entrer* [2] paraît aujourd'hui aussi absurde que tyrannique.

1. La Mésangère, dans son *Dictionnaire des Proverbes français*, parle de deux Gonin; le père divertissait la cour de François Ier; le fils, plus habile, vivait sous Charles IX. Tous deux sont cités par Brantôme; leur nom signifie plus que fin et rusé.

2. Ces paroles de saint Luc, XIV, 23, sont le sujet d'un ouvrage de Bayle.

M. de Pomaret peut compter sur la certitude de ces nouvelles, et sur les sentiments de celui qui a l'honneur de lui écrire.

7101. — A M. DE CHABANON.

18 décembre.

Mon cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère, je ne me connais pas trop en *C sol ut* et en *F ut fa*. J'ai l'oreille dure, je suis un peu sourd ; cependant je vous avoue qu'il y a des airs de *Pandore* qui m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai retenu, par exemple, malgré moi :

Ah! vous avez pour vous la grandeur et la gloire.
(Acte III.)

D'autres airs m'ont fait une grande impression, et laissent encore un bruit confus dans le tympan de mon oreille.

Pourquoi sait-on par cœur les vers de Racine? c'est qu'ils sont bons. Il faut donc que la musique retenue par les ignorants soit bonne aussi. On me dira que chacun sait par cœur :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
(Boileau, sat. I, v. 52.)

Aimez-vous la muscade? on en a mis partout, etc.
(Boileau, sat. III, v. 119.)

(ce sont des vers du Pont-Neuf, et cependant tout le monde les sait par cœur); que la plupart des ariettes de Lulli sont des airs du Pont-Neuf et des barcarolles de Venise, d'accord : aussi ne les a-t-on pas retenus comme bons, mais comme faciles. Mais, pour peu qu'on ait de goût, on grave dans sa mémoire tout *l'Art poétique* et quatre actes entiers d'*Armide*. La déclamation de Lulli est une mélopée si parfaite que je déclame tout son récitatif en suivant ses notes, et en adoucissant seulement les intonations ; je fais alors un très-grand effet sur les auditeurs, et il n'y a personne qui ne soit ému. La déclamation de Lulli est donc dans la nature, elle est adaptée à la langue, elle est l'expression du sentiment.

Si cet admirable récitatif ne fait plus aujourd'hui le même effet que dans le beau siècle de Louis XIV, c'est que nous n'avons plus d'acteurs, nous en manquons dans tous les genres ; et,

de plus, les ariettes de Lulli ont fait tort à sa mélopée, et ont puni son récitatif de la faiblesse de ses symphonies. Il faut convenir qu'il y a bien de l'arbitraire dans la musique. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a, dans la *Pandore* de M. de La Borde, des choses qui m'ont fait un plaisir extrême.

J'ai d'ailleurs de fortes raisons qui m'attachent à cette *Pandore*. Je vous demanderai surtout de faire une bonne brigue, une bonne cabale, pour qu'on ne retranche point

O Jupiter! ô fureurs inhumaines!
Éternel persécuteur,
De l'infortune créateur, etc.

et non pas de *l'infortuné*, comme on l'a imprimé ; cela est très-janséniste, par conséquent très-orthodoxe dans le temps présent ; ces b..... font Dieu auteur du péché, je veux le dire à l'Opéra. Ce petit blasphème sied d'ailleurs à merveille dans la bouche de Prométhée, qui, après tout, était un très-grand seigneur, fort en droit de dire à Jupiter ses vérités.

Si vous recevez des jansénistes dans votre académie, tout est perdu, ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de secte plus dangereuse et plus barbare. Ils sont pires que les presbytériens d'Écosse. Recommandez-les à M. d'Alembert ; qu'il fasse justice de ces monstres ennemis de la raison, de l'État et des plaisirs.

Je plains beaucoup Mlle Durancy, s'il est vrai qu'elle ait la voix dure[1] et les fesses molles. On dit que Mlle Dubois a un très-beau c.. ; elle devait se contenter de cet avantage, et ne pas falsifier ma lettre pour faire abandonner le *tripot* de la Comédie à cette pauvre enfant. Ce n'est pas là un tour d'honnête fille, c'est un tour de prêtre ; mais, si elle est belle, si elle est bonne actrice, il faut tout lui pardonner. M. le duc de Duras a constaté ce petit artifice, mais il est fort indulgent pour les belles, ainsi qu'on doit l'être ; il a établi une petite école de déclamation à Versailles.

Puissiez-vous avoir des acteurs pour votre *Empire romain*[2] ! Je m'intéresse à votre gloire comme un père tendre. Je vous aimerai, vous et les beaux-arts, jusqu'au dernier moment de ma vie ; maman est de moitié avec moi.

1. Voyez les lettres 6783 et 7093.
2. La tragédie d'*Eudoxie*, par Chabanon.

7102. — A M. DE CHABANON.

21 décembre.

Mon cher ami, vous me faites aimer le péché originel. Saint Augustin en était fou ; mais celui qui inventa la fable de Pandore avait plus d'esprit que saint Augustin, et était beaucoup plus raisonnable. Il ne damne point les enfants de notre mère Pandore, il se contente de leur donner la fièvre, la goutte, la gravelle par héritage. J'aime Pandore, vous dis-je, puisque vous l'aimez. Tout malade et tout héritier de Pandore que je suis, j'ai passé une journée entière à rapetasser l'opéra dont vous avez la bonté de vous charger. J'envoie le manuscrit, qui est assez gros, à M. de La Borde [1], en le priant de vous le remettre. Je lui pardonne l'infidélité qu'il m'a faite pour Amphion [2]. Cet Amphion était à coup sûr sorti de la boîte ; il lui reste l'espérance très-légitime de faire un excellent opéra avec votre secours.

Mlle Dubois m'a joué d'un tour d'adresse ; mais si elle est aussi belle qu'on le dit, et si elle a les tétons et le c.. plus durs que Mlle Durancy, je lui pardonne ; mais je n'aime point qu'on m'impute d'avoir célébré les amours et le style de M. Dorat, attendu que je ne connais ni sa maîtresse, ni les vers qu'il a faits pour elle [3]. Cette accusation est fort injuste ; mais les gens de bien seront toujours persécutés.

Père Adam est tout ébouriffé qu'on ait chassé les jésuites de Naples, la baïonnette au bout du fusil ; il n'en a pas l'appétit moins dévorant. On dit que ces jésuites ont emmené avec eux deux cents petits garçons et deux cents chèvres ; c'est de la provision jusqu'à Rome. Il ne serait pas mal qu'on envoyât chaque jésuite dans le fond de la mer, avec un janséniste au cou.

Mme Denis mangera demain vos huîtres ; je pourrai bien en manger aussi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne sais quoi de barbare à manger un aussi joli petit animal

1. La lettre à M. de La Borde qui devait accompagner cet envoi manque.

2. Voyez lettre 7073.

3. On attribuait à Voltaire une épigramme contre Dorat, commençant par ce vers :

Bon Dieu ! que cet auteur est triste en sa gaîté.

Cette épigramme est imprimée dans plusieurs recueils, et, entre autres, page 53 du tome II de la *Correspondance littéraire* de La Harpe, qui m'a dit en être l'auteur, et qui l'avoue au reste dans sa note, page 63 du même volume. (B.)

tout cru. Si messieurs de Sorbonne mangent des huîtres, je les tiens anthropophages.

Je vous recommande, mon cher confrère en Apollon, *l'Empire romain*[1] et *Pandore*. Nous vous aimons tous comme vous méritez d'être aimé.

7103. — A S. A. Mgr LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 23 décembre.

Monseigneur, je n'ai appris la perte cruelle que vous avez faite que dans l'intervalle de ma première lettre et celle dont Votre Altesse m'a honoré. Personne ne souhaite plus que moi que le sang des grands hommes et des hommes aimables ne tarisse point sur la terre. Je suis pénétré de votre douleur, et sûr de votre courage.

Je ne crains pas plus les mauléonistes que les jansénistes et les molinistes. Le siècle de Louis XIV était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les misérables disputes théologiques sont bafouées aujourd'hui par les honnêtes gens d'un bout de l'Europe à l'autre. La raison a fait plus de progrès en vingt années que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans.

Nos mœurs changent, Brutus; il faut changer nos lois.
(*La Mort de César*, act. III, sc. IV.)

Bossuet avait de la science et du génie ; il était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philosophes, et je puis vous assurer qu'il n'était pas de bonne foi. Le quiétisme était une folie qui passa par la tête périgourdine de Fénelon, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre, et qui devint même héroïque dans lui. Je ne vois dans la conduite du cardinal de Bouillon que celle d'une âme noble, qui fut intrépide dans l'amitié et dans la disgrâce. Je n'aime point Rome, mais je crois qu'il fit très-bien de se retirer à Rome.

J'ai déjà insinué mes sentiments dans les éditions précédentes du *Siècle de Louis XIV*. Je les développerai dans cette édition nouvelle[2], avec mon amour de la vérité, mon attachement pour votre maison, mon respect pour le trône, et mes ménagements pour l'Église.

1. *Eudoxie*.
2. L'édition de 1768.

Serai-je assez hardi, monseigneur, pour vous supplier de m'envoyer tout ce qui concerne l'impudent et ridicule interrogatoire fait à Mme la duchesse de Bouillon par ce La Reynie, l'âme damnée de Louvois? Le temps de dire la vérité est venu. Soyez sûr de mon zèle et de la discrétion que je dois à votre confiance.

Je garderai le secret à M. Maigrot[1]. Il paraît que ce M. Maigrot a arrangé quelques petites affaires entre Votre Altesse et moi indigne, il y a environ vingt-cinq ans. S'il est parent d'un certain évêque Maigrot[2], qui alla à la Chine combattre les jésuites, je l'en aime davantage.

Conservez-moi, monseigneur, vos bontés, qui me sont précieuses. Je suis attaché à Votre Altesse avec le plus tendre et le plus profond respect.

7104. — A M. DE BELMONT,

DIRECTEUR DES SPECTACLES, A BORDEAUX [3].

23 décembre 1767, à Ferney.

Il y a un mois, monsieur, que le vieux malade à qui vous avez écrit est au lit. Ainsi vous excuserez sa négligence ordinaire. Le petit divertissement qui avait été exécuté dans sa chaumière, au commencement de l'automne, était intitulé *Charlotte ou la Comtesse de Givry*. On l'a imprimé depuis à Genève et à Paris ; mais ce sont des oiseaux de passage qu'on ne retrouve plus en hiver. La Comédie de Paris est absolument tombée ; il n'y a plus de Lekain ni de Clairon : tout va au diable ; j'y irai bientôt aussi. En attendant, comptez que je suis, de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. V.

7105. — A M. MOULTOU [4].

23 décembre 1767, à Ferney.

Mon cher philosophe, l'affaire des Sirven devient d'une importance extrême ; le rapporteur me demande un écrit imprimé depuis quelques mois à Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique des Calas ; les maîtres des requêtes, qui ont déclaré unanimement la famille innocente, y sont très-maltraités ; leur

1. A qui est adressée la lettre 7111.
2. Voyez tome XI, page 58; XV, 78; XVII, 50.
3. Éditeur, Gustave Brunet.
4. Éditeur, A. Coquerel.

tribunal y est déclaré incompétent et leur jugement injuste. J'ai malheureusement perdu cet écrit précieux, qui doit être une pièce produite au procès ; je ne me souviens plus du titre ; il me semble que c'était une lettre adressée à un correspondant imaginaire, comme celles de Vernet. Je vous demande en grâce d'écrire sur-le-champ à vos amis du Languedoc qu'il faut qu'ils déterrent cette lettre et qu'ils l'envoient en droiture à M. de Chardon, maître des requêtes, sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul. Cela est, encore une fois, de la dernière importance. Il n'y a point de peine qu'on ne doive prendre pour recouvrer cet ouvrage. C'est un préliminaire nécessaire pour casser le dernier arrêt de Toulouse, qui révolte tout le monde.

Je me porte fort mal, mais je mourrai content avec l'espérance de voir la tolérance rétablie ; l'intolérance déshonore trop la nature humaine. Nous avons été trop longtemps au-dessous des Juifs et des Hottentots. — Je vous embrasse bien tendrement, mon cher philosophe. Vous devriez bien venir quelque jour coucher chez nous ; nous causerions.

7106. — A M. DAMILAVILLE.

24 décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 du mois avec votre mémoire. Il n'y a, je crois, rien à répliquer ; mais la puissance ne cède pas à la raison :

> *Sic* volo, sic jubeo...,
>
> (JUVEN., sat. VI, v. 223.)

est d'ordinaire la raison des gens en place. Il faut absolument entourer M. et Mme de Sauvigny de tous les côtés, et les empêcher surtout de donner contre vous des impressions qu'il ne serait peut-être plus possible de détruire, quand la place qui vous est si bien due viendrait à vaquer.

J'ai écrit encore à Mme de Sauvigny [1], et je lui ai fait parler. Je me flatte qu'ils ne verront pas votre mémoire, il les mettrait trop dans leur tort, et des reproches si justes ne serviraient qu'à les aigrir.

1. Cette lettre manque.

Je suis très-fâché que vous ayez donné le mémoire à M. Foulon[1]. S'il parvient à M. de Sauvigny, il sera fâché qu'on dévoile qu'il y a déjà demandé la place en question pour d'autres, et surtout pour un receveur général des finances, à qui elle ne convient point. Cette démarche, que vous rappelez, a plutôt l'air d'un marché que d'une protection. L'affaire est délicate, et demande à être traitée avec tous les ménagements possibles ; heureusement vous avez du temps. Ne pourriez-vous point trouver quelque ami auprès de M. Cochin, qui est un homme juste, et qui ferait sentir à M. le contrôleur général le prix de vos longs et utiles services?

Je n'aurai probablement aucune réponse, de longtemps, de M. de Choiseul ; il me néglige beaucoup. On m'a fait des tracasseries auprès de lui pour les sottes affaires de Genève ; mais c'est ce qui m'inquiète fort peu.

Ne manquez pas, mon cher ami, de m'écrire dès que le titulaire sera près d'aller rendre ses comptes à Dieu ; j'écrirai alors sur-le-champ à M. le duc de Choiseul. Malgré tout ce que le sieur Tronchin a fait pour lui persuader que je prenais le parti des représentants, je représenterai très-hardiment pour vous : car vous sentez bien que la place n'étant pas encore vacante, je n'ai pu écrire que de façon à préparer les voies ; et encore m'a-t-il été fort difficile de faire venir la chose à propos, dans une lettre où il était question d'autres affaires, écrite à un ministre chargé du poids de la guerre, de la paix, et du détail des provinces. Mais, quand il s'agira réellement de donner la place qui vous est due, alors il se souviendra que je lui en ai déjà écrit[2]. Je crois même qu'il serait bon que vous préparassiez à l'avance un mémoire court pour monsieur le contrôleur général ; je l'enverrais à M. de Choiseul, et il serait homme à le donner lui-même.

Je ne sais plus rien de l'affaire des Sirven.

Voici une petite réponse que j'ai cru devoir faire, par mon laquais, au sieur Coger[3], qui m'a fait l'honneur de m'écrire.

Adieu ; je vous embrasse, mon très-cher ami. Je suis dans mon lit, accablé de maux et d'affaires.

1. Foulon, maître des requêtes depuis 1760, devint conseiller d'État en 1771 ; nommé contrôleur général le 12 juillet 1789, il ne put entrer en fonctions à cause des événements du surlendemain, et fut massacré quelques jours après, ainsi que Berthier de Sauvigny, alors son gendre.

2. La lettre manque.

3. *Réponse catégorique au sieur Cogé;* voyez tome XXVI, page 529.

7107. — A M. OLIVIER DES MONTS,

A ANDUZE.

25 décembre.

La personne à qui vous avez bien voulu écrire, monsieur, le 17 de décembre, peut d'abord vous assurer que vous ne serez point pendu. L'horrible absurdité des persécutions, sur des matières où personne ne s'entend, commence à être décriée partout. Nous sortons de la barbarie. Un édit pour légitimer vos mariages a été mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles : il est vrai qu'il n'a point passé ; mais on a écrit à tous les gouverneurs de province, procureurs généraux, intendants, de ne vous point molester. Gardez-vous bien de présenter une requête au conseil, au nom des protestants, sur le nouvel arrêt rendu à Toulouse : elle ne serait pas reçue ; mais voici, à mon avis, ce qu'il faut faire.

Un conseiller au parlement de Toulouse fit imprimer, il y a environ quatre mois, une lettre contre le jugement définitif rendu par messieurs les maîtres des requêtes en faveur des Calas. Le conseil y est très-maltraité, et on y justifie, autant qu'on le peut, l'assassinat juridique commis par les juges de Toulouse. M. Chardon, maître des requêtes, et fort avant dans la confiance de M. le duc de Choiseul, n'attend que cette pièce pour rapporter l'affaire des Sirven au conseil privé du roi.

Tâchez de vous procurer cet impertinent libelle par vos amis ; qu'on l'adresse sur-le-champ à M. Chardon, avec cette apostille sur l'enveloppe : *Pour l'affaire des Sirven,* le tout sous l'enveloppe de monseigneur le duc de Choiseul, à Versailles. Cela demande un peu de diligence. Ne me citez point, je vous en prie. Il faut aller au secours de la place sans tambour et sans trompette.

Je vais écrire à M. Chardon que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de Choiseul lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est un peu délicate, parce que vous n'avez pas les mêmes droits que les luthériens ont en Alsace, et que d'ailleurs M. le duc de Choiseul n'est point le secrétaire d'État de votre province ; mais on peut aisément attaquer l'arrêt de votre parlement, en ce qu'il outre-passe ses pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conseil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteste le fanatisme et la superstition peut avoir l'honneur de vous répondre, en vous assurant de ses obéissances, et en vous demandant le secret.

7108. — A M. CHARDON.

25 décembre

Monsieur, je n'ai pu retrouver le petit mémoire[1] fait par un conseiller du parlement de Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique de Jean Calas, et on soutient l'incompétence et l'irrégularité prétendue de l'arrêt de messieurs les maîtres des requêtes. Mais je crois que vous recevrez dans une quinzaine de jours, au plus tard, cette pièce de Toulouse même; elle vous sera adressée sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul.

Je crois que les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour tirer la famille Sirven de l'oppression cruelle dans laquelle elle gémit depuis six années. Elle a contre elle un juge ignorant, un parlement passionné, un peuple fanatique; mais elle aura pour elle son innocence et M. Chardon.

Cette affaire est bien digne de vous, monsieur. Non-seulement vous serez béni par cinq cent mille protestants, mais tous les catholiques ennemis de la superstition et de l'injustice vous applaudiront. Je me flatte enfin que l'absence de M. Gilbert ne vous empêchera point de rapporter l'affaire devant le roi, et je suis bien sûr que le roi sera touché de la manière dont vous la rapporterez. Je m'intéresse autant à votre gloire qu'à la justification des Sirven.

J'ai lu le livre de M. de La Rivière[2] : je ne sais si c'est parce que je cultive quelques arpents de terre, que je n'aime point que les terres soient seules chargées d'impôts. J'ai peur qu'il ne se trompe avec beaucoup d'esprit; mais je m'en rapporte à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, et un attachement qui se fortifie tous les jours, monsieur, votre, etc.

P. S. J'apprends dans le moment, monsieur, que vous allez faire le rapport devant le roi. Vous n'aurez point encore reçu le mémoire du conseiller de Toulouse contre messieurs les maîtres

1. Dans la lettre précédente, il est appelé *Lettre*.
2. Voyez lettre 6970.

des requêtes; mais soyez assuré qu'il existe; je l'ai lu, et je suis incapable de vous tromper.

7109. — A M. DE CHABANON.

25 décembre.

En qualité de vieux faiseur de vers, mon cher ami, je voudrais avoir fait les deux épigrammes qu'on m'a envoyées, et surtout celle contre Piron[1], qui venge un honnête homme des insultes d'un fou; mais pour les vers contre M. Dorat[2], je les condamne, quoique bien faits. Il ne faut point troubler les ménages; on doit respecter l'amour, on doit encore plus respecter la société. Il est très-mal de m'imputer ce sacrilége. Je n'aime point d'ailleurs à nourrir les enfants que je n'ai point faits. En un mot, j'ai beaucoup à me plaindre; le procédé n'est pas honnête.

Oui vraiment j'ai lu *le Galérien*[3] : il y a des vers très-heureux, il y en a qui partent du cœur, mais aussi il y en a de pillés. Le style est facile, mais quelquefois trop incorrect. La bourse donnée par le galérien à la dame ressemble trop à *Nanine*. Le vieux prédicant est un infâme d'avoir laissé son fils aux galères si longtemps. La reconnaissance pèche absolument contre la vraisemblance. Le dernier acte est languissant; la pièce n'est pas bien faite, mais il y a des endroits touchants. L'auteur me l'a envoyée; je l'ai loué sur ce qu'il a de louable.

Il paraît une nouvelle *Histoire de Louis XIII*[4], que je n'ai pas encore lue. Celle de Le Vassor doit être dans la Bibliothèque du roi, comme Spinosa dans celle de monsieur l'archevêque.

Je vous ai déjà mandé[5], mon cher confrère en Melpomène, que j'ai envoyé à M. de La Borde *Pandore*, avec une grande partie des changements que vous désirez, le tout accompagné de quelques réflexions qui me sont communes avec maman[6]. Elle s'est gorgée de vos huîtres[7]. Je suis toujours embarrassé de

1. L'épigramme contre Piron est celle de Marmontel qui commence par ce vers :

Le vieil auteur du cantique à Priape.

2. Voyez une note sur la lettre 7102.
3. Le drame de Fenouillot de Falbaire : voyez lettre 7090.
4. Par de Bury, 1767, quatre volumes in-12.
5. Lettre 7102.
6. Mme Denis.
7. Voyez lettre 7102.

savoir comment les huîtres font l'amour; cela n'est encore tiré au clair par aucun naturaliste.

J'attends avec bien de l'impatience l'ouvrage de M. Anquetil[1]; j'aime Zoroastre et Brama, et je crois les Indiens le peuple de toute la terre le plus anciennement civilisé. Croiriez-vous que j'ai eu chez moi le fermier général du roi de Patna[2]? Il sait très-bien la langue courante des brames, et m'a envoyé des choses fort curieuses. Quand on songe que, chez les Indiens, le premier homme s'appelle Adimo, et la première femme d'un nom qui signifie la vie, ainsi que celui d'Ève; quand on fait réflexion que notre article *le* était *a* vers le Gange, et qu'Abrama ressemble prodigieusement à Abram, la foi peut être un peu ébranlée; mais il reste toujours la charité, qui est bien plus nécessaire que la foi. Ceux qui m'imputent l'épigramme contre M. Dorat n'ont point du tout de charité, l'abbé Guyon encore moins; mais vous en avez, et de celle qu'il me faut. Je vous le rends bien, et je vous aime de tout mon cœur.

7110. — A M. D'ALEMBERT.

26 décembre.

Sur une lettre que frère Damilaville m'a écrite, j'ai envoyé, mon cher frère, chercher dans tout Genève les lettres qui pouvaient vous être adressées; on n'a trouvé que l'incluse. Vous savez que je ne vais jamais dans la ville sainte où Jésus-Christ ne passe pas plus pour Dieu que Riballier et Coger ne passent à Paris pour être des gens d'esprit et d'honnêtes gens. Je ne sais quel démon a soufflé depuis quinze ans sur les trois quarts de l'Europe, mais la foi est anéantie. Mon cœur en est aussi navré que le vôtre. Les jansénistes sont aussi méprisés que les jésuites sont abhorrés. La totale interruption du commerce entre Genève et la France a empêché vos sages lettres sur les jansénistes[3] d'entrer dans le royaume. La douane des pensées les a saisies à Lyon. L'imprimeur jette les hauts cris, et s'en prend à moi. Consolons-nous; un temps viendra où il sera permis de penser en honnête homme.

1. Abraham-Hyacinthe Anquetil-Duperron, né en 1731, mort en 1805, frère d'Anquetil l'historien, publia, en 1771, *Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre traduit en français sur l'original zend*, deux tomes en trois volumes in-4°.

2. Peacock, à qui est adressée la lettre 7089.

3. Les *Lettre* et *Seconde Lettre* dont nous avons parlé ci-dessus, nos 6781 et 6872.

J'ai écrit, il y a longtemps, à M. le duc de Choiseul, en faveur de frère Damilaville; point de réponse. Un Crommelin, agent de Genève, qui va tous les mardis dîner à Versailles, avec deux laquais à cannes derrière son fiacre, a persuadé aux premiers commis que je prenais le parti des représentants[1]; c'est comme si on disait que vous favorisez les capucins contre les cordeliers. Il y a deux ans que je ne bouge de ma chambre, et trois mois que je suis dans mon lit; mais nous autres pauvres diables de gens de lettres nous sommes faits pour être calomniés.

Ne voilà-t-il pas encore qu'on m'impute une épigramme contre la maîtresse et les vers de M. Dorat! Cela est très-impertinent[2]: je ne connais ni sa maîtresse, ni les vers qu'il a faits pour elle. Ce qui me fâche le plus, c'est que les cuistres, les fanatiques, les fripons, sont unis, et que les gens de bien sont dispersés, isolés, tièdes, indifférents, ne pensant qu'à leur petit bien-être; et, comme dit l'autre[3], ils laissent égorger leurs camarades, et lèchent leur sang. Cela n'empêchera pas M. Chardon de rapporter l'affaire des Sirven. C'est un nouveau coup de massue porté au fanatisme, qui lève encore la tête dans la fange où il est plongé. Hercule, ameutez des Hercules. Encore une fois, c'est l'opinion qui gouverne le monde, et c'est à vous de gouverner l'opinion.

Qui vous aime et qui vous regrette plus que moi? Personne.

7111. — A M. MAIGROT[4],

CHANCELIER DU DUCHÉ SOUVERAIN DE BOUILLON.

A Ferney, 28 décembre.

Monsieur, vous m'imposez le devoir de la reconnaissance pour le reste de ma vie, puisque c'est vous qui m'avez assuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité, que j'aime encore mieux qu'une rente.

A propos de vérité, je dois vous dire que monseigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel proposé par l'électeur Charles-Louis au vicomte de Turenne, ni à la lettre que M. de Ramsay a imprimée dans son histoire, ni à la réponse[5]. Effecti-

1. Voyez lettre 7094.
2. Voyez lettre 7102.
3. La *Bible* ne parle de lécher le sang qu'au troisième livre des Rois, chapitre XXI, verset 19; et dans le livre de Job, chapitre XXXIX, v. 30. (B.)
4. Voyez lettre 7103.
5. Voyez tome XIV, page 268.

vement la lettre de l'électeur est du style de Ramsay, et ce Ramsay était un peu enthousiaste. Cependant feu M. le cardinal d'Auvergne m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois que le cartel était vrai, et M. le grand prieur de Vendôme disait qu'il en était sûr. Les historiens et le public aiment ces petites anecdotes.

Je me flatte que vous mettrez le comble à votre générosité, en me faisant part de la lettre de Louis XIV au cardinal de Bouillon[1], laquelle doit être des premiers jours d'avril ou des derniers de mars 1699. Cette lettre est nécessaire ; elle est le fondement de tout.

Si vous aviez aussi quelques anecdotes intéressantes sur le prince de Turenne, qui donnait de si grandes espérances, et qui fut tué à la bataille de Steinkerque, vous me mettriez en état de déployer encore plus le zèle qui m'attache à cette illustre maison.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

7112. — A MADAME NECKER.

28 décembre.

Madame, il faut que j'implore votre esprit conciliant contre l'esprit de tracasserie : ce n'est pas des tracasseries de Genève que je parle ; on a beau vouloir m'y fourrer, je n'y ai jamais pris part que pour en rire avec la belle Catherine Ferbot, digne objet des amours inconstants de Robert Covelle[2]. Il s'agit d'une autre tracasserie que le tendre amour me fait de Paris au mont Jura, à l'âge de soixante-quatorze ans, temps auquel on a peu de chose à démêler avec ce monsieur.

On m'a envoyé de Paris des vers bien faits sur M. Dorat et sa maîtresse[3] ; on m'a envoyé aussi une réponse de M. Dorat très-bien faite ; mais ce qui est assurément très-mal fait, c'est de m'imputer les vers contre les amours et la poésie de M. Dorat. Je jure, par votre sagesse et par votre bonté, madame, que je n'ai jamais su que M. Dorat eût une nouvelle maîtresse. Je leur souhaite à tous deux beaucoup de plaisir et de constance. Mais il me paraît qu'il y a de l'absurdité à me faire auteur d'un petit madrigal qui tend visiblement à brouiller l'amant et la maîtresse, chose que j'ai regardée toute ma vie comme une méchante action.

1. Relativement à l'affaire du quiétisme. (K.) — Voyez tome XV, page 73.
2. Voyez page 124.
3. Voyez une note sur la lettre 7102.

Je sais que M. Dorat vient chez vous quelquefois; je vous prie de lui dire, pour la décharge de ma conscience, que je suis innocent, et qu'il faudrait être un innocent pour me soupçonner; c'est apparemment le sieur Coger, ou quelque licencié de Sorbonne, qui a débité cette abominable calomnie dans le *prima mensis* [1]. En un mot, je m'en lave les mains. Je ne veux point qu'on me calomnie, et je vous prends pour ma caution. Que celui qui a fait l'épigramme la garde; je ne prends jamais le bien d'autrui.

J'apprends, dans le moment, que la demoiselle qui est l'objet de l'épigramme est une demoiselle de l'Opéra. Je ne sais si elle est danseuse ou chanteuse; j'ai beaucoup de respect pour ces deux talents, et il ne me viendra jamais en pensée de troubler son ménage. On dit qu'elle a beaucoup d'esprit; je la révère encore plus. Mais, madame, si l'esprit, si les grandes connaissances, et la bonté du cœur, méritent les plus grands hommages, vous ne pouvez douter de ceux que je vous rends, et des sentiments respectueux avec lesquels je serai toute ma vie, votre, etc.

7113. — A M. MOULTOU [2].

29 décembre 1767, à Ferney.

Eh bien! le diable qui se mêle de toutes les affaires de ce monde, et qui détruit toutes les bonnes œuvres, ne vient-il pas d'arrêter tout net M. de Chardon, lorsqu'il allait rapporter l'affaire des Sirven? Le parlement ne lui fait-il pas une espèce de procès criminel pour avoir rapporté devant le roi l'affaire de la Caïenne? Le roi est, à la vérité, indigné contre le parlement; mais le procès des Sirven n'en est pas moins retardé. Je vais animer M. de Chardon; il est un de nos philosophes, et l'on verra peut-être à la fin que la philosophie est bonne à quelque chose.

La facétie de la Sorbonne contre *Bélisaire* paraît enfin. Elle ressemble aux pièces nouvelles de cet hiver, elle est sifflée; mais le nonce la dénonce à Rome comme scandaleuse, et cette dénonciation dudit nonce est encore sifflée. La condamnation de Rome le sera aussi. Et de rire!

Je ne ris point sur les Sirven.

Je suis surtout très-sérieux quand je vous renouvelle mon tendre et inviolable attachement.

1. Voyez la note, tome XXVI, page 169.
2. Éditeur, A. Coquerel.

7114. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSSE[1].

(Décembre 1767.)

Bonjour et bon an au patriarche de Ferney, qui ne m'envoie ni la prose ni les vers qu'il m'a promis depuis six mois. Il faut que vous autres patriarches vous ayez des usages et des mœurs en tout différents des profanes : avec des bâtons marquetés vous tachetez des brebis et trompez des beaux-pères; vos femmes sont tantôt vos sœurs, tantôt vos femmes[2], selon que les circonstances le demandent; vous promettez vos ouvrages, et ne les envoyez point : je conclus de tout cela qu'il ne fait pas bon se fier à vous autres, tout grands saints que vous êtes. Et qui vous empêche de donner signe de vie? Le cordon qui entourait Genève et Ferney est levé, vous n'êtes plus bloqué par les troupes françaises, et l'on écrit de Paris que vous êtes le protégé de Choiseul. Que de raisons pour écrire! Sera-t-il dit que je recevrai clandestinement vos ouvrages, et que je ne les tirerai plus de source? Je vous avertis que j'ai imaginé le moyen de me faire payer : je vous bombarderai tant et si longtemps de mes pièces que, pour vous préserver de leur atteinte, vous m'enverrez des vôtres. Ceci mérite quelques réflexions. Vous vous exposez plus que vous ne le pensez. Souvenez-vous combien le *Dictionnaire de Trévoux* fut fatal au Père Berthier[3]; et si mes pièces ont la même vertu, vous bâillerez en les recevant, puis vous sommeillerez, puis vous tomberez en léthargie, puis on appellera le confesseur, et puis, etc., etc., etc. Ah! patriarche, évitez d'aussi grands dangers, tenez-moi parole, envoyez-moi vos ouvrages, et je vous promets que vous ne recevrez plus de moi ni d'ouvrages soporifiques, ni de poisons léthargiques, ni de médisances sur les patriarches, leurs sœurs, leurs nièces, leurs brebis et leur inexactitude, et que je serai toujours, avec l'admiration due au père des croyants, etc.

7115. — A M. P*** DE V***[4].

Au château de Ferney.

Je suis si vieux et si malade, monsieur, que je n'ai pu vous répondre plus tôt. Vous êtes, ce me semble, du pays de Maynard ; vos vers en ont la grâce. Je suis bien loin de mériter tout ce que

1. Cette lettre est tirée des *OEuvres posthumes,* édition de Berlin. Les éditeurs disent dans une note qu'elle ne fut pas envoyée au destinataire.

2. Voyez l'article Abraham, tome XVII, page 32.

3. Ce n'est pas le *Dictionnaire,* c'est le *Journal de Trévoux* qui excitait les bâillements de Berthier lors de son voyage à Versailles ; voyez la *Relation,* etc., tome XXIV, page 95.

4. M. P. de V***, qui était de Toulouse, s'il était, comme le dit Voltaire, du pays de Maynard, avait demandé à l'auteur de *la Henriade* son avis sur le projet de faire de la réduction de Paris une pièce de théâtre. L'ouvrage fut imprimé sous le titre de *Henri IV, poëme en trois actes,* 1768, in-8°.

vous me dites de séduisant; je n'y reconnais qu'une chose de vraie : c'est le vif intérêt que je prends aux progrès des jeunes gens dans les lettres.

Vous voulez, monsieur, faire une pièce de théâtre; et Henri IV est votre héros. Je suis très-peu propre à décider, dans ma retraite, du succès que doit avoir une pièce de théâtre à Paris. On dit que le goût du public est entièrement changé. Le mien, qui ne l'est pas, est trop suranné et trop hors de mode.

Je suis, etc.

7116. — A M. MARMONTEL.

1er janvier 1768.

Que voulez-vous que je vous dise, mon cher confrère? Le pain vaut quatre sous la livre; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas assez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéants qui ont beaucoup moins de bon sens que Panurge[1], qui sont bien loin de valoir frère Jean des Entommeures[2], et qui n'ont d'autre soin, après boire, que de replonger les hommes dans la crasse ignorance qui dota autrefois ces polissons.

Tout ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore avisé de faire une faculté des Petites-Maisons. Cette institution aurait été beaucoup plus raisonnable: car enfin les Petites-Maisons n'ont jamais fait de mal à personne, et la sacrée Faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la consolation des honnêtes gens, il paraît que la cour fait de ces cuistres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, si on ne les détruit pas, comme on a détruit les jésuites, on les empêche au moins d'être dangereux.

On n'en fait pas encore assez. Il faudrait leur défendre, sous peine d'être mis au carcan avec un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret est une espèce d'acte de juridiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au risque d'être sifflés; mais ils n'ont pas plus droit que Fréron de donner un décret. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre, ni en Prusse : aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons soldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il soit possible : tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et

1. Personnage du *Pantagruel* de Rabelais.
2. *Idem.*

méprisable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de sacrée faculté de théologie.

Adieu, mon cher ami ; mes respects à Mme Geoffrin.

7117. — A M. DAMILAVILLE.

1er janvier.

Mon cher ami, je crains que vous ne soyez malade. Vous ne me parlez point de l'affaire de M. Chardon. Je crains bien qu'elle ne soit funeste aux Sirven. Il se peut que les plaintes du parlement de Paris l'empêchent de rapporter au conseil un procès contre un autre parlement. Il se peut encore que le conseil ne veuille pas ordonner la révision, pour ne pas exposer le roi à de nouvelles remontrances. Il y a dans toute l'aventure des Sirven une fatalité qui m'effraye. Ne me laissez pas, je vous prie, dans l'ignorance profonde où je suis d'une chose à laquelle nous prenons tous deux tant d'intérêt. Serait-il possible qu'après cinq années de soins et de peines nous fussions moins avancés que le premier jour! Le désastre de la Caïenne s'étend donc bien loin! Voilà comme le malheur est fait : il pousse des racines jusqu'à deux ou trois mille lieues ; le bonheur, quand il y en a un peu, ne va pas si loin.

Je n'ai point le décret de la Sorbonne [1]. On dit que c'est une pièce curieuse qu'il faut avoir dans sa bibliothèque.

Vous avez dû recevoir un paquet d'Italie pour notre ami. Je vous souhaite, mon cher ami, une bonne année, et je me souhaite à moi la consolation de vous revoir encore. Pourrait-on avoir un almanach royal par la poste? Je ne crois pas que la Sorbonne s'oppose à l'envoi de ces livres. J'espère avoir demain samedi de vos nouvelles.

7118. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC [2].

2 janvier.

Je vous dois des réponses, mon cher philosophe militaire ; mais il y a trois mois que je ne sors presque point de mon lit. J'achève ma carrière tout doucement ; ma plus grande peine est de ne pouvoir remplir, comme je voudrais, les devoirs de mon cœur.

1. Voyez lettre 7097, page 456.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Savez-vous bien qu'on a imprimé en Hollande un petit livre intitulé *le Philosophe militaire*[1]? Ce n'est pourtant pas vous qui l'avez fait; on le connaissait depuis longtemps en manuscrit. C'est un ouvrage dans le goût du *Curé Meslier;* il est de Saint-Hyacinthe, que la chronique scandaleuse a cru fils de l'évêque de Meaux, Bossuet : il avait été en effet officier un ou deux ans. Tâchez de vous procurer cet écrit; il n'est pas orthodoxe, mais il est très-bien raisonné et mérite d'être réfuté.

Vous pourriez aisément faire venir d'Amsterdam une petite bibliothèque complète. Vous n'auriez qu'à vous adresser à un libraire de Bordeaux, et lui dire de vous faire venir par Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, tous les livres que ce Marc-Michel a imprimés sur ces matières; il y en a plus de quinze volumes. Le secrétaire de M. le maréchal de Richelieu ou de l'intendant de la province pourrait aisément vous faire passer le paquet; il n'y a pas à présent de voie plus commode.

Il paraît une autre brochure du même Saint-Hyacinthe intitulée *le Dîner du comte de Boulainvilliers*[2]. On pourrait vous l'envoyer par la poste de Lyon; mais il serait à propos que vous eussiez une correspondance à Limoges.

Je vous souhaite une bonne année; vivez longtemps, monsieur, pour l'intérêt de la vertu et de la vérité.

7119. — DE M. HENNIN[3].

A Genève, le 4 janvier 1768.

Je vous ai caché jusqu'aujourd'hui, monsieur, une sottise du sieur Galien qui vous touche, et dont je me proposais d'avoir l'honneur de vous parler. Il y a déjà du temps que je l'entendais dire que vous travailliez à un dialogue sur les affaires de Genève, dont Ésope et Abauzit[4] étaient les

1. Ou plutôt *le Militaire philosophe.*
2. Par Voltaire. Voyez tome XXVI.
3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin,* 1825.
4. Firmin Abauzit, né à Uzès le 11 novembre 1679, de la religion réformée. Persécuté en France pour sa croyance religieuse, il se retira à Genève, et fut bibliothécaire de cette ville. Il mourut le 20 mars 1767. C'était un homme d'une grande érudition, du caractère le plus modeste, le plus doux et le plus communicatif : ses voyages, ses relations avec tous les savants de son temps, ses connaissances variées lui acquirent de la réputation. Il fut ami de Bayle et de Newton. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres une excellente édition de l'*Histoire de Genève de Spon.* Dans son *Commentaire sur l'Apocalypse,* il défendit les opinions de l'arianisme moderne. Voltaire en faisait un grand cas, et le consultait pour ses recherches.

interlocuteurs. Toute la ville en parlait; on annonçait que les représentants avaient nommé huit personnes pour y répondre; enfin ce chef-d'œuvre a paru, et, au premier mot, j'ai reconnu que mon étourdi en était l'auteur. Je lui en ai parlé, il est convenu qu'il y avait part; je lui ai représenté qu'il vous avait manqué essentiellement, et mon intention, dès ce moment, a été de ne plus le garder. J'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu, et, sans lui rien dire de cette faute du sieur Galien, je l'ai prévenu que son protégé n'était bon que dans une bibliothèque. Sans doute il m'entendra. Aujourd'hui les représentants viennent de répandre dans la ville la feuille que j'ai l'honneur de vous envoyer, après laquelle il ne m'est plus possible de garder le sieur Galien : 1° parce qu'il s'est mêle d'écrire sans m'en faire part; 2° parce qu'il a eu envers vous une conduite très-blâmable; enfin, parce qu'il ne convient nullement qu'un homme qui vit chez moi se mêle dans les querelles de Genève, encore moins quand il n'y entend rien, et donne prise sur lui, comme il l'a fait, en mille endroits. Je vous prie, monsieur, de me dire ce que vous jugez que je dois faire du sieur Galien, qui ne peut plus rester chez moi après une pareille incartade. Le mieux est, je crois, de le renvoyer au plus tôt à Paris.

J'étais sur le point, monsieur, de partir pour aller coucher à Ferney, lorsque la neige m'en a fermé le chemin. Aussitôt qu'on pourra passer, je me fais une fête d'aller vous tenir compagnie. Je me flatte que vous n'avez pas besoin de protestation de ma part pour être persuadé du tendre et inviolable attachement que je vous ai voué, ainsi qu'à Mme Denis.

7120. — A M. HENNIN.

A Ferney, 4 janvier.

Lorsque vous prîtes le sieur Galien, monsieur, l'humanité, et l'espérance qu'il se corrigerait sous vos yeux, m'engagèrent à ensevelir dans le silence tous les sujets que je pouvais avoir de me plaindre de lui.

M. le maréchal de Richelieu, qui l'avait fait enfermer à Saint-Lazare pendant une année, me l'envoya, et me pria de veiller sur sa conduite. Toute ma maison sait quelles attentions j'ai eues pour lui. Monsieur le maréchal me recommanda expressément de le faire manger avec les principaux domestiques. J'ai rempli toutes les vues de monsieur le maréchal, autant qu'il a été en moi, pendant une année entière. J'ai dissimulé tous ses torts.

Depuis qu'il est chez vous, il a écrit à M. le maréchal de Richelieu des lettres dont je ne dois pas assurément être content, et que monsieur le maréchal m'a renvoyées.

Je me flatte que vous approuverez le silence que j'ai gardé si

longtemps avec vous, et l'aveu que je suis obligé de vous faire aujourd'hui.

Je suis bien sûr, au reste, que vous n'avez pas admis ce jeune homme dans vos secrets, et que vous avez bien senti dès le premier jour qu'il n'était pas fait pour être dans votre confidence. Je sais à quel point il est dangereux, et vous ne savez ce que j'en ai souffert.

Le parti que vous prenez de le chasser est indispensable. Comptez que vous prévenez par là des chagrins qu'il vous aurait attirés. Il voulait aller chez ses parents au village de Salmoran, dont il est natif. Je pense qu'il est à propos qu'il y retourne incessamment. La plus grande bonté que vous puissiez avoir pour lui est de l'avertir sérieusement qu'il se prépare un avenir bien malheureux s'il ne réforme pas sa conduite.

L'article de ses dettes sera très-embarrassant. Je pense qu'il serait assez convenable que vous fissiez rendre les bijoux à ceux qui les ont vendus, et qui ne sont pas payés. Je crois qu'il doit beaucoup au sieur Souchai, marchand de drap. M. le maréchal de Richelieu ne veut point entrer dans ses dettes, qu'il avait expressément défendues. Cependant, si on peut faire quelque accommodement, je ne désespère pas qu'il n'accorde une petite somme.

Nous sommes infiniment sensibles, maman et moi, à l'embarras et aux désagréments que sa mauvaise conduite peut vous causer.

Adieu, monsieur ; je vous embrasse avec le plus tendre et le plus respectueux attachement. V.

7121. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Comme les cuisiniers, mon cher ange, partent toujours de Paris le plus tard qu'ils peuvent, et s'arrêtent en chemin à tous les bouchons, j'ai reçu un peu tard la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14 de décembre. Ma réponse arrivera gelée ; notre thermomètre est à douze degrés au-dessous du terme de la glace ; une belle plaine de neige, d'environ quatre-vingts lieues de tour, forme notre horizon ; me voilà en Sibérie pour quatre mois. Ce n'est pas assurément cette situation qui me fait désirer de vous revoir et de vous embrasser ; je quitterais le paradis terrestre pour jouir de cette consolation. J'espère bien quelque jour venir faire un tour à Paris, uniquement pour vous et pour

Mme d'Argental. Il me sera impossible d'abandonner longtemps ma colonie. J'ai fondé Carthage, il faut que je l'habite, sans quoi Carthage périrait; mais je vous réponds bien que, si je suis en vie dans dix-huit mois, vous reverrez un vieux radoteur qui vous aime comme s'il ne radotait point.

M. de Thibouville me dit qu'il faut que je vous envoie la lettre de M. le duc de Duras; je ne sais trop où la retrouver. Elle contenait, en substance, que la belle Dubois m'avait traité comme ses amants, qu'elle m'avait trompé; que la Comédie était, comme beaucoup d'autres choses, fort en décadence; qu'il avait établi un petit séminaire de comédiens à Versailles, qui ne promettait pas grand'chose; que Lekain était toujours bien malade, et que la tragédie était tout aussi malade que lui.

Nous manquons d'hommes en bien des genres, mon cher ange, cela est très-vrai; mais les autres nations ne sont pas en meilleur état que nous.

M. Chardon m'avait promis de rapporter l'affaire des Sirven avant la naissance de notre Sauveur; mais les petites niches qu'il a plu au parlement de lui faire ont retardé l'effet de sa bonne volonté. L'affaire n'a point été rapportée; je ne sais plus où j'en suis, après cinq ans de peines. Il faut se résigner à Dieu et au parlement.

Pour mon petit procès avec Mme Gilet, il ne m'inquiète guère: c'est une idiote qui veut quelquefois faire le bel esprit, et qui parle quelquefois à tort et à travers à M. Gilet. Elle est peu écoutée; mais M. Gilet a quelquefois des fantaisies, des lubies; et il y a des affaires dans lesquelles il se rend fort difficile. Il est triste d'avoir des démêlés avec des gens de ce caractère. Je suis sensiblement touché de la bonté que vous avez de songer à redresser l'esprit de M. Gilet.

Mon pauvre Damilaville est tout ébouriffé de la crainte de n'être pas à la tête des vingtièmes. Je vous avoue que je lui souhaiterais une autre place; c'est un lieutenant-colonel dont tout le monde désire que le régiment soit réformé.

N'êtes-vous pas bien aise que l'affaire de Pologne soit accommodée à la plus grande gloire de Dieu et de la raison? Joseph Bourdillon[1], professeur en droit public, n'a pas laissé de servir dans ce procès. Puissé-je réussir comme lui dans celui des Sirven! puissé-je surtout venir un jour vous dire combien je

1. C'est sous ce nom que Voltaire a donné son *Essai historique et critique sur les Dissensions des églises de Pologne;* voyez tome XXVI, page 451.

vous aime, combien je vous suis attaché pour le reste de ma languissante vie!

7122. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 janvier.

M. Hennin, résident à Genève, me mande, monseigneur, qu'il a eu l'honneur de vous écrire au sujet de Galien. Vous avez vu, par mes lettres, que je n'espérais pas que ce jeune homme se maintînt longtemps dans ce poste. Il s'est avisé de faire imprimer une mauvaise pasquinade, dans le style d'un laquais, sur les affaires de Genève ; et il a eu la méchanceté inepte de me l'attribuer, en l'imprimant sous le nom d'un *vieillard moribond*, et en ajoutant à ce titre des qualifications peu agréables.

M. Hennin m'a envoyé l'ouvrage, et m'a instruit en même temps qu'il était obligé de le renvoyer, et qu'il vous en écrivait.

Mon respect pour la protection dont vous l'honorez m'avait fait toujours dévorer dans le silence les perfidies qu'il m'avait faites. Il allait acheter à Genève tous les libelles qu'il pouvait déterrer contre moi, et les vendait à ceux qui venaient dans le château. Je lui remontrai l'énormité et l'ingratitude de ce procédé. Je voulus bien ne l'imputer qu'à sa curiosité et à sa légèreté. Je ne voulus point vous en instruire. J'espérai toujours que le temps et l'envie de vous plaire pourraient corriger son caractère. Je vois, par une triste expérience, que mes ménagements ont été trop grands et mes espérances trop vaines.

Je pense qu'il serait convenable qu'il allât en Dauphiné pour y faire imprimer l'histoire de cette province, qu'il a entreprise. Il est du village de Salmoran, dont il a pris le nom, et il avait toujours témoigné le désir d'y aller voir ses parents.

Peut-être l'article de ses dettes sera-t-il un peu embarrassant avant qu'il parte de Genève. On prétend qu'elles vont à plus de cent louis : c'est ce que j'ignore ; mais je sais qu'il répond aux marchands que c'est à vous à payer la plupart des fournitures. J'ai déjà payé deux cents livres, dont je vous avais envoyé les quittances, et que vous avez eu la bonté de me rembourser.

Je vous ai mandé que je ne payerais rien de plus sans votre ordre précis, et j'ai tenu parole, à un louis près. Peut-être voudriez-vous bien encore accorder une petite somme, afin qu'un jeune homme que vous avez daigné faire élever avec tant de générosité ne partît pas de Genève absolument en banqueroutier.

Tous les esprits sont violemment irrités contre lui à Genève. Cette affaire est très-désagréable ; mais, après tout, l'âge peut le mûrir. Tout ce que vous avez daigné faire pour lui peut parler à son cœur ; et, quelque chose qui arrive, vous aurez toujours la satisfaction d'avoir exercé les sentiments de votre caractère noble et bienfaisant.

Le thermomètre est ici à treize degrés et un quart au-dessous de la glace ; l'encre gèle ; mais quoique Galien m'intitule vieillard moribond, je sens que mon cœur a encore quelque chaleur. Elle est tout entière pour vous ; elle anime le profond respect avec lequel je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

7123. — A M. HENRI PANCKOUCKE [1].

A Ferney, le 8 janvier.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien j'aime le stoïcien Caton, tout épicurien que je suis. Vous avez bien raison de penser que l'amour serait fort mal placé dans un pareil sujet. La partie carrée des deux filles de Caton, dans Addison, fait voir que les Anglais ont souvent pris nos ridicules. Je suis très-aise que vous ne vous soyez point laissé entraîner au mauvais goût. Les Français ne sont pas encore dignes d'avoir beaucoup de tragédies sans amour, et je doute même que la mode en vienne jamais ; mais vous me paraissez digne de mettre au jour les vertus morales et héroïques sur le théâtre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

7124. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

8 janvier.

Il y a des occasions, monsieur, où il faut chanter des *Te Deum* au lieu de *De Profundis*. Les âmes de ces deux braves gens sont immortelles sans doute, puisqu'elles ont eu tant de lumières et tant de courage. J'espère bientôt avoir l'honneur de mourir comme eux, quoique des faquins aient poussé la calomnie jus-

1. Henri Panckoucke, cousin de celui à qui sont adressées les lettres 6775 et et 7158, est auteur de la *Mort de Caton*, tragédie en trois actes et en vers, 1768, in-8°, dont il avait envoyé un exemplaire à Voltaire. Il existe de cette pièce deux éditions avec le nom de Voltaire.

qu'à dire que j'allais à confesse. Il faut être bien méchant et avoir l'âme bien noire pour inventer de pareilles impostures.

Agréez mes respects et présentez-les, je vous prie, à MM. Duché et Venel. Je serais bien trompé si le titre d'encyclopédiste vous avait nui auprès de M. de Guerchy[1]; mais je vous suis bien caution que le titre d'encyclopédiste ne vous fera aucun tort auprès de M. du Châtelet.

Nous avons essuyé un froid si excessif, et j'ai été si malade, que je n'ai pu répondre encore à Mme Cramer.

On m'a envoyé quelques petites brochures intéressantes échappées aux griffes de l'inquisition. Ayez la bonté de me mander si on pourrait vous faire tenir quelques-unes de ces fariboles sous l'enveloppe de monsieur l'intendant, ou du premier secrétaire, ou sous une enveloppe quelconque. Gardons-nous la fidélité et le secret que se doivent les initiés aux sacrés mystères. Quand vous irez faire des revues, ce qui est une chose infiniment agréable, n'oubliez pas, monsieur, votre ancienne auberge. L'hôte, l'hôtesse, et toutes les filles du cabaret, sont à vos ordres.

7125. — A M. DAMILAVILLE.

8 janvier.

Mon cher ami, je n'ai point vu la facétie de la Sorbonne[2], et me soucie fort peu de voir cette platitude; mais j'ai lu l'arrêt du conseil contre le parlement, et la vengeance de M. Chardon, de laquelle j'ai été fort édifié. Pourvu que ces tracasseries parlementaires ne nuisent point aux Sirven, je suis content.

Le froid est excessif. Mes paroles sont gelées, et la main de celui qui écrit est transie.

Je suppose que M. d'Alembert a reçu la lettre d'Italie que j'ai fait chercher à Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté d'envoyer l'incluse à M. de La Harpe[3], rue du Battoir?

Portez-vous bien, et quand vous serez à la tête des vingtièmes, *écrasez l'inf....*

1. Le comte de Guerchy était ambassadeur de France en Angleterre.
2. La censure de *Bélisaire:* voyez lettre 7097.
3. Elle manque.

7126. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Je suis aveugle et sourd ; ainsi, monsieur, je ne vois et n'entends plus ce qu'on peut faire et dire contre moi.

Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvements de la vengeance : on n'en est pas toujours le maître ; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices comme dans ses vertus. Je serais seulement fâché que Fréron se fît honneur de ma haine ; je ne me suis jamais oublié à ce point-là. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchants sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourments de ma caducité dans ma solitude : sur les bords de mon tombeau, j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre amitié. J'en mourrai plus tranquille.

L'Ermite de Ferney.

7127. — A M. DE CHABANON.

11 janvier.

Mon très-cher confrère, vous êtes assurément bien bon, quand vous travaillez à *Eudoxie*, de songer à la maîtresse de Prométhée [1]. Je suis persuadé que vous aurez été un peu en retraite pendant les grands froids, et qu'*Eudoxie* est actuellement bien avancée. L'empire romain est tombé, mais votre pièce ne tombera point.

Vous avez raison assurément sur ce potier de Prométhée qui ferait une fort plate figure lorsqu'on danserait et qu'on chanterait autour de Pandore, et qu'il resterait assis sur une banquette verte sans dire un mot à sa créature. Il n'y a, ce me semble, d'autre parti à prendre que de le faire en aller pendant le divertis-

1. *Pandore*, opéra de Voltaire; voyez tome III.

sement, pour demander à l'Amour quelques nouvelles grâces. Après que le chœur a chanté :

O ciel! ô ciel! elle respire.
Dieu d'amour, quel est ton empire!

il faudra que le potier dise ces quatre vers :

Je revole aux autels du plus charmant des dieux.
Son ouvrage m'étonne, et sa beauté m'enflamme.
Amour, descends tout entier dans mon âme,
Comme tu règnes dans ses yeux [1].

Le musicien même peut répéter le mot d'amour, pour cause d'énergie ; mais ce musicien ne répond point à mes lettres. Ce musicien me traite comme Rameau traitait l'abbé Pellegrin, à qui il n'écrivait jamais. Je le crois fort occupé à Versailles ; mais fût-il premier ministre, il ne faut pas négliger *Pandore*.

Tout paraît tendre aujourd'hui à la réconciliation dans le monde, depuis qu'on a chassé les jésuites de quatre royaumes. La tolérance vient d'être solennellement établie en Pologne comme en Russie, c'est-à-dire dans environ treize cent mille lieues carrées de pays ; ainsi la Sorbonne n'a raison que dans deux mille cinq cents pieds carrés, qui composent la belle salle où elle donne ses beaux décrets. Certainement le genre humain l'emportera à la fin sur la Sorbonne. Ces cuistres-là n'en ont pas encore pour longtemps dans le ventre. C'est une bénédiction de voir comme le bon sens gagne partout du terrain : il n'en est pas de même du bon goût, c'est le partage du petit nombre des élus.

Les perruques de Genève proposent actuellement des accommodements aux tignasses. Ce n'était pas la peine d'appeler à grands frais trois puissances médiatrices, pour ne rien faire de ce qu'elles ont ordonné. M. le duc de Choiseul doit être las de voir des gens qui demandent à Hercule sa massue pour tuer des mouches. Toute cette affaire de Genève est du plus énorme ridicule.

Tout ce qui est à Ferney vous embrasse assurément de tout son cœur.

1. Ces vers n'ont point été admis dans la pièce. Ils étaient destinés à la scène I de l'acte II.

7128. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon [1], 12 janvier.

Madame, je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conséquence de vos ordres précis, à moi intimés par madame votre petite-fille [2], j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais, du contenu desquels je ne réponds pas plus que les états de Hollande quand ils donnent un privilége pour imprimer la *Bible;* c'est toujours sans garantir ce qu'elle contient.

Ayez la bonté, madame, de noter que, ne sachant pas si messieurs des postes sont assez polis pour vous donner vos ports francs, j'adresse le paquet sous l'enveloppe de monseigneur votre mari, pour la prospérité duquel nous faisons mille vœux dans notre rue. Nous en faisons autant pour vous, madame, car tous ceux qui viennent acheter des livres chez nous disent que vous êtes une brave dame qui vous connaissez mieux qu'eux en bons livres, qui avez considérablement de l'esprit, et qui ne courez jamais après. Vous avez le renom d'être fort bienfaisante ; vous ne condamnez pas même les vieux barbouilleurs de papier à mourir, parce qu'ils n'en peuvent plus : cela est d'une bien belle âme.

Enfin, madame, on dit toutes sortes de bien de vous dans notre boutique ; mais j'ai peur que cela ne vous fâche, parce qu'on ajoute que vous n'aimez point cela. Je vous demande donc pardon, et suis avec un grand respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

GUILLEMET,
typographe de la ville de Lyon.

7129. — A M. SERVAN.

13 janvier.

Vous m'avez prévenu, monsieur. Il y a longtemps que mon cœur me disait de vous remercier des deux discours [3] que vous avez prononcés au parlement, et qui ont été imprimés. Je me souviendrai toujours d'avoir répandu des larmes pour cette pauvre femme que son mari trahissait si pieusement en faveur de la

1. Cette lettre est datée de Lyon, afin que la date se rapporte avec la signature ; mais Voltaire était toujours à Ferney.

2. Mme du Deffant appelait Mme la duchesse de Choiseul sa grand'maman.

3. *Discours dans la cause d'une femme protestante*, 1767, in-12 ; et *Discours sur l'administration de la justice criminelle en France*, 1767, in-8°.

religion catholique. Tout ce qui était à Ferney fut attendri comme l'avaient été tous ceux qui vous écoutèrent à Grenoble. Je regarde ce discours, et celui qui concerne les causes criminelles, non-seulement comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais comme les sources d'une nouvelle jurisprudence dont nous avons besoin.

Vous verrez, monsieur, par le petit fragment que j'ai l'honneur de vous envoyer, combien on vous rend déjà justice. On vous cite[1] comme un ancien, tout jeune que vous êtes. L'ouvrage que vous entreprenez est digne de vous. Un vieux magistrat n'aurait jamais le temps de le faire ; et d'ailleurs un vieux magistrat aurait encore trop de préjugés. Il faut une âme vigoureuse, venue au monde précisément dans le temps où la raison commence à éclairer les hommes, et à se placer entre l'inutile fatras de Grotius et les saillies gasconnes de Montesquieu.

Je pense que vous aurez bien de la peine à rassembler les lois des autres nations, dont la plupart ne valent guère mieux que les nôtres. La jurisprudence d'Espagne est précisément comme celle de France. On change de lois en changeant de chevaux de poste, et on perd à Séville le procès qu'on aurait gagné à Saragosse.

Les historiens, qui ne sont pour la plupart que de froids compilateurs de gazettes, ne savent pas un mot des lois des pays dont ils parlent. Celles d'Allemagne, dans ce qui regarde la justice distributive, sont encore un chaos plus affreux. Il n'y a que Mathusalem qui puisse prendre le parti de plaider devant la chambre de Vetzlar. On dit que le despotisme en a fait d'assez bonnes en Danemark, et la liberté, de meilleures en Suède. Je ne sais rien de plus beau que les règlements pour l'éducation des enfants des rois, publiés par le sénat.

La meilleure loi peut-être qui fût au monde était celle de la grande charte d'Angleterre ; mais de quoi a-t-elle servi sous des tyrans comme Richard III et Henri VIII ?

Il me semble que l'Angleterre n'a de véritablement bonnes lois que depuis que Jacques II alla toucher les écrouelles au couvent des Anglaises à Paris. Ce n'est du moins que depuis ce temps qu'on a entièrement aboli la torture, et ces supplices affreux prodigués encore chez notre nation, aussi atroce quelquefois que frivole, et composée de singes et de tigres.

1. Dans son *Homme aux quarante écus*, Voltaire cite un passage du *Discours sur l'administration de la justice criminelle en France;* voyez tome XXI, page 350.

Louis XIV rendit au moins un grand service à la France, en mettant de l'uniformité dans la procédure civile et criminelle. Cette uniformité était dès longtemps chez les Anglais, qui n'avaient, depuis six cents ans, qu'un poids et qu'une mesure : c'est à quoi nous n'avons jamais pu parvenir. Mais il me semble que les rédacteurs de notre procédure criminelle ont beaucoup plus songé à trouver des coupables dans les accusés qu'à trouver des innocents. En Angleterre, c'est précisément tout le contraire ; l'accusé est favorisé par la loi : l'Anglais, qu'on croit féroce, est humain dans ses lois ; et le Français, qui passe pour si doux, est en effet très-inhumain.

L'abominable aventure du chevalier de La Barre et du jeune d'Étallonde en est bien la preuve. Ils ont été traités comme la Brinvilliers et la Voisin, pour une étourderie qui méritait un an de Saint-Lazare. Celui des deux qui échappa aux bourreaux est actuellement officier chez le roi de Prusse : il a acquis beaucoup de mérite, et pourra bien un jour se venger, à la tête d'un régiment, de la barbarie qu'on a exercée envers lui. Il semble que cette aventure soit du temps des Albigeois.

Nous verrons bientôt si le conseil voudra bien revoir et réformer le procès des Sirven. Il y a cinq ans que je poursuis cette affaire. J'ai trouvé chaque jour des obstacles, et je ne me suis jamais rebuté ; mais je ne suis qu'un citoyen inutile. C'est à vous, monsieur, qu'il appartient de faire le bien : vous êtes en place, et vous êtes digne d'y être, ce qui n'est pas bien commun. Vous servirez votre patrie dans les fonctions de votre belle charge, et vous vous immortaliserez dans vos moments de loisir.

Vous ferez voir combien la jurisprudence est incertaine en France ; vous détruirez les traces qui restent encore de l'ancien esclavage où l'Église a tenu l'État. Concevez-vous rien de plus ridicule qu'un promoteur et un official? Mais, en vérité, nous avons des juridictions encore plus étonnantes, des tribunaux pour les greniers à sel, des cours supérieures pour le vin et pour la bière, un auguste sénat pour juger si les fermiers généraux doivent fouiller dans la poche des passants, sénat qui fait presque autant de bien à la nation que les quatre-vingt mille commis qui la pillent.

Enfin, monsieur, dans les premiers corps de l'État, que de droits équivoques et que d'incertitudes! Les pairs sont-ils admis dans le parlement, ou le parlement est-il admis dans la cour des pairs? le parlement est-il substitué aux états généraux? le conseil d'État est-il en droit de faire des lois sans le parlement? le

parlement[1] est-il en droit d'interpréter des lois anciennes et reconnues?

Est-il décidé par les exemples de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche et du duc d'Orléans, que le parlement de Paris a seul la prérogative de donner la régence du royaume? Et d'ailleurs, que disent les princes, les pairs et les généraux d'armée, quand ils voient le fils d'un commis des fermes acheter, pour quinze cents louis, le droit de conférer la puissance suprême?

Il semble que tout se soit fait chez nous au hasard et à l'aventure; il faut avouer que le droit public est bien mieux établi en Angleterre et en Allemagne, quoique sur des fondements très-différents; du moins, chacun y connaît ses priviléges; et en France, toutes les prérogatives sont usurpées ou contestées; on n'y jouit pas même des droits qu'on a reçus de la nature; personne n'est parmi nous à l'abri des lettres de cachet et d'un jugement par commissaires.

Plus ces réflexions sont douloureuses, plus je vous exhorte, monsieur, à découvrir nos plaies quand vous n'aurez plus l'espérance de les guérir. Vous montrerez au moins à la nation tout ce qui lui manque et ce que le temps pourra lui donner un jour. En vérité, M. de Montesquieu n'a fait que plaisanter et n'a écrit que pour montrer de l'esprit; d'ailleurs, il se trompe trop souvent; presque toutes ses citations sont fausses; mais il a parlé avec courage contre la finance, les prêtres et le despotisme. Vous aurez le même courage, avec plus de lumières et de méthode; voilà du travail, c'est-à-dire du plaisir pour bien des années, et de la gloire pour jamais.

Soyez persuadé, monsieur, de mon très-sincère respect et d'un attachement aussi grand que mon estime; je serais bien fâché de mourir sans avoir l'honneur de vous revoir.

7130. — A M. HENNIN.

13 janvier.

Vous savez, mon très-cher résident, que la place de M. Camp*** ne convient mieux à personne qu'à M. Rieu, qui est né Fran-

1. La fin de cette lettre à partir de ce mot manquait dans les éditions de Kehl, de Beuchot, et dans toutes les éditions précédentes. Ce complément a été publié pour la première fois par M. J.-J. Champollion-Figeac, dans la *Revue des Alpes*, année 1859, n° 91, et nous a été transmis par l'honorable directeur de cette *Revue*, M. Maisonville.

çais, qui a servi le roi longtemps dans les îles, qui vous a été utile pour les passe-ports, et qui vous est attaché. Je suis bien persuadé que vous le protégerez auprès de monsieur le contrôleur général, et que vous écrirez fortement en sa faveur : vous pouvez même engager M. le duc de Choiseul à dire un mot pour lui. Un homme qui aime autant que lui la comédie mérite assurément de grandes attentions.

Je viens de recevoir une lettre de M. le duc de Choiseul à faire mourir de rire. Je ne manquerai pas de saisir cette occasion pour joindre ma très-humble requête aux recommandations que je vous demande. On a toujours grande envie de faire une ville à Versoy ; mais avec quoi la nourrira-t-on ?

Si vous saviez à peu près le montant des dettes de ce petit polisson de Galien de Salmoran, vous me feriez plaisir de m'en donner part.

On dit que la reine n'est pas bien : en savez-vous des nouvelles? Quand aurons-nous l'honneur de vous voir? On ne peut vous être plus tendrement attaché que V.

7131. — DE M. HENNIN[1].

A Genève, le 13 janvier 1768.

Ce que vous désirez, monsieur, est fait. J'ai demandé la place vacante faiblement pour moi et mes successeurs, et fortement pour M. Rieu, comme je pourrais vous le prouver en vous envoyant l'extrait de ma dépêche. Je me suis contenté de dire à monsieur le duc qu'il avait été question de réunir cette place à la résidence, mais que peut-être il y trouverait des inconvénients. J'ai mis M. le chevalier de Jaucourt en jeu pour M. Rieu, dont j'ai fait valoir les services, et la résolution de s'établir à Versoy.

Voici, monsieur, les deux seuls mémoires des dettes de Galien. Je l'ai forcé à payer toutes les autres, à la vérité à mes dépens, mais je n'y veux plus penser. Il m'avait dit qu'il allait à Paris, et je l'ai annoncé à monsieur le maréchal. Depuis il m'apprend qu'il va d'abord en Dauphiné. Je crois qu'il ne pirouette que pour tomber à l'hôpital.

On ne me dit rien de la santé de la reine, sinon qu'il n'y a aucun mieux.

Dès que les chemins seront libres, je vous assure bien, monsieur, que vous me verrez, et souvent. Genève m'ennuie à un point dont vous n'avez pas d'idée. Quelles gens!

Vous connaissez le tendre attachement que je vous ai voué.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

7132. — A M. SAURIN.

13 janvier.

Mon cher confrère, savez-vous bien que je n'ai point votre *Joueur anglais*[1]? Vos *Mœurs du temps*[2] ont été parfaitement exécutées sur notre petit théâtre. Nous tâcherons de ne pas gâter votre *Joueur*. Envoyez-le-nous par le contre-seing de M. Janel, qui aura volontiers la bonté de s'en charger. Nous aimons fort les comédies intéressantes : *Multæ sunt mansiones in domo patris mei*[3]; mais il paraît que *pater meus* a une maison à la Comédie française dont les acteurs font bien mal les honneurs. *Pater meus* est mal en domestiques; il est servi à la Comédie comme en Sorbonne.

Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu; cela ragaillardit ma vieillesse. Je présente mes respects à celle qui vous rend heureux, et qui vous a donné un enfant, lequel ne sera pas certainement un sot.

Vivez heureusement, gaiement, et longtemps. Je souhaite des apoplexies aux Riballier, aux Larcher, aux Coger; et à vous, mon cher confrère, une santé aussi inaltérable que l'est mon attachement pour vous.

Si M. Duclos se souvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie.

7133. — A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Je reçois votre lettre du 7 janvier, mon cher ami. Ne soyez point étonné de l'extrême ignorance d'un homme qui n'a pas vu Paris depuis vingt ans. J'ai connu autrefois un M. d'Ormesson, qui était conseiller d'État, chargé du département de Saint-Cyr. Il n'était pas jeune; je ne sais si c'est lui ou son fils de qui dépend votre place. Il y a deux ou trois ans qu'un homme de lettres, qui était précepteur dans la maison, m'envoya des ouvrages de sa façon, dédiés à un M. d'Ormesson, lequel me faisait toujours faire des compliments par cet auteur, et à qui je les

1. *Beverley, tragédie bourgeoise, imitée de l'anglais*, en cinq actes et en vers libres, par Saurin, fut joué le 7 mai 1768, et imprimé la même année in-8°.

2. Voyez tome XLI, page 191.

3. Dans l'évangile de saint Jean, XIV, 2, la Vulgate dit : « In domo patris mei mansiones multæ sunt. »

rendais bien. J'ai oublié tout net le nom de cet auteur et celui de ses livres; j'ai seulement quelque idée que nous nous aimions beaucoup quand nous nous écrivions. Il me passe par les mains cinq ou six douzaines d'auteurs par an ; il faut me pardonner d'en oublier quelques-uns. Mettez-vous au fait de celui-ci. Il avait, autant qu'il m'en souvient, une teinture de bonne philosophie. Il pourrait nous aider très-efficacement dans notre affaire. Mandez-moi à quel d'Ormesson il faut que j'écrive ; je vous assure que je ne serai pas honteux. Mais surtout, mon cher ami, ne vous brouillez point avec l'intendant de Paris. Comptez qu'un homme en place peut toujours nuire. Mme de Sauvigny a de très-bonnes intentions, et quoiqu'elle protége M. Mabille, je peux vous répondre qu'elle n'a nulle envie de vous faire tort ; sa seule idée est de faire du bien à M. Mabille et à vous.

Encore une fois, n'irritez point une famille puissante. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. le duc de Choiseul : il ne parle point de votre affaire ; tout roule sur le pays de Gex et sur Genève.

M. d'Alembert ne m'a point accusé la réception du paquet d'Italie. Je voudrais bien avoir *le Joueur* de Saurin, qu'on va représenter; mais je serais bien plus curieux de lire le rapport que M. Chardon doit faire au conseil. Je compte lui écrire pour lui faire mon compliment de la victoire remportée sur le parlement de Paris. J'espère qu'il battra aussi le parlement de Toulouse à plate couture. J'espère que vous triompherez comme lui, et je vous embrasse dans cette douce idée.

7134. — A M. MARMONTEL.

13 janvier.

Il y a longtemps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conseillers Coré, Datan et Abiron[1], avec l'évêque du veau d'or; mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle fut citée solennellement à un concile de Reims, à l'occasion d'un procès que les chanoines de Reims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de Gaulmin[2]? savez-vous que rien n'est plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Hambourg? Je ne suis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il est bien triste qu'on joue encore sur les tréteaux de la Sor-

1. Dans les *Nombres*, chapitre XVI.
2. Voyez la note, tome XXX, page 347.

bonne, tandis que la Comédie est déserte. Voilà ce qu'a fait la retraite de Mlle Clairon. Elle a laissé le champ libre à Riballier et au singe de Nicolet[1].

J'ai lu hier le *Vencelas*[2] que vous avez rajeuni. Il me semble que vous avez rendu un très-grand service au théâtre. Mme Denis est bien sensible à votre souvenir; et moi, très-affligé d'être abandonné tout net par M. d'Alembert; mais s'il se porte bien, et s'il m'aime toujours un peu, je me console.

Mme Geoffrin doit être fort contente des succès du roi son ami : c'est une grande joie dans tout le Nord. Le nonce s'est enfui la queue entre les jambes, pour l'aller fourrer entre les fesses. *Il santissimo padre* ne sait plus où il en est. Il pourra bien, à la première sottise qu'il fera, perdre la suzeraineté du royaume de Naples. Le monde se déniaise furieusement, les beaux jours de la friponnerie et du fanatisme sont passés.

Illustre profès, écrasez le monstre tout doucement.

7135. — A M. BEAUZÉE[3].

14 janvier.

Si je demeurais, monsieur, au fond de la Sibérie, je n'aurais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu jusqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps nous avons été ensevelis dans les neiges. Enfin, monsieur, j'ai eu votre paquet et la lettre dont vous m'honorez. Je vois avec beaucoup de plaisir les vues philosophiques qui règnent dans votre *Grammaire*[4]. Il est certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique secrète qui conduit les idées des hommes sans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute. Un instinct heureux fait apercevoir aux femmes d'esprit si on parle bien ou mal : c'est aux philosophes à développer cet instinct. Il me paraît que vous y réussissez mieux que personne. L'usage, malheureusement, l'emporte toujours sur la raison. C'est ce

1. Molé.

2. Le *Venceslas, tragédie de Rotrou, retouchée par Marmontel,* était imprimé depuis 1759.

3. Nicolas Beauzée, né à Verdun en 1717, mort en janvier 1789.

4. *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues,* 1767, deux volumes in-8°.

malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance : c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. Vous êtes parfaitement instruit de sa marche, et vous sentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philosophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles sont toutes imparfaites.

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, monsieur, mes sincères remerciements de la satisfaction que j'ai eue, et de celle que j'aurai.

J'ai l'honneur, d'être, etc.

7136. — A M. DAMILAVILLE.

15 janvier.

Je réponds en hâte, mon cher ami, à votre lettre du 7. Je ne conçois pas comment M. d'Argental peut hésiter un moment à faire parler M. le duc de Praslin. On augmente son crédit quand on l'emploie pour la justice et pour l'amitié. La timidité en pareil cas serait une lâcheté dont il est incapable.

M. Boursier[1] m'a dit que vous vouliez avoir je ne sais quel rogaton d'un nommé Saint-Hyacinthe[2]. Il demande par quelle voie il faut vous le faire tenir. Il dit que, s'il tombait en d'autres mains, cela pourrait vous nuire dans les circonstances présentes. Je vous demande en grâce de ne point trop effaroucher ceux qui protégent le jeune Mabille. Vous connaissez cet excellent vers de La Motte :

Un ennemi nuit plus que cent amis ne servent[3].

La protectrice de Mabille paraît se rendre à la raison, et ne veut point du tout qu'on vous laisse sans récompense. Que le titulaire vive encore seulement six semaines, et j'ose croire que M. le duc de Choiseul parlera.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Les premières phrases de cet alinéa ont été mises quelquefois dans la lettre 7146.
2. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers,* voyez tome XXVI, page 531.
3. Livre V, fable IV, vers 51.

7137. — A M. CHARDON.

A Ferney, 15 janvier.

Monsieur, souffrez qu'en vous renouvelant mes hommages et mes remerciements au commencement de cette année, je vous félicite sur la victoire que vous venez de remporter. Le roi en a usé avec vous comme il le fallait. Il vous rend justice comme vous l'avez rendue. On m'apprend que cette petite tracasserie des chambres assemblées n'a pas ralenti vos bontés pour les Sirven. Tout a conspiré contre cette famille malheureuse, jusqu'à son avocat au conseil, qui est mort lorsque vous alliez rapporter cette affaire. Mais plus elle est persécutée par la nature, par la fortune et par l'injustice, plus vous daignerez employer votre ministère et votre éloquence à la tirer d'oppression.

Je me flatte que vous avez enfin reçu cette apologie de l'arrêt de Toulouse contre les Calas[1]. Elle ressemble à l'*Apologie de la Saint-Barthélemy*, par l'abbé de Caveyrac, et au *Panégyrique de la Vérole*, par M. Robbé[2].

La famille Sirven trouvera aisément un autre avocat au conseil que M. Cassen[3]; mais elle ne trouvera jamais un rapporteur et un juge plus capable de mettre au grand jour son innocence, et de consoler une calamité si longue et si déplorable.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect et le plus sincère dévouement, monsieur, votre, etc.

7138. — A M. LE RICHE.

Le 16 janvier.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du vingtième ; aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire.

Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami Nonotte la *Lettre d'un avocat*[4] qui ne vous vaut pas. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une seule avec des fanatiques. La ville de Besançon est pleine de ces monstres.

1. Voyez lettre 7108.
2. Robbé de Beauveset, né vers 1714, mort en décembre 1792, avait fait un poëme sur un sujet dont on disait qu'il était plein. (B.)
3. Cet avocat était mort en décembre 1767 ; voyez lettre 6754
4. Voyez cette pièce, tome XXVI, page 569.

Je ne sais si vous avez apprivoisé ceux d'Orgelet. Je ne connaissais point un livre imprimé à Besançon, intitulé *Histoire du christianisme, tirée des auteurs païens*[1], par un Bullet, professeur en théologie. Je viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le christianisme ridicule et odieux, il ne s'y serait pas pris autrement. Il ramasse tous les traits de mépris et d'horreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les premiers chrétiens, pour prouver, dit-il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens.

Puisse le pauvre Fantet[2] ne pas trouver en Flandre des gens plus superstitieux que les Comtois! Je vous embrasse, etc.

7139. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, le 16 janvier.

Ainsi donc mon cher défenseur de l'innocence *in propria venit, et sui eum non receperunt*[3]. Je vous croyais en pleine possession de Canon[4], et je vois, en jouant sur le mot, qu'il vous faudra du canon pour entrer chez vous. Il faudra cependant bien qu'à la fin Mme de Beaumont jouisse de la maison de ses pères. Il faut qu'elle soit habitée par l'éloquence et par l'esprit, après l'avoir été par la finance, afin qu'elle soit purifiée.

Notre ami M. Damilaville est actuellement plus embarrassé que vous. On lui conteste une place qui lui a été promise, et qu'il a méritée par vingt ans de travail assidu.

Je suis très-fâché de la mort de M. Cassen. Il sera aisé de trouver un avocat au conseil qui le remplace. M. Chardon n'attend que le moment de rapporter; il est tout prêt. Je pense même que le petit orage que le parlement de Paris lui a fait essuyer ne ralentira pas son zèle contre le parlement de Toulouse.

J'attends avec grande impatience le mémoire que vous avez bien voulu faire pour les accusés de Sainte-Foy[5]; ils sont encore aux fers, et vous les briserez. Il est inconcevable que la jurisprudence soit si barbare dans une nation si légère et si gaie. C'est, je crois, parce que nos agréments sont très-modernes, et notre barbarie très-ancienne.

1. *Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens*, 1764, in-4°, seconde édition, 1814, in-8°.
2. Libraire à Besançon, dont l'affaire avait été renvoyée au parlement de Douai
3. Saint Jean, I, 11.
4. Voyez tome XLIV, page 454.
5. Voyez lettre 6936.

Je ne savais pas que l'Honnête Criminel existât en effet, et qu'il s'appelât Favre. Si la chose est comme le dit l'auteur de la pièce, le père est un grand misérable ; et l'ouvrage serait plus attendrissant si le père venait se présenter au bout d'un mois, au lieu d'attendre quelques années. Quoi qu'il en soit, il y a trop de fanatiques aux galères, conduits par d'autres fanatiques. La raison et la tolérance vous ont choisi pour leur avocat, elles avaient besoin d'un homme tel que vous.

Je présente mes respects à Mme de Beaumont, et je partage entre vous deux mon attachement inviolable et ma sincère estime.

7140. — DE M. HENNIN[1].

A Genève, le 16 janvier 1768.

J'ai reçu par la poste, monsieur, le paquet que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il était contre-signé, et comme j'en attends un de ce volume, j'ai enlevé en même temps les deux enveloppes. Je vous en fais mes excuses.

On dit que tout se calme ici; il en est bien temps. J'ai la plus grande impatience de vous voir; mais les chemins sont encore impraticables. Aucune nouvelle de Paris ni de Versailles, sinon qu'on commence à croire que les finances se rétabliront tandis que celles d'Angleterre se dérangent. Il vient de paraître un ouvrage assez court et fort bien fait sur ces dernières; si vous vouliez le parcourir, je pourrais vous l'envoyer. Il m'a appris beaucoup de choses que j'étais souvent fâché de ne pas entendre.

Puisse la neige de vos montagnes faire bientôt place à la verdure, et puissé-je bientôt me promener avec vous sur votre belle terrasse!

7141. — A M. HENNIN.

Ferney, 17 janvier.

Savez-vous bien, monsieur, de qui est l'ouvrage[2] que vous m'envoyez? de M. le duc de La Vallière. C'est une histoire du théâtre qui fera plaisir au corsaire[3], grand amateur comme moi de ces coïonneries.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

2. *Bibliothèque du Théâtre-Français depuis son origine*, Dresde (Paris), 1768, trois volumes in-8°, dont les auteurs sont Marin, l'abbé Mercier de Saint-Léger, l'abbé Boudot, et quelques autres personnes. On en faisait honneur au duc de La Vallière. Voltaire, dans sa dédicace de *Sophonisbe* (voyez tome VII, page 37), dit que le duc présida à sa confection, après avoir fourni les matériaux de l'ouvrage. (B.)

3. M. Hennin fils pense que ce mot désigne l'imprimeur Cramer, grand amateur de l'art dramatique.

Il y a un livre[1] à Paris qui fait grand bruit, et qu'on dit fort bien fait. On y prouve que le clergé n'est qu'une compagnie, et non le premier corps de l'État. Je souhaite assurément que les finances des Welches se rétablissent; mais le commerce seul peut opérer notre guérison, et les Anglais sont les maîtres du commerce des quatre parties du monde.

Comptez que pour le petit pays de Gex, il restera toujours maudit de Dieu. Mais, en récompense, il bénit la Russie et la Pologne. Ma belle Catherine m'a mandé[2] qu'elle avait consulté dans la même salle des païens, des mahométans, des grecs, des latins, et cinq ou six autres menues sectes, qui ont bu ensemble largement et gaiement. Tout cela nous rend petits et ridicules.

Les ermites entourés de neige vous embrassent bien cordialement.

7142. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 janvier.

Ce n'est aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon, ni au libérateur de Gênes, ni au vice-roi de la Guienne, que j'ai l'honneur d'écrire; c'est à un savant dans l'histoire, et surtout dans l'histoire moderne.

Vous devez savoir, monseigneur, si c'était votre beau-père ou le prince son frère qu'on appelait *le sourdaud*. Si ce titre avait été donné à l'aîné, le cadet n'en était certainement pas indigne.

Voici les paroles que je trouve dans les *Mémoires de Mme de Maintenon*[3] :

« La princesse d'Harcourt n'osait proposer à Mlle d'Aubigné son fils aîné le prince de Guise, surnommé *le sourdaud*. Pour le rendre un plus riche parti, elle lui avait sacrifié le cadet, qu'elle avait fait ecclésiastique. Cet abbé malgré lui ayant depuis trahi son maître, la mère alla se jeter aux pieds du roi, qui, la relevant, lui dit de ce ton majestueux de bonté qui lui était particulier : « Eh bien! madame, nous avons perdu, vous, un indigne « fils, moi, un mauvais sujet; il faut nous consoler! »

Je soupçonne que l'auteur parle ici de feu M. le prince de Guise, qui avait été abbé dans sa jeunesse, et dont vous avez

1. Voyez une note sur la lettre 7146.
2. Cette lettre de Catherine manque.
3. Livre XII, chap. I.

épousé la fille. Je n'ai jamais ouï dire qu'il eût trahi l'État. Je ne conçois pas comment cet infâme La Beaumelle a pu débiter une calomnie aussi punissable. Je vous supplie de vouloir bien me dire ce qui a pu servir de prétexte à une pareille imposture. Je m'occupe, dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, à confondre tous les contes de cette espèce, dont plus de cent gazetiers, sous le nom d'historiens, ont farci leurs impertinentes compilations. Je vous assure que je n'en ai pas vu deux qui aient dit exactement la vérité.

J'espère que vous ne dédaignerez pas de m'aider dans la pénible entreprise de relever la gloire d'un siècle sur la fin duquel vous êtes né, et dont vous êtes l'unique reste : car je compte pour rien ceux qui n'ont fait que vivre et vieillir, et dont l'histoire ne parlera pas.

M. le duc de La Vallière enrichit votre bibliothèque de l'*Histoire du Théâtre*[1]. Ce qu'il a ramassé est prodigieux. Il faut qu'il lui soit passé plus de trois mille pièces par les mains; cela est tout fait pour un premier gentilhomme de la chambre.

Conservez vos bontés, cette année 1768, au plus ancien de vos serviteurs, qui vous sera attaché le reste de sa vie, monseigneur, avec le plus profond respect.

7143. — A M. DE CHABANON.

18 janvier.

La grippe, en faisant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure. C'est ce qui m'a empêché, mon cher confrère, de répondre sur-le-champ à votre très-bénigne lettre du 4 de janvier. Quoi! lorsque vous travaillez à *Eudoxie* vous songez à ce paillard de Samson et à cette p..... de Dalila ; et de plus, vous nous envoyez du beurre de Bretagne! il faut que vous ayez une belle âme!

Savez-vous bien que Rameau avait fait une musique délicieuse sur ce *Samson?* Il y avait du terrible et du gracieux. Il en a mis une partie dans l'acte des *Incas*, dans *Castor et Pollux*, dans *Zoroastre*. Je doute que l'homme[2] à qui vous vous êtes adressé ait autant de bonne volonté que vous; et je serai bien étonné s'il ne fait pas tout le contraire de ce que vous l'avez prié de faire, le tout en douceur, et en cherchant le moyen de plaire. Je

1. Voyez la note 2, page 495.
2. Moncrif, auteur d'un *Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire*.

pense, ma foi, que vous vous êtes confessé au renard. Je ne sais pourquoi M. de La Borde m'abandonne obstinément. Il aurait bien dû m'accuser la réception de sa *Pandore*, et répondre au moins en deux lignes à deux de mes lettres. Sert-il à présent son quartier? couche-t-il dans la chambre du roi? est-ce par cette raison qu'il ne m'écrit point? est-ce parce que *Amphion*[1] n'a pas été bien reçu des Amphions modernes? est-ce parce qu'il ne se soucie plus de *Pandore?* est-ce caprice de grand musicien, ou négligence de premier valet de chambre?

On dit que les acteurs et les pièces qui se présentent au *tripot* tombent également sur le nez. Jamais la nation n'a eu plus d'esprit, et jamais il n'y eut moins de grands talents.

Je crois que les beaux-arts vont se réfugier à Moscou. Ils y seraient appelés du moins par la tolérance singulière que ma Catherine a mise avec elle sur le trône de Tomyris. Elle me fait l'honneur de me mander qu'elle avait assemblé, dans la grande salle de son Kremlin, de fort honnêtes païens, des grecs instruits, des latins nés ennemis des grecs, des luthériens, des calvinistes ennemis des latins, de bons musulmans, les uns tenant pour Ali, les autres pour Omar; qu'ils avaient tous soupé ensemble, ce qui est le seul moyen de s'entendre; et qu'elle les avait fait consentir à recevoir des lois moyennant lesquelles ils vivraient tous de bonne amitié. Avant ce temps-là un grec jetait par la fenêtre un plat dans lequel un latin avait mangé, quand il ne pouvait pas jeter le latin lui-même.

Notre Sorbonne ferait bien d'aller faire un tour à Moscou, et d'y rester.

Bonsoir, mon très-cher confrère. Je suis à vous bien tendrement pour le reste de ma vie.

7144. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 18 janvier.

Mes inquiétudes, monsieur, sur les tracasseries de Genève étant entièrement dissipées, et M. le duc de Choiseul m'ayant fait l'honneur de m'écrire la lettre la plus agréable, je profite de ses bontés pour lui demander[2] la permission d'être instruit par vous de quelques vieilles vérités que vous aurez déterrées dans

1. Opéra dont les paroles sont de Thomas; voyez lettre 7073.
2. Cette lettre au duc de Choiseul manque.

l'énorme fatras du dépôt des affaires étrangères. Je lui représente que ces vérités deviennent inutiles si elles ne servent pas à l'histoire, et que le temps est venu de les mettre au jour. Je lui dis que vous lui montrerez vos découvertes, et que je ne ferai usage que de celles qu'il approuvera. Il me paraît que ma proposition est honnête ; j'attends donc les lumières que vous voudrez bien me communiquer. On vous aura l'obligation d'avoir fait connaître un siècle qui, dans presque tous les genres, doit être le modèle des siècles à venir.

Pour moi, tant que je respirerai dans le très-médiocre siècle où nous sommes, j'aurai l'honneur d'être, avec la plus sensible reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

7145. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE.

A Ferney, 18 janvier.

Je vous renouvelle, monsieur, cette année, les justes remerciements que je vous ai déjà faits pour les arbres que j'ai reçus et que j'ai plantés. Ni ma vieillesse, ni mes maladies, ni la rigueur du climat, ne me découragent. Quand je n'aurais défriché qu'un champ, et quand je n'aurais fait réussir que vingt arbres, c'est toujours un bien qui ne sera pas perdu. Je crains bien que la glace, survenant après nos neiges, ne gèle les racines ; car notre hiver est celui de Sibérie, attendu que notre horizon est borné par quarante lieues de montagnes de glaces. C'est un spectacle admirable et horrible, dont les Parisiens n'ont assurément aucune idée. La terre gèle souvent jusqu'à deux ou trois pieds, et ensuite des chaleurs telles qu'on en éprouve à Naples la dessèchent.

Je compte, si vous m'approuvez, faire enlever la glace autour des nouveaux plants que je vous dois, et faire répandre au pied des arbres du fumier de vache mêlé de sable.

Le ministère nous a fait un beau grand chemin, j'en ai planté les bords d'arbres fruitiers ; mangera les fruits qui voudra. Le bois de ces arbres est toujours d'un grand service. Je m'imagine, monsieur, que vous n'avez guère plus profité que moi de tous les livres qu'on fait à Paris, au coin du feu, sur l'agriculture. Ils ne servent pas plus que toutes les rêveries sur le gouvernement : *Experientia rerum magistra.*

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7146. — A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Je n'aurai point de repos, mon cher ami, que je ne sache l'issue de votre affaire. Je ne comprends rien à M. de Sauvigny. Je l'ai reçu de mon mieux chez moi, lui, sa femme, et son fils. Mme de Sauvigny m'a donné sa parole d'honneur qu'elle travaillerait à vous faire donner une pension, si vous conserviez la place que vous avez exercée si longtemps. Cela ne s'accorde point avec une persécution. Mme de Sauvigny d'ailleurs semblait avoir quelque intérêt de ménager mon amitié. Elle sait combien j'ai été sollicité par son frère[1], qu'elle a forcé de se réfugier en Suisse; elle sait que j'ai arrêté les factums qu'on voulait faire contre elle.

J'ai prévu, dès le commencement, que M. le duc de Choiseul ne se mêlerait point de cette affaire, puisqu'il m'a répondu sur quatre articles, et qu'il n'a rien dit sur celui qui vous regarde, quoique j'eusse tourné la chose d'une manière qui ne pouvait lui paraître indiscrète : en un mot, je suis affligé au dernier point. Mandez-moi au plus vite où vous en êtes[2].

M. Boursier demande s'il y a sûreté à vous envoyer l'ouvrag de Saint-Hyacinthe[3].

Vraiment on serait enchanté d'avoir le petit livre qui prouve que le clergé n'est point le premier corps de l'État[4]. Il l'est si peu qu'il n'a assisté aux grandes assemblées de la nation que sous le père de Charlemagne.

Je ne vous embrasserai qu'avec douleur, jusqu'à ce que je sache que vous ayez la place qui vous est due.

Adieu, mon cher ami.

1. J.-M. Durey de Morsan, né en 1717, frère de Mme de Sauvigny, dont le mari devint, en 1768, intendant de Paris, avait dissipé une belle fortune. Voltaire lui donna souvent asile. Il a publié quelques ouvrages, et est mort à Genève en 1795. Voyez tome XIX, page 31; XXIV, 11; et aussi les lettres de Voltaire à Mme de Sauvigny, des 3, 20 et 30 janvier 1769.

2. Ici, dans quelques éditions, on avait inséré quelques phrases du second alinéa de la lettre 7136.

3. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers.*

4. *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier corps de l'État*, 1767, in-12, attribué au marquis de Puységur, lieutenant général.

7147. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 18 janvier.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, la lettre de Genève que vous avez bien voulu m'envoyer, et que j'aurais laissée à la poste de Genève si j'avais pu deviner le peu d'importance du sujet. J'ai reçu aussi certaines *Lettres sur Rabelais* [1] qui me paraissent de son arrière-petit-fils, à qui le ciel a donné le précieux avantage de se moquer de tout comme son bisaïeul, mais de s'en moquer avec plus de finesse et de goût. Ces lettres me rappellent un certain *Dîner du comte de Boulainvilliers* [2], auquel j'assistai il y a quelques jours, et dont j'aurais bien voulu que vous eussiez été un des convives: on y traita fort gaiement des matières très-sérieuses, entre la poire et le fromage. Jean-Jacques n'est pas aussi gai; il veut à présent retourner en Angleterre: il mande à M. Davenport (c'est le bon M. Hume qui me l'écrit) qu'il est le plus malheureux de tous les hommes [3], et qu'il désire de retourner avec lui. M. Davenport y a consenti: ainsi l'Angleterre aura le bonheur de le posséder encore une fois, à condition que ce ne sera pas pour longtemps. M. Hume me mande, dans la même lettre, que ce pauvre fou travaille actuellement à ses mémoires, dont le premier volume a été fait en Angleterre, et qui doivent en avoir treize ou quatorze (il ne me dit pas si c'est in-folio ou in-24); l'*Histoire romaine* n'en a pas tant. Il est vrai que ce qui regarde ce grand philosophe est absolument la nature entière pour lui, et je lui conseillerais d'intituler son bel ouvrage *Histoire universelle, ou Mémoires de J.-J. Rousseau.* M. Hume, dans la même lettre où il me parle de cet homme, me charge de le rappeler dans votre souvenir, et de vous assurer de tous ses sentiments et de son admiration pour vous. Il craint que vous ne soyez mécontent de ce qu'il n'a pas répondu à la lettre que vous lui avez écrite au sujet de Jean-Jacques; mais il m'assure qu'il n'a eu connaissance de cette lettre que par l'impression, chez un libraire d'Écosse, où il l'a trouvée longtemps après qu'elle eut paru, et qu'il était alors trop tard pour y répondre, d'autant plus qu'il n'avait aucune preuve que cette lettre lui fût réellement adressée par vous [4].

Adieu, mon cher et illustre confrère. M. de La Harpe, avec qui j'ai le plaisir de parler souvent de vous, pourra vous dire combien je vous suis attaché, et combien je suis vôtre à la vie et à la mort. *Vale, et me ama.*

L'affaire du pauvre Damilaville ne finit point; cela n'est-il pas odieux? Vous devriez bien écrire à M. d'Ormesson, intendant des finances; le succès de cette affaire dépend de lui. *Iterum vale.*

1. Voyez tome XXVI, page 469.
2. Voyez tome XXVI, page 531.
3. Cette lettre à Davenport, citée par Hume, n'est pas dans les *OEuvres de J.-J. Rousseau.*
4. C'est la lettre du 24 octobre 1766.

7148. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

22 janvier.

Vous savez, monsieur, qu'on a donné six cents francs de pension à celui qui a réfuté Fréret[1]; en ce cas, il en fallait donner une de douze cents à Fréret lui-même. On ne peut guère réfuter plus mal. Je n'ai lu cet ouvrage que depuis quelques jours, et j'ai gémi de voir une si bonne cause défendue par de si mauvaises raisons. J'admire comme cet écrivain soutient la vérité par des bévues continuelles, et suppose toujours ce qui est en question. Il n'appartient qu'à vous, monsieur, de combattre avec de bonnes armes, et de faire voir le faible de ces apologies, qui ne trompent que des ignorants. Grotius, Abbadie, Houteville, ont fait plus de tort à notre sainte religion que milord Shaftesbury, milord Bolingbroke, Collins, Woolston, Spinosa, Boulainvilliers, Boulanger, La Mettrie, et tant d'autres.

Je ne sais comment on a renouvelé depuis peu une ancienne plaisanterie[2] de l'auteur de *Mathanasius*. Un de mes amis est au désespoir qu'on ose lui attribuer cette brochure, imprimée en Hollande il y a quarante ans. Ces rumeurs injustes peuvent faire un tort irréparable à mon ami; et vous savez quels sont les droits de l'amitié. C'est au nom de ces droits sacrés que je vous conjure de détruire, autant qu'il sera en vous, une calomnie si dangereuse.

Au reste, je suis tout à vos ordres, et vous pouvez compter sur l'attachement inviolable de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L'abbé Yvroye.

7149. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 janvier.

En réfutation, monseigneur, de la lettre dont vous m'honorez, du 15 de janvier, voici comme j'argumente. Quiconque vous a dit que j'avais soupçonné ce Galien d'être le fils du plus aimable

1. L'abbé Bergier a publié la *Certitude des preuves du christianisme*, 1767 deux parties in-12. C'est une réfutation de l'*Examen critique*, etc., publié sous le nom de Fréret; voyez tome XXVII, page 35; et XLIV, 257, 317.

2. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, que Voltaire fit imprimer sous le nom de Saint-Hyacinthe; voyez tome XXVI, page 531.

grand seigneur de l'Europe est un enfant de Satan. Il se peut que ce malheureux l'ait fait entendre à Genève, pour se donner du crédit dans le monde et auprès des marchands; mais, comme j'ai eu chez moi deux de ses frères, dont l'un est soldat, et dont l'autre a été mousse, il est bien impossible qu'il me soit venu dans la tête qu'un pareil polisson fût d'un sang respectable. C'est encore une autre calomnie de dire que Mme Denis et moi nous ayons mangé avec lui. Mme Denis vous demande justice. Il n'a jamais eu à Ferney d'autre table que celle du maître d'hôtel et des copistes, comme vous me l'aviez ordonné. On lui fournissait abondamment tout ce qu'il demandait; mais on ne lui laissait prendre aucun essor dans la maison, et on se conformait en tout aux règles que vous aviez prescrites.

Ses fréquentes absences, qu'on lui reprochait, ne pouvaient être prévenues. On ne pouvait mettre un garde à la porte de sa chambre.

Dès que je sus qu'il prenait à crédit chez les marchands de Genève, je fis écrire des lettres circulaires par lesquelles on les avertissait de ne rien fournir que sur mes billets.

Dès que M. Hennin, résident à Genève, en eut fait son secrétaire, il le fit manger à sa table, selon son usage ; usage qui n'est point établi chez moi. Alors Galien vint en visite à Ferney, il mangea avec la compagnie; mais ni Mme Denis ni moi ne nous mîmes à table ; nous mangeâmes dans ma chambre : voilà l'exacte vérité. C'est principalement chez M. Hennin qu'il a acheté des montres ornées de carats, et des bijoux. Le marchand dont je vous ai envoyé le mémoire ne lui a fourni que le nécessaire. Ne craignez point d'ailleurs qu'il soit jamais voleur de grand chemin. Il n'aura jamais le courage d'entreprendre ce métier, qu'il trouve si noble. Il est poltron comme un lézard. Il est difficile à présent de le mettre en prison. Il partit de Genève le lendemain que le résident l'eut chassé, et dit qu'il allait à Berne ordonner aux troupes de venir investir la ville. Le fond de son caractère est la folie. En voilà trop sur ce malheureux objet de vos bontés et de ma patience. Je dois, à votre exemple, l'oublier pour jamais.

J'ai pris la liberté de vous consulter sur les calomnies d'un autre misérable [1] de cette espèce, qui, dans ses mémoires, a insulté indignement les noms de Guise et de Richelieu en plus d'un endroit. Le monde fourmille de ces polissons qui s'érigent en

1. La Beaumelle; voyez lettre 7142.

juges des rois et des généraux d'armée, dès qu'ils savent lire et écrire.

Les deux partis de Genève prennent des mesures d'accommodement toutes différentes de l'arrêt des médiateurs. Ce n'était pas la peine de faire venir un ambassadeur de France chez eux, et d'importuner le roi une année entière. Voilà bien du bruit pour peu de chose, mais cela n'est pas rare.

Agréez, monseigneur, mon tendre et profond respect.

7150. — A M. MARMONTEL.

Le 22 janvier.

Voici, mon cher ami, un petit rogaton[1] qui m'est tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'chose, mais il mortifiera les cuistres, et c'est tout ce qu'il faut. Je vous demande en grâce de ne jamais dire que je suis votre correspondant, cela est essentiel pour vous et pour moi; on est épié de tous côtés.

J'apprends, avec une extrême surprise, qu'on m'impute un certain *Dîner du comte de Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait savent être de Saint-Hyacinthe. Il le fit imprimer en Hollande en 1728; c'est un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié que vous détruirez un bruit si calomnieux et si dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir les gens de lettres, et mes amis mêmes, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît sur des matières délicates. Ces bruits sont capables de me perdre, et je suis trop vieux pour me transplanter. Pourquoi me donner ce qui est d'un autre? n'ai-je pas assez de mes propres sottises? Je vous supplie de dire et de faire dire à M. Suard, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il est obligé plus que personne à réfuter toutes ces calomnies.

Adieu, vainqueur de la Sorbonne. Personne ne marche avec plus de plaisir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un secret inviolable.

7151. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

Mon cher ange, c'est une grande consolation pour moi que vous ayez été content de M. Dupuits. Il me paraît qu'il vaut

1. Ce doit être l'*Épître écrite de Constantinople aux frères;* voyez tome XXVI, page 573.

mieux que le Dupuis de Desronais[1]. Je souhaite à M. le duc de Choiseul que tous les officiers qu'il emploie soient aussi sages et aussi attachés à leur devoir. Je l'attends avec impatience, dans l'espérance qu'il nous parlera longtemps de vous.

Que je vous remercie de vos bontés pour Sirven ! Il faut être aussi opiniâtre que je le suis, pour avoir poursuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, sans jamais me décourager. Vous venez bien à propos à mon secours. Je sais bien que cette petite pièce n'aura pas l'éclat de la tragédie des Calas ; mais nous ne demandons point d'éclat, nous ne voulons que justice.

Votre citation du chien qui mange comme un autre du dîner qu'il voulait défendre est bien bonne ; mais je vous supplie de croire par amitié, et faire croire aux autres par raison et par l'intérêt de la cause commune, que je n'ai point été le cuisinier qui a fait ce dîner[2]. On ne peut servir dans l'Europe un plat de cette espèce qu'on ne dise qu'il est de ma façon. Les uns prétendent que cette nouvelle cuisine est excellente, qu'elle peut donner la santé, et surtout guérir des vapeurs. Ceux qui tiennent pour l'ancienne cuisine disent que les nouveaux Martialo[3] sont des empoisonneurs. Quoi qu'il en soit, je voudrais bien ne point passer pour un traiteur public. Il doit être constant que ce petit morceau de haut goût est de feu Saint-Hyacinthe. La description du repas est de 1728. Le nom de Saint-Hyacinthe y est ; comment peut-on, après cela, me l'attribuer ? quelle fureur de mettre mon nom à la place d'un autre ! Les gens qui aiment ces ragoûts-là devraient bien épargner ma modestie.

Sérieusement, vous me feriez le plus sensible plaisir d'engager M. Suard à ne point mettre cette misère sur mon compte. C'est une action d'honnêteté et de charité de ne point accuser son prochain quand il est encore en vie, et de charger les morts à qui on ne fait nul mal. En un mot, mon cher ange, je n'ai point fait et je n'aurai jamais fait les choses dont la calomnie m'accuse.

> Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.
>
> (Molière, *Tartuffe*, acte V, scène III.)

Puis-je espérer que mon cher Damilaville aura le poste qui

1. C'est-à-dire le personnage de Dupuis, dans la comédie de Collé intitulée *Dupuis et Desronais*.

2. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers ;* voyez tome XXVI, page 531.

3. Cuisinier que Voltaire a nommé dans le vers 37 du *Mondain ;* voyez tome X.

lui est si bien dû ? Il est juste qu'il soit curé après avoir été vingt ans vicaire.

J'ai une autre grâce à vous demander; c'est pour ma Catherine. Il faut rétablir sa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raisons de croire que MM. les ducs de Praslin et de Choiseul ne la regardent pas comme la dame du monde la plus scrupuleuse; cependant je sais, autant qu'on peut savoir, qu'elle n'a nulle part à la mort de son ivrogne de mari : un grand diable d'officier aux gardes Préobazinsky, en le prenant prisonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du sang; il crut se guérir en buvant continuellement du punch dans sa prison, et il mourut dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais occupé un trône. L'empereur Wenceslas n'approchait pas de lui.

A l'égard du meurtre du prince Yvan, il est clair que ma Catherine n'y a nulle part. On lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner son mari, car elle règne avec sagesse et avec gloire; et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance universelle dans cent trente-cinq degrés de longitude. Vous n'en avez, vous autres, qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérants. Dites donc beaucoup de bien de Catherine, je vous en prie, et faites-lui une bonne réputation dans Paris.

Je voudrais bien savoir comment Mme d'Argental s'est trouvée de ces grands froids; je suis étonné d'y avoir résisté. Conservez votre santé, mon divin ange; je vous adore de plus en plus.

7152. — A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

Mon cher ami, il y a deux points importants dans votre lettre du 18, celui de M. le duc de Choiseul et celui de M. d'Ormesson. Je pris la liberté d'écrire à M. le duc de Choiseul, il y a plus de deux mois, à la fin d'une lettre de six pages[1], ces propres paroles : « J'aurais encore la témérité de vous supplier de recommander un mémoire d'un de mes amis intimes à monsieur le contrôleur général, si je ne craignais que la dernière aventure de monsieur le chancelier ne vous eût dégoûté. Mais, si vous m'en donnez la permission, j'aurai l'honneur de vous envoyer le

1. Cette lettre manque.

mémoire ; c'est pour une chose très-juste, et il ne s'agit que de lui faire tenir sa promesse. » M. le duc de Choiseul ne m'a point fait de réponse à cet article.

Quant à M. d'Ormesson, puisque vous m'apprenez qu'il est le fils de celui que j'avais connu autrefois, je lui écris une lettre[1] qui ne peut faire aucun mal, et qui peut faire quelque bien. En voici la copie.

A l'égard des nouveautés de Hollande, que M. Boursier peut vous faire tenir pour votre petite bibliothèque, il m'a dit qu'il ne pouvait vous les envoyer dans les circonstances présentes qu'autant qu'il serait sûr que vous les recevriez ; il craint qu'il n'y en ait quelques-unes de suspectes, et qu'elles ne vous causent quelques chagrins. Comme j'ignore absolument de quoi il s'agit, je ne puis vous en dire davantage.

Notre peine, mon cher ami, ne sera pas perdue, si M. Chardon rapporte enfin l'affaire de Sirven. Que ce soit en janvier ou en février, il n'importe ; mais il importe beaucoup que les juges ne s'accoutument pas à se jouer de la vie des hommes.

On dit qu'il y a en Hollande une relation du procès et de la mort du chevalier de La Barre, avec le précis de toutes les pièces adressées au marquis Beccaria[2]. On prétend qu'elle est faite par un avocat au conseil ; mais on attribue souvent de pareilles pièces à des gens qui n'y ont pas la moindre part. Cela est horrible. Les gens de lettres se trahissent tous les uns les autres par légèreté. Dès qu'il paraît un ouvrage, ils crient tous : *C'est de lui! c'est de lui!* Ils devraient crier au contraire : *Ce n'est pas de lui, ce n'est pas de lui!* Les gens de lettres, mon cher ami, se font plus de mal que ne leur en font les fanatiques. Je passe ma vie à pleurer sur eux.

Adieu! Consolons-nous l'un l'autre de loin, puisque nous ne pouvons nous consoler de près.

M. Brossier enverra incessamment ce que vous demandez.

ÉCRLINF[3].

Voici une lettre d'une fille de Sirven pour son père.

1. Cette lettre manque aussi.

2. Voyez tome XXV, page 501.

3. C'est-à-dire *écrasez l'infâme*. Les érudits ne sont pas d'accord sur la signification de ce cri de guerre. Plusieurs prétendent que l'infâme est la bête féroce qui désole l'Europe depuis le règne de Constantin, mal à propos et injustement surnommé *le Grand*, et qui exerce en ce moment ses ravages en Pologne. Comme le patriarche s'était accoutumé à signer toutes ses lettres, par abréviature, *Écrlinf*,

7153. — A M. LE BARON GRIMM.

29 janvier.

Puisque votre ami, monsieur, veut absolument avoir les polissonneries que vous méprisez, je les lui envoie sous votre enveloppe[1]. Je n'en fais pas plus de cas que vous, et c'est bien malgré moi que je me suis chargé de ces rogatons.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BROSSIER[2].

7154. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 janvier.

Ami vrai et poëte philosophe, ne vous avais-je pas bien dit[3] que le lecteur[4] ne serait jamais l'approbateur, et qu'il éluderait tous les moyens de me plaire, malgré tous les moyens qu'il a trouvés de plaire ? Ne trouvez-vous pas qu'il cite bien à propos feu M. le dauphin, qui, sans doute, reviendra de l'autre monde pour empêcher qu'on ne mette des doubles-croches sur la mâchoire d'âne de Samson ? Ah ! mon fils, mon fils ! la petite jalousie est un caractère indélébile.

M. le duc de Choiseul n'est pas, je crois, musicien : c'est la seule chose qui lui manque ; mais je suis persuadé que, dans l'occasion, il protégerait la mâchoire d'âne de Samson contre les mâchoires d'âne qui s'opposeraient à ce divertissement honnête, *ut ut est*. Il faut une terrible musique pour ce Samson qui fait des miracles de diable ; et je doute fort que le ridicule mélange de la musique italienne avec la française, dont on est aujourd'hui infatué, puisse parvenir aux beautés vraies, mâles et vigoureuses, et à la déclamation énergique que Samson exige dans

les commis de la poste, occupés à lire les lettres des honnêtes gens pour leur instruction et pour celle du gouvernement, s'étaient imaginé pendant longtemps que ces lettres étaient d'un M. *Écrlinf*, demeurant en Suisse. « Ce M. Écrlinf n'écrit pas mal », disaient-ils. (*Note copiée sur une copie faite dans le temps.*) (B.)

1. C'était *l'Homme aux quarante écus* (voyez tome XXI, page 305) et *le Dîner du comte de Boulainvilliers* (voyez tome XXVI, page 531).

2 Brossier était censé un habitant de Lyon ; c'est un des noms que Voltaire mettait quelquefois par précaution (voyez tome XLIII, page 568) au bas de ses lettres.

3. Lettre 7143.

4. M. de Moncrif, lecteur de la reine. (K.)

les trois quarts de la pièce. Par ma foi, la musique italienne n'est faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape. Il n'y aura plus de génie à la Lulli pour la déclamation, je vous le certifie dans l'amertume de mon cœur.

Revenons maintenant à *Pandore*. Oui, vous avez raison, mon fils : le bonhomme Prométhée fera une fichue figure, soit qu'il assiste au baptême de Pandore sans dire mot, soit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les Jeux et les Plaisirs pour donner une sérénade à l'enfant nouveau-né. Le cas est embarrassant, et je n'y sais plus d'autre remède que de lui faire notifier aux spectateurs qu'il veut jouir du plaisir de voir le premier développement de l'âme de Pandore, supposé qu'elle ait une âme,

Cela posé, je voudrais qu'après le chœur,

Dieu d'amour, quel est ton empire,

Prométhée dît, en s'adressant aux nymphes et aux demi-dieux de sa connaissance, qui sont sur le théâtre :

Observons ses appas naissants,
Sa surprise, son trouble, et son premier usage
Des célestes présents
Dont l'amour a fait son partage [1].

Après ce petit couplet, qui me paraît tout à fait à sa place, le bonhomme se confondrait dans la foule des petits demi-dieux qui sont sur le théâtre ; et ce serait, à ce qu'il me semble, une surprise assez agréable de voir Pandore le démêler dans l'assemblée des sylvains et des faunes, comme Marie-Thérèse, beaucoup moins spirituelle que Pandore, reconnut Louis XIV au milieu de ses courtisans.

Il faut que je vous parle actuellement, mon cher ami, de la musique de M. de La Borde. Je me souviens d'avoir été très-content de ce que j'entendis ; mais il me parut que cette musique manquait, en quelques endroits, de cette énergie et de ce sublime que Lulli et Rameau ont seuls connus, et que l'opéra-comique n'inspirera jamais à ceux qui aiment *il gusto grande*.

Mes tendres sentiments à Eudoxie ; mes respects à Maxime et à l'ambassadeur. Assurez le bon vieillard, père d'Eudoxie, que je m'intéresse fort à lui.

1. Ces vers n'ont pas été mis dans la scène qui fait le second acte de *Pandore*.

Maman vous aime de tout son cœur ; aussi fais-je, et toutes les puissances ou impuissances de mon âme sont à vous.

7155. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

29 janvier.

Vous m'écrivez, sans lunettes, des lettres charmantes de votre main potelée, mon cher maître ; et moi, votre cadet d'environ dix ans, je suis obligé de dicter d'une voix cassée.

Je n'aimerai jamais *rends-moi guerre pour guerre*[1], par la raison que la guerre est une affaire qui se traite toujours entre deux parties. L'immortel, l'admirable, l'inimitable Racine, a dit[2] :

Rendre meurtre pour meurtre, outrage pour outrage.

Pourquoi cela ? c'est que je tue votre neveu quand vous avez tué le mien ; c'est que, si vous m'avez outragé, je vous outrage. S'ils me disent pois, je leur répondrai fève, disait agréablement le correct et l'élégant Corneille. De plus, on ne va pas dire à Dieu : *Rends-moi la guerre.* Peut-être l'aversion vigoureuse que j'ai pour ce misérable sonnet de ce faquin d'abbé de Lavau me rend un peu difficile.

Et dessus quel endroit tombera *ma censure,*
Qui ne soit *ridicule* et tout *pétri d'ennui*[3] !

Tartara non metuens, non affectatus Olympum,

est un vers admirable ; je le prends pour ma devise.

Savez-vous bien que s'il y a des maroufles superstitieux dans votre pays, il y a aussi un grand nombre d'honnêtes gens d'esprit qui souscrivent à ce vers de *Tartara non metuens?*

Vivez longtemps, moquez-vous du *Tartara.* « Que dis-tu de mon extrême-onction ? disait le Père Talon au Père Gédoyn, alors jeune jésuite. — Va, va, mon ami, continua-t-il, laisse-les dire, et bois sec. » Puis il mourut. Je mourrai bientôt, car je suis faible comme un roseau. C'est à vous à vivre, vous qui êtes fort comme un chêne. Sur ce, je vous embrasse, vous et votre *Prosodie,* le plus tendrement du monde.

1. C'est le second hémistiche du onzième vers du fameux sonnet de Des Barreaux ; voyez tome XIV, page 63.
2. *Athalie*, acte II, scène VII.
3. Parodie de la fin du sonnet de Des Barreaux.

N. B. Je suis obligé de vous dire, avant de mourir, qu'une de mes maladies mortelles est l'horrible corruption de la langue, qui infecte tous les livres nouveaux. C'est un jargon que je n'entends plus ni en vers ni en prose. On parle mieux actuellement le *français* ou *françois* à Moscou qu'à Paris. Nous sommes comme la république romaine, qui donnait des lois au dehors quand elle était déchirée au dedans.

7156. — A CATHERINE II.

29 janvier.

Madame, on dit qu'un vieillard, nommé Siméon, en voyant un petit enfant, s'écria dans sa joie : Je n'ai plus qu'à mourir, *puisque j'ai vu mon salutaire*[1]. Ce Siméon était prophète, il voyait de loin tout ce que ce petit Juif devait faire.

7157. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[2].

A Ferney, 30 janvier 1768.

Mon très-cher confrère, je vous fais mon compliment sur tous les succès de votre Académie, et j'en fais à M. Legouz sur ses magnificences[3].

Vous me parlez de M. le président de Brosses : voyez, monsieur, si vous voulez lui faire lire ce que je vais vous représenter :

1° Il avait affermé sa terre de Tournay à un ivrogne, fils d'un syndic de Genève[4], lequel ivrogne s'était engagé à lui en donner trois mille livres par an, sans la connaître et sans pouvoir le payer[5]. Ce pauvre diable est mort insolvable. Ce polisson en aurait donné six mille francs aussi bien que trois mille. Le fait est que, quand j'ai voulu l'affermer, je n'en ai jamais pu trouver que

1. Luc, II, 30.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. La fondation de prix à l'École gratuite des beaux-arts établie à Dijon et le don d'un cabinet d'histoire naturelle fait à l'Académie. — La donation du jardin de botanique de Dijon par Legouz de Gerland n'eut lieu qu'en 1773.
4. C'est à Chouet le père, en sa qualité de premier syndic de Genève, qu'est adressée la lettre de Voltaire du 2 août 1755. Rousseau le nomme dans ses *Confessions* (partie II, livre VIII), à propos de la dédicace du *Discours sur l'inégalité*. Dans sa VIIe *Lettre de la montagne*, il parle d'une harangue célèbre de M. le syndic Chouet, prononcée en 1707. Ce dernier est-il bien le père du fermier de M. de Brosses? (TH. F.)
5. Sans nier l'inconduite de Chouet, M. de Brosses affirme que ce fermier le payait bien. (TH. F.)

douze cents livres, avec un char de foin, trois chars de paille et un tonneau de vin.

2° M. de Brosses m'a vendu à vie cette terre, qui ne me produit pas seize cents livres de rente[1], pour un capital de quarante-sept mille livres.

3° Dans ce capital de 47,000 livres il a compté pour cinq cents livres de rente un petit bois, dont lui-même avait fait couper la plus grande partie, et dans lequel je n'ai pas pris seulement une bûche pour me chauffer. Ce bois est vieux, entièrement dévasté par lui-même, qui avait vendu ce qu'il y avait de passable, et par les troupes, qui ont pillé le reste.

4° Dans les 47,000 livres que cette malheureuse acquisition m'a coûté, il y avait douze mille livres en réparations ; j'en ai fait pour plus de vingt mille livres.

5° Les choses sont tellement changées à Genève que jamais assurément aucun Genevois n'achètera cette terre.

6° S'il veut m'en faire un prix raisonnable je l'achèterai pour ma nièce afin de la joindre à Ferney, qui est une terre beaucoup plus seigneuriale, et qui n'est point un démembrement d'une autre terre comme l'est Tournay.

Tout cela n'est pas trop académique. Mais si M. de Brosses ne veut pas s'accommoder avec moi, je l'avertis que je vais m'arranger pour vivre autant que Fontenelle ; il doit trembler que je ne lui tienne parole.

Adieu, mon très-cher confrère, je vous embrasse très-tendrement sans aucune cérémonie.

7158. — A M. PANCKOUCKE.

1er février.

Le froid excessif, la faiblesse excessive, la vieillesse excessive, et le mal aux yeux excessif, ne m'ont pas permis, monsieur, de vous remercier plus tôt des premiers volumes de votre *Vocabulaire*[2], et du *Don Carlos* de monsieur votre cousin[3]. Toute votre famille paraît consacrée aux lettres. Elle m'est bien chère, et personne n'est plus sensible que moi à votre mérite et à vos attentions.

1. Voltaire avouait 1,700 francs dans la lettre au même du 15 janvier 1767.
2. Voyez lettre 6969.
3. Henri Panckoucke, à qui est adressée la lettre 7123, avait fait une héroïde sur *Don Carlos*, qu'il fit imprimer en 1769, avec d'autres pièces.

Plus vous me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adresser à moi pour vous procurer l'infâme ouvrage intitulé *le Dîner du comte de Boulainvilliers*[1]. J'en ai eu par hasard un exemplaire, et je l'ai jeté dans le feu. C'est un tissu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion. Il y a plus de quarante ans que cet indigne écrit est connu ; mais ce n'est que depuis quelques mois qu'il paraît en Hollande, avec cent autres ouvrages de cette espèce. Si je ne consumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, augmentée de près de moitié ; si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion.

J'ai lu cette nouvelle édition in-4°, qu'on débite à Paris, de mes Œuvres[2]. Je ne puis pas dire que je trouve tout beau,

Papier, dorure, images, caractère,

car je n'ai point encore vu les images ; mais je suis très-satisfait de l'exactitude et de la perfection de cette édition. Je trouve que tout en est beau,

Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
A Jean Racine[3].

Je souhaite que ceux qui l'ont entreprise ne se ruinent pas, et que les lecteurs ne me fassent pas les mêmes reproches que je me fais, car j'avoue qu'il y a un peu trop de vers et de prose dans ce monde. C'est ce que je signe en connaissance de cause.

1. Voyez tome XXVI, page 531.

2. Il ne parut, en 1768, que les sept premiers volumes de l'édition in-4° des *Œuvres de Voltaire*.

3. Lorsque Benserade publia ses *Métamorphoses d'Ovide, mises en rondeaux*, Prépetit de Grammont publia un rondeau qui se terminait ainsi :

. . . . . J'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

7159. — DE M. HENNIN[1].

A Genève, le 1er février 1768.

Je reçois dans le moment, monsieur, la réponse de M. le duc de Choiseul sur la commission des sels du Valais; elle n'est pas satisfaisante. La voici mot pour mot:

« Depuis, etc. »

Je suis très-fâché de cette décision, à laquelle cependant j'avais lieu de m'attendre.

Que dites-vous des gentillesses de nos représentants? Je voudrais bien qu'on se hâtât de songer à Versoy. C'est le plus sûr moyen de mortifier des gens qu'on ne veut pas écraser.

J'aurai l'honneur, monsieur, de vous voir demain, à moins de quelque incident que je ne prévois pas.

7160. — A M. MOULTOU[2].

3 février 1768.

Mon cher philosophe. Enfin, après cinq ans de peines et de soins incroyables, la requête des Sirven fut admise au conseil, samedi 23 janvier, après un débat assez long, et le procès doit avoir été rapporté vendredi dernier 29, devant le roi.

Il n'est plus douteux que cette famille ne soit rétablie dans ses honneurs, dans ses biens, et que l'arrêt infâme qui la condamnait à la mort ne soit cassé comme celui des Calas.

Mon cher philosophe, il ne faut désespérer de rien. Mandez cette nouvelle à vos amis du Languedoc. Mais quand ce pauvre vieillard malade aura-t-il la consolation de vous revoir?

7161. — A M. CHARDON[3].

Ferney, 3 février.

Je vous l'avais bien dit, monsieur, que vous vous couvririez de gloire et que votre nom serait béni par quatre cent mille personnes. Daignez, au milieu des éloges qu'on vous doit, agréer mes remerciements.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer un petit écrit qui

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.
2. Éditeur, A. Coquerel.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

m'est tombé entre les mains : c'est une espèce de réponse à ceux qui, par passe-temps, se sont mis à gouverner l'État depuis quelques années. Je n'ose le présenter à M. le duc de Choiseul ; cela est hérissé de calculs qui réjouiraient peu une tête farcie d'escadrons et de bataillons, et des intérêts de tous les princes de l'Europe. Cependant, monsieur, si vous jugiez qu'il y eût dans cette rapsodie quelque plaisanterie bonne ou mauvaise qui pût le faire digérer gaiement après ses tristes dîners, je hasarderai de mettre à ses pieds comme aux vôtres *l'Homme aux quarante écus*.

Quant aux ragoûts un peu plus salés, je ne manquerai pas de vous les faire tenir entre deux plats : ils sont tous de la nouvelle cuisine ; la sauce est courte, et cela peut s'envoyer plus aisément qu'un pâté de Périgueux.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et avec autant d'attachement que d'estime, monsieur, votre très-humble, etc.

7162. — A MADAME ***[1].

3 février.

Toute ma famille, madame, vous fait ses baise mains. J'ai l'honneur de vous envoyer cette brochure[2], faite par un commis du grenier à sel de notre ville. On dit que les calculs en sont justes ; monsieur votre époux pourra les vérifier aisément.

Je suis derechef, madame, de vous, et de votre époux, et de monsieur son neveu, le très-humble et très-obéissant serviteur.

YVROYE.

7163. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT[3].

Je crois qu'on peut hasarder par la poste de Lyon ce petit paquet, qui ne coûterait pas beaucoup de port, et qui pourra amuser un moment un homme à qui on voudrait marquer mieux sa reconnaissance. Celui qui envoie ce chiffon est plongé actuellement au milieu des neiges, est très-malade, et ne se portera bien que quand il aura la consolation de voir les deux très-aimables voyageurs[4], auxquels il présente ses respectueux hommages comme à des divinités qu'il adore.

Envoyez-moi de votre encre.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. *L'Homme aux quarante écus.*
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Rochefort et sa femme.

7164. — A M. DAMILAVILLE.

3 février.

Mon cher ami, je reçois votre consolante lettre du 27 janvier. J'écris à M. le duc de Choiseul et à M. le duc de Praslin. Vous croyez bien que je n'oublie pas M. Chardon.

Mais ne réussirez-vous que dans les affaires des autres, et ne vous rendra-t-on point justice quand vous la faites rendre? Vous ne me parlez que de Sirven, et vous ne me dites rien de vous. Il ne faudra pas manquer de faire répéter aux échos le jugement du procès des Sirven quand il sera rendu. Je vous avoue que je voudrais bien avoir le discours de M. Chardon, mais je n'ose le lui demander.

Je lui avais fourni une bonne pièce que, sans doute, il aura bien fait valoir : c'est une apologie de l'abominable arrêt de Toulouse contre les Calas : cette apologie insulte les maîtres des requêtes qui cassèrent l'arrêt : elle est faite par un conseiller du parlement. On ne pouvait mieux nous servir. Ces gens-là ont amassé des charbons ardents sur leur tête.

Il me vient une idée : seriez-vous homme à échanger la place que vous devez avoir à Paris contre une place au pays de Gex qui n'exigerait aucun soin? Je crois que cette place vaut environ quatre mille livres de revenu. En ce cas, il faudrait que celui qui aurait à Paris votre emploi vous fît une pension considérable, et que cette pension vous fût assignée sur l'emploi même, et non sur le titulaire, comme on a une pension sur un bénéfice. Vous seriez maître de votre temps, et de vous livrer à votre belle passion pour l'étude. Je ne vous parle point du bonheur que j'aurais de vous voir chez moi.

Tout cela est peut-être une belle chimère ; mais on pourrait en faire une réalité.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

7165. — DE MADAME LA MARQUISE D'ANTREMONT [1].

À Aubenas, le 4 février.

Monsieur, une femme qui n'est pas Mme Desforges-Maillard, une femme vraiment femme, et femme dans toute la force du terme, vous prie de lire

1. Marie-Anne-Henriette Payan de Lestang, épouse du marquis d'Antremont, puis du baron de Bourdic, et, en troisièmes noces, de M. Viot, née à Dresde en 1746, est morte à Paris le 7 auguste 1802. (B.) — La réponse de Voltaire est sous le n° 7184.

les pièces renfermées sous cette enveloppe; elle fait des vers parce qu'il faut faire quelque chose, parce qu'il est aussi amusant d'assembler des mots que des nœuds, et qu'il en coûte moins de symétriser des pensées que des pompons. Vous ne vous apercevrez que trop, monsieur, que ces vers lui ont peu coûté, et vous lui direz que

Des vers faits aisément sont rarement aisés.

Elle se rappelle vos préceptes sur ce sujet, et ceux de ce Boileau qui partage avec vous l'avantage de graver ses écrits dans la mémoire de ses lecteurs, et d'instruire l'esprit sans lui demander des efforts. Vos principes et les siens sont admirables; mais ils ne s'accordent pas avec la légèreté d'une personne de vingt et un ans, qui a beaucoup d'antipathie pour tout ce qui est pénible. Heureusement je rime sans prétention, et mes ouvrages restent dans mon portefeuille. S'ils en sortent aujourd'hui, c'est parce qu'il y a longtemps que je désirais d'écrire à l'homme de France que je lis avec le plus de plaisir, et que je me suis imaginé que quelques pièces de vers serviraient de passe-port à ma lettre : je n'ai point eu d'autres motifs, monsieur :

Il est des femmes beaux esprits;
A Pindare autrefois, dans les champs olympiques,
Corinne des succès lyriques
Très-souvent disputa le prix.
Pindare assurément ne valait pas Voltaire;
Corinne valait mieux que moi.
Qu'il faudrait être téméraire
Pour entrer en lice avec toi!
Mais je le suis assez pour désirer de plaire
A l'écrivain dont le goût est ma loi.
Si tu daignais sourire à mes ouvrages,
Quel sort égalerait le mien!
Tu réunis tous les suffrages,
Et moi, je n'aspire qu'au tien.

Il serait bien glorieux pour moi de l'obtenir. N'allez pourtant pas croire que j'ose me flatter de le mériter; mais croyez que rien ne peut égaler les sentiments d'estime et d'admiration avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

D'ANTREMONT.

7166. — A M. DAMILAVILLE.

5 février.

Mon fils adoptif[1] arrive. Je suis bien affligé, mon cher ami. Mon désert me devient plus précieux que jamais. Je serais obligé

1. M. Dupuits, mari de Mlle Corneille.

de le quitter, si la calomnie m'imputait le petit écrit de Saint-Hyacinthe[1].

Voici une lettre que je vous envoie pour M. Saurin[2]. Je vous prie de la lui faire rendre, et de parler fortement à M. l'abbé Morellet, à MM. d'Alembert, Grimm, Arnaud, Suard, etc.

Ah! que de peines dans ce monde!

7167. — A M. SAURIN.

5 février.

Mon cher confrère, mon cher poète philosophe, je ne suis point de votre avis. On disait autrefois : *les vertus de Henri IV*, et il est permis aujourd'hui de dire : *les vertus d'Henri IV*. Les Italiens se sont défaits des *h*, et nous pourrions bien nous en défaire aussi, comme de tant d'autres choses.

J'aime bien mieux :

Femme par sa tendresse, héros par son courage[3],

que

Femme par sa tendresse, et non par son courage.

Ayez donc le courage de laisser le vers tel qu'il était, et de ne pas affaiblir une grande pensée pour l'intérêt d'un *h*. Je dirai toujours *ma tendresse-héroïque*, et cela fera un très-bon hémistiche. *Ma tendress-eu héroïque* serait barbare.

Le Dîner[4] dont vous me parlez est sûrement de Saint-Hyacinthe. On a de lui un *Militaire philosophe* qui est beaucoup plus fort, et qui est très-bien écrit. Vous sentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il serait affreux qu'on m'imputât cette brochure, évidemment faite en 1726 ou 27, puisqu'il est parlé du commencement des convulsions. Je n'ai qu'un asile au monde; mon âge, ma santé très-dérangée, mes affaires qui le sont aussi, ne me permettent pas de chercher une autre retraite contre la calomnie. Il faut que les sages s'entr'aident; ils sont trop persécutés par les fous.

Engagez vos amis, et surtout M. Suard, et M. l'abbé Arnaud, à repousser l'imposture qui m'accuse de la chose du monde la

1. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers;* voyez tome XXVI, page 531.
2. La lettre suivante.
3. Vers de *Spartacus*, acte I, scène I.
4. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers.*

plus dangereuse. On ne fait nul tort à la mémoire de Saint-Hyacinthe, en lui attribuant une plaisanterie faite il y a quarante ans. Les morts se moquent de la calomnie, mais les vivants peuvent en mourir. En un mot, mon cher confrère, je me recommande à votre amitié pour que les confesseurs ne soient pas martyrs.

7168. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 février.

Votre lettre, madame, vos bontés pour mon fils adoptif, votre souvenir de mon respectueux attachement pour vous, le désir que vous témoignez d'honorer encore ma chaumière de votre présence, tout cela ranime mon cœur et tourne ma vieille tête. Je suis pénétré de la bienveillance que M. le duc de Choiseul daigne me conserver. Il veut faire quelque chose de mon petit pays barbare ; il y aura un peu de peine.

Vous me faites, madame, beaucoup d'honneur et un mortel chagrin en m'attribuant l'ouvrage de Saint-Hyacinthe, imprimé il y a quarante ans[1]. Les soupçons dans une matière aussi grave seraient capables de me perdre et de m'arracher au seul asile qui me reste sur la terre, dans une vieillesse accablée de maladies, qui ne me permet pas de me transplanter. Mes derniers jours seraient empoisonnés de la manière la plus funeste.

Je vous conjure, madame, par toute la bonté de votre cœur, de bien dire, surtout à M. le duc de Choiseul, que je n'ai ni ne puis avoir aucune part à la foule de ces ouvrages hardis qu'on imprime et qu'on réimprime depuis plusieurs années, et qui ont fait une prodigieuse révolution dans les esprits, d'un bout de l'Europe à l'autre.

Puisque vous avez envoyé à M. le duc de Choiseul une partie de l'imprimé de Saint-Hyacinthe[2] en manuscrit, vous êtes en droit, plus que personne, de certifier que le nom de Saint-Hyacinthe est imprimé à la tête de la brochure, avec la date de 1728.

De plus, il y a cent traits[3] dans cet ouvrage qui indiquent évidemment le temps où il fut composé. Vous n'étiez pas née alors, madame : il s'en faut beaucoup ; mais, toute jeune que vous êtes, vous avez un cœur toujours occupé de faire du bien.

1. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers.*

2. Toujours *le Dîner.*

3. Il y a au contraire plusieurs traits qui prouvent que *le Dîner* est postérieur à 1728; voyez tome XXVI, pages 531, 547, 560.

Empêchez donc qu'on ne me fasse du mal : repoussez la calomnie. Mon fils Dupuits vous doit tout, et je vous devrai autant que lui.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, avec bien du respect.

7169. — DE M. MOREAU DE LA ROCHETTE[1].

6 février 1768.

Monsieur, nous avons essuyé ici, comme chez vous, un hiver fort rude; la neige, survenue à propos, nous a préservés en partie de tout le mal qu'il aurait pu nous faire. La terre n'a pas gelé de plus de quatorze à quinze pouces, et je ne m'aperçois pas que les plants aient souffert. Si vous m'eussiez fait l'honneur, monsieur, de me prévenir plus tôt des deux inconvénients auxquels vos plants sont exposés, je vous aurais indiqué des préservatifs dont vous auriez pu vous servir avec succès. Le premier, contre les grandes chaleurs, est de faire mettre une sachée de feuilles au pied de chaque arbre. Cette opération se fait ainsi : le trou dans lequel vous plantez votre arbre, supposé de six pieds en carré, sur trois pieds de profondeur; au lieu de faire rejeter dans le trou les terres qui en sont sorties, vous faites abattre tout le pourtour du trou à la pioche ou à la bêche, pour le remplir à peu près de deux pieds, ce qui en élargit encore considérablement le diamètre, et ne peut faire qu'un bon effet; vous plantez votre arbre, vous le recouvrez de cinq à six pouces avec la meilleure terre sortie de l'excavation, que vous faites répandre horizontalement sur les racines. Vous faites mettre sur cette superficie de terre votre sachée de feuilles, qu'on fait bien étaler; ensuite vous faites jeter sur ces feuilles le restant des terres de la fouille du trou, qui doivent faire aussi à peu près un remblai de quatre à cinq pouces, de façon que l'arbre se trouve enterré de dix à douze pouces. Cette précaution est infaillible contre les chaleurs, et facilite admirablement la filtration des sucs, en observant pendant l'été quatre à cinq binages très-légers, au pied de chaque arbre, pour détruire les herbes.

Par rapport à l'inconvénient des eaux pendant l'hiver, il faut faire buter vos arbres en forme de pain de sucre, et faire prendre la terre nécessaire à huit ou dix pieds de distance, car si on la prenait simplement au pied des arbres, la jauge formerait une espèce de bassin qui retiendrait encore les eaux, et serait très-préjudiciable. Bien entendu qu'à la fin de chaque hiver il faudra faire régaler toutes ces buttes au pied de vos arbres, ce qui servira à les renchausser et leur fera encore beaucoup de bien. Voilà, monsieur, ce que l'expérience m'a appris à pratiquer. Je ne m'amuse guère, comme vous dites fort bien, monsieur, à lire les livres d'agriculture dont nous sommes inondés; je n'en ai ni le temps ni la curiosité. J'en ai lu quelques-uns autre-

1. *Mémoires de la Société académique d'agriculture, etc., du département de l'Aube,* tome VI, 3e série, année 1869.

fois qui m'ont fait faire bien des sottises. Je cherche à me corriger et à m'amuser, à m'instruire par des expériences solides, à jouir et à me rendre utile. De toutes les découvertes que je pourrai faire, monsieur, c'est celle de votre correspondance qui me sera sûrement la plus agréable, et que j'aurai toujours le plus à cœur de cultiver. Je vous prie d'en être persuadé, ainsi que des sentiments pleins de respect avec lesquels, etc.

MOREAU DE LA ROCHETTE.

7170. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Mon cher ange, mon gendre m'apporte votre lettre; il est enchanté de vos bontés, et moi je suis désespéré. M. le duc de Choiseul s'est déclaré violemment contre les Sirven, après m'avoir promis qu'il serait leur protecteur. Mais le *Repas*[1] dont vous me parlez me fait encore plus de peine. Saint-Hyacinthe était, à la vérité, un sot dans la conversation, mais il écrivait bien; il a fait de bons journaux, et il y a de lui un *Militaire philosophe*[2], imprimé depuis peu en Hollande, lequel est ce qu'on a fait peut-être de plus fort contre le fanatisme; *le Dîner* a été imprimé sous son nom : pourquoi donc l'attribuer à une autre personne? Cela est injuste et barbare : il y a plus, cela est très-dangereux et d'une conséquence affreuse. On est déchaîné de tous les côtés : on cherche l'ouvrage de Saint-Hyacinthe pour le faire brûler. M. Suard est l'homme du monde le plus capable de détourner des soupçons odieux qui perdraient un vieillard aimé de vous, et rempli pour vous de la tendresse la plus inaltérable.

Vous ai-je prié de persuader M. Suard? Non; je vous ai supplié de l'engager à rendre un service digne d'un honnête homme. Il n'importe pas qu'on accuse les morts, mais il importe beaucoup qu'on n'accuse pas les vivants. Que vous coûterait-il de prier M. Suard de passer chez vous, et de l'engager à rendre ce service? Je vous le demande au nom de l'amitié. Les personnes avec lesquelles vous vivez en intimité croiront ce qu'elles voudront; je suis bien sûr qu'elles ne me feront pas de mal; mais les autres peuvent en faire beaucoup.

La poste va partir. Je n'ai que le temps de vous dire combien il est nécessaire qu'on ne me calomnie point auprès du roi, et

1. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers.*
2. Voyez la note, tome XXVII, page 117.

que M. Suard et M. l'abbé Arnaud, que je vous crois attachés, empêchent qu'on ne me calomnie dans la ville.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

7171. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

Je vous prie, mon cher ami, de faire rendre sur-le-champ cette lettre à M. de Taulès.

Voici un petit ouvrage[2] d'un commis des finances, que je vous prie de faire lire à ceux qui savent calculer. Mandez-moi si les calculs sont justes, car je ne m'y connais pas.

7172. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 6 février.

Si vous vous intéressez, monsieur, à la gloire du plus beau siècle que la France ait vu naître, si vous voulez l'enrichir de vos connaissances, il n'y a pas un moment à perdre. Cela est plus digne de la postérité que les tracasseries de Genève; l'ouvrage tire à sa fin ; j'avais eu l'honneur de vous mander[3] que j'ai prévenu M. le duc de Choiseul ; je ne doute pas que, si vous lui dites un mot, il ne vous permette de m'envoyer des vérités ; il les aime, il sait qu'il est temps de les rendre publiques. Il n'y a que les superstitieux à qui la vérité déplaise. Si vous me secourez, le siècle de Louis XIV vous aura obligation, et moi aussi, qui suis de ce siècle l'homme du monde qui vous est le plus attaché. Les Genevois ont brûlé le théâtre de ce pauvre Rosimond : que ne brûlaient-ils celui de Paris? On dit qu'il est détestable. Je n'aime pas les incendiaires ; cela peut aller loin. Rome fut brûlée sous Néron, et Genève pourrait bien être brûlée sous le vieux Duluc.

VOLTAIRE.

7173. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 8 février.

Je n'écris point, madame, cela est vrai ; et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. *L'Homme aux quarante écus.*
3. Lettre 7144.

mets dix ou douze à souffrir, et que le reste est occupé par des sottises qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif Dupuits est pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison; il y a un an que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de Chabrillant a été chez moi six semaines. Il peut vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très-sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante-quatorze ans, petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Vivez longtemps, madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons visuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point. Je suis mort, vous-dis-je; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature, qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles[1]. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même longtemps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrants est infini; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous; et, comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, madame, je vous aime de tout mon cœur.

1. *Candide;* voyez tome XXI, page 137.

7174. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 février.

Madame, un vieillard presque aveugle, et une jeune femme qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remerciements. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de Choiseul a bien voulu accorder à M. Dupuits. Si le vieux bonhomme et moi nous avions quelque petite partie de la succession de Pierre Corneille, nous la dépenserions en grands vers alexandrins pour vous témoigner notre reconnaissance ; mais les temps sont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le sont aussi. Nous nous défions même de la prose. Nous entendons si peu les livres qu'on nous envoie de Paris que nous craignons d'avoir oublié notre langue.

Nous sommes très-honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême sensibilité dans un style si barbare ; mais, madame, nous vous supplions de considérer que nous sommes des Allobroges. Des gens arrivés de Versailles nous ont dit qu'il fallait absolument avoir de la finesse, de la justesse dans l'esprit, des grâces et du goût, pour oser vous écrire ; nous ne les avons point crus. Nous ne sommes pas de votre espèce, et nous nous sommes flattés au contraire que la supériorité était indulgente, et que les grâces ne rebutaient pas la naïveté.

Nous sommes, dans cette confiance, avec un profond respect, madame, etc.

7175. — A M. DAMILAVILLE[1].

8 février.

Le malheur des Sirven fait le mien ; je suis encore atterré de ce coup. Je conçois bien que la forme a pu l'emporter sur le fond. Le conseil a respecté les anciens usages ; mais, mon cher ami, s'il y a des cas où le fond doit faire taire la forme, c'est assurément quand il s'agit de la vie des hommes.

Quelle forme enfin reprendra votre fortune ? que deviendrez-vous ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que je suis profondément affligé.

Nos chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits

1. Cette lettre est la dernière à M. Damilaville, qui mourut, peu de temps après, d'un abcès à la gorge. (K.)

contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement en Hollande que les gazettes et les journaux. L'infâme Fréron, le calomniateur Coger, et d'autres gens de cette espèce, ont la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances, composées par des jeunes gens et par des moines défroqués.

Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde; tandis que ma maison est réglée comme un couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être; tandis que je consume le peu de force qui me reste à ériger à ma patrie un monument glorieux, en augmentant de plus d'un tiers le *Siècle de Louis XIV*, et que je passe les derniers de mes jours à chercher des éclaircissements de tous côtés pour embellir, si je puis, ce siècle mémorable, on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance. Je suis toujours vivement indigné, comme je dois l'être, de l'injustice qu'on a eue, même à la cour, de m'attribuer le *Dictionnaire philosophique*, qui est évidemment un recueil de vingt auteurs différents; mais comment puis-je soutenir l'imposture qui me charge du petit livre intitulé *le Dîner du comte de Boulainvilliers*[1], ouvrage imprimé il y a quarante ans, dans une maison particulière de Paris; ouvrage auquel on mit alors le nom de Saint-Hyacinthe, et dont on ne tira, je crois, que peu d'exemplaires? On croit, parce que je touche à la fin de ma carrière, qu'on peut m'attribuer tout impunément. Les gens de lettres, qui se déchirent et qui se dévorent les uns les autres, tandis qu'on les tient sous un joug de fer, disent: C'est lui; voilà son style. Il n'y a pas jusqu'à l'épigramme contre M. Dorat que l'on n'ait essayé de faire passer sous mon nom[2]; c'est un très mauvais procédé de l'auteur. Il faut être aussi indulgent que je le suis pour l'avoir pardonné. Quelle pitié de dire: « Voilà son style, je le reconnais bien! » On fait tous les jours des livres contre la religion, dont je voudrais bien imiter le style pour la défendre. Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé, que la plupart des traits qui se trouvent dans *la Théologie portative*[3]? y a-t-il rien de plus vigoureux, de plus profondément raisonné, d'écrit avec une éloquence plus audacieuse et plus terrible, que *le Militaire philosophe*[4], ouvrage qui court toute l'Europe?

1. Voyez tome XXVI, page 531.
2. Voyez lettres 7102 et 7109.
3. Voyez tome XXVIII, page 73.
4. Voyez tome XXVII, page 117.

Concevez-vous rien de plus violent que ces paroles qui se trouvent à la page 84 : « Voici, après de mûres réflexions, le jugement que je porte de la religion chrétienne : je la trouve absurde, extravagante, injurieuse à Dieu, pernicieuse aux hommes, facilitant et même autorisant les rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt de ses ministres, et la révélation des secrets des familles. Je la vois comme une source intarissable de meurtres, de crimes et d'atrocités commises sous son nom. Elle me semble un flambeau de discorde, de haine, de vengeance, et un masque dont se couvre l'hypocrite pour tromper plus adroitement ceux dont la crédulité lui est utile. Enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, et la verge des bons princes quand ils ne sont point superstitieux. Avec cette idée de votre religion, outre le droit de l'abandonner, je suis dans l'obligation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir en horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui la prêchent, et de vouer à l'exécration publique ceux qui la soutiennent par leurs violences et leurs superstitions. »

Certainement les dernières *Lettres provinciales* ne sont pas écrites d'un style plus emporté.

Lisez *la Théologie portative* [1], et vous ne pourrez vous empêcher de rire, en condamnant la coupable hardiesse de l'auteur.

Lisez *l'Imposture sacerdotale* [2], traduite de Gordon et de Trenchard, vous y verrez le style de Démosthène.

Ces livres malheureusement inondent l'Europe ; mais quelle est la cause de cette inondation ? Il n'y en a point d'autre que les querelles théologiques, qui ont révolté tous les laïques. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain que rien ne peut plus arrêter : les persécutions ne pourraient qu'irriter le mal. Les auteurs de la plupart des livres dont je vous parle sont des religieux qui, ayant été persécutés dans leurs couvents, en sont sortis pour se venger sur la religion chrétienne des maux que l'indiscrétion de leurs supérieurs leur avait fait souffrir. On aurait prévenu cette révolution si on avait été sage et modéré. Les querelles des jansénistes et des molinistes ont fait plus de tort à la religion

1. Voyez la note, tome XXVIII, page 73.

2. *De l'Imposture sacerdotale, ou Recueil de pièces sur le clergé, traduit de l'anglais* (ou plutôt composé par le baron d'Holbach), 1767, petit in-12. On a quelquefois confondu ce volume avec l'ouvrage traduit de l'anglais de Trenchard et de Gordon, et refait en partie par le baron d'Holbach, intitulé *Esprit du clergé ou le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*, 1767, deux volumes in-8°. (B.)

chrétienne que n'en auraient pu faire quatre empereurs de suite comme Julien.

Il est certain qu'on ne peut opposer au torrent qui se déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi, qui ai trop vécu, et qui suis près de finir une vie toujours persécutée, je me jette entre les bras de Dieu, et je mourrai également opposé à l'impiété et au fanatisme.

7176. — A M. DE CHABANON.

12 février.

Mon cher confrère, tout va bien puisque *Eudoxie*[1] est faite. Voilà une belle étoffe toute prête ; mais c'est un brocart de Lyon pour habiller des arlequins. Vous aurez probablement tout le temps de mettre encore des pompons à votre brocart. Il ne se présente pas un acteur supportable, pas une actrice qui soit bonne à autre chose qu'à faire des enfants. Rien dans la province qui donne la plus légère espérance.

Les Genevois se sont avisés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans leur ville pour les rendre plus doux et plus aimables. J'ai grand'peur qu'on n'en fasse autant à Paris. Il ne reste que cette ressource aux gens qui ont un peu de goût. L'Opéra subsistera, parce que les trois quarts de ceux qui y vont n'écoutent point. On va voir une tragédie pour être touché ; on se rend à l'Opéra par désœuvrement, et pour digérer.

Vous croyez donc, mon cher confrère, que les grands joueurs d'échecs peuvent faire de la musique pathétique, et qu'ils ne seront point échec et mat ? à la bonne heure, je m'en rapporte à vous[2]. Faites tout ce qu'il vous plaira. Je remets entre vos mains la mâchoire d'âne, les trois cents renards, la gueule du lion, le miel fait dans la gueule, les portes de Gaza, et toute cette admirable histoire.

Je suis toujours très-indigné, je vous l'avoue, de l'épigramme contre M. Dorat, que l'auteur a fait courir sous mon nom avec peu de probité. On m'a joué des tours plus cruels, et je garde le silence. Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un *Dîner*, moi qui ne me mets presque plus à table. Ce *Dîner* a été fait il y

1. Tragédie de Chabanon.

2. Ce passage fait voir que Chabanon avait proposé à Voltaire de laisser mettre l'opéra de *Samson* en musique par Philidor, qui passait pour le plus grand joueur d'échecs de son temps. Il paraît que cela n'eut pas de suite.

a plus de quarante ans. Les gens de lettres sont plus inhumains qu'on ne pense : ils exposent un pauvre homme aux plus grands dangers, pour avoir seulement le plaisir de deviner. Ils disent : Voilà son style, c'est lui. Eh ! mes amis ! pour peu que vous ayez d'honnêteté, ne devriez-vous pas dire : Ce n'est pas lui ? Pourquoi calomniez-vous vos camarades ?

Je vous porte mes plaintes, mon cher ami, contre toutes ces injustices, parce que je connais votre cœur. Tout le monde ne vous ressemble pas. Vous n'imaginez point avec quelle vivacité de sentiment mes vieux bras se tendent vers vous, et combien mon cœur vous aime.

7177. — A M. LE COMTE ANDRÉ SCHOUVALOW.

A Ferney, 12 février.

Vous m'avez écrit de Moscou, monsieur, une lettre telle qu'on n'en écrit point de Versailles, soit pour le style, soit pour le fond des choses, et vous avez enflammé mon cœur. Je ne sais si vous connaissez la mauvaise comédie des *Visionnaires*[1], qui eut autrefois en France le plus grand succès. Il y a dans cette pièce une vieille folle qui est amoureuse d'Alexandre. Pour moi, je suis un vieux fou amoureux de Catherine, qui me paraît autant au-dessus d'Alexandre que le fondateur est au-dessus du destructeur.

Voici un sermon[2] dont il me paraît qu'elle est la sainte. Le prédicateur propose hardiment pour modèle, à une petite nation, l'exemple du plus vaste empire du monde. On rend de justes hommages à la législatrice du Nord dans mon voisinage, tandis qu'en France on fait encore le panégyrique de saint François, fondateur des cordeliers ; de saint Dominique, à qui nous devons les jacobins ; de saint Norberg, qui nous a donné les prémontrés.

Nous leur avons assurément beaucoup d'obligations, et je trouve fort bon qu'ils aient des autels, quoique nous prétendions n'être point idolâtres. Je révère fort sainte Thérèse et sainte Ursule, mais j'aime mieux sainte Catherine.

Je suis bien étonné que Diderot, en faveur de qui cette sainte Catherine a fait des miracles[3], ne lui ait pas chanté quelques antiennes. Il craint apparemment certains hérétiques qui sont

1. Comédie de Desmarets de Saint-Sorlin.
2. *Sermon*, etc., *par Josias Rossette ;* voyez tome XXVI, page 581.
3. Voyez tome XLIII, page 542 ; et XLIV, 553.

en France, et qui sont très-mal instruits. Ce serait, ce me semble, une œuvre pie assez nécessaire que de convertir ces hérétiques-là. J'espère bien qu'ils ouvriront les yeux à la lumière, et qu'ils seront tous de ma religion.

Vous êtes à la tête, monsieur, du plus beau comité que je connaisse. Il vaut mieux rédiger les lois de la Russie que d'aller consulter les lois de la Chine, et je vous aime mieux législateur qu'ambassadeur.

Je fais partir, dans quelques jours, un gros ballot que Sa Majesté impériale a daigné me demander pour sa bibliothèque. Il n'arrivera pas sitôt ; il y a environ un quart du globe entre vous et moi, et c'est de quoi je suis bien fâché.

Je me mets aux pieds de madame la comtesse. Ma nièce est enchantée de votre souvenir ; elle partage mes sentiments.

7178. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

12 février.

Hier il arriva dans ma cour, couverte de quatre pieds de neige, un énorme panier de bouteilles de vin de Champagne. A la vue de ce puissant remède contre la glace de nos climats et celle de la vieillesse, je reconnus les bontés de deux nouveaux mariés qui, dans leur bonheur, songent à soulager les malheureux : c'est une vertu qui n'est pas ordinaire.

Comptez, monsieur et madame, que je suis aussi reconnaissant que vous êtes généreux. Votre nectar de Champagne vient d'autant plus à propos que celui de Bourgogne a manqué cette année. Vous êtes venus à notre secours dans le temps que nous étions livrés à nos ennemis, au plat vin de Beaujolais et de Mâcon.

Vous nous avez flattés, Mme Denis et moi, que vous pourriez bien, en passant, venir boire de votre vin. Nous aurons certainement la discrétion de ne pas tout avaler, et nous vous réserverons votre part bien loyalement.

J'avouerai à M. le comte de Rochefort que je suis très-affligé d'un bruit qui court dans Paris, que j'ai dîné autrefois avec le comte de Boulainvilliers et l'abbé Couet. Je vous jure que je n'ai jamais eu cet honneur. C'est une chose cruelle de m'attribuer toutes les fadaises irréligieuses qui paraissent depuis plusieurs années : il y en a plus de cent. Les auteurs se plaisent à me les imputer. C'est un funeste tribut que je paye à une réputation qui me pèse plus qu'elle ne me flatte.

Il est très-certain que ce *Dîner*, dans lequel on ne servit que des poisons contre la religion chrétienne, est de Saint-Hyacinthe, et fut imprimé et supprimé il y a quarante ans juste. Cela est si vrai qu'on parle dans ce petit livre du commencement des convulsions et du cardinal de Fleury, et que tout y atteste l'époque où il fut composé.

Je sais, par une triste expérience, combien les calomnies les plus absurdes sont dangereuses, et viennent m'assiéger jusqu'au fond de ma retraite et empoisonner les derniers jours de ma vie. Votre amitié, monsieur, et la justice que vous me rendez, sont mes consolations. J'y ajoute celle d'employer mes derniers jours à la gloire de la patrie et de la religion, en donnant une édition du *Siècle de Louis XIV*, augmentée d'un grand tiers. Voilà ma seule occupation : il n'est pas juste qu'on cherche à me perdre pour toute récompense.

Je suis pénétré des sentiments les plus respectueux pour les deux nouveaux mariés de Champagne.

7179. — A M. MAIGROT.

A Ferney, 12 février.

Je vous remercie, monsieur, de toutes vos bontés. La lettre de Louis XIV m'était absolument nécessaire : elle fait voir avec évidence qu'il en voulait personnellement à l'archevêque de Cambrai[1]. Je trouve que, dans cette affaire, ce monarque se conduisit plus en homme piqué qu'en roi ; et que le cardinal de Bouillon concilia noblement son devoir d'ambassadeur avec celui d'un ami.

J'ai déjà donné la bataille de Steinkerque. J'ai dit simplement que la France regretta le prince de Turenne, qui donnait l'espérance d'égaler un jour son grand-oncle[2].

J'ai retrouvé heureusement la lettre de Louis XIV au cardinal de La Trimouille[3], écrite en 1710, contre le cardinal de Bouillon. Il dit, dans cette lettre, qu'il est à craindre que ce doyen du sacré-collége ne devienne un jour pape. Cette anecdote est curieuse, et mérite de passer à la postérité. Le temps est venu où la vérité doit paraître ; et, quand on la dit sans blesser les bienséances, on ne doit déplaire à personne.

1. Voyez tome XV, page 73.
2. Voyez tome XIV, page 315.
3. Voyez tome XV, page 75.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mon respect et mes remerciements à monseigneur le duc de Bouillon. Je ne suis point étonné qu'un homme de votre mérite soit auprès de lui. On ne peut-être plus reconnaissant que je le suis des lumières que vous m'avez communiquées.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments d'un cœur pénétré de vos bontés, monsieur, votre, etc.

7180. — A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

13 février.

Je voudrais bien, monsieur, que votre nouvelle fût vraie, et qu'on assemblât un concile en Espagne, surtout un concile de philosophes; ce serait une assemblée de pères de la rédemption des captifs : ils délivreraient les âmes que les révérends pères dominicains retiennent prisonnières.

Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Venise, et à Naples, sont des pas de tortue. Les calculs des probabilités font croire qu'on pressera un jour la cadence. Je ne serai pas témoin de cette belle révolution ; mais je mourrai avec les trois vertus théologales, qui font ma consolation : la foi que j'ai à la raison humaine, laquelle commence à se développer dans le monde ; l'espérance que des ministres hardis et sages détruiront enfin des usages aussi ridicules que dangereux; et la charité, qui me fait gémir sur mon prochain, plaindre ses chaînes, et souhaiter sa délivrance.

Ainsi, avec la foi, l'espérance et la charité, j'achève ma vie en bon chrétien. Je me flatte de deux choses que l'on a crues longtemps impossibles, le silence des théologiens, et la paix entre les princes. Je ne vois, de plusieurs années, aucun sujet de rupture entre les souverains; et les douze cent mille hommes armés qui font la parade en Europe pourront bien ne faire longtemps que la parade. Chaque nation réparera petit à petit ses pertes comme elle pourra. Ce n'est peut-être pas trop vous faire ma cour que de vous prédire qu'il n'y aura point de guerre, c'est dire à un bon danseur qu'on ne donnera point de bal ; mais vous êtes du petit nombre qui préfère l'intérêt public à son ambition. Les militaires, ou je me trompe fort, seront réduits à être philosophes, jusqu'à ce qu'il arrive quelque grand événement dans l'Europe.

Je suis très-sensible, monsieur le comte, aux bontés que vous avez eues pour mon gendre adoptif M. Dupuits. Si vous avez quel-

ques ordres à donner concernant monsieur votre fils, ne nous épargnez pas; tout ce qui habite Ferney vous est dévoué, ainsi que moi. Ni ma vieillesse ni mes maladies n'affaiblissent les sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

7181. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Je vais bien vous ennuyer, mon cher ange ; je vous envoie une profession de foi que je fis l'autre jour à un de mes amis[1]. Je vous donne pour pénitence de la lire; expiez par là votre énorme péché d'avoir jugé témérairement votre prochain. Vous sentez bien que c'est absolument Saint-Hyacinthe, et non pas moi, qui a dîné.

Je sais qu'il y a des fanatiques et des furieux; je sais que les gens qui pensent sont condamnés aux bêtes. L'Europe réclame, l'Europe crie ; mais

La sagesse n'est rien, la force a tout détruit[2].

Je suis trop vieux pour déménager; cependant, s'il faut aller mourir ailleurs, je prendrai ce parti ; ma haine contre certains monstres est trop forte.

J'ai ouï dire qu'on avait envoyé quelque chose à M. Suard. Je ne lui ai certainement rien envoyé, et le grand point est qu'il rende justice à cette vérité. Il est très-certain qu'il n'y a personne dans Paris qui puisse dire que je lui aie fait tenir un plat de ce *Dîner* auquel je n'assistai jamais. Il y a d'autres gens qui envoient.

Pour *l'Homme aux quarante écus*, on voit aisément que c'est l'ouvrage d'un calculateur : le ministère en doit être content. Je n'envoie jamais de brochures à Paris, mais je crois qu'on peut vous faire tenir celle-là sans vous compromettre. Je la chercherai si vous en êtes curieux, et vous l'aurez, mon très-cher ange ; vous n'avez qu'à ordonner.

1. Voyez la lettre à Damilaville, n° 7175.
2. *L'Orphelin de la Chine*, acte I, scène II.

7182. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 18 février.

Marmontel vient de me dire, mon cher et illustre maître, que vous vous plaignez de mon silence [1]; et ce reproche m'afflige d'autant plus que je ne crois pas l'avoir mérité. Il faut que vous n'ayez pas reçu une lettre que je vous ai écrite [2] huit à dix jours avant le départ de M. de La Harpe, c'est-à-dire il y a environ trois semaines, et depuis laquelle je n'en ai reçu aucune de vous; ainsi vous voyez que si je vous parais négligent, c'est la faute de la poste et non la mienne. Je vous parlais dans cette lettre d'un certain *Dîner* [3] auquel on assure qu'une personne de votre connaissance a assisté. Comme je sais positivement le contraire, je soutiens, j'ai soutenu, et je soutiendrai à tout le monde, que rien n'est plus faux, et que le convive qui a assisté à ce *Dîner*, et qui vient de nous en donner les actes, est, comme le savent tous les gens instruits, le sieur Saint-Hyacinthe, fils ou bâtard de Bossuet, que son père aurait fait mettre à Saint-Lazare s'il avait pu prévoir qu'il dînât en si dangereuse compagnie.

Vous savez sans doute la grande nouvelle de l'excommunication de l'infant duc de Parme par notre saint-père le pape, pour avoir attaqué l'immunité des biens ecclésiastiques [4]. Il me semble que notre mère sainte Église travaille d'un côté à jeter elle-même sa maison à bas, tandis que les philosophes y mettent le feu de l'autre. O que le saint-siége entend bien ses affaires! Les mécréants seraient tentés de dire à Clément XIII ce que disait Timon le misanthrope à Alcibiade : « Que je suis content de te voir à la tête du gouvernement! tu me feras raison de toute la canaille athénienne. »

On a affiché, non pas à la porte de l'Académie française précisément, mais à la porte du Louvre la plus proche, le beau et long mandement du révérendissime père en Dieu Christophe de Beaumont contre *Bélisaire*. Quelqu'un (assez mauvais plaisant [5]) s'est avisé d'écrire au bas : *Défense de faire ici ses ordures*. Le suisse du Louvre a effacé cet avis, disant que la défense était inutile, et que personne ne s'était jamais avisé de venir faire ses ordures en cet endroit-là. Vous saurez, au reste, que, dans ce beau mandement, l'intolérance est prêchée avec la plus grande fureur. Voilà donc les pauvres Sirven déboutés de leur demande. O temps! ô mœurs! Adieu, mon cher ami; il faut pleurer sur le sort de Jérusalem; j'essuierai pourtant mes larmes, si vous m'assurez que vous m'aimez toujours, et si vous êtes bien persuadé de mon tendre et sincère dévouement.

M. de La Harpe peut vous avoir dit combien je suis *tuus ex animo*. Dites-lui, je vous prie, que je n'oublierai point son affaire, et que M. de

1. Lettre 7134.
2. Lettre 7147.
3. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers :* voyez tome XXVI, page 531.
4. Le bref de Clément XIII était du 30 janvier.
5. C'était Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Boullongne me promet toujours, mais n'a encore rien fini, à mon très-grand regret. *Vale, vale.*

7183. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mon cher ange, le dernier article de votre lettre du 12 février redouble toutes mes afflictions. Ce qui peut me consoler, c'est que Mme d'Argental n'est pas entre les mains d'un charlatan ; j'espère beaucoup d'un vrai médecin, et encore plus de la nature. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de ne me pas laisser ignorer son état, et de vouloir bien quelquefois m'en faire écrire des nouvelles. Nous avons beaucoup de maladies dans nos cantons ; j'en ai ma bonne part. La fin de la vie est triste, le commencement doit être compté pour rien, et le milieu est presque toujours un orage.

Sirven est revenu. Celui-là pourrait dire, plus qu'un autre, combien la vie est affreuse. Sa famille mourra des coups de barre que Calas a reçus, et sa femme en est déjà morte.

Vous avez reçu, sans doute, la copie d'une lettre[1] que j'ai écrite à propos de ce *Dîner*. Je ne suis pas encore bien sûr que *le Militaire philosophe* soit de Saint-Hyacinthe ; mais les fureteurs de littérature le croient, et cela suffit pour faire penser qu'il n'était pas indigne de dîner avec le comte de Boulainvilliers.

Au reste, je n'écris jamais à Paris que dans le goût de la lettre dont je vous ai envoyé copie. Voici une petite liste[2] de la dixième partie des ouvrages qui paraissent en Hollande et à Bâle coup sur coup ; vous sentez combien il serait absurde de les imputer à un seul homme. Il est impossible que j'y aie la moindre part, moi qui ne suis occupé que du *Siècle de Louis XIV*, dont je vous enverrai bientôt les deux premiers volumes.

Je vous prie, mon cher ange, de me mander ce que vous pensez, et ce que le public éclairé pense, des *Commentaires sur Racine*[3]. On dit que Fréron y a beaucoup de part. Quel siècle que celui où un Fréron et un Boisjermain osent juger *Monime, Clytemnestre, Phèdre, Roxane*, et *Athalie!* Je serais bien fâché de mourir sans m'être plaint vivement à vous de toutes ces abominations. Pleurer avec ce qu'on aime est la ressource des opprimés.

1. La lettre 7175.

2. Cette liste, qui était sans doute jointe à la lettre, est perdue ; mais elle devait contenir les ouvrages mentionnés dans la lettre 7019.

3. Voyez tome XLIII, page 469.

Il y a bien des *tripots*. Celui de la Sorbonne, celui de la Comédie, et celui que vous avez quitté, sont les trois plus pitoyables. Je quitterai bientôt le grand *tripot* de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous.

Quand vous verrez votre successeur, voulez-vous bien lui dire à quel point je l'estime et révère, en le supposant philosophe ?

Mille tendres respects à vous, mon cher ange, et à la malade.

7184. — A MADAME LA MARQUISE D'ANTREMONT [1].

20 février.

Vous n'êtes point la Desforges-Maillard;
De l'Hélicon ce triste hermaphrodite
Passa pour femme, et ce fut son seul art;
Dès qu'il fut homme il perdit son mérite.
Vous n'êtes point (et je m'y connais bien)
Cette Corinne et jalouse et bizarre
Qui par ses vers, où l'on n'entendait rien,
En déraison l'emportait sur Pindare.
Sapho plus sage, en vers doux et charmants,
Chanta l'amour; elle est votre modèle :
Vous possédez son esprit, ses talents;
Chantez, aimez : Phaon sera fidèle.

Voilà, madame, ce que je dirais si j'avais l'âge de vingt et un ans ; mais j'en ai soixante-quatorze passés. Vous avez de beaux yeux, sans doute, cela ne peut être autrement, et j'ai presque perdu la vue ; vous avez le feu brillant de la jeunesse, et le mien n'est plus que de la cendre froide ; vous me ressuscitez, mais ce n'est que pour un moment, et le fait est que je suis mort.

C'est du fond de mon tombeau que je vous souhaite des jours aussi beaux que vos talents.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7185. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 26 février.

Mon cher et illustre confrère, vous ne voulez donc pas placer le maréchal de La Meilleraie parmi les surintendants? Il le fut pourtant en 1648 ; c'est un fait avéré.

1. Réponse à la lettre 7165.

Je vous avais proposé aussi de mettre Abel Servien à sa place, avec Nicolas Fouquet, puisqu'ils furent tous deux toujours surintendants conjointement.

Mais j'ai de plus grandes plaintes à vous faire. Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs dans l'article *Servet?* Il semble que vous vouliez un peu justifier Calvin et tous les persécuteurs. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance, du nom de *tolérantisme,* comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme. Vous n'ignorez pas que le meurtre de Servet est une violation criminelle du droit des gens, un véritable assassinat commis en cérémonie[1], et qui devait attirer sur les assassins le châtiment le plus terrible? J'ose croire que, si le mot d'arien n'avait pas retenu Charles-Quint, ou plutôt s'il n'était pas tombé dès lors dans le triste état qu'il alla bientôt cacher dans la solitude de Saint-Just, il aurait puni sévèrement cet outrage fait dans Genève, ville impériale, à la nation espagnole. C'était un attentat inouï d'arrêter, sans aucun prétexte, un sujet de Charles-Quint, qui voyageait sur la foi publique, muni de bons passe-ports. Servet ne voulait coucher qu'une nuit à Genève, pour aller en Allemagne : Calvin, qui le sut, le fit saisir comme il partait de l'hôtellerie de la Rose. On lui vola quatre-vingt-dix-sept doublons d'or, une chaîne d'or, et six bagues.

Vous savez quelle mort suivit ce brigandage. Calvin, qui aurait été lui-même brûlé en France s'il avait été pris, força le misérable conseil de Genève à faire brûler Servet à petit feu avec des fagots verts, et il jouit de ce spectacle. Il n'y eut point, dans votre Saint-Barthélemy, d'assassinat plus cruellement exécuté.

Vous m'avouerez que la douceur chrétienne, nommée par vous *tolérantisme,* eût mieux valu que cette sainte abomination. J'ose vous dire qu'en France, si les Guises avaient été plus tolérants, votre conseiller Anne Dubourg, neveu du chancelier, et tant d'autres, n'auraient pas péri par le même supplice que Servet. Croyez-moi, mon cher et illustre confrère, la tolérance prêche mieux que les bourreaux.

Vous citez l'exemple de Socrate ; vous paraissez regarder sa mort comme une preuve de l'intolérance des Athéniens. On dirait, à vous entendre, que les lois d'Athènes mettaient à mort tous ceux qui s'étaient moqués du hibou de Minerve. Vous êtes

1. Boileau, satire VIII, vers 296.

trop savant dans l'antiquité pour ne pas convenir que la mort de Socrate fut l'effet d'une cabale criminelle et d'un fanatisme passager, à peu près comme l'assassinat juridique commis à Toulouse contre Calas.

Songez, je vous en supplie, que les Athéniens punirent la cabale qui avait fait empoisonner Socrate, qu'ils condamnèrent à mort les principaux juges, qu'ils érigèrent à Socrate non-seulement une statue, mais un temple; en un mot, jamais les Athéniens ne montrèrent un plus grand respect pour la philosophie, et une horreur plus violente pour les persécuteurs.

Les Romains, dont vous tenez vos lois, ont été tolérants depuis Romulus jusqu'au châtiment du centurion Marcel[1], qui, l'an 298, brisa sa baguette de commandement à la tête des troupes, et déclara qu'il ne fallait plus servir les empereurs parce qu'ils n'étaient pas chrétiens. Avant Marcel, il y eut quelques chrétiens persécutés; mais, comme dit Origène, de loin à loin, et en très-petit nombre (*Origène*, l. III). Il serait très-aisé de prouver qu'ils ne furent punis que comme factieux, puisque Origène et le fougueux Tertullien moururent dans leur lit, et qu'aucun prêtre, soi-disant évêque de Rome, ne fut exécuté, non pas même saint Pierre, dont le prétendu séjour à Rome est une fable absurde[2].

Non, vous ne trouverez, pendant plus de huit cents ans, aucun homme persécuté à Rome pour ses opinions. Comment pouvez-vous dire que, s'il n'y avait pas de persécution alors, c'était parce que tout le monde était d'accord sur le culte des dieux? Quoi! les stoïciens et les épicuriens ne rejetaient pas hautement toute la théologie grecque et romaine? quoi! ces sectes nombreuses ne s'en moquaient-elles pas ouvertement? Cicéron lui-même n'en a-t-il pas parlé avec le dernier mépris? Lucrèce n'a-t-il pas chassé la superstition de toutes les honnêtes maisons? ne l'a-t-il pas renvoyée à la canaille, aux femmelettes, et aux hommes faibles, qui sont au-dessous des femmelettes?

Quel censeur, quel tribun, quel préteur, quel centumvir, ont jamais fait un procès à Lucrèce?

La tolérance a toujours été la loi fondamentale de la république romaine, loi non gravée sur les Douze Tables, mais empreinte dans toutes les têtes et dans tous les cœurs. Cela est vrai, comme il est vrai qu'Henri IV a été assassiné par la seule intolérance.

1. Voyez tome XVIII, page 386; et XXIV, 485.
2. Voyez tome XX, page 214.

Vous citez Dion Cassius, vil Grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de Cicéron, qui, seul de tous les historiens, dit que Mécène, qu'il n'a jamais vu, conseilla à Auguste de ne point admettre de *religions nouvelles*. Les malheureuses équivoques qui embarrassent tous les langages, et qui ont causé parmi nous tant de disputes fatales, ont produit une grande méprise sur ce passage de Dion Cassius. Τὰ ἱερὰ ne signifie point ici ce que nous entendons par religion, un système dogmatique ennemi des autres systèmes; τὰ ἱερὰ veut dire *sacrifices, cérémonies sacrées*. Il y en avait assez à Rome : il ne s'agissait, du temps d'Auguste, que d'admettre, par une sanction publique du sénat, les mystères de Cérès Éleusine, ceux de la déesse de Syrie, et ceux d'Isis.

Vous connaissez l'ancienne loi des Douze Tables, qui ne fut jamais abolie : *Deos exteros, nisi publice adscitos, nec colunto* [1]; point de culte étranger, s'il n'est admis par la loi. Ces cultes étrangers n'ont donc jamais été autorisés, mais ils ont été tolérés dans l'empire. Isis même, quoique la déesse d'un peuple vaincu et méprisé, eut un temple dans les faubourgs de Rome, du temps d'Auguste.

Les Juifs, ces misérables Juifs, les plus fanatiques des hommes, avaient à Rome une synagogue. Où pourrez-vous jamais trouver une plus grande différence de culte, et une plus grande tolérance ?

Ah ! mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour vouloir flétrir une vertu si nécessaire au genre humain ! C'est le temps même où la tolérance universelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe ; c'est lorsque la tolérance étanche, dans l'Allemagne, depuis la paix de Westphalie, le sang que le monstre de l'intolérantisme avait fait couler pendant deux siècles; c'est lorsque l'impératrice de Russie assemble dans la grande salle de son palais jusqu'à des musulmans, des adorateurs du grand lama, et des païens, pour former le code des lois qu'elle va donner à un empire plus vaste que l'empire romain ; c'est lorsque le roi de Pologne établit la liberté de conscience dans un pays deux fois aussi grand que la France.

Vous ne sauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et se sont plaints à moi comme à votre ancien ami et à votre admirateur très-zélé. Je suis affligé comme eux de ce fatal article ; il fera un mal que vous n'avez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Est-il pos-

1. Voyez tome XI, page 147.

sible que ces armes soient aiguisées par le plus doux et le plus aimable des hommes ? Je ne vous en aime pas moins ; mais ma douleur est égale aux sentiments que je conserverai pour vous jusqu'à la mort.

Je n'écris point à Mme du Deffant ; que lui manderais-je du désert où j'achève mes jours ? Je ne pourrais que lui dire que je l'aime de tout mon cœur, ou que de tout mon cœur je l'aime ; car il n'y a plus moyen de lui dire : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour, ou d'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux[1]. »

Jouissez tous deux de la vie comme vous pourrez ; je la supporte assez doucement.

7186. — A M. CHARDON.

Février.

Monsieur, Cicéron et Démosthène, à qui vous ressemblez plus qu'au maréchal de Villeroi, n'ont pas gagné toutes leurs causes : je ne suis point du tout étonné que la *forme* l'ait emporté sur le *fond* ; cela est triste, mais cela est ordinaire. Il ne serait pas mal pourtant que l'on trouvât un jour quelque biais pour que le fond l'emportât sur la forme.

J'ai revu le pauvre Sirven, qui croit avoir gagné son procès, puisque vous avez daigné prendre son parti. Il n'y a pas moyen qu'il aille se présenter au parlement de Toulouse ; on l'y punirait très-sérieusement de s'être adressé à un maître des requêtes. Vous savez assez, monsieur, par le petit libelle que vous avez reçu de Toulouse, que les maîtres des requêtes n'ont aucune juridiction[2], et que le roi ne peut leur renvoyer aucun procès : ce sont là les lois fondamentales du royaume. Sirven serait injustement pendu ou roué, pour s'être adressé au conseil du roi ; ce serait un esclave que le conseil des dépêches renverrait à son maître pour le mettre en croix. Voilà une famille ruinée sans ressource ; mais comme c'est une famille de gens qui ne vont point à la messe, il est juste qu'elle meure de faim[3].

1. *Bourgeois gentilhomme*, acte II, scène VI.

2. C'est ce qu'on disait dans la pièce dont Voltaire parle en ses lettres 7068 et 7107.

3. Les formes judiciaires ne laissaient à Sirven d'autre ressource que d'appeler au parlement de Toulouse de la sentence ridicule et atroce du juge de Mazamet ; il en a eu le courage, et un arrêt de ce parlement l'a déclaré innocent. Mais le juge de Mazamet n'a point été puni ; on n'a point puni ces religieuses dont la

Je plains beaucoup les sots qui se font persécuter pour Jean Calvin ; mais je hais cordialement les persécuteurs. Il y a plus de quatorze cents ans qu'on s'acharne en Europe pour des fadaises indignes d'être jouées aux marionnettes ; cette démence atroce, jointe à tant d'autres, doit faire aimer la solitude ; et c'est du fond de cette solitude qu'un pauvre vieillard malade, qui n'a pas longtemps à vivre, vous présente, monsieur, les sentiments de reconnaissance, d'attachement, et de respect, dont il sera pénétré pour vous jusqu'au moment où il rendra aux quatre éléments sa très-chétive existence.

7187. — A M. DUTENS[1].

Ferney, 29 février.

Vous rendez, monsieur, un grand service à la littérature en imprimant toutes les œuvres de Leibnitz : vous faites à peu près comme Isis, qui rassembla, dit-on, les membres épars d'Osiris pour le faire adorer.

Peut-être mon culte pour les monades et pour l'harmonie préétablie n'est-il pas violent ; mais enfin Newton a commenté l'*Apocalypse*, et n'en est pas moins Newton. Leibnitz était un prodigieux polymathe, et, ce qui est bien plus, il avait du génie ; mais il y a encore loin de là à la vérité démontrée ; Newton a trouvé cette vérité,

Nec propius fas est mortali attingere divos[2].

bigoterie barbare avait réduit la malheureuse fille de Sirven au désespoir ; du moins les juges de Calas et le capitoul David, moins obscurs que les persécuteurs de Sirven, ont-ils été punis par l'horreur et le mépris de l'Europe. On aurait désiré seulement que le sang répandu de l'innocent Calas eût du moins délivré sa patrie de l'opprobre que répandent sur elle, et cette procession des pénitents, où l'on célèbre le massacre de 1562, et les farces scandaleuses qu'ils y jouent. On avait droit d'espérer cette réforme nécessaire de l'archevêque actuel de cette ville, qui, calomnié lui-même avec fureur par les fanatiques, sait mieux que personne combien leur audace et l'impudence des hypocrites qui les conduisent peuvent encore être dangereuses. (K.) — L'archevêque de Toulouse dont on parle dans cette note est Étienne-Charles de Loménie de Brienne, depuis archevêque de Sens. (B.)

1. Editeurs, de Cayrol et François. — Dutens, né à Tours le 15 janvier 1730. Il donna en 1768 une édition des œuvres de Leibnitz, six volumes in-4°. Il est l'auteur des *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, du *Voyageur qui se repose*, etc., ouvrages à la fois savants et spirituels ; mort en 1812.

2. Dans l'édition Beuchot, on trouve à la date du 9 juin 1768 un billet analogue :

« Monsieur, vous rendez un grand service aux lettres, et vous me faites un pré-

7188. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1er mars.

Vous avez daigné, monseigneur, faire une petite visite à Ferney ; Mme Denis part pour vous la rendre. Sa santé est déplorable, et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puisse consulter, ni aucun secours qu'on puisse attendre ; d'ailleurs, vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune, et n'ont pas accommodé la sienne. Ma fille adoptive Corneille l'accompagne à Paris, où elle verra massacrer les pièces de son grand-oncle ; pour moi, je reste dans mon désert ; il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui prenne soin du ménage de campagne ; c'est ma consolation. J'en éprouverais une plus flatteuse si je pouvais vous faire ma cour ; mais c'est un bonheur auquel je ne puis prétendre, et la vie de Paris ne convient ni à mon âge, ni à mes maladies, ni aux circonstances où je me trouve. Je serai très-affligé de mourir sans avoir pris congé de vous. Je me regarde déjà comme un homme mort, quoique j'aie égayé mon agonie autant que je l'ai pu. Non-seulement je vous dis un adieu éternel quand vous honorâtes ma retraite de votre présence, mais j'ai toujours eu depuis le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des choses vagues. La douceur d'ouvrir son cœur est aujourd'hui interdite. J'ai respecté les entraves qu'on met à la liberté de s'expliquer par lettres ; je n'ai pu que vous ennuyer. J'aurais désiré faire un petit voyage à Bordeaux, et vous contempler dans votre gloire ; mais c'est encore un plaisir auquel il faut que je renonce. Me voilà donc mort et enterré.

La bonté que vous avez de faire payer ce qui m'est dû de ma rente sera tout entière pour Mme Denis et pour Mme Dupuits. Il faut tout à des femmes, et rien à un vieux solitaire. Je ne me suis pas même réservé de chevaux pour me promener. Si j'étais seul, je n'aurais besoin de rien. Je vous remercie au nom de Mme Denis, qui bientôt vous remerciera elle-même, et vous présentera mes hommages, mon attachement inviolable, et mon respect.

sent dont je sens tout le prix. Vous êtes comme Isis, qui rassembla tous les membres épars d'Osiris, et qui le fit adorer. Je croirai posséder Leibnitz chez moi, si jamais vous me faites l'honneur de venir dans mon ermitage.

« Pardonnez à un vieux malade s'il ne vous remercie pas plus au long, je n'en suis pas moins pénétré de reconnaissance, et de tous les sentiments que je vous dois. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc. »

7189. — A M. DORAT.

A Ferney, le 1er mars.

J'ai toujours sur le cœur, monsieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaise foi qui se sert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaise foi m'a été extrêmement sensible.

J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraissent très-injustes, quoique assez bien faits[1]. Cette imposture fut confondue, mais je fus très-affligé. J'en écrivis à Mme Necker[2], qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, monsieur. Quoique j'aie eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié, et les excuses que vous avez bien voulu me faire m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre[3] ne m'avait été sensible. Il m'était impossible, après cela, de rien faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite ; pouvais-je alors deviner que vous eussiez une maîtresse à l'Opéra? était-ce à moi de la faire parler? Je n'ai jamais vu les vers que vous avez composés pour elle ; en un mot, monsieur, je suis trop vrai et j'ai trop de franchise pour n'être pas cru, quand j'ai juré à Mme Necker, sur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracasserie.

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis. Pour moi, je ne le suis pas : j'ai été très-affligé de cette imposture. J'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement ; mais je ne veux ni compromettre ni accuser personne. Je me bornerai à mon devoir : c'est celui de repousser la calomnie.

Voilà, monsieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire, et cette même vérité doit en être crue quand je vous assure de toute l'estime et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

1. C'est l'épigramme de La Harpe, qui commence par ce vers :

Bon Dieu, que cet auteur est triste en sa gaîté !

voyez lettre 6784.

2. Voyez lettre 7112.

3. Voyez une note sur la lettre 6632.

7190. — A M. LE RICHE.

1er mars.

Après la malheureuse aventure, mon cher monsieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'est rien que l'insolente inquisition de certaines gens ne se soit permis contre les lois du royaume. Je sais très-certainement que mes paquets ne sont point ouverts aux autres bureaux des postes ; et M. Janel, maître absolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore absolument ce que les deux paquets adressés à monsieur l'intendant et à M. Éthis, impudemment saisis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait et qui les envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de six mois que je suis à peine sorti de mon lit. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire a eu des suites infiniment désagréables, et que ceux qui ont abusé ainsi du nom de monsieur l'intendant ont commis une imprudence très-dangereuse.

Le premier président du parlement de Douai a servi Fantet[1] comme s'il avait été son avocat ; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu sans doute le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire ;* voici un petit imprimé[2] qu'on m'envoie de Lyon à ce sujet.

Il se fait une très-grande révolution dans les esprits, en Italie et en Espagne. Le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, mais l'ombre du chevalier de La Barre crie en vain vengeance contre ses assassins.

Je vous embrasse, etc.

7191. — A M. DE CHABANON.

1er mars.

Maman[3] verra donc *Eudoxie*[4] avant moi, mon cher confrère ; elle part pour Paris, elle fera Mme Dupuits juge si on joue mieux la comédie à Paris qu'à Ferney. Ce qui me désespère, c'est qu'elle sera logée très-loin de vous, chez sa sœur. Elle va

1. Voyez page 494.
2. *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry ;* voyez tome XXVI, page 577.
3. Mme Denis.
4. Tragédie de Chabanon.

arranger sa santé, ses affaires, et les miennes. Tout cela s'est délabré pendant vingt ans qu'elle a été loin de Paris. Je suis menacé plus que jamais d'un voyage dans le Wurtemberg. Voilà Ferney redevenu un désert comme il l'était avant que j'y eusse mis la main. Je quitte Melpomène pour Cérès et Pomone.

Braves jeunes gens, cultivez les beaux-arts, et gorgez-vous de plaisirs ; j'ai fait mon temps.

Voici une drôlerie[1] qui vient, dit-on, de Lyon ; elle pourra vous amuser. Je suis bien sûr de votre discrétion. Vous ne ressemblez pas aux gens qui font courir les bagatelles sous mon nom, et qui disent toujours : *C'est lui, c'est lui.* Non, messieurs, ce n'est point moi. Plût au juste ciel qu'on n'eût jamais publié certain second chant d'une baliverne[2] qui était enfermée dans ma bibliothèque! Mais, encore une fois, tout le monde n'a pas votre discrétion, mon cher confrère. J'ai été profondément affligé ; mais je pardonne tout à ceux qui n'ont point eu d'intention de nuire. Adieu : je vous embrasse bien fort. Mme Denis et l'enfant vous embrasseront mieux.

7192. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 1er mars.

Vous m'avez envoyé, monsieur, du vin de Champagne quand je suis à la tisane; c'est envoyer une fille à un châtré. Je comptais au moins avoir la consolation d'en boire quelques verres avec vous, si vous pouviez passer par notre ermitage. Mais Mme Denis part cette semaine pour Paris, pour des affaires indispensables ; et moi, je serai obligé, dès que je pourrai me traîner, d'aller consommer avec M. le duc de Wurtemberg une affaire épineuse dont dépend la fortune qui me reste, et celle de ma famille entière.

J'envoie à M. de Chenevières ce que vous demandez. M. le duc de Choiseul et M. Bertin en ont été très-contents. L'auteur, qui est inconnu, souhaiterait que M. le contrôleur général en fût un peu satisfait.

J'ai été très-affligé que M. de La Harpe ait donné un certain second chant[3]. Il savait qu'il ne devait jamais paraître; il l'a pris

1. *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry;* voyez tome XXVI, page 577.
2. Le second chant de *la Guerre civile de Genève;* voyez tome IX et la lettre suivante.
3. De *la Guerre civile de Genève.*

dans ma bibliothèque sans me le dire ; cette imprudence a eu pour moi des suites très-désagréables. Je lui pardonne de tout mon cœur ; il n'a point péché par malice ; je l'aime. J'ai été assez heureux pour lui rendre quelques services, et lui en rendrai tant que je serai en vie.

Mes respects à Mme de Rochefort. Si je suis en vie l'année qui vient, et si vous allez dans vos terres, n'oubliez pas, monsieur, un solitaire qui vous est dévoué avec un attachement inviolable.

P. S. Voici ce qu'on m'envoie de Lyon[1]; je vous en fais part comme à un homme discret, dont je connais la sagesse et les bontés. Pourriez-vous, monsieur, me faire savoir des nouvelles de la santé de la reine[2]?

7193. — A M. HENNIN.

A Ferney, mardi matin, 1er mars.

Soyez très-sûr, très-aimable résident, que votre Languedochienne avec ses beaux yeux n'avait point vu la deuxième baliverne[3]. J'avais abandonné aux curieux la première et la troisième; mais pour la seconde, je l'avais toujours laissée dans mon portefeuille ; et j'avais des raisons essentielles pour ne point la faire paraître. Si votre dame aux grands yeux l'a eue, ce ne peut être que depuis le mois de novembre, car La Harpe partit au mois d'octobre, et c'est au commencement de novembre qu'il la donna à trois personnes de ma connaissance. Les copies se sont peu multipliées, attendu qu'on ne se soucie guère à Paris de Tollot[4] l'apothicaire, de Flournoi[5], de Rodon, du prédicant Buchon, et autres messieurs de cette espèce.

Si quelqu'un avait pu faire cette infidélité, c'était ce polisson de Galien ; cependant il ne l'a pas faite.

S'il était vrai que cette coïonnerie eût paru à Paris avant la voyage de La Harpe au mois d'octobre, comme il l'a dit à son retour pour se justifier, il m'en aurait sans doute averti dans ses lettres. Il m'instruisait de toutes les anecdotes littéraires; il n'aurait pas oublié celle qui me regardait de si près ; il n'aurait

1. *Lettre de l'archevêque de Cartorbéry*, voyez tome XXVI, page 577.
2. Marie Leczinska, morte le 24 juin 1768.
3. Le deuxième chant de *la Guerre civile de Genève*.
4. Voyez la lettre 7261.
5. Voyez tome IX, pages 523, 524, 532.

pas manqué de prévenir par cet avertissement les soupçons qui pouvaient tomber sur lui. Cependant il ne m'en dit pas un seul mot; au contraire, il donna une copie à M. Dupuits, et le pria de ne m'en point parler. Dupuits, en effet, ne m'en parla qu'à son retour, lorsqu'il fallut éclaircir l'affaire. La Harpe ne se justifia qu'en disant qu'il n'avait donné le manuscrit que parce qu'il en courait des copies infidèles. Il en avait donc une copie fidèle, et cette copie fidèle, je ne la lui avais certainement pas donnée.

On lui demanda de qui il la tenait. Il répondit que c'était d'un jeune homme dont il ne dit pas le nom. Huit jours après, il dit que c'était d'un sculpteur qui demeurait dans sa rue.

Je ne lui ai fait aucun reproche, mais sa conscience lui en faisait beaucoup devant moi. Il ne m'a jamais parlé de cette affaire qu'en baissant les yeux, et son visage prenait un air de pâleur qui n'est pas celui de l'innocence. Son procès est instruit. Il s'en faut beaucoup que je l'aie condamné rigoureusement ; je suis trop partisan de la proportion entre les délits et les peines, et je sais qu'il faut pardonner.

Non-seulement j'ai eu le bonheur de lui rendre des services essentiels, mais je lui en rendrai toujours autant qu'il dépendra de moi. Je serrerai seulement mes papiers, si jamais Mme Denis le ramène à Ferney.

Voilà, aimable résident, l'histoire au juste. Plût à Dieu qu'il n'y eût pas de plus grande tracasserie dans le monde ! J'espère que vous verrez bientôt finir celles de Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté de donner au porteur cette gazette de France où il est parlé des rodomontades espagnoles contre l'Inquisition ? Il y a des monstres auxquels il ne suffit pas de leur rogner les ongles, il faut leur couper la tête.

Tuus sum, et semper ero.

7194. — DE M. HENNIN[1].

A Genève, le 1er mars 1768.

Si j'avais pu prévoir, monsieur, qu'on vous rendît compte de ce que j'avais avancé d'après beaucoup de personnes et en particulier la dame qui est venue à Genève ces jours-ci, je me serais bien gardé de toucher cette corde à Ferney; mais je puis vous assurer qu'avant le départ de M. de La Harpe on m'avait soutenu qu'il existait à Paris des copies du second chant; on m'en avait même dit des vers. Si M. de La Harpe a contribué à divulguer

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

une badinerie que vous vouliez laisser dans l'oubli, il a mal fait; mais à coup sûr il n'a pas été le premier à la publier. Ce que j'ai l'honneur de vous dire au reste ne vient pas de lui, puisqu'il ne m'en a point parlé, et que sa femme ne m'a dit qu'un mot sur l'idée où vous aviez été à cet égard. M. Dupuits aurait mieux fait de ne pas vous instruire d'une particularité qui pouvait vous déplaire. Mais encore une fois, les choses ne sont pas allées comme vous avez pu le croire, et j'espère éclaircir ces détails pour votre satisfaction et pour la justification de M. de La Harpe, qui vous aime autant qu'il vous respecte, et que je serais très-fâché qui eût des torts vis-à-vis de vous.

Voici les deux dernières gazettes.

Quand vous voudrez n'être pas seul, je vous prie de me le faire savoir. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurai de vous prouver, en tout temps et de toutes manières, mon dévouement.

7195. — A M. HENNIN.

Mardi au soir, 1er mars.

Mon cher ministre, mon ministre prédicant, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre gazette. Elle donne quelques espérances aux cœurs bien faits. Je commence à croire que les ordres donnés à tous les gouverneurs de place sont quelque chose de sérieux.

La petite mièvreté de La Harpe n'est pas si sérieuse[1]; mais elle est certaine et avérée. Je sais que le Galien en avait retenu quelques vers; mais je suis très-sûr qu'il n'en avait point pris de copie. D'ailleurs cet Antoine, ce sculpteur dont La Harpe prétendait tenir le manuscrit, a été interrogé par un de mes amis. Sa réponse a été que La Harpe était un menteur, et quelque chose de pis. Cette infidélité m'a fait beaucoup de peine. Mais je pardonne aisément. J'attends les beaux jours pour vous venir voir dans votre château de Gaillardin, car pour Genève, il n'y a pas moyen que j'aille me fourrer à travers de leurs tracasseries.

Maman[2] est partie; me voilà ermite. Vous savez que le diable le devint quand il fut vieux. Mais, quoi qu'on die, je ne suis pas diable.

Interim vale. V.

1. Il avait pris copie du second chant de *la Guerre civile de Genève,* et soustrait quelques autres ouvrages de Voltaire; voyez tome XXVII, page 17.
2. Mme Denis.

7196. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

1er mars.

Quoique vous ne soyez qu'un excommunié, mon divin ange, vous voyez bien pourtant que je brave les foudres de Rome pour vous écrire. Votre prince et ses ministres sont bien honteux, comme je le présume[2].

Voici une petite pièce qui court dans Lyon[3]. Irez-vous croire encore que cela est de moi? vous seriez bien loin de compte. L'auteur[4] de la *Lettre au docteur Pansophe*, de l'*Ode* contre les belligérants, du *Catéchumène*, etc., est un plaisant plus goguenard que moi, et je ne veux pas payer pour lui.

Mme Denis va vous voir avec M. et Mme Dupuits. Leur voyage est nécessaire; que ne puis-je en être!... Mais.....

Pour Dieu, comment se porte Mme d'Argental?

7197. — A M. DE CHABANON.

2 mars.

Vous êtes fort comme Samson, mon cher ami! Vous triomphez de tout. Vous me faites aimer *Samson* plus que je ne croyais[5]. Je suis plus faible que lui, et n'ai pas plus de cheveux. Je regrette plus Mme Denis qu'il ne regrettait Dalila; mais son voyage à Paris était absolument nécessaire. C'est elle qui va combattre pour moi contre les Philistins; et d'ailleurs nos affaires, abandonnées depuis longtemps, étaient absolument délabrées; elle a pris son parti courageusement; elle aura la consolation de vous voir, et moi du moins j'aurai celle de voir *Eudoxie*. Je vous avertis d'avance que j'en attends beaucoup. Vous aurez plus tôt fait cinq bons actes que vous n'aurez trouvé des acteurs.

Mon Dieu, que vous êtes aimable! que vous êtes essentiel! que je vous suis obligé d'avoir parlé à M. de Sartines comme vous avez fait! Il aura bientôt de mes nouvelles, et vous aussi, et le cher Marin aussi.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Voyez, sur les affaires de Parme avec le pape, le chapitre XXXIX du *Précis du Siècle de Louis XV*.

3. La *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*.

4. Bordes.

5. Chabanon voulait faire mettre en musique, par Philidor, l'opéra de *Samson*; voyez page 527.

A propos, je me mets aux pieds de madame votre sœur[1]. Embrassez pour moi maman, l'enfant, et M. Dupuits.

7198. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 4 mars.

M. Dupuits, madame, est allé à Paris vous faire sa réponse. J'en aurais bien fait autant que lui, si j'avais son âge ; mais il faut que je reste dans mon tombeau de Ferney.

J'ai envoyé ma nièce et ma fille adoptive à Paris, pour arranger de malheureuses affaires que vingt ans d'absence avaient entièrement délabrées[2]. Ce sont bien plutôt leurs affaires que les miennes, car j'achève ma vie avec peu de besoins ; et si j'étais à Paris, mon premier devoir serait de vous faire ma cour. Il est vrai que je ne pourrais aller à vos rendez-vous de chasse : pour les autres rendez-vous, ce n'est pas mon affaire ; il faut être pour cela du métier des héros, et je n'ai pas l'honneur d'en être.

Je vous souhaite, madame, autant de plaisir que vous en méritez. Agréez les vœux et les respects de votre très-humble et obéissant serviteur.

P. S. Ne lisez point, madame, ce plat rogaton[3]; mais donnez-le à M. l'abbé de Voisenon, afin qu'il l'aiguise.

7199. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI[4].

A Ferney, 4 mars.

Je n'ai pu trouver, monsieur, l'estampe que vous demandez ; il n'y en a plus qu'à Paris, et on ne sait où les prendre. J'ai l'honneur de vous envoyer un petit portrait qu'on a fait d'après un buste, il n'est pas tout à fait mal ; il ressemble assez au vieillard qui vous écrit, et qui vous est véritablement attaché. Je touche au bout de ma carrière ; ma faiblesse augmente tous les jours.

1. Qui était Mme de La Chabalerie.

2. Dans sa lettre à Mme de Florian, n° 7227, Voltaire se plaint de l'humeur de Mme Denis. Les *Mémoires secrets* du 30 mars 1768 disent que la séparation venait de querelles domestiques. Wagnière (*Mémoires sur Voltaire*, etc., 1826, II, 269) dit que Voltaire chassa Mme Denis. Malgré ses graves sujets de mécontentement, le philosophe fit à sa nièce une pension de 20,000 francs.

3. *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, voyez tome XXVI, page 577.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

Si M. Melchiori voulait me venir voir avant que je meure, et passer quelque temps avec moi, je lui demanderais la permission de le rembourser de son voyage, et j'espère que je pourrais lui être utile. Si, à son défaut, vous pouviez m'envoyer quelque pauvre philosophe, il serait très-bien reçu ; mais il faudrait un vrai philosophe.

Le vieux philosophe des Alpes vous aimera, monsieur, jusqu'à son dernier moment.

P. S. Le portrait est dans une petite caisse couverte de toile cirée, à votre adresse.

7200. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

4 mars.

Les trois quarts de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* sont imprimés, monsieur ; et à moins que vous n'ayez quelques anecdotes sur le jansénisme, il ne m'est plus possible de vous en demander sur les affaires politiques. Je sais bien qu'il y a eu quelque politique dans les querelles des jansénistes et des molinistes ; mais en vérité elle est trop méprisable ; et c'est rendre service au genre humain que de donner à ces dangereuses fadaises le ridicule qu'elles méritent.

Quant au *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, vous pouvez, je crois, m'instruire avec liberté de tout ce que vous en savez, et en demander la permission à M. le duc de Choiseul, en lui montrant ma lettre. Mme la duchesse d'Aiguillon a fait chercher au dépôt des affaires étrangères tout ce qu'elle a cru favorable à son opinion. Si vous avez quelques lumières nouvelles, je me rétracterai publiquement, et je dirai que le cardinal de Richelieu a fait en politique un ouvrage aussi ridicule et aussi mauvais en tout point qu'il en a fait en théologie. Mais jusque-là je croirai qu'il est aussi faux que ce ministre en soit l'auteur, qu'il est faux que celui qui ôte un moucheron de son verre puisse avaler un chameau[1].

La *Narration succincte*, très-mal composée par l'abbé de Bourzeys sous les yeux du cardinal de Richelieu, n'a rien de commun avec le *Testament*. Elle démontre au contraire que le *Testament* est supposé : car, puisque cette narration récapitule assez mal ce qu'on avait fait sous le ministère du cardinal, le *Testament* devait

1. Saint Matthieu, chapitre XXIII, verset 24.

dire bien ou mal ce que Louis XIII devait faire quand il serait débarrassé de son ministre : il devait parler de l'éducation du dauphin, des négociations avec la Suède, avec le duc de Weimar et les autres princes allemands, contre la maison d'Autriche; comment on pouvait soutenir la guerre et parvenir à une paix avantageuse; quelles précautions il fallait prendre avec les huguenots, quelle forme de régence il était convenable d'établir en cas que Louis XIII succombât à ses longues maladies, etc.

Voilà les instructions qu'un ministre aurait données, si en effet parmi ses vanités il avait eu celle de parler après sa mort à son maître; mais il ne dit pas un mot de tout ce qui était indispensable, et il dit des sottises énormes, dignes du chevalier de Mouhy et de l'ex-capucin Maubert, sur des choses très-inutiles.

Si vous voyez M. le chevalier de Beauteville, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui présenter mes respects.

Aimez un peu, je vous en prie, un homme qui ne vous oubliera jamais.

7201. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

4 mars.

Mon cher patron des infortunés, le départ de ma nièce et de la petite-nièce du grand Corneille, qui vont passer quelques mois dans votre ville, et toutes les difficultés qu'on trouve dans nos déserts quand il faut prendre le moindre arrangement, m'ont empêché de vous remercier plus tôt de votre lettre du 12 février, et de votre excellent mémoire pour ces pauvres gens de Sainte-Foy. Franchement notre jurisprudence criminelle est affreuse : les accusés n'auraient pas resté vingt-quatre heures en prison en Angleterre ; et nous osons traiter les Anglais de barbares, parce qu'ils ne sont pas si gais et si frivoles que nous! Leurs lois sont en faveur de l'humanité, et les nôtres sont contre l'humanité.

A l'égard des Sirven, pour qui vous aviez attendri tant de cœurs, je sais qu'on a ménagé le parlement de Toulouse, à qui on n'a pas voulu ravir le droit de juger un Languedocien ; mais pourquoi vient-on de ravir au parlement de Besançon le droit de juger un Franc-Comtois? Fantet avait été déclaré innocent par ses juges naturels ; on l'envoie à Douai, à cent cinquante lieues de chez lui, pour le faire déclarer coupable, tandis qu'on livre les pauvres Sirven, les plus innocents des hommes, à la barbarie

de leurs ennemis. Je respecte assurément le conseil ; mais je pleure sur tout ce que je vois. Il est clair comme le jour que les pistolets n'appartenaient point à M. de La Luzerne ; mais cela n'était clair que pour des hommes qui n'écoutent que la raison, et non pour ceux qui sont asservis aux formes judiciaires. Il n'y avait nulle preuve sur les pistolets, et il y en avait sur les coups d'épée donnés par derrière. M. de La Luzerne a été condamné dans la rigueur de la loi ; mais la loi ne disait pas qu'il dût lui en coûter la plus grande partie de son bien.

Je serai bien content des parlements, s'ils s'accordent tous à faire des feux de joie de la bulle du pauvre Rezzonico[1]. Il me semble que ce serait un bon tour à lui jouer que de déclarer qu'il paraît un certain libelle qu'on met impudemment sur le compte du pape, et que, pour venger cet outrage fait à Sa Sainteté, on jette au feu ledit libelle au bas du grand escalier. Voilà ce que j'appellerais une très-bonne jurisprudence. Une bonne jurisprudence encore, et la meilleure de toutes, est celle qui met M. et Mme de Canon en possession de leur terre. Je leur souhaite toutes les prospérités qu'ils méritent ; ils connaissent mes respectueux sentiments.

7202. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[2].

7 mars 1768, à Ferney.

Vous verrez, mon cher président, selon toutes les apparences, Mme Denis le même jour que vous recevrez ma lettre. Elle va à Paris pour les affaires les plus pressantes[3]; et elle prend son chemin par Dijon, avec la petite (*sic*) du grand Corneille dans l'espérance d'y voir le président de l'Académie. J'aurais bien voulu être du voyage, mais il m'est impossible de quitter le coin de mon feu.

Je suis fâché qu'on ait pu penser à Dijon que je sois l'auteur de la mauvaise épigramme contre Piron au sujet d'une épigramme encore plus mauvaise que ce fou de Piron avait faite contre *Bélisaire;* ceux qui combattent ainsi devraient combattre au moins

1. Clément XIII avait excommunié ceux qui avaient coopéré aux édits du duc de Parme.

2. Éditeur, Th. Foisset.

3. Wagnière, secrétaire de Voltaire, dit que Mme Denis fut chassée par son oncle (*Mémoires*, II, 269). Cette séparation fit événement à Paris. Voyez Grimm, *Correspondance*. Mme Denis revint à Ferney, à la fin d'octobre 1769 (lettre de Voltaire à d'Alembert, 28 octobre) et ne quitta cette résidence qu'avec son oncle en 1778. (Th. F.)

à visage découvert et ne point charger les autres de leurs sottises. Il n'est ni vrai ni plaisant de dire :

Que les vers durs vont tous en paradis.

Ce vers est même presque aussi dur que ceux de Piron. Le goût est rare dans ce monde.

Je vous parlerai de la terre de Tournay[1] au retour de Mme Denis. En attendant, j'embrasse mon cher président avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres. V.

7203. — DE M. HENNIN[2].

A Genève, le 13 mars 1768.

Je suis accoutumé, monsieur, à entendre redire vingt fois en un jour le même mensonge par différentes personnes dignes de foi. Aussi ne me pressai-je pas de croire les choses les plus probables. Celle qui m'engage à avoir l'honneur de vous écrire n'est pas de ce nombre, mais il m'importe beaucoup de l'éclaircir. On a assuré hier ici, monsieur, que vous vouliez vendre Ferney; que même plusieurs Genevois y pensaient. En conséquence, une personne avec qui je suis fort lié ici m'a offert d'en traiter avec vous argent comptant. J'ai rejeté très-loin cette idée. Enfin on m'a prié instamment de savoir si vous étiez dans l'intention de vendre cette terre, et je prends le parti de m'en informer à vous-même. Je ne puis vous dire, monsieur, à quel point je serais fâché de vous voir quitter une aussi belle habitation, et le voisinage de Genève. Peut-être y aurait-il moyen de ne pas vous ôter la faculté d'y revenir? Faites-moi le plaisir de me répondre. Quelle que soit votre résolution, je serai peut-être assez heureux pour vous rendre service.

Je me flatte que vous ne doutez pas, etc.

7204. — A M. DE LA TOURETTE[3].

Ferney, 13 mars.

Le vieux solitaire, bien triste et bien malade, fait les plus tendres compliments à M. de La Tourette et à monsieur son frère. Si sa mauvaise santé et ses affaires lui permettaient de venir à

1. Il paraît que Voltaire avait eu sérieusement la pensée de faire vendre Ferney à Mme Denis, sous le nom de laquelle il l'avait acheté, et de se retirer à Tournay, acheté sous son propre nom. Il eut même une velléité nouvelle d'acquérir la pleine propriété de Tournay, d'abord pour sa nièce, ensuite pour lui-même après l'avoir renvoyée à Paris. Ce dernier point résulte de nombreuses lettres des agents d'affaires du président de Brosses dans le pays de Gex. (Th. F.)

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Lyon, il partirait sur-le-champ. Mais, comme il joint au gouvernement de ses *Quarante écus* la fonction de procureur de Mme Denis, il n'est pas possible qu'il puisse venir faire sa cour aux deux frères avant deux ou trois mois.

Voici un paquet, monsieur, qu'on m'a adressé d'Yverdun pour vous remettre. Je m'acquitte de la commission. Je présente mes respects à toute votre famille, à Mme de La Tourette et à tout ce que vous aimez.

7205. — A M. DE CHABANON[1].

14 mars.

Mon cher confrère, mon cher ami, vous êtes aussi essentiel qu'aimable. Voyez maman, je vous en prie, si vous ne l'avez déjà vue ; elle vous dira tout, elle se confiera à votre amitié généreuse et prudente. Ce billet est ma lettre de créance. Je crois déjà devoir vous dire que nous comptons vendre Ferney, et que je me flatte de la douceur d'aller mourir à Paris entre ses bras. Il se présente un acheteur pour Ferney. Mais tout est encore très-incertain. Si on ne peut compter sur un moment de vie, on doit encore moins compter sur les événements de cette vie, aussi orageuse qu'elle est courte.

Voyez maman, vous dis-je, mon cher ami, et envoyez-moi *Eudoxie*. Favorisez le péché originel[2] ou original, et le fort *Samson*. Consolez le vieux solitaire par vos bontés et par vos lettres. Il a un cœur fait pour sentir ce que vous valez et ce que vous faites. Il vous aimera bien tendrement, tant qu'il sera dans ce monde.

7206. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE[3].

15 mars.

Permettez que je vous dise, monsieur, la même chose qu'à monseigneur le prince de Condé, que, si j'étais jeune et un de ses parents, je ne demanderais pas mon congé. Je suis enchanté que vous soyez content de M. le duc de Choiseul. Par ma foi, c'est le plus aimable ministre que la France ait jamais eu, et il est doux d'avoir obligation à ceux qui sont au gré de tout le monde. J'aurais mieux aimé une épigramme de lui qu'une pension de M. de Louvois.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. *Pandore*.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Réjouissez-vous bien, monsieur, il n'y a que cela de bon après tout. J'envie le bonheur de M. de Chenevières, qui jouit du bonheur de vous voir quelquefois. Je ferais exprès le voyage de Paris, si ma santé, absolument perdue, me permettait de venir vous dire qu'il n'y a point de vieillard en Bourgogne qui vous soit attaché avec une plus respectueuse tendresse que le bonhomme V.

7207. — A M. HENNIN.

A Ferney, 15 mars.

Il est vrai, monsieur, que Ferney est à vendre, qu'on en a déjà offert beaucoup d'argent, et que j'en ai dépensé bien davantage pour rendre la maison aussi agréable et la terre aussi bonne qu'elles le sont aujourd'hui. Il est encore vrai que je la donnerai à celui qui m'en offrira le plus ; le tout, pour faire des rentes à maman[1] : car pour moi, je ne dois penser qu'à mourir. Tout ce que je puis dire, c'est que quiconque achètera Ferney fera un excellent marché. Je pourrais en ce cas habiter Tournay, car je ne puis plus passer qu'à la campagne le peu de temps qui me reste à vivre.

7208. — FOLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 mars.

J'ai reçu avec satisfaction la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à vous donner des marques de mes bontés ; et, quoique vous radotiez quelquefois, j'aurai de la considération pour votre vieillesse, attendu que je connais votre sincère attachement pour ma personne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai souvent fait des grâces à des Genevois quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs sottes querelles ; et quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y sont point tenus : c'était bien la peine que je leur fisse l'honneur de leur envoyer un ambassadeur du roi !

Je sais que vous avez très-bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers ; que vous avez fourni le prêt à la légion de Condé ; que vous avez eu dans votre chau-

1. Mme Denis.

mière, pendant deux mois, M. de Chabrillant, et tous les officiers du régiment de Conti ; et si M. de Chabrillant, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer sa satisfaction à Mme Denis, qui lui a fait de son mieux les honneurs de votre grange, je prends sur moi de vous savoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux soldats dans votre hameau.

Je n'ignore pas que le grand chemin ordonné par moi pour aller de l'inconnu Meyrin à l'inconnu Versoy, dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé quatre belles prairies, et des terres que vous ensemencez au semoir : cela aurait ruiné *l'Homme aux quarante écus* de fond en comble, mais je vous conseille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que vous êtes vieux comme un chemin, car vous avez, ne vous en déplaise, soixante-quatorze ans passés, et mon chemin de Versoy n'a qu'un an tout au plus.

Je sais que vous avez pleuré comme un benêt de ce que j'ai opiné dans le conseil contre la requête des Sirven ; vous êtes trop sensible pour un vieillard goguenard tel que vous êtes.

Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'opposaient à l'admission de la requête, et que, dans les circonstances où je suis, il y a des usages consacrés que je ne dois jamais heurter de front ?

Consolez-vous. Je sais que Sirven est dans votre maison avec sa famille ; elle est bien infortunée et bien innocente. J'en aurai soin ; je leur donnerai, dans Versoy, un petit emploi qui, avec ce que vous leur fournissez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'est impossible de tout faire.

On m'a dit que La Harpe s'était pressé d'apporter à Paris votre second chant de *la Guerre de Genève*, qui n'était pas achevé ; il faut que vous le raccommodiez.

Est-il vrai qu'il y a cinq chants?

Envoyez-les-moi, *queste coglionerie mi trastullano un poco ;* elles me délassent de mille requêtes inconsidérées, et de mille propositions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV;* c'était un beau siècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je suis fâché d'avoir oublié de recommander à Taulès de vous fournir des anecdotes ; votre ouvrage en vaudrait mieux. C'est un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie ; je pourrai le présenter au roi dans l'occasion.

Portez-vous bien ; et si vous avez quelques petits calculs dans la vessie et dans l'urètre, prenez du remède espagnol, je m'en

trouve bien. L'Espagne doit contribuer à ma guérison, puisque j'ai contribué à sa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille.

Bonsoir, ma chère marmotte ; je crois que je deviens aussi bavard que vous.

Signé : le duc DE CHOISEUL.

7209. — DE M. HENNIN[1].

A Genève, le 16 mars 1768.

J'ai fait connaître vos intentions, monsieur, et on me presse de vous prier de mettre un prix à votre terre. Si je continue à me mêler de cette affaire, c'est bien plus pour ne pas désobliger des amis qu'avec le désir de réussir, du moins sur le pied proposé, car il me paraît impossible que vous habitiez Tournay l'hiver, et je suis bien sûr d'ailleurs que Mme Denis serait au désespoir que vous vous gênassiez pour lui faire des rentes. Quoi qu'il en soit, monsieur, je vous prie de me mettre à portée de répondre aux personnes qui m'ont mis en jeu. Je pourrai un de ces jours aller causer avec vous sur cette affaire, et vous donner quelques idées d'arrangement qui vous paraîtront peut-être convenables à votre position et aux motifs qui vous déterminent.

On me mande que la reine est mieux, mais que la joie de ceux qui l'entourent pourrait bien n'être pas durable.

Je suis très-sensible, monsieur, aux témoignages de votre amitié, et rien ne me ferait plus de plaisir que de pouvoir vous donner chaque jour des preuves de mon tendre attachement.

7210. — A M. CHARDON.

16 mars.

Comme M. l'abbé Chardon, votre cousin, veut rendre à l'Église le service de réfuter la plupart des mauvais livres qui s'impriment tous les jours en Hollande contre la religion catholique, et qu'il m'a ordonné de lui envoyer, sous votre enveloppe, ce qui paraîtrait de plus virulent, je prends la liberté de lui faire tenir par vous ce petit écrit comique et raisonneur[2], dont il ne lui sera pas difficile de faire voir le faux. C'est dans cette espérance que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L'abbé YVROIE.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

2. Ce doit être la *Relation du Bannissement des jésuites de la Chine ;* voyez tome XXVII, page 1.

7211. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

18 mars.

Mon cher ami, les auteurs et les actrices ont cela de commun avec les princes qu'on dit toujours des sottises d'eux, quand ils n'en feraient pas. Je compte que vous aurez vu maman, et qu'elle vous aura bien détrompé. Elle est à Paris pour les affaires les plus pressantes, et moi je vais à Stuttgard arranger les siennes avec M. le prince de Wurtemberg, notre voisin, sur lequel nous avons la plus grande partie de notre bien. Je ne veux pas laisser en mourant les affaires embrouillées. j'ai été un petit duc de Wurtemberg ; je me suis ruiné en fêtes. Avec toute ma philosophie, je suis un plaisant philosophe ; mais je vous jure que je n'ai nul goût pour tout ce fracas, et que je n'ai fait le merveilleux que par complaisance.

Je vous demande en grâce de dire à M. le comte de Rochefort que je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, comme à vous et à la sœur-du-pot.

7212. — A M. HENNIN.

18 mars.

J'étais près de signer le traité aujourd'hui, mon cher ministre. On donne deux cent vingt mille livres, en prenant la moitié des meubles, et me donnant l'autre ; mais on ne paye que soixante mille livres argent comptant, et le reste en dix années. Cet arrangement m'a paru peu convenable. Je n'ai point signé. Il faut un peu plus d'argent comptant. Voyez si vous pouvez rendre ce service à Mme Denis. Voici un état fidèle de la terre. J'ai le cœur navré en la quittant ; mais je ne l'ai bâtie que pour maman, et il faut que la vente la mette à son aise.

Quand vous serez à votre maison de campagne, ne pouvez-vous pas pousser jusqu'à Ferney ? Car, en conscience, je ne puis aller à Genève.

Dès que vous serez arrangé dans votre petite maison, je quitterai mes confins uniquement pour vous.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

7213. — DE M. HENNIN[1].

A Genève, le 19 mars 1768.

Il y a du changement, monsieur, dans ce qui m'a conduit chez vous hier. Tandis que j'étais à Ferney, M. et Mme de T..... ont consulté leurs parents sur le mémoire que vous m'avez envoyé. On a trouvé la terre trop chère, du moins pour leur fortune, qui est d'environ vingt mille livres de rente y compris une maison en ville. Ils avaient cru que Ferney n'irait qu'à cent cinquante ou soixante mille livres, et voulaient le payer argent comptant. Ils avaient même pris des arrangements pour avoir cette somme en signant le contrat. Comme j'ai su leurs intentions en arrivant, je n'ai point envoyé votre lettre à M. Tronchin, et j'ai l'honneur de vous la remettre. Ainsi le marché que vous avez avec lui n'est pas rompu. Au reste votre dessein de vendre occupe beaucoup ici, et je ne doute pas que vous n'ayez d'autres offres. Faites-moi le plaisir de me marquer si toute votre terre est de l'ancien dénombrement.

Je suis très-fâché, et pour vous, et pour mes amis, que cette affaire n'ait pas pu s'arranger. Ils en avaient la plus grande envie; mais on leur a représenté qu'ils se mettraient trop à l'étroit. Quant à l'acquisition en elle-même, je la trouve si bonne que je voudrais être en état de faire avec vous le marché dont je vous ai parlé qui vous laisserait jouir de l'ouvrage de vos mains.

Tout ce qui pourra vous retenir à Ferney me paraîtra avantageux. Tournay est un vilain manoir, surtout en hiver, et j'avoue que je n'aime pas à vous voir semer dans le champ de monsieur le président[2].

Pardon, monsieur, du peu de succès de mes soins. Ils n'avaient pour objet que de vous donner une preuve de mon dévouement, et vous ne devez pas douter du plaisir avec lequel je saisirai toujours les occasions de faire ce qui vous sera agréable, personne ne vous étant plus attaché que je le suis et le serai à jamais.

7214. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

21 mars.

J'ai déjà eu l'honneur, monsieur, de vous répondre[3] sur l'accord honnête de deux puissants monarques pour partager ensemble les biens d'un pupille. Je vous ai dit même, il y a longtemps, que j'avais déjà fait usage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laissé ignorer que, dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les

1. *Correspondance inédite avec P.-M. Hennin*, 1825.
2. Charles de Brosses, premier président du parlement de Bourgogne.
3. Voyez les lettres 6975, 7072.

amours du chauve Gabriel Cramer), il est marqué[1] expressément que ce fait est tiré du dépôt improprement nommé des affaires étrangères. Les Anglais disent archives; ils se servent toujours du mot propre : ce n'est pas ainsi qu'en usent les Welches. Je vous répéterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de Choiseul[2] : c'est que la Vérité est la fille du Temps[3], et que son père doit la laisser aller à la fin dans le monde.

Comme il y a assez longtemps que je ne lui ai écrit, et que ma requête en faveur de la Vérité était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Versoy, il n'est pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de Richelieu, je vous jure que je n'ai pas plus de tendresse que vous pour ce roi-ministre. Je crois qu'il a été plus heureux que sage, et aussi violent qu'heureux. Son grand bonheur a été d'être prêtre. On lui conseilla de se faire prêtre lorsqu'il faisait ses exercices à l'académie, et que son humeur altière lui faisait donner souvent sur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événements, il est impossible qu'il l'ait été dans son cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes, aigrirent son sang et pourrirent son cul. Il sentait qu'il était haï du public autant que des deux reines, en chassant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des Boisrobert, des Scudéri, et même par Corneille. Ce qui fit sa grandeur abrégea ses jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, si j'avais vécu sous lui, j'aurais abandonné la France au plus vite.

A l'égard de son *Testament*, s'il en est l'auteur, il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien absurde; un testament qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de Belle-Isle.

Si, parmi les raisons qui m'ont toujours convaincu que ce *Testament* était d'un faussaire, l'article du comptant secret n'est pas une raison valable, ce n'est, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges; et pour un canon de moins, on ne laisse pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de Choiseul, supposé (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'il tombât malade, et qu'il laissât au roi des mémoires sur les affaires présentes, s'il lui recommanderait la chasteté; s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de

1. Cela n'est pas marqué; voyez la note 4, page 453.
2. Cette lettre à M. de Choiseul manque.
3. Voyez tome XXI, page 562.

Paris ; s'il lui proposerait de lever deux cent mille hommes, quand on en veut avoir cent mille ; et s'il ferait un grand chapitre sur les qualités requises dans un conseiller d'État, etc.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtises dignes de l'amour-propre absurde du petit abbé de Bourzeys, conseiller d'État *ad honores*, M. le duc de Choiseul parlerait au roi du pacte de famille, qui lui fera honneur dans la postérité ; il pèserait le pour et le contre de l'union avec la maison d'Autriche : il examinerait ce qu'on peut craindre des puissances du Nord, et surtout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'égarerait pas en lieux communs, vagues, et pédantesques : il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique*, il ne le signerait pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de Richelieu, dans ce ridicule *Testament*, tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance ; rien du comte de Soissons, rien du duc de Weimar ; rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué ; rien des huguenots qui lui avaient fait la guerre, et qui menaçaient encore de la faire ; rien de l'éducation du dauphin, etc., etc., etc.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très-longtemps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, monsieur, que l'abbé de Bourzeys se soit servi de quelques expressions du cardinal. Corneille lui-même en a pris quelques-unes. J'ai vu cent petits-maîtres prendre les airs du cardinal de Richelieu, et je vous réponds qu'il y avait cent pédants qui imitaient le style du cardinal.

Si le cardinal a souvent dit fort trivialement *qu'il faut tout faire par raison*, malgré le sentiment du Père Canaye[1], il est tout naturel que l'abbé de Bourzeys ait copié cette pauvreté de son maître.

Au reste, monsieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de Richelieu que je souhaiterais que le *Testament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière postérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaisir, vous et moi, de juger qu'il fallait plutôt le mettre aux Petites-Maisons que sur le trône de France, où il

1. Voyez la note, tome XXIII, page 564.

a été réellement assis pendant quelques années. Je vous garderai le secret et vous me le garderez. Je vous demande en grâce de faire mes tendres compliments au philosophe orateur et poëte, M. Thomas, dont je fais plus de cas que de Thomas d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remerciements et les assurances de mon attachement inviolable.

Laissons là le cardinal de Richelieu, tant loué par notre Académie, et aimons Henri IV, votre compatriote et mon héros.

7215. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[1].

De Saint-Joseph, mardi 22 mars 1768.

(*Ma date servira de signature.*)

J'ai eu la visite de Mme Denis, de M. et de Mme Dupuits; jugez, monsieur, du plaisir que j'ai eu à parler de vous. Je les ai accablés de questions de votre santé, de la vie que vous menez, de la façon dont j'étais avec vous; si vous pensiez à me donner votre statue ou votre buste? j'ai été contente de leurs réponses. Votre santé est bonne; vous ne vous ennuyez point, et vous décorerez mon cabinet; souffrez à présent que je vous interroge. Pourquoi vous êtes-vous séparé de votre compagnie? Je n'ai point été contente des raisons qu'on m'en a données. Comment, à nos âges, peut-on renoncer à des habitudes? Ce n'est point par une vaine curiosité que je vous prie de m'informer de vos motifs, mais par l'intérêt véritable que je prends à vous. Oui, monsieur de Voltaire, rien n'est si vrai, je suis et serai toujours la meilleure de vos amies. Il y a cinquante ans que je vous connais, et par conséquent que je vous admire; cette admiration n'a fait que croître et s'embellir par la comparaison de vous à vos contemporains, destinés à être vos successeurs. Je bénis le ciel d'être aussi vieille; il n'y a plus de plaisir à vivre; on n'entend plus que des lieux communs ou des extravagances. Si j'étais plus jeune, j'irais vous voir, et je m'accommoderais fort bien d'être en tiers entre vous et le Père Adam; mais comme cela ne se peut pas, je vous renouvelle la demande que je vous ai déjà faite de m'envoyer toutes vos nouvelles productions; vous pouvez compter sur ma fidélité. Je n'ai jamais donné copie de vos lettres, ni de ce que vous m'avez envoyé; je les ai montrées à fort peu de personnes, et s'il y en a eu une d'imprimée, ce fut un certain M. Turgot, que je ne vois plus, qui a une mémoire diabolique, qui me joua ce tour. *La Princesse de Babylone* paraît, à ce qu'on m'a dit, et encore d'autres petits ouvrages; envoyez-moi tout cela, je vous conjure, sous l'adresse de M. ou de Mme de Choiseul; j'ai leur consentement. Il faut que je vous avoue, monsieur, une grande inquiétude que j'ai. Vous aimez si fort votre Catherine qu'il pourrait bien vous passer

1. *Correspondance complète*, édition de Lescure; Paris, 1865.

par la tête... Ah! ce serait une grande folie! Ne la voyez jamais que par le télescope de votre imagination, faites-nous un beau roman de son histoire, rendez-la aussi intéressante que la Sémiramis de votre tragédie; mais laissez toujours entre elle et vous la distance des lieux, à la place de celle du temps. Si vous avez à voyager, venez aux bords de la Seine; venez dans ma cellule, ce me serait un grand plaisir de vous embrasser et de passer mes derniers jours avec vous.

7216. — A MADAME FAVART[1].

Ferney, 23 mars.

Vous ne sauriez croire, madame, combien je vous suis obligé: ce que vous avez bien voulu m'envoyer[2] est plein d'esprit et de grâces, et je crois toujours que le dernier ouvrage de M. Favart est le meilleur. Ma foi, il n'y a plus que l'opéra-comique qui soutienne la réputation de la France. J'en suis fâché pour la vieille Melpomène, mais la jeune Thalie de l'hôtel de Bourgogne[3] éclipse bien par ses agréments la vieille majesté de la reine du théâtre. Permettez-moi d'embrasser M. Favart.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je dois à tous deux, etc.

7217. — A M. HENNIN.

Mercredi au soir.

Mille tendres remerciements à mon très-cher ministre. Je n'oublierai jamais ses bontés. J'ai peur que la fille au vilain ne soit déjà mariée, du moins je la crois fiancée. Si vous pouvez, monsieur, vous échapper un moment, et venir à Ferney, j'ai bien des choses à vous dire. Je ne vous dirai jamais combien je vous aime et révère.

7218. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 mars.

Quand j'ai un objet, madame, quand on me donne un thème, comme, par exemple, de savoir si l'âme des puces est immor-

1. Marie-Justine-Benoîte du Ronceray, épouse de Ch.-S. Favart, née à Avignon le 15 juin 1727, et morte le 20 avril 1772. Elle était actrice au théâtre des Italiens ou Opéra-Comique, et a coopéré à quelques pièces de théâtre. (B.)

2. *Les Moissonneurs*, comédie de Favart, mêlée d'ariettes, jouée le 27 janvier 1768.

3. Le théâtre des Italiens était alors rue Mauconseil, à l'hôtel de Bourgogne.

telle ; si le mouvement est essentiel à la matière ; si les opéras-comiques sont préférables à *Cinna* et à *Phèdre*, ou pourquoi Mme Denis est à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me sera bien chère jusqu'à mon dernier souffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents Anglais, qui sont tous si amoureux de leur patrie que presque pas un seul ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais, nommé Brown[1], ennemi de M. Hume, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois ; ils servent si bien le roi qu'ils n'ont pas eu seulement le temps d'écrire ni à Mme Denis ni à moi.

J'ai bâti un château comme Béchamel, et une église comme Lefranc de Pompignan. J'ai dépensé cinq cent mille francs à ces œuvres profanes et pies ; enfin d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage. Je me suis trouvé tout d'un coup presque réduit à la philosophie. J'ai envoyé Mme Denis solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de soixante-quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à Mme Denis, qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne ; il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts, qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de sa fenêtre trente lieues de pays, mais ce sont trente lieues de montagnes, de neiges, et de précipices ; c'est Naples en été, et la Laponie en hiver.

Mme Denis avait besoin de Paris ; la petite Corneille en avait encore plus besoin ; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles, et pour leur procurer des plaisirs, dont le premier est celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs.

Voilà, madame, l'exacte vérité sur laquelle on a bâti bien

1. Robert Brown.

des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu de Hollande une *Princesse de Babylone*[1]; j'aime mieux *les Quarante écus*[2], que je ne vous envoie point, parce que vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous souciez guère de savoir si la France est riche ou pauvre. *La Princesse* part sous l'enveloppe de Mme la duchesse de Choiseul; si elle vous amuse, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine.

J'ai reçu une petite lettre de Mme de Choiseul; elle me paraît digne de vous aimer. Je suis fâché contre M. le président Hénault, mais j'ai cent fois plus d'estime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, madame; tolérez la vie: je la tolère bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me manque; mais assurément les sentiments que je vous ai voués ne me manquent pas.

7219. — A M. DELALEU,

NOTAIRE A PARIS.

30 mars.

Le séjour, monsieur, que Mme Denis doit faire à Paris exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangements nécessaires.

Vous savez que ni M. de Richelieu, ni les héritiers de la maison de Guise, ni M. de Lézeau, ne m'ont payé depuis longtemps.

Cela fait un vide de 8,800 livres de rente. Le reste de mes revenus, que M. Le Sueur doit toucher, se monte à 45,200 livres, sur lesquelles je paye 400 livres au sieur Le Sueur, 1,800 livres à M. l'abbé Mignot, et 1,800 livres à M. d'Hornoy, à compter de ce jour, au lieu de 1,200 livres qu'il touchait; c'est donc 3,400 livres à soustraire de 45,200 livres, reste net 41,800 livres.

Sur ces 41,800 livres, j'en prenais 36,000 livres pour faire aller la maison de Ferney. Vous avez eu la bonté de faire payer encore plusieurs petites sommes pour moi à Paris, dont le montant ne m'est pas présent à l'esprit; il sera aisé de faire ce compte.

M. de La Borde a la générosité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenses courantes, que vous voulez bien lui

1. Voyez tome XXI, page 369.
2. Voyez *ibidem*, page 305.

rembourser quand le sieur Le Sueur a reçu mes semestres. Je serai obligé de prendre ces 3,000 livres encore quelques mois à Genève, chez le correspondant de M. de La Borde, pour m'aider à payer environ 20,000 livres de dettes criardes.

Sur les 41,800 livres de rente qui me restent entre vos mains, il se peut qu'il me soit dû encore quelque chose. En ce cas, je vous supplie de donner à Mme Denis ce surplus, et de vouloir bien me faire savoir à quoi il se monte.

Outre ce surplus, on a transigé avec M. de Lézeau, à condition qu'il payerait 9,000 livres au mois d'avril où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de Richelieu lui donnera un à-compte.

Tout cela lui peut composer cette année une somme de 20,000 livres; après quoi, lorsque les affaires seront en règle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20,000 livres de pension chaque année. Je me flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des charges que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

7220. — A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, monsieur, de votre lettre et de votre beau présent[1], qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne se débitera pas si bien[2]. Je vous en ai averti dans un petit prologue de *la Guerre de Genève*, qui n'est pas encore parvenu jusqu'à vous. Les goûts changent aisément en France. On peut aimer Henri IV sans aimer *la Henriade*. On peut vendre des ornements à la grecque, sans débiter *Mérope* et *Oreste*, toutes grecques que sont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.
(Boileau, *Art poét.*, ch. IV, v. 48.)

Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jeter à la

1. Les Œuvres de Buffon.
2. L'édition in-4° des Œuvres de l'auteur, que M. Panckoucke venait d'acquérir de MM. Cramer de Genève.

tête une édition qu'alors on jette à ses pieds. Il faut que les chalands demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent se présenter sont mal payées ; celles qui sont difficiles font fortune ; c'est l'*a b c* de la profession : imitez les filles ; soyez modeste pour être riche. *Interim* je vous embrasse, et suis de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TREIZIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1767

6644. Le comte d'Argental. Vendredi au soir, 2 janvier 1767. — « On prétend dans Ferney que j'ai eu hier. » . . . . . C. et F.

6645. Damilaville. 2 janvier. — « Vous devez être actuellement bien instruit. » . . . . . B.

6646. Hennin. Ferney, vendredi au soir, 2 janvier. — « Monsieur l'ambassadeur est parti extrêmement affligé. » . . . . . B.

6647. *De Hennin.* 3 janvier. — « Je vois avec une peine infinie. ». *Corresp. inéd.*

6648. Le comte d'Argental. A Ferney, samedi au matin 3 janvier, avant que la poste de France soit arrivée à Genève. — « Mes anges sauront donc pourquoi. » . . . . . B.

6649. *De l'abbé d'Olivet.* 3 janvier. — « Bonjour, mon illustre confrère. » . . . . . *Dern. Vol.*

6650. Le comte d'Argental. Dimanche soir, 4 janvier. — « En attendant que je reçoive demain. » . . . . . C. et F.

6651. Frédéric II, roi de Prusse. 5 janvier. — « Je me doutais bien que votre muse se réveillerait. » . . . . . B.

6652. L'abbé d'Olivet. Ferney, 5 janvier. — « Cher doyen de l'Académie. » B.

6653. Pezay. 5 janvier. — « Je vous fais juge des procédés. » . . . . B.

6654. Le comte d'Argental. 5 janvier, 2 heures. « La poste part dans le moment. » . . . . . C. et F.

6655. Le comte d'Argental. 7 janvier. — « Comme nous ne voulons rien faire. » . . . . . C. et F.

6656. Damilaville. 7 janvier. — « Je ne sais si je vous ai mandé. » . . B.

6657. Damilaville. Jeudi matin, 8 janvier. — « En attendant que je lise une lettre de vous. » . . . . . B.

6658. Dorat. Ferney, 8 janvier. — « A la réception de la lettre. ». . . B.
6659. Le comte d'Argental. 8 janvier au soir, partira le 10. — « Nous recevons votre lettre du 3 janvier. » . . . . . C. et F.
6660. Le duc de Richelieu. Ferney, 9 janvier. — « Le favori de Vénus. » . B.
6661. Le chevalier de Beauteville. Ferney, 9 janvier. — « Je comptais avoir l'honneur de venir. » . . . . . B.
6662. Le duc de Choiseul, sur le cordon de troupes auprès de Genève. 9 janvier. — « Mon héros, mon protecteur, c'est pour le coup. » B.
6663. M. de Montyon. Ferney, 9 janvier. — « C'est une grande consolation. » . . . . . B.
6664. *De Catherine II.* 9 janvier. — « Je viens de recevoir votre lettre du 22 décembre. » . . . . . *Doc. russes.*
6665. La comtesse d'Argental. Ferney, 10 janvier. — « Dans l'excès de ma douleur. » . . . . . C. et F.
6666. *Du cardinal de Bernis,* 11 janvier. — « Vos *Scythes* n'ont rien de la vieillesse. » . . . . . B.
6667. Le comte d'Argental. 12 janvier. — « Vous serez peut-être impatienté. » . . . . . C. et F.
6668. Le comte d'Argental. 13 janvier, partira le 14. — « Nous venons d'envoyer le mémoire. » . . . . . C. et F.
6669. Le duc de Richelieu. 13 janvier au soir, par Genève, malgré les troupes. — « Après avoir eu l'honneur de recevoir. » . . . . B.
6670. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. Ferney, 13 janvier. — « Comme je sais que vous aimez. » . . . . . B.
6671. D'Étallonde de Morival. 13 janvier. — « Un homme qui a été sensiblement touché. ». . . . . B.
6672. Le chevalier de Beauteville. Ferney, 13 janvier. — « Votre Excellence va être bien étonnée. » . . . . . B.
6673. Élie de Beaumont. Ferney, 13 janvier. — « Vous jouez un beau rôle. » . . . . . B.
6674. Le chevalier de Chastellux. Ferney, 14 janvier. — « Il y a des malheurs qui produisent les choses du monde les plus heureuses. ». . . . . C. et F.
6675. Damilaville. 14 janvier. — « Votre lettre du 8 de janvier. » . . . B.
6676. Le marquis de Florian. 14 janvier. — « Mon cher grand écuyer de Babylone, il est juste. ». . . . . B.
6677. *De Hennin.* 14 janvier. — « M. Dupuits, qui m'a vu. ». . . . *Corresp. inéd.*
6678. Le président de Ruffey. Ferney, 15 janvier. — « Il est vrai que je suis environné. ». . . . . Th. F.
6679. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 16 janvier. — « J'ai lu toutes les pièces. ». . . . . Pr.
6680. Le marquis d'Argence de Dirac. 17 janvier. — « Je vous écris mourant de froid. » . . . . . B.
6681. D'Alembert. 18 janvier. — « Je ne peux jamais vous écrire. ». . . B.
6682. Le Riche. 18 janvier. — « Mes fréquentes maladies et des affaires non moins tristes. » . . . . . B.

6683. L'abbé d'Olivet. Ferney, 18 janvier. — « J'ai voulu attendre que ma réponse. » . . . . . B.
6684. Damilaville. 18 janvier. — « Je n'ai que le temps de vous envoyer. » . . . . . B.
6685. Damilaville. 19 janvier. — « Je n'ai rien à vous mander. » . . . . B.
6686. Le chevalier de Beauteville. Ferney, 19 janvier au soir. — « Je ne vous demande pas pardon de mon ignorance. » . . . . . B.
6687. Le comte de La Touraille. Ferney, 19 janvier. — « Je suis vieux, malade. » . . . . . B.
6688. Le conseiller Le Bault. Ferney, 19 janvier. — « Il y a environ six semaines. » . . . . . MAND. GR.
6689. La marquise de Boufflers. Ferney, 21 janvier. — « Non-seulement je voudrais faire ma cour. » . . . . . B.
6690. Le comte d'Argental. 25 janvier, partira le 26. — « Je reçus hier une lettre. » . . . . . C. et F.
6691. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 26 janvier. — « Vous m'inspirez bien des sentiments à la fois. » . . . . . C. et F.
6692. *De d'Alembert.* 26 janvier. — « J'ai d'abord mille remerciements. » B.
6693. D'Alembert. Ferney, 28 janvier. — « Je vous ai déjà mandé. » . . B.
6694. Dorat. 28 janvier. — « La rigueur extrême de la saison. » . . . . B.
6695. Le comte de Bochefort. Ferney, 28 janvier. — « Voici les lettres que j'ai reçues pour vous. » . . . . . B.
6696. Marmontel. Ferney, 28 janvier. — « Enfin, mon cher confrère, voilà le mérite. » . . . . . B.
6697. Hennin. Janvier. — « Je vous plains, et je plains tout Genève. » . . B.
6698. Hennin. Ferney, 28 janvier. — « M. de Taulès faisait tenir mes lettres à M. Thomas. » . . . . . B.
6699. *De Hennin.* 28 janvier. — « J'ai toujours été dans la persuasion. » . . . . . *Corresp. inéd.*
6700. Hennin. Ferney, 29 janvier. — « C'est une grande consolation pour nous. » . . . . . B.
6701. Hennin. 29 janvier. — « Nous vous envoyons cette lettre. » . . . B.
6702. Hennin. Ferney, 30 janvier. — « Nous eûmes hier l'honneur. » . B.
6703. *De Hennin.* 30 janvier. — « Je vous répéterai ce que j'ai eu l'honneur de vous dire. » . . . . . *Corresp. inéd.*
6704. La marquise de Boufflers. Ferney, 30 janvier. — « A mon âge, on ne peut plus satisfaire ses passions. » . . . . . B.
6705. Damilaville. 30 janvier. — « Quoi que vous en disiez, et quoi qu'on en dise. » . . . . . B.
6706. Le comte d'Argental. 30 janvier, part le 31. — « Nous sommes très inquiets de la santé. » . . . . . C. et F.
6707. M***. — « Puisque M. l'abbé votre cousin. » . . . . . B.
6708. Mme Gabriel Cramer. — « Je suis très-affligé de la mort de M. du Commun. » . . . . . B. et F.
6709. Au contrôleur général (Laverdy). — « S'il fallait en France pensionner tous les hommes de talent. » . . . . . *Le Temps.*

6710. Le comte d'Argental. 2 février 1767. — « Nous apprenons par la sœur de M. Thurot. » . . . . . C. et F.
6711. Le Riche. 2 février. — « Quand trente pieds de neige le permettront. ». . . . . B.
6712. Chardon. Ferney, 2 février. — « Le mémoire sur Sainte-Lucie. ». B.
6713. Le marquis de Florian. 2 février. — « Je reçois un billet bien consolant. ». . . . . B.
6714. Damilaville. 2 février. — « Voilà donc Mlle Calas mariée. ». . . B.
6715. La comtesse d'Argental. Ferney, 3 février. — « Raccommodons-nous, car je vous aime. » . . . . . C. et F.
6716. Stanislas-Auguste Poniatowski. Ferney, 3 février. — « Sire, ma respectueuse reconnaissance. ». . . . . B.
6717. L'abbé d'Olivet. 4 février. — « Bonjour, bon an, ou plutôt bonjour, bon siècle. ». . . . . *Dern. Vol.*
6718. Le comte de Bernstorff, premier ministre du roi de Danemark. 4 février. — « La famille Sirven, qui va manifester à Paris. ». . . B.
6719. Christian VII, roi de Danemark. 4 février. — « La lettre dont Votre Majesté m'a honoré. ». . . . . B.
6720. Damilaville. 4 février. — « Le discours de M. Thomas est un des plus beaux. ». . . . . B.
6721. Le comte de Rochefort. 4 février. — « Il y a environ cinquante ans. ». B.
6722. Le président de Ruffey. Ferney, 6 février. — « Tout ce que vous me mandez est incroyable. ». . . . . Th. F.
6723. Chabanon. Ferney, 6 février. — « Je vous réponds tard. ». . . . B.
6724. Le comte d'Argental. 6 février. — « Votre créature l'a échappé belle. » . . . . . C. et F.
6725. Chenevières. Ferney, 6 février. — « Vraiment, vous auriez bien raison. ». . . . . C. et F.
6726. Le conseiller Le Bault. Ferney, 6 février. — « Vraiment, quand vous voudrez. » . . . . . Mand.-Gr.
6727. Hennin. Ferney, 7 février. — « Je ne sais comment faire. ». . . B.
6728. *De Hennin.* 8 février. — « Je serai tout aussi embarrassé que vous. ». . . . . *Corresp. inéd.*
6729. Élie de Beaumont. Ferney, 9 février. — « Je suis bien plus satisfait encore. ». . . . . B.
6730. Damilaville. 9 février. — « Vous avez dû recevoir une lettre. ». . B.
6731. Le comte d'Argental. 9 février. — « Voici d'abord ce que je réponds. ». . . . . B.
6732. Le duc de Richelieu. Ferney, 9 février. — « Vous connaissez la main qui vous écrit. ». . . . . B.
6733. Le cardinal de Bernis. Ferney, 9 février. — « Ayant été mort et enterré. ». . . . . B.
6734. L'avoyer de Berne. Ferney, 10 février. — « Je crois remplir mon devoir. ». . . . . *Am. d'aut.*
6735 D'Étallonde de Morival. 10 février. — « Dans la situation où vous êtes. ». . . . . B.

6736. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 10 février. — « L'accident qui vous est arrivé. » . . . . . Pr.
6737. Le chevalier de Beauteville. Ferney, 10 février. — « Certainement, j'irai rendre à Votre Excellence. » . . . . . B.
6738. Le comte d'Argental. 10 février. — « Je reçus hier la lettre du 3 février. » . . . . . C. et F.
6739. Le comte d'Argental. 11 février, à 8 heures du matin. — « Les plus importantes affaires de ce monde. » . . . . . B.
6740. Le chevalier de Chastellux. 11 février. — « Je vous devais déjà beaucoup de reconnaissance. » . . . . . B.
6741. Le marquis de Ximenès. 11 février. — « J'aime tout à fait à m'entendre avec vous. » . . . . . B.
6742. Le duc de Richelieu. Ferney, 11 février. — « Comme je dictais les petites instructions. » . . . . . B.
6743. De Bordes. Ferney, 11 février. — « Vous m'aviez ordonné. » . . . C. et F.
6744. Marmontel. Ferney, 12 février. — « Vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire.* » . . . . . B.
6745. Palissot. Ferney, 13 février. — « Votre lettre du 3 février. » . . . B.
6746. Le comte d'Argental. 14 février. — « Par excès de précaution. » . B.
6747. Lekain. 14 février. — « Probablement mon grand peintre tragique. » . B.
6748. Thibouville. 14 février. — « Après avoir écrit à mes anges. » . . . C. et F.
6749. Servan. 14 février. — « Je ne peux vous remercier assez. » . . . B.
6750. Hennin. Ferney, 15 février. — « Vous savez que le pauvre Sirven. » . B.
6751. Le comte d'Argental. 16 février. — « Mes chers anges sauront donc. » C. et F.
6752. Marmontel. 16 février. — « *Bélisaire* arrive. » . . . . . B.
6753. Élie de Beaumont. Ferney, 16 février. — « Mon cher Cicéron, vous venez de faire pleurer. » . . . . . B.
6754. Damilaville. 16 février. — « L'article de votre lettre du 10. » . . . B.
6755. Damilaville. 17 février. — « Sur votre lettre, qui nous a paru. » . B.
6756. Lekain, 17 février. — « Si vous n'avez pas le dernier exemplaire. » B.
6757. *De Linguet.* 19 février. — « Je me conforme volontiers. » . . . B.
6758. Damilaville. 20 février. — « Les aveugles sont sujets. » . . . . B.
6759. Le duc de Choiseul. Ferney, 20 février. — « J'ai reçu les deux lettres. » . . . . . B.
6760. Dorat. 20 février. — « Il est vrai que j'avais été flatté. » . . . . B.
6761. Colini. Ferney, 20 février. — « Êtes-vous actuellement à Paris » . B.
6762. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 20 février. — « Je suis bien aise que ce livre. » . . . . . Pr.
6763. Le duc de La Vallière. Ferney, 21 février. — « Il est vrai, monsieur le duc. » . . . . . B.
6764. Lekain. 21 février. — « Vous avez dû recevoir. » . . . . . B.
6765. *De Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne.* 21 février. — « Monsieur de Voltaire, tout contemporain d'un homme. » . . B.
6766. Le marquis de Chauvelin. Ferney, 23 février. — « Je suis partagé entre la reconnaissance. » . . . . . B.
6767. Lekain. Ferney, 23 février. — « Le petit concile de Ferney. » . . . B.

6768. Lekain. 25 février. — « Ne vous laissez point subjuguer. » . . . B.
6769. Christin. 25 février. — « Mon cher avocat philosophe. » . . . . B.
6770. M. Mariott, avocat général d'Angleterre. 26 février. — « Je prends le parti de vous écrire par Calais. » . . . . . B.
6771. Catherine II. Ferney, 27 février. — « Votre Majesté impériale daigne donc. » . . . . . B.
6772. Damilaville. 27 février. — « En réponse à votre lettre du 21. ». . B.
6773. Le comte de Tressan. Ferney, 28 février. — « Votre souvenir m'a bien touché. » . . . . . B.
6774. Marmontel. 28 février. — « Chancelier de Bélisaire, on me dit que la Sorbonne. » . . . . . B. B.
6775. Panckoucke. 28 février. — « J'ai reçu de vous une lettre charmante. » . . . . . B.
6776. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 28 février. — « Je félicite l'Europe. » Pr.
6777. Lacombe. Ferney, février. — « Non, vous n'êtes point mon libraire. » B.
6778. Lekain. 2 mars 1767. — « Vous êtes bien sûr que je m'intéresse. » B.
6779. Frédéric II, roi de Prusse. 3 mars. — « J'entends très-bien l'aventure. » . . . . . B.
6780. Élie de Beaumont. Ferney, 4 mars. — « Mes yeux ne me permettent pas d'écrire. » . . . . . B.
6781. Damilaville. 4 mars. — « Le mémoire des Sirven réussira. ». . . B.
6782. Le marquis de Florian. 4 mars. — « *Grand turc, grand écuyer persan.* » . . . . . B.
6783. Lekain. 4 mars. — « Je me flatte que vous aurez rétabli. » . . . B.
6784. Dorat. 4 mars. — « Je ne sais si mon amour-propre. » . . . . B.
6785. Lekain, mercredi au matin, après les autres lettres écrites, 4 mars. — « Il m'a paru convenable de jeter. » . . . . . B.
6786. Damilaville. 6 mars. — « Voici un petit mot pour M. Lembertad. » B.
6787. Pezay. Ferney, 9 mars. — « Je vous répondrai ce que j'ai répondu. » B.
6788. L'abbé Béraut. 11 mars. — Non-seulement celui que vous aviez chargé. » . . . . . B.
6789. Lekain. Ferney, 11 mars. — « Je sors d'une grande répétition. » . B.
6790. Le comte d'Argental. 13 mars. — « Mes anges et M. de Thibouville sauront donc. » . . . . . C. et F.
6791. Le Riche. 14 mars. — « Le pasteur de Besançon doit être très-flatté. » . . . . . B.
6792. Christin. 14 mars. — « Le diable est déchaîné. » . . . . . B.
6793. Linguet. 15 mars. — « Je crois comme vous. » . . . . . B.
6794. Le duc de Richelieu. Ferney, 16 mars. — « Votre lettre du 2 de mars. » . . . . . B.
6795. Le comte d'Argental. 16 mars. — « Mes anges et M. de Thibouville verront ci-contre. » . . . . . C. et F.
6796. Le comte de Rochefort. 16 mars. — « Je vous dois depuis longtemps. » . . . . . C. et F.
6797. Chabanon. 16 mars. — « Non-seulement je corromps la jeunesse. » B.
6798. Palissot. Ferney, 16 mars. — « Vous avez touché la véritable corde. » B.

6799. Le comte de Boisgelin, maître de la garde-robe du roi, Ferney, mars. — « Ce que vous m'avez envoyé. » . . . . . B.
6800. Marmontel. 16 mars. — « Je prie le secrétaire de Bélisaire. » . . B.
6801. Élie de Beaumont. Ferney, 18 mars. — « Je doute fort que le conseil de Berne. » . . . . . B.
6802. Damilaville. 18 mars. — « Voici une réponse à M. de Beaumont. » B.
6803. Le marquis de Ximenès. Ferney, 18 mars. — « Je vous ai déjà mandé. » . . . . . B.
6804. Élie de Beaumont. 20 mars. — « Votre mémoire en faveur des Sirven. » . . . . . B.
6805. Le marquis d'Argence de Dirac. 21 mars. — « Il est arrivé bien des événements. ». . . . . B.
6806. Chabanon. 21 mars. — « Si vous êtes sage. » . . . . . B.
6807. Le marquis de Villevieille. 23 mars. — « Il est vrai que le diable est déchaîné. » . . . . . B.
6808. Le marquis de Ximenès. Ferney, 23 mars. — « Vous avez affligé ce pauvre La Harpe. » . . . . . B.
6809. Dorat. 23 mars. — « Je réponds à votre lettre du 17 de mars. » . B.
6810. La marquise de Florian. 24 mars. — « Voici l'état où nous sommes. » . . . . . B.
6811. Chabanon. — « Si j'avais votre jeunesse. ». . . . . C. et F.
6812. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 24 mars. — « Je vous plains de ce que votre retraite. » . . . . . Pr.
6813. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 15-26 mars. — « J'ai reçu hier votre lettre du 24 février. » . . . . . *Doc. russes.*
6814. *Du cardinal de Bernis.* 26 mars. — « J'ai attendu pour répondre. » B.
6815. Damilaville. 27 mars. — « Je ne sais comment les paquets. ». . . B.
6816. Bordes. 27 mars. — « On vient de réimprimer. » . . . . . C. et F.
6817. La duchesse de Grammont. Ferney, 27 mars. — « Encouragé par vos bontés. » . . . . . B.
6818. M***, avocat à Besançon. Écrite sous le nom d'un membre du conseil de Zurich en Suisse. Mars. — « Nous nous intéressons beaucoup. » . . . . . G. A.
6819. Le comte de Rochefort. Ferney, 1er avril 1767. — « J'ai reçu, mon chevalier, une quantité prodigieuse. ». . . . . B.
6820. Thieriot. 1er avril. — « M. le marquis de Maugiron vient de mourir. ». . . . . B.
6821. Mme du Boccage. Ferney, 2 avril. — « Bion et Moschus vous ont bien de l'obligation. » . . . . . C et F.
6822. Damilaville. 3 avril. — « Je reçois votre lettre du 21 mars. » . . B.
6823. Le marquis de Florian. 3 avril. — « Mon cher grand écuyer, parmi toutes mes détresses. ». . . . . B.
6824. Frédéric II, roi de Prusse. 5 avril. — « Je ne sais plus quand les chiens qui se battent. » . . . . . B.
6825. Chardon. 5 avril. — « Il paraît, par la lettre dont vous m'honorez. » B.
6826. *De d'Alembert.* 6 avril. — « Je vous remercie, mon cher maître. » B.

6827. M***. 6 avril. — « Je comptais vous remercier. » . . . . . B. et F.
6828. Desprez de Crassy. Ferney, 8 avril. — « Vous me pénétrez de joie. » C. et F.
6829. Damilaville. 9 avril. — « On reçoit dans ce moment. ». . . . . B.
6830. *De M. Cassen.* 10 avril. — « Je comptais vous adresser mon mémoire. . . . . *Dern. Vol.*
6831. Damilaville. 10 avril. — « Je reçois votre lettre du 3. » . . . . . B.
6832. Le comte d'Agental. 11 avril. — « Je reçois deux lettres bien consolantes. » . . . . . B.
6833. Chenevières. 11 avril. — « Je ne doute pas que vous m'ayez fait parvenir. » . . . . . C. et F.
6834. Le prince Gallitzin, ambassadeur de Russie à Paris. Ferney, 11 avril. — « Votre Excellence ne doute pas à quel point. » . . . . . B.
6835. La marquise de Florian. 11 avril. — « Famille aimable, je vous embrasse tous. ». . . . . B.
6836. *De la veuve Duchesne.* 12 avril. — « O vous, le protecteur des veuves et le père des orphelins. » . . . . . *Dern. Vol.*
6837. Damilaville. 13 avril. — « Vous aurez tout ce que vous demandez. ». . . . . B.
6838. Élie de Beaumont. Ferney, 13 avril. — « Je reçois, mon cher Cicéron. » . . . . . B.
6839. Le comte d'Argental. 13 avril. — « Je supplie mes anges et M. de Thibouville. » . . . . . B.
6840. Belmont. Ferney, 13 avril. — « Nouveaux changements dans la tragédie des *Scythes.* ». . . . . BARKH.
6841. Le comte d'Argental. 15 avril. — « Battez des ailes plus que jamais. ». . . . . B.
6842. Le marquis de Florian. 16 avril. — « En réponse à la lettre du 3 d'avril. » . . . . . B.
6843. Le cardinal de Bernis. 16 avril. — « Albi, nostrorum sermonum. » B.
6844. *De Chenevières.* — « M. le chevalier de Rochefort est à présent à sa brigade. » . . . . . C. et F.
6845. Bordes. 17 avril. — « Je suis dans la nouvelle Scythie. » . . . . C. et F.
6846. Damilaville. 17 avril. — La famille des Sirven a renvoyé. » . . . B.
6847. M. Cassen, avocat au conseil. Ferney, 19 avril. — « Vous m'avez prévenu. » . . . . . *Dern. Vol.*
6848. Le comte d'Argental. 19 avril. — « Je devrais dépouiller le vieil homme. » . . . . . B.
6849. M. de Belloy. Ferney, 19 avril. — « Je suis bien touché de vos sentiments nobles. » . . . . . B.
6850. Le comte de Rochefort. 20 avril. — « J'ai reçu votre lettre du 9. » B.
6851. Mme Vve Duchesne. Ferney, 22 avril. — « Celui qui a dicté la lettre. » *Dern. Vol.*
6852. Le comte d'Argental. Ferney, 22 avril. — « Je réponds à la lettre du 14. » . . . . . B.
6853. Marin. 22 avril. — « Vous devez être bien ennuyé. » . . . . . B.
6854. Le baron de Tott. Ferney, 23 avril. — « Je m'attendais bien que vous m'instruiriez. ». . . . . B.

6855. Coqueley. Ferney, 24 avril. — « Dans la lettre dont vous m'honorez. » B.
6856. Le comte d'Argental. 24 avril. — « Je ne puis empêcher la foule des éditions. » . . . . . C. et F.
6857. M. Perrand, chanoine d'Annecy. 24 avril. — « Votre procureur Vachat n'imite ni votre politesse. » . . . . . B.
6858. Moultou. 24 avril. — « Voilà deux grandes nouvelles. » . . . . . A. C.
6859. Le duc de Richelieu. Ferney, 25 avril. — « J'ignore si vous vous amusez encore. » . . . . . B.
6860. Vernes. 25 avril. — « Mon cher prêtre philosophe. » . . . . . B.
6861. Le comte d'Argental. 27 avril. — « Je reçois la lettre du 21. » . . B.
6862. Le comte d'Argental. 27 avril. — « Après vous avoir écrit. » . . C. et F.
6863. Le marquis de Villevieille. 27 avril. — « Je prie mon digne chevalier. » . . . . . B.
6864. Lekain. 27 avril. — « Vous me ferez un extrême plaisir. » . . . B.
6865. Damilaville. 29 avril. — « Comme je sais que vous aimez. » . . B.
6866. *Du cardinal de Bernis*. 30 avril. — « J'ai lu *les Scythes* imprimés. » B.
6867. Lacombe. Ferney, avril. — « Si vous m'aviez pu répondre plus tôt. » B.
6868. M. de Belmont. — « M***, qui veut bien se charger. » . . . . G. B.
6869. M. de La Borde. 1er mai 1767. — « Notre Chabanon arrive. » . . C. et F.
6870. Frédéric II, roi de Prusse. 2 mai. — « Je rends grâce à Votre Majesté. » . . . . . B.
6871. *De la veuve Duchesne*. 22 mai. — « Ce n'était pas sur la lettre que j'ai eu l'honneur. » . . . . . *Dern. Vol.*
6872. d'Alembert. 3 mai. — « M. Necker, qui part dans l'instant. » . . B.
6873. *De d'Alembert*. 4 mai. — « *Gens inimica mihi*. » . . . . . B.
6874. Damilaville. 4 mai. — « Je vois qu'il y a dans le monde. » . . . B.
6875. Le comte d'Argental. 4 mai. — « Vous êtes plus aimable que jamais. » . . . . . B.
6876. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 5 mai. — « J'aurais cru, pendant les troubles. » . . . . . Pr.
6877. D'Alembert. 9 mai. — « Si on vous a appelé Rabsacès. » . . . . B.
6878. *Du comte de Woroncew à M****. 10 mai. — « Votre Excellence me permettra. » . . . . . *Doc. russes.*
6879. *De d'Alembert*. 12 mai. — « Je crois vous avoir parlé. » . . . . B.
6880. Le comte d'Argental. 13 mai. — « Je n'ai que le temps. » . . . C. et F.
6881. Bordes. 13 mai. — « Mon âge commence à désespérer. » . . . . B.
6882. Le comte d'Argental. 15 mai. — « Nous jouons donc plus souvent. » B.
6883. Le comte d'Argental. 16 mai. — « Je dépêche aujourd'hui à M. d'Argental. » . . . . . B.
6884. Le marquis de Chauvelin. 16 mai. — « Il y a longtemps que je vous dois les plus tendres remerciements. ». . . . . B.
6885. Damilaville. 16 mai. — « Je vois bien par votre lettre du 9 de mai. » B.
6886. Marmontel. 16 mai. — « Comment toute l'Académie française ne se récrie-t-elle pas? » . . . . . B.
6887. Le cardinal de Bernis. 18 mai. — « Voici deux exemplaires du mémoire en faveur des Sirven. ». . . . . B.

6888. La marquise du Deffant. 18 mai. — « Il y a plus de six semaines que je suis toujours prêt. » . . . . . B.
6889. A M*** (pour remettre au comte de Wargemont). Ferney, 20 mai. — « Je suis bien malade. » . . . . . C. et F.
6890. *De Moreau de La Rochette.* 20 mai. — « Il y a deux ans que, touché de l'état malheureux. » . . . . . *Soc. acad. de l'Aube.*
6891. M. de Belloy. Ferney, 21 mai. — « J'ai eu la hardiesse de me faire acteur. » . . . . . B.
6892. *De d'Alembert.* 23 mai. — « J'ai reçu le paquet. » . . . . . B.
6893. Damilaville. 23 mai. — « Nous avons reçu le beau discours. » . . B.
6894. Le comte d'Argental. 25 mai — « Je commence ma réplique à votre lettre du 14. ». . . . . B.
6895. *De Mme du Deffant.* 26 mai. — « Ne résistez jamais au désir de m'écrire. » . . . . . Lesc.
6896. Catherine II. 26 mai. — Un voyage en Asie ! ». . . . . B.
6897. D'Étallonde de Morival. 26 mai. — « Je fus très-consolé quand le roi de Prusse. ». . . . . B.
6898. Le duc de Richelieu. Ferney, 27 mai. — « Il me paraît que le royaume du prince Noir. ». . . . . B.
6899. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 29 mai. — « Je vous avais menacé d'une lettre. ». . . . . *Doc. russes*
6900. Le duc de Richelieu. Mai. — « Je vous supplie de lire attentivement. ». . . . . B.
6901. Moreau de La Rochette. Ferney, 1er juin 1767. — « Vous voulez que j'aie l'honneur de vous répondre. ». . . . . B.
6902. M. Cassen, avocat au conseil. Ferney, 2 juin. — « Voici le temps où la famille Sirven. ». . . . . *Dern. Vol.*
6903. M. de Belmont. Ferney, 2 juin. — « Je ne suis point surpris qu'un homme de votre mérite. ». . . . . G. B.
6904. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 2 juin. — « Vous envoyez des tableaux à un aveugle. ». . . . . B.
6905. Le comte d'Argental. 4 juin. — « Mon cher ange éprouve donc aussi. ». . . . . B.
6906. D'Alembert. 4 juin. — « J'ai envoyé vos gants d'Espagne. ». . . B.
6907. M. de La Borde. 4 juin. — « Je vous l'avais bien dit, mon cher Orphée. ». . . . . C. et F.
6908. Damilaville. 4 juin. — « Faites d'abord mes compliments. ». . . B.
6909. Damilaville. 7 juin. — « Voici enfin Sirven qui veut vous voir. ». B.
6910. Le marquis de Florian. 9 juin. — « Seigneurs châtelains, nous vous rendons grâce. ». . . . . B.
6911. Le comte d'Argental. 10 juin. — « Si vous vous portez bien. ». . B.
6912. Le marquis d'Argence de Dirac. 11 juin. — « J'allais vous écrire, quand j'ai reçu. ». . . . . B.
6913. Damilaville. 12 juin. — « J'ai vu M. de Voltaire. ». . . . . B.
6914. Le comte de Wargemont. Ferney, 18 juin. — « Le solitaire pour qui M. le comte de Wargemont. ». . . . . C. et F.

6915. M. Le Riche. 19 juin. — « Un solitaire chez qui vous avez bien voulu. » B.
6916. D'Alembert. 19 juin. — « Un brave officier, nommé M. le comte de Wargemont, vient à notre secours. ». . . . . B.
6917. Le comte d'Argental. 20 juin. — « Mon cher ange se trouve-t-il mieux ? ». . . . . B.
6918. *Du cardinal de Bernis*. 22 juin. — « J'ai lu avec intérêt. ». . . . B.
6919. Le comte de Laurencin. Ferney, 24 juin. — « J'ai été très touché de votre lettre. ». . . . . B.
6920. Damilaville. 24 juin. — « Je reçois la vôtre du 16 juin. ». . . . B.
6921. Le comte de Fékété. 24 juin. — « Celui qui a été assez heureux. » B.
6922. Bordes. 26 juin. — « Le mémoire que vous m'avez envoyé. ». . . C. et F.
6923. Damilaville. 26 juin. — « On me mande que les huguenots. ». . . B.
6924. D'Alembert. Juillet 1767. — « Pendant que la Sorbonne. ». . . . B.
6925. Marmontel. — « Dans le long voyage que Sa Majesté l'impératrice de Russie. ». . . . . B.
6926. Fabry. Vendredi à midi, 1er juillet — « Pierre Servetaz, manouvrier à Ferney. ». . . . . B. et F.
6927. Le comte d'Argental. 4 juillet. — « Vous serez peut être aussi affligé que moi. ». . . . . B.
6928. Damilaville. Ferney, 4 juillet. — « Vous savez que ce fut vous. ». B.
6929. M. de Belloy. Ferney, 6 juillet. — « Il y a quelques années que je ne lis aucun papier public. ». . . . . B.
6930. Colini. Ferney, 7 juillet. — « Il est vrai que j'ai eu la faiblesse. ». B.
6931. Bordes. 8 juillet. — « J'aurai peut-être demain jeudi. ». . . . . C. et F.
6932. M. de Sartines. Ferney, 8 juillet. — « La vérité et moi, nous implorons. ». . . . . B.
6933. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 8 juillet. — « La vieillesse, la maladie et la retraite. ». . . . . B. et F.
6934. Le marquis d'Argence de Dirac. 10 juillet. — « Votre vieux philosophe est bien fâché. ». . . . . B.
6935. Bordes. 10 juillet. — « Mon cher confrère en Académie. ». . . . B.
6936. Damilaville. 11 juillet. — « Il est trop certain que les protestants de Guienne. ». . . . . B.
6937. Bordes. 13 juillet. — « Je trouve vos critiques très-justes. ». . . C. et F.
6938. Le comte de Wargemont. Ferney, 13 juillet. — « Je suis pénétré des attentions. ». . . . . C. et F.
6939. *De d'Alembert*. 14 juillet. — « Je n'ai pas besoin de vous dire. ». . B.
6940. Le comte d'Argental. 15 juillet. — « Je reçois votre lettre angélique. ». . . . . B.
6941. Le comte d'Argental. 16 juillet. — « Je crois que M. de Courteilles est à la campagne. » . . . . . C. et F.
6942. Lekain. 17 juillet. — Je reçois votre lettre du 8. » . . . . . B.
6943. Deparcieux. Ferney, 17 juillet. — « Vous avez dû recevoir des éloges. » . . . . . B.
6944. Damilaville. 18 juillet. — « Ce qu'un homme qui a été historiographe de France. . . . . B. et F.

6945. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 18 juillet. — « Les nouvelles horreurs de La Beaumelle. » . . . . . B. et F.
6946. Le prince de Condé. Ferney, 20 juillet. — « Je suis trop respectueusement attaché. » . . . . . B.
6947. *De d'Alembert.* 21 juillet. — « Il est juste de vous laisser une seconde fois. » . . . . . B.
6948. Le comte d'Argental. 22 juillet. — « Ah! mon respectable ami, mon cher ange! » . . . . . B.
6949. Damilaville. 22 juillet. — « Je ne puis que vous répéter. » . . . B.
6950. Le duc de Richelieu. Ferney, 22 juillet. — « Je me flatte que c'est par votre ordre. » . . . . . B.
6951. Le marquis de Florian. 24 juillet. — « Mes chers patrons d'Hornoy. » B.
6952. M. Ch. du C., gouverneur, pour le roi, d'Andely. Ferney, 24 juillet. — « L'honneur que vous m'avez fait. » . . . . . B.
6953. *De M. Rousseau, conseiller à la cour de Gotha, à M. La Beaumelle.* 24 juillet. — « L'indisposition de Son Altesse sérénissime . ». . B. et F.
6954. Tabareau, directeur des postes à Lyon. 27 juillet — « Il a été avéré. » B.
6955. L'abbé Coger. 27 juillet. — « Vous êtes bien à plaindre. » . . . B.
6956. Moreau de La Rochette. Ferney, 27 juillet. — « Je vous remercie de toutes vos bontés. ». . . . . B.
6957. Le comte d'Argental. 29 juillet. — « Vos *Scythes* de Lyon sont prêts. ». . . . . B.
6958. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 31 juillet. — « J'ai cru avec le public. » Pr.
6959. Le comte de Wargemont. Ferney, 1er auguste 1767. — « J'ai reçu la lettre dont vous m'honorez. ». . . . . C. et F.
6960. Damilaville. 1er auguste. — « Mes associés vous ont envoyé. ». . B.
6961. D'Alembert. 3 auguste. — « Il faut que je vous dise ingénument. » B.
6962. La duchesse de Saxe-Gotha. 3 auguste. — « Mon attachement pour Votre Altesse sérénissime. » . . . . . B. et F.
6963. *De d'Alembert.* 4 auguste. — « Tranquillisez-vous, mon cher maître. » B.
6964. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 5 auguste. — « Je crois devoir envoyer. ». . . . . B. et F.
6965. Damilaville. 5 auguste. — « Lacombe me mande qu'il imprime. » B.
6966. Marmontel. 7 auguste. — « Vous savez sans doute que ce malheureux Coger. ». . . . . B.
6967. Le comte d'Argental. 7 auguste. — « Je vous crois actuellement à Paris » . . . . . B.
6968. Lacombe. Ferney, 7 auguste. — « Il serait sans doute bien flatteur. » . . . . . B.
6969. Guyot. Ferney, 7 auguste. — « Il est très-certain que la France manque » . . . . . B.
6970. Damilaville. 8 auguste. — « Je vous ai obligation. ». . . . . B
6971. *De Hennin.* 9 août. — « Mon secrétaire m'ayant quitté. » . *Corresp. inéd.*
6972. Hennin. 9 auguste : aoust est bien welche. — « Ma foi, je crois que vous faites. ». . . . . B.
6973. D'Alembert. 10 auguste. — « Mon cher philosophe saura. ». . . B.

6974. Le marquis de Miranda, camérier major du roi d'Espagne, écrit sous le nom d'un amtmann de Bâle. 10 auguste. — « Vous osez penser dans un pays. » . . . . . B.
6975. Barrau. Ferney, 11 auguste. — « On fait actuellement une nouvelle édition. » . . . . . B.
6976. Le comte de Fékété. A Genève, en passant, 12 auguste. — « J'ai vu la personne qui a été assez heureuse. » . . . . . B.
6977. Damilaville. 12 auguste. — « Je crois qu'il faut laisser imprimer. » B.
6978. Le comte d'Argental. 13 auguste. — « Ah! mon Dieu! on me mande que Mme d'Argental. » . . . . . B.
6979. Le prince de Gallitzin. Ferney, 14 auguste. — « Je vois par les lettres dont Sa Majesté impériale et Votre Excellence m'honorent. » . . . . . B.
6980. La duchesse de Saxe-Gotha. 14 auguste. — « Je suis pénétré jusqu'au fond du cœur. » . . . . . B. et F.
6981. Eisen. Ferney, 14 auguste. — « Je commence à croire que *la Henriade.* » . . . . . B.
6982. Damilaville. 14 auguste. — « Votre lettre du 8 ne m'a pas laissé une goutte de sang. » . . . . . B.
6983. Lekain. Ferney, 14 auguste. — « Je vous envoie la distribution des rôles. » . . . . . B.
6984. M. Ribotte. 14 auguste. — « Il est triste qu'un homme tel que La Beaumelle. » . . . . . *Protest. fr.*
6985. *De d'Alembert.* 14 auguste. — « Les philosophes doivent être comme les petits enfants » . . . . . B.
6986. Le duc de Richelieu. Ferney, 17 auguste. — « Celle-ci est bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre. ». . . . B.
6987. Le comte d'Argental. Ferney, 18 auguste. — « Bénis soient Dieu et mes anges ! » . . . . . B.
6988. Le marquis de Villevieille. Ferney, 18 auguste. — « Je doute beaucoup que le sieur La Beaumelle. » . . . . . B.
6989. Chenevières. 18 auguste. — « Je ne vous écris que dans les occasions. » . . . . . C. et F.
6990. Marmontel. Ferney, 21 auguste. — « Je reçois votre lettre du 7. ». B.
6991. M. de Belmont. Ferney, 21 auguste. — « M. de Belmont doit avoir reçu la nouvelle édition des *Scythes.* » . . . . . G. B.
6992. Damilaville. 22 auguste. — « Je sais que vous vous amusez quelquefois de littérature. » . . . . . B.
6993. Le duc de Richelieu. Ferney, 22 auguste. — « Vous m'avez ordonné de donner dix louis d'or à Galien. » . . . . . C. et F.
6994. Moultou. 22 auguste. — « J'ai la fièvre, je ne puis vous dire qu'un mot. » . . . . . A. C.
6995. L'abbé d'Olivet. 23 auguste. — « Si j'étais votre Atticus. ». . . B.
6996. Le comte de Woroncew. Ferney, 25 auguste. — « Je suis, il est vrai, à mon cinquième accès de fièvre. » . . . . . *Doc. russes.*
6997. La duchesse de Saxe-Gotha. 26 auguste. — « J'obéis à vos ordres. » B. et F.

6998. Bordes. 30 auguste. — « Mon cher confrère, mettez dans votre bibliothèque. » . . . . . C. et F.
6999. Vernes. 1er septembre 1767. — « Voici les paroles de Sanchoniathon. » . . . . . B.
7000. Le comte d'Argental. 2 septembre. — « Nous nous apprêtons à célébrer la convalescence. » . . . . . B.
7001. L'abbé d'Olivet. 2 septembre. — « Votre nom, votre âge, vos qualités. » . . . . . B.
7002. D'Alembert. 4 septembre. — « Voici une occasion d'exercer votre philosophie. » . . . . . B.
7003. L'abbé Audra. Septembre. — « La malheureuse aventure de Sainte-Foy. » . . . . . C et F.
7004. Damilaville. 4 septembre. — « Je reçois votre lettre du 29 d'auguste. » . . . . . B.
7005. Audibert, fils aîné. Ferney, 5 septembre. — « Celui qui a disputé le prix. » . . . . . B.
7006. *De M. Rousseau, conseiller de la cour de Gotha, à M. La Beaumelle.* 5 septembre. — « Je suis on ne peut plus mortifié. » . . B. et F.
7007. Chenevières. 7 septembre. — « Je suppose que vous avez eu la bonté. » . . . . . C. et F.
7008. Le duc de Richelieu. Ferney, 9 septembre. — « Rendez à César ce qui appartient à César. » . . . . . B.
7009. Mme veuve Duchesne. Ferney, 12 septembre. — « A la réception de votre lettre. » . . . . . C. et F.
7010. Chenevières. 12 septembre. — « Permettez-moi que je vous parle encore. » . . . . . C. et F.
7011. Damilaville. 12 septembre. — « Je reçois votre lettre du 5. » . . B.
7012. Le duc de Richelieu. Ferney, 12 septembre. — « J'ai fait prier notre résident. » . . . . . B.
7013. Le duc de Richelieu. Ferney, 13 septembre. — « Vous me pardonnerez si je me sers d'une main étrangère. ». . . . . B.
7014. Le comte d'Argental. 18 septembre. — « Mon cher ange est donc dans l'allégresse. » . . . . . B.
7015. Damilaville. 18 septembre. — « Je saisis l'intervalle de ma fièvre.» B.
7016. Damilaville. 19 septembre. — « Je vous ai envoyé une petite galanterie. » . . . . . B.
7017. Le marquis de Villette. 20 septembre. — « Je vous pardonne d'avoir oublié. ». . . . . B.
7018. Damilaville. 21 septembre. — « Le malade demande comment se porte le malade. » . . . . . B.
7019. *De d'Alembert.* 22 septembre. — « Avouez que les pauvres mathématiciens. ». . . . . B
7020. Damilaville. 23 septembre. — « Le malade de Ferney est bien en peine. ». . . . . B.
7021. Guyot. Ferney, 25 septembre. — « J'ai enfin reçu les deux premiers volumes. ». . . . . B.

7022. Le comte d'Argental. 28 septembre. — « Quoique vous ne m'écrivez point » . . . . . B.
7023. Damilaville. 28 septembre. — « Je reçois votre lettre du 21. » . . B.
7024. Colini. Ferney, 28 septembre. — « Votre dissertation sur le cartel. » B.
7025. Dupont. Ferney, 29 septembre. — « Il faut que je vous avoue. » . B.
7026. Le comte d'Argental. 30 septembre. — « Je ne comprends pas. » . B.
7027. Le comte André Schouvalow. Ferney. 30 septembre. — « J'ai été longtemps malade. » . . . . . B.
7028. D'Alembert. 30 septembre. — « Gabriel Cramer dit qu'il n'a point retrouvé. » . . . . . B.
7029. Thieriot. 30 septembre. — « J'ai été fort occupé. » . . . . . B.
7030. Le comte de Wargemont. Ferney, 1er octobre 1767. — « Je venais d'écrire à Mme la comtesse de Beauharnais. » . . . . . C. et F.
7031. Chenevières. 1er octobre. — « Il est vrai qu'il a couru des bruits ridicules. » . . . . . C. et F.
7032. Le marquis d'Argence de Dirac. Ferney, 1er octobre. — « Par votre lettre du 20 de septembre » . . . . . B.
7033. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 1er octobre. — « Je suis encore entre le mont Jura et les Alpes. » . . . . . B.
7034. Damilaville. 2 octobre. — « Fondez donc cette maudite glande. » . B.
7035. Moreau de La Rochette. Ferney, 4 octobre. — « Voici le mois d'octobre. » . . . . . B.
7036. Marmontel. 4 octobre. — « Tandis que vous imprimez. » . . . C. et F.
7037. Le marquis de Villette. Ferney, 4 octobre. — « Votre sage héros. » B.
7038. D'Étallonde de Morival. 6 octobre. — « Celui à qui vous avez écrit. » B.
7039. Le prince Dmitri Gallitzin. Ferney, 7 octobre. — « Il y a quelques semaines que M. le comte de Woronzoff. » . . . . *Doc. russes.*
7040. Damilaville. 9 octobre. — « Je n'ai point encore de nouvelles. » . B.
7041. La marquise de Florian. Ferney, 12 octobre. — « Il n'y a pas moyen que je vous blâme. » . . . . . B.
7042. Dupont. Ferney, 13 octobre. — « Depuis ma dernière lettre j'ai reçu. » . . . . . B.
7043. Le comte d'Argental. Ferney, 14 octobre. — « J'apprends qu'on vous a saigné trois fois. » . . . . . B.
7044. Marmontel. 14 octobre. — « Mon cher ami, qui m'appelez votre maître. » . . . . . B.
7045. M. de Belmont. Ferney, 14 octobre. — « Votre gouverneur des Andelys ne paraît pas. » . . . . . G. B.
7046. *De Moreau de La Rochette.* 14 octobre. — « Nous ne sommes pas mieux traités ici. » . . . . . *Soc. acad. de l'Aube.*
7047. Damilaville. 16 octobre. — « Je vous parlerai de Henri IV. ». . . B.
7048. Le comte d'Argental. 16 octobre. — « Je jure par tous les anges. » B.
7049. Mlle Clairon. 18 octobre. — « Vous m'apprenez que vous revenez » . B.
7050. L'abbé de Voisenon. 19 octobre. — « Je n'osais me plaindre de votre silence. » . . . . . B.
7051. Colini. Ferney, 21 octobre. — « J'ai lu avec un très-grand plaisir. » B.

7052. Le comte de Fékété. Ferney, 23 octobre. — « Je reçus hier vos vers, qui m'étonnent toujours. ». . . . . B.
7053. Dupont. Ferney, 24 octobre. — « Je reçois votre lettre du 18. ». . B.
7054. Christin. Ferney, 27 octobre. — « Je vous écris à tout hasard » . B.
7055. Élie de Beaumont. 28 octobre. — « Non, mon cher défenseur de l'innocence. » . . . . . B.
7056. *De Colini*. 29 octobre. — « Monseigneur l'électeur a lu avec avidité. » . . . . . B.
7057. Damilaville. 30 octobre. — « Je reçois votre lettre du 20 d'octobre. » B.
7058. Dupont. Ferney, 31 octobre. — « Je reçois votre lettre. ». . . . B.
7059. Damilaville. 2 novembre 1767. — « Mon corps qui n'en peut plus. » B.
7060. Moreau de La Rochette. Ferney, 3 novembre. — « Les arbres dont vous me gratifiez . ». . . . . B.
7061. D'Alembert. 4 novembre. — « Mon cher philosophe (car il faut toujours vous appeler) ». . . . . B.
7062. Le comte d'Argental. 6 novembre. — « Vraiment je ne savais pas. » . B.
7063. Dupont. Ferney, 7 novembre. — « Je reçois à la fois vos deux lettres. » . . . . . B.
7064. Le comte de La Touraille. 9 novembre. — « Je n'ai pu répondre aussitôt. » . . . . . B.
7065. Chenevières. 9 novembre. — « Vraiment, mon cher ami, je suis fort aise. » . . . . . B.
7066. Damilaville. 11 novembre. — « J'ai aussi une très-ancienne colique. ». . . . . B.
7067. Colini. Ferney, 11 novembre. — « Oublierez-vous toujours. ». . . B.
7068. Chardon. Ferney, 14 novembre. — « Il paraît que le conseil. ». . B.
7069. Dupont. 17 novembre. — « J'écris quand je peux. ». . . . . B.
7070. Damilaville. 18 novembre. — « Je présume qu'on vous a donné de fausses alarmes. ». . . . . B.
7071. Mme d'Épinai. 20 novembre. — « Ma belle philosophe a donc aussi. » B.
7072. Le chevalier de Taulès. Ferney, 20 novembre. — « Le zèle de M. de Barrau s'est bien ralenti. ». . . . . B.
7073. Chabanon. Ferney, 20 novembre. — « Vous êtes assurément un plus aimable enfant. ». . . . . B.
7074. Damilaville. 23 novembre. — « Vous n'aviez pas besoin. ». . . . B.
7075. Le duc de Bouillon. Ferney, 25 novembre. — « Les bontés dont Votre Altesse m'a toujours honoré. ». . . . . C. et F.
7076. Marin. 27 novembre. — « Vous me demandez si je m'intéresse. ». . B.
7077. Damilaville. 27 novembre. — « Je suppose pour ma consolation. ». B.
7078. Le duc de Richelieu. Ferney, 28 novembre. — « Il y a environ quarante-cinq ans. ». . . . . B.
7079. Chabanon. 30 novembre. — « L'anecdote parlementaire que vous avez la bonté. ». . . . . B.
7080. Lekain. 30 novembre. — « Voici le temps où vous m'avez promis. » B.
7081. Damilaville. 1er décembre 1767. — « J'attends demain une lettre de vous. ». . . . . B.

7082. Marmontel. 2 décembre. — « Commençons par les empereurs. ». B.
7083. Damilaville. 2 décembre. — « Mme de Savigny, à qui j'avais écrit. » B.
7084. Le comte de Rochefort. Ferney, 2 décembre. — « Quand vers leur fin mes ans sont emportés. ». . . . . B.
7085. Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne. 6 décembre. — « On m'apprend que Votre Majesté semble désirer. ». . . . . B.
7086. *De Hennin*. 6 décembre. — « Voici la *Gazette du commerce*. ». *Corresp. inéd.*
7087. Le comte d'Argental. Ferney, 7 décembre. — « Je vous dépêche mon gendre. ». . . . . B.
7088. Chabanon. Ferney, 7 décembre. — « Ami aussi essentiel qu'aimable. » B.
7089. Peacock, ci-devant fermier général du roi de Patna. Ferney, 8 décembre. — « Je ne saurais vous remercier en anglais. ». . . . B.
7090. Fenouillot de Falbaire. Ferney, 11 décembre. — « Je ne peux trop vous remercier. ». . . . . B.
7091. Chardon. 11 décembre. — « Vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles. ». . . . . B.
7092. L'abbé Morellet. 12 décembre. — « Vous êtes le modèle de la générosité. ». . . . . B.
7093. Le duc de Richelieu. Ferney, 13 décembre. — « Votre malingre et affligé serviteur. ». . . . . B.
7094. Le chevalier de Taulès. Ferney, 14 décembre. — « Mes raisons de vous aimer. ». . . . . B.
7095. Dupont. Ferney, 14 décembre. — « Vous n'ignorez pas qu'après les saisies. ». . . . . B.
7096. Dupont. 14 décembre. — « Vous voyez que je mets vos intérêts en sûreté. ». . . . . B.
7097. Damilaville. Ferney, 14 décembre. — « Je reçois votre lettre du 28 de novembre. ». . . . . B.
7098. Hennin. Mardi. — « Voici un pauvre garçon bien malheureux. ». B.
7099. Le marquis de Thibouville. 16 décembre. — « Je vous ai écrit une lettre bien chagrine. ». . . . . B.
7100. De Pomaret, ministre du saint Évangile à Ganges en Languedoc. 18 décembre. — « Le solitaire à qui M. de Pomaret a écrit. ». B.
7101. Chabanon. 18 décembre. — « Mon cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère. ». . . . . B.
7102. Chabanon. 21 décembre. — « Vous me faites aimer le péché originel. ». . . . . B.
7103. Le duc de Bouillon. Ferney, 23 décembre. — « Je n'ai appris la perte cruelle. ». . . . . B.
7104. De Belmont. Ferney, 23 décembre. — « Il y a un mois que le vieux malade. » . . . . . G. B.
7105. Moultou. Ferney, 23 décembre. — « L'affaire des Sirven devient d'une importance. » . . . . . A. C.
7106. Damilaville. 24 décembre. — « Je reçois votre lettre du 8 du mois.» B.
7107. Olivier des Monts. 25 décembre. — « La personne à qui vous avez bien voulu écrire. » . . . . . B.

7108. Chardon. 25 décembre. — « Je n'ai pu retrouver le petit mémoire.» B.
7109. Chabanon. 25 décembre. — « En qualité de vieux faiseur de vers.» B.
7110. D'Alembert. 26 décembre. — « Sur une lettre que frère Damilaville m'a écrite. » . . . . . B.
7111. Maigrot, chancelier du duché souverain de Bouillon. Ferney, 28 décembre. — « Vous m'imposez le devoir de la reconnaissance. ». B.
7112. Mme Necker. 28 décembre. — « Il faut que j'implore votre esprit conciliant. » . . . . . B.
7113. Moultou. 29 décembre. — « Eh bien! le diable qui se mêle. » . . A. C.
7114. *De Frédéric II, roi de Prusse.* Décembre 1767. — « Bonjour et bon an au patriarche de Ferney. ». . . . . Pr.
7115. M. P*** de V***. Ferney. — « Je suis si vieux et si malade. ». . . B.

1768

7116. Marmontel. 1er janvier 1768. — « Que voulez-vous que je vous dise. » . . . . . B.
7117. Damilaville. 1er janvier. — « Je crains que vous ne soyez malade.» B.
7118. Le marquis d'Argence de Dirac. 2 janvier. — « Je vous dois des réponses. » . . . . . C. et F.
7119. *De Hennin.* 4 janvier. — « Je vous ai caché jusqu'aujourd'hui une sottise. » . . . . . *Corresp. inéd.*
7120. Hennin. Ferney, 4 janvier. — « Lorsque vous prîtes le sieur Galien. ». . . . . B.
7121. Le comte d'Argental. 4 janvier. — « Comme les cuisiniers partent toujours de Paris. ». . . . . B.
7122. Le duc de Richelieu. Ferney, 6 janvier. — « M. Hennin, résident à Genève. » . . . . . B.
7123. Henri Panckoucke. Ferney, 8 janvier. — « Vous ne sauriez croire combien j'aime. ». . . . . B.
7124. Le marquis de Villevieille. 8 janvier. — « Il y a des occasions. » . B.
7125. Damilaville. 8 janvier. — « Je n'ai point vu la facétie. » . . . . B.
7126. Le comte de La Touraille. — « Je suis aveugle et sourd. ». . . . B.
7127. Chabanon. 11 janvier. — « Vous êtes assurément bien bon. » . . B.
7128. La duchesse de Choiseul. Lyon, 12 janvier. — « Je vous fais ces lignes pour vous dire. » . . . . . B.
7129. Servan. 13 janvier. — « Vous m'avez prévenu. ». . . . . B.
7130. Hennin. 13 janvier. — « Vous savez que la place de M. Camp*** . » B.
7131. *De Hennin.* 13 janvier. — « Ce que vous désirez est fait. ». . *Corresp. inéd.*
7132. Saurin. 13 janvier. — « Savez-vous bien que je n'ai point votre *Joueur anglais.* » . . . . . B.
7133. Damilaville. 13 janvier. — « Je reçois votre lettre du 7 janvier. » . B.
7134. Marmontel. 13 janvier. — « Il y a longtemps que je connais. ». . B.

7135. Beauzée. 14 janvier. — « Si je demeurais au fond de a Sibérie. » B.
7136. Damilaville. 15 janvier. — « Je réponds en hâte à votre lettre du 7. » B.
7137. Chardon. Ferney, 15 janvier. — « Souffrez qu'en vous renouvelant mes hommages. » . . . . . B.
7138. Le Riche. 16 janvier. — « Je vous suis très-obligé. » . . . . . B.
7139. Élie de Beaumont. Ferney, 16 janvier. — « Ainsi donc, mon cher défenseur de l'innocence. » . . . . . B.
7140. *De Hennin.* 16 janvier. — « J'ai reçu par la poste. » . . . *Corresp. inéd.*
7141. Hennin. Ferney, 17 janvier. — « Savez-vous bien de qui est l'ouvrage. » . . . . . B.
7142. Le duc de Richelieu. Ferney, 18 janvier. — « Ce n'est aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon ni au libérateur de Gênes. » . . . B.
7143.* Chabanon. 18 janvier. — « La grippe, en faisant le tour du monde. » B.
7144. Le chevalier de Taulès. Ferney, 18 janvier. — « Mes inquiétudes sur les tracasseries de Genève. » . . . . . B.
7145. Moreau de La Rochette. Ferney, 18 janvier. — « Je vous renouvelle, cette année. » . . . . . B.
7146. Damilaville. 18 janvier. — « Je n'aurai point de repos. » . . . . B.
7147. *De d'Alembert.* 18 janvier. — « J'ai reçu la lettre de Genève. » . B.
7148. L'abbé Morellet. 22 janvier. — « Vous savez qu'on a donné 600 fr. » B.
7149. Le duc de Richelieu. Ferney, 22 janvier. — « En réfutation de la lettre dont vous m'honorez. » . . . . . B.
7150. Marmontel. 22 janvier. — « Voici un petit rogaton. » . . . . . B.
7151. Le comte d'Argental. 23 janvier. — « C'est une grande consolation pour moi. » . . . . . B.
7152. Damilaville. 27 janvier. — « Il y a deux points importants. ». . . B.
7153. Le baron Grimm. 29 janvier. — « Puisque votre ami veut absolument avoir. » . . . . . B.
7154. Chabanon. Ferney, 29 janvier. — « Ami vrai et poëte philosophe. » B.
7155. L'abbé d'Olivet. 29 janvier. — « Vous m'écrivez sans lunettes. ». . B.
7156. Catherine II. 29 janvier. — « On dit qu'un vieillard nommé Siméon. » B.
7157. Le président de Ruffey. Ferney, 30 janvier. — « Je vous fais mon compliment. ». . . . . TH. F.
7158. Panckoucke. 1er février 1768. — « Le froid excessif, la faiblesse excessive, la vieillesse excessive. » . . . . . B.
7159. *De Hennin.* 1er févr. — « Je reçois dans le moment la réponse. » *Corresp. inéd.*
7160. Moultou. 3 février. — « Enfin, après cinq ans de peines. » . . . A. C.
7161. Chardon. Ferney, 3 février. — « Je vous l'avais bien dit. » . . . C. et F.
7162. Mme ***. 3 février. — « Toute ma famille vous fait ses baise-mains. » . . . . . C. et F.
7163. Le comte de Rochefort. — « Je crois qu'on peut hasarder par la poste. ». . . . . C. et F.
7164. Damilaville. 3 février. — « Je reçois votre consolante lettre du 27 janvier. » . . . . . B.
7165. *De la marquise d'Antremont.* 4 février. — « Une femme qui n'est pas Mme Desforges-Maillard. » . . . . . B.

7166. Damilaville. 5 février. — « Mon fils adoptif arrive. » . . . . . B.
7167. Saurin. 5 février. — « Je ne suis point de votre avis. » . . . . B.
7168. Mme de Saint-Julien. Ferney, 5 février. — « Votre lettre, vos bontés pour mon fils adoptif. » . . . . . B.
7169. *De Moreau de La Rochette*. 6 février. — « Nous avons essuyé ici, comme chez vous. » . . . . . *Soc. acad. de l'Aube.*
7170. Le comte d'Argental. 6 février. — « Mon gendre m'apporte votre lettre. » . . . . . B.
7171. Chenevières. — « Je vous prie de faire rendre sur-le-champ. » . . C. et F.
7172. Le chevalier de Taulès. Ferney, 6 février. — « Si vous vous intéressez. » . . . . . B.
7173. La marquise du Deffant. Ferney, 8 février. — « Je n'écris point, cela est vrai. » . . . . . B.
7174. La duchesse de Choiseul. Ferney, 8 février. — « Un vieillard presque aveugle. » . . . . . B.
7175. Damilaville. 8 février. — « Le malheur des Sirven fait le mien. » . B.
7176. Chabanon. 12 février. — « Tout va bien, puisque *Eudoxie* est faite. » B.
7177. Le comte André Schouvalow. Ferney, 12 février. — « Vous m'avez écrit de Moscou. » . . . . . B.
7178. Le comte de Rochefort. 12 février. — « Hier il arriva dans ma cour. » . . . . . B.
7179. Maigrot. Ferney, 12 février. — « Je vous remercie de toutes vos bontés. » . . . . . B.
7180. Le comte de Lewenhaupt. 13 février. — « Je voudrais bien que votre nouvelle fût vraie. » . . . . . B.
7181. Le comte d'Argental. 15 février. — « Je vais bien vous ennuyer. » B.
7182. *De d'Alembert*. 18 février. — « Marmontel vient de me dire. » . . B.
7183. Le comte d'Argental. 19 février. — « Le dernier article de votre lettre du 12 février. » . . . . . B.
7184. La marquise d'Antremont. 20 février. — « Vous n'êtes point la Desforges-Maillard. » . . . . . B.
7185. Le président Hénault. Ferney, 26 février. — « Vous ne voulez donc pas placer. » . . . . . B.
7186. Chardon. Février. — « Cicéron et Démosthène, à qui vous ressemblez. » . . . . . B.
7187. Dutens. Ferney, 29 février. — « Vous rendez un grand service à la littérature. » . . . . . C. et F., et B.
7188. Le duc de Richelieu. Ferney, 1er mars 1768. — « Vous avez daigné faire une petite visite à Ferney. » . . . . . B.
7189. Dorat. Ferney, 1er mars. — « J'ai toujours sur le cœur la calomnie. » . . . . . B.
7190. Le Riche. 1er mars. — « Après la malheureuse aventure de deux paquets. » . . . . . B.
7191. Chabanon. 1er mars. — « Maman verra donc *Eudoxie*. » . . . . B.
7192. Le comte de Rochefort. Ferney, 1er mars. — « Vous m'avez envoyé du vin de Champagne. » . . . . . B.

7193. Hennin. Ferney, mardi matin, 1er mars. — « Soyez très-sûr que votre Languedochienne. ». . . . . B.

7194. *De Hennin.* 1er mars. — « Si j'avais pu prévoir qu'on vous rendît compte. » . . . . . *Corresp. inéd.*

7195. Hennin. Mardi au soir, 1er mars. — « Mon cher ministre, mon ministre prédicant. » . . . . . B.

7196. Le comte d'Argental. 1er mars. — « Quoique vous ne soyez qu'un excommunié. » . . . . . C. et F.

7197. Chabanon. 2 mars. — « Vous êtes fort comme Samson. » . . . B.

7198. Mme de Saint-Julien. Ferney, 4 mars. — « M. Dupuits est allé à Paris. » . . . . . B.

7199. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 4 mars. — « Je n'ai pu trouver l'estampe que vous demandez. » . . . . . C. et F.

7200. Le chevalier de Taulès. 4 mars. — « Les trois quarts de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV.* » . . . . . B.

7201. Élie de Beaumont. 4 mars. — « Mon cher patron des infortunés. » B.

7202. Le président de Ruffey. Ferney, 7 mars. — « Vous verrez, selon toutes les apparences. » . . . . . Th. F.

7203. *De Hennin.* 13 mars. — « Je suis accoutumé à entendre redire vingt fois ». . . . . *Corresp. inéd.*

7204. M. de La Tourette. Ferney, 13 mars. — « Le vieux solitaire, bien triste et bien malade. ». . . . . C. et F.

7205. Chabanon. 14 mars. — « Vous êtes aussi essentiel qu'aimable. » . C. et F.

7206. Le comte de La Touraille. 15 mars. — « Permettez que je vous dise la même chose. » . . . . . C. et F.

7207. Hennin. Ferney, 15 mars. — « Il est vrai que Ferney est à vendre. » B.

7208. Folie à M. le duc de Choiseul. 16 mars. — « J'ai reçu avec satisfaction. ». . . . . B.

7209. *De Hennin.* 16 mars. — « J'ai fait connaître vos intentions. » *Corresp. inéd.*

7210. Chardon. 16 mars. — « Comme M. l'abbé Chardon, votre cousin. » B.

7211. Chenevières. 18 mars. — « Les auteurs et les actrices ont cela de commun . » . . . . . C. et F.

7212. Hennin. 18 mars. — « J'étais près de signer. » . . . . . B.

7213. *De Hennin.* 19 mars. — « Il y a du changement. » . . . . *Corresp. inéd.*

7214. Le chevalier de Taulès. 21 mars. — « J'ai déjà eu l'honneur de vous répondre. ». . . . . B.

7215. *De la marquise du Deffant.* De saint Joseph, mardi 22 mars. — (Ma date servira de signature). « J'ai eu la visite de Mme Denis. » . Lesc.

7216. Mme Favart. Ferney, 23 mars. — « Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé. » . . . . . B.

7217. Hennin. Mercredi au soir. — « Mille tendres remerciements à mon très-cher ministre. » . . . . . B.

7218. La marquise du Deffant. 30 mars. — « Quand j'ai un objet, quand on me donne un thème . ». . . . . B.

7219. M. Delaleu, notaire à Paris. 30 mars. — « Le séjour que Mme Denis doit faire à Paris. » . . . . . B.

7220. Panckoucke. Ferney, mars. — « En vous remerciant de votre lettre. » . . . . . B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

Albergati Capacelli (le marquis). Lettres 6903, 7033, 7199.
Alembert (d'). Lettres 6681, 6693, 6872, 6877, 6906, 6916, 6924, 6961, 6973, 7002, 7028, 7061, 7110.
Anonymes. Lettres 6707, 6818, 6827, 6889, 6952, 7115, 7162.
Antremont (Mme la marquise d'). Lettre 7184.
Argence de Dirac (le marquis d'). Lettres 6680, 6805, 6912, 6934, 7032, 7118.
Argental (le comte d'). Lettres 6644, 6648, 6650, 6654, 6655, 6659, 6667, 6668, 6690, 6706, 6710, 6724, 6731, 6738, 6739, 6746, 6751, 6790, 6795, 6832, 6839, 6841, 6848, 6852, 6856, 6861, 6862, 6875, 6880, 6882, 6883, 6894, 6905, 6911, 6917, 6927, 6940, 6941, 6948, 6957, 6967, 6978, 6987, 7000, 7014, 7022, 7026, 7043, 7048, 7062, 7087, 7121, 7151, 7170, 7181, 7183, 7196.
Argental (Mme la comtesse d'). Lettres 6665, 6715.
Audibert fils aîné, à Marseille. Lettre 7005.
Audra (l'abbé), professeur royal à Toulouse. Lettre 7003.
Barrau (de). Lettre 6975. — Voyez Taulès.
Beaumont (Élie de). Lettres 6673, 6729, 6753, 6780, 6801, 6804, 6838, 7055, 7139, 7201.
Beauteville (le chevalier de). Lettres 6661, 6672, 6686, 6737.
Beauzée (Nicolas), le grammairien. Lettre 7135.
Belloy (de). Lettres 6849, 6891, 6929.
Belmont (de), directeur du théâtre de Bordeaux. Lettres 6840, 6868, 6903, 6991, 7045, 7104.
Bérault de Bergastel (l'abbé). Lettre 6788.
Berne (M. l'avoyer de). Lettre 6734.
Bernis (le cardinal de). Lettres 6733, 6843, 6887.
Bernstorff (le comte de), premier ministre du roi de Danemark. Lettre 6718.
Boccage (Mme du). Lettre 6821.
Boisgelin (le comte de), maître de la garde-robe du roi. Lettre 6799.
Bordes (Ch.). Lettres 6743, 6816, 6845, 6881, 6922, 6931, 6935, 6937, 6998.
Boufflers (Mme la marquise de). Lettres 6689, 6704.
Bouillon (le duc de). Lettres 7075, 7103.
Cassen, avocat au conseil. Lettres 6847, 6902.
Catherine II, impératrice de Russie. Lettres 6771, 6896, 7156.
Ch. du C., gouverneur, pour le roi, d'Andely. Lettre 6952.

Chabanon (de). Lettres 6723, 6797, 6806, 6811, 7073, 7079, 7088, 7101, 7102, 7109, 7127, 7143, 7154, 7176, 7191, 7197, 7205, 7210.
Chardon. (M.). Lettres 6712, 6825, 7068, 7091, 7108, 7137, 7161, 7186.
Chastellux (le chevalier de). Lettres 6674, 6740.
Chauvelin (le marquis de). Lettres 6691, 6766, 6884.
Chenevières (de). Lettres 6725, 6833, 6989, 7007, 7010, 7031, 7065, 7171, 7211.
Choiseul (le duc de). Lettres 6662, 6759, 7208.
Choiseul (Mme la duchesse de). Lettre 7128, 7174.
Christian VII, roi de Danemark. Lettre 6719.
Christin (M.), avocat à Saint-Claude. Lettres 6769, 6792, 7054.
Clairon (Mlle). Lettre 7049.
Coger (l'abbé). Lettre 6955.
Colini. Lettres 6761, 6930, 7024, 7051, 7067.
Condé (Louis-Joseph de Bourbon, prince de). Lettre 6946.
Coqueley de Chaussepierre, avocat. Lettre 6855.
Cramer (Mme Gabriel). Lettre 6708.
Crassy (Desprez de). Lettre 6828.
Damilaville. Lettres 6645, 6656, 6657, 6675, 6684, 6685, 6705, 6714, 6720, 6730, 6754, 6755, 6758, 6772, 6781, 6786, 6802, 6815, 6822, 6829, 6831, 6837, 6846, 6865, 6874, 6885, 6893, 6908, 6909, 6913, 6920, 6923, 6928, 6936, 6944, 6949, 6960, 6965, 6970, 6977, 6982, 6992, 7004, 7011, 7015, 7016, 7018, 7020, 7023, 7034, 7040, 7047, 7057, 7059, 7066, 7070, 7074, 7077, 7081, 7083, 7097, 7106, 7117, 7125, 7133, 7136, 7146, 7152, 7164, 7166, 7175.
Deffant (Mme la marquise du). Lettres 6888, 7173, 7218.
Delaleu, notaire à Paris. Lettre 7219.
Deparcieux (Antoine). Lettre 6943.
Dorat. Lettres 6658, 6694, 6760, 6784, 6809, 7189.
Duchesne (Mme Ve), libraire. Lettres 6851, 7009.
Dupont (M.). Lettres 7025, 7042, 7053, 7058, 7063, 7069, 7095, 7096.
Dutens. Lettre 7187.
Eisen. Lettre 6981.
Épinai (Mme d'). Lettre 7071.
Étallonde de Morival (d'). Lettres 6671, 6735, 6897, 7038.
Fabry (M.), maire de Gex. Lettre 6926.
Favart (Mme). Lettre 7216.
Fékété (le comte Georges de), vice-chancelier de Hongrie. Lettres 6921, 6976, 7052.
Fenouillot de Falbaire. Lettre 7090.
Florian (le marquis de). Lettres 6676, 6713, 6782, 6823, 6842, 6910, 6951.
Florian (Mme la marquise de). Lettres 6810, 6835, 7041.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 6651, 6779, 6824, 6870.
Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. Lettre 6670.
Gallitzin (le prince de), ambassadeur de Russie à Paris. Lettres 6834, 6979, 7039.
Grammont (Mme la duchesse). Lettre 6817.
Grimm (le baron). Lettre 7153.
Guyot (P.-J.-J.-Guillaume). Lettres 6969, 7021.

Hénault (le président). Lettre 7185.
Hennin. Lettres 6646, 6697, 6698, 6700, 6701, 6702, 6727, 6750, 6972, 7098, 7120, 7130, 7141, 7193, 7195, 7207, 7212, 7217.
Hesse-Cassel (Frédéric, landgrave de). — Voyez Frédéric.
La Borde (de), premier valet de chambre du roi. Lettres 6869, 6907.
Lacombe, libraire à Paris. Lettres 6777, 6867, 6968.
La Touraille (le comte de). Lettres 6687, 7064, 7126, 7206.
La Tourette (de). Lettre 7204.
Laurencin (le comte de). Lettre 6919.
La Vallière (le duc de). Lettre 6763.
Laverdy (de), contrôleur général. Lettre 6709.
Le Bault (le conseiller). Lettres 6688, 6726.
Lekain. Lettres 6747, 6756, 6764, 6767, 6768, 6778, 6783, 6785, 6789, 6864, 6942, 6983, 7080.
Le Riche. Lettres 6682, 6711, 6791, 6915, 7138, 7190.
Lewenhaupt (le comte de). Lettre 7180.
Linguet (Simon-Nicolas-Henri), avocat. Lettre 6793.
Maigrot, chancelier du duché souverain de Bouillon. Lettres 7111, 7179.
Marin (M.). Lettres 6853, 7076.
Mariott (M.), avocat général d'Angleterre. Lettre 6770.
Marmontel. Lettres 6696, 6744, 6752, 6774, 6800, 6886, 6925, 6966, 6990, 7036, 7044, 7082, 7116, 7134, 7150.
Miranda (le marquis de), camérier major du roi d'Espagne. Lettre 6974.
Montyon (de). Lettre 6663.
Moreau de La Rochette (François-Thomas), inspecteur général des pépinières royales de France. Lettres 6901, 6956, 7035, 7060, 7145.
Morellet (l'abbé). Lettres 7092, 7148.
Moultou. Lettres 6858, 6994, 7105, 7113, 7160.
Necker (Mme). Lettre 7112.
Olivet (l'abbé d'). Lettres 6652, 6683, 6717, 6995, 7001, 7155.
Olivier des Monts (M.), à Anduze. Lettre 7107.
P*** de V***. Lettre 7115.
Palissot. Lettres 6745, 6798.
Panckoucke, libraire à Paris. Lettres 6775, 7158, 7220.
Panckoucke (Henri). Lettre 7123.
Peacock (M.), ci-devant fermier général du roi de Patna. Lettre 7089.
Perrand (M.), chanoine d'Annecy. Lettre 6857.
Pezay (de). Lettres 6653, 6787.
Pomaret, ministre du saint Évangile à Ganges, en Languedoc. Lettre 7100.
Poniatowski (Stanislas-Auguste), roi de Pologne. — Voyez Stanislas-Auguste.
Ribotte, à Montauban. Lettre 6984.
Richelieu (le maréchal duc de). Lettres 6660, 6669, 6732, 6742, 6794, 6859, 6898, 6900, 6950, 6986, 6993, 7008, 7012, 7013, 7078, 7093, 7122, 7142, 7149, 7188.
Rochefort (le comte de). Lettres 6695, 6721, 6796, 6819, 6850, 7084, 7163, 7178, 7192.
Ruffey (le président de). Lettres 6678, 6722, 7157, 7202.

Saint-Julien (Mme de). Lettres 7168, 7198.
Sartines, lieutenant de police. Lettre 6932.
Saurin. Lettres 7132, 7167.
Saxe-Gotha (Mme la duchesse de). Lettres 6933, 6945, 6962, 6964, 6980, 6997.
Schouvalow (le comte André). Lettres 7027, 7177.
Servan, avocat général au parlement de Grenoble. Lettres 6749, 7129.
Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne. Lettres 6716, 7085.
Tabareau, directeur général des postes, à Lyon. Lettre 6954.
Taulès (le chevalier de). Lettres 6975, 7072, 7094, 7144, 7172, 7200, 7214
Thibouville (le marquis de). Lettres 6748, 7099.
Thieriot. Lettres 6820, 7029.
Tott (François, baron de). Lettre 6854.
Tressan (le comte de). Lettre 6773.
Vernes. Lettres 6860, 6999.
Villette (le marquis de). Lettres 7017, 7037.
Villevieille (le marquis de). Lettres 6807, 6863, 6988, 7124.
Voisenon (l'abbé de). Lettre 7050.
Wargemont (le comte de). Lettres 6889, 6914, 6938, 6959, 7030.
Woroncew ou Woronzoff (le comte de), envoyé de Russie à la Haye. Lettre 6996.
Ximenès (le marquis de). Lettres 6741, 6803, 6808.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

Alembert (d'). Lettres 6692, 6826, 6873, 6879, 6892, 6939, 6947, 6963, 6985, 7019, 7147, 7182.
Antremont (Mme la marquise d'). Lettre 7165.
Bernis (le cardinal de). Lettres 6666, 6814, 6866, 6918.
Cassen, avocat au conseil. Lettre 6830.
Catherine II, impératrice de Russie. Lettres 6664, 6813, 6899.
Chenevières (de). Lettre 6844.
Colini. Lettre 7056.
Deffant (Mme la marquise du). Lettres 6895, 7215.
Duchesne (Mme Ve), libraire. Lettres 6836, 6871.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 6679, 6736, 6762, 6776, 6812, 6876, 6858, 7114.
Hennin. Lettres 6647, 6677, 6699, 6703, 6728, 6971, 7086, 7119, 7131, 7140, 7159, 7194, 7203, 7209, 7213.
Linguet (Simon-Nicolas-Henri), avocat. Lettre 6757.
Moreau de La Rochette. Lettres 6890, 7046, 7169.
Olivet (l'abbé d'). Lettre 6649.
Poniatowski (Stanislas-Auguste), roi de Pologne. Lettre 6765.

PERSONNAGES

AYANT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

La Beaumelle. Lettre à M. de Sartines, page 308.
Rousseau, conseiller de la cour de Gotha. Lettre à La Beaumelle, n° 6953. — Autre lettre au même, n° 7006.
Woroncew ou Woronzoff (le comte de), envoyé de Russie à la Haye. Lettre à M***, n° 6878.

FIN DE LA TABLE DU TOME XLV.

IMPRIMERIE DE A. QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT